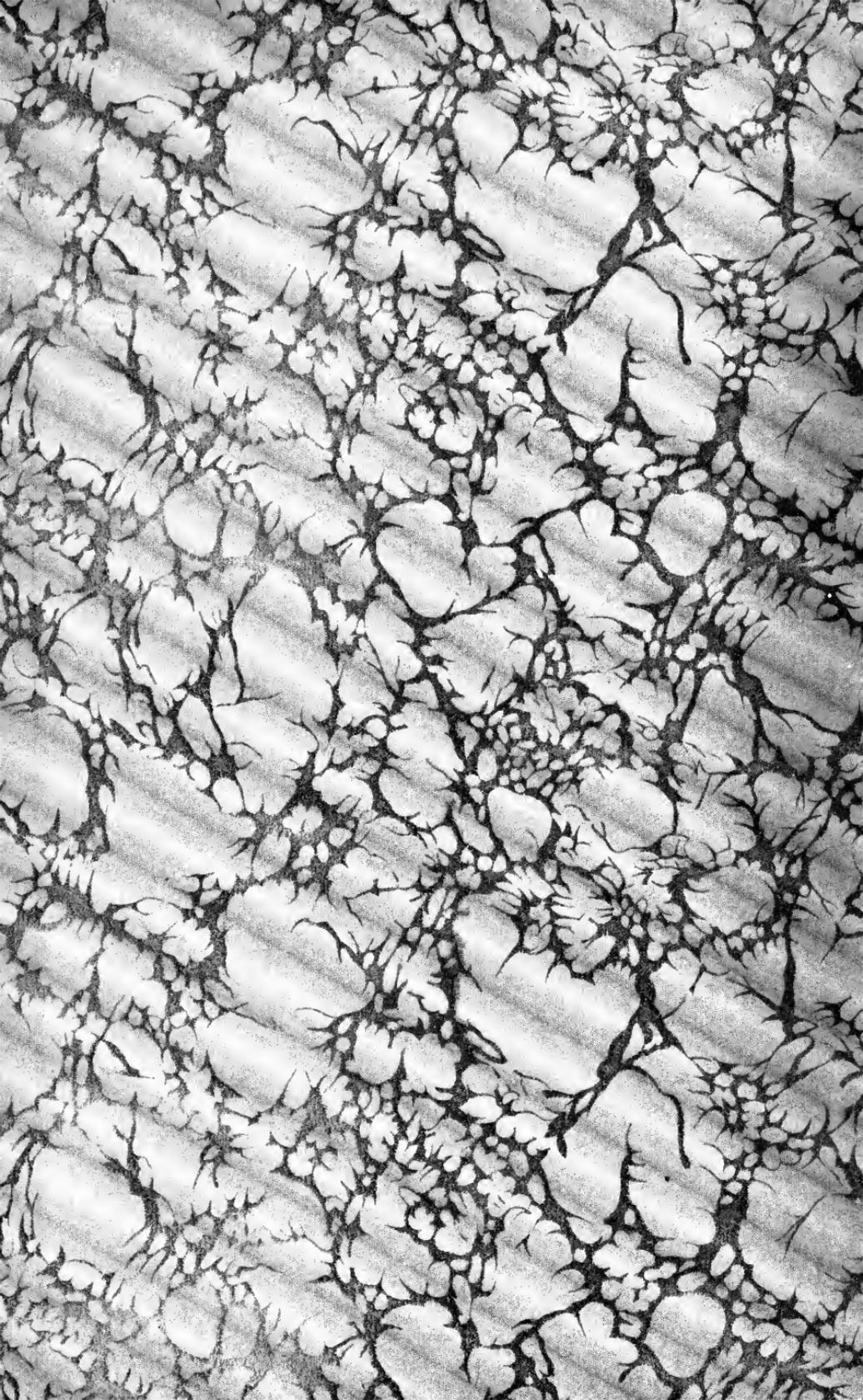
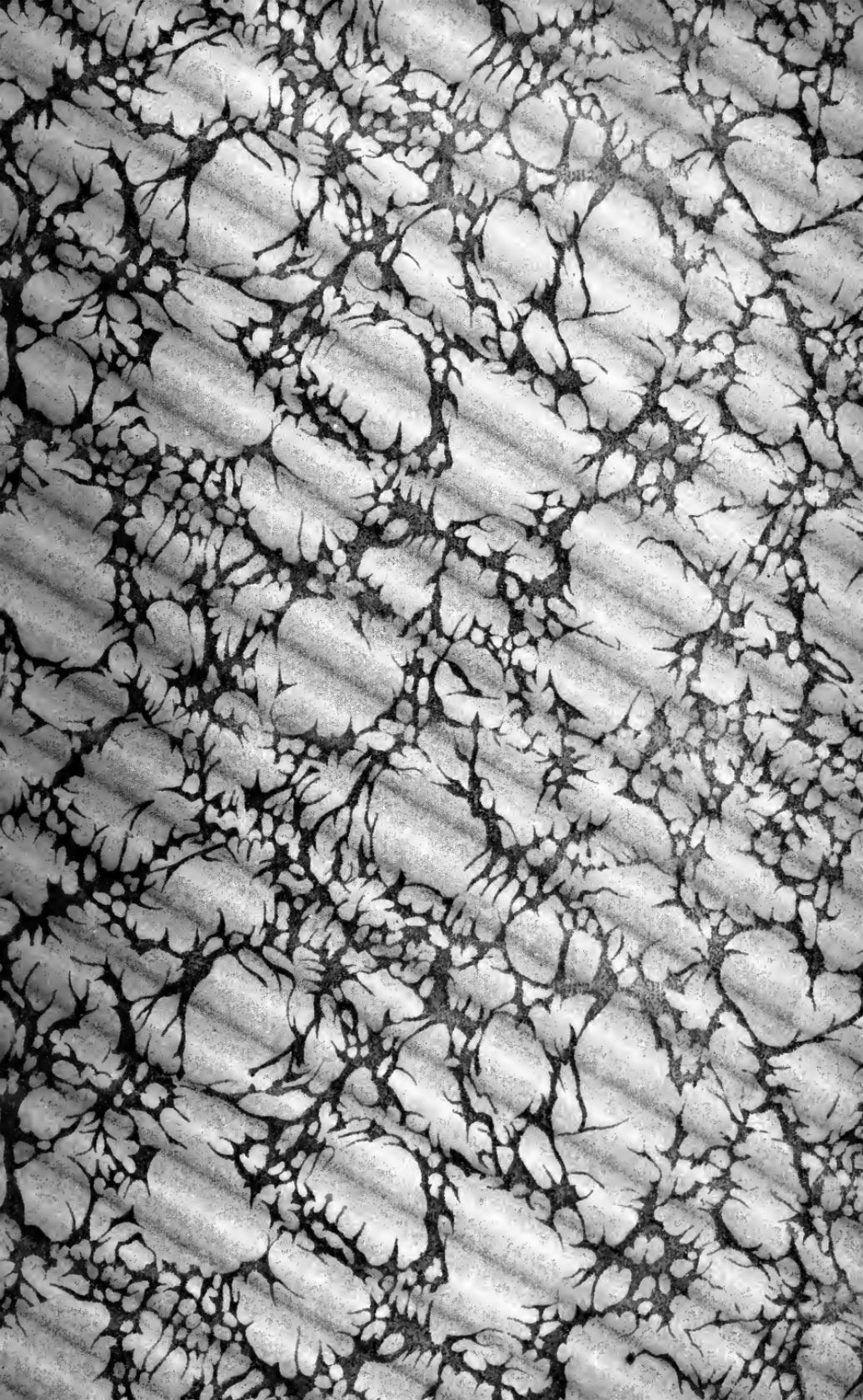


UNIVERSITY OF TORONTO

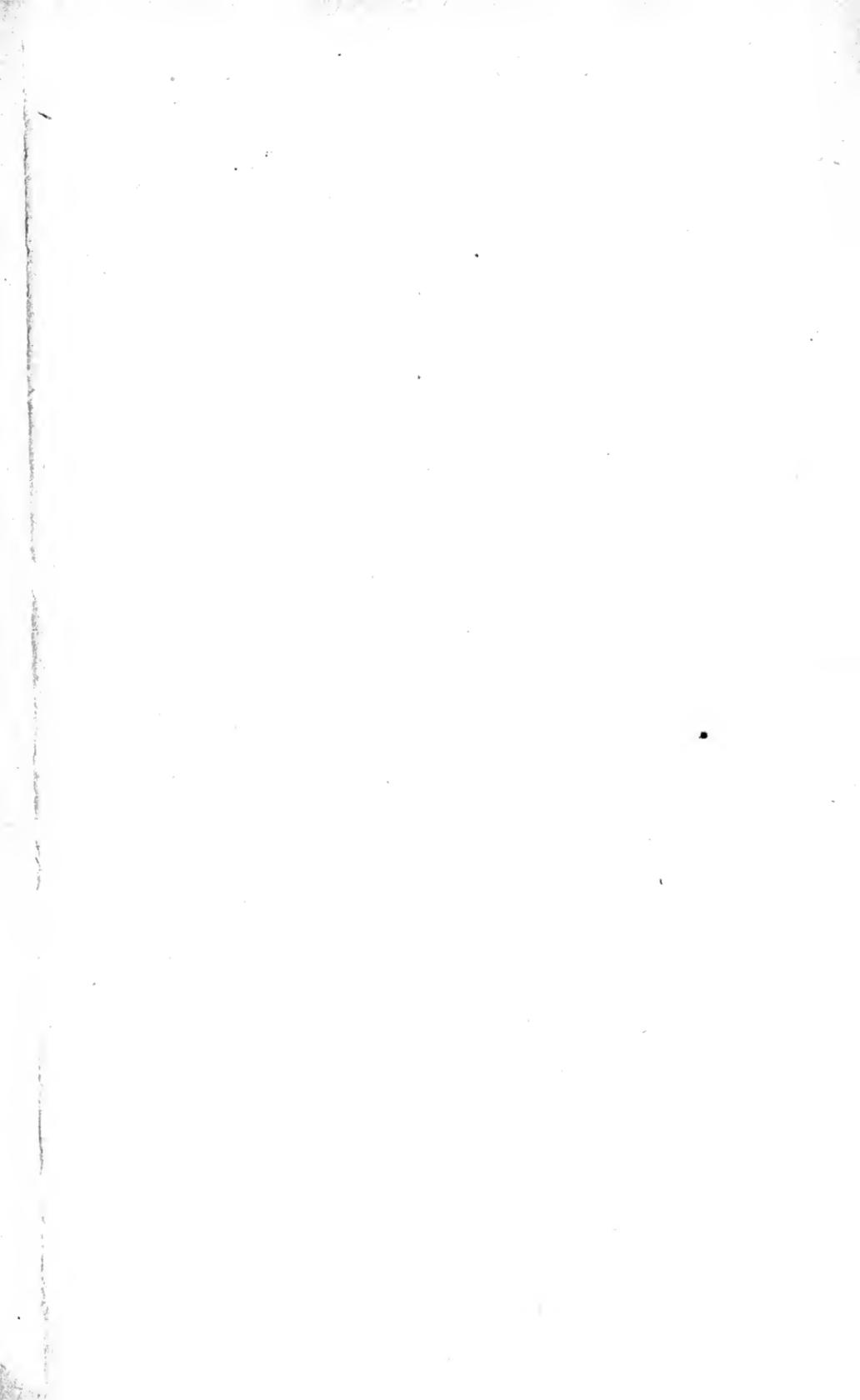


3 1761 01258500 6









1107
32

PUBLICATIONS

DE

L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

V^e SÉRIE. — VOL. XI

LE

SYSTÈME VERBAL SÉMITIQUE

ET

L'EXPRESSION DU TEMPS



26783

LE
SYSTÈME VERBAL SÉMITIQUE
ET
L'EXPRESSION DU TEMPS

PAR

Samuel Raphaël

MARCEL COHEN

PROFESSEUR ADJOINT À L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES
DIRECTEUR D'ÉTUDES À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

206421
19. 10. 26

ÉDITIONS ERNEST LEROUX, RUE BONAPARTE, 28

MDCCCXXIV



PRÉFACE.

Ce livre est un procès-verbal de recherches. Deux faits ont inspiré ces recherches :

1° Les langues sémitiques anciennes (accadien à part) n'ont, à chaque thème du verbe, que deux formes conjuguées de l'indicatif : ces deux formes (parfait-imparfait) n'expriment pas le temps, mais le degré d'achèvement d'un procès (accompli-inaccompli).

2° Certaines langues sémitiques modernes ont des formes verbales composées qui rappellent les formes composées des langues modernes de l'Europe occidentale et semblent, comme celles-ci, exprimer des divisions du temps.

Du contraste entre ces deux faits est née l'idée de rechercher dans toutes les langues sémitiques si, au cours de leur histoire, le système verbal n'y était pas parvenu à exprimer les rapports de temps qui sont essentiels dans le verbe des langues européennes occidentales.

La notion du temps situé, divisé en passé, présent, futur, a donc servi de pierre de touche pour juger et classer toutes les formes verbales sémitiques que fournissaient des dépouillements de grammaires descriptives et d'ouvrages de grammaire comparée, des sondages dans les textes publiés, des renseignements dus à divers observateurs et des observations personnelles sur différentes langues parlées.

C'est ce plan de recherche qui a commandé le plan du livre. La question générale qui était posée ne pouvait recevoir une réponse que si on faisait comparaître tous les faits sémitiques dans le cadre abstrait de l'enquête : c'est donc ce qui a été fait.

Or il s'est révélé, une fois le travail mené à bout, que le système verbal sémitique, très conservateur, a persisté au cours de son histoire, presque partout, dans son essence ancienne. L'idée de temps y est accessoire, presque toujours; les formes composées n'ont presque jamais une valeur seulement temporelle; presque jamais elles ne sont d'emploi obligatoire. La recherche aboutit, dans l'ensemble, à une conclusion négative.

Ceci, cependant, avec une réserve : il vient d'être dit « presque jamais, presque toujours ». En effet, sur quelques points, l'idée de temps a pris pied, tout de même, dans le système sémitique : c'est peut-être l'indice d'un développement nouveau, et sans doute n'était-il pas inutile d'en faire l'observation.

Cette réserve faite, il est évident que, vu le résultat généralement négatif qui a été obtenu, le plan du livre apparaît comme mal accommodé à l'objet de l'enquête : le système verbal sémitique. Les faits sémitiques sont examinés de biais et non dans le plan qui leur est propre. Une description qui s'attacherait à l'esprit particulier du système verbal sémitique devrait être tout autre.

Fallait-il donc refaire un exposé suivant cette idée? Rapprocher les membres disjoints, reconstituer l'organisme?

Pour la période ancienne, dans la mesure où nous pouvons atteindre quelque chose du sémitique commun, la première partie du livre essaie (en utilisant les travaux de divers auteurs) de répondre à ce besoin de description interne.

Pour le développement ultérieur, il ne paraît pas actuellement possible de dépasser beaucoup le résultat atteint jusqu'ici par les sémitisants comparatistes. Chaque langue a un développement individuel, comme il est normal dans tout groupe de langues. Les faits de l'une ne se laissent aisément comparer aux faits de chacune

des autres que si l'on s'en tient à des observations superficielles sur les formes, et encore; dès qu'on observe les emplois avec soin, les incompatibilités se manifestent.

Il resterait donc à suivre les développements séparés. C'est une tâche considérable, réservée aux équipes de chercheurs à venir. Les langues littéraires ont été, il est vrai, pour la plupart minutieusement décrites; les monographies de parlars vivants sont déjà abondantes. Mais ces études sont en nombre insuffisant : des parlars modernes de l'arabe, de l'araméen, de l'éthiopien sont connus par des recueils de textes sans grammaire, ou avec des grammaires rudimentaires; d'autres (en nombre considérable, pour l'arabe) sont encore presque ou tout à fait inexplorés. Un effort complémentaire d'information et surtout de description s'impose avant qu'on puisse passer à la comparaison et à l'histoire, sur chaque domaine. Les besognes qui attendront ensuite les travailleurs sont tracées à l'avance : étudier les grands ensembles à l'intérieur du sémitique : l'araméen, l'arabe, le groupe éthiopien.

En attendant que ces tâches soient accomplies, j'ai dû me borner à exécuter tant bien que mal mon projet comme je l'avais d'abord conçu. Mais l'absence des travaux préliminaires, qui seuls permettraient ultérieurement des études générales plus assurées, m'a été à chaque instant sensible au cours de mon travail.

J'ai constaté, en examinant le matériel de ces temps composés qui m'avaient incité à la recherche, qu'il me fallait revoir plusieurs étymologies, amorcer certaines études de lexicque. Ainsi est née la deuxième partie de cet ouvrage.

Ensuite il m'a fallu, dans l'examen des faits relatifs à chaque chapitre, déflorer des problèmes de syntaxe, juger sans statistique de la fréquence approximative de maints emplois, alors que je ne me sentais pas appuyé autant que je l'aurais voulu par l'autorité de confrères spécialistes en chaque domaine. Sans doute j'aurais pu faire mieux avec de nouvelles années d'enquête, en me pliant à un supplément d'apprentissage, en recherchant des renseigne-

ments qui s'offriraient sans doute : je confesse à la fois, ici, mes ignorances et mes hardiesses.

On comprendra, d'après ce qui précède, que je n'aie tenté qu'avec une certaine timidité de donner un aperçu d'ensemble sur les systèmes verbaux des langues sémitiques, même en me bornant aux mieux connues. Cet aperçu était nécessaire comme un regroupement de ce qui avait été dispersé par la recherche *a priori*. Il ne pouvait pas être composé avant que tous les faits de détail aient été passés en revue, et il devait se trouver à la fin de l'ouvrage. Néanmoins il pourra être commode aux lecteurs de s'y transporter après avoir lu la première partie et d'en prendre connaissance avant de lire la documentation qui seule en éclaire la teneur et justifie les conclusions qui en dérivent.

Ceux qui auront la patience de regarder avec l'enquêteur la marqueterie de fragments de langues qui constitue les chapitres de la troisième et de la quatrième partie pourront entrevoir par quelle variété de moyens, par combien de solutions partielles et précaires, avec quel mélange d'autres notions, l'idée de temps, qui n'est pas dans l'esprit du système verbal sémitique, arrive à percer néanmoins dans le verbe de divers parlars sémitiques.

Ma reconnaissance va aux auteurs d'ouvrages comparatifs, de grammaires descriptives, de recueils de textes, sans lesquels je n'aurais pu entreprendre mon enquête.

Elle s'adresse à tous ceux qui m'ont aidé au cours de la tâche. M. A. Meillet, dont j'ai essayé d'appliquer les enseignements sur un domaine qu'il m'a lui-même conseillé d'aborder, a approuvé le choix de mon sujet en 1912; quand j'ai pu me mettre à rédiger à la fin de 1920, il m'a soutenu de sa critique jusqu'à ce que je m'arrête à la présente rédaction et il a encore participé à la revision des épreuves. M. W. Marçais a lu l'ouvrage en manuscrit et m'a indiqué nombre de détails à rectifier; il a revu minutieusement les épreuves en enrichissant encore le livre de ses informations.

M. Mayer Lambert a lu les épreuves et m'a aidé surtout pour l'hébreu et l'araméen. M. Ch. Fossey a vu de près avec moi les passages consacrés à l'accadien. Qu'ils soient ici spécialement remerciés. La plupart des autres personnes à qui je suis redevable de renseignements sont nommées dans le corps du livre; je n'oublie pas celles à qui je dois certaines informations ou vérifications qui ne sont pas expressément signalées.

Juin 1924.

Marcel COHEN.

NOMENCLATURE.

Temps situé. — Ce terme a été adopté pour désigner le temps qu'un spectateur se représente comme une ligne idéale sur laquelle il découpe les tranches : passé, présent, futur; voir p. 13.

Procès — Ce terme est employé pour nommer ce que désigne proprement le verbe : c'est le fait «qu'il se passe quelque chose» : action, changement d'état, etc. (voir Meillet, *Linguistique*, p. 175).

Parfait et imparfait. — Ces termes désignent les deux formes principales de la conjugaison sémitique. Le parfait est la forme à suffixes du sémitique occidental (ainsi 2^e personne masculin singulier de la racine «tuer» en arabe : *qatala*) ou la forme à radical bref du sémitique oriental (même personne, racine «conquérir» : *takšud*). L'imparfait est la forme munie de préfixes et de suffixes du sémitique occidental (2^e personne masculin singulier, arabe *taqtulu*, féminin singulier *taqtulna*) et la forme conjuguée de même, mais à deux voyelles radicales, du sémitique oriental (2^e personne masculin singulier : *taka(š)šad*, féminin singulier : *taka(š)šadi*).

Ces noms ont une valeur strictement morphologique et ne préjugent pas de l'emploi.

Accompli, inaccompli; jussif, jussif subordonné, subjonctif; parfait-présent, passé relatif, passé du deuxième degré, passé antérieur, plus-que-parfait; résultatif; duratif; présentatif. — Ces termes dont on trouvera les définitions au cours du livre (voir les références à l'index des notions) indiquent des emplois et peuvent s'appliquer à des formes variées.

TRANSCRIPTION.

LISTE DES SIGNES EMPLOYÉS QUI N'EXISTENT PAS DANS L'ALPHABET FRANÇAIS
OU QUI ONT UN EMPLOI DIFFÉRENT DANS CET ALPHABET.

Les transcriptions des divers auteurs cités ont été ramenées à la présente transcription.

CONSONNES.

- ʾ occlusive glottale (*hamza* de l'arabe ʾ).
- ˁ spirante laryngale sonore ('*ayn* de l'arabe ع).
- ħ spirante laryngale sourde (ح de l'arabe).
- q occlusive vélaire sourde, avec constriction glottale (ق de l'arabe).
- q̣ spirante vélaire sonore, avec constriction glottale (*q* spirant, seulement en tigrigna).
- ħ spirante vélaire sourde (ح de l'arabe; ḥ du tigrigna [remplaçant *k* entre voyelles], *ch* allemand vélaire fortement prononcé comme dans les parlers suisses).
- g̣ spirante vélaire sonore (ج de l'arabe, *g* dans l'allemand du Nord *Wagen* «voiture»).
- g occlusive sonore (comme dans «gâteau»).
- č affriquée prépalatale sourde (*čh* du français).
- č̣ affriquée prépalatale sourde, avec occlusion glottale (ḥ de l'amharique).
- ǰ affriquée prépalatale sonore (*dj* du français).
- š spirante prépalatale sourde (*ch* du français).
- ž spirante prépalatale sonore (*j* du français).
- ñ nasale palatale (*gn* du français).
- ! *t* emphatique avec constriction ou occlusion glottale (ط de l'arabe, ṯ de l'éthiopien).
- ǧ *d* emphatique, avec constriction glottale (transcription conventionnelle du ض arabe et du ḏ éthiopien).
- ǧ variété de *d* en égyptien ancien.

- s* spirante dentale sourde (comme dans «sourd»).
- ʃ* *s* emphatique, avec constriction ou occlusion glottale (ص de l'arabe, ጸ de l'éthiopien).
- ś* *s* mouillé ou *ś* particulier (égyptien ancien, hébreu, sudarabique).
- r* *r* emphatique, avec constriction glottale (en arabe moderne).
- ʔ* spirante interdentale sourde (ʔ de l'arabe, *th* sourd de l'anglais).
- tʰ* *t* affriqué, à peu près *ts*.
- d* spirante interdentale sonore (ḏ de l'arabe, *th* sonore de l'anglais).
- d̥* spirante interdentale emphatique, avec constriction glottale (transcription conventionnelle du *ḏ* arabe).
- b* spirante bilabiale sonore, *b* spirant ou *v* bilabial.
- p* *p* avec occlusive glottale (en éthiopien).

VOYELLES.

Voyelles longues, trait au-dessus : *ā*; voyelles brèves, croissant au-dessus : *ǎ*.

- u* *ou* du français.
- ū* *u* du français.
- o* *o* fermé.
- ọ* *o* ouvert.
- ō* *eu* du français.
- ā* intermédiaire entre *a* et *o*.
- ǎ* intermédiaire entre *a* et *ɛ*.
- ɛ* *e* fermé.
- ɛ̣* *e* ouvert.
- ə* *e* muet du français dans «probablement» (voir ci-dessous *ǎ*).
- ǎ* en arabe et dans les langues sudarabiques désigne généralement un *ɛ* bref. Mais il est employé aussi quelquefois d'après des auteurs qui ne distinguent pas expressément *ɛ* bref de *ə*; il peut donc arriver qu'il représente *ə* et non *ɛ* bref, mais c'est dans des cas où ces deux voyelles sont morphologiquement équivalentes.

ACCENT.

L'accent n'est marqué nulle part.

RÈGLES PARTICULIÈRES

POUR LA TRANSCRIPTION DE CERTAINES LANGUES.

Hébreu et araméen biblique. — La notation massorétique du texte biblique a été translittérée aussi complètement que possible.

Les consonnes munies du signe de renforcement « fort » sont représentées par une consonne répétée.

Les consonnes *p, t, k, b, d, g* notées comme spirantes sont suivies de ^h.

Les consonnes non prononcées par les Massorètes sont mises entre parenthèses.

Pour les voyelles, la transcription tient compte du timbre et non de la quantité, ainsi *ā* transcrit *ˆ*; *o* transcrit *˘*, *e* transcrit *˙*, *ē* transcrit *˚*.

Les voyelles longues notées au moyen d'un signe vocalique et d'une semi-voyelle sont transcrites (*i*)*y* et *u*(*w*). Le mot proclitique *ʔ* « et » est transcrit *u-*.

La voyelle *ʔ* non prononcée n'est pas transcrite; prononcée pleinement, elle est transcrite *ə*; dans les cas ambigus où les grammairiens l'appellent *šwā*(?) moyen, elle est transcrite *ʔ*.

Syriacque. — Dans l'ensemble il est translittéré, comme l'hébreu, avec mise entre parenthèses des consonnes non prononcées. La prononciation spirante de *p, t, k, b, d, g*, a été notée suivant les règles de l'hébreu massorétique, ainsi que les voyelles *a* et ².

Mandéen. — Le mandéen est translittéré; les consonnes représentant des voyelles sont transcrites comme des consonnes.

Arabe. — La transcription usuelle est suivie ici; les voyelles longues sont notées comme telles, les consonnes qui servent à les noter en arabe ne sont pas translittérées; il est fait exception pour *y* après *a* en fin de mot, ainsi *'alā(y)* et non *'alā* « sur ».

Éthiopien. — Les voyelles du guèze autres que *a* et *ə* sont toujours translittérées comme longues. Il en est quelquefois de même dans les exemples des langues modernes pris à des textes écrits. Ceux qui ont pu être entendus, ou sur lesquels des renseignements exacts ont été obtenus, ont été notés avec les voyelles de longueur variable qui se prononcent en réalité, d'où certaines discordances.

La voyelle *a* (1^{re} colonne du syllabaire) figure assez souvent là où la prononciation exacte est *ā* et même *ē*; la voyelle *ā* (4^e colonne du syllabaire) est souvent transcrite ainsi même dans des cas où elle est brève, notamment en finale; la voyelle de la 5^e colonne, ancien *e*, est notée *e* en guèze et en tigré, mais ordinairement *ye* en tigré et en amharique, suivant la prononciation moderne.

ABRÉVIATIONS.

chap., chapitre;
col., colonne;
fém., féminin;
l., ligne;

masc., masculin;
p., page;
sing., singulier;
et suiv., et suivant(e)s.

- Ab. Ph.* Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der sächsischen Akademie der Wissenschaften.
B. A. Beiträge zur Assyriologie und semitischen Sprachwissenschaft.
B. S. L. Bulletin de la Société de linguistique de Paris.
C. I. S. Corpus inscriptionum semiticarum.
G. G. A. Göttingische gelehrte Anzeige.
J. A. Journal asiatique.
M. S. L. Mémoires de la Société de linguistique de Paris.
M. S. O. S. Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen (Berlin).
R. S. O. Rivista degli Studi orientali.
Sph. Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien, philosophisch-historische Klasse.
W. Z. K. M. Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes.
Z. A. Zeitschrift für Assyriologie und verwandte Gebiete.
Z. D. M. G. Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.

SIGNES DIVERS.

> aboutit à;
 < provient de;
 * forme restituée;

() suppression, explication;
 [] addition.

TRADUCTION DES EXEMPLES (ORDRE DES MOTS).

Dans les exemples, chaque fois que la traduction ne suit pas l'ordre des mots du texte cité, les mots de cette traduction reçoivent des chiffres correspondant à la place des mots sémitiques; ainsi le premier mot de la phrase sémitique a dans la traduction française le chiffre 1, quelle que soit sa place dans ladite traduction.

En principe les enclitiques et proclitiques ne sont pas distingués des mots auxquels ils sont attachés. Ils sont séparés par un trait d'union seulement s'ils reçoivent un numéro d'ordre distinct dans la traduction.

Les mots français qui sont entre crochets sont ajoutés pour l'intelligence des phrases citées; ils n'ont pas de correspondant dans le texte sémitique.

RENOIS.

Les renvois ont été réduits au minimum, ainsi que les références à l'index.

Les index, qui indiquent toutes les mentions importantes d'un mot ou d'une notion, servent de système de référence d'un passage du livre à l'autre : ainsi, quand on étudie à la III^e partie l'usage d'une particule dont l'étymologie est étudiée à la II^e partie, il n'est pas renvoyé à cette II^e partie; mais l'index, consulté pour cette particule, permet de se reporter au passage voulu.

LISTE
DES OUVRAGES CITÉS.

Dans le corps du livre les titres sont abrégés.

Les textes accadiens et les ouvrages arabes dont un passage est reproduit d'après un des ouvrages cités ou d'après un informateur cité ne sont pas insérés dans la présente liste.

Les textes de la Bible et du Coran n'y sont pas non plus mentionnés.

- ABBA JÉRÔME GABRA MUSYE. Renseignements verbaux sur sa langue maternelle, le tigrigna, et sur l'amharique (1922).
- ABBA TAKLA MARYAM. *Kəfta sawəsəw šāls*, Rome, 1910.
- Antoine d'ABBADIE. *Dictionnaire de la langue amariñña*, Paris, 1881.
- G. J. AFEVORK. *Grammatica della lingua amarica*, Rome, 1905.
- *Guide du voyageur en Abyssinie*, Rome-Paris, 1908.
- *Romanzo in lingua amarica (Ləbb wallad tārīk)*, Rome, 1908.
- K. ALBRECHT. *Die Wortstellung im hebräischen Nominalsatz* (*Zeitschrift für die Alttestamentliche Wissenschaft*, 1888, p. 249-263).
- *Neuhebräische Grammatik*, Munich, 1913.
- ALEQA TAJE. *Abyssinian history (Yaityopyā həzb tārīk)*, Asmara, 1922.
- Arabic proverbs* collected by Mrs. A. P. Singer, ed. by E. Littmann, Le Caire, 1913.
- C. H. ARMBRUSTER. *Initia amharica* : Part I, *Grammar*, Cambridge, 1908.
- *Initia amharica* : Part III, *Amharic-english vocabulary*, with phrases, volume I, Cambridge, 1920.
- Ch. BALLY. *Copule zéro et faits connexes* (B. S. L., XXIII, 2, n° 71, p. 1-6, 1922).
- J. BARTH. *Sprachwissenschaftliche Untersuchungen zum Semitischen*, 2^e partie, Leipzig, 1911.

- J. BARTH. *Etymologische Studien zum semitischen insbesondere zum hebräischen Lexicon*, Leipzig, 1893.
- *Arab. lāta «es ist nicht»* (Z. D. M. G., 67 [1913], p. 494-496).
- *Die Etymologie von arabischen [ʾin] «nicht-», [laysa] «nicht sein»* (Z. D. M. G., 68 [1914], p. 360-364).
- A. BARTHÉLEMY. *Notes de lexicographie et de grammaire arabes* (dans : Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études, Paris, 1921, p. 43-50).
- *Histoire du roi Naaman*, Conte arabe dans l'idiome vulgaire de Syrie (Haute-Méten, Liban) [Journal asiatique, 1887 (2^e vol.), p. 260-339, 465-487].
- FRANCESCO DA BASSANO. *Vocabolario tigray-italiano e repertorio italiano-tigray*, Rome, 1918.
- René BASSET. *Manuel de langue kabyle*, Paris, 1887.
- Hans BAUER. *Die Tempora im Semitischen*, Leipzig, 1910 (B. A., VIII, 1).
- *Semitische Sprachprobleme*. 1. Das chronologische Verhältniss von Aorist (Imperfekt) und sog. Perfekt in der sem. Verbalbildung (Z. D. M. G., 68 [1914], p. 365-388).
- *Semitische Sprachprobleme*. 8. Superglossen zu Nöldeke's «Glossen» in Z. A., XXIX, s. 163 ff. (Z. D. M. G., 71 [1917], p. 401-407).
- Hans BAUER und Pontus LEANDER. *Historische Grammatik der hebräischen Sprache des Alten Testaments*. I. Einleitung. Schriftlehre. Laut- und Formenlehre. Halle, 1918-1922.
- Leonhard BAUER. *Das palästinische Arabisch. Die Dialekte des Städters und des Fellachen*, Leipzig, 2^e édit., 1910 (la 3^e éd., de 1913, n'a pas été utilisée).
- Marcelin BEAUSSIER. *Dictionnaire pratique arabe-français*, Alger, 1871.
- G. BERGSTRÄSSER. *Glossar des neuaramäischen Dialekts von Malūla* (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, XV, 4, Leipzig, 1921).
- *Neue Texte im aramäischen Dialekt von Malūla* (Z. A., XXXII, 1918-1919, p. 103-163).
- *Verneinungs- und Fragepartikeln und verwandtes im Kur'an* (Leipziger semitische Studien, V, 4, Leipzig, 1914).
- *Sprachatlas von Syrien und Palästina*, Leipzig, 1915.
- A. A. BEVAN. *Some contributions to arabic lexicography* (dans : A volume of oriental Studies presented to Edward G. Browne, Cambridge, 1922).
- Maximilian BITTNER. *Studien zur Laut- und Formenlehre der Mehri-Sprache in Südarabien*, I, Sph., 162, 5, 1909; II, Sph., 168, 2, 1911; III, Sph., 172, 5, 1913; IV, Sph., 174, 4, 1914; V, 1, Sph., 176, 1, 1914; V, 2, Sph., 178, 2, 1915; V, 3, Sph., 178, 3, 1915. Vienne.

- Maximilian BITTNER. *Studien zur Šhauri-Sprache in den Bergen von Dofár am Persischen Meerbusen* : I, Sph., 179, 2, 1916; II, Sph., 179, 4, 1916; III, Sph., 179, 5, 1917; IV, Sph., 183, 5, 1917. Vienne.
- *Vorstudien zur Grammatik und zum Wörterbuche der Sogotri-Sprache* : I, Sph., 173, 4, 1913; II, Sph., 186, 4, 1918. Vienne.
- A. BLOCH. *Phoenicisches Glossar*, Berlin, 1890.
- Franz M. Th. BÖHL. *Die Sprache der Amarnabriefe*, mit besonderer Berücksichtigung der Kanaanismen, Leipzig, 1909.
- HEYMINE BRAUNER-PLAZIKOWSKI. *Ein äthiopisch-amharisches Glossar (Sawäsew)* [M. S. O. S., XVI (1914)].
- Carl BROCKELMANN. *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen* : I. Laut- und Formenlehre, Berlin, 1908; II. Syntax, Berlin, 1913.
- *Syrische Grammatik*, Berlin, 2^e éd., 1905.
- Ferdinand BRUNOT. *La pensée et la langue*, Paris, 1922.
- LOUIS BRUNOT. *Yallah! ou l'arabe sans mystère*, Paris, 1921.
- Manfredo CAMPERIO. *Manuale tigré-italiano*, Milan, 1894.
- Henri CARBOU. *Méthode pratique pour l'étude de l'arabe parlé au Ouaday et à l'est du Tchad*, Paris, 1913.
- Marius CHAÏNE. *Grammaire éthiopienne*, Beyrouth, 1907.
- *Catalogue des manuscrits éthiopiens de la collection Mondon-Vidailhet*, Paris, 1913.
- The chronicle of king Theodore of Abyssinia*, éditée par Enno Littmann, Princeton, 1902.
- Chronique de Zar'a Ya'eqôb et de Ba'eda Máryâm*, édition J. Perruchon (Bibliothèque École des Hautes Études, n° 93, Paris, 1893).
- Marcel COHEN. *Le parler arabe des juifs d'Alger*, Paris, 1912.
- *La prononciation traditionnelle du guèze (éthiopien classique) dans J. A., oct.-déc., 1921, p. 217-260.*
- *Groupes de consonnes au début du mot en éthiopien* (dans Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études, Paris, 1921, p. 141-159).
- *Couplets amhariques du Choa* (sous presse, extrait de J. A., 1924).
- *Enquête personnelle sur les dialectes gouragué* (Notes manuscrites prises en 1910).
- *Sur la forme verbale égyptienne dite «pseudo-participe»* (M. S. L., XXII, p. 242-246 [1921]).

- Marcel COHEN. *Les langues chamito-sémitiques* (dans : *Les langues du monde*, par un groupe de linguistes sous la direction de A. MEILLET et Marcel COHEN, sous presse).
- G.-S. COLIN. *Notes sur le parler arabe du Nord de la région de Taza* (Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale [au Caire], t. XVIII, 1921, p. 33-119).
- Giovanni COLIZZA. *Lingua 'Afar nel Nord-Est dell' Africa*, Vienne, 1887.
- C. CONTI ROSSINI. *Aethiopica* (R. S. O., vol. IX [1922-1923], p. 365-381 et 449-468).
- *Canti popolari tigrāi* (Z. A., XVII [1903], XVIII [1904], XIX [1906]).
- *Testi in lingua harari* (textes recueillis par Mondon-Vidailhet) [R.S.O., vol. VIII, 1919].
- Stanley A. COOK. *A glossary of the aramaic inscriptions*, Cambridge, 1898.
- P. S. COULBEAUX et J. SCHREIBER. *Dictionnaire de la langue tigrāi* (1^{re} partie), Vienne, 1915.
- D. A. E. = *Deutsche Aksum-Expedition*. Band IV. *Sabäische, Griechische und Atabessische Inschriften*, von ENNO LITTMANN, Berlin, 1913.
- Gustav DALMAN. *Grammatik des Jüdischpalästiniſchen Aramäisch*, Leipzig, 1894 (la 2^e éd., 1905, n'a pas été utilisée).
- D^r DECORSE et GAUDEFRY-DEMOBYNES. *Rabat et les Arabes du Chari*, Paris, 1907.
- Friedrich DELITZSCH. *Assyrische Grammatik*, Berlin, 2^e éd., 1906.
- R. DERENDINGER. *Notes sur le dialecte arabe du Tchad* (Revue africaine, 1912, p. 339-370).
- J. DESPARMET. *Enseignement de l'arabe dialectal*. Coutumes, institutions, croyances, 1^{re} et II^e partie, 2^e éd., Alger, 1913.
- Edmond DESTAING. *Étude sur le dialecte berbère des Aït Seghrouchen* (moyen Atlas marocain) [Publications de la Faculté des lettres d'Alger, t. LVI, Paris, 1920].
- August DILLMANN. *Grammatik der äthiopischen Sprache*, 2^e éd. par Carl Bezold, Leipzig, 1899.
- *Lexicon linguae aethiopiae*, Leipzig, 1865.
- *Chrestomathia aethiopica*, Leipzig, 1866.
- S. R. DRIVER. *A treatise on the use of the tenses in hebrew*, 3^e éd., 1892, Oxford (1^{re} éd., 1874).
- Rubens DUVAL. *Traité de grammaire syriaque*, Paris, 1881.
- *Les dialectes néo-araméens de Salamas*, Paris, 1883.
- Adolf ERMAN. *Ägyptische Grammatik*, Berlin, 3^e éd., 1911.
- J. EUTING. *Nabatäische Inschriften aus Arabien*, Berlin, 1885.

- G. H. A. EWALD. *Grammatica critica linguæ arabicæ*, 2 volumes, Leipzig, 1831.
- Jacques FAÏTLOVITCH. *Proverbes abyssins*, Paris, 1907.
- Michel T. FÉGHALI. *Le parler de Kfar'abida (Liban-Syrie)*, Paris, 1919.
- *Essai de syntaxe arabe (parlers actuels du Liban)*. — Cet ouvrage encore inédit a été consulté en manuscrit au cours de l'impression et n'a pu être que peu utilisé.
- SAMUEL FREUND. *Die Zeitsätze im Arabischen*, mit Berücksichtigung verwandter Sprachen und moderner arabischer Dialecte. Dissertation de Heidelberg, juillet 1892.
- Abraham GEIGER. *Lehr- und Lesebuch zur Sprache der Mischnah*, I, Breslau, 1845.
- Wilhelm GESENIUS' *hebräisches und aramäisches Handwörterbuch über das alte Testament*, in Verbindung mit A. Socin und H. Zimmern bearbeitet von Frants BUHL (13^e éd.), Leipzig, 1899 [16^e éd., 1915; non utilisée].
- GESENIUS-KAUTZSCH. Voir KAUTZSCH.
- Eduard GLASER. *La préformante bâ-, be- de l'imparfait (arabe)*, Munich, 1901.
- M. W. GOLÉNISCHEFF. *Quelques remarques sur la syntaxe égyptienne* (dans : Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de Jean-François CHAMPOLLION, Paris, 1922, p. 685-711).
- LOUIS H. GRAY. *The punic passages in the «Poenulus» of Plautus* (American Journal of semitic languages and literatures, XXXIX, 1923, p. 73-88).
- Grundriss*. Voir BROCKELMANN.
- Ignazio GUIDI. *Particelle interrogative e negative nelle lingue semitiche* (dans : A volume of oriental Studies presented to Edward G. Browne, Cambridge, 1922).
- *Grammatica elementare della lingua amarîna*, Rome, 1889.
- *Vocabolario amarico-italiano*, Rome, 1901.
- *Sulle coniugazioni del verbo amarico* (Z. A., VIII, 1893, p. 245-262).
- Joseph HARFOUCH(É). *Le drogman arabe*, ou Guide pratique de l'arabe parlé pour la Syrie, la Palestine et l'Égypte, Beyrouth, 3^e édit., 1913.
- P. HAUPT. *Semitic verbs derived from particles* (American journal of semitic languages and literatures, t. XXII [1906], p. 257-261).
- Fritz HOMMEL. *Südarabische Chrestomathie*, Munich, 1893.
- Martin JÄGER. *Assyrische Rätsel und Sprüchwörter* (B. A., II [1894], p. 274-305).
- Alfred JAHN. *Die Mehri-Sprache in Südarabien* (Südarabische Expedition, Band III, Vienne, 1902).
- *Grammatik der Mehri-Sprache in Südarabien*, Sph. 150, Vienne, 1905.

- Le P. Paul Joŕon. *Grammaire de l'hébreu biblique*, Rome, 1923. — Cet ouvrage n'a pu être utilisé que vers la fin de la correction des épreuves. L'auteur décrit (p. 290 et suiv.) les formes verbales de l'hébreu biblique comme exprimant « à la fois des temps et certaines modalités de l'action » (unicité ou instantanéité, en face de pluralité ou durée).
- G. KAMPFFMEYER. *Beiträge zur Dialektologie des Arabischen*, I : *Das marokkanische Präsenspräfix ka* (W. Z. K. M., XIII [1899]).
- *Beiträge zur Dialektologie des Arabischen*, II : *Die Arabische Verbalpartikel b (n)* (M. S. O. S., II, 1900).
- *Marokkanisch-Arabische Gespräche im Dialekt von Casablanca*, Berlin, 1912.
- *Texte aus Fes* (M. S. O. S., XII, 2, 1909, p. 1-32).
- E. KAUTZSCH. *Wilhelm Gesenius' hebräische Grammatik*, völlig umgearbeitet (28^e éd.), Leipzig, 1909.
- *Grammatik des biblisch-aramäischen*, Leipzig, 1884.
- Kitāb al-Aġānī* [Choix extrait du], Beyrout, 2 vol., 1888.
- Johannes KOLMODIN. *Traditions de Tsazzeġa et Hazzega*. Textes tigrigna, 1912. Traduction française, 1916 (Archives d'Études orientales, 5 [1 et 2], Upsal).
- Fr. Eduard KÖNIG. *Historisch-comparative Syntax der hebräischen Sprache*, Leipzig, 1897.
- *Neuere Stammbildungstheorien in semitischen Sprachgebiete* (Z. D. M. G., 65 [1911], p. 709-728).
- *Syntactische Excursus zum Alten Testament*. 3. Zur Geschichte der emphatisch-copulativen Tempusfolge, ihrer Analogiegebrauch und ihrer Obsoleterung (Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft, t. XIX, 1899, p. 259-287).
- Mayer LAMBERT. *Le groupement des langues sémitiques* (dans : Cinquantenaire de l'École pratique des Hautes Études, Paris, 1921, p. 51-60).
- *Le rav conversif* (Revue des Études juives, 26 [1893], p. 47-62).
- Carlo LANDBERG. *Proverbes et dictons de la province de Syrie, section de Saydā*, Leide-Paris, 1883.
- Le comte de LANDBERG. *Arabica*, III. Leyde, 1895.
- *Études sur les dialectes de l'Arabie méridionale*. I^{er} volume : *Hadramout*, Leide, 1901.
- *Études sur les dialectes de l'Arabie méridionale*. II^{er} volume : *Dafināh*, I^{re} partie, Textes et traduction, Leide, 1905; II^e partie, Commentaire des textes prosaïques,

- 1909; III^e partie, Commentaire des textes poétiques, articles détachés et indices, 1913.
- Le comte DE LANDBERG. *Glossaire daïnois*, I^{er} volume, 1-5, Leide, 1920.
- E. LAOUST. *Cours de berbère marocain*, Paris, 1921.
- G. J. LETHEM. *Colloquial arabic. Shuwa dialect of Bornu, Nigeria and of the region of Lake Chad*, Londres, 1920.
- É. LÉVI-PROVENÇAL. *Textes arabes de l'Ouargha*. Dialectes des Jbala (Maroc septentrional), Paris, 1922.
- L. LÉVY-BRUHL. *La mentalité primitive*, Paris, 1922.
- Julius LEWY. *Untersuchungen zur akkadischen Grammatik*. I. *Das Verbum in den «Altassyrischen Gesetzen»*, Berlin, 1921.
- ENNO LITTMANN. *Publications of the Princeton expedition to Abyssinia*, I-II, Leide, 1910.
- *Die Pronomina im Tigre* (Z. A., XII [1897], p. 188-316).
- *Das Verbum der Tigrsprache* (Z. A., XIII [1898], p. 133-178; XIV [1899], p. 1-102).
- *Bemerkungen zu den neuen Harari-Texten* (Z. D. M. G., 75 [1921], p. 21-36).
- *Die Partikel ma im Harari* (Z. A., XXXIII [1920], p. 103-122).
- *Harari-Studien* (Zeitschrift für Semitistik und verwandte Gebiete, Band 1 [1922], p. 38-84).
- Voir sous D. A. E.
- MAX LÖHR. *Der vulgärarabische Dialekt von Jerusalem*, Giessen, 1905.
- JOB LUDOLF. *Grammatica linguae amharicae*, Francfort, 1698.
- Al-Machriq*. 3^e année, 1900. *Enquête sur le b- de l'imparfait dans la langue vulgaire*, p. 415-419, 477, 558-562, 987-992.
- ARTHUR JOHN MACLEAN. *Grammar of the dialects of vernacular syriac*, Cambridge, 1895.
- W. MARÇAIS. *Quelques observations sur le dictionnaire pratique arabe-français de Beausnier* (Extrait du Recueil de mémoires et de textes publié... en l'honneur du XIV^e congrès des Orientalistes, Alger, 1905).
- *Le dialecte arabe parlé à Tlemcen*, Paris, 1902.
- *Le dialecte arabe des Ulâd Brâhîm de Saïda* (département d'Oran) [Extrait de M. S. L., XIV et XV], Paris, 1908.
- *Textes arabes de Tanger*, Paris, 1911.
- MAX. L. MARGOLIS. *Lehrbuch der aramäischen Sprache des babylonischen Talmuds*, Munich, 1910.

- Emanuel MATTSON. *Tālūt ifūmr*. Texte arabe vulgaire transcrit et traduit avec introduction, notes et commentaire (Monde oriental, VI [1912], p. 81-117, 206-231; VIII [1914], p. 16-57, 92-115).
- A. MEILLET. *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, 1921 (contient un chapitre *Sur les caractères du verbe*, p. 175-198).
- *De l'expression du temps* (B. S. L., XX, 2, n° 65, 1917, p. 137-141).
- *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, Paris, 5^e éd., 1922.
- *La phrase nominale en indo-européen* (M. S. L., XIV [1906-1908], p. 1-26).
- Bruno MEISSNER. *Die Keilschrift*, Berlin et Leipzig, 1913.
- *Neuarabische Geschichten aus dem Iraq* (B. A., V, 1, Leipzig, 1903).
- MEÏDOUB BEN KALAFAT. *Choix de fables*, Constantine, 2^e éd., 1900.
- Gerardo MELONI. *Saggi di filologia semitica*, Rome, 1913 : *Alcuni studi sul tempo presso i semiti*, p. 127-150.
- Eugen MITTWOCH. *Abessinische Erzählungen und Fabeln* (M. S. O. S., XIV, Berlin, 1911).
- MOHAMMED 'ABDESSALĀM, répétiteur à l'École des langues orientales. Renseignements verbaux sur l'arabe du Sous (Sud marocain), en 1923.
- C. MONDON-VIDAILHET. *Chronique de Théodoros II*, Roi des rois d'Éthiopie. Texte abyssin, Paris, s. d. [1904].
- *Proverbes abyssins* (J. A., 1904, 2^e vol., p. 487-495).
- *La langue harari et les dialectes éthiopiens du Gouraghé* (extrait du Journal asiatique et de la Revue sémitique), Paris, 1902.
- DAV. HEINR. MÜLLER. *Die Mehri und Soqotri-Sprache* : I, 1902; II, 1905; III, 1907 (Südarabische Expedition, Band IV, VI, VII, Vienne).
- *Das Substantivum verbale* (dans : Orientalische Studien Theodor Nöldeke gewidmet, Giessen, 1906, p. 781-786).
- Werner MUNZINGER. *Vocabulaire de la langue tigré*, annexé à DILLMANN, *Lexicon*.
- C. A. NALLINO. *L'arabo parlato in Egitto*, Milan, 1900.
- Neuaramäische Märchen und andere Text aus Ma'ūla*, hauptsächlich aus der Sammlung E. PRYMS und A. SOGIN'S herausgegeben von G. BERGSTRÄSSER (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, XIII, 2, Leipzig, 1915); traduction, *ibid.*, XIII, 3, 1915.
- Theodor NÖLDEKE. *Die semitischen Sprachen*, Leipzig, 2^e éd., 1899.
- *Beiträge zur semitischen Sprachwissenschaft*, Strasbourg, 1904.

- Theodor NÖLDEKE. *Glossen zu H. Bauer's semitischen Sprachproblemen* (Z. A., XXX [1915-1916], p. 163-170).
- *Beiträge zur Kenntniss der aramäischen Dialekte*. II. Ueber den christlichpalästinischen Dialekt (Z. D. M. G., 22, 1868, p. 443-527).
- *Kurzgefasste syrische Grammatik*, Leipzig, 1880 (la 2^e édition, de 1898, n'a pas été utilisée).
- *Mandäische Grammatik*, Halle, 1875.
- *Texte im aramäischen Dialekt von Ma'lûla* (Z. A., XXXI [1917-1918], p. 203-230).
- *Grammatik der neusyrischen Sprache am Urmia-See und in Kurdistan*, Leipzig, 1868.
- *Zur Grammatik des classischen Arabisch* (Denkschriften der Kais. Ak. der Wiss. in Wien, Phil. hist. Classe, Band XLV, Vienne, 1896).
- *Ueber einem arabischen Dialect* (W. Z. K. M., IX, 1895, p. 1-26 et p. 177-179).
- *Compte rendu de : Hans STUMME, Maltesische Studien*, etc. (Z. D. M. G., 58, 1904, p. 903-920).
- *Z. D. M. G.*, 35. Voir PRYM-SOGIN.
- H. S. NYBERG. *Wortbildung mit Präfixen in den semitischen Sprachen* (Monde oriental, XIV, 1920, p. 177-289).
- J. OESTRUP. *Contes de Damas*, recueillis et traduits avec une introduction et une esquisse de grammaire, Leide, 1897.
- FRANCESCO DA OFFEIO. *Grammatica della lingua tigrâi*, Keren, 1907.
- M. PARISOT. *Le dialecte de Ma'lûla*. Grammaire, vocabulaire et textes (tirage à part de J. A., 1898).
- *Contribution à l'étude du dialecte néosyriaque de Tour-Abdîn* (dans : Actes du XI^e congrès des Orientalistes, Paris, 1897, 4^e section, Paris, 1898).
- Pedro de Alcalá. *Petri Hispani de lingua arabica libri duo*, éd. de Lagarde, Göttingen, 1883.
- PERRUCHON. Voir *Vie de Lalibala*.
- FRANZ PRAETORIUS. *Äthiopische Grammatik*, Karlsruhe, 1886.
- *Beiträge zur äthiopischen Grammatik und Etymologie* (B. A., I, 1888, p. 21-47).
- *Zur aethiopisch-arabischen Grammatik* (Z. D. M. G., 27, 1870, p. 639-644).
- *Grammatik der Tigrînasprache in Abessinien*, Halle, 1871.
- *Ueber zwei Tigrîndialekte* (Z. D. M. G., 28, 1874, p. 437-447).

- FRANZ PRAETORIUS. *Die amharische Sprache*, Halle, 1879.
- *Über die hamitischen Sprachen Ostafrika's* (B. A., II, 1894, p. 312-341).
- FRIEDRICH PROBST. *Arabischer Sprachführer im ägyptischen Dialect*, Giessen, 1892.
- EUGEN PRYM-ALBERT SOGIN. *Der neuaramäische Dialekt des Tür 'Abdin*, Göttingen, 1881 (compte rendu par Th. NÖLDEKE, Z. D. M. G., 35 [1881], p. 218-235).
- H. RECKENDORF. *Die syntaktischen Verhältnisse des Arabischen*, Leide, 1895-1898.
- *Zum Gebrauch des Partizips im Altarabischen* (dans : Orientalische Studien Theodor NÖLDEKE gewidmet, 1906, p. 255-265).
- *Arabische Syntax*, Heidelberg, 1921.
- CARL REINHARDT. *Ein arabischer Dialekt gesprochen in 'Omân und Zanzibar* (Lehrbücher des Seminars für Orientalische Sprachen, XIII, Stuttgart et Berlin, 1894).
- LEO REINISCH. *Die Bilin-Sprache in Nord-Ost-Afrika* (Sph., 99, 2, Vienne, 1883).
- *Die Somali-Sprache*, 3 volumes (Südarabische Expedition, t. I, II et V), 1900-1903.
- A. REYNIER. *Méthode pour l'étude du dialecte maure*, Tunis, 1909.
- J. RHÉTORÉ. *Grammaire de la langue Soureth*, Mossoul, 1912.
- N. RHODOKANAKIS. *Der vulgäraryabische Dialekt im Dofâr (Zfâr)*, Vienne, I, 1908; II, 1911 (Südarabische Expedition, t. VIII et X).
- *Compte rendu de : M. COHEN, Parler arabe des juifs d'Alger* (dans G. G. A., 1914, 1).
- J. ROSENBERG. *Hebräische Conversations-Grammatik*, Vienne, sans date.
- WALTER RÖSSLER. *Nachal und Wâd il Ma'âmil* (M. S. O. S., I [1898], p. 56-90).
- EDUARD SACHAU. *Skizze des Fellichi-Dialekts von Mosul* (Abhandlungen der Akademie, Berlin, 1895).
- SILVESTRE DE SACY. *Grammaire arabe*, 3^e éd., revue par L. Machuel, 2 vol., Tunis, 1904-1905.
- CHRISTIAN SARAUW. *Das altsemitische Tempussystem* (dans : Festschrift Wilhelm THOMSEN, Leipzig, 1912, p. 59-69).
- HANS SCHMIDT und PAUL KAHLE. *Volkserzählungen aus Palästina* gesammelt bei den Bauern von Bir-zet, Göttingen, 1918. — Cet ouvrage n'a pu être utilisé, incomplètement, que vers la fin de la correction des épreuves.
- J. SCHREIBER. *Manuel de la langue tigräi*, Vienne, I, 1887; II, 1893.
- P. SCHRÖDER. *Die phönizische Sprache*, Halle, 1869.
- ALBERT OSWALD SCHULZ. *Über das Imperfekt und Perfekt mit ʔ (ʔ) im Hebräischen*. Dissertation de Königsberg, Kirchhain N. L., 1900.

- J. SELDEN WILLMORE. *The spoken arabic of Egypt*, Londres, 1901.
- KURT SETHE. *Der Nominalsatz im ägyptischen und koptischen*, Leipzig, 1916.
- ADOLF SEGEL. *Laut- und Formenlehre des neuarabischen Dialekts des Tur Abdin, Hanövre*, 1923 (Beiträge zur semitischen Philologie und Linguistik, Heft 2).
- C. SNOUCK HURGRONJE. *Sa'd ès-Suwéni, ein seltsamer wali in Hadhramôt* (Z. A., XXVI, 1912, p. 221-239).
- ALBERT SOCIN. *Divan aus Centralarabien* (édité par Hans Stumme) : I, textes; II, traduction; III, introduction, etc., Leipzig, 1900-1901.
- *Der arabische Dialekt von Mōsul und Mārdin*, Z. D. M. G., 36, 1882, et 37, 1883.
- ALBERT SOCIN-HANS STUMME. *Der arabische Dialekt der Houwāra des Wād Sūs in Marokko* (Ab. Ph., XV, 1), Leipzig, 1894.
- W. SPITTA-BEY. *Grammatik des arabischen Vulgärdialectes von Aegypten*, Leipzig, 1880.
- H. H. SPOER-E. NASRALLAH HADDAD. *Manual of palestinian arabic*, Jérusalem, 1909.
- HERMANN L. STRACK. *Grammatik des Biblischaramäischen*, Leipzig, 4^e éd., 1905.
- HANS STUMME. *Märchen und Gedichte aus der Stadt Tripolis in Nordafrika*, Leipzig, 1898.
- *Grammatik des tunisischen Arabisch*, Leipzig, 1896.
- *Tunisische Märchen und Gedichte*, 2 vol. (texte, traduction), Leipzig, 1893.
- Le synaxaire éthiopien*. I. Le mois de Sanē, éd. et trad. I. Guidi (Patrologia orientalis, I, 5, Paris, s. d. [permis d'imprimer de 1905]).
- III. Les mois de Nahasé et de Paguemén. Éd. I. Guidi: trad. Sylvain Grébaud (Patrologia Orientalis, IX, 4, Paris, s. d.).
- Le Testament en Galilée de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Patrologia orientalis, IX, 3, Paris, sans date (permis d'imprimer, 1912).
- ERNST TRUMPP. *Der Kampf Adams (gegen die Versuchungen des Satans)* [Extrait des Abhandlungen der Bayer. Ak. der Wiss., Munich, 1880].
- ARTHUR UNGNAD. *Babylonisch-Assyrische Grammatik*, Munich, 1906.
- *Babylonische Briefe*, Leipzig, 1914.
- «Haben» im Babylonisch-Assyrischen (Z. A., XXXI, 1917-1918, p. 277-281).
- MICHEL ANTONIO VASSALLI. *Grammatica della lingua maltese*, Malte, 2^e éd., 1827.
- J. VENDRYES. *Le langage*, Paris, 1921.
- Vie de Lalibala*. Texte éthiopien édité et traduit par J. PERRUCHON, Paris, 1892.
- L. DE VITO. *Grammatica elementare della lingua tigrigna*, Rome, 1895.

- L. DE VITO. *Vocabolario della lingua tigrigna*, Rome, 1896.
- K. VOLLERS. *Lehrbuch der aegypto-arabischen Umgangssprache*, Le Caire, 1890.
- C. M. WATSON. *Comparative vocabularies of the languages spoken at Suakin : arabic, hadendou, beni-amer*, Londres, 1888.
- W. WRIGHT. *A grammar of the arabic language*. 3^e éd., revue par W. Roberston SMITH et M. J. DE GOEJE. 2 volumes, Cambridge, 1896-1898.
- A. S. YAHUDA. *Bagdadische Sprichwörter* (dans : *Orientalische Studien Theodor Nöldeke . . . gewidmet . . .*, Giessen, 1906, I, p. 399 et suiv.).
- K. V. ZETTERSTÉEN. *Beiträge zur Geschichte der Mamluken-Sultane*, Leide, 1919.
- Heinrich ZIMMERN. *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen*, Berlin, 1898.
- *Das Verhältnis des assyrischen Permansivs zum semitischen Perfektum und zum ägyptischen Pseudopartizip* (*Z. A.*, V [1890], p. 1-22).

LE SYSTÈME VERBAL SÉMITIQUE

ET

L'EXPRESSION DU TEMPS.

PREMIÈRE PARTIE.

LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU SYSTÈME VERBAL SÉMITIQUE.

PRÉAMBULE.

1. Avant de rechercher quel est le rôle de l'expression du temps dans le verbe des langues sémitiques, il sied de définir aussi bien que possible les éléments du système verbal sémitique.

Par le qualificatif « sémitique » on désignera ici à la fois le plus ancien état auquel permette de remonter la comparaison des langues sémitiques, et l'ensemble des tendances restées vivantes dans le développement des langues sémitiques anciennes. Cette notion est complexe et assez fuyante; mais l'état de la morphologie et de la syntaxe comparées des langues sémitiques n'est pas tel qu'on puisse prétendre définir avec précision le verbe du sémitique commun. On ne saurait le faire d'ailleurs sans tenir compte des rapprochements avec les langues parentes, et ici l'étude est encore bien moins avancée, comme on le verra un peu plus loin.

Dans cette première partie, qui est une introduction, comme dans le reste du travail, seules les formes verbales sont en question. Le but est de

rechercher quelles sont les notions qu'exprime une forme définie ou, inversement, par quelle forme distincte une notion définie est exprimée.

Mais il est bien entendu qu'aucun système verbal ne possède des formes distinctes pour toutes les idées que le verbe peut théoriquement représenter; c'est précisément le choix entre les idées exprimables qui définit le système verbal d'une langue donnée⁽¹⁾.

Les notions dont le système verbal ne tient pas compte peuvent être exprimées par des éléments du lexique en dehors du verbe. Donc, sans une étude complète du vocabulaire des différentes langues sémitiques, il serait imprudent de parler des idées sémitiques sur le temps situé ou sur la durée, etc.

Toutefois, étant donné la grande place que tient le verbe dans le système des langues sémitiques, il n'est pas indifférent, pour connaître les conceptions des gens qui parlent ces langues, de savoir quelles notions ont chez eux une expression verbale définie.

Peut-être, par là, le présent travail sera-t-il un élément utile pour des recherches de linguistique générale d'une part, d'histoire de la logique d'autre part.

En lui-même il est rigoureusement borné à une étude sur l'expression grammaticale du temps, avec les développements annexes qui ont paru strictement nécessaires : tout autre sujet que les formes verbales et leurs emplois sera systématiquement écarté.

2. Les langues sémitiques constituent le rameau oriental du chamito-sémitique⁽²⁾. Il n'est pas impossible qu'elles soient plus proches de l'égyptien que des autres langues dites comme lui chamitiques, c'est-à-dire le libyco-berbère et les langues couchitiques d'Abyssinie; mais ce n'est nullement démontré (Bauer-Leander, p. 9). En tout cas le sémitique est un ensemble bien distinct; il est légitime d'étudier l'évolution de certaines formes au cours de son développement indépendant⁽³⁾.

Les langues sémitiques divergent assez peu; la principale coupure dialectale est celle qui sépare le sémitique oriental du sémitique occidental;

⁽¹⁾ MEILLET, *Linguistique*, p. 175 et suiv.; MEILLET, *Expression du temps*; VENDRYES, *Langage*, p. 116-133, p. 136-161.

⁽²⁾ Marcel COHEN, *Les langues chamito-*

sémitiques; ZIMMERN, *Vergl. Gram.*, p. 5-6 et ailleurs; ERMAN, *Äg. Gram.*, p. 1-3.

⁽³⁾ Détails et bibliographie : NÖLDEKE, *Skizze*; ZIMMERN, *Vergl. Gram.*; *Grundriss. I.*

dans le sémitique occidental on distingue un domaine septentrional et un domaine méridional⁽¹⁾.

SÉMITIQUE ORIENTAL. — L'accadien, langue littéraire des Babyloniens et des Assyriens, est connu par de nombreux textes, échelonnés sur une durée de trois mille ans environ jusqu'aux abords de l'ère chrétienne.

Il apparaît comme peu différent depuis la plus ancienne période jusqu'à la plus récente. Ceci est vrai en particulier pour le verbe : un système d'apparence archaïque s'y est conservé presque immobile. La langue est morte sans qu'une évolution se soit produite ou au moins se soit montrée dans les textes. L'accadien est intéressant pour la description du système verbal du sémitique ancien ; mais il ne fournit rien à l'étude des transformations de ce système.

SÉMITIQUE OCCIDENTAL DU NORD. — Il comprend le cananéen et l'araméen.

Dans le cananéen, le phénicien est attesté seulement par des inscriptions non vocalisées, courtes, monotones (surtout v^e-iv^e siècles av. J.-C.). Il ne fournit pas grand'chose.

Au contraire l'hébreu est bien connu par toute la littérature biblique ; il y a des doutes sur la prononciation des voyelles et certains détails de la prononciation des consonnes pour lesquels on n'a que des notations du vi^e siècle ap. J.-C., postérieures de 1000 ans à la disparition de l'hébreu comme langue parlée de la Palestine ; mais le système morphologique et la syntaxe sont bien connus. Les textes se datent à peu près de mille à cent ans av. J.-C. On ne peut guère plus que pour l'accadien y suivre l'évolution d'une langue parlée : c'est une langue littéraire conservatrice. La

⁽¹⁾ Au cours du livre, les cadres des chapitres étant tracés par des données théoriques, l'examen de détail pour chaque notion a été fait en passant en revue toutes les langues dans l'ordre de l'énumération ci-dessous. Il s'est révélé que cet ordre ne disloquait pas les faits linguistiques. En effet les coupures se font de telle sorte que l'accadien est nettement à part ; l'hébreu et l'araméen ont des tendances et des éléments de

vocabulaire en commun ; l'arabe, le sudarabique et l'éthiopien s'écartent des langues précédentes et sont souvent proches entre eux. Ainsi la répartition dialectale généralement admise, qui a été suivie ici, se trouve fortifiée.

Pour des essais d'autres répartitions dialectales, voir Bauer-Leander, p. 1-9 ; Mayer Lambert, *Grouperment des langues sémitiques*.

morphologie du verbe y présente des traits particuliers qui semblent reposer sur des archaïsmes, et où l'on peut par conséquent chercher des renseignements sur l'état du verbe dans la période du sémitique commun. Certaines traces de transformation se montrent dans quelques-uns des textes les plus récents.

L'hébreu, remplacé sur son ancien territoire comme langue parlée par l'araméen, a un renouveau dans les écrits de l'époque talmudique (premiers siècles de l'ère chrétienne); le système du verbe est alors modifié, par l'abandon de certains archaïsmes, et par des innovations : il est difficile de juger si celles-ci attestent quelque chose de l'évolution que l'hébreu parlé avait subie avant de céder à l'araméen, ou si elles sont entièrement dues à une intrusion de l'araméen, devenu la langue maternelle des lettrés, dans leur langue savante : en tout cas les innovations ressemblent à celles de certains dialectes araméens.

Le moabite, attesté par une seule inscription contemporaine des anciens textes hébreux, en est très proche et est précieux comme confirmation de l'ancien état cananéen.

L'araméen, même en laissant de côté les dialectes connus seulement par des inscriptions, fournit de nombreux sujets d'étude. Sous ses deux formes, araméen occidental et araméen oriental, il a survécu jusqu'à nos jours dans des parlars qui ont échappé aux influences littéraires conservatrices. L'araméen biblique, ancien parler occidental, a un système verbal proche de celui de l'hébreu, quoique moins archaïque; l'araméen talmudique de Palestine, qui le continue, va de pair avec l'hébreu talmudique; l'araméen moderne occidental (qui n'est plus parlé que dans trois villages de l'Antiliban en Syrie) montre la réalisation de tendances qui agissaient à l'époque talmudique. De même, à l'Est, le syriaque littéraire d'Edesse, l'araméen talmudique de Babylone, les textes mandéens attestent un certain stade de l'évolution entre le III^e et le X^e siècle ap. J.-C.; le résultat de cette évolution, poursuivie dans les mêmes voies jusqu'à une transformation presque complète du système sémitique ancien, s'observe dans les dialectes modernes de la région montagneuse où le Tigre prend naissance. On peut donc sur ce domaine envisager une histoire assez prolongée, sinon continue.

SÉMITIQUE OCCIDENTAL DU SUD. — Il se divise en trois domaines : arabe, sudarabique, éthiopien.

Il y a lieu de négliger provisoirement, pour les études d'emploi des formes, les inscriptions non vocalisées du Nord de l'Arabie qui sont antérieures à l'extension de l'arabe proprement dit.

L'arabe littéraire apparaît au *vi*^e siècle après J.-C., greffé sur des dialectes bédouins très conservateurs; codifié par les grammairiens dès le *viii*^e siècle, il a conservé jusqu'à nos jours l'aspect en grande partie archaïque de sa morphologie. De subtiles règles d'emploi des formes verbales y représentent peut-être en partie des usages stylistiques dont le sémitique ancien n'est pas responsable; à coup sûr le besoin, propre à de nombreuses langues littéraires, d'allonger et de compliquer la phrase et d'y mettre en relief certains mots par des procédés spéciaux a favorisé des créations originales.

Il n'est pas possible de faire l'histoire continue du développement de l'arabe entre le *vi*^e et le *xix*^e siècle. La langue parlée a très peu influencé la langue écrite; les documents écrits de divers parlers locaux sont extrêmement rares et ne donnent que des points de repère isolés.

Un certain nombre de parlers modernes ont été bien décrits au *xix*^e et au *xx*^e siècles; à vrai dire les formes sont mieux connues que leur emploi. Toutefois un assez grand nombre de textes notés par les savants européens permettent certaines études de syntaxe. Dans l'ensemble les parlers arabes modernes ont en commun des simplifications identiques de la grammaire ancienne, surtout à cause de l'abrégement général des finales; mais les faits relatifs à l'usage des formes verbales, et surtout les innovations, sont très variés suivant les lieux : aussi faut-il s'efforcer de passer en revue pour chaque question tous les parlers les mieux connus.

Le terme « sudarabique » désigne des parlers de l'Arabie méridionale qui sont proches de l'arabe, mais en diffèrent nettement, à peu près comme l'araméen ancien diffère de l'hébreu. C'est pourquoi un terme tel que « arabe méridional » en français ou « südarabisch » en allemand est à éviter comme pouvant prêter à confusion.

Le sudarabique ancien est connu par de nombreuses inscriptions, environ du *viii*^e siècle av. J.-C. au *vi*^e siècle ap. J.-C. L'absence de vocalisation ne permet pas d'en connaître la morphologie dans tous ses détails. Certains faits y confirment l'ancienneté du système verbal de l'hébreu.

Les restes de parlars sudarabiques modernes ne sont étudiés que depuis le début du xx^e siècle; ils ont quelques traits particuliers intéressants, peu d'innovations dans l'ensemble.

Le groupe éthiopien, détaché du sudarabique dans les derniers siècles avant l'ère chrétienne, s'est développé sur le domaine des langues couchitiques dont il a subi assez fortement l'influence.

L'éthiopien ancien ou guèze est représenté d'abord par quelques inscriptions, presque toutes du iv^e siècle ap. J.-C., ensuite par une abondante littérature chrétienne. Celle-ci n'a été écrite sur le domaine où le guèze était parlé que jusqu'au x^e siècle environ et aucun manuscrit de cette période n'a été retrouvé. Elle s'est développée ensuite à partir du xiii^e siècle en domaine amharique, où le guèze s'est trouvé employé comme langue religieuse et savante, et elle s'est augmentée jusqu'à nos jours. L'éthiopien littéraire est une langue de traduction : son plus ancien monument est la Bible traduite du grec, sans doute au v^e siècle; à partir du xiii^e siècle les traductions de l'arabe abondent. Le guèze a un caractère artificiel assez marqué; certains faits semblent marquer des influences étrangères sur la syntaxe.

Les langues parlées de l'Abyssinie sont à peu près sans histoire, et connues presque toutes seulement au xix^e siècle.

Le tigrigna est parlé vers le Nord de la région abyssine sur le domaine ancien du guèze, dont il est une forme évoluée. Il a beaucoup innové dans le système verbal.

Le tigré, parlé plus au Nord encore, représente un ancien langage proche du guèze, plus conservateur par certains traits : langue de gens restés à l'écart de l'influence littéraire, il apparaît comme assez archaïque.

L'amharique, parlé au Sud du tigrigna, est depuis le xiii^e siècle la langue du gouvernement de l'Abyssinie; il paraît issu d'un parler nettement distinct du guèze. Quelques documents, à partir du xiv^e siècle, permettent d'en connaître une forme un peu différente de l'état moderne. Les innovations de l'amharique sont en général parallèles à celles du tigrigna, bien que les éléments d'expression soient différents.

Les parlars méridionaux, harari et gouragué, malheureusement encore mal connus, montrent des innovations analogues à celles de l'amharique, auquel ils se rattachent peut-être dès l'origine.

En résumé, pour l'étude du système verbal sémitique, on dispose de plusieurs langues littéraires : accadien, hébreu, araméen biblique, syriaque, arabe, guèze, qui présentent divers aspects du type sémitique ancien. Divers langages modernes : quelques parlers araméens, de nombreux parlers arabes, des restes de parlers sudarabiques, les langues sémitiques de la région abyssine, permettent de voir ce qu'est devenu le sémitique après de nombreux siècles d'évolution sur différents domaines et d'étudier jusqu'à quel point le système verbal ancien a subsisté ou a cédé à des innovations.

CHAPITRE PREMIER.

LES THÈMES VERBAUX.

3. La principale richesse du verbe sémitique est une grande abondance de thèmes pour chaque racine; ces thèmes sont distingués par des modifications internes de la racine ou par l'adjonction de préfixes. Les deux procédés peuvent se cumuler, et deux préfixes peuvent s'additionner.

Les valeurs des thèmes ainsi constitués sont variées. Ils peuvent exprimer le rôle du sujet par rapport au procès (actif, passif, réfléchi, causatif, factitif, etc.) ou un mode du procès (par exemple l'intensité, la répétition).

La liste des thèmes varie pour chaque langue; dans chacune des langues, chaque racine n'a qu'un certain nombre de thèmes usités.

Soit une racine arabe *qt* « tuer »; le dictionnaire fournit les thèmes suivants (cités, suivant l'habitude sémitique, à la 3^e personne masculin singulier du parfait) :

forme simple active *qatala* « tuer », avec un passif *qatila* « être tué »;
intensif *qattala* « tuer net »;
conatif *qātala* « chercher à tuer, combattre »;
causatif *'aqatala* « faire tuer »; avec un passif *'uqtila* « subir la mort »;
réfléchi (*i*)*nqatala*, avec valeur de passif « être tué »;
réfléchi (*i*)*qtatala* « se livrer au combat », avec une forme passive (*u*)*qtu-tila* « dépérir (d'amour, etc.) »⁽¹⁾;
désidératif (*i*)*staqtala* « chercher à se faire tuer »;

⁽¹⁾ Dans cette forme, le préfixe *-t-* est devenu infixé.

réfléchi de la forme intensive *taqattala* «se tuer (à faire quelque chose)»;

réciproque (réfléchi de conatif) *taqātala* «combattre les uns contre les autres».

Il est hors du sujet du présent livre d'insister sur ces thèmes verbaux. Chacun est muni des mêmes formes, soit conjuguées avec des désinences personnelles, soit nominales, que l'on appelle généralement temps ou modes, et qui en sont dérivées au moyen d'alternances vocaliques, de préfixes et de suffixes. C'est de ces formes qu'il sera question dans la suite.

Mais il y sera exposé qu'elles sont en petit nombre dans les langues connues historiquement, et que leur nombre était sans doute encore moindre en sémitique commun.

Cette pauvreté paraîtra moins étonnante si l'on songe que tout système linguistique, soit en phonétique soit en morphologie, semble ne pas dépasser facilement un certain degré de complication. Il est donc essentiel de penser à l'abondance des thèmes verbaux sémitiques quand on étudie les quelques formes qui en constituent proprement la conjugaison.

CHAPITRE II.

L'ACCOMPLI ET L'INACCOMPLI.

4. L'habitude est de classer les formes verbales d'un thème donné suivant les catégories de mode, de temps ou d'aspect. Il est assez rare, pour ne pas dire plus, que ces catégories soient entièrement distinctes dans un système verbal, de telle sorte que chaque forme verbale n'ait qu'un usage soit entièrement modal, soit entièrement temporel, etc.⁽¹⁾

Dans les langues sémitiques en général, les formes conjuguées sont peu nombreuses; assez fréquemment elles ont plus d'un emploi. Il faut essayer de distinguer l'essentiel dans cette relative confusion.

Or deux oppositions ressortent avec netteté.

La première consiste en ceci : il y a d'une part des formes qui expriment un commandement ou une impulsion (impératif, jussif), d'autre part des formes destinées surtout à l'énonciation (soit dans une proposition indépendante, soit dans celles des propositions subordonnées qui se construisent comme les propositions indépendantes) : ces dernières formes constituent ce qu'on peut appeler dans l'ensemble le système de l'indicatif⁽²⁾.

La seconde opposition est intérieure au système de l'indicatif. Il s'y rencontre deux formes qu'on dénomme en général, d'une manière impropre, des temps; ces formes servent à distinguer deux aspects de l'action, qui sont l'accompli et l'inaccompli.

L'opposition accompli-inaccompli est l'objet essentiel du présent chapitre. Les usages accessoires des formes qui expriment cette opposition seront en outre examinés brièvement.

⁽¹⁾ Ainsi le subjonctif en latin ou en français a des usages multiples.

⁽²⁾ L'opposition entre impératif-jussif et

indicatif, avec certaines notions intermédiaires, sera traitée au chapitre IV.

5. Dans toutes les langues sémitiques anciennes, les deux formes verbales essentielles de l'indicatif, pour chaque thème, sont ce qu'on appelle généralement le parfait et l'imparfait⁽¹⁾. En sémitique oriental ces deux formes se distinguent seulement par la vocalisation du radical. En sémitique occidental l'opposition est plus visible parce qu'elle se marque dans la flexion : en effet le parfait n'a que des suffixes, tandis que l'imparfait exprime les différences de personne par des désinences préfixées, et seulement les distinctions de genre et de nombre par des suffixes. La situation est toutefois un peu plus compliquée par endroits, à cause de certains échanges des deux formes dans une proposition coordonnée avec une proposition précédente.

Dans le tableau qui suit, les langues principales et bien connues sont seules citées. La personne choisie est la 2^e personne masculin singulier qui a des désinences bien distinctes. Les racines utilisées sont *kšd* « conquérir », *qtl* et *qtl* « tuer ».

	ACCADIEN (2).	HÉBREU.	ARAMÉEN BIBLIQUE.	ARABE CLASSIQUE.	ÉTHIOPIEN ANCIEN.
Imparfait	<i>takaš(š)ad.</i>	<i>tiqtol</i> (avec « et » : <i>waqātaltā</i>).	<i>tiqtul.</i>	<i>'taqtulu.</i>	<i>taqattal.</i>
Parfait	<i>taktud.</i>	<i>qātaltā</i> (avec « et » : <i>wattiqtol</i>).	<i>qoqtaltā.</i>	<i>qatalta.</i>	<i>qatalka.</i>

6. Il est essentiel de bien définir la valeur principale de l'opposition entre le parfait et l'imparfait sémitiques.

La doctrine qui est actuellement admise par la majorité des sémitisants

⁽¹⁾ Ces termes sont pris ici exclusivement dans le sens défini au paragraphe 6, et non au sens qui est habituel dans les grammaires du français ou des langues anciennes; pour les équivalents du « parfait » grec, voir III^e partie, chap. II, et pour ceux de l'im-

parfait » français, III^e partie, chap. IV; pour le terme « aoriste », voir p. 53, note.

⁽²⁾ Ce tableau n'est suffisant, pour l'accadien, qu'en ce qui concerne les procès considérés en dehors de l'idée de durée (voir à l'index les références sur le permansif).

est celle du caractère non temporel de cette opposition. Cette doctrine est suivie ici d'autant plus résolument que l'enquête sur l'expression du temps dans le verbe sémitique a révélé le caractère fragmentaire et secondaire de cette expression. L'idée directrice du présent chapitre est donc que l'opposition formelle du parfait et de l'imparfait correspond dans l'ensemble au contraste de deux états ou aspects du procès considéré en lui-même.

Le terme d'« aspect » employé ici ne doit pas induire à confondre l'opposition des deux formes sémitiques avec l'opposition d'un aspect perfectif ou momentané et d'un aspect imperfectif ou duratif : celle-ci est essentielle dans le système des langues slaves, qu'elle domine entièrement, en y provoquant un doublement de tous les verbes⁽¹⁾; elle est importante dans bien d'autres langues encore. Le fait commun aux faits slaves, etc., d'une part, aux faits sémitiques d'autre part, est que dans les deux cas le verbe distingue dans le procès des caractères qui sont indépendants du sujet parlant; c'est ce qui justifie l'usage du terme commun « aspect ». Au contraire la notion de temps proprement dit a un caractère subjectif, comme il sera exposé ci-dessous. Ceci dit, pour ne pas mélanger deux systèmes très différents et dont l'un n'explique pas l'autre, il ne sera fait aucune comparaison dans tout l'exposé entre le sémitique et le slave⁽²⁾.

Le parfait exprime généralement l'achèvement du procès à un moment quelconque du temps; c'est ce qui est appelé ici la notion d'accompli. L'imparfait exprime généralement le non-achèvement d'un procès, plus brièvement l'inaccompli, ceci quel que soit le moment du temps. (Voir les exemples ci-dessous.)

Ainsi, en simplifiant les faits à l'extrême, c'est à peu près comme si le français n'avait qu'une seule forme pour tous ses temps accomplis : « j'ai fait, j'avais fait, j'eus fait, j'aurai fait » et une autre pour tous les temps qui supposent un déroulement non achevé du procès : « je faisais, je fais, je ferai ». C'est une opposition similaire à celle du thème de l'« infectum » et de celui du « perfectum » en latin, voir Meillet, *Linguistique*, p. 185 (seulement le latin a trois temps de chaque thème, et le détail des emplois est différent). Il est bien entendu que ces rapprochements schématiques ne

(1) Ainsi *pasti* « tomber », *padati* « être en train de tomber », d'après MEILLET, *Linguistique*, p. 184.

(2) Voir MEILLET, *Linguistique*, p. 183 et suiv.; VENDRYES, *Langage*, p. 117 et suiv., et surtout p. 129-131, avec bibliographie.

sont donnés qu'à titre d'indication, pour faire concevoir la distinction sémitique à des lecteurs habitués aux langues européennes; il ne faut pas poursuivre la comparaison dans le détail. Un point important est que l'inaccompli ne doit pas être pris pour un duratif, quoiqu'il exprime souvent la description; par exemple, l'inaccompli en fonction occasionnelle de présent est « je fais », non « je suis en train de faire ».

La distinction des deux formes sémitiques est au total objective et concrète, et porte sur le procès, lequel est extérieur au sujet parlant⁽¹⁾.

Le sémitique présente donc une situation opposée à celle des langues de l'Europe occidentale moderne, où le verbe est muni de formes qui expriment différents moments du temps, et surtout l'opposition entre ce qui est passé et ce qui n'est pas passé. Une notion temporelle de cette sorte est subjective : elle n'a de sens que pour le sujet parlant qui conçoit le temps d'une manière abstraite, comme une ligne idéale, et y trace des divisions par rapport à lui-même : ce qui est derrière lui (au moment où il parle), le passé; ce qui est devant lui à ce moment précis, le présent; ce qui est en avant de lui, l'avenir. Le temps ainsi conçu peut être appelé spatial, subjectif, abstrait; en tant que notion se reflétant dans l'emploi de certaines formes verbales, il sera ici constamment nommé « temps situé ».

La différence entre la conception sémitique et la conception qu'on peut appeler brièvement européenne a échappé longtemps à l'attention des savants; il reste difficile de l'exprimer, à cause de son existence même, puisque, chaque fois qu'il y a traduction d'une langue d'un système dans une langue du système opposé, il se fait inévitablement une transposition. Les exemples du présent travail n'échapperont pas à cette nécessité; des parfaits et des imparfaits du sémitique doivent être traduits tant bien que mal par des formes temporelles du français.

Cependant il est assez facile d'observer la différence des systèmes.

⁽¹⁾ La conception non temporelle de l'opposition parfait-imparfait a été énoncée pour le sémitique en général par Fleischer en 1864, développée pour l'hébreu par DRIVER, *Hebrew tenses* en 1874, pour l'arabe par RECKENDORF, *Synt. Verhältnisse*, 1895. Une

opposition sérieuse a été faite par KÖNIG, *Syntax*, chap. 7, p. 40 et suiv. (notamment § 166, p. 66) et *Z. D. M. G.*, 65, p. 717 et par BAUER, *Tempora*, p. 49 et suiv., où est donnée une bibliographie de la question.

En effet, un Européen qui apprend une langue sémitique s'aperçoit très vite de la difficulté qu'on éprouve à faire correspondre ce qu'on appelle les « temps » sémitiques avec les « temps » de nos grammaires. Si dans bien des cas, comme on le verra par la suite, le parfait correspond à un passé avec une exactitude suffisante, il est visible même au cours d'une observation superficielle que l'imparfait ne correspond pas seulement suivant les cas au présent ou au futur, ou à un présent-futur, mais que son rôle comme équivalent de certains de nos passés est important.

Inversement un homme de langue sémitique apprenant par l'usage une langue européenne ne s'habitue pas immédiatement à l'usage des temps et on peut observer au cours de l'acquisition des confusions frappantes. (Le cas d'une acquisition au moyen d'un enseignement systématique administré par un maître prévenu de la difficulté doit, bien entendu, être mis à part.)

Dans ce livre même, en réunissant des faits étudiés à différents endroits, on apercevra la discordance essentielle des emplois de formes verbales en sémitique et en français. Ainsi, dans la troisième partie on verra le parfait figurer non seulement aux chapitres sur le passé, mais aussi aux chapitres sur le présent, le futur et le futur antérieur; de même pour l'imparfait, dont il est question à presque tous les chapitres. Dans la suite de cette première partie elle-même, des usages divers de ces deux formes, notamment ceux qui répondent à des modes de nos grammaires, révéleront aussi l'essence non temporelle des deux formes sémitiques.

Des exemples ont été insérés ici pour mettre en évidence le fait essentiel, à savoir que le parfait et l'imparfait sémitiques, dans leurs emplois les plus normaux, doivent être rendus par différents temps de l'indicatif français (ou grec) suivant les phrases. On pourra y remarquer comment le parfait, quel que soit le moment du temps où se situe le procès, exprime un procès achevé et inversement comment l'imparfait exprime un procès encore en cours d'accomplissement.

Hébreu. — Josué, 1, 3 : *kol maqo(w)m 'äšer tid'rok^h kap^h rag^hlak^hem bo(w) lak^hem not^hatti(y)w ka'äšer dibbarti(y) 'el moše(h)* « tout (1) endroit (2) où (3-7) marchera (4) (imparfait) la plante (5) de vos pieds (6) à vous je le donnerai (parfait)⁽¹⁾, comme je [l']ai dit (parfait) à Moïse ».

⁽¹⁾ Il faudrait traduire « je vous l'ai assis dès maintenant », si le parfait correspondait forcément à un passé du français; mais il n'en est rien; voir § 127 et 151.

Traduction grecque des *Septante*, édition Swete, Cambridge, 1901 :
πᾶς ὁ τόπος ἐφ' ἃν ἂν ἐπιβῆτε⁽¹⁾ *τῷ ἴχνει τῶν ποδῶν ὑμῶν, ὑμῶν δῶσω αὐτόν, ἐν τρέπον εἶρηκα τῷ Μωυσῆ.*

1 Rois, 5, 8 : *wahassô'ori(y)m wahatteb'ên lassu(w)si(y)m walârah'êš yâb'i'u(w) el hammâgo(w)m 'âšer yihye(h) ššâm 'i(y)š kômîšpâto(w)* « et Forge et la paille pour les chevaux [ordinaires] et pour les chevaux de char, ils (les préposés) [en], faisaient venir (imparfait) à l'endroit où il (Salomon) était (imparfait), chacun suivant sa fonction ».

Septante, 3 Rois, 4, 21 : *καὶ τὰς κριθὰς καὶ τὸ ἄχυρον τοῖς ἵπποις καὶ τοῖς ἄρμασιν ἦρον εἰς τὸν τόπον οὗ ἂν ἦ*⁽¹⁾ *ὁ βασιλεὺς, ἕκαστος κατὰ τὴν σύνταξιν αὐτοῦ.*

Arabe. — Coran, sourate 13, verset 23 : *ğannātu 'adnin yadhulūnahā wa-man ṣalaḥa min... 'azwāğihum* « Les jardins d'Eden, ils y entreront (imparfait) et [aussi] qui a été juste (parfait) parmi... leurs épouses » (le parfait exprime ici l'éventualité, voir § 7 et p. 119 note).

Guéze. — Notice du *Synaxaire* sur Takla Hāymānōt, dans Dillmann, *Chrest. Aeth.*, p. 36 bas : *wa'əmzə zamāhrakalā sōba yorak'əb 'anəsta lāḥyāta yərēssoy(y)ən 'əqūbātihū* « et dans ce qu'il avait razié (parfait) lorsqu'il trouvait (imparfait) des femmes belles, il les prenait (imparfait) comme ses concubines ».

7. Il importe de noter ici un fait qui sera ensuite, autant que possible, tenu à l'écart de cette étude consacrée au temps : c'est presque uniquement par le moyen du parfait et de l'imparfait avec ou sans conjonctions, que le sémitique exprime les idées d'éventualité et de condition. Or, si on veut comparer cette situation à celle de quelques langues européennes, on voit qu'en français le conditionnel a une série de formes spéciales, auxquelles s'adjoignent d'ailleurs certains emplois des formes de l'indicatif; en latin, l'expression de l'hypothèse est du ressort de l'indicatif et du subjonctif;

⁽¹⁾ Le traducteur grec a senti et rendu par le subjonctif avec *ἂν* une nuance d'éventuel dans des propositions relatives où l'hébreu a un imparfait; comme le grec n'a ni passé ni futur du subjonctif, il ne peut rien offrir

ici qui réponde aux temps français. Dans les deux passages l'emploi du subjonctif avec *ἂν* met en valeur le fait que l'imparfait hébreu n'est proprement ni un futur ni un descriptif passé.

en grec ancien, de l'indicatif, de l'optatif, du subjonctif : au total, c'est une question de mode.

Le fait que le parfait et l'imparfait du sémitique servent à l'hypothèse en même temps qu'à l'énonciation simple, montre une fois de plus combien ces formes sont loin de correspondre à des temps de l'indicatif du français (voir l'observation de la note 1, p. 15).

L'emploi du parfait et de l'imparfait dans les deux propositions d'une même phrase s'observe dans l'exemple arabe suivant, Coran, 7, 98, cité dans Wright, *Ar. Gr.*, II, § 4 c : *law našā'u 'aṣabnāhum bidunūbihim* « si nous voulions (imparfait) nous les frapperions (parfait) pour leurs péchés ».

Ce fait une fois exposé ici, il n'en sera question qu'en cas de nécessité, pour éviter des confusions dans l'exposé de la III^e partie⁽¹⁾.

8. L'opposition entre l'accompli et l'inaccompli, qui est nette d'une manière générale, malgré certains chevauchements d'emplois, dans toutes les langues sémitiques anciennes, est le point de départ essentiel d'une recherche sur l'emploi des formes verbales dans l'évolution du groupe sémitique. Il n'est pas inutile d'essayer, par la méthode comparative, de remonter plus loin dans le passé et de chercher à reconnaître si cette opposition est ancienne. La comparaison peut porter d'abord sur les langues sémitiques, de manière à tenter de reconstituer l'état du sémitique commun; il sera intéressant ensuite de chercher si les groupes parents au sémitique peuvent confirmer cet essai de reconstitution.

Or la comparaison des formes de l'imparfait et du parfait dans les langues sémitiques, telles qu'elles résultent du tableau de la page 11, et une étude comparative des langues chamitiques (voir § 9) aboutissent à une constatation importante : une forme est commune à presque toutes les langues et elle seule peut être attribuée sûrement au sémitique commun (et sans doute au chamito-sémitique), c'est la forme d'imparfait.

Le fait notable qui vient d'être exposé incite à faire l'hypothèse suivante : le sémitique commun, au lieu de deux formes, n'en avait qu'une, à désinences personnelles préfixées, dépourvue de la distinction entre

⁽¹⁾ Une autre notion qui est relative en grande partie à l'emploi du parfait et de l'imparfait, mais demandait un certain déve-

loppement, a constitué le sujet d'un chapitre spécial (Expression du fait général, chap. III).

accompli et inaccompli. La différenciation des deux formes s'est faite secondairement, de manière indépendante et différente dans les deux dialectes du sémitique commun qui sont devenus, l'un le sémitique oriental, l'autre le sémitique occidental.

Cette hypothèse permet d'expliquer les faits qui suivent :

1° Les deux dialectes du sémitique expriment de manière très différente l'opposition accompli-inaccompli : le parfait du sémitique oriental est à préfixes, alors que celui du sémitique occidental est à suffixes; de plus il n'a qu'une voyelle interne du radical, comme l'imparfait occidental et au contraire du parfait occidental qui a deux voyelles : le parfait *takšud* est semblable pour la forme à l'imparfait *taqtul(u)* (voir tableau p. 11, et, pour la vocalisation, § 12, p. 32). En outre, l'usage du parfait n'est pas exactement le même sur les deux domaines (voir références à l'index).

2° En sémitique occidental, l'emploi des formes est loin de répondre à la distinction tranchée de l'accompli et de l'inaccompli qui a été exposée au paragraphe 6.

La forme d'imparfait sert assez souvent à l'expression de l'accompli.

En hébreu biblique et en moabite, l'imparfait après la conjonction *wa-* « et » (sous sa forme ordinaire dans la plupart des verbes, sous sa forme la plus courte dans certains thèmes qui se prêtent à la distinction d'une forme longue et d'une forme brève) sert à exprimer l'accompli, au lieu du parfait; des emplois analogues se rencontrent après certaines autres particules et aussi sans conditions d'entourage dans des textes poétiques (Bauer, *Tempora*, p. 27-28; Driver, *Tenses*, chap. VI; König, *Syntax*, chap. 33; Bauer-Leander, § 36, p. 274; exemples plus loin à la III^e partie, § 76 et 93).

En arabe classique la forme courte de l'imparfait est employée avec sens d'accompli après certaines négations et conjonctions, ainsi : *lam yaqtul* « il n'a pas tué » (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 12-13). De plus la forme longue (à finale -u) est quelquefois employée au lieu du parfait après une conjonction de coordination (Nöldeke, *Zur Gram.*, p. 68; Reckendorf, *Syntax*, § 167, 3, p. 333 bas; ci-dessous § 114). Elle se rencontre aussi, dans de rares exemples, avec valeur de passé momentané, sans que cet emploi dépende de la jonction avec une particule déterminée (voir III^e partie, § 114). Cet emploi est plus fréquent dans certains dialectes modernes, voir § 116 et 118.

En sudarabique ancien on rencontre des exemples d'imparfait avec *wa-* coordonnés à un parfait, avec, semble-t-il, le sens de passé momentané, ceci seulement dans des propositions subordonnées temporelles et les deux verbes étant séparés par d'autres mots (Hommel, *Sūdar. Chrest.*, § 42, p. 27-28; König, *Zeitschr. Altest. Wiss.*, 19, p. 259). En sudarabique moderne on rencontre parfois l'imparfait, même non précédé de *wa-*, comme expression du passé momentané, voir III^e partie, § 76.

Il y a donc pour l'imparfait, à époque historique, diverses survivances d'un état ancien d'indistinction entre l'accompli et l'inaccompli⁽¹⁾.

En dehors de la forme verbale unique pour l'énoncé du procès sans considération de durée, il semble que les deux dialectes anciens du sémitique aient eu chacun une forme descriptive destinée à exprimer un procès durable. Ces formes consistaient en une forme nominale de chaque thème verbal, suivie de pronoms plus ou moins agglutinés; mais le détail de la forme était différent dans l'un et l'autre dialecte ancien.

Au cours de toute son histoire le sémitique oriental possède à côté du couple parfait-imparfait une forme durative, le permansif; elle est constituée comme il vient d'être dit, mais avec insertion d'un *-ā-* après le radical, type *kašdātu* « tu conquiers », voir § 18.

En sémitique occidental, à période historique, il n'y a rien de tel dans le système du verbe; mais il est permis de croire, et c'est le complément indispensable de l'hypothèse développée ici, que le parfait à suffixes, avant d'être un accompli, a été un duratif analogue au permansif accadien⁽²⁾.

Des éléments de preuve sont les faits suivants : la valeur primitive sup-

⁽¹⁾ Il n'a été tenu compte dans le développement ci-dessus, comme partout ailleurs dans la description tentée ici, que du thème simple des verbes. Mais une étude complète devrait tenir compte des thèmes dérivés. Ainsi il est intéressant de noter qu'en accadien *iktasad* est également parfait et imparfait de réfléchi.

L'exposé a été fait ici en supposant qu'il n'y avait pas anciennement de différence de thème entre l'imparfait indicatif et le jussif (voir § 12). Une autre conception consiste à admettre une différence entre les deux

modes; dans cette hypothèse, on est amené à réunir au jussif l'imparfait court dont il a été question ci-dessus (ainsi SARAW, *Tempus-system*); même, si on s'attache à l'accentuation particulière de l'imparfait avec *wa-* en hébreu massorétique, on en arrive à poser trois formes anciennes : un imparfait simple, un imparfait avec *wa-*, un jussif (voir Mayer LAMBERT, *Vav conversif*).

⁽²⁾ Pour des développements de formes d'origine nominale en formes verbales, duratives et non duratives, à époque historique, voir ci-dessous chap. v.

posée de la forme à suffixes a subsisté en hébreu biblique quand elle est immédiatement précédée de la forme brève *wə-* de la conjonction « et »; dans cet emploi le parfait a en effet toujours la valeur d'inaccompli, et équivaut en réalité à une forme descriptive (Driver, *Tenses*, chap. viii)⁽¹⁾; un cas isolé semble montrer le même fait en phénicien (Bauer-Leander, p. 35, note); la même construction se retrouve aussi en sudarabique ancien (Hommel, *Südar. Chrest.*, § 42).

En arabe, la langue du Coran a conservé le même usage, surtout dans des descriptions du Jugement dernier où le parfait après une particule de coordination continue un imparfait (Bauer, *Tempora*, p. 43, avec références; *Grundriss*, II, § 78, p. 154 bas; Reckendorf, *Syntax*, § 167. 3; exemple en dehors de ce cas, Coran, Sourate 7, 169).

Enfin, en hébreu, dans les prophéties poétiques, le parfait peut s'employer au milieu d'imparfaits même sans être accompagné de *wə-*, voir Gesenius-Kautzsch, § 106, p. 323, Driver, *Tenses*, § 14, Bauer, *Tempora*, p. 34-35; ainsi Esaïe, 8, 23 : *wəhā'ahāro(w)n hik'bi(y)l' derek' hayyām* « et le dernier [temps] rendra glorieux (parfait) le chemin de la mer ».

Il faut probablement joindre à ces emplois une partie des exemples poétiques que Driver, *Tenses*, § 12, cite comme exprimant un fait général (voir ci-dessous, p. 29) et qui n'ont pas vraiment ce caractère, ainsi Psaumes 33, 13 : *missāmāyīm hibbi(y)l' yhw'h rā'ā(h) et' kol' bāne(y) hā'ādām* « Dieu (3) regarde (2) (parfait) du haut des cieux (1), il voit (parfait) tous les fils d'Adam ».

Tous ces emplois sont considérés ici comme étant des archaïsmes. Mais, malgré Bauer, *Tempora*, p. 33-34 et p. 43, on évitera dans le présent ouvrage d'expliquer de la même manière des emplois du parfait comme présent ou comme futur qui sont particuliers à des verbes de certains sens (§ 127 et § 151) ou des emplois de la même forme qui ont une valeur modale (§ 7, § 12, sous Arabe classique, § 151).

Il résulte de tout ce qui précède qu'on peut concevoir un moment où le sémitique n'aurait eu à chaque thème qu'une forme exprimant le procès dans la sphère de l'indicatif sans considération de durée. Cette simpli-

(1) Voir d'autres appréciations de ces emplois dans Mayer LAMBERT, *Vau conversif*, et

SCHULZ, *Imperfekt und Perfekt*; voir aussi la discussion de BAUER, *Tempora*, p. 29.

cité, qui paraît à première vue excessive, se tempère, si on admet que l'existence d'une forme verbale durative est contemporaine de l'usage de cette forme unique pour le procès non duratif. Pour qui serait tenté de trouver néanmoins le système ainsi défini étonnamment pauvre, il y a lieu de rappeler que la richesse du verbe sémitique consiste surtout dans l'abondance des thèmes (chap. 1^{er}). Enfin rien n'empêche d'admettre que la simplicité à laquelle les faits attestés invitent à remonter peut avoir été l'ultime développement d'un état plus compliqué qui échappe à nos investigations actuelles (pour les conclusions provisoires qu'on peut tirer de l'étude du chamito-sémitique, voir § 9).

Reste à voir comment il est possible de concevoir le passage de l'état préhistorique supposé à l'état historiquement attesté.

La force motrice de l'évolution serait la tendance à distinguer, indépendamment de la notion de durée, l'aspect accompli et l'aspect inaccompli du procès.

Cette tendance, nouvellement apparue à une époque donnée, aurait conduit la langue à modeler pour elle les éléments dont elle disposait. Mais, comme il arrive dans ces sortes d'évolutions, des tournures archaïques ont subsisté en dépit de la logique du nouveau système et elles peuvent nous servir à démasquer en partie l'état antérieur.

En sémitique oriental, la forme à préfixes s'est scindée secondairement en deux formes qui sont distinguées par la vocalisation et sans doute partiellement (au thème simple) par un renforcement de la seconde consonne radicale (ainsi *iksūd*, parfait, s'opposant à *ikas(š)ad*, imparfait). La forme durative a alors coexisté à deux formes non duratives.

En sémitique occidental, la forme à préfixes s'est restreinte, plus ou moins tôt et plus ou moins complètement suivant les langues, à l'emploi comme inaccompli.

Par endroits, des créations nouvelles ou au moins des spécialisations de certaines vocalisations ont servi à marquer nettement des différences modales. Ainsi l'indicatif est caractérisé en arabe par un *-u* final (*yaqtulu*), en éthiopien par un *a* de la première syllabe radicale (*yaqattal* ou *yaqatal* suivant les langues); voir en outre § 12, p. 32.

A côté de la forme à préfixes servant d'inaccompli, une forme durative

à suffixes, caractérisée par la présence de deux voyelles dans le radical, en est venue à servir d'accompli : c'est le parfait sémitique occidental. La forme ainsi captée au profit de l'opposition accompli-inaccompli a laissé vide, dans les langues occidentales anciennes, la place de l'expression verbale de la durée.

Comment concevoir ce transfert de la durée à l'accompli ? L'histoire du sémitique montre deux voies possibles. La forme durative de l'accadien sert souvent à exprimer un procès envisagé dans son résultat (voir § 81); il est facile de passer de la notion de résultatif à celle d'accompli. D'autre part une forme durative, en tant qu'élément descriptif, sert souvent au récit d'événements passés; ainsi il sera parlé plus loin (chap. v) d'emplois de participes pour le récit historique; du récit d'événements échus à la notion d'accompli en général le passage est concevable⁽¹⁾.

9. Les différents groupes chamitiques présentent des faits inégalement clairs, attestant, plus encore que les dialectes sémitiques, des développements distincts.

a. La grammaire du libyco-berbère est connue seulement par les dialectes modernes qui, à la comparaison, se révèlent assez homogènes.

Il est assez difficile d'expliquer en quelques mots le système des formes verbales berbères.

Plaçons-nous d'abord dans la sphère des procès momentanés et considérons une phrase à plusieurs propositions soit simplement juxtaposées, soit reliées les unes aux autres par un élément conjonctif. Il faut maintenant faire abstraction du premier verbe de chaque phrase, dont il sera

⁽¹⁾ L'antériorité de la forme à préfixes par rapport à la forme à suffixes dans le système accompli-inaccompli a été suggérée par ZIMMERN, *Vergl. Gr.*, p. 93 et suiv., professée par BAUER, *Tempora*, qui a été suivi ensuite par Grundriss, II, § 174, p. 144; l'opposition à ces vues s'est exprimée en particulier dans KÖNIG, *Stammbildungstheorien* et NÖLDEKE, *Glossen*; comme défense contre les critiques, voir BAUER, *Sem. Sprachprobleme*, 1 et 8; en dernier lieu voir NYBERG, *Wortbildung*, p. 188-189, avec bibliographie du débat.

Dans l'exposé ci-dessus, des développements indépendants sont admis chaque fois qu'une concordance probante n'impose pas de remonter à une forme unique du sémitique commun : aussi le parfait occidental n'est-il pas rapproché de l'imparfait oriental (contre BAUER, *Tempora*, p. 20) et n'est-il pas identifié non plus avec le permansif oriental (contre ZIMMERN, *Verhältniss*, BÜHL, *Amarna*, p. 42 et suiv., SARAUV, *Tempus-system*, p. 60-61).

question ensuite, et considérer d'abord ce qu'on peut appeler les verbes subséquents.

Voici le fait essentiel : les verbes énonçant un procès momentané ont une forme unique sans distinction de temps ni d'aspect. Le radical a une forme courte, à une seule voyelle dans le thème fondamental du verbe. Les désinences personnelles sont en majorité préfixées; à certaines personnes il y a à la fois préfixation et suffixation; quelquefois le préfixe manque et il n'y a qu'un suffixe; ainsi, d'une racine *krz* « labourer »⁽¹⁾ : 3^e personne masculin singulier *ikərz*, pluriel *kərzən*; 2^e personne, masculin singulier *tkərt*, masculin pluriel *tkərzəm*; 1^{re} personne, commune aux deux genres, singulier *kərzəg*, pluriel *nkərz*. Au total on a l'impression, qui pourra être confirmée ou modifiée par des études ultérieures, que les désinences préfixées sont essentielles pour la distinction des personnes; la forme ainsi définie se rapprocherait donc sans difficulté de la forme à préfixes du sémitique.

Venons maintenant au premier verbe de la phrase.

Si l'idée d'avenir doit être exprimée, le verbe est à la forme définie ci-dessus; il est précédé d'une particule qui exprime le futur.

Si c'est l'idée d'accompli qui doit être exprimée, le premier verbe se présente sans particule, il a les désinences définies ci-dessus, mais on y voit paraître souvent un vocalisme spécial : les verbes qui n'ont que deux consonnes radicales ont en général un vocalisme réservé à l'accompli en tête de phrase : ainsi *ifta* « il est parti », en face d'une forme « subséquente » *iftu*; toutefois les verbes à trois consonnes radicales et à voyelle brève ont pour l'accompli initial de phrase la même vocalisation que pour la forme subséquente, ainsi *ikərz*, forme unique. Ce qui précède n'est d'ailleurs vrai qu'en phrase positive. L'emploi de la négation amène des complications supplémentaires dont il est fait abstraction ici⁽²⁾.

En résumé certains verbes (en fait, plus de la moitié du vocabulaire) fonctionnent, particule préfixée à part, avec une seule forme de l'indicatif (pour le procès momentané); d'autres ont une distinction, pour le verbe

(1) Les formes verbales citées ici sont prises au dialecte du Sous, dans le sud du Maroc; elles ont été obligeamment communiquées par M. E. Destaing.

(2) La distinction entre le premier verbe

de la phrase et les suivants jette un jour sur les échanges des formes sémitiques après conjonction de coordination dont il a été question ci-dessus, p. 17, 18 et 19.

initial de phrase, qui rappelle la distinction du parfait et de l'imparfait en sémitique oriental.

On peut supposer que cette distinction vocalique a été générale autrefois, mais s'est oblitérée dans les verbes qui ne la possèdent pas; on peut supposer aussi le contraire, à savoir que la forme unique est primitive et qu'une distinction partielle de deux formes s'est réalisée secondairement; des éléments de décision entre ces deux hypothèses font défaut dans l'état actuel des études. En tout cas, il est intéressant que le berbère moderne montre que des verbes peuvent se passer de toute distinction accompli-inaccompli.

Outre les formes du procès momentané, le berbère possède à chaque thème un duratif, conjugué au moyen des mêmes désinences que les formes momentanées, mais nettement distingué par l'aspect du radical; cette distinction est réalisée de manière différente pour les divers types de racines; ainsi, de *krz*, le duratif est *ikkorz*; de *ftu*, il est *ifittu*. L'emploi de cette forme, que les berbérissants appellent la forme d'habitude, est analogue à l'emploi du permansif accadien⁽¹⁾.

Enfin une conjugaison réalisée uniquement au moyen de suffixes apparaît dans certains verbes exprimant une qualité, pour la forme durative seulement; les mêmes verbes ont, comme conjugaison momentanée, les formes ordinaires. Cette conjugaison à suffixes se trouve à l'état de traces dans différents dialectes (renseignement de M. E. Destaing); elle a été observée à l'état complet dans des dialectes kabyles; ainsi (Basset, *Kabyle*, p. 35-36), *bərrikəd* « tu es (étais) noir » (la désinence *-t* correspond à *-t* d'autres dialectes).

b. Le groupe couchitique est beaucoup plus varié que le berbère.

Il n'est lui aussi connu qu'à époque moderne.

Les conjugaisons *y* sont abondantes en formes; mais dans toutes les langues se retrouve la distinction fondamentale d'un parfait et d'un imparfait.

On distingue un type de conjugaison analogue à l'imparfait du sémitique, avec préfixes accompagnés de suffixes à certaines personnes et un

⁽¹⁾ Dans certains dialectes la forme d'habitude peut recevoir la particule préfixée du

futur, quand elle se rapporte à l'avenir (renseignement de M. E. Destaing).

type à suffixes. En réalité, ce deuxième type se laisse ramener au premier, comme il va être expliqué ci-dessous.

Les exemples qui suivent sont pris à l'afar (langue des Danakil) où les deux types sont représentés.

Dans l'un et l'autre de ces types, c'est une distinction vocalique qui marque l'opposition du parfait et de l'imparfait. Ainsi, pour le type à préfixes (Colizza, p. 20), racine *gdʃ* « tuer », 2^e personne singulier, imparfait, *taggīfā*, parfait *tiggīfā*; pour le type à suffixes (Colizza, p. 44), racine *ab* « faire », 2^e personne singulier, imparfait *abta*, parfait *abtā* (*abtə*).

Or, on a reconnu (voir surtout Praetorius, *Ham. Sprachen*) que les suffixes du second type de conjugaison sont composés d'un auxiliaire court, qui est attesté aussi comme verbe indépendant : imparfait *a*, parfait *ə* « dire, être »; cet auxiliaire conjugué comme un autre verbe quelconque au moyen de préfixes, et adjoint à un radical invariable, constitue les soi-disant désinences suffixées; ainsi *abta* est à décomposer en *ab* d'une part, *ta* d'autre part, où *t-* est le préfixe *t-*. On est donc ramené partout à la conjugaison à préfixes, c'est-à-dire à un état comparable à celui du sémitique oriental.

Les formes décrites ci-dessus, employées seules, ne sont pas duratives. Pour exprimer le duratif, elles servent aussi, mais avec adjonction d'un verbe auxiliaire de durée : autrement dit, le duratif n'a pas d'expression simple.

c. L'égyptien est la langue la plus anciennement attestée de l'ensemble chamito-sémitique. Au cours de sa longue histoire, au moins de la fin du quatrième millénaire avant J.-C. jusqu'à la mort du copte vers le xvi^e siècle de notre ère, il se montre riche en formes verbales, dont on peut observer l'évolution.

Si on s'en tient à l'état le plus anciennement connu, voici les faits principaux qui nous intéressent.

Le rôle de verbe est tenu en général par des mots composés d'un thème nominal (soit nu, soit pourvu de divers suffixes), auquel sont affixés des pronoms personnels; ceux-ci ont la forme abrégée qui sert par ailleurs comme suffixe possessif avec des noms, ou comme complément de prépositions. Les termes ainsi constitués sont considérés par certains comme des composés récents postérieurs à l'élimination de formes verbales plus

anciennes; ils seraient à base de participes, comme semblent être le parfait sémitique occidental ou le permansif accadien (voir p. 21) ou comme sont certaines formes de l'araméen (voir chap. v); ainsi Erman, *Ag. Gramm.*, § 277. D'autres auteurs préfèrent y voir une construction au contraire très ancienne, à laquelle n'auraient pas forcément préexisté des formes verbales analogues à celles que possèdent les langues apparentées à l'égyptien (Golénischeff, *Syntaxe*, p. 686).

La forme la plus simple s'emploie le plus souvent comme expression de l'inaccompli, ainsi *šdm-k* « tu entends »; mais elle peut servir aussi au récit dans le passé. Une forme avec suffixe *-n-*, ainsi à la 2^e personne masculin singulier *šdm-n-k*, sert d'accompli ou de résultatif.

Une forme toute différente qui ne sert pas de verbe indépendant, sauf peut-être en de très rares exemples, mais exprime soit une circonstance accompagnant une action principale soit un résultat, a été appelée pseudo-participe. Elle est constituée au moyen d'un thème lequel est complété de désinences suffixées qui ressemblent aux désinences personnelles du sémitique; ainsi, à la 2^e personne singulier *šdm-ty*.

Tel que l'a décrit M. Erman, qui a le premier reconnu cette forme, *Ag. Gramm.*, § 326, le pseudo-participe apparaît comme muni à toutes personnes d'un *y* dans sa terminaison. Sous cet aspect, on peut se demander s'il n'est pas composé au moyen d'un auxiliaire conjugué, comme le second type de conjugaison couchitique décrit ci-dessus sous *b* (M. Cohen, *Pseudo-participe*); ainsi dans *šdm-ty*, l'élément *t* serait une désinence préfixée à un auxiliaire *y*. Si cette explication était juste, la conjugaison à préfixes du type de l'imparfait sémitique se trouverait attestée aussi en égyptien.

Mais l'interprétation par un auxiliaire semble caduque ou au moins difficile à rendre vraisemblable, si l'on possède des formes de pseudo-participe sans *y*; or les formes les plus anciennes seraient précisément sans *y* (d'après une lettre de M. Erman en 1921). On ne peut donc pas écarter, au moins provisoirement, la ressemblance qui a été invoquée (surtout par M. Erman) entre le pseudo-participe et le parfait sémitique occidental. Mais il n'est nullement nécessaire d'identifier ces deux formes; le parfait sémitique en question, le permansif accadien, la forme de qualité en berbère, le pseudo-participe ne sont pas pareils dans le détail de l'aspect et de l'emploi : il est préférable d'y voir des formes

qui se sont développées de manière indépendante sur des domaines différents.

Que conclure de l'excursion qui vient d'être faite en dehors du sémitique? L'accord de deux groupes, sinon trois, avec le sémitique démontre l'ancienneté d'une conjugaison à désinences préfixées. Ceci renforce, au point de vue morphologique, la conclusion tirée tout d'abord de l'examen intérieur au sémitique et qui a été exposée p. 16. Pour ce qui concerne la valeur des formes, l'opposition du parfait et de l'imparfait se trouve en couchitique et, avec un caractère moins général, en berbère; les emplois de certaines formes égyptiennes semblent répondre, comme l'opposition parfait-imparfait, au contraste accompli-inaccompli. L'opposition de deux aspects de l'action remonte donc peut-être au temps de l'unité chamito-sémitique; dans ce cas il faudrait admettre que l'existence temporaire d'une seule forme au lieu de deux en sémitique commun (hypothèse retenue comme la plus vraisemblable ci-dessus p. 19) aurait été un état transitoire résultant d'accidents momentanés. Mais on peut aussi bien admettre que seule la tendance à marquer l'opposition accompli-inaccompli appartient à l'ensemble du chamito-sémitique. En pareille matière, il n'y a que les concordances de détails morphologiques qui soient probantes; or on est très mal armé pour la recherche, puisque les formes de l'égyptien, en tout état de cause, sont tout à fait à part, et puisque le berbère et le couchitique n'ont pas d'histoire. Ce qu'on peut dire, c'est que dans la mesure où les faits sont connus, ils sont divergents : l'opposition d'aspect n'est pas exprimée exactement de la même manière dans les formes à préfixes du sémitique oriental, du berbère, du couchitique. Rien n'empêche donc d'admettre qu'il y a eu des développements parallèles dans les différents groupes parents, après leur séparation.

Ce qui vient d'être dit pour l'opposition accompli-inaccompli vaut aussi et encore mieux pour l'opposition momentané-duratif : réalisée en plusieurs points, elle l'a été par des moyens différents.

Les comparaisons sont encore trop mal étayées d'études préparatoires; elles portent d'ailleurs sur des états de langues malaisément comparables, à cause des différences considérables d'époque; aussi n'est-il pas encore temps d'établir une hypothèse générale sur le développement du verbe chamito-sémitique, une restitution de l'état ancien; et rien ne serait plus

nuisible qu'une explication prématurée et simpliste. Mais les données qui ont été rapprochées laissent entrevoir divers types de développement dans des directions parallèles en différents points de l'ensemble chamito-sémitique. Certains développements intérieurs au groupe sémitique en sont éclairés par analogie; en particulier l'importance de l'opposition entre l'accompli et l'inaccompli apparaît avec netteté.

Après avoir marqué au cours de ce chapitre l'existence et le poids de cette opposition, il sied de reconnaître qu'elle n'a pas abouti, dans la plupart des langues sémitiques anciennes, à un système simple et clair. On verra par exemple, dans la III^e partie, que le récit d'un événement passé peut dans une langue comme l'arabe être exprimé soit par l'accompli, soit par l'inaccompli, soit par un participe, sans qu'on puisse bien déterminer quelle nuance de sens ou même de style règle le choix dans chaque cas donné. Pas plus que des oppositions de temps nettes, on n'a en sémitique des oppositions d'aspect de caractère absolument tranché et, peut-on dire, normalisé. Il semble que les langues sémitiques, le sémitique oriental mis à part, n'aient pas trouvé le moyen d'établir un système net et symétrique comme en ont constitué les langues européennes occidentales avec les oppositions de temps ou certaines langues slaves avec les oppositions d'aspect duratif et momentané.

Il y a lieu de faire observer ici un détail important. On aura remarqué au paragraphe 8, p. 17 et 19, qu'en plusieurs points du sémitique l'indistinction d'emploi entre accompli et inaccompli, soit pour l'imparfait, soit pour le parfait, s'observe surtout dans des propositions qui ne sont pas placées en tête de phrase. Les choses semblent se passer comme si un seul verbe d'une phrase devait servir à la situer dans l'achevé ou dans l'inachevé, les autres verbes pouvant rester dans l'indistinction à cet égard. Les faits berbères exposés au paragraphe 9, p. 22, montrent ce système en pleine vigueur sur un domaine actuellement observable. On verra aussi dans la III^e partie différents faits qu'il est intéressant de mentionner ici en groupe : l'emploi d'un verbe auxiliaire en tête de phrase pour situer le développement qui suit (§ 60, 63, 77, 152), la persistance de l'emploi très libre de l'imparfait en arabe moderne dans des développements où le temps est marqué par une indication en tête de récit (§ 120), l'indistinc-

tion des temps en proposition subordonnée en amharique, s'opposant à leur distinction stricte en proposition principale (§ 13, 124, 147); de même pour le tigrigna (§ 122 et 145).

Il transparait probablement dans tous ces faits un trait ancien du chamito-sémitique qui est de nature à expliquer en partie le flou de la situation du sémitique, telle que nous l'observons à époque historique.

Dès le premier chapitre cette situation floue gêne l'étude; l'inconvénient en sera senti encore plus d'une fois dans la suite.

CHAPITRE III.

L'EXPRESSION DU FAIT GÉNÉRAL.

10. Ceci est un chapitre de parenthèse, destiné à éviter certaines confusions dans la suite. Il n'y est pas question de formes distinctes, mais de l'expression d'une notion.

Comment s'exprime un fait (situation ou procès) qui est en dehors des circonstances de temps, de durée limitée ou d'achèvement, par le fait que la valeur en est générale, l'existence sans limites? Autrement dit, quelle forme, verbale ou non verbale, sert à l'énoncé de proverbes ou de sentences analogues aux proverbes?

Lorsque c'est une situation qui doit être notée, la phrase nominale (en accadien, le permansif) est de règle; ceci même dans les langues où la phrase nominale est par ailleurs éliminée (un fait analogue s'observe en français, par exemple « A bon chat bon rat »)⁽¹⁾.

Quand il y a procès, le parfait et l'imparfait semblent s'employer indifféremment; aucun des deux ne correspond donc régulièrement à l'emploi que tient le présent en français pour l'expression de vérités générales.

Quelques exemples donneront une idée des faits.

ACCADIEN. — Jäger, p. 296 : *puqli na'pi meštu ul uhhursu* « la force du ver, l'ivrogne ne lui est pas inférieur (permansif) ».

HÉBREU. — Proverbes, 22, 2 : *'āšī(y)r wārās nīp^hgāšū(w) 'ōse(h) k^hullām yhw^h* « le riche et le pauvre se rencontrent (parfait), [celui qui les] fait (participe) tous, [c'est] Dieu »; voir Driver, *Tenses*, § 12. — Proverbes,

⁽¹⁾ Sur la phrase nominale en général, voir § 14, p. 40 et suiv.

11, 26 : *moneā bar yiqqab^huhu(w) l^oo(w)m, ub^herāk^hā(h) lbro^(o)s mašbī(y)r* «le cacheur de blé (1-2) la populace (4) le maudit (3) (imparfait), mais bénédiction sur la tête du négociant en grains! ».

ARABE CLASSIQUE. — Dans des comparaisons; exemples cités par Reckendorf, *Synt. Verhält.*, p. 56-57 : *tuhšifu kamā aḥsafa l'ilgu* «elle va vite comme va vite (parfait) l'âne »; *sārat riḡāḡun kamā tamšī l'ijmālu ddawālihu* «des hommes (2) avancèrent (1) comme marchent (imparfait) les chameaux pliant sous le faix ».

ARABE MODERNE. — Proverbes. *Arabic proverbs*, n° 169 : *iddīnya badal yōmin 'asal yōmin baṣal* «le monde [est] alternative, une fois miel, une fois oignon » (phrase nominale); *Arabic proverbs*, n° 29 : *kullū mānu yishāb innār liqursu* «un chacun apporte (imparfait) le feu pour son gâteau »; Marçais, *Tanger*, p. 7, l. 23 : *mwālm dīlār ṣoḇro ul 'azzāin k(a)frō* «les gens de la maison [qui ont un deuil] prennent patience (parfait) et les visiteurs-de-condolérance geignent-comme-des-païens (parfait) »; Desparmet, *Arabe dialectal II*, p. 25, l. 4 : *elhēnā ḡlōb elḡnā* «contentement passe (parfait) richesse ».

ÉTHIOPIEN. — D'une manière générale l'emploi de l'imparfait semble prédominer. Pour le guèze, le fait est marqué dans Dillmann, *Āth. Gram.*, p. 152 b, fin; pour le tigrigna il ressort de l'examen d'un certain nombre de proverbes; mais le parfait s'y rencontre aussi, ainsi (Schreiber, *Manuel*, p. 196) *tāmanyā zərā'ayās balāḥši tādahlā* «qui a vu (2) [parfait] un serpent (1) se cache (4) [parfait] à [la vue d']une bande d'écorce (3) ».

En amharique, où les deux formes verbales se rencontrent, de nombreux proverbes ont la phrase nominale, inemployée par ailleurs dans cette langue en dehors de la poésie (voir § 57); Faïtlovitch, *Proverbes*, p. 64 : *kasyēt nagar kabaqlo madaḡbar* «[on peut attendre] de la femme, les paroles; du mulet, l'écart ».

Ces faits, en complément du chapitre précédent, montrent une fois encore que le parfait et l'imparfait du sémitique n'entrent pas dans les conceptions du temps situé, où la permanence illimitée est normalement conçue comme un présent perpétuel (voir Vendryes, *Langage*, p. 119).

Par la suite, les exemples se rapportant à un fait général ont été écartés comme impropres à toute démonstration au sujet de l'expression du temps.

CHAPITRE IV.

LES MODES PERSONNELS EN DEHORS DE L'INDICATIF.

11. Le verbe, d'une manière générale, ne sert pas seulement à constater un fait; il peut aussi exprimer une impulsion, comme l'ordre ou la défense (langage actif, voir Vendryes, *Langage*, p. 162), ou une démarche sentimentale comme le doute, le souhait, etc. (langage affectif, voir *Langage*, p. 163 et suiv.).

Il faut examiner les formes qui correspondent à ces notions en sémitique et voir jusqu'à quel point elles sont en liaison avec l'opposition accompli-inaccompli. Même celles qui ne sont nullement mélangées à cette opposition seront décrites, de manière qu'on puisse juger de la place du couple accompli-inaccompli dans l'ensemble du système. Mais ce sera une mention rapide. Au contraire, il y aura lieu de s'attarder un peu plus là où il peut y avoir des connexions ⁽¹⁾.

12. Si l'on examine l'ensemble des formes à chaque thème d'un verbe sémitique, il est visible que le couple parfait-imparfait s'oppose en gros comme indicatif à un complexe qu'on peut nommer l'impératif-jussif, lequel sert à exprimer l'ordre et la défense.

L'ordre adressé personnellement à un être est exprimé par l'impératif, qui n'a qu'une personne, correspondant à la 2^e personne dans les autres formes verbales.

Si l'on considère le thème le plus simple dans le verbe de toutes les langues sémitiques, on voit que l'impératif a une forme courte du radical (à une seule voyelle), sans désinence préfixée ni suffixée quand il s'agit

⁽¹⁾ Pour une étude plus complète, voir *Grundriss*, II, § 9 et suiv.

du masculin singulier, avec une marque de genre ou de nombre en dehors de ce cas, ainsi arabe *qtul* (*uqtul* après consonne ou en tête de phrase), féminin singulier *qtuh*, pluriel masculin *qtulā*, etc.

Certaines langues ont deux voyelles, ainsi accadien *kušud*, ce qui a conduit la plupart des sémitisants à admettre un impératif sémitique commun **gutul*, et certains à poser par analogie un radical de jussif (et d'imparfait) non attesté, qui serait à la 3^e personne masculin singulier **yaqutul* (*Grundriss*, I, p. 544 et suiv.); mais les formes à deux voyelles s'expliquent plus simplement par disjonction de groupe à l'initiale, ainsi accadien **kšud* > *kušud* (M. Cohen, *Groupes de consonnes*, p. 144; Bauer-Leander, § 56, p. 386, n. 1).

L'impératif n'a donc qu'une 2^e personne. De plus, il ne peut pas, d'une manière générale, s'accompagner d'une négation (pour les exceptions, dans des parlars modernes, *Grundriss*, II, § 12). Les ordres, aux personnes autres que la 2^e personne, et la défense à toutes personnes sont exprimées par ce qu'on peut appeler le jussif, pour parler courtement, ou jussif-prohibitif pour tenir compte de la défense aussi bien que de l'ordre positif.

Le jussif a les mêmes désinences que l'imparfait (indicatif). Dans certaines langues il s'en distingue par son vocalisme qui est alors semblable à celui de l'impératif. Cette distinction remonte-t-elle au sémitique commun ou s'est-elle créée séparément sur divers domaines? Les faits sont assez confus; en particulier la communauté de vocalisme entre le jussif et des formes courtes d'imparfait en fonction d'accompli (ci-dessus, § 8, p. 17 et 18, n. 1, et Sarauw, *Tempussystem*, p. 62-64) présente des difficultés. La question d'origine est laissée ici de côté; seuls sont étudiés les faits qui, à époque historique, attestent une distinction de l'indicatif et du jussif dans différentes langues à différents moments.

L'emploi en proposition subordonnée présentant certaines complications spéciales (voir § 13), les propositions principales sont seules traitées dans le présent paragraphe.

Pour la commodité de l'exposé, l'optatif, qui est comme notion une sorte de jussif atténué et qui se confond souvent comme forme avec le jussif, a été touché dans le résumé qui suit; une étude complète des modes en sémitique devrait le traiter à part.

ACCADIEN. — Les faits sont assez complexes; à première vue on n'y discerne que des emplois divers des formes de l'indicatif.

La défense est exprimée soit par l'imparfait avec la négation *lā*, qui est la négation des phrases à l'indicatif, soit par le parfait avec la négation *ā* (ou *e*, avec la 2^e personne) qui sert spécialement à cet usage de prohibitif (Delitzsch, *Ass. Gr.*, § 187).

L'imparfait peut exprimer le jussif, même à la 2^e personne (*Ass. Gr.*, § 177); il exprime aussi le souhait à la 1^{re} personne du pluriel, généralement avec une particule préfixée *ī* (*ē*), voir *Ass. Gr.*, § 188.

La particule habituelle du souhait est *lū*; à elle peuvent se joindre toutes les personnes du permansif; au lieu du permansif on trouve aussi le parfait, mais pas aux 2^{es} personnes, ni à la 1^{re} personne du pluriel (*Ass. Gr.*, § 131).

L'interprétation de cette situation peut être en bref la suivante : *a.* le parfait *iksūd*, semblable aux formes courtes de l'imparfait occidental, est comme elles un jussif; c'est pourquoi, d'une part, il est évité aux 2^{es} personnes au positif (ces personnes étant exprimées par l'impératif) et d'autre part, il sert de véritable prohibitif avec la particule réservée à cet usage; *b.* l'imparfait est employé soit comme jussif soit comme prohibitif atténués, par un usage comparable à celui du futur en français (« vous ferez telle chose »).

HÉBREU. — Dans tous les thèmes où l'on peut distinguer une forme longue et une forme courte de l'imparfait (voir p. 17), c'est la forme courte qui sert de jussif ou de prohibitif. Pour les autres thèmes, le jussif est confondu avec l'indicatif. Le prohibitif se distingue en général par l'emploi de la négation *'al* par opposition à la négation *lo*(^o) de l'indicatif (Driver, *Tenses*, chap. iv; *Grundriss*, I, p. 556).

De plus, il existe un optatif à finale *-ih*, mais seulement pour la 1^{re} personne.

ARAMÉEN. — En ancien araméen occidental, une trace de distinction du jussif et de l'indicatif ne se trouve qu'aux 3^{es} personnes du pluriel, où l'indicatif seul a une finale *-n* (*Grundriss*, I, p. 557 bas). De plus le prohibitif a sa négation spéciale *'al*.

Le syriaque ne distingue le jussif de l'indicatif que devant les pronoms suffixes (Duval, *Gram.*, p. 200-201). Il n'a pas de négation spéciale du prohibitif.

ARABE CLASSIQUE. — L'imparfait indicatif est terminé par *-u* dans les personnes qui n'ont pas de désinence finale caractérisant le féminin ou le pluriel, ainsi *yaqtulu* « il tue(ra) »; les personnes qui ont une voyelle longue finale ont en outre une finale *-na*, ainsi *yaqtulūna* « ils « tue(ro)nt ». Le jussif, qui est généralement précédé d'une particule *li-*, a une forme courte sans *-u* et sans *-na* final, ainsi *li-yaqtul* « qu'il tue », *li-yaqtulū* « qu'ils tuent » (voir Wright, *Ar. Gr.*, II, § 17). Il sert à la 2^e personne, au lieu de l'impératif, pour les verbes au passif, et quelquefois en poésie (Reckendorf, *Syntax*, § 10).

L'optatif peut être exprimé par le parfait employé seul (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 1, f).

ARABE MODERNE. — Les voyelles brèves finales ont disparu, les finales *-na* du verbe ancien ne sont pas représentées : la distinction ancienne du jussif et de l'indicatif est donc abolie. Mais dans un certain nombre de parlers, il s'est constitué une nouvelle caractéristique de l'indicatif et par conséquent une nouvelle distinction de modes; ainsi en arabe de Syrie *b-yirzā'* « il revient » est opposé à *yirzā'* « qu'il revienne » (voir à l'index Indicatif)⁽¹⁾.

SUDARABIQUE. — Pour la langue des inscriptions, voir Hommel, *Sūdar. Chrest.*, § 36-38 : en minéen seulement, l'indicatif n'aurait jamais à la 3^e personne masculin singulier un *-n* final qui peut apparaître au jussif (voir p. 35, n. 2); au pluriel au contraire, il y aurait une distinction analogue à celle de l'arabe, l'indicatif ayant une finale en *-n-* que n'a pas le jussif (contredit par Kampffmeyer, *Verbalpartikel b*, p. 38, n. 1).

Le sudarabique moderne confond l'indicatif et le jussif dans les thèmes de verbes neutres; dans les verbes actifs, l'indicatif a une forme longue, le jussif une forme courte (Bittner, *Mehri*, II, p. 11; *Šhauri*, II, p. 9).

ÉTHIOPIEN. — Dans les langues éthiopiennes la distinction de l'imparfait indicatif et du jussif est nette : celui-ci a le même radical que l'impératif; l'indicatif a un radical plus long (voir ci-dessus p. 20); en outre, devant certains suffixes, l'indicatif a une voyelle après la dernière consonne radi-

⁽¹⁾ Il y a en arabe classique et dans divers dialectes modernes des traces d'une distinction entre la négation de l'indicatif et celle

du jussif, voir WRIGHT, *Ar. Gr.*, I, p. 287; MARÇAIS, *Tlemcen*, p. 190, *Ulād Brāhīm*, p. 179; LÉVI-PROVENÇAL, *Ouargha*, p. 40.

cale que n'a pas le jussif, ainsi en guèze *yaqtatlakka*⁽¹⁾ « il te tue(ra) », mais *yaqtalka* « qu'il te tue ».

D'après les faits qui viennent d'être énumérés, il semble bien que toutes les branches du sémitique, chacune pour leur compte, aient anciennement distingué le jussif de l'indicatif; mais les faits sont trop divergents pour permettre de restituer, à ce point de vue, la situation du sémitique commun.

Pendant la période historique, la distinction est peu claire en sémitique oriental; en sémitique occidental septentrional, au cours de l'évolution, elle a tendu à s'oblitérer; en sémitique méridional au contraire, elle est restée nette en général et même, par endroits, elle s'est accentuée au cours des temps⁽²⁾.

13. L'indicatif (parfait-imparfait) d'une part, le jussif d'autre part, peuvent-ils se subordonner sans se transformer, ou y a-t-il des rapports de mode ou d'aspect propres aux propositions subordonnées? C'est ce qu'on peut appeler au sens large la question du subjonctif. Il est essentiel d'en tenir grand compte, parce que, sur certains domaines, des formes nouvelles qui paraissent à première vue destinées à marquer des nuances à l'intérieur de l'indicatif, et ont peut-être à l'origine servi uniquement à cet usage, sont en réalité employées à distinguer le mode indicatif, soit à la fois du jussif et d'un mode subordonné, soit seulement d'un mode subordonné (le jussif étant distingué autrement). La question doit être examinée à part pour chaque domaine dialectal.

ACCADIEN. — En proposition principale, les formes verbales à finale consonantique peuvent être augmentées d'une voyelle finale, le plus sou-

⁽¹⁾ Pour les gémérations dans ce mot, voir M. COHEN, *Prononciation traditionnelle*, notamment p. 259.

⁽²⁾ Pour être complet, il faut mentionner l'usage de la forme insistante, caractérisée par une finale -n, qu'on appelle l'énergique. Cette forme apparaît sur divers points dans les langues anciennes; ainsi un -n du jussif a été mentionné ci-dessus pour le sudarabique;

l'optatif en -ah de l'hébreu est généralement expliqué comme résultant d'une finale en -n affaiblie; en arabe classique des finales en -n apparaissent tant avec l'impératif qu'avec l'indicatif, ainsi *yaqtulan* et *yaqtulanna* à côté de *yaqtulu* (voir *Grundriss*, I, § 259; § 273 F). Il y a là des faits d'un ordre intermédiaire entre l'usage d'une particule adverbale et la constitution d'un véritable mode.

vent *-a* (plus rarement *-i*, plus rarement encore *-u*); la valeur de cette voyelle facultative n'est pas encore bien connue. En proposition subordonnée introduite par un pronom relatif ou par une conjonction, les mêmes formes verbales sont terminées, sauf rares exceptions, par une voyelle qui est généralement *-u* (quelquefois *-a*); fréquemment, à défaut de pronom relatif ou de conjonction, la subordination se reconnaît seulement à la présence de cette voyelle finale. C'est le phénomène dit « mode relatif » (Delitzsch, *Ass. Gram.*, § 130; *Grundriss*, I, § 259, p. 557 bas; Sarauw, *Tempussystem*, p. 68). La marque de distinction modale peut, au reste, s'ajouter à toutes les formes (parfait, imparfait et permansif), dont elle ne trouble pas les rapports réciproques : il est donc inutile d'en tenir compte dans l'étude de ces rapports.

HÉBREU ET ARAMÉEN. — Dans quelques cas l'apparition de formes composées semble liée à la difficulté de subordonner les formes simples dans certaines conditions; de même la difficulté de subordonner une phrase nominale peut faire apparaître l'usage d'un verbe « être ». Ces cas seront examinés dans la suite; on pourra les retrouver par les références de l'index, au mot « subordination ».

En hébreu biblique, la forme courte de l'imparfait apparaît quelquefois après *wə-* « et »; elle ne peut être interprétée comme un imparfait (l'imparfait après *wə-* étant remplacé par le parfait) ni comme un parfait (le parfait en coordination étant remplacé par *wa-* suivi de la forme à préfixes). Comme le sens de cette combinaison est celui d'une certaine finalité, elle a été interprétée comme une amorce de mode subordonné (Driver, *Tenses*, chap. v); ainsi, Lévitique, 26, 43 : *wəhā'āreš te'āzeb^h mehem wə'āreš e^h-šabbə^t ot^h e(y)hā* « et la terre sera laissée libre par eux, de manière qu'elle jouisse de ses sabbats ». Mais il serait peut-être préférable d'y voir simplement un emploi de jussif coordonné : « . . . et qu'elle jouisse ».

ARABE CLASSIQUE. — Le verbe de l'arabe classique a une forme généralement appelée subjonctif. Cette forme se confond avec le jussif à toutes les personnes terminées par voyelles longues (ainsi 3^e personne masculin pluriel *yaqtulū*, en face de l'indicatif *yaqtulūna*). Aux personnes qui ont un *-u* final à l'imparfait (indicatif), le subjonctif a un *-a* final, ainsi 3^e personne masculin singulier *yaqtula*; il se distingue donc à ces personnes non seulement de l'indicatif *yaqtulu* mais aussi du jussif *yaqtul*.

Le subjonctif sert comme forme subordonnée après certaines conjonctions⁽¹⁾.

Il y a lieu de distinguer ici pour le sens deux valeurs différentes :

1° La subordonnée au subjonctif dépend d'un verbe désignant une volonté (ordre ou défense), ou un sentiment analogue à la volonté, comme le souhait; ainsi (Wright, *Ar. Gram.*, II, § 15 a) 'amartuka bi'an taf'ala kadā « je t'ai commandé de faire [que tu fasses] ainsi ».

C'est ce qu'on peut appeler un jussif subordonné.

2° La proposition subordonnée au subjonctif exprime une tendance vers un but sans que la proposition principale doive nécessairement exprimer un ordre; ou bien elle indique une conséquence, après certaines propositions principales déterminées, surtout celles qui marquent une volonté; ainsi Reckendorf, *Syntax*, § 226 (exemple de Hamadāni) : kayfa tu'hadū 'āmmatun bidunūbi hāssatin hatta(y) yubrağū min diyārihim « comment (1) une population (3) sera-t-elle prise [comme responsable] (2) pour les péchés (4) de quelques-uns (5) au point qu'on la fasse sortir (subjonctif) de ses habitations »; Wright, *Ar. Gram.*, II, § 15 d : lā tu'āhidā fa-'ahlīka « ne me punis pas de telle sorte que je périsse ».

Cette seconde série d'emplois est ce qu'on peut appeler le subjonctif proprement dit.

Au point de vue de l'arabe classique seul, il serait inutile de distinguer le jussif subordonné du subjonctif proprement dit : tous deux sont commandés en grande partie par les mêmes particules, et il n'existe qu'une forme pour les deux. Mais la distinction est utile pour d'autres langues.

L'emploi du subjonctif en arabe, comme en général l'emploi des modes subordonnés dans les langues littéraires à grammaire raffinée, donne lieu à la distinction de nuances délicates; il n'en est pas tenu compte ici, où seul le fait dans son ensemble importait.

Alors que le jussif en proposition principale apparaît comme indépendant de la distinction accompli-inaccompli, le subjonctif se trouve, par sa valeur, être généralement dans la sphère de l'inaccompli (voir les exemples ci-dessus) et par sa forme il semble une variante de l'imparfait indicatif. Cette manière de voir trouve une confirmation dans le fait que le parfait ne figure pas volontiers seul dans une proposition subordonnée où le

⁽¹⁾ Il est « extrêmement rare » qu'il soit employé sans conjonction, d'après RECKENDORF, *Syntax*, § 9.

subjonctif est requis : si dans une telle proposition le sens appelle l'expression de l'accompli, il faut généralement employer une forme verbale composée d'un subjonctif et d'un parfait (voir § 79).

ARABE MODERNE. — L'essentiel a été dit au paragraphe 12 : par suite de l'abrégement des finales, le subjonctif ancien, comme le jussif, s'est confondu avec l'indicatif en arabe moderne. Mais il s'est reconstitué en plus d'une région des indicatifs de nouvelle formation; la forme ancienne, qui sert alors de jussif indépendant, sert aussi de jussif subordonné.

Pour ce qui correspond au subjonctif proprement dit de l'arabe classique, l'indicatif est employé le plus souvent; mais certains parlars emploient, au moins partiellement, la forme de jussif; nulle part, semble-t-il, il n'y a trois formes comme en arabe classique.

Ces usages seront examinés quelque peu dans la III^e partie (voir les références à l'index sous «jussif subordonné» et «subjonctif»), quoique l'étude des modes ne soit pas l'objet de ce travail; comme il a été dit ci-dessus, p. 31, la distinction modale, bien souvent, est ou semble mélangée à une distinction de temps ou d'aspect : une brève discussion sur ces confusions ne pouvait pas être exclue de l'exposé.

ÉTHIOPIEN. — En guèze, l'indicatif est exclu des subordonnées qui indiquent nettement le résultat d'une volonté ou d'une tendance. Mais il n'y a pas de forme distincte du subjonctif; c'est la forme de jussif qui sert aussi de jussif subordonné et de subjonctif proprement dit. Ainsi, Genèse, 2, 18 : *'ikōna šannāya la'agwāla 'ammahāyāw yanbar baḥtūtū* «il n'est pas bon pour l'homme (la progéniture de la mère-des-vivants) [qu']il reste (subjonctif-jussif) seul».

Dans les langues modernes, la tendance à constituer trois formes, comme en arabe classique, est très nette : la forme ancienne de jussif, restée distincte, est réservée aux propositions indépendantes qui expriment l'ordre ou la défense; la forme ancienne d'imparfait indicatif tend à être réservée aux propositions subordonnées de toute espèce (à condition que l'emploi d'un accompli n'y soit pas nécessaire); pour exprimer l'indicatif, il se crée des formes composées. Comme pour l'arabe moderne, cette question a dû être étudiée dans la III^e partie; on y verra jusqu'à quel point la tendance à distinguer trois modes a abouti dans les différentes langues

(voir références à l'index sous «subjonctif» et «jussif subordonné»). Par exemple, en amharique : indicatif indépendant (en phrase positive) *yäsabräl* (= *yäsab(a)r + alla*) «il casse(ra)»; mode subordonné *yäsabər zänd* «afin qu'il casse», *sisabər* «lorsqu'il casse»; jussif indépendant *yäsbar* «qu'il casse!».

La distinction du mode indicatif et du mode subordonné est, d'après ce qui précède, importante pour le sémitique méridional : là où elle s'était éliminée au cours de l'évolution de la langue, elle tend à renaître. Il faut en tenir compte dans l'étude des formes verbales de formation récente⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Pour l'expression du conditionnel, voir § 7, p. 15.

CHAPITRE V.

LA PHRASE NOMINALE, LES FORMES NOMINALES DU VERBE

ET L'EXPRESSION VERBALE DU TEMPS OBJECTIF.

14. Le verbe sémitique ne se comprend bien que par opposition à la phrase nominale : celle-ci joue en effet un grand rôle dans la plupart des langues sémitiques.

La phrase nominale sert à constater une situation par le rapprochement d'un sujet et d'un prédicat nominal, sans aucun verbe exprimant un procès ⁽¹⁾.

Les exemples suivants montrent l'usage de ce type de phrase ; ils sont tous à deux termes ⁽²⁾.

ACCADIEN. — Delitzsch, *Ass. Gram.*, § 183 : *anāku Nabūnā' d* « moi Nabonid, je suis Nabonid ».

HÉBREU. — 2 Samuel, 11, 11 *wa'(y)d^honi(y) yo(w)'āb wə^hab^hd^he(y) 'ād^honi(y) 'al pāne(y) haššād^he(h) honi(y)m* « et mon maître Joab et les serviteurs de mon maître sur la surface de la campagne campant (campent) ».

ARAMÉEN BIBLIQUE. — Daniel, 3, 25 : *wəreweh di(y) rəb^hi(y)'ā(y)'ā dāme(h) lab^har-²ēlāhi(y)n* « et l'aspect du quatrième ressemblant à un fils des dieux », c'est-à-dire « ressemble . . . ».

⁽¹⁾ Pour la définition de la phrase nominale en général, et pour le sémitique en particulier, voir MEILLET, *Phrase nominale*; VENDRYES, *Langage*, p. 143 et suiv.; SETHE, *Nominalsatz*; *Grundriss*, II, p. 35-116. Pour

le fait général, voir ci-dessus, § 10, p. 29

⁽²⁾ Sur les phrases nominales à un seul terme, voir *Grundriss*, II, § 20-21 et 51; RECKENDORF, *Syntax*, § 176, 177. Sur les phrases à trois termes, voir ci-dessous, § 15.

ARABE CLASSIQUE. — Coran, sourate 12 (Histoire de Joseph), 23 : *warāwadhū llatī huwa fī baytihā* « et le sollicita celle que lui dans sa maison », c'est-à-dire « celle dans la maison de qui il était le sollicita ».

GUÈZE. — Notice du Synaxaire sur Takla Hāymānōt, dans Dillmann, *Chrest. Aeth.*, p. 39 : *wā'yəṭə'əm mənānī zā'nbala qwaṣl baḥtītā wasatēhānī māy* « et il ne goûtait à rien excepté des végétaux seulement et [quant à] sa boisson, eau (c'était de l'eau) ».

15. La phrase nominale, dans beaucoup de langues sémitiques, tend à se compliquer d'un troisième terme qui sert à marquer une identité entre le sujet et le prédicat; c'est ce qu'on appelle une copule (pour d'autres langues, voir Vendryes, *Langage*, p. 145 bas et 146 bas).

La copule peut soit insister sur l'identité, soit distinguer une affirmation d'identité d'une qualification par apposition, sans marquer aucune autre notion (consulter Reckendorf, *Syntax*, § 141); c'est dans diverses langues sémitiques un pronom personnel indépendant qui joue ce rôle.

Le pronom copule peut être variable en personne, ainsi dans la phrase guèze suivante (Matthieu, 20, 15) : *'asma 'ana ḥēr 'ana* « car moi bon moi (je suis bon) ». Mais très souvent le pronom est invariable en personne, le pronom de 3^e personne servant aussi pour la 1^{re} et la 2^e, soit avec variations en genre et en nombre, soit sous la forme figée de masculin singulier; ainsi en guèze (Genèse, 46, 8) *kaməzə wə'ətū 'asmāthōmū* « ainsi lui (=sont) leurs noms » (Dillmann, *Aeth. Gram.*, § 194; *Grundriss*, II, § 52 et suiv.).

Comme cette copule logique est toujours indifférente au temps, il n'en sera plus question par la suite que dans la mesure où elle côtoie les autres copules, les copules verbales.

Il y a en effet des copules verbales : la phrase nominale semble subir l'attraction de la phrase verbale et tendre à recevoir les notions qui lui manquent naturellement : personne exprimée dans le prédicat, distinction de modes, distinction d'aspect accompli-inaccompli, etc. Cette tendance se réalise par l'introduction de copules verbales : soit verbes dépouillés de tout sens concret et devenus aptes à exprimer une liaison logique, soit particules pourvues d'une flexion verbale et finissant par s'apparier à des verbes. De ces faits il sera question dans la II^e partie.

16. Mais il est encore une autre manière par où une phrase nominale touche au verbe et peut passer au type verbal.

Ici intervient une notion à laquelle il a déjà été fait allusion dans le chapitre II, notamment p. 18, celle de durée.

La durée est une notion de temps, mais non pas de temps situé (voir, p. 13) : c'est le temps existant en dehors du spectateur, considéré soit dans la situation stable, soit dans l'événement mouvant, dans le procès. Il ne dépend pas du spectateur qu'une situation se prolonge plus ou moins longtemps ou existe pendant un court instant seulement; la notion de durée est objective, comme la notion de temps situé est subjective. A la notion de temps objectif ne se rattache pas seulement l'idée de durée, mais aussi l'idée de circonstance accessoire, concomitante ou antérieure à une circonstance principale.

Ces notions s'expriment souvent en sémitique au moyen des ressources de la phrase nominale : les exemples cités plus haut ont suffi à montrer que la phrase nominale dépeint naturellement le durable.

Aussi n'est-il pas étonnant que dans les langues où la phrase nominale est très usitée, le verbe n'ait pas ou n'ait que peu de formes qui expriment spécialement la durée.

Inversement, on peut s'attendre à trouver un usage réduit de la phrase nominale là où s'est développée une expression verbale de la durée. Ce sont de tels développements qui doivent être étudiés ici.

17. Dans les langues sémitiques, des formes nominales, participes ou infinitifs, se rattachent aux thèmes verbaux. Or c'est souvent un participe qui sert de prédicat à une phrase nominale (voir § 14, p. 40, l'exemple hébreu et l'exemple araméen).

Reckendorf, *Particip*, a bien montré la valeur du participe dans de telles phrases : il n'exprime pas le déroulement d'un procès durable, ce qui ne peut être que le rôle d'un verbe véritable, mais il exprime l'attribution à un sujet d'un procès qui le caractérise : ce procès peut être en cours d'accomplissement, en préparation, ou achevé : *zaydun qātilun* « Zeyd [est le] tuant (celui qui a tué, tue, tuera) ». Mais, si cette distinction entre participe et verbe est justifiée par l'usage, il n'en reste pas moins qu'elle est fragile au point de vue du sens; et la confusion des valeurs devait favoriser plus d'une fois la confusion des formes.

Il peut arriver en effet que, dans des phrases comme celles qui ont été citées § 14, le participe devienne plus ou moins nettement un véritable verbe; cette éventualité se réalise si le sujet manque ou s'il est agglutiné au participe : celui-ci est alors centre de phrase et peut se suffire à lui-même comme le verbe dans une phrase verbale en général.

Les exemples suivants éclairciront la chose. Soit la phrase hébraïque citée p. 40 : *wa(ʿ)dʰoni(y) yo(w)ʿab wəʿabʰdʰe(y) ʿādʰoni(y) ʿal pəne(y) hasšādʰe(h) ḥoni(y)m*; le participe *ḥoni(y)m* est le centre du prédicat de la phrase nominale, mais n'est pas centre de phrase. Soit maintenant la phrase suivante d'arabe moderne tunisien (citée dans *Grundriss*, II, § 81 d); *qāʿadīn flqṣar* « assis (= ils étaient assis) dans le château »; *qāʿadīn* représente à la fois un sujet et un prédicat, il se suffit à lui-même comme ferait un imparfait *yaqʿudū*. Soit enfin une forme syriaque *qāʿalnā* « tuant-moi, je tue » (voir § 21) : le sujet est enclitique sur le participe; l'ensemble est indécomposable autant que le *qāʿadīn* de la phrase précédente.

En réalité, il n'y a d'agglutination du sujet que si celui-ci est un pronom comme dans l'exemple ci-dessus : or un participe avec un pronom agglutiné est en réalité une forme conjuguée, une forme verbale de plein exercice. Par cette voie, des formes nominales s'insèrent dans le verbe et il en résulte que la conjugaison peut se compliquer ou se renouveler.

D'après le paragraphe 16, la notion de durée s'introduit dans le verbe quand les formes d'origine nominale y pénètrent. Mais les formes duratives, une fois entrées dans le verbe, éprouvent aussi plus ou moins l'influence des autres formes; elles peuvent la subir, dans certaines circonstances, jusqu'au point extrême où elles cessent d'être duratives.

Ces faits sont détaillés dans les paragraphes suivants où ce qui concerne l'expression du temps objectif a été traité brièvement, en même temps que l'entrée de certaines formes d'origine nominale dans le système accompli-inaccompli était illustrée d'exemples.

On verra que sur quelques domaines des substantifs et des adjectifs reçoivent, comme les participes, une conjugaison.

18. *SÉMITIQUE ORIENTALE*. — *Permansif accadien*. — La forme du permansif est la suivante : le radical, au thème simple, a une forme brève à une seule voyelle solide, la seconde voyelle alternant avec zéro : (de la racine *kšd* « conquérir ») *kaš(i)d* ou *kaš(u)d* « il est ou était en train de conquérir ». La

même forme de radical se trouve dans des adjectifs ou adjectifs substantivés (Delitzsch, *Ass. Gram.*, § 91, 7). De même, le radical des thème dérivés (ainsi intensif *kuššud*) est caractérisé par un timbre *u* qui se retrouve dans des infinitifs et des adjectifs.

La 3^e personne masculin singulier a le thème nu : *kašid*, *kuššud*. Les désinences suffixées à initiale consonantique sont précédées de *-ā-*, ainsi 2^e personne masculin singulier *kašdāt(a)*, *kuššudāt(a)*, 1^{re} personne singulier *kašdaku*, *kuššudaku*. Les désinences ressemblent d'une manière générale à la partie terminale des pronoms personnels indépendants : *atta* « toi », *anāku* « moi » (voir Delitzsch, *Ass. Gramm.*, § 128; Ungnad, *Bab. Ass.*, § 26; *Grundriss*, I, § 264, p. 583). On explique le permansif par la jonction d'une forme nominale avec une forme abrégée des pronoms personnels en fonction de sujet (pour la forme, voir encore § 46, p. 77, n. 2).

Le caractère nominal de la forme est bien affirmé par le fait que, en dehors des thèmes verbaux, certains noms sont usuellement fléchis comme permansifs, ainsi *šarrāku* « je suis (étais) roi », *zikarāku* « je suis (étais) mâle ».

Le permansif exprime la durée sans distinction de moment, en proposition principale ou subordonnée, aussi bien pour des actions que pour des états (Delitzsch, *Ass. Gram.*, § 116-117, 119, 124); les traductions doivent généralement rendre le permansif par un présent ou par un passé, ainsi *labir* « il est ou était vieux », mais le futur n'est pas exclu, ainsi (Ungnad, *Z.A.*, 31, p. 28) *išū itišu sabūs* « son dieu contre lui sera indisposé ».

Un cas particulier de l'emploi comme duratif est l'emploi comme résultatif (§ 81).

L'existence du permansif restreint sensiblement le rôle de la phrase nominale en accadien; d'autre part, elle laisse peu de place au développement de copules.

19. *SÉMITIQUE OCCIDENTALE.* — Les langues sémitiques occidentales anciennes n'ont pas de forme durative semblable au permansif oriental. Mais il a été exposé au paragraphe 8, p. 18, que le parfait de ces langues semble issu d'une forme parallèle au permansif. Le sémitique occidental apparaît donc dans l'histoire à une époque où le système accompli-inaccompli du verbe aurait absorbé récemment une forme durative d'origine

nominale. Si cette hypothèse est admise, il ne peut pas paraître étonnant que des complexes de formes nominales avec des pronoms ne se soient reconstitués que partiellement et tardivement sur le même domaine.

20. CANANÉEN. — L'hébreu biblique a quelques adjectifs conjugués qui ressemblent au permansif accadien ; leur valeur les rattache au présent avec lequel ils seront étudiés dans la III^e partie (§ 127).

De nombreuses phrases nominales de l'hébreu biblique, et aussi du phénicien, ont pour second terme un participe. Si le premier terme de la phrase est un pronom, ce pronom reste indépendant : il n'y a donc pas constitution de forme verbale, et à ce point de vue il n'y aurait pas lieu de faire état ici de ces sortes de phrases. Mais à cause du développement des valeurs en hébreu même et pour l'établissement de comparaisons avec l'araméen, il est utile de citer quelques exemples de ces phrases nominales à participe (*Grundriss*, II, § 83, p. 162 ; Schröder, *Phön. Sprache*, p. 210 ; Gesenius-Kautzsch, § 116, 5, p. 374).

En hébreu biblique, ces phrases expriment un procès durable, ou au moins une nuance de description (par opposition au récit) sans distinction de moment.

Genèse, 3, 5 : *ki(y) yod^he^s 'élohi(y)m* « car (1) le Seigneur (3) sachant (2) [= sait] » ; Genèse, 7, 4 : (car, encore sept jours et) *'ānok^hi(y) mamū(y)r 'al-hā'āreš* « moi faisant pleuvoir (je ferai pleuvoir) sur la terre » ; Genèse, 41, 1 : *way^hhi(y) miqqeš šənūt^hayim up^har^so(h) holem* « et ce fut à la fin de deux-ans, et Pharaon rêvant (= rêva) ».

Quelquefois le sujet manque ; le participe, seul ou accompagné de la particule *hinne(h)* (à ce sujet voir § 27), est centre de phrase. D'autre part, l'équivalence du participe avec un verbe à un temps personnel peut se marquer exceptionnellement en phrase négative au fait que la négation des verbes, *lo(ʿ)*, est employée au lieu de la négation des noms, *'e(y)n* ; Sophonie, 3, 5 : *wə-lo(ʿ) yo(w)d^he^s 'awwāl bošet^h* « et (1) le méchant (4) ne (2) connaît (3) pas (2) la honte (5) ».

L'emploi du participe comme présent soit en hébreu ancien, soit en hébreu moderne, sera étudié à la III^e partie, chap. v, § 129.

21. ARAMÉEN. — Le participe a eu une grande fortune dans la plupart des dialectes araméens : on l'y voit, déjà anciennement, tendre à devenir

une forme verbale conjuguée et à remplacer le parfait et l'imparfait dans leurs emplois d'accompli et d'inaccompli.

Dans la mesure où cette tendance a abouti, les faits seront étudiés plus en détail à la III^e partie. Ils sont de nature à éclairer, par analogie, la constitution du parfait sémitique occidental (§ 8, p. 18, et § 19, p. 44).

En araméen biblique, l'usage du participe est dans l'ensemble le même qu'en hébreu biblique (Strack, *Bibl. Aram.*, § 13, 4). Exemple de participe centre de proposition et servant de temps du récit : Daniel, 6, 13 : *qarib'u wa'amari(y)n* « ils s'approchèrent et disant (dirent) ».

D'autre part l'araméen biblique a une forme *qaṭl*, attestée surtout à la 3^e personne; les désinences sont celles du parfait, le sens est celui d'un parfait passif; ainsi Daniel, 5, 27, *taqiltā'* « tu as été pesé ». C'est un emploi d'adjectif verbal en fonction de verbe, d'après Kautzsch, *Bibl. Aram.*, § 29, 3 et § 72, mais un ancien parfait passif d'après la doctrine plus généralement admise (voir *Grundriss*, I, p. 539).

Dans les dialectes occidentaux des premiers siècles chrétiens, le participe s'agglutine les pronoms aussi bien sous sa forme active que sous sa forme passive; le sens paraît se localiser dans le présent (König, *Syntax*, § 239 h, p. 134). Pour l'accompli ou passé, il y a des analogues au *qaṭl* ancien (Dalman, *Jüd. Pal.*, § 64, p. 229).

À l'époque moderne (parler de *Ma'lūla*), le participe est si bien entré dans le système du verbe qu'il a reçu partiellement les désinences de l'imparfait qu'il tend à supplanter; la même flexion s'applique aussi à des adjectifs (voir III^e partie, chap. v, § 131).

En araméen oriental, l'emploi du participe s'est étendu plus encore qu'en araméen occidental.

Dans les divers dialectes littéraires (période du III^e au XIII^e siècle environ), le participe actif est employé, entre autres usages, comme forme descriptive du verbe; il s'agglutine des pronoms personnels sujets sous une forme abrégée, ainsi à la 1^{re} personne du singulier (verbe *qtl* « tuer ») *qaṭel'*(²)*nā'*(²) (*Grundriss*, I, § 439, p. 113; § 264, p. 582; II, § 84, p. 162 et suiv.; Brockelmann, *Syr. Gr.*, § 90, 221, 222; Duval, *Gram.*, p. 174, 312; Margolis, *Talm.*, § 31, p. 40; Nöldeke, *Mand. Gram.*, p. 230, 374).

Ce participe actif est un inaccompli, non seulement dans le domaine

du présent ou du futur, mais aussi dans celui du passé (voir Margolis, *Talm.*, § 58, p. 79-81).

L'adjectif verbal passif en *-i-* peut lui aussi constituer une phrase à lui seul; mais il apparaît avec une valeur à la fois de duratif et d'accompli, c'est-à-dire de résultatif, ainsi (en syriaque ou en mandéen) *kat^hi(y)b^h* «(cela a été et reste) écrit». Si on ajoute à cet adjectif verbal, variable en genre et en nombre, des pronoms suffixes médiats, c'est-à-dire la préposition *l-* munie de suffixes pronominaux, l'ensemble équivaut à un temps conjugué de verbe actif; ainsi *somi(y)^s-lan* «(c'est) entendu à nous», «nous avons entendu».

On est tenté d'interpréter les faits ci-dessus de la manière suivante : l'araméen oriental avait un double jeu de formes : le parfait et l'imparfait, momentanés, et, de plus, un inaccompli et un accompli duratifs.

Toutefois, les textes montrent quelquefois la forme participiale à *-i-* en fonction de passé momentané; ainsi en mandéen (Nöldeke, *Mand. Gram.*, § 263, p. 382) *kzyly'* «je [les] vis».

La survivance jusqu'à nos jours de dialectes orientaux permet d'observer l'aboutissement de l'évolution. Le parfait et l'imparfait anciens ont complètement disparu; les formes participiales subsistent seules et servent même quand il n'y a aucune idée durative à exprimer; ainsi l'expression distincte du duratif a disparu, au moins de ce côté : (Rhétoré, *Soureth*, § 310) *tama^(?)'hīl -lī hohe^(?)* «là je mangeai des pêches».

Toutefois, l'usage d'auxiliaires combinés avec les formes nominales actuelles du verbe a permis la reconstitution de certaines formes duratives nouvelles (voir III^e partie, chap. II, § 82).

On voit ici comment une flexion nouvelle peut remplacer une flexion ancienne, apparemment dans les mêmes cadres. Mais, en réalité, le parfait et l'imparfait nouveaux de l'araméen ne sont pas tout à fait pareils par leur valeur à ceux qu'ils ont remplacés : dès l'origine, leur liberté de se mouvoir dans le temps est limitée. L'accompli duratif comporte une idée de passé; plus tard il est nettement un passé. L'inaccompli duratif, de manière analogue, semble prédestiné à devenir un présent-futur; de fait, à époque moderne, sans être aussi déterminé dans son usage que la forme du passé, il est en pratique un présent-futur et ne sert qu'exceptionnellement comme passé, à moins qu'il ne soit caractérisé comme tel par l'adjonction d'un auxiliaire passé (§ 113 et 133).

Ainsi, en même temps qu'un renouvellement flexionnel s'opérait, une distinction temporelle tendait plus ou moins à se substituer à l'ancienne opposition d'aspect.

22. ARABE. — L'emploi du participe formant centre de phrase comme un verbe apparaît un peu partout en arabe; il ne s'est développé que sur certains points. D'une manière générale, le participe ainsi employé n'a pas pris de marques de conjugaison (voir pourtant § 84). Il est souvent difficile d'apprécier la raison qui fait employer le participe au lieu d'un des temps conjugués; à ce sujet, se reporter à l'opinion de Reckendorf, *Particip*, résumée ci-dessus, p. 42, et tenir compte, en outre, de l'opinion exprimée dans le même article (p. 263) que «les participes constituent plus d'une fois un élément de retardement dans l'exposé».

Le participe-verbe n'est, en général, pas situé dans le temps (voir certains emplois, § 84, 98 et suiv.). Son usage, représenté en arabe classique et en arabe maghribin, est surtout abondant dans les dialectes orientaux (*Grundriss*, I, § 264 b, p. 581; II, § 81 d, p. 161; Spitta, *Grammatik*, p. 355 et suiv.; Socin, *Divan*, III, § 190, p. 231; Rhodokanakis, *Dofar*, § 86, p. 196; Nöldeke, *W.Z.K.M.*, 1895, p. 19). Exemple en arabe d'Égypte (Spitta, *Gram.*, p. 357) : *wā-qā'id hūwa kal elġariġen* « et (1) lui (3) s'assit (2) (participe), mangea (parfait) les deux galettes »; au Maroc (Brunot, *Yallah*, p. 175 bas) : *sākninħa eẓẓūn* « les djinns (2) l'habitent (1) ».

En Oman, le participe reçoit les compléments pronominaux avec *-n* interposé (reste probable du signe ancien de l'indétermination, voir *Grundriss*, I, § 264, p. 581, avec références).

Quelques noms recevant les pronoms affixes du verbe comme flexion se rencontrent en arabe; le principal est le mot « nom », au Maghrib; ainsi (M. Cohen, *Alger juif*, p. 253) *isamni* « je me nomme » (voir Marçais, *Saida*, p. 152-153).

Des adverbes peuvent aussi se fléchir ainsi; s'ils sont près d'un verbe, ils jouent le rôle d'adverbe; mais s'ils sont seuls ils jouent le rôle de verbe; ainsi (Reinhardt, *Oman*, p. 26) *hīnak qilt* « à l'instant tu as dit », *hēnak* « ou [es]-tu ? » (voir § 27 et II^e partie, § 50 fin et 51).

23. SUDARABIQUE. — En mehri, une forme nominale (adjectif verbal à suffixe *-ōn-* au masculin singulier de la forme simple, ainsi *amrōne* « il dira ») est entrée dans le système du verbe et restreint d'autant l'emploi de

l'imparfait quand il s'agit d'événements à venir (III^e partie, chap. vi, § 145)⁽¹⁾.

24. *EXPRESSION DE LA CIRCONSTANCE ACCESSOIRE.* — Dans une étude complète au sujet du temps objectif, il y aurait lieu de ne pas négliger la circonstance accessoire qui exprime un détail, un à-côté ou une explication du procès principal. Une circonstance accessoire a un lien temporel avec ce procès auquel elle est soit antérieure, soit entièrement ou partiellement concomitante. Ici cette notion ne figurerait que pour mémoire s'il ne fallait pas définir certaines formes qui jouent un rôle pour l'expression du temps situé dans des langues modernes. Quelques-uns des emplois qui vont être examinés s'ajoutent aux faits cités dans les paragraphes précédents pour montrer les voies de passage du nominal au verbal.

Le cas où une circonstance est exprimée par une proposition entière, soit coordonnée, soit subordonnée à la proposition qui exprime le procès principal, n'est pas examiné ici quoiqu'il puisse prêter à un complément d'étude sur la valeur du parfait et de l'imparfait. Un seul exemple montrera de quel ordre d'idées il s'agit : en amharique, une circonstance durable peut être exprimée par une particule *əyya-* suivie du parfait; ainsi *farasōc əyya-hədu yodakmällu* «les chevaux, à mesure qu'ils marchent (parfait) se fatiguent (imparfait composé)»⁽²⁾.

Le cas à retenir pour l'explication de certains faits qui concernent le verbe en araméen et en éthiopien est celui où la circonstance est exprimée par une forme nominale complétant une proposition. Un tel complément, dans les langues sémitiques qui ont une déclinaison, se met au cas accusatif (voir ci-dessous, § 26); dans les autres langues, il peut être employé absolument, soit sans aucune marque de flexion ou de dépendance, soit déterminé par une préposition (*Grundriss*, II, § 227, p. 341 et suiv., et ci-dessous § 25). Exemple d'emploi absolu en mandéen (Nöldeke, *Mand. Gram.*, § 268, p. 388) : *mytyh d'd'm mn byt hyy'* «venue (=lors de la venue) d'Adam de la maison de vie».

⁽¹⁾ En éthiopien, les relations des formes nominales avec la conjugaison relèvent de l'expression de la circonstance, dont il va être question maintenant.

⁽²⁾ Pour l'accadien, DELITZSCH, *Ass. Gram.*, § 195; pour l'hébreu, DRIVER, *Tenses*, Appendice I; pour l'arabe, *Grundriss*, II, § 61.

25. En araméen oriental moderne, l'infinitif précédé de la préposition *b-* est employé surtout avec un verbe auxiliaire présent ou passé (III^e partie, § 113 et 133).

Si l'auxiliaire manque, l'infinitif apparaît, dans une langue où la phrase nominale n'est pas normalement en usage, plutôt comme l'équivalent d'un verbe que comme le second terme d'une phrase nominale; mais il ne comporte pas de conjugaison; exemple (*Grundriss*, II, § 91, *d*) : *labbah bar'ālā* « son (féminin) cœur en-trembler (= tremble) ».

26. C'est seulement dans certaines langues éthiopiennes (guèze, tigrigna, amharique) que le verbe est muni d'un nom verbal spécial, le gérondif, pour exprimer la circonstance. Le radical du gérondif est caractérisé par un *a* de la 1^{re} syllabe et un *-ī-* de la 2^e syllabe en guèze et en tigrigna (du verbe « tuer », *qatīl*); en amharique, il n'y a pas d'*-ī-*, mais zéro ou *ə* (du verbe « tuer », *gadl-*; du verbe « chercher », *fallag-*).

Le gérondif est en guèze toujours à l'accusatif, lequel est marqué par une désinence *-a* (ainsi *qatīla-*) et il est suivi des pronoms suffixes possessifs; ainsi *qatīlaka* « toi tuant ou ayant tué ». En tigrigna et en amharique l'accusatif en *-a* n'existe pas; la voyelle *-a-* a disparu à presque toutes les personnes en tigrigna, ainsi *qatīlka*; elle a subsisté en amharique, ainsi *gadlah*.

L'emploi constant des pronoms suffixes fait de cette forme d'origine nominale une vraie forme conjuguée.

Les exemples suivants (en guèze) montrent que le gérondif peut s'employer soit avec le même sujet, soit avec un autre sujet que la proposition principale. Indiquant la circonstance sans détermination de moment, il peut être traduit suivant les phrases soit par un présent soit par un passé du français.

Chronique de Zar'a Yā'eqōb, p. 97 : *kōnū 'ayhūda hadigōmū krōstannāhōmū* « ils devinrent juifs, ayant abandonné (abandonnant) leur christianisme »; *Synaxaire*, mois de Nahasé, p. 379, l. 3 : *naṣarā qawīmā onza sargūt yə'ōlī* « il la regarda se tenant debout (elle), alors que parée elle (se tenant là toute parée) ».

Le gérondif peut s'employer de la même manière en tigrigna et en amharique. De plus, il peut s'y composer avec des auxiliaires pour former un parfait-présent et un plus-que-parfait (III^e partie, chap. II et III) : là

encore il a un rôle subordonné. Mais il peut aussi, fréquemment en tigrigna, rarement en amharique, recevoir pleine indépendance et fonctionner à lui seul comme parfait-présent : l'évolution de la forme nominale à la forme verbale est alors complète (§ 88 *bis* et 90).

27. *L'ÉVÈNEMENT INOPINÉ.* — On peut encore rattacher à l'étude du temps objectif l'idée d'événement inopiné. L'expression de cette idée se fait dans les diverses langues sémitiques de manières variées, dont certaines n'ont pas à intervenir ici, mais surtout au moyen de particules « présentatives » qui entrent souvent en liaison avec le système verbal⁽¹⁾.

La particule peut être suivie de pronoms suffixes; elle prend alors un caractère semi-verbal; ainsi dans l'exemple suivant, en hébreu, où la particule est *hinne(h)* : Genèse, 16, 11 : *hinnâkâ hârâ(h)* «voici-toi, enceinte (voici que tu es enceinte)».

Pour l'arabe, et en particulier pour le développement de *râ-* servant de verbe-copule en algérien, voir § 51, p. 89. En amharique également, une particule conjuguée de cette manière est devenue une copule verbale; ainsi *nâñ* «je suis (ancien voici moi)», voir § 57, p. 105.

Ici encore, il y a eu passage de la phrase nominale à la phrase verbale.

28. Du chapitre qui s'achève ici, deux conclusions se dégagent.

Tout d'abord, au point de vue formel, la phrase nominale tend souvent à devenir verbale.

Il en résulte, au point de vue du sens, que l'expression du temps objectif (notamment de la durée) qui paraît avoir été essentiellement nominale à l'origine dans les langues sémitiques, tend à pénétrer dans le verbe.

Mais cette intrusion se fait indépendamment sur les divers domaines; il n'est pas possible de remonter comme pour l'imparfait (voir p. 16) à des formes communes à toutes les langues sémitiques.

(1) Terme de BRUNOT, *Pensée et langue*, p. 8.

CONCLUSION.

L'ÉTUDE DU TEMPS SITUÉ.

29. Les grandes lignes du système verbal dans les langues sémitiques anciennes sont donc les suivantes.

Les formes conjuguées qui sont représentées dans toutes les langues expriment, au point de vue modal, l'opposition de l'indicatif et de l'impératif-jussif, quelquefois du subjonctif. A l'intérieur de l'indicatif, elles marquent l'opposition entre deux aspects du procès exprimé par le verbe : l'accompli et l'inaccompli.

De plus, sur divers points, des formes nominales sont entrées dans le système de la conjugaison : elles y expriment le temps objectif : durée, circonstance.

Au point de vue formel, aucun temps composé n'apparaît dans le système ancien.

En ce qui concerne le temps situé, aucune forme verbale ancienne n'a pour fonction régulière de l'exprimer : l'ancien système verbal sémitique, dans l'ensemble, ne tient pas compte de cette notion.

30. Mais aucune langue connue ne se passe de l'expression du temps : des adverbes (aujourd'hui, demain; avant, après) sont employés à cet effet, si le verbe n'y sert pas.

Or, en fait, si on observe le développement de chacune des langues sémitiques après la période ancienne, on voit que, grâce à des innovations diverses, la notion de temps situé y est en fin de compte plus ou moins exprimée par le verbe.

Les instruments employés à cet usage ont été soit les anciennes formes simples, parfait et imparfait, soit des formes nouvelles, surtout des temps composés.

31. USAGE TEMPOREL DU PARFAIT ET DE L'IMPARFAIT. — L'un et l'autre, comme on le verra par la suite, ont certains usages temporels. Notamment, dans toutes les langues où l'accompli et l'inaccompli avaient des formes distinctes et constantes, le parfait a été senti depuis longtemps comme appartenant surtout au domaine du passé : les actions achevées ne sont-elles pas, en grande majorité, situées dans le temps écoulé ? C'est ainsi que le parfait de l'arabe, constamment employé dans les récits, fait dans l'ensemble (mais non exclusivement) figure de passé.

Il est intéressant, afin de sonder la conscience des sujets parlants, de voir quelles sont les dénominations adoptées pour les formes verbales par les grammairiens indigènes des différentes langues sémitiques. Mais il ne faut pas y attacher trop d'importance, parce que les grammaires de langues sémitiques sont postérieures aux grammaires des langues européennes basées sur la distinction des temps et qu'elles en ont plus ou moins, et plus ou moins directement, subi l'influence (voir un aperçu de la question dans *Grundriss*, II, § 74).

D'une manière générale, le parfait est appelé « passé » ; ainsi en éthiopien *halāfi* ; dans la même langue, on emploie pourtant aussi la dénomination *qadāmāy* « le premier » qui ne préjuge pas de la valeur de la forme.

L'imparfait est plus embarrassant, puisqu'il a généralement, au point de vue du temps, une valeur principale double : présent et futur, et, en outre, des emplois de passé ; aussi les nomenclatures hésitent, quelquefois dans la même langue, entre une appellation qui respecte l'indétermination de la valeur et une appellation temporelle ; ainsi en arabe, *mudāri* « assimilé » (au nom, par la variation des voyelles finales) et *mustaqbil* « futur », en éthiopien *kāl'āy* « le second » et *ṭnbit* « prophétie »⁽¹⁾.

Dans les langues où il se développe un système temporel complet, les anciennes formes simples sont généralement restreintes à un usage temporel déterminé, par exemple, en amharique, dans le domaine du passé, le parfait simple est nettement un passé momentané (au moins en phrase positive).

(1) Certains grammairiens européens désignent l'imparfait par le nom d'« aoriste »,

qui respecte l'indétermination temporelle (mais ne tient pas compte de l'aspect).

Ainsi, des formes anciennes peuvent être mises au service d'une notion nouvelle.

Il est à noter que, dans toutes les langues, certaines racines sont, par leur sens même, en relation avec la durée ou avec le moment (ainsi des verbes « advenir, exister, demeurer, cesser », etc.); l'accompli et l'inaccompli dans ces verbes tendent à se situer dans le temps et fournissent souvent des auxiliaires à valeur temporelle.

32. FORMES COMPOSÉES. — Beaucoup de langues sémitiques ont des formes composées, qui se sont constituées indépendamment sur chaque domaine; la plupart ont une valeur durative, en même temps qu'elles expriment un moment du temps situé. Elles tiennent une grande place dans l'étude des temps, à la III^e partie.

Certaines formes composées n'ont pas une fonction temporelle, mais servent à renouveler l'ancienne opposition de l'indicatif et d'un mode subordonné ou du jussif, en des points où elle avait disparu : dans ce cas, l'innovation formelle est au service des notions anciennes.

Comme l'usage propre aux propositions principales ou aux subordonnées, aux phrases positives, négatives ou interrogatives a été, autant que possible, distingué au cours de l'exposé, on aura l'occasion de constater que les formes nouvelles s'établissent de préférence en proposition principale positive, non interrogative.

33. Anticipons ici sur les conclusions de la recherche, pour laquelle les voies sont maintenant ouvertes : les innovations dans le verbe des langues sémitiques ont été rarement définitives et radicales. Le temps situé est resté presque partout une notion secondaire. Le vieux système, avec son opposition d'aspect, a été peu entamé par les germes de changement dans toutes les langues littéraires antérieures à l'époque moderne; de nos jours même, il prévaut encore dans la majorité des parlans vivants.

DEUXIÈME PARTIE.

LE MATÉRIEL DES TEMPS COMPOSÉS.

PRÉAMBULE.

34. Il peut être quelquefois difficile de juger si un ensemble constitué par une forme verbale et une particule ou par deux formes verbales jointes est un véritable temps composé. Mais, en général, les composés se reconnaissent clairement au fait que les composants n'ont pas la forme ou le sens qu'ils auraient s'ils étaient autonomes.

Pour la forme, souvent l'un au moins des deux éléments composants a un aspect autre qu'à l'état isolé. Parfois l'altération s'est faite à époque si ancienne et a été poussée à un degré tel que l'élément altéré n'est plus sûrement reconnaissable.

L'altération du sens ou de l'emploi d'un des composants suffit, à défaut d'altération formelle, à montrer la cohésion d'un composé. Dans le cas de deux verbes qui se suivent, l'un dépendant de l'autre, sans conjonction de coordination, comme il est fréquent en sémitique (Reckendorf, *Synt. Verhält.*, p. 288) on peut reconnaître que l'un des deux est auxiliaire s'il n'est pas possible d'analyser la phrase en deux propositions; ainsi, en arabe, *kāna yaʿābu* « il jouait (il était — il joue) »⁽¹⁾.

Il ne sera parlé ici que des composés suffisamment nets, à valeur temporelle. Sont donc exclus en principe les adverbes temporels indépendants et les composés avec auxiliaire sans valeur temporelle (Nöldeke, *Zur Gram-*

(1) Sur le rôle de l'accentuation, voir § 35.

matik, p. 73); les verbes auxiliaires accessoires ont été étudiés non au chapitre II ci-dessous, mais à la IV^e partie. (Sur la matière de la présente II^e partie en général, consulter *Grundriss*, II, § 324-328.)

La constitution et les emplois des composés ont été indiqués brièvement à propos des éléments composants étudiés dans cette partie; mais il n'a pas été donné partout des renvois précis : c'est l'index des mots, où tous les passages concernant les particules et les auxiliaires sont signalés, qui sert de lien pour le détail entre la II^e partie et les suivantes.

CHAPITRE PREMIER.

PARTICULES DU PARFAIT ET DE L'IMPARFAIT.

35. Ce chapitre est une énumération des particules qui marquent le temps ou une notion connexe, en combinaison avec l'imparfait ou, plus rarement, avec le parfait, et qui n'ont pas la valeur d'un verbe d'existence ou d'une copule.

Les valeurs de ces éléments sont indiqués ici d'une manière sommaire, le détail des emplois étant rejeté à la III^e partie.

L'intérêt de l'énumération est de montrer la forme et autant que possible l'origine des particules. Les conclusions de cette revue sont ici exposées par avance.

a. Des mots entiers peuvent jouer le rôle de particule : il se rencontre dans ce rôle des noms, surtout des noms verbaux, et aussi des verbes figés.

Les mots employés ainsi ont une étymologie claire. Mais la cohésion de la forme qu'ils servent à composer n'est pas toujours évidente.

Il manque ici pour une étude complète des renseignements suffisants sur l'accentuation des langues sémitiques : il est probable qu'un complexe ayant nettement une valeur de composé n'a jamais qu'un accent, ou au moins que l'accent d'un des composants est subordonné à l'autre.

Un exemple de particule consistant en un mot entier est l'arabe *'ammāl* « faiseur, faisant ».

b. La particule peut être un mot légèrement tronqué (ainsi *'amma* au lieu de *'ammāl*). Dans ce cas la cohésion de la forme composée est éclatante. D'autre part l'étymologie de la particule reste claire quant à la racine,

encore qu'on puisse quelquefois douter de l'aspect exact du mot qui a été abrégé (voir § 40).

c. La particule peut avoir une forme extrêmement réduite. La cohésion est devenue une fusion, la particule un préfixe — joint généralement dans l'écriture à la forme verbale.

Dans ce cas l'étymologie est souvent douteuse : si on rencontre en arabe un préfixe 'a, on peut être tenté de l'expliquer comme une réduction ultime de 'ammāl; mais d'autres explications se présentent aussi à l'esprit. Un mot à consonne unique peut, en effet, théoriquement, être l'abréviation de très nombreux mots à deux ou trois consonnes.

En pareille occurrence, on hésite souvent entre l'explication par un mot long existant dans la langue qui serait très réduit à cause de son usage comme particule, et l'explication par une particule courte existant par ailleurs dans la même langue. Ainsi le b- de l'arabe est expliqué tantôt comme verbe, tantôt comme préposition (§ 40). Au reste, on peut imaginer que les prépositions elles-mêmes sont nées de mots plus longs, par réduction : mais des faits préhistoriques de ce genre ne sont pas en question ici.

Quand l'étymologie ne peut pas se faire d'une manière vraisemblable par l'examen de la forme seule de la particule, on ne peut espérer y voir plus clair qu'en scrutant le sens de la forme composée.

Malheureusement, il peut arriver que la valeur de la forme soit ambiguë (ainsi pour l'imparfait arabe avec b- en Syrie). Dans ce cas, il serait justement désirable qu'une étymologie incontestable aide à mieux comprendre le sens de la forme examinée.

De toutes manières, il est vain de chercher à toute force une étymologie unique pour un élément qui a deux valeurs différentes. Même si la valeur est actuellement unique, l'origine peut être complexe. La convergence d'éléments réduits dans leur forme, usés dans leur sens, est une hypothèse souvent plausible (sur l'évolution rapide des mots accessoires, voir *Le renouvellement des conjonctions* dans Meillet, *Linguistique*, p. 55 et suiv.).

Il sera donc sage de n'accepter pour les préfixes courts une explication par un mot entier de la même langue (par exemple 'am de 'ammāl) que si ce mot entier y est attesté avec une amorce au moins du même emploi; il faut se méfier des reconstitutions trop faciles, même quand elles se sont

présentées tout d'abord à l'esprit des indigènes (ainsi rapport de *ba* avec *bġy*, § 40, p. 64).

D'une manière générale, aucune des langues sémitiques n'a une longue histoire continue qui permettrait de suivre les évolutions dans le détail, ce qui serait le seul moyen d'obtenir une certitude dans les cas difficiles.

36. NÉO-HÉBREU. — $^{\text{â}}\text{â}^{\text{i}}(\text{y})\text{d}^{\text{h}}$; forme d'adjectif d'une racine de sens « être prêt »; ce mot perd son sens plein s'il est suivi de *la-* et d'un infinitif; il reste variable en genre et en nombre; l'ensemble exprime le futur.

So(w)f; substantif de la racine « cesser »; ce mot s'emploie, augmenté de pronoms suffixes, avec *la-* et l'infinitif, ou avec un participe, au même sens que le précédent (pour le même mot en arabe, voir § 38).

la- « à », qui a un rôle dans les constructions ci-dessus est une particule invariable, préposition ou conjonction, commune à toutes les langues sémitiques.

37. ARAMÉEN. — *Araméen palestinien*. — Dans certains textes de basse époque, $^{\text{â}}\text{â}^{\text{i}}(\text{y})\text{d}^{\text{h}}$ (voir ci-dessus) est employé, soit avec *la-* et l'infinitif, soit avec *da-* et le participe, dans le même sens qu'en néo-hébreu.

Araméen moderne occidental. — Un élément *batt-* s'emploie, muni des pronoms suffixes, au sens de « vouloir », ainsi *battaḥ* « tu veux ». Avec l'imparfait ancien, ou même avec le participe muni de préfixes qui le remplace habituellement, il forme un temps de l'intention ou de l'imminence; cette forme peut servir de simple futur.

Cette particule *batt* peut être rapprochée de l'arabe *b-wdd* (classique *bi-wuddi-*) « dans le désir de... » (Nöldeke, *Ma'lûla*, p. 209; Bergsträsser, *Glossar*, p. 16); voir pour l'arabe de Syrie, § 38. Mais il ne faut peut-être pas la séparer de la particule analogue de l'araméen oriental (Parisot, *Ma'lûla*, p. 96-97, et ci-dessous); voir aussi Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 45, note.

Un élément arabe, $^{\text{â}}\text{ammâl}$ et ses formes abrégées (Bergsträsser, *Glossar*, p. 4; ci-dessous, § 39) sert, avec le participe conjugué, à exprimer la durée.

Araméen oriental talmudique. — Une particule *qâ*, *q* se joint-souvent au participe servant de verbe, pour exprimer la concomitance. On l'explique

comme une forme tronquée du participe *qā'em* « se tenant » (Margolis, *Talm.*, § 58 *g*, p. 81).

Mandéen. — *Qā* ou *qi* est employé de même, mais n'est fréquent qu'à basse époque (Nöldeke, *Mand. Gram.*, § 261, p. 379).

Araméen moderne oriental. — En *ṭōrāni* l'imparfait indicatif (ancien participe en fonction de présent-futur) est ordinairement précédé d'une particule *kā-*, *gā-* qui semble provenir du *qā* mentionné ci-dessus (Siegel, *Ṭūr 'abdīn*, § 86, p. 148, § 87, p. 149; voir aussi ci-dessous, § 40 fin).

Le même élément peut se présenter devant la forme de parfait, sans doute avec une valeur de résultatif (Siegel, § 88, p. 151; voir ci-dessous, § 40 fin et § 82).

Comme marque du futur avec l'imparfait, le *ṭōrāni* a *gād*, quelquefois *kād* devant voyelle, *gā* devant consonne; Siegel, *Ṭūr 'abdīn*, § 87, p. 151, donne *kād*, comme forme première et suggère que ce pourrait être un composé du *k* vu ci-dessus et du relatif *d*. Il mentionne aussi un élément *kaddu* « maintenant, déjà » en araméen talmudique, et rapproche pour le sens une particule *'adō* citée dans Parisot, *Contributions*, p. 187, comme servant à former un futur prochain (voir ci-dessous, § 192 et *o'do* « maintenant » dans Siegel, *Ṭūr 'abdīn*, § 80, p. 124).

En néosyriaque de la région d'Urmia et du Kurdistan, l'indicatif imparfait est ordinairement précédé d'une des deux particules suivantes, suivant les dialectes : *ke* (provenant de *qā*), ou *'i* qui provient de *'u*, sur lequel voir § 48. Dans la région de Mossoul, la particule est *kē-*, *k-*, *ek-* (*k* pouvant être assimilé en *g* à une sonore suivante).

Pour le futur, on trouve généralement devant l'imparfait indicatif la particule *bid-* (*bīt-*, *bī-*) quelquefois réduite à *b-*.

Dans un des parlers, au lieu de cette particule invariable, on trouve le verbe *bā'e* « vouloir », conjugué et suivi de l'élément relatif *d*. Cette combinaison semble donner l'étymologie de la particule abrégée des autres parlers (voir Maclean, *Grammar*, § 46, p. 121-122; comparer le verbe *bgy* et la particule *ba* en arabe, ci-dessous § 40).

D'autres parlers encore emploient comme exposant du futur le verbe *qāim* « se lever » ou le verbe *šlā'* (« descendre », conjugués. Enfin, en

quelques endroits on n'emploie généralement pas de particule; on trouve seulement *d* devant certaines initiales vocaliques (Maclean, *Grammar*, § 31, p. 82).

L'imparfait-participe est quelquefois rejeté dans le passé, comme passé momentané, parfait-présent, plus-que-parfait (Sachau, *Mosul*, p. 46), par préposition d'une particule qui est, suivant les dialectes, *qadām*, *qam*, *kim*. La forme la plus complète donne une étymologie satisfaisante par la racine *qdm* « précéder », sans qu'on puisse décider exactement à quel terme dérivé de cette racine il faut remonter.

La préposition *bā* « dans » suivie d'un infinitif et d'un auxiliaire sert à former des temps duratifs situés (passé, présent, futur).

38. ARABE CLASSIQUE. — Une particule marquant le futur est *sawfa*, à côté duquel on trouve une forme *sa-* qui se joint dans l'écriture à la forme verbale (voir § 141). Les lexicographes citent aussi des formes *saf*, *saw*, *say*, *sā*.

Sawfa peut être séparé du verbe par d'autres mots; il peut être précédé de la particule affirmative *la* (Wright, *Ar. Gram.*, I, § 361, p. 282; II, § 8, p. 19).

Pour l'étymologie de *sawfa*, voir le mot hébreu correspondant, § 36; en arabe *sawfa* n'a d'existence que comme particule (sur un emploi isolé, voir *Grundriss*, II, § 78, p. 157, haut).

Les grammairiens arabes, et à leur suite des grammairiens européens, ont beaucoup discuté sur l'identité ou la non-identité du sens de *sawfa* et de *sa-*. Ceux qui tiennent pour l'identité expliquent *sa-* comme une abréviation de *sawfa* (pour la coexistence de formes abrégées avec une forme longue, voir *'ammāl*, § 37 et 40). Mais ceux qui tiennent pour des valeurs différentes cherchent aussi à détacher *sa-* de *sawfa* dans son origine. Une explication vraisemblable par le verbe *sa'ā* « se proposer de » a été donnée par Barthélemy, *Notes*, p. 44-45. Cette explication peut d'ailleurs être valable, même si *sawfa* et *sa-* ont la même valeur dans les textes les plus anciennement connus (sur ce point, voir à la III^e partie, chap. vi).

Une particule *qad* se joint aux deux temps du verbe. Elle a aussi une existence indépendante, formant phrase avec un pronom suffixe (*qadnī*

»[c'est] assez pour moi»). Avec l'imparfait, *qad* a généralement une valeur adverbiale «il arrive que, plus d'une fois», mais il peut aussi dans certaines conditions lui donner une valeur de passé duratif. Avec le parfait, *qad* constitue un résultatif qui a valeur de parfait-présent ou de plus-que-parfait.

L'étymologie par la racine *qdm*, qui a pour elle l'analogie du néo-syriaque (ci-dessus, § 37, p. 61), a été lancée par de Lagarde (reproduite et acceptée dans *Grundriss*, II, § 325, p. 507); elle rend malaisé-ment compte de l'emploi indépendant.

Une étymologie par *qdd* «couper» résulte du classement des dictionnaires dus aux savants arabes, voir Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 144, haut. A ce propos on peut comparer l'usage de *qat*, issu de la racine parallèle *qt* «couper» : son emploi avec les pronoms est le même que celui de *qad*, mais il n'est pas en usage comme particule du verbe. Le sens premier de «couper» justifie à la fois celui de «suffisance» (emploi indépendant avec les pronoms), et celui d'«événement» (avec l'imparfait); avec une nuance de sens «déjà, voici que. . .» on s'explique l'emploi de cette particule quand elle est jointe au parfait. Pour un rapprochement possible avec la racine *lwn* et pour l'usage moderne, voir § 40, fin.

L'arabe ancien avait une autre particule, *'in*, employée comme *qad* devant le parfait; l'usage s'en est perdu vers les débuts de l'histoire de l'arabe (Guidi, *Particelle*, p. 176).

39. ARABE MODERNE. — En arabe moderne, les particules qui se préfixent à l'imparfait sont nombreuses. Les usages locaux sont variés et ne remontent pas tous à un usage du seul dialecte ancien qui nous soit connu. L'enquête sur les emplois modernes est pour beaucoup d'endroits très insuffisante, et nos connaissances sur l'évolution de l'arabe parlé sont presque nulles. Dans ces conditions il est souvent difficile d'apprécier la valeur exacte des préfixes et d'en déterminer l'origine; comme ils sont souvent courts, on ne saurait s'étonner d'y rencontrer maints homonymes.

La valeur de ces particules est variée : expression de la concomitance, de la durée, de l'intention. Elle semble n'être jamais ou presque jamais purement temporelle.

40. *Domaine oriental.* — Les particules les plus répandues sont *b* et *ba* sur lesquels on a déjà beaucoup écrit (Kampffmeyer, *Verbalpartikel b*; Almachriq, *Enquête*; Glaser, *Préformante*; Nöldeke, *Einige arabische Verbalpräfixe*, dans *Beiträge*, p. 63-68; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 11 à 62).

Ba-, avec l'imparfait, indique l'intention dans la plupart des dialectes arabes connus de l'Arabie du Sud, et il y sert souvent à constituer un futur. *B-* tout court, avec l'imparfait au sens de futur, n'est pas attesté dans l'Arabie du Sud; les quelques exemples apparents de cet emploi sont des premières personnes du singulier où il y a contraction de *ba-* avec l'initiale *a-* (voir les exemples, avec diverses prononciations, dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 32). Une variante *bi-* du préfixe intentionnel se rencontre dans certains parlers (Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 35, l. 5).

Sur l'usage de la même particule à Tripoli et au Maroc, voir p. 72-73.

B- servant à marquer le « présent » se trouve en Yémen occidental, opposé à *ba-* du futur, d'après Glaser, *Préformante*, p. 8; des exemples pour une région plus orientale dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 35; le fait est exposé dans Rhodokanakis, *Dofar*, II, p. 190; mais avec des exemples très douteux, pour une région située encore plus à l'Est (voir III^e partie, § 139). Cet usage de l'arabe méridional n'est pas à séparer de celui qui va être exposé pour un domaine plus septentrional.

A partir du XIV^e siècle, dans des textes égyptiens ou syriens, *bi-* se rencontre exprimant la concomitance dans le passé ou dans le présent.

Dans l'arabe actuel du Caire, *b-* de concomitance est employé au passé et au présent indicatifs; l'imparfait ainsi pourvu de *b-* s'oppose à l'imparfait nu qui seul sert pour le futur et quand il faut exprimer un mode : jussif, jussif subordonné, subjonctif (Spitta, *Gram.*, p. 346; Vollers, *Lehrbuch*, § 16, 3, p. 29).

Pour l'aspect de la particule, remarquer que le *b* s'assimile en *m* au préfixe *n-* de la première personne du pluriel.

Un emploi de *b-* avec l'imparfait, sans distinction temporelle, semble représenté au Soudan égyptien et dans la région du lac Tchad; pour les détails sur la forme, voir III^e partie, § 139; pour la non-distinction du présent et du futur, voir l'alinéa suivant.

En Syrie-Palestine, dans les parlers des sédentaires, *b-* précède l'im-

parfait quand il est indicatif, par opposition au jussif indépendant ou subordonné ou au subjonctif proprement dit, et ceci que le temps suggéré par la phrase soit d'ailleurs le passé, le présent ou le futur.

Il n'y a aucune raison valable de chercher une étymologie commune à *ba-* et à *b(i)-* si on prend garde à leurs valeurs différentes de particule de l'intention d'une part, de particule de concomitance d'autre part. Les dénominations jusqu'ici adoptées de particule du futur ou particule du présent devaient amener des confusions qu'il faut dissiper.

Pour le *ba-* d'intention, l'origine est le verbe *'by* «vouloir», suivant l'étymologie qui a été défendue en dernier lieu, de manière convaincante, dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 11-62. La forme du verbe qui s'est figée avant de se réduire à une syllabe simple a dû être le parfait (3^e personne masculin singulier) ou le participe, et non la 1^{re} personne singulier de l'imparfait, comme il est dit dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 54.

Les autres origines vraisemblables qui ont été proposées sont les deux suivantes. Explication par la racine *bgy* «désirer, vouloir» (souvent donnée par les informateurs indigènes; voir surtout Rhodokanakis, *Ḍofar*, II, p. 189-190); la disparition de *ġ* à cause d'un emploi comme particule ne serait pas impossible, mais l'explication par *'by* est aussi bonne pour le sens et préférable pour la forme. La même objection permet d'écarter l'explication par *b-wudd* «par désir de»; cette expression (diversement vocalisée suivant les dates) fournit, on l'a vu, une particule de l'intention (§ 37 et IV^e partie, chap. III). Sur plusieurs points d'ailleurs, il a pu se produire des convergences d'emploi et des croisements de formes.

Pour le *b-* de concomitance, la seule explication valable est d'y voir un emploi conjonctionnel de *ba-*, qui est bien connu en arabe comme préposition «dans» (Kampffmeyer, *Verbalpartikel b*, p. 38, etc.; Nöldeke, *Beiträge*, p. 64; Rhodokanakis, *Ḍofar*, II, p. 190 f; *Grundriss*, II, § 348, p. 543 bas). En dehors de l'arabe, l'élément *b-* est employé devant le verbe en sudarabique, voir § 42; sur le domaine éthiopien c'est, en amharique, une conjonction très employée devant le parfait et l'imparfait, avec valeur temporelle («lorsque») ou hypothétique.

(Considérer aussi l'usage de *b-* dans la phrase nominale en hébreu, araméen et arabe, § 47, 48 et 49 fin.)

La distinction établie ici entre *ba-* et *b-* ne condamne pas forcément l'idée que, dans l'usage syrien, il y ait eu rencontre du *b-* de concomitance et d'une forme abrégée du *ba-* d'intention; mais rien non plus n'interdit de penser que cet usage syrien s'explique par une extension du *b-* de concomitance (voir § 41 à propos du *ka* marocain).

La discussion a été réduite ici au minimum. Les autres étymologies qui ont été proposées pour le *b-* sont rassemblées dans l'*Enquête* du Machriq.

A côté de *ba-* et *b*, les parlars orientaux montrent de nombreuses particules courtes, dont la valeur exacte n'est pas toujours facile à déterminer dans l'état actuel de l'information. D'une manière générale, il semble qu'on trouve d'un côté des particules de l'intention et, par ailleurs, des particules à diverses nuances modales; le temps ne joue qu'un rôle réduit, s'il en joue un, dans leur emploi.

Ha- s'emploie surtout en omanais. Il a à peu près le sens de «voici que»; il sert usuellement à désigner une action future (à côté de *ba-* qui n'est pas inconnu du même dialecte); mais il peut aussi servir à une description dans le présent, et même dans le passé (Reinhardt, *Oman*, § 427, p. 276; Nöldeke, *W. Z. K. M.*, 1895, p. 19; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 50).

L'accord est à peu près fait sur l'étymologie par la première syllabe de *hatta(y)* «jusqu'à (ce que)». Mais d'autres étymologies ont été proposées: participe du verbe *rāh* «aller» (sur son emploi dans l'expression du futur prochain, § 160); *hāl* «temps présent» et *hālā* (*hālan*) «tout de suite», *hāwala* «désirer», *habba* «vouloir», *hāġa* «avoir besoin».

L'arabe d'Égypte a *ha-* exprimant l'imminence; il est douteux s'il doit être expliqué comme analogue au *ha-* omanais (Landberg, *Glossaire*, p. 51) ou s'il est (ce qui est moins probable) une variante de *rah-* qui a la même valeur (§ 166).

Ha- se rencontre à côté de *ha*, dans le même emploi, sur le domaine omanais; il s'emploie avec sens futur dans le Yemen (Landberg, *Glossaire*, p. 52). Des prononciations faibles de *h*, amenant confusion à l'oreille avec *h*, ont été signalées en Arabie du Sud. Il n'est néanmoins pas établi que *ha* soit un affaiblissement de *ha*.

A est employé au lieu de *ha-* ou *ha-* dans certains parlers omanais, ainsi celui qui a été transporté en Afrique, à Zanzibar (sur le même préfixe *a-* au Maroc, § 41).

Šā- pour le futur est employé au Yemen; il s'explique par le verbe *šā'a* «vouloir». D'après Glaser, également au Yemen, *ša-*, avec *a* bref, indique le présent (*Préformante*, p. 8) ou l'imminence (p. 15).

Sā- pour le futur se rencontre dans le Ḥogariéh, au nord-ouest d'Aden (Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 50); il est employé aussi dans l'arabe parlé à Souakin, sur la côte occidentale de la mer Rouge (Watson, p. 13). Sur *sa-*, voir § 38, p. 61, et § 41 (maltais).

Ta-, déjà attesté au x^e siècle, se préfixe à l'imparfait dans la région à l'est du Yemen (Daḡinah, Ḥaḍramawt) et chez les bédouins de Syrie. Le sens est le souhait, l'exhortation (Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 51 bas, 350); ce n'est donc pas une véritable particule temporelle. Toutefois elle se rattache au temps si l'étymologie généralement admise par la seconde syllabe de *hatta(y)* «jusqu'à (ce que)» est exacte (voir ci-dessus *ha-*). On a aussi invoqué *tawwā* «maintenant», le persan *tā* «jusqu'à (ce que)» et la racine *ty* «devancer». Il faudrait peut-être ne pas oublier l'arabe classique *ta'āla* «viens, par ici», qu'on rattache à la racine *'ly* «être haut»; sous la forme abrégée *ta'a* il se rencontre en Mésopotamie; Socin, *Mōṣul Mārḍīn*, p. 7, l. 15 : *ta'ā suf* «allons, vois». Mais *ta* est peut-être un élément court inexplicable, indépendant de toutes ces origines : en effet, le mehri a *ta* «jusqu'à, lorsque» (Bittner, *Mehri*, IV, p. 9-10, 33-34); on a expliqué cette particule par *hatta(y)*, mais elle est peut-être à rapprocher de l'amharique méridional *ta* «à partir de, de, jusqu'à», dont rien ne permet de constituer une étymologie; d'ailleurs de son côté *hatta(y)* est particulier à l'arabe. Sur *ta-* au Maroc, voir § 41.

En résumé, toute cette série de particules montre des formes très réduites : l'étymologie est généralement difficile à établir; on peut supposer sans invraisemblance des convergences de formes originellement distinctes vers une forme unique; certains flottements d'emploi en deviennent plus explicables.

Les particules qui suivent expriment la durée.

La plus usuelle, *'ammāl*, nom d'«agent habituel» de la racine *'ml* «faire» est l'équivalent d'un participe; suivant sa forme plus ou moins complète,

elle peut être presque une courte proposition nominale indépendante ou, au contraire, faire figure de particule agglutinée à l'imparfait. On rencontre : l'emploi de *ʿammāl* avec flexion nominale (Syrie et Palestine, partiellement); *ʿammāl* figé au masculin singulier, mais fléchi par les pronoms suffixes du nom (dans ce cas c'est presque un auxiliaire), à Jérusalem; abrégement en *ʿamma*, *ʿamm*, etc. (Égypte et Syrie, partiellement). En Égypte, on entend la prononciation plus réduite encore *ma* (Spitta, *Grammatik*, p. 354-355); pour une telle forme, on ne trouverait pas d'étymologie sûre sans la coexistence de formes plus longues.

Au Liban, au moins en certains points, on entend *ʿan-* (*ʿam-* seulement devant *b-*), à côté duquel *man-* est employé aux mêmes usages. Dans ce cas on a pu chercher à expliquer la particule par les prépositions *ʿau* et *min* « de » (Féghali, *Kfarʿabīda*, p. 78 et 138); il se peut qu'il se soit produit quelque croisement.

Des participes de verbes dont le sens se rattache nettement à une idée de durée servent à des usages analogues à celui de *ʿammāl* dans divers parlars. Ainsi, en Palestine, chez les bédouins de Syrie et en Mésopotamie, le participe *qāʿid*, *qāʿad* de la racine *qād* « être assis, être en place »; de même au Lac Tchad *gāʿad*, *gāʿid*; en Palestine, *bāqī* de la racine *bqy* « rester » (sur cette racine, voir § 63 et 64); en Oman, *gālis*, de la racine *gls* « être assis » (*wāqūf* « debout » ne paraît pas avoir le même usage, malgré la rédaction du passage de Reinhardt, *Oman*, § 258, p. 143).

La particule *qad* examinée au paragraphe 38 est en usage en Arabie du Sud, où elle s'emploie comme en arabe classique devant le parfait (avec la forme *gid*); elle a aussi les autres emplois de *qad* ancien et même un usage plus étendu (*Grundriss*, II, § 325, p. 508, avec références, et surtout Rhodokanakis, *Dofar*, II, p. 138; ci-dessous, chap. II, § 49). En Arabie centrale, on a signalé *ʿid* (= *qad*) comme archaïsme poétique (Socin, *Diwan*, III, § 156, p. 190).

Rhodokanakis, *Dofār*, II, p. 139 a, ne se résigne pas à séparer entièrement *qad* de la racine *kwn* « être ferme, être » (voir ci-dessous, § 62).

Il faut comparer ici l'usage de *ke-*, etc., en araméen moderne et notamment de *ke-* en *ṭōrāni* devant le parfait (ci-dessus, § 37, p. 60) et aussi l'usage de l'arabe parlé dans l'ancienne région araméenne de Haute-Mésopotamie. Les textes de Socin, *Mōṣul Mārḏūn*, montrent une particule *kil* (dans

l'ensemble devant voyelle) ou *kē* (dans l'ensemble devant consonne), voir Kampffmeyer, *Präfix ka*, p. 31-32, note; Siegel, *Tār 'abdīn*, § 87, p. 150. Cette particule se trouve comme *qad* devant le parfait et l'imparfait. Devant le parfait elle semble avoir une valeur résultative (voir § 84), devant l'imparfait une valeur durative (§ 137). Il y a peut-être là convergence d'éléments originellement différents⁽¹⁾.

41. *Domaine occidental.* — La particule la plus intéressante est le *ka*-de concomitance employé dans la plupart des parlers arabes du Maroc pour faire de l'imparfait un indicatif présent ou passé, l'imparfait simple étant au contraire un futur indicatif, un jussif ou jussif subordonné, ou un subjonctif⁽²⁾.

Comme les préfixes *ka*, *kan*, *kann* (et certaines autres formes) apparaissent dans les documents andalous (arabe d'Espagne), on a essayé de rechercher dans les faits andalous l'origine du fait marocain; c'est en partie l'objet de l'opuscule de Kampffmeyer, *Präfix ka*, où la documentation est rassemblée. L'exposé ci-dessous tend à bien distinguer les faits andalous et les faits marocains tout en les comparant entre eux.

La particule en question ici est souvent un exposant du conditionnel dans les poèmes d'Ibn Guzman (xii^e siècle) écrits en langue vulgaire. C'est cet usage qui est montré d'abord, avec plusieurs exemples, dans Kampffmeyer, *Präfix ka*, au paragraphe 5.

Mais ensuite, dans le paragraphe 7, M. Kampffmeyer expose que dans un grand nombre de phrases le *ka*- se trouve devant l'imparfait en fonction de présent, en dehors de toute idée de condition ou d'éventualité. Certains des exemples indiqués semblent en effet devoir se traduire comme des

⁽¹⁾ Sur *ʿonn* en Arabie, voir § 41; pour l'usage de *ḥalās*, *ya*, *tamma* dans la région du Tchad, voir références à l'index.

Une tournure propre à une partie de l'Arabie du Sud est mentionnée ici pour mémoire, n'étant pas temporelle, mais destinée à exprimer une obligation; il s'agit d'une particule (*ʿibn*, *bdn*), avec ou sans suffixes personnels, suivie, avec ou sans pronom relatif, d'un parfait qui reste invariable à la 3^e personne masculin singulier; le sens pa-

rait être « il y a lieu que je (tu, etc.) sois celui qui aura fait telle chose », ainsi *ibnkin* (*min*) *širib gahwah* « il faut absolument que vous buviez du café ». (Les faits ont été signalés par LANDBERG, *Arabica*, V, et longuement discutés dans KAMPFFMEYER, *Verbalpartikel b*, p. 42 et suiv.; voir aussi RHODOKANAKIS, *Dojar*, II, p. 140, b.)

⁽²⁾ Voir toutefois § 141 et 158 et les notes ci-dessous.

phrases positives sans nuance spéciale; ainsi (feuillet 23 a, ligne 11) *tab' alinsān kanahtbar fāllhān* « la nature de l'homme, je la pénètre sur l'heure ». Par conséquent l'usage du marocain moderne semble représenté.

Cependant cette question devrait être examinée de très près. Il faut observer d'abord que, contrairement à l'usage marocain, la plupart des imparfaits à valeur d'indicatif se présentent sans *ka* (toutefois il y a lieu de remarquer à ce sujet que les textes d'Ibn Guzman sont des poèmes, et qu'en poésie marocaine moderne le *ka-* fait normalement défaut, voir par exemple Marçais, *Tanger*, p. 73). Ensuite on voit aisément que beaucoup des exemples relevés par M. Kampffmeyer, sans doute la majorité, s'expliquent sans peine comme des éventuels; ainsi (pour ne pas citer les cas où un conditionnel précède), on trouve souvent *ka(n) narūd*; la bonne traduction n'est pas « je veux », mais « je voudrais » (voir ci-dessous au sujet de Pedro de Alcalá)⁽¹⁾. Il faudrait enfin examiner si certains exemples ne s'expliqueraient pas par un sens final, suivant l'usage de Pedro de Alcalá dont il sera question ci-dessous. C'est peut-être le cas de l'exemple examiné au paragraphe 8 de *Prüfix ka-* : *tubtum 'allah kan yakfikum*, qui veut peut-être bien dire non, comme traduit M. Kampffmeyer : « vous vous êtes repentis, Allah vous suffit », mais : « vous vous êtes repentis de telle sorte qu'Allah vous suffise » (ou peut-être « vous vous êtes repentis : Allah vous suffirait-il »); le sens final est net dans l'exemple cité au paragraphe 5, p. 7 : *naštahī kan narāk* « je désire te voir ».

Pedro de Alcalá, observant, au début du xvi^e siècle, un dialecte qui a pu être assez différent de celui qu'écrivait Ibn Guzmān, dit expressément que *ka-* avec l'imparfait a pour équivalent en latin, soit un imparfait indicatif, soit un présent du subjonctif. Dans le premier emploi, il s'agit de

⁽¹⁾ Le *ka-* marocain fait normalement défaut dans les phrases hypothétiques; en réponse aux phrases conditionnelles (où *kān* peut paraître comme conjonction) on trouve des phrases sans *ka* (mais quelquefois avec *kān*); ainsi MARÇAIS, *Tanger*, p. 63, l. 19 : *lakān tlobna... kān ya'tehanna* « si nous avions demandé... il nous aurait donné »; p. 53, l. 19-20 : *lakā kunt'ī šuft'ī dik šī ma tshāsi dzū'ul nodrək* « si tu voyais (avais vu) cette chose, tu ne te résignerais pas à dé-

tourner ton regard » (on peut toutefois rencontrer *ka-* dans la proposition conditionnelle elle-même, mais dans le composé de *kān* avec l'imparfait, ainsi p. 53, l. 10-11 : *mš-šāb lūkā kunt'ī kat'ēbqa l'ām umā-tāl* « ah si seulement tu restais l'année entière »). Exemple de phrase hypothétique sans *ka-* : p. 53, l. 13, *umā lbhēma ma tšēklekšī* « et quant à une bête de somme, elle ne s'en tirerait pas »; voir encore p. 51, l. 22-23 (exemple avec *ila* « si »), p. 53, l. 6.

l'auxiliaire *kān* (voir chap. III, p. 117 et suiv.), avec une chute de *-n* qui est attestée clairement par divers exemples (voir § 120).

Pour le second emploi (subjonctif latin), il y a deux cas à distinguer.

Tout d'abord le subjonctif latin peut exprimer l'éventualité, et ici on rejoint l'usage habituel d'Ibn Guzman; ainsi, Pedro de Alcalá, p. 16 : *ani qui niri* (c'est-à-dire, dans la transcription employée ici, sans toutefois marquer une fermeture aussi prononcée de *a* : *anā kā niri*, le *d* étant assourdi) « yo querria, je voudrais ».

D'autre part le subjonctif latin peut être employé en proposition subordonnée, en particulier en proposition finale; c'est là l'usage habituel de Pedro de Alcalá, chez qui l'imparfait avec *ka-* est précédé de *'anna* « que » (mais *'anna* n'est pas toujours suivi de *ka-*, voir Pedro de Alcalá, p. 46, l. 4) ou de *fī haqqat* « de sorte (que) »⁽¹⁾.

Enfin, et c'est ce qui importe le plus ici, l'imparfait indicatif chez Pedro de Alcalá, contrairement à l'usage marocain, n'est pas précédé de *ka*, ainsi p. 32, l. 23, *niquerri* (c'est-à-dire *niqārri*) « je confesse ».

Une conjugaison de l'imparfait avec *ka-* seulement à la 3^e et à la 1^{re} personne, et non à la 2^e est donnée dans un document espagnol de date inconnue, sans indication sur l'emploi (Kampffmeyer, *Präfix ka*, p. 17); il est difficile d'en rien tirer⁽²⁾.

Il est visible, d'après l'exposé ci-dessus, que l'usage des divers dialectes doit être considéré chacun pour son compte; de même il n'est pas nécessaire de trouver une étymologie unique correspondant aux différents emplois de *ka-*.

Les usages hypothétiques s'expliquent par l'emploi, habituel en arabe, du verbe *kāna*, figé ou non, comme particule du conditionnel (voir § 64) : la forme abrégée *ka-* elle-même, qui rappelle l'andalou, se rencontre au Maroc dans certains parlars (Lévi-Provençal, *Ouargha*, p. 42).

Pour le *ka-* de l'indicatif, l'explication doit être cherchée, au moins principalement, dans l'emploi d'une forme abrégée du verbe *kān-*, soit le participe *kāin* qui se prête normalement à l'expression du présent (voir

⁽¹⁾ Au Maroc, en principe, *ka-* fait défaut en proposition finale. Pour le détail de l'usage et les rapprochements possibles avec l'andalou, voir § 141.

⁽²⁾ Pour l'usage de *ka-* au Kordofan, l'exemple unique cité dans Kampffmeyer, *Präfix ka*, p. 22, est trop douteux pour qu'on en fasse état.

chap. III, p. 118 et 121), soit le parfait *kān*. L'objection qui résulte de la chute de *n* est facile à écarter par l'apparition de *ka-* au lieu de *kan* dans l'expression du passé duratif en andalou (voir ci-dessus), et par la forme *yaku* pour *yakun* attestée en arabe classique (voir p. 117 n. et aussi p. 123 n.). En fait il semble qu'on peut écarter l'explication par le participe, et invoquer le parfait, malgré l'objection qui résulte de l'emploi habituel de *kān* comme passé. En effet, outre que des emplois présents de *kān* ne manquent pas par ailleurs (voir § 63 et 64), la conviction est emportée par la forme que M. W. Marçais a observée dans le parler de Taher près Djidjelli (Algérie orientale). Dans ce parler, l'exposant du présent est *ka-* à la 3^e personne, c'est-à-dire *kān* abrégé, mais *ku* aux 2^e et 1^{re} personnes, c'est-à-dire *kunt* abrégé (voir *J. A.*, 1913, II, p. 390, et plus loin, III^e partie, § 141) : par conséquent le préfixe garde une trace de la conjugaison comme parfait.

Cette explication de *ka-* indicatif par le parfait *kān* n'exclut pas qu'il ait eu éventuellement convergence avec certains des éléments dont il reste à parler : emplois spéciaux, composés, élargissements — ou homonymes — du *ka-* qui sert en sémitique de conjonction « comme ».

Pour le sens final, il faut penser à l'arabe classique *kay* « afin que » ; à cette particule correspond en sudarabique ancien un *k-* de même valeur (Hommel, *Sūdar. Chrest.*, p. 50, 52 bas, 53) qu'on retrouve dans le tigrigna *ka-* (voir ci-dessous, § 43) ; le sudarabique avait aussi une forme allongée *bkn* et le guèze fournit, dans le même emploi final un composé *kama* (qui a aussi le sens « comme »)⁽¹⁾.

Pour le sens indicatif, comme pour le sens final, en présence des formes andalouses *kan*, *kann*, il y a lieu de retenir comme un des éléments de l'étymologie le *ka'anna* ou *ka'an* que M. Kampffmeyer donne comme l'origine essentielle du *ka-* andalou-marocain, en rapprochant de nombreux usages de cette particule comme présentatif (*Präfix ka-*, à partir de p. 24, avec une abondante documentation ; voir en outre ci-dessous, § 64, p. 121).

(1) L'équivalence *ka* « quand » donnée par HOMMEL, *Sūdar. Chrest.*, p. 50 bas, pour le sudarabique, et discutée dans KAMPFFMEYER, *Präfix ka*, § 50, p. 239, est corroborée par l'existence de *ke* « quand »

en soqotri moderne (BITTNER, *Soqotri*, II, p. 76).

Sur la valeur de *ka-* comme préposition et le parallélisme avec *ta-*, voir sous ce mot, p. 72 haut).

Dans les parlers marocains où *ka-* n'est pas employé, il se rencontre pour le même emploi des équivalents variés.

Le plus fréquent paraît être *ta-*; pour l'étymologie, voir p. 66, *ta* et *ḥatta(y)*; il peut être utile aussi de se souvenir qu'en amharique méridional *ta-* est équivalent à *ka* de l'amharique septentrional comme préposition et comme conjonction.

On rencontre aussi 'a ou ā (voir *a*, § 40, p. 66; Colin, *Taza*, p. 38 et 98; Lévi-Provençal, *Ouargha*, p. 23, et ci-dessous, § 141), et enfin *lla* ou *la* (Marçais, *Tanger*, p. 435, l. 15; Colin, *Taza*, p. 98) qui est homonyme au verbe « être » du berbère, s'il n'est ce verbe lui-même.

D'après renseignement de M. W. Marçais, 'a se rencontre à Tozer dans le Djerid, Tunisie du Sud; il est sans doute à expliquer par la racine 'ml (*'ammāl* est employée à Tunis comme en Orient, voir § 40).

Qa (sans doute de *qā'id*, voir § 40; comparer *qa* araméen, § 37) est employé par les juifs de Tunis (d'après M. W. Marçais, en confirmation d'un renseignement inséré dans Kampffmeyer, *Präfix ka*, p. 245).

A Malte, des expressions duratives sont composées au moyen de formes de la racine *q'd*: *qē'ed*, *qē'et*, *qēt* (Vassalli, *Maltese*, p. 42; Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 913).

Au Maroc, comme particule durative, on rencontre le participe *ḥaddām* « travaillant », Marçais, *Tanger*, p. 277; Colin, *Taza*, p. 98.

Pour le futur prochain, le maltais a un préfixe *sa-* (le même élément y sert de préposition et conjonction « jusqu'à »); on l'a expliqué, sans tenir compte de *sa-* classique (voir § 38) par la racine *syr* « marcher », parce que *seyyer* (< *sā'ir*) existe dans le même parler avec le même emploi (explication de M. Stumme); mais M. Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 913 interprète *sa-* par *šār-* « devenir ». (Sur *sa* en Orient, p. 66; sur *šār*, p. 123-124; sur les verbes « aller » du futur prochain, IV^e partie, chap. II.)

A Tripoli, où le verbe *ba* « vouloir » est en usage à certaines personnes (avec une forme seconde *ba* qu'on a tenté d'expliquer par un croisement avec *bgy*), l'imparfait *yāba*, *yibbi* peut servir à former un futur prochain; mais il est souvent remplacé par une forme courte *bi*, *bu*, *be*, *b* (Stumme, *Tripoli*, § 56, p. 239; Kampffmeyer, *Verbalpartikel b*, p. 8; Landberg, *Glossaire*, p. 49; ci-dessus, p. 64, plus loin, IV^e partie, chap. III).

Au Maroc, chez les Houwara du Sous, le verbe *ba* existe aussi, au moins fragmentairement et avec des altérations, dans le sens de «vouloir»; mais il perd souvent son sens plein et tend à se réunir à l'imparfait en un préfixe *ba-* du futur prochain; ce complexe est souvent précédé et complété par la particule *ra-* avec pronom suffixe (exemples tirés de Socin-Stumme, *Houwara*, commodément rassemblés dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 45), voir IV^e partie, chap. III⁽¹⁾.

42. SUDARABIQUE. — En sudarabique ancien, un *b* précède quelquefois l'imparfait. La valeur n'en est pas encore bien élucidée; voir les faits, avec discussion, dans Hommel, *Sūdar. Chrest.*, § 75, p. 50 (*b-* «pendant que»; le rapprochement avec *b-* de l'arabe moderne est indiqué), de plus, Kampffmeyer, *Verbalpartikel b*, p. 38-39, Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 53; ci-dessus p. 64 bas. D'après un renseignement de M. Mayer Lambert, dans certains exemples en dialecte qatabanique, *b* paraît marquer le futur, sans nuance modale.

A époque moderne, un élément invariable *dhar* sert à exprimer le futur en *šhauri*; l'étymologie n'en est pas faite; voir les hypothèses dans Bittner, *Šhauri*, II, p. 19-20 et Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 56; il y a hésitation surtout entre les sens originels «temps» et «vouloir».

Tous les dialectes sudarabiques ont une particule *ber* (*bar*, *bir*) de sens «déjà», employée seule ou avec pronoms suffixes. Avec le parfait elle joue le même rôle que *qad* en arabe. L'étymologie n'est pas faite avec certitude; on y a cherché des verbes divers, en particulier *br* «passer» (*Grundriss*, II, § 325, p. 508; Bittner, *Mehri*, IV, p. 28, *Šhauri*, II, p. 56; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 143).

Dans le même emploi, le soqotri a, à la 1^{re} personne du singulier *bek*, à la 2^e personne féminin singulier *beš*, c'est-à-dire un radical *be*, qui peut être *ber* avec chute de *r*, suivi des désinences de parfait: il y aurait soit reste soit reconstitution d'une conjugaison (Bittner, *Soqotri*, II, p. 36-37).

(1) L'exemple de *ba-* dans un texte algérien occidental, invoqué dans LANDBERG, *Gloss. Dat.*, p. 31, n'a rien à faire ici, même si le verbe *ba* y est effectivement contenu (con-

trairement à l'explication donnée dans *J. A.*, 1903, II, p. 217): en effet il s'agit d'une expression hypothétique, non future.

43. ÉTHIOPIEN. — Dans les langues éthiopiennes, le rôle des particules courtes jointes à l'imparfait est restreint.

Sur *la-*, *la-*, *-le*, voir IV^e partie, chap. II.

En tigrigna *ka-* « afin que » concourt à l'expression du futur; pour l'étymologie, voir *k(a)* au paragraphe 41, p. 71.

En tigré une particule *'agəl* contribue à l'expression du futur; elle correspond à une conjonction arabe *'ağl* (Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 64; Bevan, *Contribution*, p. 53).

En gouragué un élément *-ša* sert à former un futur; sur son origine et sur son usage, voir à la III^e partie, chap. VI.

Sur l'usage de *-te* en gouragué, voir IV^e partie, chap. II.

44. Il ressort de ce chapitre que les particules sont surtout développées en araméen et en arabe moderne, et sont employées plutôt avec l'imparfait qu'avec le parfait.

Certaines apparaissent constamment très courtes. D'autres ont une forme originelle longue qui tend à s'abrégier de plus en plus, suivant une tendance connue de l'évolution des langues (voir Meillet, *B. S. L.*, n° 71, 1922, p. 33 : les mots accessoires doivent être courts; ils tendent à être monosyllabiques, et finalement à perdre toute voyelle propre).

Les valeurs des particules sont souvent délicates à fixer, à cause de l'incertitude de leur origine et de la complexité de leur emploi : au total presque aucune n'a pour usage ou au moins pour usage principal d'exprimer le temps situé.

CHAPITRE II.

EXPRESSIONS DE L'EXISTENCE ET COPULES D'ORIGINE NON VERBALE.

45. La phrase nominale à un ou deux termes qui a été définie § 14 tend à se compliquer (§ 15, p. 41).

Dans le présent chapitre il est question de cas où la phrase nominale se complète d'un élément d'origine non verbale, qui tend au caractère verbal.

Deux cas sont à distinguer : l'expression de l'existence d'une part, la liaison logique de l'autre.

L'existence peut être exprimée suffisamment par une phrase nominale à un terme : terme simple s'il s'agit de l'existence en général « [il y a] des hommes », terme complexe s'il s'agit d'une existence déterminée (présence) « [il y a] des hommes dans la maison ». Mais cette expression est rare : il intervient généralement un autre terme, qui joue le rôle de prédicat ; c'est un élément de sens « il y a, il existe ».

La liaison logique apparaît, dans des phrases nominales à deux termes, comme copule « (il) est », « je suis », etc.

On peut distinguer :

a. la copule d'identité ou de définition (« le lion est un fauve », « c'est lui ton maître ») ;

b. la copule de qualité, la qualité étant plus ou moins temporaire (« cet homme est beau, cet homme est malade ») ;

c. la copule de situation (« cet homme est dans la maison »).

Dans certains parlars une copule peut paraître dans l'un de ces sens et non dans les autres.

Quand la phrase qui contient une de ces copules a pour sujet un nom,

elle a au total trois termes; mais si un sujet pronominal est inclus dans une copule conjuguée il n'y a que deux termes. Ainsi, en amharique, *faras malkam näw* « le cheval (1) est (3) bon (2) » est à trois termes; mais *malkam näñ* « je suis (2) bon (1) », *malkam nāt* (ou *näč*) « elle est (2) bonne (1) » est à deux termes seulement, tout comme l'arabe maghribin *huwa šbāb* « il [est] joli ». Ce n'est donc pas le nombre des termes à lui seul qui permet de juger si une phrase est ou non du type nominal simple.

Les phrases nominales à copule, tout comme celles qui n'ont pas de copule, sont en principe indifférentes au temps. Toutefois le simple exposé d'une situation tend à apparaître comme un présent, quand un autre temps n'est pas spécifié. Aussi la notion de présent s'infiltré-t-elle plus ou moins dans les particules de l'existence et dans les particules servant de copule, et elle peut arriver à s'établir de manière nette; il en résulte que ce chapitre est en partie une anticipation sur l'étude du présent.

Mais il faut se prémunir contre une erreur possible d'interprétation. Dans les parlers où une particule conjugable s'établit comme présent, on constate en fait l'existence parallèle de verbes « être » pour le passé et pour le futur (voir chap. III). On peut être tenté d'en conclure que c'est le parallélisme des trois temps qui a favorisé la constitution de la copule du présent. Le grand nombre de copules dont la valeur temporelle n'est pas déterminée, ou est mal déterminée, suffit à montrer que ce serait une erreur. Le fait initial de la complication de la phrase nominale est indépendant de l'idée de temps. Aussi les particules d'origine nominale devaient-elles être étudiées à part des verbes, et l'étude ne devait pas être basée sur l'idée de temps.

Quand une particule exprimant l'existence est nue, comme il arrive quelquefois, son équivalence avec un verbe peut ne se marquer que par des détails minimes (ainsi, usage de la négation, p. 88). Si la particule est munie de pronoms suffixes, elle a par cela même un des caractères verbaux, la marque des personnes : il y a forme verbale naissante plus ou moins nette. Il se peut que les pronoms suffixes cèdent la place à de véritables désinences verbales : il est né alors un nouveau verbe d'existence (§ 54, 57); pour certains de ces verbes l'origine non verbale peut d'ailleurs être difficile à reconnaître.

Les radicaux des particules d'existence et des copules sont variés : pré-

positions, démonstratifs, etc. Les éléments sont divers suivant les langues; aucun n'est général en sémitique, mais certains développements se retrouvent dans différentes langues⁽¹⁾.

Quelques-unes seulement des particules traitées ici servent à former des temps composés, à valeur temporelle plus ou moins claire. Suivant les langues, les particules servant d'auxiliaire dans les temps composés sont soit des expressions de l'existence, soit des copules.

L'énumération qui suit est faite pour donner des renseignements positifs; la contre-partie négative a été sous-entendue en général; donc, lorsque aucune indication n'est donnée, c'est que dans la langue ou l'emploi considérés la phrase nominale pure a subsisté.

Le sens accessoire d'obligation qui s'attache souvent aux expressions de « être » en sémitique a été relevé quand il y avait utilité à le faire pour déterminer certains emplois des expressions temporelles ailleurs (exemple : amharique *mahēd nāv* « il est à partir, il faut partir »).

46. ACCADIEN. — L'accadien a un verbe d'existence (infinitif *bašū*, avec génitif *baši*) qui a une forme de permansif *baši* (en phrase subordonnée *bašū*); outre ce permansif, la conjugaison comporte au thème simple un parfait *ibši* et un imparfait *ibašši*. L'emploi de ces temps ne paraît pas très régulier, l'imparfait s'employant pour le parfait dans certains textes (Lewy, *Verbum*, p. 66)⁽²⁾. En dehors du thème simple il existe un causatif *ušašši* « faire être » et un thème de réfléchi en *n*, de sens « devenir, se faire ».

Or tous ces éléments de conjugaison proviennent non pas d'une ancienne racine verbale, mais de la préposition *b(a)* « dans » qui est inusitée par ailleurs en accadien, augmentée du pronom suffixe de 3^e personne masculin singulier *-šu*; voir *Grundriss*, II, § 45, p. 90, Haupt, *Semitic verbs*, et comparer *bō*, § 55, *fī(h)*, § 50.

Vu cette origine, il n'est pas étonnant que *bašū* soit très souvent imper-

⁽¹⁾ Les participes indiquant l'existence sont examinés au chapitre III.

Sur un certain nombre des particules traitées dans le présent chapitre, voir D. H. MILLER, *Substantivum verbale*.

⁽²⁾ Pour ce thème, comme pour d'autres verbes accadiens, on trouve des formes munies à la fois des suffixes de permansif et des

préfixes des autres temps dans les documents d'El-Amarna; de plus, dans ces documents émanant de princes cananéens, le permansif est souvent rapproché dans sa conjugaison du parfait occidental (voir BöHL, *Amarna*, § 27 k et suiv., et § 29; *Grundriss*, I, p. 583 et 584).

sonnel (« il arrive que, il se trouve que »); d'ailleurs, même avec l'emploi personnel « il se trouve, il devient », seule la 3^e personne est attestée de manière probante, avec une flexion en genre et en nombre⁽¹⁾.

L'accadien a aussi une particule *ys*, correspondant à *ys* de l'hébreu, *yt* de l'araméen, *ys* de l'arabe dont il sera question aux paragraphes suivants. La forme et le sens primitif ne sont pas clairs : s'agit-il d'un nom d'existence (Nöldeke, *Mand. Gr.*, p. 293, n. 5) ou d'une particule présentative?

Isi sert de particule d'existence sans détermination de temps; il peut être compris indifféremment comme une forme de parfait, d'imparfait ou de permansif (d'une racine qui serait **ys*).

Mais au positif, cette particule ne sert que pour l'expression de l'appartenance, comme forme personnelle; en dehors de *isî* « il a (avait, aura) », les formes attestées clairement sont : *isāku* « j'ai » (forme de permansif) et *tisû* « tu as » (forme de parfait ou imparfait subordonné). Ce verbe « avoir » se nie par *la*.

D'autre part *isî* impersonnel nié sert de négation à *basû*; dans ce cas la négation peut être *ul* : *ul isî* « il n'y a (avait, aura) pas »; elle peut aussi être *la*, avec contraction en une forme *lasû*, qui a une finale de mode subordonné (pluriel *lasûmi*).

Voir Delitzsch, *Ass. Gram.*, § 154, p. 321; *Grundriss*, I, § 253, p. 501, où sont citées des formes qui, avec raison, ne sont pas reprises dans *Grundriss*, II, § 54, p. 107; index de Ungnad, *Bab. Briefe*, etc.⁽²⁾.

Pour la négation de l'existence, l'accadien a encore une particule *yānu* « il n'y a (vait) pas » qui est à rapprocher de l'élément analogue du cananéen (*Grundriss*, II, § 59, p. 115 bas).

Sur l'absence de copule et l'emploi du permansif, voir p. 44.

(1) Ainsi pluriel féminin de permansif *basû*; pluriel masculin et féminin d'imparfait *ibasû* et *ibasîia*.

Mais dans les textes d'El-Amarna on trouve d'autres personnes, ainsi *ibasîati*, 1^{re} pers. sing.; pour la forme, voir p. 77, n. 2.

(2) D'après des renseignements obligeamment fournis par M. Ch. Fossey, grâce aux informations de qui le résumé ci-dessus a été

élaboré, il n'y a pas lieu dans l'état actuel des connaissances de tenir compte d'un intensif négatif qui est supposé dans DELITZSCH, *Ass. Gram.*, p. 321; il n'y a pas lieu non plus d'admettre l'emploi de *la isû* comme copule négative qui est cité dans *Grundriss*, I, p. 107 : il est en effet appuyé sur un exemple qui admet une interprétation par le sens « avoir ».

47. CANANÉEN. — *Particule positive.* — En hébreu, *yēš* impersonnel exprime l'existence « il y a (vait) », ainsi Genèse, 44, 20 *yēš lānu(w) 'āb* « il y a à nous un père, nous avons un père ». Il peut être muni d'un pronom suffixe de verbe de la 3^e personne, avec un élément *n* interposé. Deutéronome, 29, 14 : *kī(y) 'ēṯ 'āšer yēšno(w) poh 'immānu(w) . . . wə'etḥ 'āšer 'e(y)nēnnu(w) po(h) . . .* « Car avec qui est présent ici parmi nous . . . et avec qui n'est pas présent ici . . . ». On peut penser que l'emploi de *yēš* est dû ici à une insistance : il y a opposition appuyée de *yēš* « il y a » et *'e(y)n* « il n'y a pas » (il n'y aurait pas eu d'impossibilité à joindre une détermination de personne *hu'* au relatif *'āšer*).

Des cas ont été signalés où *yēš*, notamment avec le pronom suffixe de la 2^e personne, paraît servir de copule. Mais cette construction ne se rencontre que dans des emplois bien déterminés : après *'im* « si » et après *hā-*interrogatif. En réalité, il semble qu'il y a là trace d'une répugnance à employer dans ces cas spéciaux une phrase nominale ordinaire à deux termes; *yēš* insistant est alors l'équivalent de « c'est que (il existe que), est-ce que (existe-il que) »; ce n'est pas franchement une copule : Deutéronome, 13, 4, *lād'at hāyis'hēm 'ohāb'i(y)m . . .* « pour savoir est-ce que vous aimants (si vous aimez) . . . ». Voir *Grundriss*, II, § 54, p. 105 bas; König, *Syntax*, § 338, p. 426; Gesenius-Kautzsch, § 116, p. 375; sur l'usage analogue du verbe *hāyā(h)*, voir p. 111 bas.

Particule négative. — En hébreu *'ayin* (avec un suffixe *'e(y)n-*) est une négation parallèle à l'affirmation *yēš* « il n'y a (vait) pas, ne pas avoir » (voir l'exemple ci-dessus de Deutéronome, 29, 14).

Cette particule peut être un simple adverbe négatif; par exemple elle nie *yēš* dans Psaumes, 135, 17 : *'af 'e(y)n yēš ru(w)āh bəp'i(y)hēm* « aussi ne pas il y a (il n'y a pas non plus) de souffle dans leur bouche ».

Dans l'emploi adverbial, une forme abrégée *'i(y)* a une existence douteuse en hébreu biblique.

En hébreu talmudique, *'e(y)* est habituel dans tous les sens devant un mot commençant par *'*; ailleurs on trouve *'e(y)n* (Albrecht, *Neuhebräisch*, § 15, p. 29).

En phénicien, *'y* est attesté, avec le sens « il n'y a pas »; ainsi *Grundriss*, II, § 59, p. 114, cite *C. I. S.*, I, 3, 5 : *ky 'y šm bn mnm* « car il n'y a pas là chez nous (?) de récipients (?) » (le sens des deux derniers mots

n'est pas bien établi). On a la forme avec *-n* en punique dans le vers 1006 du *Poenulus* de Plaute, d'après Gray, *Punic passages*, p. 81.

Avec la même valeur « il n'y a pas » 'n se lit en moabite dans l'inscription de Mesa, ligne 24.

Usage de bə en hébreu biblique. — Dans certains exemples *bə-*, apparaissant sans avoir un sens plein, paraît être une amorce de copule; Psaumes 68, 5 : *bəyāh šəmo(w)* « Yah [est] son nom » (*Grundriss*, II, § 45, p. 90; König, *Syntax*, § 338, p. 431; ci-dessous, § 48 et surtout § 49).

Sur *hinnē(h)*, p. 51 et § 51; sur *häre(y)*, § 51, p. 89.

48. ARAMÉEN. — La particule qui correspond à l'hébreu *yeš* a développé ses emplois en araméen.

Araméen biblique. — La forme isolée *'i(y)t'ay* est employée comme *yeš* sans suffixes en hébreu; Daniel, 5, 11 : *'i(y)t'ay gəb'ar* « il y a un homme ».

Il se trouve des emplois avec pronom suffixe du nom; l'usage en est restreint, comme pour la forme à suffixes en hébreu, mais moins : en effet, à l'emploi après particule interrogative et après *hen* « si » s'ajoute l'emploi après la négation *lā'*; cette dernière combinaison remplace *'e(y)n*, qui n'a pas de correspondant.

Au moins dans les emplois avec la négation, il s'agit d'une simple copule (du présent, dans les exemples relevés). Daniel, 3, 14 : *lā' 'i(y)t'e(y)k'o(w)n pālōhī(y)n* « vous n'êtes pas adorants (vous n'adorez pas) » (Gesenius-Buhl, p. 907, avec références; *Grundriss*, II, § 54, p. 106).

Araméen occidental plus récent. — Le positif *'yt* et le négatif contracté *l't* se rencontrent comme copule du présent soit avec des suffixes pronominaux du nom, soit avec des formes abrégées enclitiques des pronoms indépendants (Dalman, *Jüd. Pal.*, § 16, p. 77, et p. 302, 347; Nöldeke, *Z. D. M. G.*, XXII, p. 511).

Inscriptions nabatéennes. — *'yty* s'y rencontre comme copule. Euting, *Inschriften*, 9, 2 : *w-'yty qbr' dn' ḥrm* « et (1) ce (4) tombeau (3) est (2) un lieu sacré (5) »; mais il est plus souvent une particule d'existence,

ainsi (*Inscr.*, 27, 11) *dy 'yty 'lwhy hty'h* « celui sur lequel (1-3) il y a (2) une dette (4) ».

Araméen occidental moderne. — Une expression de « il y a » conjugué comme un verbe contient la particule *'yt*, croisée au moins partiellement avec le verbe *hwy* « être » de l'ancien araméen : une forme *ôt* signifie « il y a, il y avait », une forme *wôt* signifie seulement « il y avait » (Nöldeke, *Z. A.*, 31, p. 220); le négatif est *čât* « il n'y a(vait) pas » (*ču* est la négation en usage dans le parler en question).

Dans Parisot, *Ma'lula*, p. 122, il est donné une conjugaison complète de *ôt*, avec préfixes, et d'autre part une autre conjugaison dite de « futur » dont la 3^e personne masculin singulier est (*y*)*ite*. L'explication proposée là par la racine *'ty* « venir » employée sans adjonction de *l* est exacte sinon pour *ôt*, au moins pour (*y*)*ite* (dans le parler en question *'ty* s'est généralement agglutiné un *l*, ce qui fait une conjugaison compliquée, Bergsträsser, *Glossar*, p. 100). Exemples : (*Neuaram. Märchen*, p. 27, l. 1) *bzerpa ôt wahma wôt furt'anō wôt baqqa* « dans la prison il y a saleté, et puces et punaises »; (p. 55, l. 25) *ilubli itili bnō* « prie pour moi qu'il me vienne un fils ». — Ces indications succinctes sont à compléter au moyen du paragraphe 61.

Syriaque. — La forme de la particule isolée est *'i(y)t^h*, devant suffixe pronominal du nom *'i(y)t^hay-*. La négation peut se fondre avec *'i(y)t^h* en *layt^h* (*layt^hay-*)⁽¹⁾.

Il existe un substantif abstrait *'i(y)t^hya(')* « l'existence, l'essence ».

Le principal emploi de *'i(y)t^h* soit seul, soit muni de pronoms suffixes du nom, soit accompagné de pronoms indépendants, est d'exprimer l'existence.

Il n'est pas situé dans le temps en principe. Toutefois le passé et le futur de l'existence sont normalement spécifiés, à côté de *'i(y)t^h*, par une forme du verbe *hwy*, tandis que le présent est rarement marqué de la même manière (voir p. 114), de sorte qu'en fait *'i(y)t^h* employé seul joue souvent le rôle de présent.

⁽¹⁾ Mais la négation peut aussi s'accoler à *'i(y)t^h* avec la forme indépendante simple *lâ(')*, ou le précéder (avec des mots inter-

posés) sous une forme lourde *law* ou *lâ(')wâ(')*, sur laquelle voir p. 114 bas.

Cette particule sert quelquefois de copule; dans ce cas elle est presque toujours munie de pronoms suffixes, ainsi *'i(y)l'ayn* « nous sommes ».

Voir DUVAL, *Grammaire*, p. 202 et 323; Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 301-308; *Grundriss*, II, p. 106, rem. 2, et p. 115.

Talmud de Babylone. — La particule *'yt* est employée pour exprimer impersonnellement l'existence : « il y a »; elle peut aussi recevoir une conjugaison, au moyen de suffixes pronominaux du nom, de pronoms indépendants (construction plus rare) ou de pronoms régimes de verbe; quand le sujet logique est un nom, il peut être introduit par la préposition *l*, comme le complément d'un verbe ordinaire. Une forme fréquente est le renforcement par une particule *k'*, avec assimilation de *t* : *'yk'* (prononcé traditionnellement *'ikkâ*). La forme négative est *l'yt* ou *lyt* et *lyk'*.

Exemple de l'usage impersonnel (avec la préposition *l* exprimant l'appartenance) : *'yt ln bgwykw hwlq'* « avons-nous avec vous une participation? »

L'emploi comme copule est exceptionnel et, semble-t-il, ne se présente qu'avec la négation⁽¹⁾.

Sur tous ces faits, voir Margolis, *Tabn.*, § 62-63.

Mandéen. — L'emploi de la particule d'existence, moins développé qu'en syriaque, est à peu près le même que dans le Talmud.

La forme est au positif *it*, *it*, écrit *'yt* ou *'yt*; elle s'agglutine avec la négation en *lāyūt*, écrit *l'yyt*. Dans la forme avec suffixes pronominaux, ceux-ci se présentent comme des suffixes attachés à un verbe, non pas à un nom. — Il existe une forme renforcée d'un *-ka* final, ayant une valeur d'insistance.

Le sujet logique, objet de « il y a », peut être introduit par la préposition *l* comme l'objet du verbe : *dwkt' d-'ytnwn lmy' 'pry' hynwn* « le lieu que il y a à eaux poussières ces (féminins) = le lieu où se trouvent ces eaux en poudre ».

⁽¹⁾ La phrase nominale peut être dénuée de copule; mais elle est souvent compliquée d'une copule pronominale. Le pronom personnel copule de la 3^e personne peut avoir dans ce rôle une forme spéciale, mal expli-

quée, qu'il vaut mieux ne pas omettre ici : elle consiste en un renforcement par un préfixe *ni*, *nin* : singulier masculin *nyhw*, *nynhw*, féminin *nyhy*, *nynhy*.

La particule ainsi définie exprime habituellement l'existence. Dans quelques exemples on peut la rendre par une copule, mais cette traduction ne s'impose pas. Le mandéen se passe souvent de copule; souvent il fait usage de la copule pronominale.

Le temps n'est pas déterminé; *ūt* peut figurer dans une phrase exprimant le passé ou l'avenir. Cependant il s'agit de faits présents dans la presque totalité des exemples relevés, Nöldeke, *Mand. Gr.*, p. 293 et suiv., p. 401 et suiv. ⁽¹⁾.

Araméen moderne oriental — Dialecte *ṭōrāni*. — Ce dialecte possède pour exprimer l'existence une particule *kūt* « il y a (vait) », où on peut reconnaître *-ūt* comme second élément composant (sur *k*, voir p. 60). Prym-Socin, p. 35, l. 19 : *kūt aḥdō bōmaušāl* « il y a une [femme] à Mossoul »; p. 37, l. 34 : *kūt kōn rābō* « il y avait (1) une grande (3) tente (2) ».

La négation est *layt* (Parisot, *Contributions*, p. 194) qui s'abrège généralement en *lat-* quand des suffixes suivent; Prym-Socin, p. 68, l. 8 : *abne laile* « des enfants il n'y avait pas à lui (il n'avait pas d'enfants) ».

Les exemples ci-dessus montrent que *kūt* et *la(y)t* ne sont pas réservés au présent; cependant, chaque fois que le passé doit être exprimé clairement, *-vo* s'y ajoute (voir p. 116).

A côté de l'emploi impersonnel (avec ou sans pronoms médiats exprimant l'appartenance), Siegel, *Ṭūr 'abdīn*, p. 202, donne deux conjugaisons qui font de la particule un verbe d'existence.

Dans l'une de ces conjugaisons, *kūt* ou *layt* est suivi (en dehors de la 3^e personne masculin singulier) des pronoms personnels sujets abrégés et enclitiques. Dans l'autre (qui ne s'applique qu'au positif), un radical consistant en un simple *k-* est suivi de la préposition *l* avec pronoms suffixes (c'est-à-dire des pronoms médiats qui expriment par ailleurs l'appartenance avec *kūt-* ou *lat-*).

Dans l'emploi du verbe ainsi constitué, le sens d'existence ou de présence persiste au positif, au moins généralement; voir les exemples dont les références sont rassemblées dans Siegel, *Ṭūr 'abdīn*, p. 202; ainsi, Prym-

⁽¹⁾ La préposition *b* est quelquefois employée en araméen devant le prédicat d'une phrase nominale à deux termes ou d'une phrase avec copule; cette construction, très rare en

syriaque (NÖLDEKE, *Syr. gr.*, § 248, p. 171), est plus fréquente en mandéen (NÖLDEKE, *Mand. Gr.*, § 252, p. 362).

Socin, *Neuram. Märchen*, p. 13, l. 11 : *hot kīno sâh* « tant que je serai en vie », c'est-à-dire « tant qu'il y a(ura) moi vivant »; p. 4, l. 26 : *kīan* « nous sommes avec lui », « il y a nous avec lui » (comparer l'usage analogique de *alla* en amharique, p. 98-99).

Mais avec la négation le sens semble être vraiment celui d'une copule; ainsi, *Neuram. Märchen*, p. 38, l. 25 : *lātātū līzīm* « vous n'êtes pas [quelque chose de] nécessaire ».

Le verbe « être », soit positif, soit négatif, qui est décrit ici ne sert pas d'auxiliaire.

Par ailleurs la phrase nominale est en usage en *torāni*, avec emploi habituel de la copule pronominale pour exprimer l'identité (Siegel, *Tār abdin*, § 92 h, p. 159, et § 38 c, p. 67).

Dialectes du Kurdistan et des environs de Mossoul. — Il n'est donné ici qu'un court résumé des faits; voir Nöldeke, *Neusyrisch*, p. 200 et suiv.; Maclean, *Vernacular*, p. 74 et suiv.; Sachau, *Mosul*, p. 56 et suiv.; Rhétoré, *Soureth*, p. 91 et suiv. et p. 165 et suiv.

it^h est employé au sens de « il y a »; il est nié en *layt*^h. Il est nettement présent, peut être transporté dans le passé par adjonction de *wā*, mais ne concourt pas à exprimer le futur (voir p. 116).

D'autre part le néosyriaque a une copule bien constituée, qui ne manque presque jamais, la phrase nominale pure étant exceptionnelle, (Nöldeke, *Neusyrisch*, p. 337; Maclean, *Vernacular*, p. 24).

La forme est au présent (dans la plaine de Mossoul) : 1^{re} personne, *īwīn* (masculin), *īwan* (féminin); 3^e personne, *ilē* (masculin), *ilā* (féminin), etc. Ces formes s'expliquent de la manière la plus satisfaisante, si on y reconnaît partout la présence de *it* réduit à *ī*; à la 1^{re} personne la terminaison comporte le verbe *hw*^h « être », très réduit (de même à la 2^e personne, d'aspect analogue); à la 3^e personne il y a emploi de *l* et des pronoms suffixes (comparer ci-dessus l'usage mandéen et *torāni*).

L'usage habituel de la copule est l'emploi comme enclitique soit sur un pronom personnel indépendant (*anēwīn* « moi je suis ») soit sur un nom attribut (*nāšēle* « il est homme »)⁽¹⁾.

(1) Des formes insistées, du genre de «voici qu'il est», se forment soit de la particule d'existence soit de la copule, au moyen de

différents préfixes qui sont en partie au moins des démonstratifs (MACLEAN, *Vernacular*, p. 78).

La même copule sert à l'usage négatif; devant elle la négation *lā* peut avoir son indépendance comme devant un autre verbe, ou se contracter avec son initiale; voir pour les détails de vocalisation, Maclean, *Vernacular*, p. 163; Rhétoré, *Souréth*, p. 101.

Au passé duratif, on trouve des composés du verbe *wā* avec des formes spéciales de la particule du présent définie ci-dessus : *w* y est l'élément essentiel, *ī* n'y paraît pas toujours, et *l* de la 3^e personne n'y paraît jamais. Ainsi, la forme usuelle dans la plaine de Mossoul est *wīn-wā* « j'étais », *wēwā* « il était » (voir § 61).

Le verbe copule du présent se combine comme auxiliaire avec d'autres formes verbales pour exprimer le parfait-présent et le présent duratif.

49. ARABE CLASSIQUE. — En phrase positive il n'y a pas d'expression de l'existence d'origine nominale (pour l'emploi du participe de *kāna*, voir § 63, p. 118).

En phrase négative se rencontrent, à côté des négations invariables, les divers emplois de *laysa* (pour le sens, voir ci-dessous).

Ce mot est généralement expliqué comme un composé de la négation *lā* et du nom d'existence qui a été étudié ci-dessus en accadien, hébreu et araméen (en arabe *'ays* « l'être, ce qui est », d'emploi exceptionnel, paraît tiré secondairement de *laysa*). La seule difficulté est la correspondance phonétique : on attendrait une spirante interdente (*l*) au lieu d'une sifflante; l'irrégularité peut être due à des causes diverses : phonétique spéciale de mot accessoire, croisement, emprunt; l'explication sûre n'apparaît pas encore. En tout cas il n'y a pas de meilleure étymologie; celle de Barth (*Z. D. M. G.*, 68, p. 361-364) par des éléments démonstratifs n'est pas convaincante.

Laysa peut s'employer au sens de « excepté »; dans cet emploi, si le complément (sujet logique) est un pronom, il se suffixe à *laysa*; à la 1^{re} personne, il peut avoir la forme du complément de nom, *laysī*, ou celle du complément de verbe, *laysanī* « moi excepté ».

Par ailleurs *laysa* est conjugué comme un parfait, avec abrégement du radical à certaines personnes, ainsi *lastu* « je n'existe pas, je ne suis pas ».

Laysa conjugué a divers emplois : négation de l'existence « il n'y a pas », copule négative « (il) n'est pas », négation renforcée « ce n'est pas [que] »

Il n'a pas une valeur temporelle absolue; mais par le fait que l'existence ou la copule en dehors du présent sont exprimées autrement, il se trouve normalement cantonné dans le présent, s'il est employé seul.

Laysa peut se subordonner, avec certaines limitations.

Employé en composition, comme négation renforcée, avec le parfait ou l'imparfait, *laysa* est par lui-même du domaine présent-futur; mais il est nettement situé dans le passé s'il est précédé de *kāna* (en emploi de passé, voir III^e partie, § 114 fin).

Le mot qui exprime la qualité niée par *laysa* peut être mis à l'accusatif, comme après *kāna* (et aussi comme la chose niée, en phrase purement nominale, par une négation simple *lā*, *mā*); mais il peut aussi être précédé de *bi-* et être au génitif: *lastu 'āliman* ou *lastu bi-'ālimin* « je ne suis pas sachant (je ne sais pas) ».

Consulter Wright, *Ar. gram.*, II, p. 102, 302; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 59, 84, 106, 789; *Grundriss*, II, § 57, p. 112, § 326, p. 510; Bergsträsser, *Verneinung*, chap. 4.

La négation *lāta* est comme *laysa* une négation longue, et elle ressemble à un parfait à la 3^e personne. Mais elle n'est pas conjuguée. Elle n'apparaît que dans un emploi: c'est devant un mot signifiant « temps ». Elle fait figure de copule négative; c'est pourquoi elle est traitée ici: *lāta hīna naġātihu* « ce n'est pas le temps de son salut ».

On a cherché dans ce *lāta* un doublet de *laysa* (Wright, *Ar. gram.*, I, p. 96 bas) ou un composé de la négation *lā* et d'un démonstratif (Barth, *Z. D. M. G.*, vol. 67 et 68); voir Bergsträsser, *Verneinung*, chap. 5, où une variante *lātū* est signalée.

En considérant le parallélisme avec l'hébreu *lo(')* 'et' « il n'est pas temps » (voir *Grundriss*, II, § 51, p. 102), on peut se demander si *lāta* n'est pas un équivalent altéré (avec chute irrégulière de ') de ce *lo(')* 'et' ; n'étant plus compris comme exprimant le temps par lui-même, quoique toujours réservé à l'expression du temps, il se surajouterait en arabe un autre mot exprimant le moment.

On a vu ci-dessus que l'attribut après *laysa* peut être introduit par *bi-*; il en est de même après *kāna* nié. Mais *bi* peut aussi intervenir au début du second terme d'une phrase nominale sans copule; ainsi *'anna llāha*

biqādirin « que Dieu [est] pouvant (a le pouvoir) . . . » Consulter Wright, *Ar. gram.*, II, p. 158; *Grundriss*, II, § 45, p. 90 et § 237, p. 368; Nöldeke, *Zur Grammatik*, p. 55; Reckendorf, *Syntax*, § 129, 3.

Il n'y a pas là véritable copule; il y a néanmoins complication de la phrase nominale, et *bi-* dans cet emploi n'apparaît pas comme une pure préposition. Il faut envisager cet emploi en arabe (voir encore § 50), en hébreu (§ 47), en araméen (§ 48), quand on cherche à comprendre l'emploi de *b-* devant l'imparfait en arabe moderne (voir § 40, p. 64-65)⁽¹⁾.

50. ARABE MODERNE. — *Particule d'existence*. — C'est surtout dans le domaine oriental que se rencontre une particule d'existence « il y a »; elle est généralement constituée au moyen de la préposition *fī* « dans », quelquefois par un équivalent de cette préposition.

La forme la plus ancienne est peut-être celle qu'on observe à côté du simple *fī* : *fih*, où *h* est le pronom suffixe de 3^e personne masculin singulier; c'est ainsi l'équivalent de *basū* de l'accadien (voir § 46) et de *bō* de l'éthiopien (voir § 53) : comme en éthiopien, cette particule est restée invariable en personne.

Les formes qui ont été signalées sont : en Haute-Mésopotamie *fī'u* (Socin, *Mosul Mārdān*, p. 29, l. 16); en Égypte *fih*, Spitta *Gramm.*, p. 156; en Palestine *fih*, Spoer Haddad, § 71, p. 18; en Syrie *fī*, Harfouch, *Drogman*, p. 183, l. 1, et aussi, chez les Bédouins, *bih*, Oestrup, *Contes*, § 23, p. 148 (*bi* signifie « dans » comme *fī*); dans la région du Tchad, *fī*, Derendinger, *Tchad*, p. 20; Lethem, *Shuwa*, p. 20.

Quand il n'y a pas détermination du passé ou du futur par un autre élément dans la même phrase, *fī(h)* est souvent présent; mais en réalité il n'est pas situé dans le temps par lui-même (pour la combinaison avec *kān*, voir § 64).

Le domaine de *fī* de l'existence s'étend à l'Ouest au moins jusqu'en Tripolitaine. Dans la même région on emploie comme synonyme *tāmma* « là » (Stumme, *Tripoli*, p. 32, 281). Ce dernier mot est en usage aussi en Tunisie, sous la forme *tammā* ou *famma*; ainsi Stumme, *Tün. Märchen*, p. 29, l. 10, *famma* « il y avait », exemple qui montre que cette expression de l'existence n'est pas toujours un présent.

⁽¹⁾ Sur *'inna*, voir § 51.

A propos de la négation de l'existence, il faut toucher brièvement à la syntaxe de la négation en arabe moderne, tant oriental qu'occidental⁽¹⁾. En général les dialectes modernes ont d'une part une négation qui porte sur un verbe ou sur certains éléments nominaux tenant la place d'un verbe et nie ainsi l'ensemble d'une phrase, et d'autre part une négation qui ne porte que sur un élément nominal constituant une partie distincte de la phrase. Les faits, assez délicats, sont exposés pour l'arabe égyptien dans Spitta, *Gramm.*, § 198; l'opposition essentielle apparaît dans les exemples suivants : *mā a'raf-s* « je ne sais pas », *mā 'andinās ḥāga* « [il n'y a] pas près de nous de chose (nous n'avons rien) » (négation *mā—s*); mais *ēddukkān mus kēbire* « la boutique [est] pas grande (la boutique n'est pas grande) » (négation *mus*).

Le second exemple ci-dessus montre comme quoi une préposition avec pronom suffixe est niée par la négation de phrase ou négation verbale. Ainsi est nié *fī(h)*, particule d'existence : Égypte, *mafīs* « il n'y a pas » (rarement *mafīs*), Spitta, *Gramm.*, p. 156; Syrie, *mafī* (*mafī ta'ab* « il n'y a pas de dérangement », Harfouch, *Drogman*, p. 185) et aussi *mafīs*; chez les Bédouins *manās* (< *mabīs*) et *maqīs* (contaminé par *bāqī*, d'après M. W. Marçais), voir Oestrup, *Contes*, § 24, p. 149.

51. *Présentatifs conjugués, copules positives et négatives.* — Des particules présentatives nues ou avec pronom régime sont en usage dans les langues sémitiques anciennes (hébreu *hinnē*, *hēn*, arabe *'inna*, *'in*, etc.); voir l'expression de l'événement inopiné, page 51.

Les présentatifs ont reçu un assez grand développement, par places, en arabe moderne, et l'un d'eux est devenu une copule en arabe algérien.

Pour le domaine oriental les faits ont été étudiés dans Landberg, *Daṭīnah*, p. 485-501, et (en même temps que les faits occidentaux) dans Kampffmeyer, *Prāfix ka*, p. 230 et suiv. Dans la région du Daṭīnah un radical *ra'*- est assez employé, soit avec pronoms suffixes, soit avec conjugaison d'impératif; ainsi (p. 485) *ra'ak fī ard 'oleh* « c'est que tu [es] dans le pays des 'Olah ». M. de Landberg voit dans ce radical une variante de la racine *r'y* « voir » (voir ci-dessous à propos de *rā-* maghribin).

⁽¹⁾ Ce développement concerne aussi les faits relatifs à la copule négative dont il sera question au paragraphe suivant.

Les Bédouins du désert de Syrie ont *tarā-* (qui est difficilement explicable autrement que comme une forme figée « tu vois ») et *atārī*, *tārī*, etc. (ces dernières formes sont en rapport avec 'tr « trace »); *tarā-*, *tērā-* suivis de propoms régimes se rencontrent en Arabie centrale et en Oman.

En Palestine (au sud) on trouve *har'ūto* (pour l'origine, voir ci-dessous).

Dans l'Arabie du Sud on rencontre aussi *šā'*, d'une racine de sens « voir », et en omanais *šā-*, dont l'étymologie n'est pas connue⁽¹⁾.

Pour des emplois en composition, voir § 86, 138, 184.

Les deux particules qui servent généralement au Maghrib sont l'élément démonstratif *hā-* (quelquefois *ā-*) et le radical *rā-*⁽²⁾.

L'étymologie de celui-ci est controversé; on l'explique généralement comme un impératif figé du verbe *r'y* « voir » qui est peu employé au Maghrib, voir Marçais, *Tanger*, p. 305. Ce serait un reste de la 2^e personne « tu vois », d'après Kampffmeyer, *Präfix ka*, p. 231-232 (où est signalé l'emploi en Tunisie et en Tripolitaine de *trā-* répondant aux formes orientales citées ci-dessus, avec références). Mais Barth, *Untersuchungen*, II, p. 27 et suiv., a mis en lumière l'histoire d'un présentatif sémitique *'aray*, *haray*, représenté en hébreu et en araméen, et auquel se rattache peut-être le palestinien *har'ūto* (pour le sudarabique voir § 52). Cet élément s'est peut-être croisé avec le verbe *r'y* sur certains points⁽³⁾.

La flexion de *hā-* ou de *rā-* se fait souvent au moyen des pronoms suffixes du verbe; mais il se rencontre aussi des formes abrégées des pronoms indépendants, soit en série continue, soit entremêlés aux suffixes précédents (ce qui constitue une conjugaison originale); ainsi à la 1^{re} personne du pluriel on trouve *rāna* et *rāhna*. Enfin, sur certains points, *rā* s'emploie sans suffixes. Voir Stumme, *Tün. Gram.*, § 182, p. 144; Marçais, *Tlemcen*, p. 123, *Saïda*, p. 151; Cohen, *Alger juif*, p. 254, etc.⁽⁴⁾.

L'emploi de *hā-* ou *rā-* au sens « voici » n'a rien de temporel et ne figurerait ici que pour mémoire si ces particules ne se combinaient pas quel-

(1) Sur *ka'anna*, etc., voir § 64, p. 121.

(2) Dans ce mot *r* emphatique (*r'*) n'a pas été noté par tous les auteurs, d'où certaines discordances dans les exemples ci-dessous.

(3) Sur les dérivés de la racine 'tr au Maghrib, voir Marçais, *Saïda*, p. 190.

(4) Pour des formes démonstratives, contenant un élément *d* et qui n'ont que des formes de 3^e personne sans suffixes pronominaux, voir Marçais, *Tlemcen*, p. 124; COHEN, *Alger juif*, p. 346; ici § 86 *wāda* et § 64 *hāda* de l'Arabie du Sud.

quelques fois avec des verbes en des espèces de temps composés : avec le parfait on obtient une expression du parfait-présent (§ 86); avec l'imparfait une expression de l'imminence (§ 184).

La phrase suivante de Stumme, *Tün. Märchen*, p. 21, l. 31, montre l'usage de *ṛā-* comme présentatif : *rāu 'andna 'ammēnā rāzl ekbir umā 'andūs 'ēdnā, rāu ihabbna yāsir* «voici, nous avons notre oncle, un homme âgé qui n'a pas d'enfants, alors (*exprimé par* voici que) il nous aime beaucoup».

Dans l'ensemble des parlers algériens *ṛā-* est devenu une copule, indiquant la qualité ou la situation, mais non l'identité; ainsi *ṛāni mrīḏ* «je suis malade», *ṛāk fi dārək* «tu es dans ta maison». Cette copule peut servir d'auxiliaire : précédant un imparfait elle le situe dans le présent. Seule ou en composition, elle peut figurer dans les propositions subordonnées qui sont de mode indicatif, telles que relatives ou déclaratives.

Les exemples traduits ci-dessus et l'usage en composition montrent que *ṛā-* est généralement un présent. Mais ce n'est pas un fait sans exceptions, ainsi que le font voir les deux exemples suivants d'un même texte, dans un parler où l'emploi de *ṛā-* présent est d'ailleurs usuel : (Cohen, *Alger juif*, p. 486) *makānsi ṛāhi ḥarma 'aliya* «sinon, elle est (*c'est-à-dire* sera dorénavant) interdite pour moi»; *ḥin smā' zūgha 'elli märtu ṛāhi balḡūf* «lorsque (1) le mari (3) apprit (2) que (4) sa femme (5) était (6) enceinte (*mot à mot* avec le ventre)».

L'emploi de *ṛā-* est délicat; il demande à être étudié pour chaque parler. En général, il paraît surtout s'il est question d'une qualité ou d'une situation temporaires : *ṛāh mrīḏ* «il est malade»; si l'on veut au contraire parler d'une qualité permanente, on emploie plus volontiers la phrase nominale : *huwa šbāb* «il [est] beau, c'est un bel homme»; de même on n'emploie pas *ṛā-* devant une préposition avec pronom suffixe exprimant l'appartenance : *'andi ktāb* «j'ai un livre» (*mot à mot* «auprès de moi un livre»). Toutefois on trouve aussi *ṛā-* indiquant une situation au moins relativement prolongée, ainsi à Blida, Desparmet, *Arabe dialectal*, II, p. 8, l. 2 : *ṛāni 'assās 'alīk* «je veille (suis veillant) sur toi».

Dans les parlers où il est peu employé (comme les parlers marocains) *ṛā-* apparaît, semble-t-il, surtout quand il y a une idée d'insistance sur le moment présent; ainsi à Rabat, Brunot, *Yallah*, p. 63 : *ṛāni mēmēllək* «je suis (en ce moment) fiancé».

On voit par tout ce qui précède, tant pour les emplois comme présentatif que pour les emplois comme copule, combien il serait erroné de dire simplement que *rā-* est la copule du présent en algérien; il y a là une délicate question de syntaxe dont l'étude est à peine amorcée.

En arabe oriental il ne se rencontre pas de copule analogue au *rā-* algérien. On peut signaler toutefois qu'en Arabie du Sud *gid* augmenté des pronoms suffixes joue dans une certaine mesure le rôle d'une copule non située dans le temps (Rhodokanakis, *Doḡār*, p. 138-139): *ugidha ḡabile* « et elle est (devenue) enceinte ».

S'il n'existe pas dans la généralité des dialectes orientaux de copule positive d'origine non verbale, la négation de phrase combinée avec les pronoms personnels compose une copule négative. A défaut d'indication contraire dans la phrase, cette copule a la valeur d'un présent.

Dans une partie des dialectes, et notamment au Caire, les pronoms personnels ont dans cette combinaison leur forme indépendante, légèrement abrégée ou modifiée; ainsi, avec *enta*, *ente* « toi » : *mantīs* « tu n'es pas »; voir Spitta, *Gramm.*, p. 72 et 413; Nallino, *Egitto*, p. 89; Bauer, *Pal. Ar.*, p. 124; pour l'Arabie du Sud, Rhodokanakis, *Doḡār*, II, p. 129 et 130, 137 et 138.

Ailleurs la négation reçoit (comme font aussi d'autres particules, voir p. 89) les pronoms suffixes, ainsi dans le Liban *mānak sāṭar* « tu n'es pas adroit » (avec *-n-* entre la négation et le pronom; dans Barthélemy, *Naa-man*, p. 264); de même à Alep, à Damas, à Jérusalem (Barthélemy, *J. A.*, 1906, II, p. 234-235, et renseignements fournis personnellement).

Au Maghrib la négation *mā-*, conjuguée comme *rā-*, est habituellement en usage, ainsi *māni* « je ne suis pas » (voir Marçais, *Sāida*, p. 151; Brunot, *Yallah*, p. 4).

Mais dans certains parlars cette conjugaison est inusitée et *rā-* est nié comme un verbe, ainsi (Cohen, *Alger juif*, p. 252) *ma rāniš* « je ne suis pas ». C'est cette dernière construction qui sert en composition avec l'imparfait dans l'ensemble des parlars, voir § 138.

Laysa a laissé quelques traces en arabe moderne; ainsi *les* invariable en Oman, Reinhardt, p. 282; au Maghrib, *las(s)* invariable était habituel

en andalou; il se rencontre dans *las badd* « il faut absolument », en Palestine (glossaire de Schmidt-Kahle, sous *bdd*), en Algérie orientale et en Tunisie (renseignement de M. W. Marçais); *ts* s'emploie dans la langue écrite à Alger juif (Cohen, p. 378, bas).

52. SUDARABIQUE. — Dans les inscriptions anciennes on rencontre une particule *r'* (voir *râ-*, etc., au paragraphe précédent). Elle s'emploie nue. Il n'est pas exclu qu'elle ait pu servir de copule (Rhodokanakis, *G. G. A.*, 1914, p. 27).

Le sudarabique moderne emploie d'une manière générale la phrase nominale pure (sur l'usage de *kvn*, voir § 65).

Le mehri a seul une particule négative *leh-* qui s'emploie, avec les pronoms indépendants abrégés et agglutinés, comme une copule négative équivalente à *laysa* de l'arabe classique.

Le soqotri a, avec la même valeur, un *he*, *hes* conjugué avec des pronoms suffixes du nom (le sens originel semble être « moins »). Le même parler a un impersonnel *bisi* et aussi, moins employé, un impersonnel *bal* « il n'y a pas ». Sur ces faits, avec références et exemples, voir Müller, *Subst. verb.*, p. 783-784, et *Grundriss*, II, § 57, p. 113.

53. ÉTHIOPIEN. — L'usage de la phrase nominale pure tend à s'éliminer dans le groupe éthiopien, tant par l'emploi étendu de la copule pronominale (p. 41) que grâce à l'usage des particules et verbes d'existence et des copules.

Le guèze possède une expression non conjuguée de l'existence. La particule *ba-* avec pronom suffixe de 3^e personne masculin singulier simple (*bō*) ou allongée d'un élément *-tū* (*bōtū*) est l'équivalent habituel du français « il y a »; on peut presque toujours le traduire par le présent « il y a, c'est, est-ce », mais la phrase entière où il figure peut se rapporter à un temps quelconque, voir Dillmann, *Aeth. Gr.*, § 192; exemple (inscription 10 d'Axoum, l. 26, *D. A. E.*, IV, p. 29) : *la'emma bōza našatō* « si il y a [quelqu'un] qui le démolit (l'aura démolie) ».

L'objet dont l'existence est affirmée peut être au nominatif comme sujet, ou à l'accusatif comme complément de verbe (voir les exemples ci-dessous pour *bō* conjugué indiquant l'appartenance).

Bō reçoit les suffixes interrogatifs *-nū* et *-hū*, et équivaut ainsi au français « est-ce que ». Il peut être employé en proposition subordonnée, même finale.

Bō est nié en *'albō* « il n'y a pas », au moyen d'une négation *'al* qui est par ailleurs inusitée en guèze; exemple (Ruth, 2, 9) : *'azazkū ladaqq kama 'albō zayalkəfki* « j'ai ordonné aux serviteurs qu'il n'y ait [aucun] qui te touche » (on voit que *'albō* peut se subordonner)⁽¹⁾.

Quand *bō* est conjugué, ce qui se fait au moyen des pronoms suffixes de nom, il exprime l'existence en relation avec la personne que désigne le suffixe; c'est en fait un équivalent d'un verbe « avoir » (comparer le fait accadien, p. 78). La faculté qu'à la langue d'employer l'accusatif après cette particule conjuguée contribue à donner l'impression d'un verbe. La négation se forme avec *'al* comme pour *bō* invariable (Dillmann, *Aeth. Gr.*, § 167). Dans l'exemple suivant, il y a à la fois un sujet au nominatif et un complément à l'accusatif; le temps est celui du récit d'où la phrase est tirée : (Genèse, 29, 16) *wabōtū lābā kal'e 'awāldu* « et (1) Laban (3) avait (2) deux filles ».

Dans les langues modernes les restes de l'expression de l'existence par *b* sont restreints.

Le tigrigna a un *yālbōn* « il n'y a pas » (Bassano, *Voc.*, col. 747) où l'initiale *y* et la finale *-n* représentent une négation moderne qui se surajoute à la négation ancienne incomprise; d'après Schreiber, *Manuel*, II, p. 219, il y aurait aussi une forme *'albōn* plus proche du guèze; *'albō* même figure dans Coulbeaux-Schreiber, p. 3.

Dans la même langue, « ne pas avoir » a une forme conjuguée au moyen des pronoms suffixes (voir notamment Schreiber, *Manuel*, I, p. 59-60, Vito, *Voc.*, p. 99) : à la 1^{re} personne singulier *yabəllāyn*, *'abəllāyn*, *'aybəl-lāyn*; à la 3^e personne masculin singulier, *yabəllun*; à la 2^e personne masculin singulier, *yābəlkan*. On reconnaît dans cette forme la négation *'ay* (ou *y*) . . . *n*, la préposition *l-* et sans doute *b-* « dans » (mais Praetorius, *Tña*, p. 230, préfère y retrouver *'āb* « chez, à »).

Le tigré emploie *bə-* conjugué comme équivalent d'un présent de verbe « avoir »; *bu* « il a », *bəka* « tu as », etc. La négation est *'alabu* « il n'a pas »,

⁽¹⁾ *b* précédé d'une autre négation exceptionnelle, *'ən-*, et suivi des pronoms suffixes

signifie le refus; c'est une sorte de jussif de *bō* : *'ənbəka* « loin de toi ».

'*alabaka* «tu n'as pas», etc. (Littmann, *Z. A.*, 1899, p. 101; Camperio, p. 19-20, p. 106; Littmann, *Princeton*, I, p. 43, l. 8 et 11). Comme impersonnel, '*alabu* exprime aussi la non-existence «il n'y a pas».

54. A côté de *bō*, l'existence est exprimée en guèze par *hallō*. Conjugué comme un parfait, ce radical est pourvu, en outre, de toutes les formes verbales d'un thème simple, ainsi que d'un thème causatif '*ahallawa* avec sa conjugaison. Mais les langues modernes, au moins en dehors du tigrigna (sur lequel voir plus loin), n'ont pour le même radical qu'un temps, à apparence de parfait.

Un élément de cette espèce peut être interprété comme un verbe d'existence ou de durée devenu défectif à cause de ses emplois particuliers de verbe «être». C'est l'interprétation courante jusqu'ici. Pour l'étymologie, on a tenté des rapprochements avec arabe *hwl* «changer», *hāl* «état» (Dillmann, *Lexicon*, col. 3), arabe *hlhl* «attendre», *hll* «rester (en arrière)» (Praetorius, *B. A.*, I, p. 34); le rapprochement avec les deux verbes «être» du somali (eux-mêmes défectifs) *hay* et *al* a été indiqué par Reinsch, *Somali*, III, p. 17 bas et 84; il faudrait penser aussi au berbère *lla* «être».

Mais, si l'on considère que la forme conjugquée comme parfait n'est pas un accompli (voir ci-dessous), si l'on retient son sens habituel de présence (et non d'existence en développement), en tenant compte de la défectivité de la conjugaison et de certaines irrégularités des formes en usage en guèze, ainsi que des discordances de forme dans les langues modernes, on est amené à penser que *hallō*, etc. est un élément nominal devenu secondairement conjugable. Ce point de vue a été adopté ici; c'est pourquoi *hallō* est traité dans ce chapitre et non dans le chapitre III.

La forme la plus habituelle en guèze est la 3^e personne masculin singulier *hallō*: s'il s'agissait à l'origine d'un verbe *hlw*, il serait étonnant que ce verbe d'existence se présente avec une forme d'intensif (gémiation de la 2^e radicale); si les deux *ll* sont anciens (étymologie *hll*), l'addition de *w* (supposé par l'*ō*) paraît bizarre. Au contraire *ll* s'expliquerait bien si le radical était terminé par la particule *l* «à», le premier élément étant quelque démonstratif comme *h(a)n* (voir des éléments avec *h* et *n*, § 51 et § 57); mais il faut tenir compte de la possibilité de croisements avec des éléments couchitiques, et ne pas pousser l'étymologie trop dans le détail

(voir ci-dessous les formes des langues modernes, notamment harari et gouragué).

Dans l'hypothèse indiquée ici, la finale *ō*, irrégulière dans un verbe à finale *w*, s'expliquerait par le pronom suffixe de 3^e personne comme dans *bō* (dans les langues modernes cet *ō* n'existe pas en tigré, amharique, harari): C'est à cette finale que se seraient surajoutées secondairement les désinences du parfait pour la constitution d'une conjugaison à toutes personnes. Le féminin peut être *hallōt*, irrégulier comme le masculin. Mais on trouve aussi dans les textes les troisièmes personnes *hallawa* (rare à bonne époque) et *hallawat* (habituel), refaites secondairement, à l'analogie des verbes réguliers à 3^e radicale *w*. Les personnes à suffixes, ainsi 1^{re} personne singulier *hallōkū*, rendaient l'action analogique facile, puisque les mêmes personnes des verbes à *-w* admettent la contraction (type *talawa* « il a jeté », *talawat* « elle a jeté », mais *talawkū* ou *talōkū* « j'ai jeté »; de même dans une forme intensive : *taṣaggōna* « nous avons reçu en don »).

Les emplois du guèze *hallō* sont multiples. Pour en juger la complication, il ne faut pas perdre de vue le caractère de langue savante qui est celui du guèze (voir p. 6).

Le sens général est celui d'existence, généralement avec une nuance de durée. A la différence de *bō*, *hallō* n'indique jamais l'appartenance. Il peut exprimer l'apparition (surtout l'imminence). Il est très rarement copule.

Avec *hallō* d'existence, la chose qui existe est mise au cas sujet (nominatif), et il est habituel que *hallō* s'accorde en personne.

Hallō peut se subordonner dans les cas où l'indicatif s'emploie en subordination; il est nié comme un autre verbe.

Le temps n'est pas déterminé; *hallō* est fréquent surtout comme présent ou comme descriptif dans des récits au passé.

Exemples : au présent (traduction de la Bible, Proverbes, 7, 19) : *ʾhallō mottaya wasta bētū* « il n'y a pas mon mari dans sa maison (mon mari est absent) »; au passé, Inscription 14 d'Axoum (vers le x^e siècle, restitution, vocalisation et interprétation de Littmann, *D. A. E.*, IV, p. 46) : *wamaša nəgūs wafutawa yəngəsni ʾenza hallōkū ba'aksūm* « et vint un roi et il désira régner aussi tandis que je me trouvais à Axoum »; au futur, Genèse, 45, 6 : *wā'ādī hallō hamastū ʾāmat* « et encore il y aura (il va y avoir) cinq ans ».

L'imparfait *yohellū* avec *za-* relatif (*zayohellū*) traduit « l'avenir » par opposition à *zahallō* « ce qui est, le présent ». Mais, par ailleurs, il est souvent employé pour le présent (comme un imparfait de verbe quelconque); Dillmann, *Chrest.*, p. 47 bas : *zamaslēhōmū tōhellū* « tu es (2) celui qui [est] avec eux (1) »⁽¹⁾. L'usage principal de cet imparfait (ainsi que du jussif et de l'impératif) est d'exprimer la permanence, la vie qui se poursuit; ainsi Psaumes, 101, 27, dans Dillmann, *Lexicon*, col. 5, n° 4 : *wa'antassā tōhellū* « et toi certes tu dures ».

On ne peut dénoncer un véritable usage comme copule que dans les cas rares où le mot exprimant la qualité affirmée par *hallō* est à l'accusatif; ainsi *laza hallawa dolwa* « pour qui sera (est) prêt ». Mais chaque fois que *hallō* est accompagné d'un nom au nominatif ou d'un adverbe, il faut comprendre « il y a, il existe, il se trouve » : *wa'amüntūhī hallawū qewūmān* « et eux certes se trouvent là debout (et non sont debout) », voir Dillmann, *Lexicon*, col. 4; de même Dillmann, *Chrest.*, p. 40, n° 4 : *'affō hallawat zaman* « comment se trouve le temps (quel temps avons-nous)? »

Hallō en combinaison avec un imparfait indicatif ou avec un subjonctif peut se traduire « il est imminent que ». En combinaison avec un imparfait auquel il confère une idée de durée, *hallō* concourt à l'expression du passé duratif, du présent duratif et du futur. Vu cette multiplicité d'emplois, il ne peut pas être considéré comme une expression du temps situé. Pour un cas particulier, voir § 163, et d'une manière générale consulter Dillmann, *Äth. Gram.*, § 88-89 et § 194, p. 440.

En tigrigna, le verbe est *'allō*; il est conjugué comme un parfait, avec au moins une irrégularité importante : la 3^e personne fém. sing., *'allā*, a une désinence nominale, au lieu du *-t* habituel du parfait⁽²⁾. Avec le relatif *z(ə)-*, il y a contraction en *zällō*.

Un imparfait *yohellū* est donné dans Schreiber, *Manuel*, I, p. 53, ce qui supposerait un radical terminé par *y*; mais le même auteur donne le jussif *yohallū*. L'imparfait est *yohellū* dans Coulbeaux-Schreiber, p. 3, et Bassano,

⁽¹⁾ Il traduit le présent par opposition au passé exprimé par *hallō* dans un cas où le traducteur d'un passage grec était embarrassé, DILLMANN, *Lexicon*, col. 4, l. 15.

⁽²⁾ Au masculin, d'après SCHREIBER, *Manuel*, § 66, la finale *-ō* ne constitue pas une

irrégularité, tous les verbes à 3^e radicale *w* pouvant prendre la même finale; mais ce point de vue n'est pas confirmé par VRO, *Gramm.*, p. 32, qui donne seulement *fātāwā* « il a aimé ».

Voc., col. 473; dans Officio, p. 54, avec préfixe *k(ə)*-, *kəhollū*, négatif *kayshollū*. D'après Abba Jérôme, *yəhollī* est dialectal (sud du domaine tigrigna), *yəhollū* est la forme normale; mais elle ne serait vraiment employée qu'au sens de « peut-être »; ainsi *yəhollū yəhawwən* « il se peut qu'il soit »; Vito. Gram., p. 37, déclare que seul le parfait existe. La question serait à examiner en tenant compte des différents usages dialectaux.

Le sens exprimé par *'allō* est l'existence au présent (cependant Praetorius, *Tña*, p. 327, cite des exemples d'emploi de *'allō* pour le passé). Pour le futur, on peut trouver l'imparfait *yəhollū* dont il vient d'être question (par ailleurs, voir § 67).

Avec les pronoms suffixes, *'allō* exprime l'appartenance; *'allōnī* « j'ai ». *'Allō* est aussi l'expression de « se trouver (bien ou mal) ». Enfin il peut servir comme copule de situation (à l'exclusion des autres copules), ainsi Schreiber, *Manuel*, I, p. 57 : *gwāytānā 'āb byet 'allaw* « Monsieur (1) est (mot à mot : sont) (4) à (2) la maison (3) ».

La négation conjuguée de *'allō* est *yāllōn*, *'ayāllōn*; la négation impersonnelle « il n'y a pas, non » est *yāllōn* ou *yāllān* (Schreiber, *Manuel*, I, p. 58).

D'après Schreiber, *Manuel*, I, p. 60, une forme *-'allāt* avec négation s'emploierait pour nier l'appartenance au féminin singulier et au pluriel des deux genres, ainsi *'ayāllātān* « tu (masculin) n'as pas (un objet féminin ou pluriel) »; cette forme n'est pas employée par Abba Jérôme (1).

Joint à un imparfait de verbe, *'allō* le situe dans le présent: il peut se joindre au gérondif pour l'expression du parfait-présent.

Au total, en tigrigna, *'allō* apparaît comme situé dans le présent.

En tigré, le verbe d'existence est *hallā*; il n'a qu'un temps, conjugué comme un parfait de verbe à 3^e radicale *y* : 3^e personne féminin singulier *hallēt*, 2^e personne masculin singulier *hallēkā*, etc.

Le sens est « il y a, il existe », au présent; Littmann, *Princeton*, p. 52, l. 18 : *'i-hallēt* « elle n'y est pas » (cet exemple montre que *hallā* se nie comme un verbe quelconqué, mais au sens impersonnel la négation est *'atabu*, voir p. 94 haut); *hallā* signifie aussi « se trouver, se porter » dans *kəfō hallēka* « comment te portes-tu? »

(1) Sur l'impersonnel *yāllōn* et sur la négation de l'appartenance par des formes en *-b*, voir p. 93.

Hallā ne sert pas de copule d'identité ni de qualité, mais il peut exprimer la situation (Camperio, p. 59) : *bētye at dābər hallēt* « ma maison (1) existe (4) sur (2) la montagne (3) », « ma maison est sur la montagne ».

Il peut se subordonner.

Hallā sert à former des temps composés. Avec le participe, il forme un parfait-présent. L'ensemble qu'il compose avec l'imparfait se situe soit dans le présent, soit, beaucoup moins souvent, dans l'avenir. La tendance de *hallā* à se situer dans le présent n'est donc réalisée complètement qu'à l'état indépendant. Le fait notable est l'exclusion du sens de passé duratif dans les emplois en composition (contrairement au guèze, voir p. 96).

En amharique, *alla* est conjugué comme un parfait régulier de verbe à ancienne 3^e radicale *w* ou *y* disparue, c'est-à-dire avec *-a* partout, ainsi *allah* « tu existes ». Il n'existe pas d'autre temps.

Alla peut se combiner avec le pronom relatif (forme *yälla*); il peut, avec conjonction, se subordonner comme indicatif; ainsi avec *s(ə)*- : *sälla* « s'il y a, quand il y a »; mais il ne figure pas en proposition finale.

Il est nié en *yällām* « il n'y a pas », qui est conjugué de la même manière que le positif (c'est le seul mot amharique où soit conservée la négation *i-*; *m* final est le complément habituel de la négation en amharique). Le négatif subordonné est une forme *-lella* (*-lyella*), ainsi *yalyella* « qui n'existe pas », *kalyella* « puisqu'il n'existe pas », etc. ⁽¹⁾.

Le sens principal de *alla* est « il y a, il existe »; avec les pronoms régimes, il est l'expression du verbe « avoir ».

La valeur temporelle de présent est généralement nette quand *alla* est isolé : *allahu* « j'existe, je me trouve », *allañ* « j'ai ».

Cependant *alla* s'insère parfois dans un récit d'événements passés, faisant figure de présent historique; ainsi dans Afework, *Roman*, p. 11, l. 23. Il n'est pas exclus non plus qu'il se rapporte à l'avenir (voir un exemple, § 166). D'autre part, subordonné dans une phrase au passé, il peut indiquer la concomitance avec une action située en dehors du présent (Mittwoch, *Erzählungen*, n° XVII) : *änd(ə) wuśśā sagā yällabbat ātənt agaññū; yān bāfu yizō sälla, hulatañña wuśśā mattābbat* « un (1) chien (2) trouva (6) un

⁽¹⁾ Dans cette forme, le thème *alla* paraît s'être combiné avec la racine « distinguer » (en guèze, *təlaya*); mais on ne peut pas

dire que cette racine remplace *alla*, comme fait ПРАКТОРИУС, *Amh.*, p. 131, § 98 b.

os (5) après lequel il y avait (4) de la viande (3); alors qu'il se trouvait (10) le (7) tenant (9) dans sa gueule (8), un second chien arriva sur lui » (de même Afeyork, *Gram.*, p. 185, l. 15).

Alla ne peut pas servir comme copule de définition ou de qualité. Mais il sert concurremment avec *na-* (§ 57) de copule de situation. Il est difficile de discerner quelles circonstances commandent le choix entre ces deux expressions. Ainsi on dit *andjēt allah* « comment te portes-tu? »; mais *andjēt nah* « comment es-tu? » est aussi fréquent. On dit usuellement *babyetye allahu* « je me trouve dans ma maison, je suis dans ma maison », mais aussi *babyetye nāñ*; de même *yēt alla* ou *yēt nāv* « où est-il »; mais on dit de préférence *wadyēt nāv* « par où est-il, où donc est-il? » (Praetorius, *Amh.*, p. 359); voir, en outre, dans la phrase citée plus haut « il se trouve avoir un os à la bouche ».

Le verbe *alla* sert comme auxiliaire à former des temps composés avec le gérondif (dialectalement avec le parfait) et avec l'imparfait; dans les deux cas, il prend à certaines personnes une forme invariable *-al* (*-āl*)⁽¹⁾. La combinaison avec le gérondif (ou avec le parfait) donne un parfait-présent. La combinaison avec l'imparfait donne un présent-futur indicatif en phrase positive non subordonnée. *Alla* en combinaison n'a donc pas un sens exclusivement présent. Les détails sont à chercher à la III^e partie.

Le harari a une forme plus brève que les langues précédentes: *hala* ou *hal*, avec *l* simple, est conjugué comme un radical *hal* sans voyelle finale: *halḥu* « j'existe », *halna* « nous existons », etc. On trouve aussi *āla* et *wāla* dans les notations du voyageur Burton, voir Littmann, *Har. St.*, p. 80, 82.

La forme niée est *ēlum* conjugué, qui correspond à l'amharique *yällām* (Praetorius, *Amh.*, p. 360).

Après relatif, le positif est *-al*: *zālana* « ce qui est à nous, ce que nous avons ». A la 3^e personne féminin singulier apparaît une désinence *-ī* (ou *-e*), Mondon, *Har. Gour.*, p. 32; Littmann, *Har. St.*, p. 82: *zāhī*. C'est une désinence nominale: la proposition relative est traitée ici comme un nom, et reçoit un féminin en conséquence; de même au pluriel: *zallāc* « ceux qui ont », Littmann, *Bem. Har.*, p. 25 (pour le même usage en amharique dialectal, Armbruster, *Gramm.*, p. 71).

⁽¹⁾ Pour l'abrégement analogue d'autres auxiliaires, voir à l'index *nabbara*, *ḡannara*; voir aussi § 70.

La négation avec relatif est *zalēla* (féminin *zalētu*), à comparer à l'amharique *-lella*.

L'usage de *hal* à l'état isolé est d'une manière générale le même qu'en amharique, voir Mondon, *Har. Gour.*, p. 32. Pour des exemples où *ala*; *wala* paraît être copule de définition, voir Littmann, *Har. St.*, p. 80, vers 12.

Hal sert aussi d'auxiliaire : l'imparfait indicatif est toujours muni de *hal*; le moment indiqué par la phrase est présent ou futur. L'agglutination s'est même poursuivie plus loin qu'en amharique, car l'auxiliaire intervient en phrase négative et relative.

Ainsi employé comme auxiliaire (postposé), *hal(a)* a une forme très abrégée : la voyelle finale *a* de 3^e personne n'apparaît qu'en poésie (Littmann, *Har. Stud.*, n° 321), *h-* manque, *-l* même ne paraît qu'à la 3^e personne masculin singulier et à la 3^e personne pluriel (Mondon, *Har. Gour.*, p. 36) : *yasagdāl* « il adore(ra) », mais *tasagdāt* « elle adore(ra) », *tasagdāḥ* « tu adore(ra) », etc. ; négatif (Littmann, *Bem. Har.*, p. 29) *tuldumēt* « elle n'enfante pas ».

Dans les dialectes gouragué, le correspondant du guèze *hallō* existe, mais il n'est pas employé aussi généralement que sur le reste du domaine éthiopien ; il a subi des altérations, peut-être des croisements avec des éléments non sémitiques.

Dans le principal dialecte, le tchaha, le verbe d'existence au positif est *nāra*, voir § 71. La racine de *hallō* est, au contraire, en usage dans le dialecte walani (d'après Enquête personnelle), sous la forme *ālā*, conjuguée comme un parfait non intensif. Dans le dialecte aymälläl, le verbe d'existence est *ino* (Enquête personnelle) avec la conjugaison donnée dans Praetorius, *Amh.*, p. 519 bas (voir *iniv* « j'ai » dans le texte de Praetorius, *Amh.*, p. 507, l. 3). Dans le même texte, *al(l)a* est employé négativement sous la forme *yāl(l)a* ; il est employé aussi après relatif (*yāl(l)a*) et après conjonction (*tāl(l)a*) ; or il est probable que ce texte est du aymälläl. *Ano* de Reinisch, *Somali*, p. 84, n. 1, sans référence, est une forme douteuse.

Il n'y a pas de difficulté trop forte à admettre que *ino* soit une altération de *ala* ; en effet, les échanges de liquides sont fréquents en gouragué, ce qui justifierait *n* ; *-o* se retrouve dans *nano*, sur lequel voir § 71, et d'autre part il est peut-être à rapprocher de l'*o* final du guèze et du tigrigna ;

mais *i-* est bizarre. Il faudrait pouvoir comparer certains éléments des parlers couchitiques de la même région.

Le négatif correspondant à l'amharique *yällām* est, en *tehaha*, *ēna* (Enquête personnelle), *ēna* dans Mondon, *Har. Gour.*, p. 108, avec la même correspondance *l/n* que dans *ino*; en mouher, de même *yēna*; mais en *aymälläl*, *ēlla* (voir ci-dessus *yāla*) et en *walani*, *ēla* (Enquête personnelle).

Sur *-al* en composition possible avec l'imparfait en *walani*, sous la forme *-ān*, voir § 149, et sur la composition avec le parfait, voir § 91.

55. Les particules qui restent à examiner pour l'éthiopien sont des copules.

En tigrigna, un radical *'ay-*, *'i-*, augmenté des pronoms suffixes du nom, fournit une copule conjuguée : *'ayyu* « il est » (*'* initial et la gémiation de *y* sont légers), *'iha* « tu es », etc. On explique le radical par le guèze *lahi-* qui, avec les pronoms suffixes, a le sens de « lui-même », et qui sert quelquefois de copule solennelle : Esaïe, 43, 12, *lahkamu samā'ataya* « c'est vous [qui êtes] mes témoins ». Cette particule guèze a été elle-même expliquée comme un redoublement d'un démonstratif *la* (Dillmann, *Ath. Gr.*, § 150, p. 305) ou comme une forme de la racine *lyly* « distinguer » (Praetorius; *Z. D. M. G.*, XXVII, p. 639); la première de ces étymologies est seule probable⁽¹⁾.

La particule *'ayyu* sert de copule de tous sens; elle manque très rarement, de sorte que la phrase nominale pure est exceptionnelle en tigrigna.

La valeur temporelle de présent est nette pour *'ayyu* indépendant; des emplois au passé ne peuvent se rencontrer que comme exceptions (voir des exemples douteux dans Praetorius, *Tña*, p. 299, 328). Les autres temps sont exprimés autrement. Sur *'ayyu* en composition, voir ci-dessous.

Exemples (Schreiber, *Manuel*, p. 129, dans une lettre) : *'ahli qarāb 'ayyu* « le blé est peu abondant »; p. 156 : *mās qwansəl 'ab māšwā' 'ayyā* « je suis (5) avec (1) le consul (2) à (3) Massouah (4) ».

Fréquemment *'ayyu* est impersonnel avec le sens « c'est » : Vito,

⁽¹⁾ Pour des formes analogues avec deux *l* en arabe maghribin, voir MARÇAIS, *Saïda*, p. 169-170.

Gram., p. 82 bas, *māsā'u 'ayyu zinabbār* «c'est (2) avec lui (1) qu'il habite (3)».

La copule *'ayyu* ne pouvant être niée ne forme pas de copule négative (sur *'aykonān* et *'ayfall*, voir § 67).

Elle ne se subordonne pas non plus; notamment, elle ne reçoit pas le relatif. Mais elle peut être accompagnée de *'ammō* qui est une particule coordonnante avec nuance de subordination «certes, et, de sorte que» (Kolmodin, *Traditions*, n° 127, 6) : *nafsi ha'a nafsi 'ayyā ('a)mmō* «puis-que (5) une âme (1) pourtant (2) est (4) une âme (3)»⁽¹⁾.

La composition de *'ayyu* avec l'imparfait en un présent-futur est très fréquente. Si *kā-* est interposé, cette combinaison de *'ayyu* avec l'imparfait exprime le futur. Avec le gérondif, *'ayyu* exprime le parfait-présent.

Sur *-u* en gouragué, voir § 57 fin.

56. Un élément *t-* sert de copule dans des conditions diverses en tigré, harari, gouragué.

En tigré, la forme n'est pas conjugable : *tu*, féminin *tā*, pluriel masculin *tōm*, féminin *tan*, pour toutes personnes. Il existe une variante à redoublement : *tātu*, moins employée; en subordination, dans certaines conditions, apparaît une forme *'antu*.

Ce *t* est un élément pronominal qui constitue également la finale des pronoms indépendants de 3^e personne. N'étant pas conjugué, il est à peine sorti de l'état d'une copule pronominale, dont il se distingue par des nuances peu sensibles. L'emploi en est habituel, mais non obligatoire; par là, comme par la forme même de la copule, le tigré montre son caractère archaïque ordinaire.

Exemples de phrases nominales sans *tu*; sans pronom : Littmann, *Princeton*, I, p. 200, l. 22, *kullu daḥan* «tout [est] sauf»; avec pronom sujet : p. 94, l. 7, *'anā yōsāf* «je [suis] Joseph»; avec pronom sujet et pronom copule : p. 91, l. 1-2, *ḥanā qayḥūt 'at ḥanā* «puisque (3) nous (1) nous [sommes] (4) rouges (2)».

(1) Un sens accessoire est celui de «aller» : *nabāy 'iha* «où vas-tu» (Oflcio, p. 45). Avec un infinitif, *'ayyu* indique une obligation

(en français «il y a à faire ceci») : *māhab 'ayyu* «il faut donner» (SCHREIBER, *Manuel* p. 121).

La définition, la qualité, la situation peuvent être exprimées par *tu*, etc. Le temps n'est pas plus déterminé que dans une phrase nominale en général. Toutefois, comme il existe des copules du passé et du futur, *tu* est souvent présent.

Exemples : Littmann, *Princeton*, I, p. 91, l. 3 : *walkā tu* « il est ton fils »; p. 254, l. 2 : *hətu səhərtāy tu* « celui-là (1) est (3) un sorcier (2) »; p. 200, l. 16 : *'anā badir mən 'aḡḡe. tu* « moi (1) je suis (5) originairement (2) de (3) mon village (4) »; p. 53, l. 10-11 : (les deux Marie) *hawāt tan* « étaient sœurs »; Camperio, p. 23 : *'əllā bēt naia-tā* « cette maison est à nous »; Littmann, *Z.A.*, XII, p. 302 (où se trouve une bonne série d'exemples) : (mon péché) *'ətqadamyə tu* « est (2) devant moi (1) »; *Princeton*, I, p. 5, l. 1 : *ḥarām 'abukā tā la 'əlla fadəkā* « c'est (3) la faute (1) de ton père (2) pour laquelle (4-5) tu as payé (6) ».

La copule *tu* ne sert pas pour la négation; en phrase négative on emploie *'ikōn* (voir § 68) ou plus rarement une phrase nominale, comme *Princeton*, p. 91, l. 4 : *'ūvalyē* « [il] n'[est] pas mon fils »; un pronom seul peut être nié par *'i*, ainsi *'i 'antā* « tu n'[es] pas », d'après Littmann, *Z.A.*, 1899, p. 101.

Tu se subordonne au relatif *-lā* : *Princeton*, I, p. 17, l. 18 : *'abi lātu lənsa'* « que celui qui est (2) [le plus] grand (1) [le] prenne (3) ».

La copule se subordonne aussi à *'ət* « lorsque, pendant que » (avec la forme *'əntu*) : Littmann, *Z.A.*, XII, p. 304 : *lāli 'ət 'əntu* « alors qu'il faisait nuit »; mais *'əntu* seul peut aussi suffire à exprimer « lorsqu'il est » : *Princeton*, I, p. 7, l. 10-11 : *'ət məḡəb bəzḥām 'əntu gale mən rakkəbbo* « dans le milieu de beaucoup lorsque est (ou étant) quelqu'un quelque chose lui arrive » (voir encore Littmann, *Z.A.*, XIV, p. 101; *Grundriss*, II, § 53, p. 104).

Pour *-tu* en composition dans une expression du futur, voir III^e partie, § 165.

En harari, la particule est *ta-*, (*ə*)*nta-*; à la 3^e personne : masculin *tā*, féminin *tī* (*te*); les autres personnes sont formées au moyen des pronoms suffixes du verbe : *tañ* « je suis » (Mondon, *Har. Gour.*, p. 32; Littmann, *Har. St.*, p. 40); il y a donc conjugaison personnelle.

Cette copule peut être niée : *tanāyom altī* « elle n'est pas petite »; elle peut se joindre au relatif (Mondon, p. 33) *zətā* « celui qui est, était » (cette

dernière traduction indique qu'au moins dans ce cas il n'y a pas localisation absolue au présent).

En gouragué, Mondon, *Har. Gour.*, signale, p. 101, *ta, anta* (« c'est », impersonnel ?) en tchaha; p. 110, en oulbara *ta* (avec 2^e personne du pluriel *toy* ?), et pour le walani, une conjugaison complète d'une forme *tan* « il est », avec les désinences de parfait (formes non retrouvées dans l'Enquête personnelle).

57. Les particules en *n*, dans leur relation avec les copules, ont déjà été touchées au paragraphe 51, p. 88.

Le guèze a *nāhū* (c'est-à-dire *nā-* avec le suffixe de 3^e personne masculin singulier), qui reste une interjection : « voici, voici que »; aussi *nawā*, avec suffixe féminin, de même sens; enfin *nay-* qui reçoit les pronoms suffixes : *nayana* « nous voici » (Dillmann, *Lexicon*, col. 630).

Le tigrigna a *'annihō* « voici » qui peut se conjuguer au moins partiellement avec les pronoms suffixes; à la 1^{re} personne du singulier, *'annyeḥu*, il prend le suffixe *-ḥu* qui figure par ailleurs comme désinence de la même personne dans le parfait (comparer *-ku* dans l'accadien *anāku* « moi », et au permansif p. 44); le sens est présentatif « voici que je suis », etc. (Praetorius, *Tña*, p. 227; Bassano, col. 526). Il existe en outre, au moins dans un dialecte, une forme *'annshe-* qui, munie des pronoms suffixes, est une expression de l'appartenance : *'anniheka* (*'annyeke*) « voici que tu as », etc. (Vito, *Vocabolario*, p. 79).

Il est possible que ce soit le même *n* qui figure dans les formes *'antu*, *anta* du tigré et du harari (§ 56).

L'amharique a, au sens de « voici », *annāho* qui peut recevoir les pronoms suffixes de verbe : *annāhoñ* « me voici ».

Mais un simple radical *na-* muni des pronoms suffixes de verbe, tels qu'ils sont employés par ailleurs en amharique, a pris la valeur de copule : *nāw* « il est », *nāñ* « je suis », etc.

La copule *nāw* manifeste nettement son caractère de verbe en prenant au féminin de la 3^e personne singulier, à côté de la forme *nāt* (avec pronom

suffixe), une forme *nāč*, avec désinence de parfait (l'usage est variable suivant les provinces). — Mais elle garde de son caractère de présentatif l'impossibilité de se nier (sur la copule négative *aydöllām*, voir § 69) et de se subordonner de quelque manière que ce soit. Elle n'entre pas non plus en composition avec des temps de verbe.

L'usage de cette copule supprime celui de la phrase nominale qui ne se rencontre plus qu'en poésie et dans les proverbes (pour les proverbes, voir p. 29 et comparer la situation du français; pour la poésie, voir M. Cohen, *Couplets*, n^{os} 12, 16, 17).

Le sens est celui d'une copule de toute espèce : définition, qualité, et même situation (pour cette dernière valeur, *nāw* est en concurrence avec *alla*, voir p. 99); *sāw nān* « je suis (2) un homme (1) »; *farasu malkam nāw* « le cheval (1) est (3) bon (2) », etc.

Très souvent, *nāw* est impersonnel et répond exactement aux usages du français « c'est que, est-ce. . . que » : *bagor nāw yammānnāhed* « est-ce (2) à pied (1) que nous irons (3) ? »⁽¹⁾.

Presque toujours *nāw* est situé dans le présent, d'autres verbes exprimant le passé et l'avenir.

Pourtant il figure quelquefois dans des développements au passé, voir Praetorius, *Amh.*, p. 359 bas; Mittwoch, *Erzählungen*, p. 4 : (dans une panique, tout le monde s'enfuit, deux hommes restèrent) *arsāčāwm awurōnna mašāgu*⁽²⁾ *nāčāw* « et eux (1) étaient (4) un aveugle (2) et un paralytique (3) » (voir encore Afevork, *Roman*, p. 14, l. 2).

Dans les dialectes gouragué, la copule *u*, *na* est employée comme en amharique. Un dialecte mal déterminé semble avoir, au moins partiellement, une conjugaison avec les pronoms suffixes (Praetorius, *Amh.*, p. 513 haut); par ailleurs la conjugaison du type de parfait (voir amharique *nāč*) s'est généralisée. Ainsi, en aymälläl, *nāhu* « je suis », Mondon, *Har. Gour.*, p. 101, 110, 115; confirmation par Enquête personnelle.

La 3^e personne masculin singulier est sur certains points (*y*)*u*. Mondon, *Har. Gour.*, p. 101 bas, a suggéré un rapprochement avec le tigrigna 'ayyu. Sur -*u* avec l'imparfait en mouher et en aymälläl, voir § 149.

(1) Sur l'idée d'obligation, voir p. 77.

En *tehaha*, apparaît aussi, soit seul, soit comme renforcement de *n-*, un élément *gar*, qui semble exprimer l'existence (Mondon, *Har. Gour.*, p. 100 et Enquête personnelle).

Pour la négation, voir § 71.

58. Les éléments de vocabulaire étudiés dans ce chapitre se classent en trois catégories principales.

D'abord un élément *yš*, qui paraît être un substantif à l'origine, indique l'existence en accadien, hébreu, araméen, arabe.

Ensuite, des prépositions de sens « dans » *b-*, *fī*, avec suffixes pronominaux, servent à exprimer l'existence en accadien, en éthiopien, en arabe moderne.

Enfin, des éléments démonstratifs ou présentatifs sont employés avec suffixes pronominaux soit pour exprimer l'existence (éthiopien *hallō*, etc.), soit comme copules (arabe algérien *ʔā-*, dans les langues éthiopiennes *tu*, *ʔyyu*, *nāw*, etc.).

Au total, les particules d'origine nominale qui équivalent à une expression de l'existence sont plus nombreuses que celles qui servent de copule, surtout dans les langues anciennes.

Au point de vue de la forme, on peut remarquer combien la comparaison des langues éclaire l'histoire des particules : le même élément peut rester nominal dans une langue et dans une autre langue revêtir l'aspect d'un verbe.

Pour l'emploi comme pour la forme, c'est sur l'ensemble seulement qu'on peut juger des grandes directions de l'évolution : l'aboutissement en est, dans des domaines modernes séparés comme l'araméen oriental, l'arabe algérien et les langues modernes de l'Abyssinie, la création de copules qui, dans l'ensemble, expriment le présent. Ainsi, parallèlement, s'observent la tendance à restreindre l'usage de la phrase nominale et la tendance à exprimer le temps situé.

CHAPITRE III.

VERBES D'EXISTENCE ET VERBES COPULES.

59. La phrase nominale, même augmentée des éléments semi-verbaux étudiés dans le chapitre précédent, est incapable d'exprimer la distinction de l'accompli et de l'inaccompli. Quand l'existence, l'identité, la qualité, la situation doivent être déterminées par l'expression d'un certain degré d'achèvement, il faut que le verbe proprement dit intervienne.

Or les langues sémitiques possèdent des verbes régulièrement munis du parfait et de l'imparfait, dont le sens plein est le devenir ou la permanence. Ces verbes sont aptes à différents rôles spéciaux. D'abord, il arrive qu'ils expriment à eux seuls l'existence et rien que l'existence. D'autres fois, vidés de sens propre, ils servent de copules. Comme tels ils peuvent soit se surajouter à une expression nominale de l'existence, soit introduire à eux seuls une définition ou bien l'indication d'une qualité ou d'une situation. Enfin ils peuvent être auxiliaires.

Les verbes-copules sont liés à l'expression du temps de deux manières.

En premier lieu, comme leur emploi n'est pas nécessaire à la compréhension, puisque la phrase nominale peut se suffire, ils n'apparaissent que pour indiquer l'accompli et l'inaccompli avec précision. En général, leur emploi exclut d'une part le temps vague, d'autre part le présent en tant qu'il se tient à la limite de l'achevé et de l'inachevé. Dans ces conditions, l'accompli se situe généralement dans le passé, l'inaccompli dans l'avenir. Ainsi, en arabe moderne, *'andi* «chez moi» est l'indication de l'existence en relation d'appartenance avec une première personne (et peut avoir le sens de «j'ai»); l'accompli *kān* «il a été, il était» s'y joint pour signifier qu'à un certain moment passé cette existence était un fait accompli : *kān 'andi* «il y avait à moi, j'avais»; l'inaccompli *ihūn* suppose, généralement,

que l'existence n'a pas encore commencé : *ikūn 'andi* « il y aura à moi, j'aurai ».

A côté de cette confusion entre accompli/inaccompli d'une part, et entre passé/futur d'autre part, et en liaison avec elle, un autre fait intervient.

Les verbes touchant à l'existence sont souvent en relation, par leur sens premier, avec la durée; ce sont fréquemment des verbes « demeurer, être établi » qui affaiblissent leur sens jusqu'à n'exprimer que la simple existence. Leur forme d'accompli comporte une idée de permanence, ce qui lui imprime volontiers le sens d'un passé spécial, le passé duratif. Ainsi l'éthiopien *nabara* « j'ai demeuré » devient « j'ai été durablement, j'étais »; même des verbes qui signifient à l'origine « devenir » se montrent dans cet emploi.

Toutefois il ne faut pas toujours comprendre ces parfaits comme des duratifs : pour ces verbes comme pour des verbes d'autre sens, il ne faut pas oublier que le sémitique a souvent un passé momentané là où le français a un passé duratif; voir § 110 fin et § 60 et 63 (exemples).

Le fait qui vient d'être exposé a une importance pour l'emploi des verbes « être » comme auxiliaires. Ils se composent, en temps généralement duratifs, avec le parfait et l'imparfait d'autres verbes; dans ces combinaisons (ainsi le passé duratif de l'arabe moderne *kān yiktāb* « il écrivait ») l'auxiliaire exprime le temps et la durée, l'autre verbe définit le procès.

D'après ce qui précède, les anciens verbes à sens plein qui sont employés en fonction de verbe « être » ont rarement un présent : normalement, ils ne fournissent pas d'auxiliaires du présent.

L'histoire des verbes « être » et celle des expressions nominales de « être » sont constamment mélangées. Notamment dans les cas rares (ainsi pour certaines langues modernes de l'Abyssinie) où on peut parler, sans forcer les faits, d'une copule à trois temps (passé, présent et futur), il y a solidarité du passé et du futur fournis par des verbes anciens et du présent fourni par un élément nominal à usage verbal. C'est au moins en partie grâce à cette solidarité que des conjugaisons de type verbal en viennent à s'appliquer à d'anciennes particules (amharique *nāč*, p. 104-105, gouragué *ta-* conjugué comme un parfait, p. 104)⁽¹⁾.

⁽¹⁾ L'expression du conditionnel ayant été écartée de la présente étude (p. 15), la relation spéciale du verbe « être » avec ce mode (ainsi, amharique *malkam nabbara*

60. HÉBREU. — Le verbe « être » est *hâyâ(h)*, dont les formes supposent dans l'ensemble une racine *hyy*; quelques-unes, rares ou exceptionnelles, supposent une racine *hwy*. En araméen, les racines représentées sont *hwy* et *hw'*. Les autres langues sémitiques n'ont pas de verbe « être » analogue.

L'étymologie n'est pas faite de manière décisive (voir Gesenius-Buhl, sous *hw'h*). A première vue, et à l'intérieur de l'hébreu même, on peut noter la ressemblance avec le tétragramme divin *yhwh* (expliqué par étymologie populaire comme « celui qui est », voir plus loin p. 112); la composition analogue du pronom indépendant de 3^e personne masculin singulier *hu(w)*; le parallélisme dans la conjugaison et la ressemblance dans l'aspect phonétique et dans le sens avec *hyy* « vivre »; la composition de la racine en consonnes faibles.

L'étymologie par le pronom est tentante : le verbe « être » de l'hébreu serait issu d'un élément non verbal comme quelques-uns de ceux qui ont été étudiés au chapitre II. Une objection naît d'abord de l'emploi : *hâyâ(h)* est un véritable accompli, au contraire du guèze *hallô* (p. 95); mais on pourrait expliquer le fait par une évolution poursuivie plus loin dans le sens de l'assimilation complète à un verbe ordinaire. L'objection principale concerne le sens : le sens propre de *hyy* est le « devenir », l'existence en mouvement : c'est une valeur de verbe plein, qui n'est pas uniquement verbe d'existence. Il vaut mieux, si possible, adopter une étymologie par une racine verbale qui explique ce sens (pour tout ceci, il y a parallélisme avec *kwn*, voir § 62).

La meilleure étymologie jusqu'ici proposée est celle que donne le rapprochement avec l'arabe *hwy* « tomber »; l'idée de « tomber », avec des sens accessoires tels que « révolution d'un astre » est proche de l'idée d'« événement » (arabe *wq'* « tomber, avoir lieu »; en latin « accidere »); en hébreu même le sens de « disparaître » est représenté pour le réfléchi en *n*, seul thème dérivé de *hyy*. Le sens de « chute » est aussi attesté (notamment substantif *hwv-* « chute, perte »). La même racine en arabe a aussi le sens de « souffle, désir » qui s'expliquerait par l'idée générale d'« inclinaison, inclination » d'après une suggestion de M. W. Marçais. Si au contraire il s'agissait d'une racine homonyme distincte à l'origine, on pourrait y cher-

«ç'aurait été (c'était) (2) bien (1)», a été laissée de côté autant que possible. Cependant il a fallu en tenir compte pour

expliquer certaines constructions et certaines formes (ainsi, usage de *kan* « si » en arabe).

cher une autre origine possible du verbe hébreu. On a d'autre part rapproché l'arabe *hy'* « être beau, convenable, disposé à » (Barth, *Etym. St.*, p. 71). L'arabe a aussi un *hayya(t)* « chose » qui se rattache sans doute à une des racines précédentes.

Enfin il ne faudrait pas négliger les groupes parents au sémitique, qui fourniront peut-être une solution (égyptien *yw* « être », somali *hay* « être »). Et il y a lieu de ne pas exclure l'hypothèse qu'une ancienne expression nominale de l'existence en chamito-sémitique se soit rencontrée avec une racine verbale de sens plein.

Dans la plupart des cas où le verbe *hâyâ(h)* est employé, il a gardé son sens de « devenir » : il indique surtout l'apparition de l'existence, non un état. Ce fait est dissimulé pour beaucoup d'exemples par les traductions usuelles de l'hébreu dans les langues européennes.

Toutefois, il est vrai que quelquefois un des temps de *hâyâ(h)* sert à marquer la situation, dans l'accompli ou l'inaccompli. Alors vraiment il y a copule. Mais ce cas est relativement rare, la situation étant généralement exprimée par la phrase nominale pure ou par les particules d'existence, quel que soit le moment envisagé. Il est impossible, pour la langue morte qu'est l'hébreu de la Bible, de savoir exactement, dans chaque cas où il paraît y avoir copule, pourquoi le verbe « être » est employé. Le cas le plus net est l'emploi fréquent avec les participes : il s'agit de temps duratifs, où la phrase nominale ne suffisait pas parce qu'il y avait lieu d'exprimer un procès durable, non une simple situation. Ces espèces de temps composés seront étudiés dans la III^e partie, où les combinaisons rares de *hâyâ(h)* avec des formes conjuguées seront aussi mentionnées⁽¹⁾.

Les différents emplois apparaissent dans les exemples suivants, qui ont été répartis en accompli d'abord, inaccompli ensuite, de manière à montrer les relations éventuelles de ces formes avec le temps.

Le parfait simple *hâyâ(h)* et son équivalent *way'hi(y)* désignent généralement un passé, soit momentané, soit durable :

Josué, 9, 5 : (tout le pain qui était leur provision de route) *yâb'es' hâyâ(h)*

(1) L'emploi diffère suivant les parties de la Bible; ainsi la copule, rare dans les textes du rédacteur yahviste, est plus fréquente

dans le Deutéronome et dans le Code sacerdotal, d'après ALBRECHT, *Zeitschr. f. Alttest. Wiss.*, 1888, p. 252, note.

niqqudî(y)m « avait séché, était devenu miettes » [verset 12, phrase analogue : (notre pain) a séché de sorte qu'il est devenu miettes]; Genèse, 1, 3 : *way'hi(y) 'o(w)r* « et il se fit de la lumière »; I Samuel, 1, 1 : *way'hî(y) 'î(y)š 'çhâd* « il y eut (avait) un homme »; 1, 2 : *way'hî(y) lip^hninnâ(h) yôlâd^hi(y)m ul'hannâ(h) 'e(y)n yôlâd^hi(y)m* « et Peninnâ eut (plutôt que « avait ») des enfants tandis qu'Anna n'avait pas d'enfants »; Genèse, 29, 17 : *wâ 'e(y)ne(y) le'âh rakko(w)^h wârâhel hâyâ'â(h) yâr^hat^h to'ar* « Les yeux de Léa [étaient] délicats, et (mais) Rachel était belle de formes » (exemple nettement descriptif; voir même formule appliquée à Joseph, avec *way'hi(y)*, Genèse, 39, 6); I Chroniques, 11, 20 : *hu(w') hâyâ(h) ro(')š haššalo(w)šâ(h)* « lui, devint (plutôt que « était ») chef des trois » [quelques versets avant, formule analogue, mais sans copule; dans ce cas, la traduction imposée est le passé duratif : (déjà du vivant de Saül le roi) 'attâ(h) hammo(w)šî(y)' « toi [tu étais] le conduisant (faisant sortir) »]; Genèse, 39, 20 : *way'hî(y) šâm* « et il fut (était) là ».

Hâyâ(h) exprime ou paraît exprimer le présent dans certains exemples. Ainsi, Genèse, 42, 31 : *lo(') hâyî(y)nuw mâraggâlî(y)m* « nous ne sommes pas des espions » (en face de la phrase nominale, 42, 9, *mâraggâlî(y)m 'attem* « espions vous [êtes] »). Pour Genèse, 46, 34 : *'anâse(y) miqne(h) hâyû(w) 'âb^hâd^hç(y)k^hâ minnâ'u(w)re(y)nu(w) wâ'ad 'attâ(h)*, le sens est bien passé (avec valeur approximative de parfait-présent; voir à ce sujet § 63 à propos de *kāna*) : « hommes d'élevage ont été tes serviteurs depuis notre jeunesse jusqu'à maintenant ». Mais la même phrase amputée de sa terminaison temporelle, deux versets plus haut (Genèse, 46, 32) semble devoir se traduire « car ils *sont* hommes d'élevage »; aussi certains exégètes pensent-ils que ce dernier passage est interpolé ou altéré. D'autre part on a régulièrement des phrases nominales au début de 46, 32, et au verset 47, 3. Pour l'exemple de Genèse, 42, 31, il faut peut-être aussi comprendre, avec un sens résultatif : « nous n'avons jamais été des espions ». Il y a peut-être lieu de remarquer aussi que l'emploi du verbe marque une insistance, en faisant apparaître un ordre des mots différent de celui qui est employé dans la phrase nominale. Enfin il ne faut peut-être pas exclure l'idée que le rédacteur de l'histoire de Joseph, où se trouvent ces exemples, usait du verbe *hâyâ(h)* d'une manière un peu spéciale.

En néohébreu, *hâyâ(h)* apparaît après *'im* « si » comme *yeš* dans les anciens textes (p. 79); il est aussi employé sans *'im* pour indiquer à lui seul

l'éventualité; mais il n'a pas la valeur de présent indicatif; voir Albrecht, *Neuhebr.*, § 107, p. 120, où certaines traductions sont à rectifier.

L'imparfait *yihye(h)* et son équivalent *wəhâyâ(h)* marquent généralement un futur.

Genèse, 18, 18 : *wə'ab'rāhām hāyo(w) yihye(h) ləg'o(w)y gūd'o(w)l* « et Abraham (être) deviendra un peuple grand »; Exode, 20, 3 : *lo' yihye(h) lək'ā 'ēlohi(y)m 'āheri(y)m* « tu n'auras pas de dieux autres »; Genèse, 46, 33 : *wəhâyâ(h) ki(y) yiqrā' lək'əm par'o(h)* « et sera [= voici] (1) quand (2) Pharaon (5) vous (4) appellera (3) ». (Cet exemple montre un usage fréquent du verbe « être » impersonnel en tête de phrase, voir p. 144 et 244).

L'exemple de Exode, 3, 14 : (Dieu dit à Moïse) *'ehye(h) 'āšer 'ehye(h)* a donné lieu à des discussions; certains, vu la valeur habituelle de l'imparfait *yihye(h)*, comprennent « je serai qui je serai [avec toi] », voir Driver, *Tenses*, § 38, p. 43 note; d'autres (parmi lesquels se range M. Ad. Lods, d'après une communication écrite) voient dans cette phrase un exemple de présent et acceptent le sens de « je suis celui qui suis (est) »; ce sens paraît bien voulu par un rédacteur cherchant à expliquer ou à paraphraser le nom divin traditionnel *yhw*.

61. ARAMÉEN. — Au cours de l'histoire de l'araméen, le verbe *hwy* perd de plus en plus son indépendance et devient parfois simple particule.

ARAMÉEN OCCIDENTAL. — En araméen biblique, le verbe *hāvā(h)* est employé au parfait et à l'imparfait. Il exprime le devenir et l'existence, et peut aussi servir de copule. Daniel, 2, 28 : *dī(y) ləhēwe' bə-'ahārī(y)h' yo(w)mayyā'* « ce qui (1) arrivera (2) dans (3) les temps (5) suivants (4) »; voir *Grundriss*, II, § 55, p. 109. Les usages sont dans l'ensemble les mêmes qu'en hébreu; sur la combinaison avec le participe, voir III^e partie, § 113.

Pour *hwy*, *hw'* dans l'araméen occidental postérieur, voir Dalman, *Jüd. Pal.*, § 73, Cook, *Gloss.*, p. 42; exemple en palmyrénien : *Tarif de Palmyre*, 2^e col., l. 46, *kwt hww spwn* « selon qu'ils ont été d'accord ».

En araméen moderne occidental, le verbe *hw'* apparaît sans autre addition que les pronoms suffixes dans une expression de « avoir » (relevée dans Parisot, *Ma'lula*, p. 125) : *ōh* « tu as » (masc.), féminin *ōš* (seules

personnes citées). Il apparaît d'autre part joint à l'ancien *'ūt*, voir p. 81. Enfin, il s'est agglutiné la préposition *b* et *a* dans cette combinaison une conjugaison complète (d'après Parisot, *Ma'lula*, p. 123-124; voir aussi Bergsträsser, *Glossar*, p. 9).

Parisot distingue un passé *wōb*, un présent *ōb*, un futur *yēb*; mais les deux premiers temps ont même conjugaison en dehors de la 3^e personne. En réalité, il faut grouper les faits comme suit : l'ancien parfait est conservé sous un aspect altéré à la 3^e personne, avec une double forme : 1^o masc. sing. *ōb* ou *ōbi*, fém. sing. *aybā*, plur. *aybēn* (ou *aybān*); c'est la forme généralement employée, elle sert pour le présent ou le passé; 2^o *wōb*, fém. *waybā*, plur. *waybēn* (ou *waybān*); cette forme semble ne servir que pour le passé. — Aux autres personnes il n'y a qu'une série, qui exprime le présent ou le passé; elle est conjuguée au moyen de préfixes comme l'imparfait ou le présent-futur participial : 2^e pers. sing. masc. *čōb*. fém. *čāybā*; 1^{re} pers. sing. masc. *nōb*, fém. *nēbā*, etc.

L'ancien imparfait est conservé et conjugué avec préfixes à toutes les personnes : 3^e pers. sing. masc. *yēb* (*yīb*), fém. *čēb*; 2^e pers. sing. *čēb*, etc. Cet imparfait, comme celui des autres verbes du même parler en phrase non interrogative, est un temps subordonné, non un futur (voir § 131).

Le verbe *ōb* exprime souvent l'existence, « il y a(vait) » et, avec complément, l'appartenance. Mais l'emploi comme copule est usuel aussi; la copule de situation semble la mieux représentée; toutefois, la copule de qualité se rencontre également; par ailleurs, la phrase nominale sans copule est encore employée dans le parler. Le sens « devenir » ne semble pas se trouver.

Aram. Märchen, p. 26, l. 5 : *ōb natōrel harmo* « il y avait [là] le gardien de la vigne »; p. 40, l. 20 : *ōb psantūka* « il est dans le coffre »; p. 40, l. 23 : *nyīb-il štīgo, nimirōh : ōbī štīg ġappi?* « Si j'avais un amoureux, te dirais-je : un amoureux (2) est (1) près de moi (3)? »; p. 26, l. 33 : *batte yīb zerpa mapset* « la prison (3) veut-elle (1) être (2) réjouissante (4) » c'est-à-dire « la prison serait-elle une réjouissance? ».

Le « devenir » est exprimé par une autre racine : *tn*, qui signifie à l'origine « s'établir »; le verbe est conjugué comme un verbe régulier; un réfléchi en *-n* signifie « naître ». Le sens est le devenir et l'existence, et, avec complément prépositionnel, l'appartenance : *Aram. Märchen*, p. 3, l. 32 :

la *tqil-l leppa* « je n'ai pas eu le cœur »; voir Bergsträsser, *Glossar*, p. 102, avec références aux exemples et *Neue Texte*, p. 106, *tōgen* « a lieu »⁽¹⁾.

Le parfait est un passé; le présent-futur participial peut être présent ou futur (Parisot, *Ma'lula*, p. 125-126).

Précédant l'ancien imparfait, *tqn* au parfait signifie « être en sorte que, falloir »; avec le présent-futur participial il donne une expression du passé duratif; employé lui-même au présent-futur, il peut former avec un autre présent-futur un futur composé.

ARAMÉEN ORIENTAL. — SYRIAQUE. — Le verbe *hawā'* est encore employé avec le sens plein de « arriver, devenir », ainsi, Actes, 7, 40 : *mānā hawāy* « que lui est-il arrivé? ».

- Il est très employé comme copule de tous sens. Chaque forme verbale a une valeur temporelle déterminée : le parfait exprime le passé momentané ou duratif, l'imparfait exprime le futur; le présent est exprimé par le participe. Mais la phrase nominale sans copule ou avec copule pronominale est normalement employée quand le temps n'intervient pas.

Exemple, au futur, Actes, 13, 11 : *tehwe'* *sōme'* « tu seras aveugle »; pour le présent, Julien l'Apostat, 4, 7 (dans Duval, *Gram.*, p. 323) : *hu(w) qad^hmāyā'* *hāwe'* *bu(w)k^hrā'* « lui le premier est le fils aîné » (voir ci-dessous un exemple du passé).

Dans de très nombreux exemples, le parfait (*h)wā'*) est postposé au prédicat, comme enclitique; dans ce cas *h* n'est pas prononcé; ainsi Genèse, 14, 18 : *hu(w) ku(w)mrā'* (*h)wā'*) « il (1) était (3) prêtre (2) ».

En phrase négative, les différentes formes de *hawā'* peuvent être niées comme un autre verbe.

D'autre part, le verbe « être » réduit à *-wā'*), soit conjugué, soit invariable, peut se joindre à *lā'*) en une négation composée *lā'(^h)wā'*). Celle-ci s'emploie concurremment avec une forme *law* où le second élément composant est le pronom de la 3^e personne masculin singulier (Nöldeke, *Syr. Gram.*, § 328, p. 231). La négation composée, contrairement au parfait *hawā'*), n'est pas située dans le temps. Elle porte souvent sur un seul mot d'une phrase, mais peut aussi nier une phrase entière [dont le verbe,

⁽¹⁾ Ce verbe, pareil à l'arabe *kāna* par le sens, est écrit *itk'ën* et expliqué comme

réfléchi de *knn* dans PARISOT, *Ma'lula* p. 125).

occasionnellement, peut être *həwā'* lui-même], voir Duval, *Grammaire*, p. 319 et 369; *Grundriss*, II, § 59, p. 115.

Consulter *Grundriss*, II, § 55, p. 109, § 59, p. 115; Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 184, p. 122; § 299, p. 209; § 304, p. 213; § 328, p. 230; Duval, *Gram.*, p. 318 et suiv. et p. 369.

Le parfait de *həwā'* se joint souvent à *'i(y)h* (voir p. 81) pour le situer dans le passé. L'imparfait et le participe peuvent de même le situer dans l'avenir ou dans le présent (Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 305, p. 214).

Le verbe *həwā'* en composition avec le participe, l'imparfait ou le parfait sera étudié plus loin à la III^e partie. On verra que dans certaines de ces combinaisons *həwā'* se vide de plus en plus, non seulement de sens indépendant, mais même de valeur expressive; il passe quelquefois à l'état d'un auxiliaire purement formel.

TALMUD DE BABYLONE. — Le verbe *hw*h (racine *hw*y) a une conjugaison complète (Margolis, *Talm.*, § 39). Le principal usage en est la combinaison avec les participes pour former un passé duratif et un plus-que-parfait; dans cet emploi il est habituel que *hw*h soit invariable ou seulement fléchi en nombre (pluriel *hww*); il y a donc véritable forme composée (Margolis, *Talm.*, § 58, p. 81).

*hw*h peut aussi se joindre à la particule d'existence pour la situer dans le passé : *hw*h *'ykh* *hd mynn* « il y avait un de nous » (*Talm.*, § 62, p. 87).

MANDÉEN. — Le verbe *hw'* y a sa conjugaison complète, quelquefois avec perte de *w* (Nöldeke, *Mand. Gr.*, p. 267). Il conserve d'ailleurs un sens plein, la langue n'usant pas de copule verbale (*Mand. Gr.*, p. 405).

ARAMÉEN MODERNE ORIENTAL. — En *tōrānī*, le verbe *hw*y a des temps constitués par les formes modernes d'origine participiale (Siegel, *Tūr 'abdin*, § 115, p. 197).

De plus l'ancien parfait a subsisté, avec valeur durative. Comme auxiliaire avec le parfait (pour former un plus-que-parfait) et avec l'imparfait (pour former un passé duratif), il est enclitique et a une forme généralement invariable *-vo* (Siegel, *Tūr 'abdin*, § 91, p. 158, a relevé un seul exemple de *-va* pour le féminin singulier).

Comme copule (postposée), Parisot, *Contribution*, p. 188, donne une conjugaison *wō* « il était », *wayt* « tu étais », *waynō* « j'étais », *wayna* « nous étions », etc.; les suffixes sont en partie des désinences de l'ancien parfait, en partie des pronoms sujets agglutinés. Cette conjugaison ne se rencontre pas dans les textes de Prym-Socin, où il s'en trouve une autre qui est constituée au moyen des pronoms suffixes de nom, ainsi : 3° pers. masc. sing. *-ve*, 2° pers. masc. sing. *-voḥ*, 1^{re} pers. sing. *-vi*, 3° pers. plur. *-vayna* (Siegel, *Tûr 'abdin*, § 91, p. 158; *Grundriss*, II, § 55, p. 109).

La copule, sous la forme *-wō*, sert à situer dans le passé la particule d'existence *kūt* (voir p. 83), ainsi : Prym-Socin, p. 60, l. 35 : *kūwō ḥamš aḥonōne, kitvole ḥōto* « il y avait cinq frères, ils avaient une sœur »; exemple négatif : p. 13, l. 17, *latvōle* « il n'avait pas ».

Dans les parlers du Kurdistan, de l'Azerbeïdjan et de la plaine de Mossoul, le verbe *hwÿ* a une conjugaison complète, avec toute la complication qui caractérise le verbe sur ce domaine; il a donc, à l'indicatif, le parfait et l'imparfait issus de participes et leurs temps composés, etc. (Maclean, *Vernacular*, p. 76 et 123; Rhétoré, *Soureth*, § 326, p. 91 et suiv.). La négation se forme régulièrement par préposition de *lā* comme pour un autre verbe. Le sens est « devenir, se faire, naître, exister », enfin « être » (copule et auxiliaire); ainsi le futur est *būd-hāwē* « il sera » (Sachau, *Mosul*, p. 56). Dans l'emploi comme copule ou comme auxiliaire, le présent employé est la particule définie page 84. De plus, il existe un passé duratif, où se retrouve l'ancien parfait.

Celui-ci peut se présenter figé (soit *wa* seulement; soit *wa* et de plus *waw* pour la 3° personne du pluriel), en combinaison avec les temps simples du verbe (avec l'imparfait pour le passé duratif; avec le parfait pour le plus-que-parfait) ou avec la particule d'existence (voir p. 84).

Dans la copule du passé à l'état indépendant, *wa* invariable est précédé d'un autre élément, qui est la copule du présent avec des formes spéciales à cet usage; on trouve, suivant les dialectes, deux formes principales : d'une part, 3° pers. masc. sing. *i-wā*; 2° pers. masc. sing. *iwit-wa*, etc.; d'autre part, 3° pers. *wē-wā*; 2° pers. *wīt wa*, etc.

C'est cette copule qui se postpose au participe dans une des formes du plus-que-parfait (§ 95).

Pour les différents temps composés avec l'auxiliaire « être », voir III^e partie, chap. II, III, IV, V, VI, VII.

Le néosyriaque a de plus un verbe auxiliaire du passif : c'est *pyš* « rester », qui a une conjugaison complète comme un verbe ordinaire ; il devient une copule passive s'il est accompagné du participe d'un autre verbe (lequel se met à l'état déterminé par *-ā* [voir § 82]) : *piš-le šqilā* « il fut pris ».

Ate « venir » peut jouer un rôle analogue (Maclean, *Vernacular*, p. 89).

62. PHÉNICIEN. — Le phénicien a en commun avec les langues méridionales le verbe « être » *kwn*. Celui-ci n'a dans ces langues que les sens de « devenir, exister » (comparer aussi le syriaque *kyanā* « nature »). Mais des sens plus pleins de la même racine se trouvent dans le Nord : en accadien, *kānu* « se tenir ferme » ; en hébreu (causatif) *hek^h(y)n* « établir », etc. On a rapproché aussi *khn* « prêtre », commun à tout le sémitique occidental, et le sens de « réfléchir » ou « juger », qui est représenté sur le domaine araméen d'une part (racine *kwn*) et en éthiopien d'autre part (racine *kⁿⁿ*).

Le verbe *k(w)n* en phénicien exprime l'existence.

Ainsi C.I.S., inscription 3, l. 8 : *'l ykn lm bn wzr^c* « qu'il n'y ait pas à eux de fils ni de progéniture ».

Voir les références dans Bloch, *Glossar*, p. 34 ; sur *k(w)n* en composition, voir III^e partie, chap. III.

63. ARABE CLASSIQUE. — Dans cette langue écrite raffinée, l'usage du verbe *kwn* est multiple et délicat. Les grandes lignes du sujet sont seules indiquées ici.

Consulter Sacy, I, § 412, etc. ; Wright, *Ar. Gram.*, II, § 41, 131, etc. ; Nöldeke, *Zur Grammatik*, p. 37 et 73 ; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 105, etc. ; *Syntax*, p. 295 et suiv. ; *Grundriss*, II, p. 104, 107 bas, 154.

Le verbe *kwn* est conjugué régulièrement⁽¹⁾.

Le verbe *kwn* peut avoir le sens plein de « advenir, avoir lieu » ou le sens moins précis de « exister » ; il est dit alors « complet » par les grammairiens

⁽¹⁾ Toutefois la forme de jussif (imparfait abrégé) en fonction d'accompli après négation est sujette à perdre *-n* final : *lam yaku* « il ne fut pas ».

arabes (Reckendorf, *Syntax*, § 57, p. 101). Ainsi (phrases usuelles dans les *Mille et une Nuits*) *lanmā kānat (i)llaylatu ttāniyatu* «lorsque fut (arriva) la seconde nuit»; *balāḡanī 'annahu kāna fī zamāni . . . raḡulun* «il' m'est revenu qu'il y avait (ou qu'il y eut) dans le temps de . . . un homme»; (exemple du *Kitāb al-Aḡānī*, éd. de Boulaq, xviii, 15, communiqué par M. W. Marçais) *wa mā huwa kā'inu fayakūnu* «et ce qui existe certes existera» (on voit que dans le premier membre de la phrase le présent est exprimé par le participe de *kwn* jouant le rôle de second terme de phrase nominale).

Mais souvent le verbe *kwn* est une copule (les grammairiens arabes le considèrent alors comme «incomplet»). Toutefois, le terme qui suit est à l'accusatif comme un complément de verbe ordinaire, et non au nominatif comme le second terme d'une phrase nominale.

Il y a quelques observations à faire sur la valeur du parfait et de l'imparfait de *kwn*.

Le parfait peut, comme celui d'un verbe quelconque, se rapporter au passé, sans être un duratif; ainsi (exemple de Ṭabarī, dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 105) *wakayfa kāna btidā'u . . .* «et comment fut le commencement de . . . ». Très souvent pourtant on doit en français traduire *kāna* par un passé duratif; ainsi, même *kāna* indépendant se traduit volontiers par «il y avait» et il y a description dans des phrases comme celle-ci (des *Mille et une Nuits*): (il y avait un homme) *wa kāna raḡulan faḡīran* «et il était homme pauvre». Cependant il faut se souvenir de la discordance entre l'usage sémitique et l'usage français mentionné p. 108. En fait les auteurs arabes ont la sensation que *kāna* (quand il n'est pas auxiliaire) n'est pas essentiellement duratif; aussi, lorsque le passé duratif doit être nettement exprimé, ils emploient le temps composé réservé à cet usage, où l'imparfait de *kwn* se compose avec son propre parfait servant d'auxiliaire duratif: *kāna yakūnu* «il était».

D'autre part, *kāna*, prenant comme un parfait quelconque une valeur de parfait-présent, peut quelquefois rompre tout lien avec le passé et apparaître comme présent. En phrase positive, cet emploi se rencontre dans le Coran; ainsi Sourate, 110, 3: *'innahu kāna tawwāban* «certes lui est pardonnant». Mais dans les cas particuliers de l'interrogation ou de la négation, cet emploi se rencontre usuellement même en dehors du Coran,

ainsi (Wright, II, p. 266) : (le Coran) *mā kāna ḥadīṭan* . . . « n'est pas une histoire . . . »⁽¹⁾.

L'imparfait de *kwn* semble n'avoir pas la liberté de se situer dans le passé comme celui d'un verbe ordinaire (voir p. 107 et III^e partie, chap. IV); il apparaît comme un présent-futur par opposition au passé *kāna*.

L'emploi comme présent est fréquent dans les définitions; il faut peut-être voir dans cette fréquence un résultat de l'usage scolastique de l'arabe.

(Fin de la phrase de Ṭabarī citée p. 118) : . . . *wa kayfa yakūnu sanā'uhu* « et comment sera sa fin »; exemple de Ibn Muṣassar, communiqué par M. W. Marçais : *hakadā takūnu rriḡālu* « ainsi sont les hommes »; Ṭabarī, éd. de Leyde, III, 1150, l. 8, communiqué par M. W. Marçais : *man takūnu* « qui es-tu? ».

L'usage littéraire de l'arabe classique a favorisé l'extension de la copule : on y remarque en effet la longueur des phrases et l'abondance des subordonnées; or la phrase nominale se prête malaisément à la subordination (voir Reckendorf, *Syntax*, § 57, p. 104); ainsi : *Kūtab al-Aḡānī*, choix de Beyrouth, I, p. 64, l. 10 : *'illā 'an takūna ḥālidan* « à moins que tu ne sois Khalid », en face de *fa'innī ḥālidan* « or précisément moi [je suis] Khalid ».

Le verbe *kwn* a un rôle étendu en arabe classique comme auxiliaire.

Il peut être auxiliaire de temps, se composant avec d'autres formes verbales dans l'expression du passé duratif, du plus-que-parfait, du futur antérieur, du passé subordonné.

Le parfait *kāna* peut aussi, mis en tête de phrase, projeter toute une phrase suivante dans le passé (voir p. 144).

⁽¹⁾ On observera que les conditions de l'emploi présent de *kāna* sont de celles qui favorisent en hébreu l'apparition de *yeš* copule (p. 79); voir aussi p. 111 en ce qui concerne *ḥāyā(h)* et voir *laysa* copule, p. 85 bas; pour l'éthiopien, voir § 66, 67, 69.

Il faut mettre bien à part tous les cas où *kāna* est employé comme éventuel et est traduit en français soit par le conditionnel, soit par l'indicatif présent (cette dernière équivalence peut donner le change sur le rôle d'éventuel); voir par exemple la phrase de

Buḥārī, II, 101, 19, citée dans *Grundriss*, II, p. 666 : *'arba'un man kunna fihi kāna munāfiḡan* « quatre (1) [qualités] celui en qui (2-4) elles sont (3) est (5) un douteur (6) »; *kunna* et *kāna* sont des éventuels, non des présents indicatifs. Mais cet emploi n'est pas réservé au verbe *kwn* et il n'est cité ici que pour écarter expressément les confusions (voir sur le conditionnel en sémitique, p. 15).

Sur le parfait employé comme présent dans d'autres verbes, voir § 64 et § 127.

Le verbe *kwn* peut enfin, dépourvu de tout sens ainsi que de toute valeur temporelle, apparaître comme auxiliaire pur, jouant, pour des raisons de style, le rôle d'un support grammatical. Ainsi l'impératif de *kwn* peut former avec un imparfait suivant un impératif composé (Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 295-296; Nöldeke, *Zur Grammatik*, p. 73 bas), par exemple : *fakun 'anta tadbahu* « alors sois toi tu frapperas » : il ne paraît pas possible d'expliquer cet impératif décomposé en deux termes par une idée de temps ou de durée; l'emploi en est amené par le besoin d'exprimer en tête l'idée d'impératif, puis un sujet insisté, puis seulement ensuite l'action commandée : ce qui domine, c'est l'insistance sur le sujet; pour l'exprimer, un artifice d'ordre des mots se combine avec l'emploi d'un verbe auxiliaire qui est le support d'une abstraction grammaticale.

Il faut penser à ces subtilités de langue littéraire quand il s'agit de juger dans le détail les composés temporels avec *kwn*.

Quelques verbes, que les grammairiens arabes appellent « les sœurs de *kāna* », ressemblent à ce verbe par certains affaiblissements de leurs sens, qui peuvent aller jusqu'à en faire de simples copules; ainsi *baqiya* « rester », *zāla* « cesser », *'asbaḥa* « être au matin », etc. Ils peuvent comme auxiliaires entrer en composition. La plupart d'entre eux se retrouvent en arabe moderne comme copules, auxiliaires et adverbes. Voir Wright, *Ar. Gram.*, II, p. 401-402, *Grundriss*, II, § 327, p. 511; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 103, et différents passages du présent ouvrage, en particulier IV^e partie, chap. 1^{er}.

64. ARABE MODERNE. — Chacun des nombreux parlars modernes se comporte d'une manière différente à l'égard des copules et des auxiliaires : le verbe *kwn* entre autres y a des fortunes variées. Dans l'état encore fragmentaire des études, on ne peut indiquer ici que les directions principales de l'évolution.

Dans l'ensemble, l'usage complexe, en nuances délicates, de l'arabe classique ne se retrouve nulle part : on constate soit l'effondrement de *kwn*, soit sa consolidation dans quelques emplois bien déterminés. *Kwn* copule et auxiliaire manque ou est rare, là où la phrase nominale a prévalu et où le parfait et l'imparfait ayant conservé leur valeur ancienne se meuvent dans les différents moments du temps situé : telle est dans l'en-

semble la situation de l'Arabie du Sud. Au contraire, là où les anciens temps paraissent tendre à se fixer l'un dans le passé, l'autre dans le présent-futur, en même temps que des copules du présent se font jour, *kwn* tend à fournir des copules du passé et du futur et des auxiliaires temporels : c'est la situation des dialectes orientaux en général, et des dialectes maghribins.

Un peu partout se rencontrent des emplois de *kwn* figé comme conjonction, surtout au sens de « si », emplois qui ont déjà des analogues en arabe classique (voir entre autres Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 106 bas, et ci-dessus § 41, p. 68).

Sur de nombreux points, des verbes « devenir », « demeurer » suppléent *kwn* comme verbe de sens plein « se produire, exister » et même se combinent avec lui dans l'emploi comme copule et dans la constitution de temps composés.

Quelques faits empruntés à divers parlars illustreront ce tableau d'ensemble.

Comme verbe à sens plein « advenir », *kwn* est généralement conservé. En Arabie du Sud, son emploi est sensiblement restreint par l'usage du démonstratif *hāda* au début d'un récit et de *ka'anna* avec ou sans pronom ; Rhodokanakis, *Doḡar*, I, p. 5, l. 18 : *hāda wāhed raḡḡāl 'andah ommah* « il y avait (voici) un homme, [qui avait] près de lui sa mère » ; Reinhardt, *Oman*, p. 297, l. 1 : *keenno yōm woḥde* « [il arriva] qu'un (3) jour (2) » ; voir en outre § 41, p. 71 et Socin, *Diwan*, III, p. 83, sur *ēinn*.

Là où fonctionne une particule d'existence, *kwn* (s'il est usité) sert à la situer dans un moment déterminé ; ainsi en Palestine : Bauer, *Pal. Ar.*, p. 162 : *kān fh wāḥad* « il y avait un [homme] » ; Spoer-Haddad, § 71, p. 18 : *kān fī* « il y avait ».

Au Maghrib, l'existence au présent est exprimée par le participe *kā(y)in*, fléchi en genre et en nombre, signifiant « il y a » ; l'emploi dans le même sens de *kān* figé se rencontre en phrase positive dans de rares parlars (renseignement de M. W. Marçais). En négation, au contraire, *ma-kāin-s* est rare (Cohen, *Alger juif*, p. 252) ; dans cet emploi, ainsi qu'en phrase interrogative, c'est *kān* qui est employé (en concordance avec l'arabe classique, p. 118 bas), ainsi à Constantine (d'après M. W. Marçais) : *aš kān*

aš makān « qu'y a-t-il? que n'y a-t-il pas? (quelles sont les nouvelles?) »; généralement dans les parlers maghribins *makanš* « il n'y a pas (*français argotique* : macache) »⁽¹⁾.

Le parfait, dans l'ensemble, sert de passé, et l'imparfait de futur, ainsi qu'il apparaît dans les exemples suivants (où *kwn* suivi d'une préposition exprime l'appartenance).

En Égypte (Nallino, *Egitto*, § 86, p. 91) : *abūnā kān lu wilād kīr* « mon père eut (avait) beaucoup d'enfants »; *ma yikūnšī lo ginēne abadan* « il n'aura (1) jamais (3) un jardin (2) ». En Algérie (Cohen, *Alger juif*, p. 486) : *u'amru ma kānu 'andu essgār* « et jamais il n'avait eu d'enfants ». A Rabat (Brunot, *Yallah*, p. 29) : *tkūn 'andi dār* « j'aurai une maison » (sur *šār* en Syrie-Palestine, voir plus bas).

L'emploi de *kwn* comme copule est en général largement représenté. Le présent étant ordinairement exprimé par la phrase nominale ou par une copule spéciale, le parfait de *kwn* est généralement passé et l'imparfait futur. En Arabie du Sud (où *kwn* copule est relativement rare) : Rhodokanakis, *Dofar*, I, p. 5, l. 22 : *hāf yikūnūn mītilak* « [il y a] crainte qu'ils ne soient tes égaux » (l'emploi de la copule est sans doute amené par la nuance modale); Reinhardt, *Oman*, p. 298 bas : *kān dik l'ān gārize* « [or] était cette source profonde ». Au Maghrib (Cohen, *Alger juif*, p. 252) : *ikūn šbāb* « il sera beau »; *ikūn fī dāru* « il sera dans sa maison » (au présent *ṛā-*, p. 90). Au Maroc, le temps formé au moyen de la particule *ka-* ou de ses équivalents avec l'imparfait fonctionne comme présent de la copule; son emploi est très libre, notamment en subordonnée à l'indicatif (Marçais, *Tanger*, p. 27, l. 4-5) *llī katkūn qōddāmo-* « qui est (féminin) devant lui ».

L'imparfait est employé au Maghrib avec sens de présent dans quelques cas spéciaux où il n'y a pas réellement copule, mais un sens plus plein de la racine *kwn*, ou bien quand une nuance modale intervient : *aš tkūn* « quelle sorte d'homme es-tu? » (Cohen, *Alger juif*, p. 252, note; de même en Mauritanie, Reynier, *Méthode*, p. 78, alors que cet imparfait est inusité

⁽¹⁾ L'emploi présent en phrase positive, en composition, a donné (peut-être avec croisement d'autres éléments) la particule du Maghrib occidental *ka-* (p. 70-71) : dans

ce cas, le parfait, qui était sorti de son emploi ordinaire, s'est figé et ne fonctionne plus comme verbe.

par ailleurs dans le même parler, voir ci-dessous 'wd); à Rabat (Maroc) : *šlat lašar tkūn 'al lerbā' llārob* « la prière de l'après-midi est (c'est-à-dire « a lieu ») à quatre heures moins le quart » (Brunot, *Yallah*, p. 61); à Miliana, département d'Alger : *hūd mās ikūn gāta'* « prends un couteau qui soit coupant » (voir en outre plusieurs exemples dans Beaussier, p. 604); de même en Orient, Arabie centrale, Socin, *Diwan*, I, p. 131, n° 13 : *ēs tēkūn had-annāge* « qu'arrive-t-il à cette chamelle? ».

Avec un participe, l'imparfait peut se composer en une espèce de présent périphrastique; ainsi (Cohen, *Alger juif*, p. 498) : *kif ikūnu dāhln alqāsi* « quand le monde est en train d'entrer » (probablement à cause d'une répugnance à subordonner un présent avec *ṛā-*, à la conjonction *kif*); p. 500 : *elli ikūnu mħallašin men 'and alqāhāt* « qui sont rétribués aux frais de la communauté » (légère nuance : « qui doivent être. . . »).

Les exemples d'emploi de la copule en arabe classique doivent être quelquefois examinés à la lumière de ces faits modernes.

Le verbe *kun* forme avec le parfait et l'imparfait (aussi le participe) d'autres verbes différents temps composés : plus-que-parfait, futur antérieur, passé duratif; voir aussi au présent et au futur ⁽¹⁾.

Les principaux verbes d'existence ou copules en dehors de *kun* sont les suivants.

Šyr « devenir » est employé en Arabie centrale (Socin, *Diwan*, I,

⁽¹⁾ Au cours de l'évolution de l'arabe *kun* a parfois perdu sa flexion et même son *-n*.

En particulier, dans les phrases hypothétiques, si *kān* conjugué peut parfois renforcer une conjonction (ainsi à Rabat, Brunot, *Yallah*, p. 75 : *ila kānu imšiu šlqāila* « s'ils marchent au soleil »), il se présente plus souvent à l'état figé, soit avec conjonction : *inkān, lūkān*, soit seul : *kān* « si ». Voir p. 70 pour l'andalou. En outre consulter sur ce point l'étude de RHODOKANAKIS, *Doḡar*, II, § 30, p. 118 et § 41, p. 136, où l'on voit qu'en Arabie du Sud *enkān* « si » a repris secondairement une flexion par adjonction de pronoms sujets abrégés : *enkānt* « si toi », etc.; de même en Arabie centrale, Socin, *Diwan*,

III, p. 88 et au Liban. BARTHÉLEMY, *Naa-man*, p. 264. Ce fait est important à rapprocher des faits du sudarabique moderne.

Kān peut être aussi figé dans d'autres sens : *ella kān* « excepté » *Doḡar*, II, p. 130; *makēn* (ou *makān* ?) « en ce qui concerne », *Doḡar*, II, p. 52 et références; *kān* « quand » dans la région du Tchad, CARBOU, *Tchad*, p. 183; sur *maku* « il n'y a pas », *aku* « il y a », en Mésopotamie, *Grundriss*, I, p. 291; *kān* « seulement » en Tunisie (observé par M. W. Marçais), *kānsi* et plus souvent *kaši* « quelque (chose) » à Blida en Algérie (textes de DESPARMET, II, notamment p. 19, l. 4; p. 42, l. 9, etc.); *kāsimā* « y a-t-il quelque chose que? », à Alger juif, COHEN, p. 350.

n° 109, 1) : *la tēšār benātēkun munāza'a* « qu'il n'y ait (n'arrive) pas entre vous de discorde ». Il est usuel en Syrie-Palestine : Harfouch, *Drogman*, p. 23 et suiv., donne pour « être » et « avoir » des conjugaisons mélangées de *kān* et de *šār*. Le fait principal est celui-ci : au passé *kān* a généralement le sens de passé duratif « il était », *šār* a celui de parfait-présent ou présent « il est devenu, il est »; la combinaison des deux fournit un plus-que-parfait : *kān šār* « il avait été »; en combinaison avec la préposition *l*, Spoer-Haddad, § 219, p. 83, donne : *šār lak šuġl* « as-tu du travail ? », *šār li šahr rāyih* « il y a un mois que je suis parti » (mais « il avait » est *kan-lo* avec un abrégement de *ā* en *ā* qui montre la cohérence de la forme); comme présent, le participe *šāyir* peut remplacer le parfait *šār* (même endroit de Spoer-Haddad, voir Harfouch, *Drogman*, p. 227 : *šāyēr li dauha* « j'ai le vertige »)⁽¹⁾.

Bqy « rester ». En Égypte, le parfait peut servir de verbe d'existence et de copule du présent : *mabaqā-s* « il n'y a pas »; *'inte beqet ibni* « tu es mon fils » (Spitta, *Grammaire*, p. 339. *Grundriss*, II, p. 107 bas); mais en combinaison avec un imparfait, il forme un passé duratif; il concourt aussi à l'expression du plus-que-parfait. En Syrie, le parler noté dans Schmidt-Kahle a le participe *bāqi* fléchi exprimant l'existence ou servant de copule sans limitation de temps; le parfait *baqa* y exprime aussi l'existence. Dans la région du Tchad, *bagi* est employé comme copule; il peut servir de parfait-présent avec sens de présent (Lethem, *Shuwa*, p. 20) : *hu bagi kabīr* « il est (devenu) grand ». A Constantine, *ma bqā-li* « il ne m'est pas [possible] », dans Mejdoub ben Kalafat, *Fables*, p. 21, l. 4⁽²⁾.

'wd « devenir, retourner » (qui fournit des adverbess « encore, de nouveau ») a aussi des emplois comme copule; en Mauritanie (Reynier, *Méthode*, p. 78) il remplace l'imparfait de *kwn* : *ē'ūd 'andi* « j'aurai » (voir un autre exemple, § 184). En Oman, il concourt à l'expression du plus-que-parfait.

De nombreux autres verbes analogues, suivant les parlars, se trouvent à la limite des sens « devenir, commencer », etc. et souvent la franchissent; notamment pour l'Arabie du Sud (Rhodokanakis, *Dofar*, II, p. 65) *wq'* « devenir, être », etc., de même en Oman (Reinhardt, p. 311, l. 3) : *'an bū waqa' 'aliyi* « de ce qui est tombé sur moi » et à la ligne suivante : *mhū*

(1) Voir en outre au parfait-présent, et *šār* en maltais, à la IV^e partie.

(2) Dans de nombreux dialectes *bqy* soit sous forme de parfait figé, soit sous forme

de participe, fournit des expressions adverbiales de sens « continuellement, encore », etc. (*Grundriss*, II, § 327, p. 512).

bede 'alik « que t'est-il arrivé ? » avec un autre verbe ⁽¹⁾. Pour le maltais, voir Vassalli, *Maltese*, p. 43.

65. SUDARABIQUE. — Le verbe *kwn* « devenir, être » se trouve dans les inscriptions anciennes (Hommel, *Chrest.*, p. 33).

Il est employé dans les langues modernes, comme verbe d'existence et comme copule, mais d'une manière assez restreinte, vu l'usage étendu de la phrase nominale.

Il a une conjugaison régulière au parfait et à l'imparfait (Bittner, *Mehri*, II, p. 87-89, 152; *Şhauri*, II, p. 35; Jahn, *Mehrisprache*, p. 202, col. 2, où est cité *yekūn* au sens de « vraisemblablement »); la vocalisation interne du parfait est flottante dans les documents publiés.

Mehri (Bittner, *Mehri*, V, 2, p. 11, n° 11) : *wa-ūkūn ḥas(s) di dwēl* « et tu es le pire des sultans »; (*ibid.*, p. 22, n° 2 fin) *yikūn lā* « pas possible »; (Müller, *Mehri Soq.*, I, p. 12, l. 1) *wakēn ḥalauk* « et il y avait là-bas ».

Şhauri (Bittner, *Şhauri*, III, p. 64, n° 21) : *be kunut 'aq ḥodret* « et elle était dans le trou ».

Soqotri (Bittner, *Soqotri*, II, p. 24, n° 9) : *al kan inhi may* « n'était pas à moi d'ennui » ⁽²⁾.

En mehri seul, le parfait *kēn* peut recevoir, au lieu de la conjugaison régulière, des désinences formées par les pronoms suffixes (communs au verbe et au nom); voir Müller, *Subst. Verb.*, p. 782; *Grundriss*, II, § 55, p. 107-108; Rhodokanakis, *Dofar*, II, § 41, p. 136 a, bas. Le sens de *kēn* ainsi fléchi est soit « exister », soit « être » (copule).

Müller, *Mehri Soq.*, I, p. 31, l. 21 : *wa-kēneh ḡaiḡ* « il y avait un homme »; p. 44, l. 6-8 : *wa-kēns bēt de melūt ḡayūḡ waḡaḡiḡiḡōn wakēnim* (parfait régulier) *ḥalakeme ḡēma de ḥeri* « et (1) la (4) maison (3) était (2) pleine d'hommes et de femmes et étaient là tous les nobles ».

Il y a donc conjugaison nominale de *kān* : le verbe copule s'apparie aux particules copules.

Pour bien juger ce phénomène, il conviendrait d'en connaître exactement les conditions. Il y a lieu d'observer que dans tous les exemples relevés *kān* est précédé de *wa* (même au début d'un récit comme dans le premier exemple).

⁽¹⁾ Sur une série de «verbes d'achèvement» en Oman, Reinhardt, § 273, p. 151.

⁽²⁾ Remarquer dans ces exemples la valeur durative du parfait.

L'évolution a pu être la suivante : *wakān* figé au sens de « et voici », ensuite adjonction des pronoms comme à une particule (voir ci-dessus pour *enkān* en arabe du Sud, p. 123, note). Bittner, *Mehri*, V, 3, p. 38, a remarqué que cette construction ne se rencontre que dans des morceaux de la Bible traduits sur le texte arabe. Les exemples relevés ne donnent que des 3^{es} personnes; les 2^{es} personnes sont ambiguës, vu que les désinences du parfait sont semblables aux pronoms suffixes; de même à la 1^{re} personne du pluriel; la 1^{re} personne singulier *kēni* est donnée par D. H. Müller, *Subst. verb.*, p. 782, sans doute recueillie à part de la bouche d'un informateur, mais sans qu'il soit fourni d'exemple.

Kān peut se composer avec l'imparfait en un passé duratif, au moins en soqotri⁽¹⁾.

66. ÉTHIOPIEN. — GUÈZE. — Le verbe *kwn* est fréquent en guèze; toutefois il n'a sa pleine indépendance que dans les emplois où *bō* et *hallō* n'apparaissent pas; en particulier l'emploi de *hallō*, varié en sens, se mouvant dans les différents moments du temps, entrant en composition avec l'imparfait, restreint d'autant l'usage de *kwn*. Celui-ci est donc surtout le verbe du devenir, de l'existence non durable, et, dans certaines conditions, une copule; enfin il peut entrer en composition avec le parfait, dans le sens d'accompli qui manque à *hallō*. Mais il se produit aussi des synonymies, parce que *kwn* se trouve souvent, malgré tout, dans le domaine de *hallō*. Au total, la situation est compliquée, sans qu'on parvienne à la clarifier toujours par des distinctions de sens nettes : il faut se souvenir que le guèze que nous connaissons est langue littéraire, et souvent langue de traduction.

Le terme qui suit *kwn*, soit dans le sens de « devenir », soit dans l'emploi comme copule, se met à l'accusatif comme en arabe. *Kwn* peut être nié par ʾ- comme un verbe quelconque à tous les temps (voir en outre ci-dessous pour la valeur spéciale de présent).

Le sens de « devenir, se produire » est très fréquent à côté de celui d'« existence ».

Inscription 10 d'Axoum, l. 17-18 (*D.A.E.*, IV, p. 29) : *wakōna qatla ʿad*

(1) Sur *ber* conjugué, servant d'auxiliaire, voir p. 73.

2a'a[fā]n 5. 100. 3 wa'anest 2. 100. 2 wakōna 7. 100. 5 « et il y eut massacre des mâles d'Afan, 503, et des femmes, 202, de sorte que [le total] fut (ou « était ») 705 »; Genèse, 1, 3 : (Dieu dit :) *layākūn bārḥāna wakōna bārḥāna* « qu'il se fasse de la lumière; et il se fit de la lumière »; Ésaïe, 14, 24 : *bakama nababku kamāhu yōkawwān* « suivant que j'ai dit, ainsi il adviendra ». L'exemple suivant montre *kōna* avec les pronoms régimes : Genèse, 41, 13 : *kōnana kama fakara* « il nous arriva comme il avait dit »⁽¹⁾.

Pour l'expression de l'existence, *kwn* intervient le plus librement là où *hallō* ne peut pas être employé : afin d'indiquer un passé momentané, ou un futur également momentané et spécialement au jussif et à l'impératif de pur sens « être » (*hallō* pouvant servir à exprimer « demeurer, vivre », voir p. 96). Cependant *kōna* peut aussi servir de descriptif : Dillmann, *Chrest.*, p. 18, l. 3 : *kōna ḥaba 'anqasa hagar 1 b'si safāyi* « il y avait près de la porte de la ville un homme cordonnier (couseur) ».

L'usage de *kwn* comme copule est assez restreint : la définition est généralement exprimée par une phrase nominale, souvent avec copule pronominale; la situation est exprimée normalement par *hallō*. Reste la copule de qualité.

C'est le rôle que joue *kwn*, avec toutefois une réserve importante. Quand le parfait *kōna* a le sens de passé, il est rare qu'on ne puisse pas le traduire par « devenir »; il n'est donc pas pure copule; ainsi Ézéchiel, 36, 35, cité dans Dillmann, *Lex.*, col. 863 : *madr kama gannata tafšāht kōnat* « la terre (1) devint (plutôt que fut) (5) comme (2) un jardin (3) de joie (4) ».

Comme en arabe, le parfait peut se situer dans le présent (Office du matin, dans Dillmann, *Chrest.*, p. 49, l. 2-3) : *la bahāmān kōnōmū qāla* « aux muets il leur est une voix ». Cet emploi n'est pas fréquent en phrase positive, mais il est normal avec la négation; ainsi, Genèse, 27, 11, après : *nāhū 'ahūya 'esāw ṣagḡwār wə'atū* « voici, mon frère Ésaü poilu lui

⁽¹⁾ Comme expression de l'appartenance *kwn*, suivi de la préposition *la* avec pronoms suffixes ou avec un nom, remplace *bō* (voir p. 93) quand un moment doit être précisé;

ainsi (exemple cité par DILLMANN, *Lexicon*, col. 863) *kwəllū nəwāyū əmdəhra mənkwe-nāhū yōkawwān lamənēt* « tout son bien après sa profession sera à la communauté ».

(est poilu)», une partie des manuscrits ajoute : *wa'anassā 'ikōnkū ṣagḡwāra* « et quant à moi, je ne suis pas poilu ».

'*ikōna* comme copule négative, soit au sens de présent, soit au sens plus rare de passé, peut être suivi de l'accusatif comme *kōna* en général; mais souvent l'attribut est au nominatif. Exemple : dans Genèse, 2, 18, une partie des manuscrits donne '*ikōna ṣannāy*, une autre partie '*ikōna ṣannāya* « ce n'est pas bon »⁽¹⁾.

L'imparfait *yokawwən* ne semble pas pouvoir se situer dans le passé. Il apparaît comme un présent-futur et même plus spécialement comme un futur; ainsi Sirach, XII, 11, cité dans Dillmann, *Lexicon*, col. 863 : *wat-kawwənō kama maṣḥēt zəḥalt* « et tu seras pour lui comme un miroir terni par la rouille »⁽²⁾.

Le verbe *kwn* sert aussi comme auxiliaire à former divers temps composés; ainsi *kōna* avec l'imparfait forme un passé duratif, avec le parfait il exprime le plus-que-parfait; il peut aussi contribuer à exprimer l'idée d'imminence dans le passé; sur la combinaison de l'imparfait *yokawwən* et du subjonctif *yəkūn* avec un imparfait, voir § 163.

La racine *nbr* « être assis, demeurer, rester », particulière à l'éthiopien, y a eu un grand développement. En guèze, ce verbe a une conjugaison complète. Le sens est souvent « rester, vivre »; il est rarement réduit tout à fait à celui de « être ». Sirach, 46, 9 : *wanabara məslēhu 'əska 'ama yələḥəq* « et il [Dieu] resta (ou « fut ») avec lui jusqu'à ce qu'il vieillît »; dans le texte 1 Rois (= 1 Samuel de l'hébreu), 6, 1 : *wa-nabarat tābōt wəsta gadām sabō'atta 'awrāḥa*, le verbe *nabara* correspond à « elle fut » dans les

⁽¹⁾ Si cet usage du nominatif est apparu, c'est sans doute que des phrases de cette espèce faisaient l'impression d'une phrase nominale (voir pour l'arabe p. 123, note, et pour le sudarabique p. 125). Ainsi s'expliquerait la négation invariable '*ikōn* du tigré, et peut-être aussi la négation '*akkō* du guèze, si l'on admet avec PRAETORIUS, *Āth. Gr.*, § 155, p. 143, qu'elle est composée de l'ancienne négation '*al* et d'une forme abrégée de la racine *kwn* (au contraire DILLMANN,

Lexicon, col. 782 y cherche un élément adverbial *kō* « ainsi »); sur *əkko* et *ənkwən* de l'amharique, voir plus loin.

⁽²⁾ Un usage scolastique de *yokawwən* comme présent (avec un emploi proche de la copule) se rencontre dans un ouvrage grammatical d'ABBA TAKLA MARYAM, *Kəṣṣa sawāṣaw ša'əs*, p. 10, l. 9 du bas : *wa-yokawwən qadāmi ba'aqlomō səḥūb* « et (1) le premier (3) [procédé] consiste (2) dans l'anticipation (4) du complément (5) ».

textes hébreu et grec, mais au point de vue du guèze on peut traduire « et (1) l'arche (2) resta (2) dans le désert sept mois ».

Le parfait *nabara* peut servir comme auxiliaire, à côté de *kōna* et de *hallō*, pour composer un passé duratif⁽¹⁾.

67. LANGUES MODERNES. — Les langues modernes ont de nombreuses copules et de nombreux auxiliaires. En général, chacun de ces éléments a un sens spécial ou un emploi temporel déterminé; il se crée notamment des copules réservées à l'emploi de passé duratif.

TIGRIGNA. — *Kwn*⁽²⁾ est un verbe « être » : il remplit comme tel toutes les places laissées libres par les autres expressions de l'existence et copules (*'allō*, *'ayyu*, *nabara*).

Le parfait *kōnā* est le verbe « devenir, être » du passé momentané (comme verbe « avoir » il prend les pronoms suffixes) : *āmālī ba'al kōnā* « hier ce fut (3) fête (2) ». Au passé duratif, c'est *nabara* qui est en usage; toutefois le gérondif *kwāynu* ou *koynu* de *kwn* peut le remplacer en composition.

Au présent, *kōnā* remplit les emplois dont la particule *'ayyu* est incapable; ainsi la copule négative est *'aykōnān* « il n'est pas », etc.; comme impersonnel ce terme est une négation « ce n'est pas », etc. De plus, *kōnā* est employé avec le pronom relatif, au positif et au négatif, position dans laquelle *'ayyu* ne peut pas se trouver : *zōhōnā hoynu* « étant (2) ce qui est (1) = quoi qu'il en soit »; Kolmodin, *Traditions*, n° 125, 3 : *kāntibā tāsfu 'antā zāykōnā hwāynu*... « le Cantiba Tāsfo si ce qui n'est pas étant (= « si ce n'est le Cantiba Tāsfo »). Comparer l'usage de l'amharique p. 133. — L'emploi de *kōnā* au sens de présent en proposition positive indépendante « c'est » peut se rencontrer exceptionnellement d'après un exemple cité dans Praetorius, *Tña*, p. 327⁽³⁾.

L'imparfait *yakawwən* (accompagné de *'ayyu* ou non, dans les mêmes conditions qu'un autre imparfait) est futur dans tous les emplois. Il est, d'une manière générale, exclu du présent, vu l'emploi de *'allō*, *'ayyu* et *kōnā*; cependant avec le sens plein de « être à suffisance » il peut aussi être

(1) Sur l'expression du parfait-présent avec emploi du verbe *waddo'a* « achever », voir § 88.

(2) *k* passe généralement à *h* entre voyelles.

(3) Figé, *kōnā* fournit des adverbes : *'antōhōnā* « si c'est ainsi, cependant »; *kōn* « peut-être »; *kōnā*... *kōnā* « soit... soit ». Voir en outre § 164.

présent. Donc : *yəḥawwən* « il deviendra, il sera » et « il y aura »; *yəḥonanni* « sera pour moi, j'aurai »; *'ayyəḥawwənən* « il ne sera pas »⁽¹⁾.

Sur la composition de *yəḥawwən* avec l'imparfait, voir § 164; avec le gérondif, § 173.

Le verbe *nbr* a une conjugaison complète au sens de « se tenir, habiter »; mais au sens de « être » il n'a normalement que le parfait et le gérondif (pour un usage exceptionnel de l'imparfait, Praetorius, *Tña*, p. 327 note).

Le verbe « être » de tous sens est donc au passé duratif *nabara*, qui peut être remplacé par le gérondif *nabiru* ou *nayru*, jouant le rôle de parfait-présent (Bassano, *Vocabolario*, col. 446) : *kəltā qərsi nābirunni* « j'avais (3) deux (1) thalers (2) ».

Nabara (*nabiru*) entre en composition avec l'imparfait pour exprimer le passé duratif; avec le gérondif ou le parfait, *nabara* forme un plus-que-parfait.

Il est possible que certains dialectes tigrigna évitent l'emploi de *nabara*, en usant d'autres copules pour la composition du passé duratif (Praetorius, *Tña*, p. 326; les faits cités à cet endroit sont douteux en ce qui concerne la langue parlée).

Certains dialectes au moins usent du verbe *šanḥa* « attendre » (sur lequel voir encore ci-dessous, § 68; consulter Praetorius, *Z.D.M.G.*, 28, p. 443 bas); il peut s'employer au parfait ou au gérondif avec la valeur d'un parfait-présent de sens « être »; ainsi, d'après Abba Jérôme : *'ābey šanḥkā* ou *šanḥkā* « où étais-tu? » Ce verbe peut entrer en composition avec le gérondif (parfait-présent) et avec l'imparfait (passé duratif).

Un radical *fal* n'est représenté qu'en négation (signalé par Praetorius, *Tña*, p. 245; Bassano, *Vocabolario*, col. 562; voir encore § 68); formes, d'après Abba Jérôme : impersonnel *'ayfäll*, *'ayfälu* « ce n'est pas »; conjugué avec les pronoms suffixes : *'ayfälay(n)* « ce n'est pas moi », etc.

68. TIGRÉ. — Le tigré a suivi une voie à part. En effet, le verbe *kwn* n'y subsiste que dans la négation invariable *'ikōn*, *'ikōne* qui sert comme

⁽¹⁾ Le jussif intervient de même dans tous les sens.

négation impersonnelle de l'existence « ce n'est pas » ou comme copule négative inconjugable; Littmann, *Princeton*, I, p. 43, l. 8 : (les nobles) *hawná 'ikōne* « ne sont pas (2) nos frères (1) »; p. 90, l. 1 du bas : *waloye 'ikōn* « il n'est pas (2) mon fils (1) ».

Le verbe-copule le plus répandu est *'alā*; la valeur première en est durative, car il s'explique par *wə'lā* « passer la journée » (qui existe par ailleurs dans la langue avec sa conjugaison complète), voir Littmann, *Z.A.*, 1899, p. 76.

'alā n'existe que comme parfait; comme tel il fournit une copule du passé duratif. Littmann, *Princeton*, I, p. 53, l. 8 : (sur le haut de la grotte) *la 'əttā 'alayā* « où elles étaient »; suivi de la préposition *'əl-* avec les suffixes exprimant l'appartenance, *Princeton*, I, p. 75, l. 3 : *wahatā wal 'alā 'əlā* « et elle un fils était à elle (elle avait un fils) ».

'alā est très employé en composition, avec l'imparfait pour exprimer le passé duratif; avec le participe, pour former un plus-que-parfait.

Dans l'emploi en composition avec l'imparfait, *nabrā* se rencontre aussi; mais il est rare, au moins dans la plupart des dialectes (Littmann, *Z.A.*, 1899, p. 100-101).

Dans le même emploi se rencontre aussi, dans certains dialectes au moins, *ʃanhā* qui existe par ailleurs dans la langue, avec conjugaison complète, semble-t-il, au sens de « attendre, rester, y être » (voir ci-dessus pour le tigrigna; Munzinger, *Vocabulaire tigré*, col. 50; Littmann, *Z.A.*, 1898, p. 155; 1899, p. 100; ci-dessous III^e partie, § 123, où on trouvera des exemples).

Le verbe *'amsā* « être au soir » (voir *masā* « faire soir », *Princeton*, I, p. 4, l. 16) peut se composer avec un imparfait en un passé duratif où subsiste l'idée de « soirée » (voir § 123).

Les temps manquants des verbes précédents (passé momentané, futur antérieur, futur) peuvent être suppléés par un verbe « venir, entrer » dont le sens s'affaiblit en « devenir »; l'imparfait en est *gabbə'*; le parfait est *ga'ā* ou *gab'ā* (Littmann, *Z.A.*, 1899, p. 73 et 101; Watson, p. 12 et 13; *Grundriss*, II, p. 108-109); l'origine est la racine *gb'*, connue en guèze avec le sens de « retourner » (en amharique « entrer, commencer à »); mais

il n'est pas impossible qu'il y ait mélange au parfait avec une racine *gy'* (arabe *ġā'a*) « venir »⁽¹⁾.

Littmann, *Princeton*, I, p. 53, l. 24 : *wā'aze gadām ga'at* « maintenant (1) il s'[y] est fait (3) un couvent (2) »; l. 17 : *'əbən 'əndo ga'aki* « cependant que (2) tu seras devenue (3) pierre (1) »; p. 91, l. 1 : *mən bē'd walad-kəyo gabbə' kahəbru šallim ga'ā* « tu l'as enfanté (3) sans doute (4) d'un (1) autre (2), ainsi sa couleur (5) est devenue (7) foncée (6).

Princeton, I, p. 49, l. 18 : *təgabbu' kəməsalhu* « vous deviendrez comme lui »; *'əgabbə'* (écrit *akabi*) « je serai » dans Watson, p. 13 (au jussif : *Princeton*, I, p. 114, l. 1 du bas : *'əssitu təgbā'* « doit-elle être (2) sa femme (1)? »).

Le radical *fāl* (est-ce celui de *fāl* « présage »?) ne se rencontre qu'avec négation : *'ifāl* « ce n'est pas »; ce terme se conjugue avec les pronoms suffixes : *'ifālna* « nous ne sommes pas » (Munzinger, *Tigré*, col. 50; Littmann, *Z.A.*, 1899, p. 102; ci-dessus § 67).

69. AMHARIQUE. — La racine *kwn* est représentée par un verbe complet : parfait *hōna*, imparfait simple *yəhōn*, etc.; ce verbe a de nombreux usages.

Tout d'abord il a souvent le sens plein de « devenir » : *təlləq yəhōnal* « il deviendra grand ».

Mais il est usuel aussi comme verbe d'existence et comme copule de tout sens; on l'emploie partout où *nāw* et *alla* ne sont pas possibles et où la place n'est pas prise par *aydəllām* et *nabbara* (voir ci-dessous).

Hōna est surtout employé en dehors du présent, soit pour exprimer le passé (passé momentané *hōna*, parfait-présent *hunwal*), soit pour exprimer le futur (*yəhōnal* en proposition principale positive, *yəhōn* en proposition négative principale et en proposition subordonnée); consulter entre autres Praetorius, *Amh.*, p. 357-358, *Grundriss*, II, § 55, p. 108; ainsi : *amnā hullu malkam hōna* « l'année dernière (1) tout (2) fut (4) bien (3) »; *naga babyetu yəhōnal* « demain (1) il sera (3) dans sa maison (2) »; *yammihōnāñ byēt* « la maison que j'aurai ».

Hōna est aussi employé au présent. Il remplace parfois *nāw* dans des phrases où celui-ci serait possible : *ləkk hōna* « c'est (2) juste (1) »; Mitt-

⁽¹⁾ La 3^e personne masculin singulier de l'imparfait avec ou sans *mən* « quoi » a le sens de « peut-être, sans doute » (voir l'exemple cité ici même à la ligne 6).

woch, *Erzählungen*, n° XIV : *yah yaqəbbye hōna* « cet [argent] (1) est (3) pour le beurre (2) ». Il joue régulièrement le rôle de présent dans les subordonnées où *nāw* ne peut pas pénétrer : ainsi *yaduro aynāt yahōna byēt* « une maison (4) qui est (3) de l'espèce (2) précédente (1) », *əndih kahōna* « puisqu'il en est ainsi » ; *kəfu əndahōnh* « puisque tu es mauvais ». De même en phrase relative négative : *malkam yālhōna* « qui n'est pas bon » (dans ce dernier cas on peut aussi employer *yāyđolla*). Voir les faits p. 129 et p. 213.

Hōna copule est suivi du nominatif; des exemples exceptionnels et d'interprétation ambiguë avec l'accusatif amharique (-n final) ont été relevés dans Praetorius, *Amh.*, § 320 c, p. 420; voir Cohen, *Couplets*, n° 17.

Hōna n'est généralement pas auxiliaire, cet emploi étant tenu par *alla*; pour son usage dans un passé duratif, voir § 124⁽¹⁾.

La négation de la copule *nāw* est un verbe à temps unique *ayđollām*, qui est conjugué comme un parfait (-m, partie suffixée de la négation, peut manquer; la terminaison -la peut manquer à la 3^e personne masculin singulier); ainsi *əbd ayđollahum* « je ne suis pas fou »; *yanye ayđoll(lām)* « ce n'est pas à moi » (Armbruster, *Grammar*, § 40, p. 123); dans la prononciation *ə* est généralement remplacé par *a*, *ā*; au sens de simple négation « ce n'est pas, non » on entend souvent *ādallām*, sans *y*.

Il se rencontre des exemples, dans les textes dépouillés par Praetorius, *Amh.*, § 208, p. 256-257, de conjugaison de ce thème négatif au moyen de pronoms suffixes; notamment *ayđollātəm* « elle n'est pas ».

Il y a des emplois subordonnés de *ayđoll(la)*, notamment avec le relatif : *yāyđallāw* « qui n'est pas à lui »; aussi après *ənda-*, pris au sens de « si » : *əndaydāl* « s'il n'est pas ». Après la préposition *ba* « dans », *ayđolla*

⁽¹⁾ Le mot composé *əndahōna*, mot à mot « comme (quoi) il est », soit conjugué, soit figé sous la forme abrégée *əndahōn*, est une expression de « si » qui se compose avec un verbe; ainsi *maffā əndahōn(a)* « s'il vient, au cas où il viendrait » (sur la composition avec le gérondif, voir § 90).

Yəhōnal « ce sera » a souvent le sens de « peut-être » : *yamaṭā yəhōnal* « peut-être (2) qu'il viendra (1) ».

Une négation invariable *ənkwān*, où se reconnaît le radical *kwn* avec la négation inu-

sitée 'ən-, déjà exceptionnelle en guèze, signifie « non » dans certaines régions du centre de l'Abyssinie. En amharique commu *ənkwā(n)*, *ənkwā(n)* a suivant les phrases le sens de « encore bien moins » et de « au moins » (pour d'autres nuances encore, GUIDI, *Vocabolario*, col. 466, AFEVONK, *Gram.*, p. 204, et M. COHEN, *Couplets*, n° 11). — On peut se demander s'il n'y a pas aussi un reste de *kwn* dans l'enclitique -*əkkō* « certes » (voir la négation guèze *akkō*, p. 128, note).

peut remplacer *lyella* « il n'y a pas » (Armbruster, *Grammar*, p. 123-124); la même valeur se rencontre avec le relatif d'après Guidi, *Voc.*, col. 644.

Pour l'usage négatif, comparer *-fal-* en tigrigna et en tigré.

Comme étymologie, Praetorius, *Amh.*, p. 256, a proposé de voir dans *aydolla-* un composé de *alla* avec un gérondif archaïque de la racine *hyd* « aller », qui serait **haydō* (le gérondif régulier est *hidō* ou *hedō* suivant les dialectes); le sens serait donc « il est parti, il n'y en a pas »; *h* initial serait tombé par confusion avec la négation *al-* (qui est *ay-* devant un préfixe *y* de 3^e personne), une fois que le sentiment de l'étymologie véritable aurait été perdu. Cette explication (reproduite dans *Grundriss*, I, p. 291) est compliquée, elle est peu satisfaisante pour le sens, et elle ne s'applique pas à la négation *adabal* du gouragué (voir § 71).

Une racine verbale de l'éthiopien donne une meilleure solution pour le sens et pour l'aspect général du radical, sinon pour le détail de la forme : guèze *dalawa* « être égal, commode, utile, convenir », tigré *dāle* « convenir, réussir », tigrigna *dalawa* « être robuste », *tadalawa* « se donner du bon temps »; en amharique même on trouve *dallā*, conjugué comme impersonnel : *dallaw* « les choses vont bien pour lui, il se la coule douce » (d'après enquête personnelle en 1910 dans le Choa); Abba Jérôme donne *d^oollān* « je suis confortablement » c'est-à-dire le même sens avec une voyelle différente dans le radical; comparer dans Guidi, *Vocabolario*, col. 643, *dallā* « aller », seulement au parfait et dans les provinces du Nord.

Le sens de « il ne convient pas » donne une explication plausible pour *aydollām* « il n'est pas » : si on considère la formule liturgique guèze *rotā' yōdallū* « juste, il convient », on conçoit qu'avec négation elle deviendrait aisément « ce n'est pas juste ».

Mais *dlw* ne suffit pas à expliquer l'*o* (d'ailleurs non généralisé, voir ci-dessus) de *aydollām* et le *b* de la forme du gouragué. Il a peut-être existé une forme **dbl*, **dwl* parallèle à *dlw*. Peut-être y a-t-il un rapport avec *dbl* « lancer, réunir, mettre », d'où guèze *tadābala* « se rassembler », tigrigna *dabbala* « lancer le javelot », amharique *dōla* « joindre, mélanger, mettre » et *mon dōlah* « que t'importe » (cette expression d'après Abba Jérôme). Praetorius, *Amh.*, p. 257, explique *dōla* comme fait après coup sur *aydollām*, mais cette explication ne tient pas compte des autres langues.

Il reste à expliquer la forme de *aydollām* : un parfait nié serait **aldallām* ;

ay- est une initiale d'imparfait; il y a donc mélange apparent des deux temps; on peut penser à un imparfait (le guèze *yadallū* serait en amharique **yədal*) contaminé par *alla* « il y a »⁽¹⁾.

Le parfait *nabbara*, qui peut s'abrégéer en *nabbar* à la 3^e personne masculin singulier, est un passé duratif de « être », tant comme verbe d'existence que comme copule.

Il peut être nié et subordonné comme un parfait ordinaire : *malkam kālnabbaru* « comme ils n'étaient pas (2) bons (1) »; *malkam baqlo nabbar-čān* « j'avais (3) un bon (1) mulet (2) ».

Le sens duratif est toujours net bien que la traduction par l'imparfait français ne s'impose pas toujours : Afework, *Gramm.*, p. 102 : *yazzih waradū gazu yanye ayāt nabbar* « de cette (1) province (2) mon aïeul (4-5) a été (6) le gouverneur (3) ». On entend aussi, comme affirmation atténuée, *nabbarhu* « je l'ai été (par exemple : gouverneur) » au sens de « je l'ai été, et je le suis encore ».

Nabbara s'emploie comme auxiliaire avec l'imparfait pour former un passé duratif et avec le gérondif (partiellement avec le parfait) pour former un plus-que-parfait. Joint comme auxiliaire à l'imparfait ou au gérondif, il est normalement figé sous la forme abrégée non conjugable *nabbar* ou *nabbara*, voir p. 178 et 205.

La même racine *nbr* « demeurer » est représentée, avec une conjugaison complète, sous une forme altérée : parfait *nōra*, imparfait simple *yonōr*, etc. Ce verbe a le sens plein de « vivre, demeurer »; mais il double aussi partiellement *hōna* comme verbe « être »; c'est ce parallélisme qui explique le passage exceptionnel de *b* à *w* dans cette racine. *Nōra* est presque toujours employé avec une légère nuance de durée qui manque à *hōna*. Comme auxiliaire, il peut quelquefois remplacer *nabbara* (voir § 107).

70. **HABARI.** — Le verbe *kwn* joue le même rôle qu'en amharique; ainsi Littmann, *Har. St.*, n° 73 : *həsūf hāna 'ir* « le soleil (3) a été (2) éclipsé (1) ».

(1) Se souvenir que la gémination de la 2^e radicale est régulière à l'imparfait dans les langues du Nord; elle est au contraire

absente en amharique à l'imparfait, en dehors des intensifs anciens. Elle s'est d'autre part généralisée au parfait dans la même langue.

Le verbe a une conjugaison complète (Mondon, *Har. Gour.*, p. 49); le parfait est *hāna*, l'imparfait simple *yahun*.

Dans la même langue les autres verbes à 2° radicale *w* ont un parfait en *ō* comme en amharique, de même que les verbes à 2° radicale *y* ont un parfait en *ē*; *ā* ne se trouve (parmi les mots connus jusqu'à présent) que dans *hāna*, dans *hāra* «aller», et *nāra* (voir ci-dessous). L'explication de Littmann, *Har. Texte*, p. 27 bas, par une influence de l'arabe *kān* (l'arabe étant très parlé à Harar) est douteuse; le point de départ pour les trois verbes exceptionnels est peut-être un traitement indépendant de *nbr* avec chute de *b* dans son emploi comme auxiliaire (voir tigrigna *nayru*, p. 130). Si c'est *nāra* (< *nabara*) qui a influé sur la voyelle de *hāna*, il y aurait un phénomène inverse de celui que présente la forme de *nōra* en amharique (voir encore ci-dessous au Gouragué).

Contrairement à ce qui se passe en amharique, *nbr* trilitère subsiste en harari avec le sens de «demeurer» et avec une conjugaison complète (Mondon, *Har. Gour.*, p. 34).

Comme verbe «être» au passé duratif, c'est la forme réduite *nāra* qui est employée (parfait seulement).

Comme auxiliaire, *nāra* forme un passé duratif et un plus-que-parfait; dans ce rôle il se fige usuellement en *nār*.

71. GOURAGUÉ. — Le verbe *kwn* est représenté en gouragué tchaba par *hāra*; il y a donc *ā* comme en harari, sans influence possible de l'arabe, mais avec parallélisme d'une forme *nāra* comme en harari (voir ci-dessous); c'est cette dernière forme qui doit expliquer, à la fois, la voyelle *ā* et la liquide finale *r*. La voyelle *a* subsiste en dehors du parfait (ainsi jussif *ihar*); voir Mondon, *Har. Gour.*, confirmé par Enquête personnelle. Cette enquête a de plus révélé dans les dialectes mouher, aymälläl et walani la présence de *hōna*, *hōna*, avec *n* et *w* conservés.

Le verbe *hāra*, *hōna* paraît avoir les mêmes emplois que *hōna* en amharique; de plus il fournit, au moins en tchaba, la négation de la copule au présent : *anhāra* «il n'est pas» (Mondon, *Har. Gour.*, p. 108).

Par ailleurs, les textes étudiés par Praetorius, *Amh. Spr.*, p. 507 et 508, donnent comme copule négative un correspondant de l'amharique *aydöllām* : c'est *adabal* (*adabal*, *dabal*); pour l'origine, voir § 69.

Au passé duratif, comme correspondant de l'amharique *nabbara*, les dialectes gouragué ont deux verbes différents.

En aymälläl *nabbara* (Praetorius, *Amh.*, p. 508, dans Évangile de Jean, 2, 25, en composition avec l'imparfait, voir § 125; confirmé par Enquête personnelle); en walani, *nabara*.

Mais le tchaha a *bānna*, conjugué comme parfait (seul temps noté dans Enquête personnelle), dans Mondon, *Har. Gour.*, p. 102, *bāna*; de même le mouher a *banno*, avec une particularité de la finale de 3^e personne masculin singulier (voir ci-dessous *nano*); l'origine de ce mot reste à trouver. La cause de son emploi est l'utilisation de *nāra* pour un usage différent (voir ci-dessous). Sur la composition du plus-que-parfait, voir § 109.

En tchaha, *nāra* (Mondon, *Har. Gour.*, p. 102; confirmé par Enquête personnelle), représentant de *nbr* pareil à celui du harari, a le sens non d'un passé, mais d'un présent, et la valeur de verbe d'existence (non de copule); il remplace *alla* absent dans le même dialecte. Le mouher a *nano* (Enquête personnelle) : étant donné le parallélisme des deux dialectes pour la forme de passé (voir ci-dessus *bānna* et *banno*) et l'instabilité des liquides en gouragué, on est amené à identifier ce *nano* à *nāra*; le second *n* au lieu de *r* peut s'expliquer par une assimilation à *n* initial; si l'*-o* est ancien dans *ino* (voir p. 100) et qu'il soit à rapprocher de celui de guèze *hallō*, c'est peut-être lui qui a influencé la finale de *nano* et de *banno* (par ailleurs, dans le même dialecte, le parfait a toujours une finale *-a* à la 3^e personne masculin singulier).

72. Si nous résumons les faits passés en revue dans ce chapitre, nous voyons que le sémitique oriental n'a pas de verbe « être » d'origine verbale. Le sémitique occidental a utilisé deux racines différentes : au Nord, *hyy*, *hvy*; au Sud (et en phénicien), *kwn*. En outre, d'autres verbes se rencontrent sur des domaines limités; le principal est *nbr* en éthiopien.

Tous ces verbes présentent le trait commun que, ayant à l'origine un sens concret précis, ils ont tendu, plus ou moins vite et plus ou moins complètement, à l'abandonner : ils sont devenus, comme copules ou comme auxiliaires, de simples outils grammaticaux. Dans le rôle d'auxiliaire de temps composés (où le second terme est presque toujours une forme conjuguée), on voit quelquefois un verbe « être » perdre, outre son sens indépendant, l'intégrité de sa forme, et abandonner sa flexion.

La dégradation dernière est représentée par des mots invariables qui sont des formes figées et altérées de verbes «être» : c'est une contrepartie à l'histoire des particules invariables qui tendent à devenir verbes.

Quant aux relations avec l'étude du temps, on a vu que les copules verbales tendent à comporter une expression du temps situé. Le cas le plus net est celui où (comme en amharique, par exemple) il existe une copule du présent d'origine nominale et des copules verbales pour les autres temps. Même en laissant de côté un système aussi évolué, on peut affirmer que dans l'ensemble le développement des copules verbales va généralement de pair avec la tendance à créer des formes temporelles.

TROISIÈME PARTIE.

LES FORMES VERBALES TEMPORELLES.

PRÉAMBULE.

73. La suite de chapitres qui commence ici et qui est le fond même de l'étude entreprise, est une revue de tous les cas où des formes verbales des langues sémitiques ont d'une manière et à un degré quelconque la fonction d'exprimer le temps situé.

Comme il a été dit aux paragraphes 31 et 32, on rencontre dans cette fonction les anciennes formes simples et des formes composées, plus récentes. Il est rare que soit les unes, soit les autres, servent uniquement à l'expression du temps situé. En particulier, l'idée de durée y est très souvent mélangée. Il est très rare aussi que l'emploi d'une des formes soit absolument obligatoire pour un temps donné. L'étude détaillée devra prendre presque partout l'aspect d'une suite de restrictions.

L'ordre suivi pour la succession des chapitres de cette partie est commandé par les divisions du temps situé, qui ont été imposées comme cadre à la recherche : passé, présent, futur. Mais l'ordre adopté pour les chapitres qui sont consacrés aux différentes sortes de passé est tel qu'on peut y marquer grossièrement la limite qui sépare les domaines des deux formes essentielles du sémitique : le passé momentané, le parfait-présent, le plus-que-parfait appartiennent essentiellement à l'accompli ; à partir du passé duratif, au contraire, l'inaccompli est au premier plan (dans l'expression du passé duratif, il est en partie combiné avec l'accompli ; cette combinaison, avec un ordre inverse, se retrouve tout à la fin, dans l'étude du futur

antérieur). Toutefois les faits sont tels qu'il doit être souvent question de l'inaccompli dès les premiers chapitres et que l'accompli joue aussi un rôle dans les derniers (voir au présent et au futur).

Les chapitres de cette partie, englobant des faits qui, disparates dans la forme, sont joints par le seul lien de l'idée temporelle inscrite dans le titre, ne comportent pas de résumés individuels ni de conclusions partielles. Ils convergent vers le tableau résumé qui introduit la conclusion générale de l'ouvrage.

CHAPITRE PREMIER.

PASSÉ MOMENTANÉ.

74. Le passé momentané n'a pas d'expression propre en sémitique. Il est habituellement rendu par les formes verbales qui expriment l'action accomplie : en effet celle-ci appartient le plus souvent au domaine du passé. La confusion entre accompli et passé est normale, même dans la conscience des gens qui parlent sémitique (voir p. 53).

Mais il faut se garder de généraliser : la forme de l'accompli a d'autres rôles que d'exprimer le passé momentané et même le passé en général ; on la retrouvera presque à chacun des chapitres suivants. D'autre part, la forme d'inaccompli (imparfait) a aussi dans plusieurs langues des usages comme passé momentané.

Au reste, comme il est brièvement exposé ci-dessous, la situation est très différente suivant les langues.

75. ACCADIEN. — Le parfait à préfixes de l'accadien est loin d'avoir une liberté aussi grande que le parfait occidental à suffixes. Exclu des emplois duratifs par l'usage du permansif, il n'a pas, d'autre part, d'emplois dans le domaine du présent et du futur (voir § 169). Au point de l'indicatif le parfait peut donc être considéré comme un passé momentané (pour l'emploi de la même forme comme jussif, voir p. 33).

Prisme hexagonal de Sanherib, col. II, l. 32 : *mandatašunu kabittu amhur* « je levai (3) un tribut sur eux (1) considérable (2).

76. SÉMITIQUE OCCIDENTAL EN GÉNÉRAL. — Exemples du parfait et de l'imparfait en fonction de passé momentané (voir commentaire p. 143 bas).

HÉBREU BIBLIQUE. — (L'imparfait avec *wa-*, équivalent du parfait, peut

comme lui servir de passé momentané.) 2 Rois, 24, 1 : *bəyānā(y)w ʿālā(h) nəbʰukʰadʰne(ʿ)ssar* « de son temps se mit en campagne (parfait) Nabuchodonosor »; Genèse, 3, 10 : *ʿetʰ-goləkʰā sāmāʿū(y) baggān wāʿi(y)rā(ʿ) kī(y)-ʿe(y)rom ʾānokʰi(y) wāʿelābʰe(ʿ)* « j'ai entendu (2) [parfait] ta voix (1) dans le jardin (3) et j'ai vu (4) [imparfait après *wa-*] que (5) j'étais [mot à mot moi (7)] nu (6) et je me suis caché (8) [imparfait après *wa-*] ».

L'imparfait peut aussi servir de passé momentané s'il est accompagné d'un adverbe « alors », König, *Syntax*, § 137 et suiv., p. 49 : Josué, 10, 12, *ʾāz yadʰabber yāho(w)sū(a)ʿ* « alors (1) Josué (3) dit (2) »; même sans adverbe précédent il sert quelquefois de passé momentané, ceci presque exclusivement en poésie (Driver, *Tenses*, § 27, 1 α, p. 31).

ARAMÉEN BIBLIQUE. — Daniel, 5, 5 : *bah sāʿūtʰā(ʿ) nəpʰāqā(w) ʿesbāʿān dī(y) yadʰ ʿənās* « à ce moment parurent (parfait) les doigts d'une main d'homme ».

Usage de l'imparfait après un adverbe « alors » : Daniel, 6, 20 : *be(ʿ)ʰāyīn malkā(ʿ) . . . yəqu(w)m* « alors le roi se leva ».

Sur la forme en *-ī-*, voir p. 46.

SYRIAQUE. — Marc, 14, 20 : (pendant qu'ils mangeaient) *nəsabʰ yešū(w)ʿ laḥmā(ʿ)* « Jésus (2) prit (1) [parfait] un pain (3) ».

NÉO-ARAMÉEN ORIENTAL. — L'ancien parfait ayant disparu, son remplaçant, d'origine participiale, n'est pas un accompli, mais un vrai passé; mais il n'est pas uniquement passé momentané. Duval, *Salamas*, p. 92, l. 8 : *ḥēzele əlka špirta* « il trouva (1) une belle (3) ville (2) ».

D'autre part, le présent-futur précédé de *gam* (*kīm*) peut remplacer la forme de passé; Nöldeke, *Neusyr. Gr.*, p. 298 bas, cite Genèse, 1, 27 : *gam bārē lēh* « il le créa ».

ARABE CLASSIQUE. — Coran, 72, 16 : *faʿašā(y) frʿawnu rrasūla* « Or (1) Pharaon (3) fut rebelle (2) [parfait] au prophète (4) ».

L'imparfait (court) après la négation *lam* équivaut au parfait; Coran, 60, 8 : *lā yanḥākumu llahu ʿani llāḥina lam yuqātilūkum fī dḏīni* « Dieu (3) ne vous interdit pas (1-2) de [fréquenter] ceux qui (4-5) ne vous ont pas combattus (6-7) [imparfait] dans la foi (8-9) ». Il est exceptionnel que l'imparfait employé seul serve au récit d'un fait momentané (voir § 114).

ARABE MODERNE. — Stumme, *Tripoli*, p. 9, l. 28 : *lgū ʿlḅāb mkāṣṣar duḥʿlu lūwaṣṭ ʿlḡāsar* « ils trouvèrent [parfait] la porte brisée, ils entrèrent [parfait] dans le château ».

L'emploi de l'imparfait pour le récit d'un fait momentané est assez fréquent dans certains dialectes de l'Arabie et de l'Égypte et se rencontre aussi dans d'autres (voir § 115 et suiv.).

SUDARABIQUE MODERNE. — Mehri (Bittner, *Mehri*, V, 2, p. 26, n° 14) : *ʿā-ʿfōḥ his hauḥ uḡirūt* « et (1) le premier (4) lui (3) ouvrit (2) [parfait] et elle passa (5) [parfait] ».

L'imparfait s'emploie aussi quelquefois dans des récits de faits momentanés, voir Jahn, *Grammatik*, p. 134.

GUÉZE. — Genèse, 27, 1 : *wakōna ʿemdāhṛa ləḥqa yəṣḥāq ras'a wataḥanḡa ʿā-ʿyōtīhū* « et ce fut, lorsque Isaac eut pris de l'âge, il vieillit et ses yeux (7) se troublèrent (6) » (tous les verbes au parfait).

L'accompli du verbe « dire » (racine *bhl*) a une forme d'imparfait *yəbē* « il dit » (avec *l* devant suffixe : *yəbēlā* « il lui dit »); un parfait régulier *bəhla* est refait à basse époque.

TIGRIGNA. — AMHARIQUE. — Dans ces langues il s'est créé des formes spéciales pour les différentes nuances du passé, en dehors du simple passé momentané; il en résulte que le parfait est nettement un passé momentané. Exemple en amharique (Mittwoch, *Erzählungen*, n° 9) : *bānd agar naggādoč wada nəḡəd siḥēdu ba-maššabbāčāw səfrā saffaru* « dans un certain pays (1-2) des négociants (3) alors qu'ils faisaient route (6) pour commercer [vers (4) commerce (5)] campèrent (10) [parfait] dans (7) l'endroit (9) où (7) ils se trouvèrent au soir, c'est-à-dire mot à mot : il fit soir contre eux (8) [parfait] ».

La liste d'exemples ci-dessus, avec les emplois normaux de parfaits et les emplois plus ou moins exceptionnels d'imparfaits, donne une impression d'incohérence qui appelle un court commentaire.

En fait, les emplois de l'imparfait comme passé momentané sont dans l'ensemble à interpréter historiquement comme des survivances (voir § 8, p. 17).

Mais on sait que même dans les langues où les temps sont rigoureusement distincts d'une manière générale (comme le français par exemple), un récit d'événements passés peut être mis au temps qui exprime habituellement le présent, même s'il s'agit de faits momentanés; c'est ce qu'on appelle le phénomène du présent historique. Il faut tenir compte du fait que les langues sémitiques connaissent aussi ce phénomène. Ainsi s'explique que l'emploi de l'imparfait comme passé momentané puisse être généralisé dans certains verbes de sens déterminé, comme le verbe « dire » en guèze. D'une manière générale, ce sont les verbes de ce sens qui se prêtent le plus volontiers, dans diverses langues, à l'emploi de présent historique; voir *Grundriss*, II, § 77, p. 152 bas, § 78, p. 155; § 84, p. 163, et pour l'arabe en particulier, Wright, *Ar. Gr.*, II, § 86; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 58, Nöldeke, *Zur Gramm.*, p. 67.

Toutefois il est bien entendu que ceci ne concerne que les emplois de l'imparfait comme passé momentané; dès qu'il s'agit de descriptions de faits qui durent, l'imparfait est dans son rôle normal d'inaccompli, que l'époque soit passée ou non (chap. IV)⁽¹⁾.

77. Rarement le passé momentané est exprimé par une forme composée. Les faits sont exceptionnels, délicats, et doivent être jugés au point de vue de chaque langue.

Il peut arriver qu'un développement commence par un verbe impersonnel, situant l'ensemble de ce qui suit dans le passé. Il n'y a pas là véritable composition au sens morphologique; il y a toutefois expression complexe du passé.

Cette tournure est fréquente en hébreu. L'impersonnel passé est suivi à quelques mots de distance par un autre verbe, lui-même au passé; ainsi Genèse, 40, 1 : *way'hi(y) 'aḥar haddāb'ārī(y)m hā'elle(h) hātə'u(w)*. . . « et ce fut (1) après (2) ces (4) choses (3), commirent une faute (l'échanson et le panetier du roi d'Égypte) ».

Pour le guèze, voir ci-dessus, § 76, un exemple avec *kōna* en tête; pour l'arabe, voir § 63 et § 96, p. 168 (comparer pour le futur § 152).

⁽¹⁾ Pour les cas où il y a discordance entre l'usage sémitique et l'usage français de sorte qu'un passé momentané a pour répondeur

dans une traduction un passé duratif, voir au paragraphe 110.

En hébreu tardif, influencé plus ou moins par l'araméen, et dans la plupart au moins des dialectes araméens, le participe est devenu de plus en plus usité à mesure que le parfait perdait de sa vitalité. Les stades de transition montrent des faits souvent difficiles à interpréter.

En hébreu biblique, il est normal que le verbe *hâyâ(h)* soit joint à un participe pour exprimer le passé duratif (voir § 112). Dans les derniers livres de la Bible, cette construction, de plus en plus abondante, exprime fréquemment non un état durable ou une action habituelle, mais une action qui prend un certain temps à s'exécuter ou qui peut se décomposer en plusieurs actes répétés : or, dans ce cas, le parfait seul est employé à bonne époque. C'est donc à titre de substitut du parfait que cette expression composée est traitée brièvement ici.

Dans Néhémie, 2, 14-15, entre deux phrases où le passé est exprimé par des imparfaits précédés de *wa-*, les actes essentiels sont expliqués au moyen du verbe « être » avec participe : *wâ'êhî(y) 'olê(h) b'annahal laylâ(h) wâ'êhî(y) sôb'er bahô(w)mâ(h) wâ'âsu(w)b^h* « et je montai (fus montant) dans le torrent, de nuit, et j'explorai (fus explorant dans) la muraille, et je revins (imparfait avec *wa-*) » (même construction au verset 13); la construction s'explique par une idée de durée, l'ascension et l'exploration prenant du temps; mais des actions tout aussi prolongées sont exprimées normalement en hébreu classique sans le secours de la périphrase. Le texte de Néhémie est tardif (vers 300 av. J.-C.). La même tournure se trouve peut-être dans Genèse, 4, 17 : (la femme de Caïn, devenue enceinte, enfanta Hénoch) *way'hi(y) bonê(h) 'î(y)r wayyiqvâ(') sem hâ'î(y)r*. . . « et il [Caïn] construisit (fut construisant) une ville, et il donna comme nom à la ville (le nom de son fils Hénoch) ». L'action de construire est prolongée; cependant c'est le parfait qui serait l'expression normale, si du moins le rédacteur a bien voulu énoncer des actions successives, ainsi qu'on le comprend généralement. Mais il y a peut-être ici un passé duratif descriptif (voir § 112) : « et il était en train de construire une ville [au moment de la naissance d'Hénoch] » (voir Joüon, *Gram.*, § 121 f, p. 340). Enfin certains proposent de prendre ici le participe comme l'équivalent d'un substantif et de traduire : « fut (parfait simple) le constructeur d'une ville ».

En hébreu talmudique les composés de participe et *hâyâ(h)* se multiplient

(Geiger, p. 39 bas; toutefois Albrecht, *Neuhebr.*, § 107, p. 119, ne cite que des exemples duratifs).

La même construction existe aussi en syriaque; voir Nöldeke, *Syr. Gr.*, p. 191, où elle est donnée comme exprimant «l'entrée subite dans un état (qui doit se prolonger)»⁽¹⁾.

78. La composition du parfait de «être» non avec un participe, mais avec un parfait, au sens de passé momentané, se rencontre quelquefois en araméen palestinien (Dalman, *Jud. Pal.*, § 60, 3, p. 205), ainsi *hwk y'll* «il entra».

En syriaque, cette combinaison est fréquente, avec *h'wa'* abrégé en *wā* et enclitique sur le parfait. Historiquement, elle est une des marques de la décadence du parfait, qui tend ainsi à perdre son indépendance. Il s'agit ici de savoir si, dans le moment de l'évolution qui est représenté par le syriaque littéraire, la forme composée a une valeur expressive. La combinaison pourrait, comportant deux passés accumulés, signifier un plus-que-parfait; ce sens se présente, en effet, mais pas plus que pour le parfait simple, et il n'est pas général. Y a-t-il alors relation avec la durée? Burkitt, cité dans *Grundriss*, II, § 328, p. 516, a observé que, dans la plus ancienne traduction de l'Évangile, la marche du récit est exprimée par le parfait, tandis que les circonstances accessoires prennent le parfait suivi de *-wā*; mais cette distinction n'a pas subsisté. Duval, *Grammaire*, § 335, p. 320, définit le complexe en question comme «passé défini»; Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 263, p. 182, marque la fréquence de son emploi dans le récit d'événements momentanés, ainsi *qām (h)wā' dabreh* «il se leva, l'emmena». En fait, le complexe parfait suivi de *-wā* se distingue du parfait simple en ce qu'il ne peut être qu'un passé: il y a donc amorce d'une distinction formelle de l'accompli et du passé; mais cette distinction ne s'est pas pleinement réalisée, puisque l'emploi du parfait simple est toujours possible.

En araméen oriental moderne aussi, au moins dans certains parlers, avec le nouveau parfait issu d'un participe, *wā* peut exprimer un passé momentané (et non, comme généralement un plus-que-parfait, voir § 95), *Rhétoré, Soureth*, p. 257, n° 10, *qāl (h)wā leh* «elle le tua»⁽²⁾.

⁽¹⁾ La tendance analytique examinée ici pour le passé s'est révélée aussi dans l'expression du futur, voir au paragraphe 152,

p. 245 haut, et au paragraphe 155, p. 246 bas.

⁽²⁾ Sur un autre composé, voir § 82, p. 150.

79. L'emploi d'une forme composée du parfait a une utilité définie dans une subordonnée où le parfait simple ne peut pas figurer, mais où le moment passé doit être marqué. Des emplois de cette sorte sont réalisés en syriaque, en néoaraméen oriental et en arabe classique.

En syriaque, il est habituel que dans une proposition finale ou temporelle subordonnée à un parfait, le verbe à l'imparfait soit suivi du parfait $\text{-}(h)w\ddot{a}$; mais cette construction n'est pas obligatoire pour exprimer le passé subordonné, et d'autre part, elle a aussi d'autres valeurs (emploi en subordination n'exprimant pas le passé, voir Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 261, p. 181 et un usage en proposition hypothétique). Voir *Grundriss*, II, § 328, p. 516 bas; Brockelmann, *Syr. Gr.*, § 220. Exemple dans Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 268, p. 185 : $'ah\dot{h}i(y) 'enne(y)n d\dot{n}ett\dot{a}zi(y) \dot{a}n (h)way$ « il les anima (2-1) afin qu'elles se remuassent (3-4) ».

La même construction est fréquente en néoaraméen oriental, avec le participe ancien en fonction d'imparfait (Nöldeke, *Neusyrr.*, § 147, p. 298).

En arabe classique, la même possibilité s'est réalisée; mais, au contraire du syriaque, l'auxiliaire se met au subjonctif, le verbe principal restant au parfait. Cet usage se rencontre après la conjonction $'an$ qui est suivie du subjonctif, que la proposition introduite par elle soit ou non de sens final; ainsi, dans Ewald, *Gr. Ar.*, I, p. 126-127 : $'ankara 'an yak\dot{u}na qad\dot{u}ma$ « il nie (parfait à valeur de présent) qu'il soit arrivé »; dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 294 : $'innam\dot{a} yanba\dot{g}\dot{i} 'an yak\dot{u}na da\dot{h}ala$ « en vérité il faut qu'il soit entré »; voir encore Nöldeke, *Zur Gram.*, p. 73.

La même construction peut avoir d'autres valeurs : elle sert à mettre en subordination un parfait-présent, un plus-que-parfait, un futur antérieur. Elle est donc ambiguë. De plus, elle n'est pas obligatoire. En effet, un parfait peut figurer après $'an$ sans auxiliaire (Wright, *Ar. Gram.*, II, § 15, p. 25 bas) et c'est régulièrement le parfait simple qui est employé si $'an$ est remplacé par $'anna$ (*Ar. Gram.*, II, § 36, p. 79 bas) : (nous savons) $'anna ra\dot{g}\dot{u}lan q\dot{a}la$ « qu'un homme a dit ».

CHAPITRE II.

PARFAIT-PRÉSENT.

80. Une action exécutée dans le passé peut être envisagée dans son résultat présent : il y a combinaison de l'idée de temps passé avec celle de durée présente. Cette notion de « parfait » (voir Meillet, *Linguistique*, p. 141 et suiv., p. 188) est celle qui est exprimée par le parfait en grec, et en français antérieur à l'époque contemporaine par le « passé indéfini » (j'ai fait) par opposition au « passé défini » (je fis); elle est dans beaucoup de langues exprimée par la même forme que le passé momentané, ainsi en latin, et en français parlé actuel de la région de Paris (« j'ai fait » ayant éliminé « je fis » et restant forme unique). Le terme de parfait-présent est adopté ici pour éviter toute confusion avec le « parfait » sémitique.

En sémitique le temps de l'accompli est apte à exprimer aussi bien le parfait-présent que le passé momentané; ainsi en arabe algérien *kāt* signifie aussi bien « j'ai mangé, j'ai fini de manger » que « je mangeai ». La valeur de parfait-présent est particulièrement fréquente pour certaines racines dont le sens s'y prête, ainsi arabe classique *māta* « il est mort » à côté de « il mourut » (sur *kāna*, voir p. 118; sur des cas où la valeur de présent existe seule, chap. v).

D'ailleurs, il a été admis (p. 18) que le parfait du sémitique occidental a pour origine une forme durative, plus proche du parfait-présent que du passé momentané. A époque historique, là où le parfait a disparu ou est en voie de disparition, il cède la place à d'autres formes nominales indiquant à l'origine un état; on en verra des exemples au cours de ce chapitre. La valeur de parfait-présent n'est donc pas pour le parfait sémitique occidental une valeur dérivée secondairement; elle est ancienne.

Des exemples du parfait simple en emploi de parfait-présent se trouveront dans certains des paragraphes suivants.

Certaines langues, secondairement, ont créé une distinction entre passé momentané et parfait-présent.

L'expression propre du parfait-présent peut être obtenue de différentes manières. La plus fréquente est l'emploi de formes nominales du verbe (ainsi le gérondif en éthiopien). Une autre solution est l'adjonction au parfait de particules ou d'auxiliaires.

Il faut ici distinguer deux cas. Ou bien l'élément ajouté comporte une idée de présent (ainsi *rā-* en arabe algérien); la forme composée est alors proprement un parfait-présent. Ou bien l'élément ajouté indique par lui-même le résultat : il est alors aussi propre à exprimer un résultat dans le passé (passé antérieur duratif) qu'un parfait-présent; c'est ce qui arrive pour l'emploi de *qad* en arabe.

Pour désigner les formes qui sont aptes à exprimer aussi bien le passé antérieur que le parfait-présent, il sera fait usage ici du terme de «résultatif».

81. PERMANSIF ACCADIEN. — Le permansif, dont l'emploi propre est l'expression de la durée (p. 43), exprime souvent le parfait-présent par opposition au passé momentané signifié par le parfait (Ungnad, «*Haben*», p. 277; Lewy, *Untersuchungen*, p. 62-63). Exemple (communiqué par M. C. Fossey), *Cuneiform Texts*, VI, 29, 12-13 : *ellita abbutlaka gullubat* «tu es libre, ton esclavage est rompu».

Le permansif, ainsi employé comme résultatif, peut aussi exprimer le plus-que-parfait (Ungnad, *Gram.*, § 30).

82. TEMPS PARTICIPIAUX EN ARAMÉEN ORIENTAL. — En syriaque, le parfait peut exprimer le parfait-présent (Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 256, p. 178); mais, à côté de lui, le participe passif en *-i* employé comme verbe exprime toujours ce même parfait-présent; il peut, comme tel, être nié et subordonné (Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 278-278, p. 192-193); employé sans pronoms, ce participe est passif : *walā(ʿ) katʿi(y)bʰ d. . .* «et il n'est pas écrit. (n'a pas été écrit) que»; avec les pronoms médiats il sert de verbe actif : *qare(y)n-lāk katʿābʰe(ʿ)* «as-tu lu les livres?» (comparer

Margolis, *Talmud*, § 56, 58, n i; Nöldeke, *Mand.*, § 262-263, p. 379 et suiv.).

En araméen moderne oriental cette forme, ayant éliminé le parfait, exprime normalement le passé momentané (p. 47 et p. 142), plus rarement le parfait-présent (Nöldeke, *Neusyr.*, § 152, p. 310).

Mais le parfait-présent a retrouvé une autre expression dans les dialectes orientaux : c'est le même participe en *-î-*, mais à l'état déterminé (forme « emphatique » à *ā* final) et suivi de la copule du présent; Nöldeke, *Neusyr.*, § 150, p. 307 : *qimā* (î)le « il est ressuscité »; cette forme est rarement un passé momentané (Maclean, *Vernacular*, § 55, p. 144).

Le *tōrānī*, qui n'a pas la même forme composée, utilise peut-être quelquefois le préfixe *k-* devant le parfait pour marquer le sens résultatif. Voir certains des exemples rassemblés dans Siegel, *Tūr 'abdn*, § 88, p. 151; ainsi (Prym-Socin, *Neuaram. Märchen*, p. 249, l. 22) : *kimsikli* « j'ai pris ». Mais tous les exemples ne paraissent pas aussi favorables à cette interprétation.

La tendance à distinguer par une forme propre le parfait-présent a donc dans l'ensemble continué à produire ses effets.

La combinaison du présent-futur (ancien participe actif) avec *qam*, *kim* signalée p. 142 pour le néosyriaque, peut exprimer le parfait-présent aussi bien que le passé momentané ou le plus-que-parfait.

83. ARABE. — *Usage de la particule qad (et de la particule 'in)*. — La particule *qad*, entre autres usages, a celui de marquer l'accomplissement quand elle est jointe au parfait. A ce titre, elle peut indiquer seulement une nuance de proximité dans l'action accomplie; exemple de Ibn Hišām, dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 297, bas : *'innā qad ra'aytu rağulan harağa min 'indika* « certes moi j'ai justement vu (je viens de voir) un homme qui est sorti de chez toi ». Si l'action dont *qad* marque l'entier accomplissement est située dans le passé par l'ensemble de la phrase, ce qui est un cas fréquent, la combinaison *qad* et parfait équivaut à un plus-que-parfait (voir chapitre III). Mais très souvent, lorsque le contexte n'impose pas l'idée de passé, le parfait avec *qad* exprime le parfait-présent. Exemples nets dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 298-299, entre autres, de Ibn Hišām : *'inna bna 'ahī qad balağa* « certes le fils de mon frère (mon neveu) est adulte (a achevé sa croissance) ». Un usage de cette tournure

est celui après *wa* « et » explicatif, Wright, *Ar. Gr.*, II, § 183, p. 332 : *hādā ġinā'uhā waqad 'asannat* « tel est son chant, maintenant que (et, puisque) elle a vieilli ». Un autre usage se rencontre dans les serments : si la phrase qui suit la formule d'invocation est au parfait, ce parfait est précédé de la particule d'affirmation *la-* suivie de *qad*; Wright, *Ar. Gr.*, II, § 62, p. 176, haut : *wallāhi la-qad halaka 'abū ġahlīn* « par Dieu (1) certes (2) Abu Djahl (5-6) est mort (3-4) ».

Mais, d'une manière générale, l'emploi de *qad* n'est pas nécessaire pour donner au parfait la valeur de parfait-présent. Cette absence d'obligation (sans parler de la multiplicité des valeurs de *qad*) fait qu'il n'y a nullement en ce cas un véritable temps de verbe.

Le complexe *qad* et parfait peut se subordonner à *'an* « que » avec auxiliaire interposé, tout comme le parfait simple; Coran, 7, 184 : *'asā(y) 'an yakūna qad iqtaraba 'aġaluhum* « peut-être que s'est approchée (est proche) leur fin ».

En arabe ancien *'in* était employé dans le même sens que *qad*, d'après Guidi, *Particelle*, p. 176 : *'in qāma zaydun* « Zayd s'est levé ».

A la période moderne *qad* se survit en Arabie centrale comme archaïsme poétique. En Arabie du Sud, il est encore vivant sous la forme *ġid*, avec divers emplois; celui dont il est question ici est représenté; Rhodokanakis, *Dofar*, II, p. 138 b, haut : *ū-būhā ġid māt* « et son (forme féminine) père est mort ».

En Mésopotamie septentrionale, *kil*, *kē* est employé comme *qad* en arabe classique : Socin, *Mōṣul Mārđān*, *Z. D. M. G.*, 36, p. 7, l. 12 : *aḥna aiš kil 'amilnā* « nous qu'avons-nous fait? »; p. 7, l. 13 : *elbēr'ha ke ġīna* « nous sommes juste arrivés (2-3) hier (1) ».

En arabe classique, une phrase avec *qad* peut être compliquée d'un verbe équivalant à *kāna* « être » dépouillé de son sens plein, d'après les exemples de Reckendorf, *Synt. Verh.*, § 112, p. 202; ainsi (phrase d'Imroulqaïs) : *'amsa(y) ḥablūhā qad tabattara* « (a été au soir) son (forme féminine) lien a été rompu ».

84. ARABE. — *Emploi du participe.* — En arabe classique un participe suivi d'un complément peut être situé par sa construction, soit dans la sphère de l'accompli, soit dans celle de l'inaccompli. Le participe ne peut appartenir à l'accompli que s'il est sans article et a son complément au génitif, comme un autre nom : *qātīlu nnāsi* « le meurtrier des hommes (celui qui a tué des hommes) ». Cependant le participe construit ainsi peut être aussi situé dans l'inaccompli (celui qui tue ou tuera des hommes), de sorte que la valeur de cette construction est ambiguë. Au contraire, si le participe avec un complément au génitif reçoit l'article (*al-qātīlu nnāsi*), ou si (avec ou sans article) il a un complément à l'accusatif comme un verbe : *alqātīlu* (ou *qātīlum*) *nnāsa*, il est forcément inaccompli (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 30, *Grundriss*, p. 64; II, p. 331).

En arabe moderne, la perte de la déclinaison rend ces distinctions caduques en ce qui concerne les finales. D'une manière générale, le participe, employé comme centre de phrase, peut se situer dans l'accompli et dans l'inaccompli, comme il a été vu p. 48. Cependant, dans certains dialectes au moins, et dans ceux-ci pour certaines constructions ou pour les verbes de certains sens, le participe peut servir de substitut au parfait dans l'emploi de parfait-présent. Cette question mériterait une étude qui n'est ici qu'amorcée au moyen de quelques exemples.

En Oman, le participe avec complément (quand le complément est un suffixe pronominal, il est attaché au moyen de *-(n)n*, voir p. 48) peut se situer dans différents temps (Reinhardt, *Oman*, § 256, 423, 424), mais il est souvent parfait-présent; *Oman*, § 250 : *ḍārbimno* « (un sujet au masculin) l'a frappé », *ḍārbitno* « (un sujet au féminin) l'a frappé ».

En Syrie-Palestine, l'emploi du participe comme parfait-présent semble surtout fréquent en phrase interrogative; dans certains parlars et au moins à certaines personnes, quand il reçoit un complément pronominal, il peut prendre la désinence de parfait; Barthélemy, *J. A.*, 1906, II, p. 251, à Alep : *lawēn 'eḥḍāṭiyon*, à Jérusalem : *wēn māḥḍāṭihom* « où les as-tu (fém.) emmenés ? »; Harfouch, *Drogman*, p. 157 (participe indéterminé avec complément) : *min kābōb elḥibr 'ala ṯṯāwle* « qui a renversé l'encre sur la table ? ». Dans une phrase non interrogative, Bauer, *Pal.*, § 83, p. 109 : *iftah eššubbāk; ana fāṯho* « ouvre la fenêtre — je l'ai ouverte ». Mais le sens de parfait-présent n'est nettement marqué que si le verbe auxiliaire *šār* (voir p. 124) précède le participe; Bauer, *Pal.*, § 83 : *isqi šškūl; širt sāqīha*

« arrose les fleurs — je les ai arrosées »; Spoer Haddad, § 219, p. 83 : *šār maqdūh* « il est percé »⁽¹⁾.

Au Maghrib, certains participes servent de parfait-présent : (Beaussier, *Dict.*, p. 6) *hādi bont 'ammu* « il a pris (pour femme) sa cousine »; (d'après M. W. Marçais) *kābār* « il a été élevé (dans telles conditions) », etc.

85. ARABE DE LA RÉGION DU TCHAD. — *Usage de ḥalās, etc.* — En arabe de la région du Tchad, les particules *ḥalās* « fin, fini », *tamma* « être complet », *ya* « déjà » se postposent au parfait pour en marquer la valeur d'accompli duratif. D'après Lethem, *Shuwa*, p. 175, *ya, ḥalās, ya ḥalās, tamma*, s'emploieraient indifféremment pour l'accomplissement présent (parfait-présent) ou passé (plus-que-parfait); mais Carbou, *Méthode*, p. 123, ne donne que *ḥalās* pour le parfait-présent : *hu ḡa ḥalās* « il est arrivé, il vient d'arriver », *ana setah ḥalās* « je l'ai fait »; *ya ḥalās* serait plus-que-parfait (voir chap. III, § 101). Dans ce cas, on pourrait donc parler d'expression spéciale du parfait-présent. Il peut y avoir des différences d'usage entre les parlars de la région (voir encore au futur antérieur, chap. VII).

86. ARABE OCCIDENTAL (ET ARABE D'ARABIE). — *Particules présentatives.* — Ces particules (voir p. 89), se joignant au parfait, peuvent servir à marquer l'achèvement actuel de l'action passée. Ainsi, dans la plupart des parlars, *hā-* avec les pronoms régimes; à Alger juif, le démonstratif *hāda* précédé de *w* (c'est-à-dire sans doute *huwa* « lui » réduit); Cohen, *Alger juif*, p. 346 : *wāda ḡa* « (voici qu')il est venu ». Mais la particule essentielle pour cet usage est *ṛā-* avec les pronoms. *Alger juif*, p. 258 : *ṛāni ṛbaht* « j'ai gagné »; à Constantine, Mejdoub ben Kalafat, *Fables*, p. 21, l. 3 : *sā'ātī ṛāhi wuṣṣot* « voici qu'est arrivée (2-3) mon heure (1) »; à Rabat, Brunot, *Yallah*, p. 86 : *rākum klātīwuh* « vous l'avez mangé »; l'exemple suivant (même endroit) montre que cette particule peut former un parfait-présent avec un passé duratif : *rāna kunt nḡol lkum kūlu* « je vous ai dit (voici que je vous disais) : mangez ».

Mais l'emploi de cette forme spéciale de parfait-présent est relativement rare et comporte une insistance⁽²⁾.

⁽¹⁾ Voir encore *šayir*, p. 124.

⁽²⁾ Le parfait simple est normalement parfait-présent; ainsi le très fréquent *shemt* « j'ai compris » (Marçais, *Tanger*, p. 63, l. 18)

ēwa aḷlah 'atāna 'alā ḡadd ḡolbna « eh bien Dieu nous a donné à la mesure de notre cœur (désir) ».

Le même emploi a été signalé en Arabie du Sud; Landberg, *Dağınah*, p. 485 : *elyôm ra'na raqafna min em-bard* « aujourd'hui (voilà que) nous avons tremblé de froid ».

87. SUDARABIQUE MODERNE. — La particule *ber* qui est, par ses emplois, analogue au *qad* arabe, sert entre autres usages à marquer l'achèvement, en combinaison avec le parfait. Cette construction ne distingue pas formellement le parfait-présent du plus-que-parfait : c'est un résultatif. Les exemples suivants contiennent des parfaits-présents : (Müller, *Mehri Soq.*, III, p. 46, n° 9), mehri : *ber kenhe helmek* « j'ai rêvé (1-3) encore (2) », šhauri : *ber helmek* « j'ai rêvé », soqotri : *bek šodimk* « j'ai rêvé » (même endroit, n° 7), soqotri : *wubiroh diho hameleh 'esoh* « et déjà de moi la gerbe se dressa » (« et ma gerbe s'est dressée »); Bittner, *Mehri*, V, 2, p. 9, n° 6, mehri : (tu n'es pas un mendiant) *bar ġiribk tük* « j'ai [bien] compris toi ».

Mais ce ne sont que des exemples de *ber* entre autres; il n'y a pas là une expression fixe; en effet, *ber* peut se trouver dans une phrase au passé momentané : (Müller, *Mehri Soq.*, II, p. 8, l. 8), soqotri : *ber nešor* « il s'avança », ou au passé duratif : (même endroit, l. 5) *ber biroh kânok terâ'a* « car elle faisait paître » (*ber* invariable, puis conjugué, ensuite l'auxiliaire *kân* et un imparfait de verbe). D'autre part, le parfait simple peut avoir le sens de parfait-présent, Müller, *Mehri Soq.*, III, p. 45, l. 2 : *ifol ita šega's* « pourquoi (1) as-tu fait (3) ainsi (2)? »

Le sudarabique moderne a, d'autre part, une construction durative qui consiste dans l'adjonction du relatif à un des temps principaux du verbe. Quand le parfait est ainsi précédé du relatif et que l'ensemble de la phrase ne comporte pas l'idée de passé, il y a expression du parfait-présent. Voir Jahn, *Gramm.*, p. 133-134; Bittner, *Mehri*, III, p. 66-68; Šhauri, II, p. 48; ainsi : *het dā katirik* « tu t'es caché ».

88. GUÈZE. — Le verbe *wadda'a* « achever » est assez souvent employé pour donner au parfait le sens de parfait-présent. Il est conjugué, peut précéder ou suivre le parfait du verbe principal; celui-ci (quand *wadda'a* précède) peut être, en outre, précédé de *wa-* « et ». Épîtres aux Romains, 6, 2 : *waddā'na mōtna* « nous sommes morts (au péché) »; Osée, 12, 8 : *waddā'ku wabā'elku* « je me suis enrichi ».

Mais l'expression normale du parfait-présent est le parfait simple: Chaîne, *Gramm.*, p. 136 : *mašā'na kama nəsgad lōtū* « nous sommes venus (1) pour (2) l'(4)adorer (3) ».

88 bis. TIGRIGNA. — Le gérondif est employé pour exprimer le parfait-présent, et remplace normalement le parfait dans cet emploi, en phrase positive; mais le parfait seul s'emploie en phrase négative (Offeio, p. 62, etc.; à propos de ce fait, voir les faits amhariques, § 90).

Le gérondif peut être seul ou accompagné d'un auxiliaire du présent, soit *'allo*, soit *'ayyu*, sans qu'il y ait de différence de sens; il arrive que les deux auxiliaires soient cumulés.

Kolmodin, *Traditions*, n° 186, 9 : *ṭalimōmunā* « il (pluriel de politesse) nous a trompés »; Vito, *Gramm.*, p. 64 : *wəḥəḡ mal'ū rahībəwwo ḥamisū tasāgīru* « ayant trouvé (3) le fleuve (1) plein (2) il a passé (5) en nageant (4) »; Schreiber, *Manuel*, p. 126 : *bašīḥnā 'allōnā* « nous sommes arrivés »; p. 124 : *qwəsāy baḥ'ā 'ayyā* « j'ai mangé (2-3) quelque chose (1) ». Exemples de subordination lâche par *'əmmō*; Schreiber, p. 126 : *dahīmā 'allāḥu 'ayyā 'əmmō* « puisque (4) je suis fatigué (1-2-3) »; Kolmodin, *Traditions*, n° 119, 7 : *'əzā 'adday . . . gwalgwal kwāynu 'ayyu 'əmmō* « puisque ce village est devenu une campagne ». Exemple d'emploi en proposition relative, Offeio, p. 154 : *'ālām faṭīru zallō 'əgz'əbəḥer 'ayyu* « (celui) qui a (3) créé (2) le monde (1) c'est (5) Dieu (4) ». En proposition temporelle avec *dəḥri*, *dəḥrə*, *'əndəḥrə* « après que » : *dəḥri šamgīlu* « après qu'il a vieilli ».

On peut considérer que le parfait-présent est exprimé par l'imparfait suivi du gérondif *kwāynu* « étant, ayant été, il a été » dans une phrase telle que la suivante; Vito, *Gram.*, p. 66 : *may yəwaqqə' kwāynu 'ayyā qaltifā zaymasā'ku* « de l'eau — tombe — ayant été — je suis — me pressant — que je ne suis pas venu » (« c'est parce qu'il a plu que je ne suis pas venu vite »).

Le parfait simple remplace rarement le parfait-présent; Schreiber, *Manuel*, p. 155, dans une lettre : *bašḥanni taḡabalku* « (ce que vous m'avez envoyé) m'est arrivé, je [l']ai reçu ».

89. TIGRÉ. — L'expression normale du parfait-présent est le parfait simple; Littmann, *Princeton*, I, p. 31, l. 20 : *nargusfēn samdənni* « Nar-

gousfèn m'a trompé »; p. 41, l. 10 : *zammātā karāyi maṣ'at* « nous sommes raziés, une armée est venue (arrive)! »; p. 105, l. 8 : *wagnāy twalladā* « un monstre est né ».

Cependant, il peut arriver que le parfait-présent soit exprimé par un complexe : participe actif ou passif avec *hallā* conjugué. Étant donné que *hallā* n'est pas employé par ailleurs comme copule, on ne peut considérer ici le participe comme un adjectif verbal attribut; il y a bien une forme composée.

Pour le participe actif, deux exemples, pris dans des traductions des Évangiles faites sur l'amharique, sont cités dans Littmann, *Z. A.*, 1897, p. 202 : *māṣə' hallekō* « je suis venu »; *gārbat hallēt* « elle s'est approchée » (les deux verbes sont de sens neutre); des sondages dans les textes de *Princeton* n'ont pas donné de nouvel exemple⁽¹⁾.

Pour le participe passif, exemples dans Littmann, *Z. A.*, 1899, p. 99; de même dans *Princeton*, I, p. 29, l. 13 : *'attā 'ad zāmūt hallā* « cette tribu a été pillée ».

90. AMHARIQUE. — Le parfait-présent (en phrase positive) y est constitué par la réunion étroite du gérondif, régulièrement conjugué, et de l'auxiliaire *alla*.

Celui-ci ne prend de désinences qu'à certaines personnes (3° pers. fém. sing.; 1° pers. sing.; au xvii^e siècle, d'après le témoignage de Ludolf, il en était de même à la 3° pers. plur.); partout ailleurs, il a la forme abrégée invariable *-al* (Praetorius, *Amh.*, § 207, p. 254; Armbruster, *Gramm.*, § 32, p. 103). Une telle réduction de la flexion d'un des termes composants suffit à marquer la cohésion de la forme. Elle est écrite en un seul mot. Les pronoms régimes sont attachés au gérondif, par conséquent insérés au milieu de la forme composée : *laqmwāl* (< *laqmo* + *alla*) « il a ramassé », *laqmāllāc* « elle a ramassé », *laqmwāccawāl* « il les a ramassés », etc. Un enclitique *-m(m)* de sens « et » peut s'infirmer comme les pronoms : *laqmomāl* « et il a ramassé », mais il peut également se suffixer au complexe : *laqmwālm*.

⁽¹⁾ D'après une communication écrite de M. E. Littmann, les exemples qu'il avait recueillis dans l'évangile tigré ont été éliminés dans une édition ultérieure. Le composé du

participe avec *hallā* s'entend dans la conversation; mais on emploie plutôt dans le même sens une combinaison du parfait avec *hallā*.

Dialectalement, dans la province de Godjam (Armbruster, *Gram.*, p. 104) la forme est différente : la première composante est le parfait régulièrement conjugué, et augmenté de $-(a)nn$; l'auxiliaire est $-āl$; à toutes les personnes insertion des pronoms ou de $-m-$ comme ci-dessus : *laqqamannāl* « il a ramassé », *laqqamaunnāl* « il l'a ramassé ». L'explication de l'élément $-nn-$ est à chercher dans un rapprochement avec les éléments de sens « et, puisque » : $-(a)nnā$ en amharique, $-(ʿa)mmō$ en tigrigna, $-ma$ en harari (pour le harari et le gouragué, voir § 91).

Le parfait-présent composé est employé chaque fois qu'il y a insistance sur le résultat d'une action. Mais le parfait simple est employé si l'on veut simplement énoncer une action passée, si proche d'ailleurs que soit le moment passé. L'usage peut se comparer à celui du français de Molière. Dans bien des cas, suivant une nuance à peine sensible, on peut employer indifféremment l'une ou l'autre forme.

Exemples du parfait composé : Afevork, *Guide*, p. 88 : *qay kafay amṣēccāllahu* « j'ai apporté (3) du velours (2) rouge (1) »; Mittwoch, *Erzählungen*, n° X, p. 30 : *lobs alqobaččawāl* « le vêtement est épuisé à leur détriment (ils n'ont plus de vêtements) »; mais avec le parfait simple, même endroit, p. 31 : *yəhən wārye kamān sammās* « de qui (3) as-tu (féminin) entendu (4) cette (1) nouvelle (2) ? »; p. 36 : *bamato bərr gazzāhūt* « je l'ai acheté (3) pour cent (1) thalers (2) ». Dans la phrase suivante, au cours d'un récit, un parfait est précédé d'un parfait-présent en fonction de présent historique exprimant l'achèvement (ici l'auxiliaire à la 3^e personne masculin singulier a la forme pleine *alla* et est détaché du gérondif dans l'écriture) : *Chronique de Théodoros*, éd. Mondon, p. 5, l. 12 : *bazih gizye əgziābəher ladaḡāč kāsū radto alla-nnā hullum dəl hōna* « à ce moment (1-2) Dieu (3) a (7) aidé (6) le dédjazmatch (4) Kasa (5) et (de sorte que) (8) tous (9) [ses ennemis] furent vaincus (11-10) » (Dieu ayant aidé... Kasa, il eut la victoire).

En phrase négative, d'une manière générale, seul le parfait simple est employé. Il est facile de trouver une raison logique à ce fait : un acte qui n'a pas eu lieu ne peut pas être considéré dans son résultat. Le même fait s'observe en tigrigna (§ 88 bis, p. 155). Mais la logique ne gouverne pas le langage; l'analogie est plus puissante; aussi bien le gérondif s'emploie-t-il comme parfait-présent négatif dans certains parlers locaux (voir ci-dessous).

L'objection à l'emploi de la négation est sans valeur si la négation n'est qu'apparente; aussi l'emploi du gérondif suivi de l'auxiliaire négatif *yälläm* régulièrement conjugué est-il fréquent dans les interrogations : *laqmo yälläm* « n'a-t-il pas ramassé ? » (comparer les faits concernant le plus-que-parfait, § 107).

Ce qui précède concerne les propositions principales. En subordonnée, le parfait composé n'est pas normal.

En particulier, en proposition relative, le parfait simple seul est généralement employé; ainsi, Afevork, *Guide*, p. 88 : *tāgarāwō yāmaṭtūt kafāy* « le velours (3) que vous avez apporté (2) de votre pays (1) ».

Cependant, un gérondif peut être suivi de *alla* subordonné par le relatif ou par *s-* (voir p. 98); mais dans ce cas chaque élément a son indépendance, il n'y a pas terme composé (*alla* se conjugue entièrement et n'a pas forcément la valeur d'un présent). Voir par exemple, *Chronique de Théodoros*, éd. Mondon, p. 2 bas : *yadağāc kāsā sāu-nnā yadağāc gwāšsu sāw banafṭ tamattaw wadqaw s-āllu* « alors que (11) les hommes (3) du dédjazmatch (1) Kasa (2) et (4) les hommes (7) du dédjazmatch (5) Gochou (6) sont là (étaient là) (12) tombés (10) frappés (9) par les balles (par fusil) (8) »; on peut traduire : « alors que les hommes . . . étaient tombés frappés par les balles ».

Dans des cas particuliers, le gérondif peut être employé sans auxiliaire au sens de parfait-présent (voir le tigrigna, p. 155). Cette construction est surtout possible s'il y a interrogation; Afevork, *Roman*, p. 7, l. 17 : *gwāradamān andih nuro* « un domestique (1) a-t-il [jamais] été (3) ainsi (2) ? » Des phrases comme celles que cite Armbruster, *Gramm.*, § 65, p. 174 : *wāštan* « nous mentionnons », *bačəkkola hunān* « nous étions pressés », ne s'emploient pas de manière tout à fait indépendante, mais plutôt dominées par une question précédente (« Pourquoi disiez-vous ceci ? » — [C'était] en mentant », « Pourquoi ne vous êtes-vous pas arrêtés ? » — Étant pressés (c'est que nous étions pressés) »; voir encore au chapitre III, § 107 fin.

Ce qui précède concerne la prose. Mais en poésie l'emploi du gérondif seul est beaucoup plus libre et se rencontre pour la simple énonciation, voir M. Cohen, *Couplets*, n^{os} 8, 9, 10, ainsi *ta-rās walje gārā zamāčče maslōñ* « il m'a semblé (6) [en rêve] que j'étais en campagne (5) avec (1-4) le Ras (2) Olié (3) ».

Il se trouve, dans certains parlars locaux, des emplois différents du

gérondif seul; Guidi, *Z. A.*, VIII, p. 259, a signalé d'après son informateur Kefla Giyorgis, en quelques points d'Abysinie (notamment dans la partie montagnaise du Choa occidental), des emplois en phrase négative et relative : *albatōm* « il n'a pas mangé », *yatalabsō-tu lōbs* « l'(2) habit (3) qui a été revêtu (1) ». Il n'y a pas d'exemple cité en phrase positive indépendante. Il n'est sans doute pas téméraire de supposer que c'est parce que, dans les mêmes parlers, la forme de l'amharique commun avec *alla* est en usage dans ce cas. La particularité dialectale est que le gérondif se soit étendu aux phrases négatives ou relatives; comme en amharique commun, l'auxiliaire reste exclu de ces phrases (comparer au paragraphe 147 les composés d'imparfait et d'*alla*)⁽¹⁾.

91. HARARI. — Le gérondif absent est suppléé par l'emploi de *-ma* enclitique sur une forme de verbe quelconque (parfait, imparfait, impératif), avec valeur : « de sorte que, en conséquence » (Littmann, *Z. A.*, XXXIII, p. 103 et suiv.); ainsi, Mondon, *Har. Gour.*, p. 71 bas : *seadi-mā sotañ* « partage en conséquence donne-moi (ayant partagé donne-moi) ». Il ne semble pas qu'une forme munie de *-ma* puisse se combiner avec un auxiliaire pour jouer le rôle de parfait-présent en proposition principale : la place est donc laissée libre pour le parfait simple. (Sur le plus-que-parfait, voir § 108.)

GOURAGUÉ. — Un *-m* est très souvent joint au parfait dans des conditions qui restent à déterminer exactement (Mondon, *Har. Gour.*, Enquête personnelle); en tout cas, il est employé normalement en proposition principale au passé momentané; Mondon, *Har. Gour.*, p. 118 milieu : *tarassam abāta bēt cānam* « il se leva (1) [et] alla (4) à la maison (3) de son père (2) ». Les conditions sont donc différentes de celle du harari; mais il n'y a pas, ici non plus, expression du parfait-présent.

Le parfait avec *-m* se présente en composition avec *yalla* (au lieu de *yālla*, voir § 47, p. 100) « qui existe », dans la traduction de l'Évangile de Jean, 2, 17, citée par Praetorius, *Amh.*, p. 508 : *fošāšāmu katamūn taṭū-*

⁽¹⁾ Pour un emploi du parfait-présent au lieu du plus-que-parfait, voir § 107.

Le gérondif peut se composer avec *hōna* au lieu de *alla*; mais ce n'est qu'avec *ōnda-*

interposé, en phrase conditionnelle : *laqəm-mye andahonhu* (ou *andahōn*) « si j'ai (j'avais) ramassé » (ci-dessus, § 69, p. 133 n.; Praetorius *Amh.*, § 360, p. 484).

fam yallāhōm « ses disciples (1) se souvinrent (2) comme (5) quoi il a été écrit (4-3) ». L'absence de textes assez étendus et d'étude assez poussée ne permet pas de dire si un parfait-présent composé de cette espèce est régulier en gouragué.

Dans le dialecte walani, le parfait, au lieu de $-(ā)m$, a une finale $-(ā)n$. On peut se demander s'il ne s'y cache pas l'auxiliaire *al-* (voir p. 101 et § 149).

CHAPITRE III.

PLUS-QUE-PARFAIT (PASSÉ ANTÉRIEUR).

92. La notion exprimée par le verbe peut être située dans un moment antérieur à un moment situé dans le passé; ce temps relatif est un passé du deuxième degré.

La plupart des langues se dispensent d'exprimer spécialement ce passé quand il s'agit d'actions momentanées successives. Ainsi le français peut employer des suites de passés ordinaires, juxtaposés ou subordonnés (« il est arrivé; il a ouvert la fenêtre »; « lorsqu'il arriva, il ouvrit la fenêtre »). De même, en sémitique, l'accompli suffit habituellement à exprimer le passé du deuxième degré.

Mais on peut s'arrêter à un moment du passé pour y considérer le résultat d'une action antérieure : il y a alors un correspondant passé du parfait-présent, avec mélange de l'idée de temps et de celle de durée (en français, plus-que-parfait et passé antérieur : « il eut terminé avant qu'on arrivât », « il avait fini d'écrire lorsqu'on l'a découvert »).

Comme expression correspondant à cette notion, on trouve quelquefois en sémitique, au lieu de l'accompli, les mêmes résultatifs qui expriment le parfait-présent (ainsi le permansif en accadien, voir p. 149).

Souvent aussi, il se rencontre de véritables plus-que-parfaits, composés d'un passé de « être » et d'un parfait, d'un participe ou d'un gérondif du verbe principal.

Ces temps composés sont généralement duratifs; mais il peut arriver que l'usage s'en étende et qu'ils expriment même un passé du deuxième degré momentané (ainsi qu'il arrive aussi en français : « la parole qu'il avait prononcée fut mal comprise », « il n'était jamais venu jusqu'ici »). La

limite entre le passé momentané de deuxième degré et le résultatif passé est partout difficile à tracer.

On verra que, dans certains parlars qui peuvent à l'occasion exprimer le plus-que-parfait par une forme spéciale, l'usage de cette forme est restreint. Dans d'autres, au contraire, le parfait simple n'est presque pas employé comme passé de deuxième degré et il cède régulièrement la place à des formes nouvelles propres à cet usage.

93. *EXEMPLES DE L'EMPLOI DE L'ACCOMPLI SÉMITIQUE EN FONCTION DE PASSÉ DU DEUXIÈME DEGRÉ.* — *Accadien.* — Prisme d'Asurbanipal, col. III, 22, dans Delitzsch, *Ass. Gr.*, p. 9*, l. 5 du bas : *mada(at)tasu mahritu ša ina tirši šarrāni abeya ušabīlu iššu(u)ni adi mahriya* «son tribut antérieur que du temps des rois mes pères ils avaient aboli, ils [l']apportèrent devant moi».

Hébreu. — Genèse, 2, 5 : *ki(y) lo(°) hīnti(y)r yhw h'ēlohī(y)m 'al hā'āreš* «(aucune herbe des champs n'avait encore poussé) car (1) le seigneur (5) Dieu (4) n'avait pas fait pleuvoir (2-3) sur la terre (6-7) (et il n'y avait pas d'homme pour cultiver le sol)».

Il semble, d'après la longue discussion de König, *Syntax*, § 114-122, p. 40-43, et § 142-143, p. 51-52 (au sujet de laquelle voir encore Bauer, *Tempora*, p. 27), que l'hébreu évite l'emploi de l'imparfait précédé de *wa-* «et» comme passé quand le passé du deuxième degré doit être exprimé. Ainsi, dans la suite d'un récit, au lieu d'employer la construction «*wa-* + imparfait + sujet», on emploie la suite : «*wa-* + sujet + parfait». 1 Samuel, 7, 10 : *wayhī(y) šamu(w)'el mā'āle(h) hā'o(w)lā(h) u-p^hlisti(y)m niggašū(w) lammilhāmā(h) bayisrā'el wayyar'em yhw* «et (ce) Samuel faisait (faisant) le sacrifice, et les Philistins s'étaient approchés pour combattre Israël, et [alors] fit tonner Dieu...».

D'autre part, l'imparfait peut exprimer le plus-que-parfait quand il est accompagné de *terem* «pas encore», *batērem* «avant que»; Genèse, 24, 45 : *'āni(y) terem 'āk^halle(h) lād^habber 'el libbi(y)* «moi (1) je n'avais pas encore fini (2-3) de parler dans mon cœur (et voici que Rébecca est sortie)» (Gesenius-Kautzsch, § 107, p. 325; König, *Syntax*, § 135, p. 49).

Syriaque. — Actes des Martyrs, I, 124, 9 (dans Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 257) : *wa^cb^had^h leh šeb^hyānā(°) bēk^hulmed^hem dap^hqad^h leh* «et il accomplit (1)

pour lui (2) de bonne volonté (3) tout ce (4) qu'il lui avait commandé (5-6)». Voir par ailleurs, § 95.

Arabe classique. — Le passé du deuxième degré a des expressions habituelles qui seront examinées au paragraphe 96.

Dans les propositions temporelles et relatives dépendant d'une proposition principale au parfait, le parfait suffit à exprimer l'antériorité (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 3, p. 4). Ainsi Coran, 14, 26 (cité par Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 56 bas) : *qāla ššaytānu lammā quḏīya Pamru* «Satan (2) dit (1) lorsque (3) la chose (5) eut été décidée (4)». (Sur le temps relatif exprimé au moyen de diverses conjonctions, comme *lammā* de l'exemple ci-dessus, voir Freund, *Zeitsätze*, p. 74 et suivantes).

Guèze. — Le parfait exprime le passé antérieur aussi bien en proposition principale que dans une proposition subordonnée en relation avec une principale au passé.

Jean, 11, 30, cité par Chaîne, *Gramm.*, § 200, p. 140 : *wā'ādihū 'i-bō'a 'iyasūs wəsta hagar* «et jusque-là (1) Jésus (4) n'était pas venu (2-3) dans (5) le village (6)»; *Vie de Lalibala*, p. 29, l. 5 : *wā'əmdəhrazəni nabara bawəsta wə'ətū gadām ḥaba rakabattō* «et après cela certes il demeura dans ce désert où elle l'avait trouvé».

D'autres exemples de l'usage du parfait simple comme passé du deuxième degré, notamment dans les langues modernes, sont encore cités dans la suite de ce chapitre.

94. *EXPRESSIONS PARTICULIÈRES DU PASSÉ DU DEUXIÈME DEGRÉ.* — PHÉNICIEN. — Les inscriptions phéniciennes jusqu'à présent connues ont livré un exemple d'emploi du verbe *k(w)n* dans une phrase exprimant le plus-que-parfait; mais il est douteux qu'il y ait vraiment dans cette phrase un temps composé.

C. I. S., I^{re} partie, n° 93, p. 109; inscription d'Italie (Chypre), du milieu du III^e siècle avant J.-C.; ligne 5 : *hndr 'š kn ndr 'bnm* «(ce monument a été érigé. . .) [étant] l'ex-voto qu'avait voué (promis par vœu) leur père (. . . de son vivant)».

Le sens n'est pas douteux, mais *kn ndr* laisse place à trois interpré-

tations, qui ont été toutes trois proposées : 1° *ndr* est un parfait; il y a plus-que-parfait composé, comme en arabe classique (§ 96); 2° *ndr* est un participe; il y a peut-être une sorte de plus-que-parfait composé, comme dans certains dialectes arabes modernes (§ 98 et suiv.); mais on peut aussi traduire par un parfait suivi de participe attribut : « que fut (avait été) vouant », le plus-que-parfait étant suffisamment exprimé par le parfait *kn*; 3° *ndr* est le substantif «vœu» : « qui avait été le vœu de . . . »; dans ce cas, non le moins vraisemblable, c'est sûrement *kn* qui à lui seul a force de plus-que-parfait⁽¹⁾.

95. ARAMÉEN ANCIEN. — Le participe passif, qui fournit dans certains dialectes un parfait-présent (§ 149, p. 82), exprime le plus-que-parfait s'il est joint à *h(ā)wā(ʿ)* « il était » (sur le participe actif, voir § 113).

Araméen occidental ancien. — Esdras, 5, 11 : *bayʿtāʿ dī(y) hāwā(ʿ) bʿme(h)* « (nous rebâtitsons) la maison qui avait été construite (il y a des années) »; dans les Papyrus d'Éléphantine, 1, 25 (cité par *Grundriss*, II, § 327, p. 517) : *lqbl zy bnh hwh qdmyn* « (bâtit le temple . . .) de la manière qu'il avait été bâti avant nous ».

Araméen oriental. — En syriaque (Nöldeke, *Syr. Gram.*, § 278, p. 193 haut), *hōšī(y)lī(y)n (h)waw* « ils avaient été achevés ». En mandéen (Nöldeke, *Mand.*, p. 384), le verbe *hw'* est invariable; *djw'n dhw' ktyb'* « un Diwan (substantif féminin) qui avait été écrit ».

Toutefois, dans la plupart au moins des exemples de ce genre, il n'est pas sûr que les sujets parlants aient eu l'impression d'un passé antérieur : ce pouvait être un passé duratif (ainsi : « le temple comme il était construit autrefois », « ils étaient en état d'achèvement », etc.).

La forme est plus nette dans la construction syriaque du participe passif avec les pronoms médiats (sur l'usage comme parfait-présent actif, voir p. 149 bas) : en effet l'auxiliaire du passé s'insère entre participe et désinences de manière que le complexe semble bien un temps composé (*Grundriss*, I, § 264, p. 582) : *šmī(y)ʿ (h)wā(ʿ) lan* « nous avons entendu ». Pourtant la cohérence formelle est moins grande si le sujet logique est un nom et la traduction par un verbe actif ne s'impose pas : (Nöldeke,

⁽¹⁾ Comparer *C. I. S.*, n° 175, l. 1, un passage analogue où le contexte n'invite pas à traduire par un plus-que-parfait.

Syr. Gram., p. 193 bas *da-b'ne(y)n (h)waw lap'u(w)rsâye(?)* « que les Perses (1-4) avaient (3) bâtis (2) », « qui avaient été bâtis par les Perses ».

Malgré l'existence de cette forme, le parfait simple exprime normalement le passé du deuxième degré en syriaque même; ainsi Marc, 15, 10 *yâd'a' (h)wâ(?) g'e(y)r Pe(y)latu(w)s domen kësâmâ(?) 'aslamu(w)h)y rabbay kâhne(?)* « car (3) Pilate (4) savait (était [2] sachant [1]) que [c'était] par (5) jalousie (6) [que] les chefs (8) des prêtres (9) l'avaient livré (7) [parfait simple] ».

Il a déjà été observé, § 78, p. 146, que la combinaison d'un parfait et de *(h)wâ'* en syriaque n'est pas une expression particulière du plus-que-parfait; mais elle peut exprimer ce temps ni plus ni moins que ne le fait un parfait simple. De même pour l'araméen palestinien, où cette construction est plus rare.

ARAMÉEN ORIENTAL MODERNE. — En *tōrānī*, d'après Siegel, *Tūr 'abdin*, § 88 e, p. 154, le plus-que-parfait est formé par un parfait immédiatement suivi de *-vo* invariable.

D'après Sachau, *Mosul*, p. 50, le plus-que-parfait est exprimé dans la plaine de Mossoul comme en syriaque classique (sur *wā* en araméen moderne, § 61, p. 116) : *drē wā lē* « il avait posé ».

Rhétoré, *Soureth*, p. 76, 80 et 88, donne cette même forme de plus-que-parfait; mais il donne aussi une autre forme (voir ci-dessous); Maclean, *Vernacular*, § 31, p. 83, cite cette forme comme usitée dans la plaine de Mossoul et dans les montagnes du Kurdistan, rare dans la région d'Ourmia; mais il la traduit comme un passé momentané ou une expression d'imminence dans le passé, non comme un plus-que-parfait (voir § 78, p. 146).

Le plus-que-parfait le plus habituel (d'après Nöldeke, *Neusyr*, § 151, p. 308; Maclean, *Vernacular*, § 31, p. 83-84; Rhétoré, *Soureth*, § 332, p. 103) consiste en combinaisons du participe passif (à l'état déterminé, à finale *-ā*) avec le passé duratif du verbe-copule qui lui est postposé; l'auxiliaire peut être de forme pleine, mais peut aussi être contracté avec le participe et diversement abrégé dans son initiale (à la 3^e personne, il peut être un simple *wā*). D'après *Soureth*, p. 103, on peut même employer comme auxiliaire un passé duratif composé du verbe « être », *khawīn-wā* « j'étais »; dans ce cas le participe suit.

Le plus-que-parfait ici défini est parallèle dans sa formation au parfait-présent (§ 82, p. 150). Il peut se nier et se subordonner : *le win-wa ḥsībā* « je n'avais pas pensé » (ici l'auxiliaire précède le participe); *būqirūn. . . m-aiḥa* (?) *tye wa(x)* « ils s'inform(èr)ent d'où ils étaient venus ».

L'emploi de ce plus-que-parfait semble être normal pour l'expression du passé du deuxième degré (voir notamment les textes de Rhétoré, *Soureth*, p. 243, n° 6; p. 251, n° 21, etc.)⁽¹⁾.

96. ARABE CLASSIQUE. — En arabe, le parfait exprimant le plus-que-parfait n'est pas employé seul (en dehors du cas vu au paragraphe 93, p. 163) : il est soit précédé de *qad* qui lui donne une valeur de « résultatif », soit composé avec l'auxiliaire *kāna*; les deux systèmes se cumulent souvent. Il y a donc expression diverse, mais générale, du passé de deuxième degré.

Comme il a été vu au paragraphe 83, p. 150, un des usages de *qad* avec le parfait est d'indiquer qu'un résultat est acquis. Chaque fois que l'ensemble de la phrase marque que ce résultat était acquis dans le passé, il y a expression d'un plus-que-parfait. C'est le cas lorsque le parfait accompagné de *qad* dépend d'un autre parfait (l'emploi de *kāna* qui sera étudié ci-dessous est une variété de ce cas général); ainsi (Wright, *Ar. Gr.*, II, p. 5) : *bakara 'ilā(y) lfaḍli fawaḡadahū qad bakara 'ilā(y) dāri rraṣīdi* « il alla de bonne heure chez Fadl et il (le) trouva [qu']il était allé de bonne heure (de meilleure heure) à la maison de Rachid ».

Il y a aussi plus-que-parfait quand une proposition est jointe par *wa-* « et, or » à une proposition qui exprime le passé (Ṭabarī, cité dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 298) : *nazala wa-qad taḡayyara lānuhu* « il descendit (1) et (2) sa couleur (5) avait changé (3-4) [lorsqu'il descendit, sa couleur avait changé] ».

Le plus-que-parfait indiquant une circonstance accessoire peut précéder le parfait, qui est le centre du récit, et se trouver en tête de phrase; il est alors au moins habituel que *qad* soit renforcé par *la-* (Ḥamadānī, cité dans *Synt. Verh.*, p. 298) : *laqad 'amarat bi-lbuḥli 'ummu muḥammadīn faqultu lahā* « la mère (4) de Mohammed (5) [m']avait enjoint (1-2) l'avarice (3) [d'être avare]; alors je lui dis ».

⁽¹⁾ Le plus-que-parfait peut aussi être exprimé par le présent-futur précédé de *qam* (*kin*). Sur cette combinaison comme passé

momentané, voir p. 142; comme parfait-présent, voir p. 150.

Il semble qu'il y ait subordination du plus-que-parfait « *qad* + parfait », au moyen d'un auxiliaire, dans une phrase telle que la suivante (Ṭabarī, cité dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 294) : *laqad rağawnā 'an nakūna qad 'azarnāka 'ummaka* « nous avons espéré que nous t'avions poussé à visiter ta mère ». Mais on peut croire aussi à une nuance conditionnelle « que nous t'aurions incité »; comparer p. 147; 151 et p. 168 haut.

Le plus-que-parfait est exprimé sans ambiguïté quand le parfait *kāna* « il était, il fut » est préposé au parfait du verbe principal.

La cohésion morphologique de ce plus-que-parfait composé se marque seulement à l'impossibilité de donner à *kāna* un sens par lui-même. L'auxiliaire autonome est, comme le verbe principal, entièrement conjugué; il peut être séparé par un ou plusieurs mots du verbe principal. Enfin, il peut être à une autre personne que ce verbe (voir § 98, Arabie centrale). Souvent il se rapporte plutôt à l'ensemble de la phrase qu'au verbe seul (voir à ce propos p. 144 et p. 168). Il n'est d'ailleurs pas répété s'il y a plusieurs verbes coordonnés. L'idée d'achèvement est très souvent renforcée par *qad* joint soit à *kāna*, soit au verbe principal (sur un cas particulier, voir ci-dessous, p. 168). Consulter *Grundriss*, II, § 326 a et c, p. 509; Sacy, *Gramm.*, I, § 430, p. 213; Wright, II, *Ar. Gr.*, § 3, p. 5.

Beladori, dans Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 293 : *kāna nnabiyyu... wağğahahu 'ila(y) lyamani* « le Prophète (2) l'avait envoyé (1-3) au Yémen »; *Kitāb al-Ağāni*, choix de Beyrouth, I, p. 63 bas : *waqad kāna ḥalafa* « or il avait juré »; exemple en phrase relative, de Ṭabarī, dans *Synt. Verh.*, p. 293 : ... *alladīna kānū 'aqbalū ma'a mālikin* « qui étaient arrivés avec Malik »; Sacy, *Gram.*, I, p. 214 : *kunnā qad qila lana* « nous étions, il nous a(vait) été dit (on nous avait dit) »; Wright, *Ar. Gr.*, II, p. 5 : *kuntu qad rabbaytu ġārijatan wa'allamtuhā* « j'avais élevé une femme esclave et je l'avais instruite ».

La négation appliquée à l'auxiliaire nie l'ensemble de la forme (les Hudail, dans *Synt. Verh.*, p. 293) : ... *walam 'akun salaltu 'alayhi* « ... or je n'avais pas dégainé contre lui »⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Il peut arriver que, l'idée de durée prédominant sur celle d'antériorité, des passés duratifs se rencontrent dans des phrases où on aurait attendu un passé antérieur; voir

RECKENDORF, *Syntax*, § 155 c; ci-dessous des exemples arabes, p. 174 et 223; pour le gouragué, p. 181; pour le tigrigna, p. 201. note.

Le plus-que-parfait composé peut se subordonner en proposition finale, avec préposition de *yakūna*; ainsi Ġāḥid, *Ḥayawān*, I, p. 179, l. 1 (communiqué par M. W. Marçais) *wamā zāla yaḥḡuku min ḡayri 'an yakūna kāna ra'ālu* « du fait qu'il ne cessait pas de le satiriser sans qu'il l'eût (eu) vu ».

Quelquefois, le choix du plus-que-parfait composé avec *kāna* semble dû au souci de marquer l'antériorité dès le début de la phrase; d'autres fois, la mise en tête de phrase de l'auxiliaire conjugué met surtout en valeur la personne sujet. Le plus souvent, le choix entre toutes les constructions possibles (*qad* seul; *kāna* seul; *qad* avec *kāna*; *kāna* suivi d'un verbe avec *qad*) tient à des nuances de style peu ou pas sensibles.

Le jeu de ces diverses expressions peut amener l'expression nette d'un passé du troisième degré. Ainsi dans une suite de propositions principales où un plus-que-parfait « *kāna* + parfait » est suivi d'un plus-que-parfait « *kāna* + *qad* + parfait » (Sacy, *Gram.*, I, p. 160) : *kāna ḥaraḡa . . . limuḥārabati rāfi'ī bni llayti wakāna hādā rrāfi'u qad ḥaraḡa . . .* « il s'était mis en campagne . . . pour combattre Rafi', fils de Layth; or ce Rafi' s'était (auparavant) mis en campagne ». En subordonnée, il y a expression du même degré de passé si une phrase temporelle avec un parfait équivalant à un plus-que-parfait dépend d'un plus-que-parfait (Sacy, *Gramm.*, p. 161) : *kāna lammā balaḡa ṣalāḡa ddīni ḥabaru faduwwi . . . ḡama'ā Pumarā'a* « était au moment où était parvenue à Salaheddin la nouvelle concernant l'ennemi . . . il rassembla les émirs »; de Sacy traduit justement : « lorsque S. avait eu appris la nouvelle . . . il avait rassemblé les émirs ». Noter l'usage de *kāna* séparé de son verbe principal par toute une proposition et dont le sujet logique se trouve dans cette proposition subordonnée; c'est un exposant du passé mis en tête de phrase⁽¹⁾.

Dans l'expression du plus-que-parfait, le verbe *kāna* peut être remplacé par un verbe équivalent. Ainsi (*Kitāb al-Aḡānī* cité dans *Grundriss*, II,

⁽¹⁾ L'auxiliaire ainsi mis en tête n'est pas figé; il pourrait ne pas être à la troisième personne masculin singulier.

Dans un cas analogue, si l'incise est introduite par une particule signifiant « chaque fois que, lorsque », le parfait qui suit est tout à fait indépendant de *kāna*

et il n'y a pas plus-que-parfait (*Grundriss*, II, § 459, p. 667; FREUND, *Zeitsätze*, p. 60).

La complication du sujet serait encore plus grande si on considérait les emplois conditionnels (WRIGHT, *Ar. Gram.*, II, § 6, p. 15-16).

§ 327, p. 511) : *'amsa(y) llāhu 'ahlakahum* « Dieu (2) les avait anéantis (1-3) ». Mais le sens d'une telle construction peut être celui d'un parfait-présent, au moins avec *qad* interposé (§ 83, p. 151).

L'usage du participe pour exprimer le plus-que-parfait, fréquent dans certains dialectes modernes, n'est pas habituel en arabe classique. Cependant, il ne faut pas négliger le cas d'un participe dans une phrase nominale coordonnée à une phrase verbale au passé, ainsi (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 183, p. 330) : *'āda 'ilayya wahuwa maşqū'un* « il revint vers moi, et lui battu » est l'équivalent de « il revint vers moi, après qu'il eut été battu ».

97. ARABE MODERNE. — L'expression du plus-que-parfait au moyen de *qad* manque presque partout. La composition avec *kān* n'est pas sensiblement plus fréquente, en général, qu'en arabe classique. Aussi le parfait simple est-il généralement une expression normale du passé du deuxième degré.

Sur les domaines orientaux où le participe est employé volontiers dans le récit et dans l'expression du résultat, ce participe se compose souvent avec *kān* au lieu du parfait pour exprimer le plus-que-parfait; et il est aussi employé seul comme plus-que-parfait. Mais le domaine occidental connaît aussi une grande partie de ces emplois.

Les faits seraient à étudier à part pour chaque région. La revue rapide qui suit est destinée à faire apparaître jusqu'à quel point l'emploi du plus-que-parfait composé est habituel dans des cas déterminés. Il est instructif de voir la variété des emplois suivant les dialectes. On peut en retenir qu'il ne suffit pas de déterminer la forme d'un plus-que-parfait composé : il faut aussi, ce qui manque souvent dans les ouvrages descriptifs, déterminer soigneusement l'extension de son usage.

98. QUELQUES PARLERS D'ARABIE ET DE MÉSOPOTAMIE. — *Arabie du Sud, centre de la côte de l'océan Indien.* — Rhodokanakis, *Dofār*, II, § 87, p. 198, ne mentionne pas d'emploi de plus-que-parfait composé avec *kān* seul; mais un exemple de « *gid* (représentant *qad*) + *kān* + parfait » résulterait d'une correction dans un passage (§ 41, p. 138, *b*, haut). Un des usages de *gid* est, comme en arabe classique, d'exprimer le plus-que-parfait; ainsi *Dofār*, I, p. 27, l. 7 : *elgeh gid tğaddā elğadē* « il le trouva [qui] avait mangé le repas »; *gid* peut même s'employer après une conjonc-

tion de temps : (p. 23, l. 1) *yem ġit-tġaddū* « après qu'ils eurent mangé » (à côté de nombreux exemples de parfait simple dans le même passage).

L'expression d'un état passé au moyen d'un participe suffit habituellement à suggérer l'idée de l'accomplissement dans le passé; cet emploi est fréquent; ainsi p. 25, l. 34 : *mdellhum kullhum menadderāt ša'ar elħāhom* « voici qu'eux tous [étaient] tombés les poils de leurs barbes ».

Exemple du parfait simple : (p. 4, l. 29) *ġe min balād ŷultān tāniya halleh seh fiha* « il vint (1) d'(2) une autre (5) ville (3) de Sultan (4) [qui] l'avait fait (6) chef (7) là (8) », c'est-à-dire « où le sultan l'avait nommé chef ».

Oman. — Le participe est d'emploi très étendu dans les parlers de cette région (§ 22, p. 48), spécialement pour indiquer le résultat (§ 84, p. 152); il sert fréquemment à l'expression du plus-que-parfait.

A cet effet, il peut être employé seul. Reinhardt, *Oman*, § 429, p. 278 : *nsine bū mādi 'alāne* « nous oubliâmes ce qui s'était passé pour nous ». Mais souvent aussi il est composé avec *kān* (même endroit) : *ene mā kint muf-tohmillo* « moi je ne l'avais pas compris ». Plus souvent que *kān*, dans ce cas, l'auxiliaire est *'ād*; voir *Oman*, § 272, p. 150 : *aħūi 'ād kātub lbarwe* « mon frère avait écrit la lettre ».

Enfin très souvent le passé du deuxième degré est exprimé de manière très pleine par un verbe de sens « terminer, achever », suivi du participe. *Oman*, § 273, p. 151 : *yōm neġġeż šarub* « lorsqu'il eut fini de boire ».

L'emploi du parfait avec *kān* comme plus-que-parfait n'est représenté dans la grammaire de Reinhardt que par un exemple d'interprétation douteuse (*Oman*, p. 278) *kint bġit* qui est « je voulais », « j'aurais voulu », plutôt que « j'avais voulu ».

Exemple de parfait sans auxiliaire en proposition subordonnée temporelle (même endroit) : *yōm lād rā'i lfaras 'anno* « lorsque (1) le maître (3) du cheval (4) fut parti (2) de là (5) ».

Arabie centrale. — Dans les textes de Socin, *Diwan*, la composition de *kān* (prononcé *ċān*) avec le parfait n'est pas fréquente; *kān* y est figé à la 3^e personne masculin singulier, d'après *Diwan*, III, p. 83; mais le seul exemple relevé n'est pas probant : I, n^o 70, 18 (dans un texte en vers) : *min bādāmā ċān ankerōhū mā'arifeh* « après que (1-2) ses connaissances (5)

l'avaient renié (3-4) ». D'après une remarque de M. W. Marçais, on observe dans cette phrase l'indépendance de *kān* suivant l'usage de l'arabe classique (§ 96); l'auxiliaire peut n'être pas à la même personne que le verbe principal; ici il s'accorde avec le complément de ce verbe⁽¹⁾.

Le parfait seul peut être employé aussi. Mais l'expression la plus fréquente, au moins en prose, est le participe; voir des exemples dans *Diwan*, III, p. 332; en outre, *Diwan*, I, n° 25 : *'ala bintin šāifah wumtēhāwīn hū wīyah ubāden rāḥat uḥalletuh* «(un homme envoya à un de ses amis un poème) sur une fille qu'il avait vue (participe) et ils s'étaient aimés (participe) lui et elle, et ensuite elle était partie (parfait) et l'avait abandonné (parfait) ».

Mésopotamie. — D'après Meissner, *Iraq*, § 52, le plus-que-parfait est exprimé par *cān* et le parfait : *cān māt* «il était mort»; mais les textes donnent surtout le parfait simple et le participe; p. 38, l. 15 : *lumman šāfēt nēfshā tēmmēt sēne* «lorsque elle vit elle-même [que] s'était achevée (parfait) une année»; p. 72, l. 34 : *šāf(ē)frusah maḡsūs dēlha* «(le calife) vit (1) la queue (4) de sa jument (2) coupée (3) [que la queue de sa jument était (avait été) coupée] ».

99. SYRIE. — PALESTINE. — La composition de *kān* avec le parfait est usuelle. Harfouch, *Drogman*, p. 29 : *kānu kasarū* «ils avaient cassé»; Bauer, *Pal.*, p. 106 : *mā kunnās 'irifna ēš waḡa'* «nous n'avions pas su ce qui était arrivé» (la négation est jointe à l'auxiliaire; remarquer l'emploi du parfait simple en subordonnée); *'umro mā kān rāḥ 'al emdīne* «jamais il n'était allé à la ville».

Mais il peut y avoir aussi composition de *kān* ou de l'équivalent *baqā* avec le participe; ainsi (Bauer, *Pal.*, p. 106, langage campagnard) : *mā baqēnās 'arifīn* «nous n'avions pas su»; Spoer, *Haddad*, § 205, p. 79 : *kānu fālḥīn ēlbāb lamna kanna nāmīn* «ils avaient ouvert la porte pendant que nous dormions». Ce dernier exemple montre que la construction est amphibologique puisque la même combinaison

⁽¹⁾ Il faut interpréter de même un exemple de *kān* soi-disant invariable, tiré de Vies de Saints écrites avec quelque teinte de langage vulgaire oriental, qui est cité dans

Grundriß, II, § 326, p. 509 : *'ahd kān qad qarrartuh* «une alliance que j'avais conclue»; *kān* est accordé avec *'ahd*.

« parfait + participe » exprime normalement le passé duratif du premier degré.

Enfin l'auxiliaire lui-même peut être un participe au lieu d'un parfait; Bauer, *Pal.*, p. 109 : *lamma dahalt kāyin mēklo* « lorsque j'entraî, il l'avait mangé »; *kāyin muš qādir* « il avait été pas bien portant (il avait été indisposé) ».

Dans *bāqi mrūl* « il avait été malade », l'attribut étant un adjectif, c'est *bāqi* seul qui constitue le plus-que-parfait; de même, Bauer, *Pal.*, p. 164, l. 23 : *hāda ḡāi yidhāk 'aleiyi* « celui-ci était (est) venu pour rire de moi (mais c'est moi qui me suis moqué de lui) ».

A côté du participe seul, le parfait simple est possible dans bien des cas; Mattson, *Monde oriental*, 1912, p. 212 haut : *marra kān fī šabb ḥaṭab bint* « il y avait (2-3) une fois (1) un jeune homme (4) [qui] s'était fiancé à une jeune fille ».

100. ÉGYPTE. — Dans le parler du Caire, le plus-que-parfait composé soit avec parfait, soit avec participe a un emploi très étendu. L'expression du passé du deuxième degré par un parfait ou un participe simple semble restreint aux subordonnées dépendant d'une principale au passé et le plus-que-parfait composé se trouve même dans ce cas (voir Spitta, *Grammatik*, § 61 et 166).

Usage de *kān* et parfait en proposition principale (Spitta, p. 338) : *mā kunnāš šibīna min bāḏīna* « nous ne nous étions pas rassasiés l'un de l'autre ».

Exemple de parfait simple en proposition relative (Spitta, p. 335) : *īstakētū lillbāša min elli ḥaṣallukum* « vous vous plaignîtes (êtes plaints) au pacha de ce qui vous était (est) arrivé ».

Exemple de plus-que-parfait composé de *kān* et parfait en proposition relative (Spitta, p. 338) : *wədannuhum mašyīn lamma nazzilhā min ʿessikke elli kānēt nizlēt minhā* « et ils continuèrent à marcher jusqu'au moment où il la fit descendre par la rue par où (*elli-minhā*) elle était descendue [auparavant] ».

Exemples de participe avec *kān* en proposition principale (Selden-Wilmore, p. 383) : *kānu mḥaddarīn ilakl* « ils avaient préparé le manger »; en proposition relative (seul cas où cette construction est citée par Spitta, p. 358) : *lammā ḡēt lḥadd ʿeddikke elli kuntā qā'ide 'alēha* « jusqu'au moment où j'arrivai à un banc sur lequel (*elli-'alēha*) je m'étais assise [auparavant] ».

Exemple de participe seul (Spitta, p. 357) *wagaltoh . . . nū fīs hāga illu wāhūl bani ālam šalbīnoh . . .* « je n'y trouvai rien (je le trouvai . . . , il n'y avait rien) si ce n'est un homme (fils d'Adam) [qu']on avait crucifié... ».

101. RÉGION DU TCHAD. — La question a été exposée au paragraphe 85, p. 153. Les exemples de plus-que-parfait composé de « parfait + *ya hōlās* » sont les suivants, dans Carbou, *Tchad*, p. 123 : *ana šuftha ya hōlās waqt intū ġitū hine* « je l'avais déjà vue quand vous êtes venus ici » ; *huma sārū ya hōlās kān nihna dahalna fəlħille* « ils étaient partis quand (exprimé par *kān* invariable) nous entrâmes dans le village ».

102. MAGHRIB. — La situation paraît sensiblement la même d'un bout du domaine maghribin à l'autre. La composition de *kān* avec le parfait est la seule forme qui exprime spécialement le plus-que-parfait. Mais elle ne s'emploie, en général, qu'avec une idée de particulière insistance sur le résultat, ou en tête de récit, place où *kān* « il y avait » figure usuellement. Elle paraît très rare en proposition subordonnée. Le parfait simple est donc usuel avec le sens de plus-que-parfait.

D'autre part le participe subordonné ou coordonné à un passé (en particulier avec *kān*) équivaut assez souvent à un passé du deuxième degré.

Malte. — Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 913 : *kienēt sārēt šebba* « elle était devenue une jeune fille » ; Vassalli, p. 42-43 : *kānu qa'du hadnu ma'hom* « ils étaient restés à travailler avec eux » (deux parfaits suivent l'auxiliaire).

Tripoli. — Emploi fréquent du parfait seul dans des cas où il y a idée de passé antérieur : Stumme, *Tripoli*, p. 31, l. 32 : *āneq mā guttelhās* « (ce n'est pas ma faute si elle est morte) je ne lui avais pas dit (d'y monter) » ; p. 32, l. 12 : *'aṭahūlah, yibbi (i)zzouwuzha* « (il y avait un jeune homme et sa cousine) on la lui avait promise (donnée), il voulait l'épouser ».

Tunis. — La composition avec *kān* est signalée par Stumme, *Tunis*, § 200, p. 155. Mais voir dans Stumme, *Tunisische Märchen*, p. 9, l. 6 : *q'ad idār fībīr, hūa nsā ezzūzat li 'aṭauhumlu ʿnnsā* « il resta à tourner dans le puits, (lui) il avait oublié les noix que lui avaient données les femmes ».

Alger juif. — Cohen, *Alger juif*, p. 258 : *kān ġa wāḥād elḥāḥām* « il était venu (temps composé) un rabbin » (début d'une historiette); p. 514 : *kunt 'allamtak bëlli furnarū* « je t'avais [bien] informé (temps composé) que j'avais tiré (fourni) [une traite sur toi] » (ici emploi du parfait simple en subordonnée pour un passé du troisième degré); p. 486 : *u-zādat qwat 'alih mḥabbatha mn elli wuldətu* « et (1) son amour pour elle (5) lui (4) avait encore crû (2-3) du fait que (6-7) elle avait enfanté pour lui (parfait simple) »; le verbe *zād* est ici un auxiliaire teinté de l'idée « encore ».

Tlemcen. — Exemple de parfait simple, Marçais, *Tlemcen*, p. 256, l. 34-35 : *uqoṣṣəlhum ɛdda'w ɛddi ġ'rātlu* « et il leur raconta l'affaire qui lui était arrivée ».

Exemple de participe avec *kān*, *Tlemcen*, p. 266, l. 16 : *modrəb kān m'ayyənəlhum* « un endroit [qui] leur avait été assigné ».

Tanger. — Marçais, *Tanger*, p. 107 : *kāno dzan'o* « s'étaient réunis » (forme composée dans le préambule d'un récit); mais le parfait simple prédomine (p. 109, l. 12) : *qtəṛ rāso* « (il était mort) il s'était tué (il avait tué lui-même) »; (p. 79, l. 2) : *wāna kif šrīt waḥā tṛromba* « moi justement j'avais acheté (je venais d'acheter) une toupie ». Pour exprimer une situation passée et durable qui est antérieure au temps du récit, on trouve le passé duratif, p. 83, l. 13 : *wuld ḥālti kān keṭ'eb bəḥa* « (la chose se découvrit) mon cousin (le fils de ma tante) avait joué avec » (voir p. 167, note).

Rabat. — Brunot, *Yallah*, § 25, p. 30 bas : *kān za lakin ma bqā šī* « il était venu, mais il n'est pas resté ».

Exemple de participe, *Yallah*, p. 85 : (c'était un jour de fête) *w-unnās kullha lābsin əlḥwāz ləmzyānin* « et (1) tous (3) les gens (2) avaient revêtu (ou étaient habillés) (4) de belles (6) affaires (5) ».

103. SUDARABIQUE MODERNE. — La particule *ber*, qui exprime le résultat comme *qad* en arabe classique (voir § 87, p. 154), fait du parfait qu'elle précède un plus-que-parfait quand l'ensemble de la phrase suppose deux degrés du passé; ainsi, en mehri, *nkōt gağənōt bar stəḥərōt* « la jeune femme (2) vint (1), elle s'était ornée (3-4) » (dans Jahn, *Grammatik*, p. 133,

où sont cités plusieurs autres exemples; voir aussi *Grundriss*, II, § 325, p. 508 bas).

Le parfait avec relatif (voir § 87, p. 154) exprime le plus-que-parfait quand le contexte fait dominer l'idée de passé, ainsi : *ū gağēn dū-ayğēb* « et le jeune homme était tombé amoureux ».

104. GŪZE. — L'expression habituelle du plus-que-parfait est le parfait simple (voir les exemples au paragraphe 93, p. 163).

Cependant on trouve aussi *kōna* avec le parfait (comme *kāna* en arabe classique, § 96); il semble que c'est une tournure de basse époque, peut-être influencée par l'arabe; Dillmann, *Lexicon*, col. 863, observe qu'elle se rencontre surtout dans des traductions de l'arabe. Synaxaire, *Sanē*, p. 61 : *wa-kōna qaddūs 'anbaba mašāḥḥta bəzūḥāta* « et (1) le saint (3) avait lu (2-4) beaucoup de (6) livres (5) » (*kōna* est en tête, séparé du parfait); en phrase relative (Combat d'Adam, 147, 20, cité dans Dillmann, *Āth. Gr.*, § 88, p. 152) : *zakōna 'aqamō* « qu'il avait dressé »; voir encore ci-dessous, § 121, p. 199, note. Pour le gérondif, voir § 105.

105. TIGRINA. — Le plus-que-parfait est généralement composé du gérondif et de l'auxiliaire *nabara* « il était » conjugué; voir *Grundriss*, I, § 264, p. 581; Praetorius, *Tigrīna*, p. 332; Schreiber, *Manuel*, p. 55; Vito, *Gramm.*, p. 65-66; Offeio, p. 46, 50, 53, 72.

Toutefois en proposition principale négative le parfait remplace le gérondif dans la forme composée.

L'usage du plus-que-parfait composé est habituel, sensiblement aussi étendu que celui du français. Il est pourtant restreint en proposition subordonnée : l'emploi du gérondif simple, lequel exprime aussi bien une circonstance antérieure qu'une circonstance concomitante à l'action principale, est en effet fréquent (voir un exemple ci-dessous); de plus ce gérondif peut servir de résultatif passé avec une conjonction « après que », voir p. 155; en outre le parfait simple s'emploie dans certaines propositions temporelles et aussi quelquefois en proposition relative.

Proposition principale positive. — Offeio, p. 53 : *nabīru nabara* « il avait été »; p. 46 : *kojñkā nabarkā* « tu étais devenu, tu avais été »; Kolmodin, *Traditions*, n° 111. 1 : *bāḥar-nagās farihōm kāb ša'azzaga hadīmōm*

nabaru « le baher-nagach (chef de la mer) (1) ayant eu peur (2) (= comme il avait pris peur) s'était enfui (5-6) à (3) Sazzeqa » (voir aussi l'exemple suivant, où *'ammō* marque plutôt une coordination forte qu'une vraie subordination).

Proposition subordonnée positive. — *Traditions*, n° 47 : *'atā sarīrōwwā zəṇabara bāzrā ha'a məhārā nāb 'addi qwanši ta'asīrā wə'ilā nabarat 'ammō* « mais (5) cette (1) jument (3) qu'il avait montée (2-3), comme (13) son poulain (6) avait passé la journée (11-12) attaché (10) à Addi-Qonsi. . . ». Remarquer l'enchaînement de deux gérondifs avant l'auxiliaire *nabarat*; le relatif est attaché à l'auxiliaire (*zəṇabara*), les pronoms régimes sont attachés au verbe principal (*sarīrōwwā*).

Proposition relative négative. — *Offeio*, p. 72 : *qatūlā kamzaynabarku* « comme quoi je n'avais pas tué » (la conjonction, le relatif et la négation sont attachés à l'auxiliaire).

Proposition principale négative. — *Vito*, *Gram*, p. 65 : *nāy 'āddā sab'āt . . . 'ayfalaṭəwwān nabaru* « les gens (3) de (1) son pays (2) . . . ne l'avaient pas reconnue » (Le parfait est nié; l'auxiliaire s'y ajoute).

Usage du parfait simple en proposition subordonnée. — *Kolmodin*, *Traditions*, n° 39, 10 (« il fut enterré dans l'enceinte de l'église ») *zəsarhō* « qu'il avait fait bâtir »; n° 38, 8 : *'əzi məs sam'u* « lorsqu' (2) il (pluriel de politesse) apprit » ou « eut appris (3) cela (1) ».

L'auxiliaire *nabara* peut rester impersonnel et s'augmenter de la copule *'əyyu*, conjuguée (*Schreiber*, *Manuel*, p. 124) : *lōmi məggwəhāt 'asabbīqā tarrīfāyo nabara 'əyyā-mmo* « aujourd'hui dès le matin moi bien disposant moi le préparant c'était je suis comme », « comme il se trouve que j'avais tout préparé avec soin dès ce matin ».

Le gérondif *koynu* (§ 67, p. 129) peut remplacer *nabara* au moins pour exprimer le plus-que-parfait du verbe « être », *Offeio*, p. 46 : *'aynabarkun koynā* « je n'avais pas été ».

Quelquefois le passé duratif composé de l'imparfait et de *nabara* peut être traduit par un plus-que-parfait; des exemples sont étudiés au paragraphe 122, p. 201, note.

Au même endroit, discussion sur la possibilité pour le plus-que-parfait ici défini d'exprimer un passé duratif.

L'auxiliaire *šanḥa*, au moins au gérondif, peut remplacer *nabara*, soit dans certains dialectes, soit dans certaines conditions de sens, ce qui resterait à déterminer; Schreiber, *Manuel*, p. 168, l. 5 du bas : '*alitānā tazamitu šaniḥunā* « Alitena avait été pillé (à ce que nous vîmes) » mot à mot : « Alitena ayant été pillé nous attendait ».

106. TIGRÉ. — Pour exprimer un passé du deuxième degré l'emploi du parfait simple est fréquent. Néanmoins, sans même qu'il y ait une forte insistance sur le résultat passé, le tigré fait souvent usage de plus-que-parfaits composés.

Le composé le plus fréquent est celui d'un participe avec le verbe '*alā* « il était ». Cette combinaison a la valeur de passé duratif si le participe est considéré comme adjectif ou substantif attribut (voir § 123); mais c'est un cas rare. La valeur de plus-que-parfait est bien attestée par de nombreux exemples; elle est parallèle à celle de parfait-présent que peut avoir l'ensemble « participe + verbe *hallā* » (§ 89, p. 156). Ce fait tigré est semblable à certains faits arabes examinés aux paragraphes 98 et suivants. Voir Littmann, *Z. A.*, 1897, p. 202-203; *Z. A.*, 1899, p. 100; *Grundriss*, II, § 327 bis, p. 516).

Les compléments pronominaux se joignent au participe.

Il peut y avoir subordination, au moins par '*andō* « après que ». Littmann, *Princeton*, I, p. 45, l. 19 : '*andō gāy(ə)s 'alā 'ət 'addu kam maš'ū* « lorsque (6) il revint (7) à (4) son village (5) après que (1) il avait (ou eut) circulé (3-2) ».

Une autre construction est celle du parfait suivi de l'auxiliaire *šanḥat* (celui-ci n'exprime pas le plus-que-parfait avec le participe). Des exemples de ce composé ont été donnés d'abord par Reinisch, *Bilm*, p. 635, reproduits par Littmann, *Z. A.*, 1899, p. 100. Le sens paraît être celui d'un plus-que-parfait, avec une telle insistance sur le résultat acquis que la traduction par un passé duratif du français paraît justifiée. Ainsi *walatt ḥammat šanḥat yamata mōtat* peut être traduit : « la fille était malade, aujourd'hui elle est morte » plutôt que : « la fille était tombée malade. . . ». De même *Princeton*, I, p. 45, l. 5 : *dəqlā 'andō 'amsat šanḥat* « (on s'aperçut) qu' (2) elle était enceinte (4-3) d'un bâtard (1) » plutôt que « elle avait conçu un bâtard »; pourtant « elle était enceinte », exprimé

sans aucune considération des événements antérieurs est à la ligne suivante « participe + *šanḥā* » : *əssū waldū 'amsāt šanḥat* « (lorsqu'il apprit que) la femme (1) de son fils (2) était (4) enceinte (3) ». Cette forme, qui est insérée ici à cause de sa composition « parfait + auxiliaire » (comme en arabe § 96, etc.) demanderait à être étudiée sur un plus grand nombre d'exemples.

Exemples d'emploi du parfait simple pour le passé du deuxième degré : *Princeton*, I, p. 36, l. 4 : *lawalattu əmsən(ə)hā 'ət lu'ammər 'aḥadayā* « alors qu' (3) il savait (4) (quoiqu'il sût) la grossesse (2) de sa fille (1) il l'avait mariée (5) » ; *Princeton*, I, p. 52, l. 20 : *la'aqššatan badīr . . məslan maš'aw* « leurs prêtres (1) étaient venus (4) auparavant (2) avec elles (3) ».

107. AMHARIQUE. — Un plus-que-parfait composé est dans cette langue employé sensiblement avec une extension égale à celle qu'on observe en tigrigna.

En proposition principale positive (indépendante ou en subordination lâche avec *-(ə)nnā*), le plus-que-parfait est formé du gérondif et de l'auxiliaire *nabbara* (§ 69, p. 135); cette forme composée est parallèle au parfait-présent défini au paragraphe 90, p. 156.

L'auxiliaire *nabbara* n'est toutefois pas lié de si près que *-āl* au gérondif précédent : il n'est pas joint dans l'écriture et il ne semble pas qu'il se répète lorsque plusieurs plus-que-parfaits sont coordonnés. L'auxiliaire est souvent entièrement conjugué; mais il peut aussi se figer soit sous la forme abrégée *nabbar*, soit sous la forme complète de 3^e personne masculin singulier *nabbara*. Les pronoms régimes s'attachent au gérondif.

On peut faire usage de cette forme composée en proposition relative, en adjoignant le relatif à l'auxiliaire. Elle s'emploie régulièrement en proposition interrogative, et peut s'employer en proposition interrogative négative (comparer § 90, p. 158).

Consulter Praetorius, *Amh.*, § 285, p. 379; Armbruster, *Gramm.*, § 33, p. 105.

Afevork, *Guide*, p. 89 : . . . *šilu saməččā nabbar* « j'avais entendu (3-2) dire (qu'ils disaient) (1) (que ces étoffes sont recherchées en Abyssinie) » ; p. 96 : *and aynāt bəča massarāt tağamməro nabbara* « une (1) espèce (2) seu-

lement (3) avait été commencée (6-5) à être fabriquée (4) (on avait commencé seulement à en fabriquer une espèce)», Afevork, *Gramm.*, p. 126 : *ammabyetācənəunā māryām maqdalāwīt hazan baztobbācāv wudqāw nabbar* « Notre Dame et Marie-Madeleine, le chagrin ayant été excessif pour elles étaient tombées (étaient tombées accablées de chagrin) »; remarquer l'emploi du gérondif avant le plus-que-parfait pour exprimer le passé du troisième degré; Praetorius, *Anh.*, p. 380 : *zārtah alnabbarhəmənə* « est-ce que tu n'avais pas semé? » *lamasgarraf qumo lanabbaraw* « au [chef] qui s'était levé (3-2) pour faire fustiger (1) ».

En proposition principale négative (non interrogative), indépendante ou liée par *-ənūā*, le plus-que-parfait est composé d'un parfait nié suivi de *nabbar(a)*. *Allaqqanācħum nabbarācħu* (ou *nabbar*) « vous n'aviez pas ramassé ». (Sur un emploi de gérondif composé en phrase négative, voir ci-dessous, p. 180.)

Comme l'a montré un exemple ci-dessus, le gérondif simple exprime souvent l'antériorité par rapport à un passé suivant (§ 26, p. 50; § 105, p. 175 pour le tigrigna).

En proposition relative, soit positive soit négative, le parfait simple est habituel au lieu du plus-que-parfait. Il est seul employé en proposition temporelle. Mittwoch, *Erzählungen*, n° VIII : *and āmat katāssara buhālā*. . . « une (1) année (2) après (4) qu'il avait été enchaîné (3) »; (même passage, quelques lignes plus loin) : *kamaṭṭūt sawōc gūrā tamallasa* « il retourna (4) avec (3) les gens (2) qui étaient venus (1) »; de même avec *ənda* « comme »; Mittwoch, *Erzählungen*, n° XVIII, p. 50, l. 19 : *nəsəru ənda makkarāt* « comme (2) l'aigle (1) lui (féminin) avait conseillé (3) »⁽¹⁾.

A *nabbara* peuvent se substituer, en composition avec le gérondif, le parfait-présent composé *nurwāl* et sans doute aussi le parfait *nōra*. Ainsi, Praetorius, *Anh.*, p. 380, exemple de la *Chronique de Théodoros* : *faras*

(1) Il peut arriver qu'un gérondif soit suivi de *nabbara* sans que le sens soit celui du plus-que-parfait : (*Chron. Théod.*, éd. Mondon, p. 2, l. 17) *taqamṭaw nabbaru* « ils

étaient (2) campés (1) ». Sur l'emploi des composés du gérondif et de *nabbara* comme conditionnel, AMBERSTER, *Gramm.*, § 33, p. 105 et § 81, p. 192.

saṭtōt nurwāl « il lui avait donné (3-2) un cheval (1) »; p. 356, extrait de l'*Histoire des Galla* : *asye minās rōm taṣaṭaw nōru* « l'empereur (1) Minas (2) avait été vendu (5-4) à Rome (3) » Peut-être y a-t-il une nuance : « ayant été vendu à Rome y vécut ».

La tournure avec *nurwāl* n'est usuelle que comme explication répondant à une question exprimée ou supposée, ou au contraire dans une interrogation; dans ce cas il faut comprendre *nurwāl* comme un impersonnel « c'était que, était-ce que ? » (comparer pour le futur § 166) : Afevork, *Roman*, p. 7, l. 1 : *santahān nurwāl?* « était-ce que tu m'avais entendu [dire telle chose] ? » (*nurwāl* n'est pas accordé en personne); d'Abbadie, *Dict.*, col. 424 : *matto nurwāl* « il sera venu », c'est-à-dire « c'était qu'il était venu » (futur antérieur hypothétique du français, voir chap. VII).

Dans cette tournure, si la phrase est négative, le gérondif est nié; Afevork, *Gramm.*, p. 129 : (comment le voleur est-il entré ?) *barru batām altazagtōm nurwāl* « c'était que (4) la porte (1) n'avait pas été fermée (3) complètement (2) ». Pour ces faits, comparer § 90, p. 158.

Il peut arriver qu'un parfait-présent remplace un plus-que-parfait, comme un présent peut remplacer un passé (présent historique); ainsi Praetorius, *Amh.*, p. 370-371 : *agarācēn ragmawtāl-annā* « (il y eut famine) car (3) [le chef des moines] a(vait) maudit (2) notre pays (1) » (comparer l'usage de *alla* isolé p. 98).

108. HARARI. — Le harari n'a pas de gérondif. Le plus-que-parfait en proposition principale est composé du parfait et de l'auxiliaire *nār* figé. Mondon, *Har. gour.*, p. 37 : *sagadḥu nār* « j'avais adoré »; Conti Rossini, *Testi*, p. 13, l. 7, *gāz hāra nār* « il était allé en expédition ».

La forme négative est obtenue par application au parfait de la négation composée, le second terme de cette négation étant *-mi* au lieu de la forme habituelle *m* (d'après Mondon, *Har. gour.*, p. 41) : *alsagadḥumi nār* « je n'avais pas adoré ».

Très souvent le parfait avec *-ma* (voir § 91), lorsqu'il est suivi d'un autre parfait, supplée un plus-que-parfait subordonné. *Testi*, p. 16, l. 11 : *sōdisti talyāniyāc bāde diguma gadalḥuyo* « six Italiens dans mon pays étant venus (étaient venus, et) je les ai tués ».

En phrase relative ou temporelle, c'est le parfait simple qui est em-

ployé : *Testi*, p. 12, l. 8 : *arāz zəsaṭēw* « les vêtements qu'il leur avait donnés »; p. 16, l. 10 : *əs-gadalujo beherle* « après que (1-3) ils l'eurent tué (2) ».

109. *Gouragué*. — Mondon, *Har. gour.*, p. 105, donne pour le *tebaha* un temps composé : parfait + *m* + auxiliaire figé, *bāna* ou *ban* : *noḥum bān(a)* « j'avais couru » (Mondon donne aussi la traduction « j'ai couru », peu probable étant donné le sens de l'auxiliaire *bāna*); voir § 71, p. 137 et § 79, p. 164 sur le parfait-présent; l'Enquête personnelle confirme l'existence de la forme composée, sans détails sur le sens; dans un texte de Mondon (p. 119) : *tafām bana* « il était (avait été) perdu ».

Dans le texte (aymälläl) publié par Praetorius, *Amh.*, p. 507-508, la même composition apparaît, avec auxiliaire *nabbar* : (verset 3) *taḡ allaqam nabbar* « le vin avait été épuisé »; (verset 6) *səddəst yamāya ganāna tōnamum nabbarəm* « six (1) cruches (3) d'eau (2) avaient été (5) posées (4) ». La finale (ə)m de *nabbarəm* paraît être une forme abrégée de la désinence de 3^e personne masculin pluriel (voir Praetorius, *Amh.*, § 41, p. 518); l'auxiliaire serait donc fléchi dans cette phrase.

Au verset 22 du même morceau, deux plus-que-parfaits du texte évangélique se trouvent traduits par « imparfait + *nabbar(a)* »; c'est la forme habituelle du passé duratif (§ 149); il est peu probable que le traducteur gouragué ait eu le dessein de composer ainsi des plus-que-parfaits; il y a plutôt là de véritables passés duratifs, à traduire comme suit : *kattu zi yəblam ya-nabbar-kōm* « ils se rappelèrent (1) comme quoi (4-6) il leur disait (3-5) [habituellement] ceci (2) » (non « qu'il leur avait dit ceci »); *ammanmun banagar iyasūs yāwar' yanabbara* « ils crurent dans la parole de Jésus, qu'il avait coutume d'annoncer » (et non « qu'il avait annoncée »). Voir à ce propos la note de la page 167.

CHAPITRE IV.

PASSÉ DURATIF.

110. Le passé duratif est une notion complexe : il peut être le simple énoncé d'un fait prolongé ou répété; il peut aussi *décrire* un procès en cours d'accomplissement dans le passé ou une situation, et enfin exprimer une habitude ⁽¹⁾.

Le sémitique dispose de deux manières de rendre le passé duratif. S'il s'agit de situation, la phrase nominale est dans son rôle. S'il s'agit d'énoncer un procès qui dure, ou de décrire, d'exposer à loisir un procès même bref en cours d'accomplissement, la forme de l'inaccompli y est propre. Des exemples en seront donnés pour les diverses langues au cours de ce chapitre.

Mais la phrase nominale (et en particulier le participe qui en est souvent le prédicat) ainsi que l'imparfait du verbe peuvent être aussi bien situés dans le présent ou dans l'avenir que dans le passé; ils sont des expressions possibles, mais non expresses du passé duratif. Ils n'appartiennent sans ambiguïté au passé que si d'autres éléments de la phrase les y situent.

(1) Dans le premier ordre d'idées le français emploie le même temps que pour le passé momentané : « il fut longtemps en marche; il a recommencé souvent la même histoire ». Dans les autres cas il emploie l'« imparfait » : « il maigrissait, il était couché sur un lit, il dormait quand l'événement s'est produit, il aimait la boisson, il se levait quand on venait le voir ».

En grec ancien, l'« imparfait » correspond à toutes les catégories de passé duratif.

Pour le sémitique, qui se rapproche ainsi du grec, il arrive qu'une forme durative unique doive être traduite en français tantôt par l'imparfait, tantôt par le passé momentané (ainsi p. 187, l. 14). La situation est différente suivant les langues et même chaque exemple doit être examiné à part.

La question se complique encore par le fait que souvent une forme non durative du sémitique doit être traduite par un duratif en français (voir à la fin du paragraphe).

Il arrive souvent en sémitique que la localisation du participe ou de l'imparfait dans le passé soit réalisée au moyen d'un auxiliaire (mis lui-même au parfait). Il se constitue ainsi des passés duratifs composés.

Ces formes sont diversement cohérentes. Aucune n'est l'équivalent exact d'une forme indécomposable comme l'imparfait grec, latin ou français. L'emploi n'en est à peu près obligatoire que dans certaines langues modernes (araméen oriental, tigrigna, amharique)⁽¹⁾.

Au contraire des auxiliaires, les particules qui sont fréquemment jointes à l'imparfait servent rarement à marquer une localisation exacte dans le temps. Quelques notions sur l'emploi de la plupart de ces particules seront indiquées au préambule et dans le cours du chapitre suivant. On y verra que souvent elles servent à exprimer soit une idée assez vague de concomitance, soit une idée de durée prolongée. Mais dès le cours du présent chapitre divers exemples montrent comment elles s'emploient avec des imparfaits situés dans le passé pour exprimer un passé duratif insisté.

Il arrive quelquefois qu'on rencontre dans une phrase sémitique un accompli, en fonction de passé momentané, là où un lecteur français attendrait un passé duratif; ainsi un traducteur est parfois obligé de mettre un imparfait français en face d'un parfait d'une langue sémitique. Mais il n'y a pas lieu d'en conclure que l'accompli sémitique soit dans un tel cas un passé duratif. L'interprétation à donner est autre; elle est d'ordre stylistique: c'est que dans de pareilles conjonctures la description (avec l'élément duratif qu'elle comporte) paraît obligatoire pour le français, là où la langue sémitique préfère l'énoncé momentané. Ainsi, voir en hébreu une phrase comme 2 Rois, 16, 4: (et il marcha dans la voie [mauvaise] des rois d'Israel) *way'zabbe^h. . . babbâmo(w)t^h*; on est amené à traduire en français l'imparfait hébreu avec *wa-* (équivalent d'un parfait) par un passé duratif: «et il égorgeait [des victimes]. . . sur les hauts-lieux»; mais au point de vue hébreu c'est une action faite une fois pour toutes: «[il se montra tel qu']il sacrifia» (action représentée d'une façon

(1) On peut considérer aussi comme des expressions du passé duratif certains composés avec un auxiliaire: «se mettre à» (au

passé); ils seront examinés brièvement dans la IV^e partie, chap. 1^{er}. — Sur passé duratif et plus-que-parfait, voir p. 167, note.

globale, Joûon, *Gram.*, § 111 e). Il est probable qu'il faut interpréter de même 1 Samuel, 1, 5 (et il donnait [action répétée, exprimée par l'imparfait] à Anna une part plus grande) *ki(y) 'et^h hannâ(h) 'âheb^h* « car (1) il aima (parfait) (4) Anna (2-3) ». L'amour accordé serait un fait accompli une fois pour toutes (voir toutefois ce qui est dit des verbes d'« état » et de « sentiment » § 127, p. 211; *'âheb^h* est cité comme pouvant signifier « il aimait » dans Joûon, *Gram.*, p. 296). En arabe (voir Reckendorf, *Syntax*, § 7, p. 12), dans Belâdori, p. 87, l. 2-3 : *fa'aslama waqara'a sûrata lbaqarati...* « puis il se fit musulman et il récita(it) (c.-à-d. fut capable de réciter) la sourate de la vache... ». Voir ci-dessous des exemples éthiopiens p. 200, 202, 204-205. Pour le verbe « être », voir p. 108.

111. ACCADIEN. — L'imparfait de l'accadien comme l'imparfait du sémitique occidental est un inaccompli, qui peut se situer à un moment quelconque du temps. Il est donc abusif de le nommer présent, comme font les grammaires usuelles de l'accadien; et il n'y a pas lieu d'interpréter comme exemples de présents historiques les phrases où l'imparfait est un passé duratif (contrairement à Ungnad, *Gramm.*, § 30). Voir l'étude de cette question dans Bauer, *Tempora*, p. 21-22, *Grundriss*, II, § 75, p. 146; voir aussi Sarauw, *Tempussystem*, p. 64.

Ainsi, inscription prismatique de Sanherib (Taylor, VI, 19, citée dans Bauer, p. 22) : (comme une tourterelle prise) *ûarraku libbušun* « tremblait leur cœur ». Les exemples, assez rares au total, sont surtout fréquents à la suite d'un parfait (accompagné ou non de la particule de coordination *-ma* pour exprimer la concomitance) : Code de Hammurapi, § 118 (cité dans Ungnad, § 30) *tamqarum wardam ušētiq, ana kaspim inaddin* « le marchand (1) a vendu [parfait] (3) l'esclave (2), il le donnait [imparfait] (6) [c'est-à-dire en le donnant] pour (4) de l'argent (5) »; exemple d'épopée (*Enuma eliš*, IV, 135, cité par Bauer, p. 21 : *inûh-ma bêlum šalamtuš ibarri* « Bel (3) se reposa [parfait] (1) et (2) contemplait [imparfait] (5) son (féminin) cadavre (4) ». Voir d'autres exemples après un passé dans Delitzsch, *Ass. gr.*, § 195.

L'imparfait n'est jamais composé avec un auxiliaire. Il n'y a donc pas de forme propre du passé duratif.

D'autre part, le permansif, qui est un duratif non situé, sert souvent à exprimer la durée dans le passé (voir p. 43).

112. HÉBREU. — L'imparfait (ou le parfait avec *wə*) peut exprimer le passé duratif. Il sert surtout à exprimer la répétition, ainsi 1 Samuel, 1, 7 : *wə-k^hen ya^casē(h) s^hânî(h) b^hās^hânî(h)* « et (1) il faisait (3) ainsi (2) d'année en année (4-5) » (voir Driver, *Tenses*, § 30 et § 113, 4 β., p. 128). Il n'est jamais joint à un auxiliaire passé ⁽¹⁾.

C'est le participe qui exprime la situation passée : 1 Samuel, 1, 9 : *wə^celi(y) hakkohen yošeb^h ^cal hakkisse⁽²⁾* « et Éli le prêtre [était] assis sur un siège » (voir un autre exemple ci-dessous).

Mais quand, au lieu d'une situation, c'est un procès durable dans le passé qui doit être exprimé, le verbe *hâyâ(h)* (*way^hhi*) s'adjoint au participe. Rien dans la forme ne dénonce que cette combinaison soit un temps composé : on pourrait y voir une copule et un attribut indépendants. Mais le sens invite à une autre interprétation. En effet *hâyâ(h)* est rarement une pure copule sans aucune nuance de devenir; or, dans la combinaison avec un participe, ce sens de « devenir » est absent; inversement le participe perd dans cette combinaison sa valeur propre de descriptif statique pour entrer dans le monde du changement : les deux éléments réunis forment un ensemble légèrement différent de la somme de chacun d'eux pris à part. Cette vue subtile et difficile à formuler est justifiée par l'histoire de l'hébreu : on y voit, au cours de l'évolution, le passé duratif participial remplacer de plus en plus souvent le parfait quand le procès passé s'étend sur une certaine durée. Les cas rares où cette substitution se fait à cause d'une nuance faible ont été examinés au paragraphe 77, p. 145. Voir les références de König, *Syntax.* § 239, p. 132; Driver, *Tenses*, § 135, 5, p. 170.

Le passé duratif qui vient d'être défini sert plutôt au récit d'un fait prolongé qu'à une description; Samuel, II, 3, 6 : *wə^cab^hner hâyâ(h) mi^hhazzeq bab^ce(y)^h s^hâ^cu(w)l* « (ce fut pendant la guerre entre partisans de David et de Saül) et Abner tint (ou tenait) ferme pour (suivant une autre interprétation : était puissant dans) la maison de Saül »; Juges, 1, 7 : *šib^hi(y)m mālâk^hi(y)m. . . hâyū(w) mālāqqaⁱ(y)m ta^hat^h šulhâni(y)* « soixante-dix rois . . . ramassaient (ou ont ramassé un certain temps) [leur nourriture] sous ma table ».

Le sens descriptif à la manière de l'imparfait français n'est net que dans

⁽¹⁾ Sur l'imparfait comme passé momentané, voir p. 142.

le cas rare où une action subite s'oppose au procès durable; Job, 1, 14-15 : *habbāqār hāyu(w) ḥorāšo(w)ʰ* . . . *wattipol šābʰāʰ(ʰ) wattiqqāhem* « les vaches paissaient . . . alors se sont précipités des gens de Cheba (ou Sabéens) et ils les ont prises ». D'ailleurs dans ce cas le participe peut être employé sans auxiliaire; Job, 1, 16 : *ʿo(w)d zē(h) madʰabber wazē(h) bāʰ(ʰ) wayyoʰ(ʰ)mar* « celui-ci (2) parlait (3) encore (1) et celui-là vint et dit ».

La description d'une circonstance accessoire peut être exprimée par l'infinitif de *hāyāʰ(h)* et un participe; Genèse, 34, 25 : *bihʰyo(w)ʰām koʰābʰi(y)m* « pendant qu'ils étaient (leur être) souffrants ».

La périphrase avec *hāyāʰ(h)*, de plus en plus fréquente dans les livres récents de la Bible, est très usuelle en hébreu talmudique. Quelquefois l'auxiliaire y est postposé suivant l'usage araméen. Ce composé exprime souvent la description et même l'habitude, restreignant dans ce cas l'emploi de l'imparfait. Albrecht, *Neuhebr.*, § 107, p. 119-120 : *hāyu(w) no(w)ʰāni(y)n* « ils avaient l'habitude de donner ».

L'existence au passé duratif est quelquefois exprimée par *yēš*; plus souvent la non-existence passée est exprimée par *ʿe(y)n*, voir p. 79.

113. ARAMÉEN. — La combinaison de *hāwāʰ(ʰ)* avec le participe actif est habituelle dans la plupart des dialectes pour exprimer le passé duratif; le domaine de l'imparfait en est restreint d'autant. Le verbe *hāwāʰ* peut être fléchi, mais souvent aussi il est figé : le participe porte l'essentiel de l'idée verbale descriptive, l'auxiliaire est un simple exposant du passé. Sur l'usage pour le plus-que-parfait avec le participe passif, voir p. 164.

Araméen occidental ancien. — Le composé « participe actif + auxiliaire » exprime normalement la durée ou la répétition; Daniel, 5, 19 : *dī(y) hāwāʰ(ʰ) šābʰeʰ(ʰ) hāwāʰ(h) qāʰel* « celui qu'il voulait, il [le] tuait » (même temps dans la principale et la subordonnée); Papyrus d'Éléphantine, 1, 15 : *šqyn lšn hvyn wšymyn* « nous étions vêtus (3-2) de deuil (1) et jeûnions (4) » (remarquer que l'auxiliaire n'est pas répété).

Araméen occidental moderne. — Le verbe *hw'* ne subsiste que comme restes; on a vu p. 113 que, à la 3^e personne masculin singulier, *wōb* exprime spécialement le passé, comme verbe d'existence ou comme copule; de même *wōl* (§ 48, p. 81), seulement comme verbe d'existence; d'autre part *ōb* et *ōl* conjugués expriment indifféremment le présent et le passé duratif.

Le passé duratif d'un verbe quelconque peut s'exprimer au moyen du participe servant d'imparfait (§ 21, p. 46, et § 131), précédé de *wōb*; ainsi (Parisot, *Ma'lula*, p. 99) : *nōb nahfēn* « j'étais affamé ».

L'auxiliaire peut aussi être *tqn*, qui d'après les exemples relevés paraît invariable à la forme de 3^e personne masculin singulier du parfait. L'extension du sens est la même que dans la tournure analogue de l'hébreu (§ 112).

Aram. Märchen, p. 43, l. 4 : *itqen dōmih bā 'alītri tlōta yāmi; itqān šaylille idōye hōla* « il dort (passé duratif) là deux à trois jours; les siens (3) lui envoient (1-2) [passé de répétition] de la nourriture » (4).

L'expression durative composée au moyen de *'ammā(l)* et du participe, souvent employée en fonction de présent (voir § 131), est aussi une expression du passé duratif, si l'ensemble de la phrase suggère l'idée de passé.

Aram. Märchen, p. 26, l. 5 : *'amma malhīn 'alanna tarba, ihīm aḥad mbō'ēda 'amma mē'anni* « [tandis qu'] ils marchaient sur le chemin, ils virent un [homme] de loin [qui] chantait ».

Syriaque. — L'existence et sa négation sont exprimées au passé duratif par la combinaison de *hāvā'* avec *'ī(y)l'* (voir p. 115).

Pour un verbe quelconque, le passé duratif peut être exprimé par le participe actif suivi de *wā'* enclitique; *hāvā'* préposé se rencontre aussi quelquefois (Duval, *Gramm.*, p. 321; Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 277, p. 190). L'auxiliaire peut être ou n'être pas répété si plusieurs verbes se suivent.

Ce temps composé peut se subordonner; Nöldeke, *Syr. Gr.*, p. 191 : *'ad' hu(w) . . . mēp'ī(y)š (h)wā'* *leh* « tandis que lui . . . cherchait à le persuader ».

Mais en subordonnée indiquant une circonstance accessoire, il est usuel que le participe soit employé au même sens sans auxiliaire (Nöldeke, *Syr. gr.*, § 275, p. 190).

En subordonnée également, et suivant la même tendance, l'auxiliaire peut être, au lieu du parfait, le participe de *həwâ*(²), fléchi en genre et en nombre (Brockelmann, *Syr. Gr.*, § 223, rem., p. 91) : *kad^h hāwe(y)n məsām-məsi(y)n* « tandis qu'ils servaient » ⁽¹⁾.

Talmud de Babylone — Le passé duratif est exprimé par *hw* avec le participe, accompagné ou non de *q(a)*. L'auxiliaire est souvent invariable; mais il peut être fléchi, et il l'est généralement pour la 3^e personne du pluriel; Margolis, *Talmud*, § 58, p. 81 : *hwv ythy* « ils étaient assis ».

Mais le participe peut aussi s'employer seul.

Mandéen. — Mêmes conditions que dans le Talmud, voir Nöldeke, *Mand.*, § 264, p. 383.

Araméen oriental moderne. — Sur l'expression du passé duratif dans le verbe d'existence ou dans la copule, voir § 61, p. 115.

En *tōrānī*, le passé duratif s'exprime au moyen du participe-imparfait (sans particule préfixée), suivi de *-vo*; voir Siegel, *Tūr 'abdin*, § 88 c, p. 154; 88 a, 3, p. 153. Exemple, Prym-Socin, p. 101, l. 16 : *roḡam-vo an-abne* « il aimait ses fils ». — Siegel, § 86 a, p. 148, et § 88 b, p. 153, note l'emploi dans le même sens du participe-imparfait sans *-vo* suffixé et avec préfixe *k-* (sur cette forme, voir ci-dessous § 133); mais (p. 154) il interprète, sans doute avec raison, les deux exemples qu'il cite comme des présents historiques; en somme le participe-imparfait ne se situe normalement dans le passé qu'avec un auxiliaire passé.

Dans les dialectes orientaux, le passé duratif s'exprime au moyen du participe-imparfait (précédé ou non de *k(e)* ou de *ī*) et de *wā* postposé invariable; plaine de Mossoul (Sachau, *Mosul*, p. 46) : *lā k-īd-wā gāway* « il ne savait [rien] à leur sujet ». Cet exemple montre que l'emploi du composé en question est possible avec négation. Il est également possible en subordination; *Mosul*, p. 46 : *ukad dār-wā lā lsūsē* « et chaque fois qu'il posait elle (qu'il la posait) sur le cheval »; voir Nöldeke, *Neusyr.*, § 147, p. 297; Maclean, *Vernacular*, § 51, p. 140; Rhétoré, *Soureth*,

⁽¹⁾ Si dans la proposition subordonnée il y a une nuance de conditionnel, le participe du verbe principal peut être remplacé par un

imparfait (NÖLDEKE, *Syr. Gr.*, § 268, p. 185) : *kad^h nergaz (h)wā*(²) « chaque fois qu'il lui arrivait de se mettre en colère ».

§ 305, p. 86 (sur l'usage de la même construction en subordination sans qu'il y ait expression du passé duratif, voir § 78, p. 147).

L'auxiliaire ne figure qu'une fois, semble-t-il, si deux participes-imparfaits sont coordonnés (exemple dans Nöldeke, *Neusyr.*, § 147, p. 304).

Le participe-imparfait, au sens de passé duratif, peut se passer de *-wā* dans de courtes propositions temporelles (Nöldeke, *Neusyr.*, § 167, p. 337); il y a aussi des emplois comme « présent historique » (Maclean, *Vernacular*, § 51, 3).

Les dialectes orientaux du néo-araméen possèdent encore une autre expression nette du passé duratif : elle est composée de « *b* (dans) + infinitif + *wā* »; ce dernier élément manque quelquefois à la 3^e personne dans des subordonnées courtes dépendant d'un verbe au passé (Nöldeke, *Neusyr.*, § 149, p. 306; Maclean, *Vernacular*, § 51, 4, p. 140); Sachau, *Mosul*, p. 51, ne connaît cette expression qu'avec la copule, sous sa forme passée complète, précédant l'infinitif : *ukad wēwā bizālā* « et comme il allait (il était en aller) ».

114. ARABE CLASSIQUE. — Les faits concernant l'expression du passé duratif sont assez compliqués. C'est la combinaison du parfait *kāna* du verbe *kwn* « être » avec un imparfait qui doit surtout être étudiée ici. Mais il faut d'abord examiner brièvement les autres expressions possibles du même temps.

Un participe tout seul peut, par l'usage de la phrase nominale, exprimer une description non située dans le temps. Si une circonstance quelconque localise la phrase nominale avec participe dans le passé, il y a expression du passé duratif. C'est ce qui se produit en particulier chaque fois qu'une phrase de cette espèce est coordonnée à une phrase verbale au passé, ce qui est très fréquent : Wright, *Ar. Gr.*, II, § 183, p. 330, *dahaba zaydun wā'amrun baqin* « Zayd partit, tandis que Amr restait (et Amr restant) ». Cet usage restreint sensiblement la fréquence des expressions proprement verbales du passé duratif dont il va être question maintenant.

Le parfait *kāna*, comme il a été vu p. 118, tend, quand il a le sens affaibli de « être », à exprimer le passé duratif; il est donc souvent l'équivalent de « il y avait, il était ». S'il est employé comme copule et si

l'attribut qui suit est un participe (indiquant une action ou un état en devenir), l'ensemble forme une expression du passé duratif, du type qui a été étudié ci-dessus pour l'hébreu (§ 112); ainsi, Wright, *Ar. Gr.*, II, § 74, p. 197-198 : *kāna nāzilān* « il descendait ».

L'imparfait est une expression normale du passé duratif. Pour qu'il joue ce rôle, il suffit qu'il se trouve dans une phrase où le contexte indique qu'il s'agit d'événements passés.

Le cas le plus habituel est celui où un parfait précède (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 8, p. 20; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 57); ainsi *Kitāb al-Aġāmī*, Choix de Beyrouit, I, p. 31, l. 12 : *fa'akalnā faġalasnā našrabu ḥatta(y) qarība fašru* « alors nous mangeâmes, puis nous restâmes assis à boire (nous buvions) jusqu'au moment où fut proche la fin de l'après-midi ».

Mais, dans des cas il est vrai rares, la même construction peut exprimer le passé momentané, et ce fait paraît assez troublant. L'explication n'en est sans doute pas unique; il faut, en se souvenant de l'état préhistorique probable d'indistinction des aspects (voir p. 17) tenir compte des emplois de présent historique (voir p. 144) et peut-être d'autres subtilités de style. Des exemples ont été rassemblés dans Nöldeke, *Zur Gramm.*; ainsi, p. 68, un exemple de Ibn Hišām : *wadārabahā. . . wayaġūlu* « et il la frappa (parfait). . . et [lui] dit (imparfait) », c'est-à-dire « en lui disant »; p. 74, note 2, un exemple d'imparfait à côté d'un parfait, au même sens, et, semble-t-il, pour une simple raison de rythme ⁽¹⁾.

Il n'y a donc pas toujours expression nette de la durée par l'imparfait simple, s'il suit un parfait autre qu'un auxiliaire. Cette expression nette est au contraire atteinte dans certaines autres constructions particulières. L'une d'elles est relevée dans Nöldeke, *Zur Gram.*, p. 68 : un imparfait précédé de plusieurs particules d'affirmation sert de point de départ, par l'exposé d'une situation, à un récit qui continue ensuite par un parfait; exemple de Ibn Hišām : *wāllāhi 'innā la-natarahḥalu 'ilā(y) 'ardi ḥabašati. . . 'id 'aġbala 'umaru* « par Dieu certes nous étions en préparatifs de départ pour l'Abyssinie. . . lorsque survint Omar ».

Une autre tournure, moins compliquée, et qui est peut-être un essai

⁽¹⁾ Pour l'arabe moderne, voir § 116, 118 et 120; voir de plus le chapitre 1^{er}, p. 141-143 pour l'arabe et pour l'hébreu.

avorté d'expression nette du passé duratif, est l'emploi de *qad* (*waqad*, *walaqad*, *falaqad*); des exemples sont réunis dans Nöldeke, *Zur Gram.*, p. 70; ainsi, de Tabarî : *falaqad tašuddu wataqtulu l'abīlā* « ainsi tu courais sus et tu tuais les braves ». Cet emploi est poétique. (Sur *qad*, voir § 38, p. 61 et références.)

Ce qui précède ayant suffisamment montré que la combinaison de *kāna* avec l'imparfait n'est pas la seule expression possible du passé duratif, il est temps de montrer que c'en est l'expression nette et habituelle.

Toutefois, il ne faut pas imaginer dans cette réunion (pas plus que pour le plus-que-parfait composé avec *kāna*, p. 167), un temps composé à la manière de ceux du français. *Kāna* joue pour situer l'imparfait dans le passé un rôle analogue à celui de tout autre parfait; la différence est qu'il contient par lui-même une nuance de durée; il faut aussi considérer que *kāna* en composition est assez souvent vidé du sens propre de « être » et réduit à l'état d'« exposant passé ». Dans la construction en question les deux termes sont autonomes : *kāna* est souvent séparé, même éloigné, de l'imparfait qui suit; il n'est pas répété si deux imparfaits suivent; et il peut être à une autre personne que le verbe principal.

Le caractère duratif est accentué si *kāna* est précédé de *qad*.

Le composé de l'imparfait avec *kāna* peut se nier et se subordonner comme un parfait.

Le passé duratif ainsi constitué exprime la continuité et l'habitude, ainsi qu'il appert des exemples qui suivent.

Proposition positive principale ou subordonnée. — Wright, *Ar. Gr.*, II, § 9, p. 21 : *kāna yarkabu fī kulli yawmin 'iddatu mirārīn* « il montait à cheval tous les jours un certain nombre de fois » (sens d'habitude); Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 295, exemple de poésie antéislamique : *fanaġna(y) kamā kunnā nakūnu wa'antumū qarībun* « nous serions satisfaits comme nous l'étions quand vous étiez proches » (on voit ici que l'auxiliaire est assez réduit au rôle d'exposant grammatical pour se composer avec le même verbe *kwn* au sens de « être là, être »); *Synt. Verh.*, p. 293, exemple de Buḥārî : *kadālika kāna bašīrun yuḥaddiṭu 'an 'abīhi* « Bachir (3) racontait (2-4) ainsi (1) au nom de son père (5-6) » (insertion du sujet entre l'auxiliaire et le verbe principal; l'idée est décomposée : « ainsi était Bachir

à raconter... »); Coran, sourate 21, 103 : *'alladī kuntum tā'adāna* « ce dont vous avez été (plus d'une fois) menacés ».

Phrase négative. — Wright, *Ar. Gr.*, § 12, p. 23 : *lam yakun yuhibbu šī'ra* « il n'aimait pas la poésie » (l'auxiliaire est nié); *Grundriss*, II, § 326, p. 510, exemple du *Kitāb al-Aġām* : *laqad kuntu lā 'arḍa(y) bi-'adna(y) mā'šatin* « certes je ne me satisfaisais pas (1-2-3-4) avec (5) la vie (7) la plus humble (6) » (l'auxiliaire est augmenté de *qad*, la négation est jointe au verbe principal); même endroit, même source : *'a-lasta kunta tuġamā kisrā* « n'avais-tu pas l'habitude de chanter pour Kisra ? »; combinaison avec *laysa* (où celui-ci peut aussi avoir la seconde place), même endroit, exemple de Šammaḥ : *id kuntu lastu 'uḥū* « puisque je ne me remettais pas ».

Sujets différents de l'auxiliaire et du verbe principal. — *Grundriss*, II, § 326, exemple de Ṭabarī : *wakunnā lā yurāmu lanā ḥarīmun* « et nos femmes n'étaient jamais recherchées », mot à mot « nous étions, n'était pas recherché pour nous un interdit ».

115. ARABE MODERNE. — Dans la plupart des dialectes, comme en arabe classique, le passé duratif a plus d'une expression. Les détails diffèrent suivant les parlers.

D'une manière générale, l'imparfait simple conserve la possibilité de figurer dans une phrase se rapportant à un moment passé; aussi une forme composée est-elle rarement d'emploi nécessaire. La revue rapide qui suit est surtout destinée à signaler dans quelle mesure il existe de ces formes composées.

Dès exemples de l'imparfait employé pour le récit d'un fait momentané sont indiqués au passage.

Sur *kān*, passé (non toujours duratif) de « être », voir p. 122.

116. ARABIE ET MÉSOPOTAMIE. — *Centre du domaine côtier de l'océan Indien*. — Quand l'imparfait est employé dans un récit, il exprime le plus souvent, mais non toujours, le passé duratif; d'autres fois, il est l'équivalent d'un parfait, voir Rhodokanakis, *Dofār*, II, p. 194-195 et ci-dessus, p. 17. — Le participe est souvent employé pour la description dans le passé (*Dofār*, II, p. 197 b). — Il n'y a pas d'expression composée spéciale du passé duratif.

Oman. — L'imparfait et le participe peuvent exprimer le passé duratif. La forme composée de *kān* et imparfait est en usage pour exprimer l'habitude (Reinhardt, *Oman*, § 420, p. 272).

Arabie centrale. — L'imparfait est très employé pour exprimer le passé duratif (Socin, *Diwan*, III, p. 231, avec exemples). Le participe paraît moins en usage.

Le parfait de la racine *kwn* est usité comme expression du passé duratif, seul pour exprimer le verbe être, et pour les autres verbes en composition avec l'imparfait.

Socin, *Diwan*, n° 109, n° 1 : *u'āl-lū weledēn* « et il avait deux fils » (sur le non-accord d'un verbe avec un sujet suivant, Socin, *Diwan*, III, p. 236 haut); n° 2 : *wa'cān waqt ʿrabiʿ* « et c'était le printemps ».

N° 4 : *wa'cān āl'anēsi fādil yismaʿ* « et Anesi Fadil entendait »; *Diwan*, III, p. 190 : *ʿcān yēḥamdūnuh* « ils le louaient ». Dans ce dernier exemple il y a accord de l'auxiliaire avec le complément du verbe principal; voir le dernier exemple cité § 114 et la discussion, § 98, p. 170.

Mésopotamie. — Meissner, *Iraq*, § 52, signale, à côté de l'emploi du participe et de l'imparfait seuls, la jonction de *ʿcān* avec participe ou imparfait; p. 14, l. 16 : *miṭ mā ʿint ašūjak* « comme je te voyais » ou « comme je t'ai vu (un certain temps) ».

117. SYRIE-PALESTINE. — Les formes sans auxiliaire peuvent s'employer. Ainsi, Oestrup, *Contes*, p. 66, l. 1 : *kūll yōm yiḥsar ḥams līrāt* « tous les jours il dépensait cinq livres »; voir encore un exemple (avec préfixe *b-*) ci-dessous, p. 226, l. 2. Dans l'exemple suivant, on voit la combinaison de *ʿammal* (qui est une sorte de participe employé comme particule) avec l'imparfait; Barthélemy, *Naaman*, p. 284 : *ho ʿammal idallēl ʿaleyh bissūq, šāfo wāḥēd. . .* « il était en train de le mettre en vente au marché [quand] le vit un . . . ». Exemple de participe, Oestrup, *Contes*, p. 112, X : (il but le remède) *ubāqi ʿilā ḥadd eṣṣubḥi wemāt* « et subsista (participe exprimant une action prolongée) jusqu'à un matin [encore], puis mourut ».

Mais le passé composé est habituel dans les parlers de cette région.

La combinaison « *kān* + participe » au sens de passé duratif est possible, mais relativement rare, d'autant plus qu'elle est amphibologique, puis-

qu'elle peut exprimer le plus-que-parfait (voir p. 171-172, et un exemple ci-dessous comme passé duratif).

La combinaison habituelle est celle de *kān* conjugué et de l'imparfait. Mais l'imparfait est lui-même d'aspects divers. Il peut être simple et joint directement à l'auxiliaire; c'est sans doute le cas le plus fréquent. Il peut être précédé du *b-* de l'indicatif (voir p. 63 et § 139). Il peut enfin être précédé d'une particule insistante de la durée ('*ammāl*, ou une forme équivalente); dans ce cas, il y a passé duratif avec insistance sur la continuité de l'action (voir § 137).

Harfouch, *Drogman*, p. 273 : « combien vous donnait-il de salaire » a pour équivalent soit *qaddaiš kān ḥāsib lak* (avec participe), soit *qaddaiš kān ya'fik* (avec imparfait); même endroit : *kān ʿššūḡl kulloḥ ʿalaye ḥais ma kān yērda yuqaiy ʿed sāyis* « toute (3) la besogne (2) m'incombait [était (1) sur moi (4)] parce que (5) il ne voulait pas (6-7-8) engager (9) un palefrenier (10) »; on voit dans cette phrase le fonctionnement de *kān* isolé, puis l'imparfait composé nié et en subordination, et enfin un autre verbe à l'imparfait qui dépend lui-même de l'imparfait précédent); Féghali, *Kfar-ʿabida*, p. 139 : *kūnt bhāf mōnnu* « je le craignais »; Bauer, *Pal.*, p. 108 : *kunt ʿammāl(i) abḥas* « j'étais en train de piocher »; Féghali, *Kfar-ʿabida*, p. 139 : *kan-ʿan-yektob* « il était en train d'écrire » (le complexe étant senti comme un seul mot, l'*ā* de *kān* est abrégé).

118. **ÉGYPTE.** — L'imparfait et le participe sont libres d'exprimer à eux seuls la description dans le passé (quelquefois même le récit d'événements momentanés); nombreux exemples dans Spitta, *Grammatik*, p. 341 et 356-357, ainsi : *wakullī di yigrā wēlbintō šā'ifāhum* « et tout ceci arriva(it) [imparfait] tandis que la fille les regardait [participe] ».

Mais le participe et l'imparfait sont aussi très souvent, dans l'emploi de passé duratif, accompagnés d'un auxiliaire (*kān* avec participe ou imparfait, *baqā* avec imparfait seulement).

La combinaison avec le participe insiste plus sur le résultat acquis, d'où la possibilité pour elle d'exprimer quelquefois le plus-que-parfait, voir p. 172; Spitta, *Gramm.*, p. 358 : *w-kān fādīl mā'āh bēda wahde* « et (1) il lui (3) restait (1-2) un (5) œuf (4) ».

Dans la combinaison avec l'imparfait, celui-ci peut être nu; Spitta, p. 344-345 : *kuntō tišrif ē watākul ē* « que dépensais-tu et que mangeais-tu ? »

(*ā* = « quoi ? »); on voit que l'auxiliaire n'est pas répété: même endroit, *buqū yidūloh elugar liquddam* « ils lui versaient le prix d'avance ». L'imparfait peut être aussi précédé de *b*, comme d'ailleurs après un autre verbe quelconque au passé (voir un exemple dans Spitta, *Gram.*, p. 449, l. 5); ainsi, Spitta, p. 348 : *kunt bākul lamma gi* « je mangeais lorsqu'il vint ». (Voir en outre au paragraphe 139, sur *bi-*.) L'imparfait renforcé de *'ammāl* et insistant sur la durée peut être situé dans le passé par un parfait quelconque; Spitta, p. 355 : *iltaqāhā 'ammāle tūmat̄at̄* « il la trouva [qui était] en train de sautiller »; exemple avec *kān* : Selden-Wilmore, § 146, p. 126, *kunt 'ammal baḍrab* « j'étais en train de frapper ».

119. RÉGION DU TCHAD. — La manière d'exprimer expressément le passé duratif consiste à employer un parfait précédé du participe de *q'd* « être assis »; Carbou, *Tchad*, p. 133 : *ana gā'ad ḥasobt elġimāl* « j'étais en train de compter les chamcaux »; Lethem, *Shuwa*, p. 175 : *hu gā'id katab* « il écrivait ».

Au même endroit, le participe du verbe principal est donné au lieu du parfait dans la même phrase : *hu gā'id kātib*; mais cette dernière tournure est aussi bien un présent qu'un passé (voir § 137).

120. MAGHRIB. — Le participe seul peut être employé comme temps descriptif. L'imparfait seul est, comme ailleurs en arabe, employé normalement dans une phrase se rapportant au passé. Les formes composées sont donc rarement nécessaires. Elles existent pourtant dans les différents dialectes, en partie avec des formes spéciales suivant certaines particularités locales.

Malte. — *Kān* et participe, Vassalli, p. 42 : *hwa kūn qē'ed* « il était assis »; *kān* et imparfait, Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 913 : *mā kins' yūre ḥzūntu* « il ne montrait pas sa méchanceté »; cumul de *kān* et du participe de *q'd*, exposant de durée, Vassalli, p. 43 : *kūn qē'ed yaqra* « il lisait », Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 914 : *kien qē'et istennāya* « il restait à l'attendre ».

Tripoli. — Exemple d'une suite d'imparfaits, dont le premier dépend directement d'un parfait à valeur inchoative et dont les suivants sont sous

l'influence lointaine du même parfait, Stumme, *Tripoli*, p. 22, l. 19 : *gā'ādēt ʿl'āzūz tīzri . . . wuṣṣōk idugg fī riḏleha uhiya tibki watēgūl* « la vieille (2) se mit à (1) courir (3) . . . et les épines piquaient ses pieds et elle pleurait et disait ».

Emploi de *kān* et imparfait, exemple négatif, *Tripoli*, p. 22, l. 31-32 : *kān mā yākulš kān ʿlfaḏla mīā' aʿāzūz; ba'adma tīṣba' ʿl'azuz, yākul hūwa* « il ne mangeait pas, si ce n'est (exprimé par *kān* invariable) les restes de la vieille; après que (1) la vieille (3) était rassasiée (2) lui (5) mangeait (4) [deux imparfaits simples] ».

Exemple de participe simple; *Tripoli*, p. 87, l. 35 : *hūwa māšī ušāf* « il marchait lorsqu'il vit (chemin faisant il vit) ».

Tunis. — Stumme, *Tun. Gr.*, § 200, p. 155; l'imparfait simple est plus employé que *kān* et imparfait.

Algérie. — Le passé duratif composé de *kān* avec l'imparfait est habituel; il est parallèle au présent composé avec *ṛā-* (voir chap. v, § 138).

Ainsi, Marçais, *Tlemcen*, p. 258, l. 3 : *ukānu yāhhadru 'atḥ* « et ils s'entretenaient de lui ».

Mais d'autres tournures sont usuelles; ainsi participe et imparfait simple, dans le même passage, l. 6 : *kān 'arēšhum ḡr yētmesḡru 'āḥ* « il savait [il était (1) sachant eux (2)] qu'ils plaisantaient (4) [imparfait] seulement (3) sur lui (5) »; Cohen, *Alger juif*, p. 488, l. 7 : (le rabbin le retint à coucher) *lāyīn alqāid mā inḡḡōms yithal laldāru* « parce que le caïd ne pouvait pas (imparfait) rentrer à sa maison ».

Dans le même ouvrage, p. 257 bas, un exemple de passé momentané rendu par un imparfait à la suite d'un parfait : *ṭōl'āt laṣṭāḥ utṣīb* « elle monta à la terrasse et trouva ».

Andalou. — Imparfait simple et imparfait avec *kān*; Pedro de Alcalá, p. 47, l. 26-27 (la notation de l'auteur est accommodée approximativement avec le système adopté ici) : (as-tu vendu [parfait] quelque chose plus cher) *min alleḏī kēn yaswī bāḥāl alleḏī yaswī iney tibi' bi ḥamse* « que cela ne valait, par exemple ce qui valait deux tu le vendais (l'as vendu) pour cinq »; avec *kān* sans *n* (voir p. 70), même passage, phrase parallèle, l. 30 : *min alleḏī ke yaswī* « que cela ne valait ».

Maroc. — Le participe et l'imparfait soit nu, soit avec préfixe *ka* (voir § 141) peuvent exprimer le passé duratif; ainsi dans Marçais, *Tanger*, p. 81, au milieu d'un récit d'événements passés, des passages descriptifs se trouvent au passé duratif (et on a quelquefois l'impression de présents historiques); par exemple, l. 20, *āna gāz . . . unṣeb l'āwāwūl . . . keḷā'bo ttrambe* « je passais (moi passant) [sur la place] et je trouve (voici que je trouvais) [imparfait] des enfants . . . [qui] jouaient [imparfait avec *ka-*] à la toupie»; de même, p. 79, l. 18, à la suite de deux parfaits : (il enleva la pointe, la mit dans le feu) *ulmt' allēm keḷṣoṭ blkir mēllawra* « et l'apprenti soufflait (imparfait avec *ka-*) avec le soufflet»; Brunot, *Yallah*, p. 75 bas : *lli kānu sāknin fiha feṣṣbāh . . . kaiṣibu iddihum mḥanniyūn* « et ceux qui y habitaient (étaient habitants dedans), le matin . . . trouvaient (imparfait avec *ka-*) leurs mains teintes au henné».

Le début de la première phrase citée montre un participe descriptif employé seul; celui de la dernière phrase citée montre l'emploi d'un participe précédé de l'auxiliaire *kān*.

La combinaison de *kān* et de l'imparfait est fréquente; l'imparfait peut être nu ou précédé de *ka-* sans qu'on aperçoive de différence de sens. Brunot, *Yallah*, p. 30 : *kunt nā'is mā'isa mzyāna* « je vivais une vie heureuse»; Marçais, *Tanger*, p. 7, l. 8 : *dik lbnāt lli kāno keidélko m'āhum* « ces filles qui étaient à pétrir avec elles». Si donc on a admis l'étymologie de *ka-* par *kān* (voir p. 70-71), la même racine figure deux fois à la suite, la forme pleine indiquant le passé, et la forme réduite indiquant la concomitance ⁽¹⁾.

120 bis. SUDARABIQUE MODERNE. — L'imparfait peut s'employer seul comme passé duratif (et d'ailleurs aussi comme temps du récit momentané, ci-dessus, p. 143; Jahn, *Gram.*, p. 134), ainsi Bittner, *Šhauri*, III, p. 60, n° 3 : *embera yilgum* « le garçon tétait».

La construction durative avec le relatif qui a été étudiée ci-dessus (p. 154 et p. 175) pour le parfait est fréquente avec l'imparfait; quand elle se rencontre dans une phrase se rapportant au passé, elle fournit une expression du passé duratif. Ainsi, Bittner, *Mehri*, III, p. 67, *ksūm teh d-imzūz* « ils le trouvèrent qui fumait».

⁽¹⁾ L'imparfait avec *ka-* de sens passé peut se trouver après d'autres parfaits que *kān*; ainsi Stumme, *Houwara*, p. 48,

l. 3 : *bga kaigowwut* « il se mit à pleurer». Pour l'emploi de *ka-* en général, voir chap. v, § 141.

D'autre part, le verbe *kwn* au parfait peut avoir le sens de passé duratif « il était »; ainsi en soqotri, Müller, *Mehri Soq.*, II, p. 5, l. 14 : *wukāno k(y)ala fetā'i* « et ils étaient tous deux nus ».

Or, au moins en soqotri (peut-être d'ailleurs seulement dans les traductions de l'arabe), il peut y avoir alliance de *kān* et d'un imparfait, comme en arabe, au sens de passé duratif, *Mehri Soq.*, II, p. 8, l. 5 : *ber biroh kānoh terā'u* « car (1) elle faisait paître (2-3-4) » (*kān* est ici composé avec *ber*, voir p. 154).

L'imparfait peut être, dans la forme composée, augmenté du pronom relatif, *Mehri Soq.*, II, p. 32, l. 20 : *konk di-tsoni* « tu regardais ».

121. GUÈZE. — L'imparfait simple peut s'employer dans une phrase se rapportant au passé, du moment qu'il s'agit d'une action prolongée; ainsi Matthieu, 26, 55 : *wazalfa 'anabbər məstəkəmū baməkəwərāb wa'əmēh(h)or wa'i'ahazkəmūnī* « or constamment j'étais avec vous dans le temple et j'enseignais, et vous ne m'avez pas pris »; voir Dillmann, *Gram.*, § 89, p. 155.

Une circonstance concomitante, dans le passé comme dans le présent (voir p. 232), s'exprime volontiers par *'anza* « tandis que » avec l'imparfait; ainsi : Vie de l'Évangéliste Marc, extraite du Synaxaire, dans Dillmann, *Chrest.*, p. 19, l. 10 : (ils le traînèrent dans toute la ville) *wa'əmūntū 'anza yablū* « et eux [étaient] tandis qu'ils disaient », « et eux disaient », « en disant [constamment] ».

Toutefois, le domaine de l'imparfait est très restreint en subordination, à cause de l'usage étendu du gérondif, Dillmann, *Gram.*, § 180 et suiv., et ci-dessus, p. 50⁽¹⁾.

La durée passée peut être exprimée plus pleinement au moyen de termes composés d'un auxiliaire et de l'imparfait (avec ou sans *'anza*).

Les auxiliaires qui peuvent se composer avec l'imparfait sont au nombre de trois : *hallō*, *kōna* et *nabara*.

Dans la situation confuse de la langue savante qu'est le guèze, il est difficile de démêler si les divers composés ont des usages nettement différents; les distinctions principales sont indiquées ci-dessous.

(1) Le participe actif habituel du sémitique (à voyelle longue après la première radicale) n'est pas en usage en guèze, et n'est pas en question ici; la forme nominale qui le remplace comme participe n'est jamais centre de

proposition; quand elle suit un verbe « être », elle conserve sa valeur propre d'adjectif ou de substantif (voir un exemple ci-dessous).

Cette observation s'applique aussi au tigrigna et à l'amharique.

Le verbe *hallō* a le sens de « exister »; il n'est pas situé dans le temps, même en composition avec l'imparfait, puisqu'un tel composé au lieu d'être un passé duratif peut être présent (voir § 144) ou futur (voir § 163). L'imparfait qui suit *hallō* peut être introduit par la conjonction 'anza « tandis que ». L'auxiliaire peut être séparé du verbe principal.

Exode, 26, 35 : *kama hallawkēmū tanabbērū wəstētū* « tandis que vous l'habitiez »; Marc, 1, 4 : *wahallō yōhannəs yātanmaq bagadām* « et il y avait Jean [qui] baptisait dans le désert » (plutôt que : « Jean baptisait »; l'auxiliaire a une certaine indépendance de sens »); Livre des Jubilés, dans Dillmann, *Lexicon*, col. 4 : *bakwallū mawā'əl həywataya hallawkū 'anza 'ezzēkkarō la'əgzi-'abəhēr* « tous les jours de ma vie je me souvenais de Dieu ».

La combinaison fréquente de *kōna* avec l'imparfait (sans 'anza) ne prête à aucune amphibologie : elle ne peut être qu'un passé duratif. *Kōna* y est dénué de valeur propre. Genèse, 4, 22 : *kōna yagabbər gobra bərt wahāšīn* « il faisait le travail du bronze et du fer », variante de la phrase à participe *kōna nahābē warq wahāšīn* « il était forgeron d'or et de fer », qui se trouve dans d'autres manuscrits pour le même passage ⁽¹⁾.

L'auxiliaire *nabara* peut se composer avec l'imparfait avec ou sans interposition de 'anza.

L'ensemble a souvent la valeur d'un passé duratif du verbe principal.

Vie de Takla Haymānōt, extraite du *Synaxaire*, dans Dillmann, *Chrest.*, p. 36, l. 3 du bas : *wa-nabarū kwəllōmū makwānənta hagar 'anza yəhūbəwəwō lōw bə'sūtōmū baba'əbrētōmū* « et (1) tous (3) les nobles (4) du pays (5)

⁽¹⁾ Dillmann, *Grammaire*, § 89, p. 155 bas, cite un exemple de *kōna* suivi de parfait qu'il traduit par un imparfait latin; l'examen de la phrase complète invite à interpréter autrement : *Combat d'Adam*, édition Trumpp, p. 103, l. 9 : *wakōnū sēt wawəlādū ḥadarū lā'la dabr... 'iyəzarrə'ū wā'ya'ar-rərū... « et furent Seth et ses enfants [dans la situation suivante :] ils habitèrent sur une montagne... et ils ne semaient ni ne récoltaient »; le rédacteur a rejeté dans le passé antérieur le choix de l'habitation fait par la famille de Seth; c'est un exemple de plus-*

que-parfait composé (voir § 104), dont la seule particularité gênante est que le sens du verbe principal empêche de traduire par un plus-que-parfait du français, du latin ou de l'allemand : « ils avaient habité » n'est pas possible; mais la difficulté serait levée si on traduisait, en détournant un peu le sens de *ḥadarū* : « ils avaient élu domicile ».

Dans la suite de la phrase, les circonstances décrites comme durables sont exprimées par l'imparfait. D'ailleurs les composés de *kōna* avec imparfait abondent dans le même passage.

lui (8) donnaient (2-6-7) leurs femmes (9) à tour de rôle (10)»; Vie de Abba Salāmā, extraite du *Synaxaire*, dans Dillmann, *Chrest.*, p. 33, l. 8 du bas : *wa-nabarū 'adasyōs wafaremnātōs 'anza yahādḏanawwō lahādān* «et (1) Adesios (3) et Frumence (4) élevèrent [restèrent (2) à élever (5-6)] l'enfant (7)». (Voir un exemple sans 'anza dans *Grundriss*, II, § 327 bis).

Mais il peut arriver que *nabara* composé avec l'imparfait conserve néanmoins sa valeur de «rester», ainsi : Judith, 7, 5 : *'andadū 'əsāta wasta mahīfīdihōmū wanabarū ya'agqəbū kwəllā yə'əta ləlīta* «ils allumèrent du feu sur leurs tours et restèrent à veiller toute cette nuit».

122. TIGRIGNA. — L'état du guèze ne se retrouve aucunement en tigrigna : l'usage de l'imparfait sans auxiliaire s'y est restreint au présent-futur d'une manière générale (voir § 145). De très rares exemples de l'imparfait employé comme en guèze ont été relevés dans la langue d'un seul traducteur de l'Évangile (Praetorius, *Tigrigna*, p. 333). L'imparfait ne conserve son ancienne indépendance par rapport au temps que dans certaines propositions subordonnées introduites par conjonction (voir à la fin de ce paragraphe, et la même situation exposée avec plus de détail, pour l'amharique, § 124).

Le passé duratif est donc exprimé obligatoirement dans les propositions principales par des composés de l'imparfait et d'un auxiliaire (ou par une copule durative quand il s'agit du verbe «être»); les auxiliaires-copules de la durée sont *nabara* (*nabru*) et *šanḥa*.

Toutefois le passé duratif a un usage restreint en tigrigna. Il ne s'emploie que lorsqu'il y a nettement description insistée. Ailleurs on préfère le récit, même s'il s'agit d'un fait prolongé (voir § 110 fin); on emploie donc le parfait (pour le verbe «être» : *kōnā* et non *nabara*). Ainsi Kolmodin, *Traditions*, n° 38, 1-2 : *sayti ḥantibā gafā'ūt . . . ḥōnāt* «la femme (1) du kantiba [sorte de fonctionnaire] (2) était (fut) (4) mauvaise (3)... » (quand les vassaux apportaient des denrées en tribut) . . . *ṣāḥli . . . nāb byetan'akkabə'o* «elle gardait (parfait, pluriel de politesse) (4) la vaisselle (1) dans (2) sa maison (3)». De même après un relatif, Marc, 2, 4, dans Praetorius, *Tigrigna*, p. 354 : (le lit) *zə-harrasā* «[sur] lequel était couché (parfait) [le paralytique]». De même encore après conjonction, Kolmodin, *Traditions*, n° 18, 2 : *gazā'ti səla zə-ḥayyalawwōm* «parce que (2-3) les gouverneurs (1) les opprimaient (4) (parfait)».

Dans le passé duratif composé, l'auxiliaire est conjugué comme s'il était indépendant. Il est généralement au parfait, mais il peut être aussi au gérondif (Praetorius, *Tigrigna*, p. 331, note).

Kolmodin, *Traditions*, n° 50, 2 : *ḥašir nabarā 'ammo kam 'uf kwāynu yōssalālab nabarā* «il était (2) petit (1) de sorte que (3) il voltigeait (7-8) étant (6) comme (4) un oiseau (5)». Avec l'auxiliaire dialectal *šanḥā*, Z. D. M. G., 28, p. 444 : *šanḥe yohannās-awən yatamməq* «et (3) Jean (2) baptisait (1-4)».

Quand il s'agit d'insister sur la durée, la forme composée peut s'employer en proposition relative (information d'Abba Jérôme) : *zəgwayyi* (ou *yəgwayyi*) *zənābārā sub rā'əḥu* «j'ai vu (4) un homme (3) qui était en train de courir (2-1)».

Pour nier le passé duratif la négation s'applique à l'imparfait : (Praetorius, *Tigrigna*, p. 331) *'ayfalləṭən nabarku* «je ne le connaissais pas».

Cet exemple montre en outre que les suffixes pronominaux s'attachent à l'imparfait, non à l'auxiliaire.

En général l'auxiliaire n'est pas répété s'il y a deux verbes coordonnés; il peut l'être cependant, par manière d'insistance.

En proposition subordonnée temporelle impliquant un procès prolongé, l'imparfait simple s'emploie, après la conjonction *'əntə-*; ainsi dans Basano, *Vocabolario*, col. 530 : *nāb gāzā'u 'antḥayyəd* «tandis qu'il allait (3) à (1) sa maison (2)»; mais cette construction exprime aussi bien la concomitance présente ou future (voir Vito, *Gram.*, p. 83-84)⁽¹⁾.

(1) La limite entre le passé duratif et le plus-que-parfait n'est pas toujours nette (voir p. 167 n. et p. 176 bas); ainsi la phrase suivante (Vito, *Gram.*, p. 66) : *'ana bərru 'aragit yəmassəlanni nabiru* peut se traduire soit : «moi (1), il me semblait (4-5) [que] Berrou (2) [était] vieux (3)», soit «...il m'avait semblé...». De même dans un exemple cité par Praetorius, *Tigrigna*, p. 331 : *yəfattu nabara* «il désirait» ou «avait désiré»; un autre exemple cité au même endroit, où le même composé serait un passé antérieur momentané, paraît douteux.

Il ne semble pas qu'il faille admettre avec

PRÆTORIUS, *Tigrigna*, p. 332 bas, que la forme composée du plus-que-parfait puisse exprimer le passé duratif : l'exemple *harrisu nabara* n'est pas bien traduit par «il dormait», il faut comprendre «il s'était endormi»; dans l'autre exemple donné au même endroit, *nabarā*, en tête de phrase, a un sens plein «il se tenait là» (si toutefois la phrase est correcte).

Dans l'exemple de composition de l'imparfait avec le gérondif *kwāynu* cité p. 155 comme parfait-présent, on pourrait comprendre aussi un passé duratif : «c'est parce qu'il pleuvait...».

123. TIGRÉ. — La situation est loin d'être la même qu'en tigrigna. Un passé duratif composé d'imparfait avec auxiliaire est normalement employé quand on veut décrire, et aussi quelquefois quand on énonce une action prolongée. Mais l'emploi de l'imparfait simple dans le passé est encore normal lui aussi (ce qui est conforme au caractère archaïque du tigré en général). Ainsi dans Littmann, *Princeton*, I, p. 83, n° 73, une description commencée par un passé duratif composé (cité ci-dessous) se continue par une suite de copules *tu* (non situées dans le temps) et d'imparfaits simples, par exemple (ligne 11) : *wa-ḥatte wa'at ḥarrəd 'ət kəl 'ukatu* « et (1) il égorgeait (imparfait) (4) une (2) vache (3) à chaque repas ».

L'imparfait est employé régulièrement en proposition temporelle introduite par *'ət* (comparer le même fait en tigrigna, § 122 fin) : *Princeton*, I, p. 48, l. 6 : *wa-məsəl 'ət laḡaysō kāməl lišm 'awallaṭā* « et (1) tandis qu' (2) ils allaient (imparfait) (4) ensemble (2), Kamil (5) se détournait (7) pour pisser (6) » (même tournure pour le présent, I, p. 122, l. 9).

Comme pour le tigrigna, quoique moins souvent, semble-t-il, un passé momentané peut être employé pour exprimer un fait prolongé, là où en français un imparfait s'impose. Ainsi *Princeton*, I, p. 43, l. 22 : (tousjours ils étaient (exprimé par la copule *t-*) une proie pour les armes tranchantes) *'ət kəl 'akān ḥəd batkō* « à tout endroit ils s'entrégorgeaient (parfait) ».

Les verbes « être » du passé duratif ont été étudiés p. 131; voir en outre la copule *tu* p. 102⁽¹⁾.

L'auxiliaire le plus fréquent du passé duratif est *'alā*. Ainsi *Princeton*, I, p. 83, n° 73 début : *qōm 'arwām 'əb nəwāyu 'ət kəl 'akān nabbor 'alā* « le peuple (1) des Rom (2) avec (3) ses troupeaux (4) séjournait (8-9) à (5) tous les (6) endroits (7) ».

Assez souvent le composé avec *'alū* exprime la durée là où le français

⁽¹⁾ Comme il a été vu p. 177, la réunion d'un participe et d'un verbe « être » au passé exprime non le passé duratif mais le plus-que-parfait; les exemples sont rares où dans cette réunion le verbe est copule et le parti-

cipe adjectif : *Princeton*, I, p. 52, l. 5 : *qas 'addəmkəl qārə' 'alā* « le prêtre (1) Ad-demkel (2) n'était pas (4) liseur (3) » c'est-à-dire « ne savait pas lire ». (Voir encore LITTMANN, *Z. A.*, 1899, p. 100.)

emploierait un passé non duratif : *Princeton*, I, p. 53, l. 13 : *ʿattammā ʿalā* « il l'encensait (tous les jours) »; on voit dans cet exemple que les suffixes pronominaux s'attachent à l'imparfait, non à l'auxiliaire; p. 53, l. 6 : (quand ils ne les trouvèrent pas, ils furent très émus) *wahazzarwan ʿalaw* « et ils les cherchèrent (longuement) »; p. 53, l. 19-20 : (pendant 40 jours) *korantu tassammā ʿalat* « sa voix fut entendue » (ensuite il mourut).

L'auxiliaire *nabrā* est employé dans les mêmes textes; il est moins fréquent que *ʿalā*. *Princeton*, I, p. 52, l. 9 : (à chaque fête) *dagāgəm nabrā* « il récitait » (ce qu'il avait appris par cœur); voir aussi Littmann, *Z. A.*, 1899, p. 100.

Le verbe *sanhā* paraît rare dans le même emploi; Littmann, *Z. A.*, 1899, p. 100 : *gays sanhā* « il allait çà et là »⁽¹⁾.

Le verbe *ʿamsā* employé avec la même construction que les auxiliaires précédents a préservé son sens propre « arriver au soir »; *Princeton*, I, p. 83, l. 25 : *kəllā laʿaḥāhu ḥalləb ʿamsā* se traduit « il passa le temps jusqu'au soir (4) à traire (3) toutes (1) ses vaches (2) ».

Le passé duratif composé peut être employé en phrase relative, le relatif s'attachant à l'auxiliaire, d'après un exemple cité par Littmann, *Z. A.*, 1897, p. 308.

124. AMHARIQUE. — La situation de l'amharique est simple : un temps composé de : imparfait + *nabbara* « il était » est la seule expression normale du passé duratif en proposition principale.

L'imparfait simple ne peut pas le remplacer; en effet il n'existe plus en amharique (en dehors de certains archaïsmes) en proposition principale positive : pour le présent ou le futur il est composé avec *alla*, comme pour le passé il est composé avec *nabbara*. Et si en proposition principale négative l'imparfait simple est employé, c'est comme présent ou futur (sur ces faits, voir § 147).

En proposition subordonnée seulement, l'imparfait échappe à cette localisation de présent-futur, et il conserve encore la liberté de se situer dans le passé comme en sémitique ancien. Toutefois c'est dans des conditions limitées. En effet l'imparfait ne peut pas accompagner sans con-

(1) Pour *sanhā* avec le parfait, voir au plus-que-parfait p. 177.

jonction un verbe quelconque au parfait : il ne suit sans intermédiaire (en dehors des auxiliaires « être » du présent et du passé) que les demi-auxiliaires de sens « commencer » et « pouvoir »; voir Praetorius *Amh.*, p. 365 et 367; ci-dessous IV^e partie, chap. 1^{er}, et un exemple ci-après. En dehors de ces cas il doit être précédé de relatif ou de conjonction.

Exemples avec le relatif; Aleqa Taye, p. 10, l. 18 : *hullum yammibalu andahōnu aytāw* « (eux) ayant vu (4) comme quoi c'étaient (3) [des gens] qui mangeaient (2) de tout (1) »; Afevork, *Roman*, p. 11, l. 12 : *yāw yammim-maññūt . . . sawāčāw hōna* « il se trouva que c'était (4) cet (1) homme à eux (3) qu'ils désiraient (2) ». Avec *ba-*, *sa*, « lorsque, comme », dans une phrase entièrement au passé, l'imparfait exprime le passé duratif (par opposition au passé momentané exprimé par *ba* + parfait). Ainsi dans un exemple cité par Praetorius, *Amh.*, p. 365, où on voit aussi un imparfait simple dépendant directement d'un verbe « ne pas pouvoir » : *tādarg bissānūt* « alors qu'il lui était impossible (2) de faire (qu'elle fit) (1) »; Aleqa Taje, p. 12, l. 13 : *arsabarsāčāw biṭṭayāyyaqa . . .* « alors qu'ils s'interrogeaient (2) les uns les autres (1) » (on leur répondit. . .)⁽¹⁾.

Le passé composé avec *nabbara* s'emploie à peu près dans le même sens que l'imparfait du français, pour indiquer un état durable ou une habitude. Toutefois, pour exprimer une action prolongée passée lorsqu'il n'y a pas description, mais simple énonciation, c'est le parfait qui sert au récit (sur des usages de *hōna* « il fut » en composition, voir ci-dessous, p. 206).

Les deux usages apparaissent dans le passage suivant : Aleqa Taye, p. 7, l. 10 : *sarū a(y)āwqum nabbaru* « ils ne connaissaient pas (2-3) (passé duratif composé) d'industrie (1) » . . . (quand ils ne trouvaient pas de grotte pour s'abriter) *yaqəṭal goḡo adərgāw taqaməṭu* « faisant (3) une

• ⁽¹⁾ Deux exemples de type rare (proposition subordonnée finale sans conjonction) sont cités dans PRAETORIUS, *Amh.*, p. 367 milieu.

Tout ce qui vient d'être exposé se rapporte en réalité autant à une étude du subjonctif qu'à celle du passé duratif (voir § 13, p. 39).

D'autre part, pour alléger l'exposé, il n'a

pas été tenu compte de deux constructions qui expriment couramment (mais non spécialement) le passé duratif subordonné, à savoir l'emploi du gérondif (voir § 26, p. 50) et celui du parfait avec la conjonction *əyya* (voir § 24, p. 49).

Enfin sur l'emploi possible de l'imparfait composé ou non avec *-alla* pour exprimer le passé duratif (présent historique), voir § 147.

cabane (2) de branchages (1), ils s'[y] établissaient (4)»; ce dernier verbe est au parfait; le sens est à peu près : «leur coutume fut de s'y établir».

La forme du passé duratif composé est la suivante : le verbe *nabbara*, passé duratif du verbe «être», est employé comme auxiliaire; il peut être conjugué, mais il peut aussi être invariable sous la forme *nabbar*, plus rarement *nabbara* (Armbruster, *Gramm.*, p. 105; Praetorius, *Amh.*, p. 377). La forme est donc celle d'un composé net. Toutefois *nabbara* reste indépendant dans l'écriture; et il ne se répète pas s'il y a plusieurs imparfaits qui se suivent. La négation et les suffixes pronominaux s'attachent à l'imparfait. Mais s'il y a subordination de la forme entière, ce qui est possible dans les mêmes conditions que pour un parfait, la conjonction ou le relatif s'attache à l'auxiliaire. Les différents cas sont représentés dans les exemples qui suivent.

Afevork, *Roman*, p. 4, l. 16 : *wāndu wāhəd syetitū ʔobbyā yobbāku nabbar* «ils s'appelaient (5-6), le garçon (1) Wahd (2) la fille (3) Tobbya (4)».

Praetorius, *Amh.*, p. 378, l. 7 : *yəfurunnā yonqataqqaṭu nabbaru* «ils avaient peur et tremblaient».

Afevork, *Gram.*, p. 129 milieu : *aysamām nabbar* «il n'entendait pas»; *attāyəm nabbara* «est-ce que tu ne voyais pas?».

Afevork, *Roman*, p. 6, l. 25 : *yagyētāwnəm ʕāñ māṭāt yāwq səla-nabbara* «et (2) parce qu' (6) il savait (5-7) le fait que son maître ne trouvait pas (1-3) de muletier chargeur (2)».

Praetorius, *Amh.*, p. 378 c : *əlliya yəsadbūs yanabbarūt* «ceux-là qui t' (féminin) insultaient».

En dehors du temps composé qui vient d'être défini, *nabbara* peut se joindre d'autre manière à des formes verbales pour exprimer le passé duratif.

L'imparfait précédant *nabbara* peut être accompagné d'une conjonction; Afevork, *Gram.*, p. 125 haut : *hullu səw sisəqabbāt nabbara*; la traduction peut faire ressortir la nuance «tout le monde était à rire d'elle» plutôt que «riaient d'elle».

Un autre passé peut précéder *nabbara*, qui fonctionne alors comme impersonnel; ainsi (dans un exemple où le verbe conjugué est *nabbara* lui-

même), Afevork, *Gram.*, p. 129 milieu : *alnabbarhum nabbar* « c'était (2) [que] je n'[y] étais pas (1) »; de même avec *hōna* : (même endroit) *ganā alkul qan alhōna nabbar* « encore midi il ne fut pas c'était (il n'était pas encore midi sonné) ».

Practorius, *Amh.*, p. 379 a relevé un exemple isolé (dans une chronique indigène) d'un imparfait composé avec *alla* suivi de *nabbar* : *talācawallāc nabbar-anna* « car (3) elle leur disait (1-2) » ou plutôt « c'était qu'elle leur disait »; cette tournure encore exceptionnelle a peut-être de l'avenir; elle marquerait une étape dans l'élimination totale de l'imparfait simple, même comme élément de composition, l'imparfait composé avec *alla* servant à son tour d'élément principal du composé à sens passé. (Voir ci-dessous la tournure avec *hōna*.)

Dans le passé duratif, *hōna* « il fut » peut remplacer *nabbara*, s'il y a récit d'action prolongée plutôt que description. C'est sans doute la nuance qu'exprime un exemple isolé recueilli par Juste d'Urbin, inséré dans d'Abbadie, *Dict.*, col. 404 : *ayyāččāl hōna* « ce fut [durablement] impossible » (« ce fut impossible momentanément » est *altaččālam*; « c'était constamment impossible » est *ayyāččāl nabbar*).

La même nuance de sens se trouve dans six exemples rassemblés par Praetorius, *Amh.*, § 288, p. 381; mais là, comme dans l'exemple cité ci-dessus avec *nabbar*, c'est une proposition dont le verbe est un imparfait composé avec *alla* qui se trouve reportée dans le passé. Cette tournure est exceptionnelle; les Abyssins n'ont pas conscience de son existence et on ne peut pas obtenir à volonté des exemples analogues. Voici un des exemples de Praetorius, cité d'après le texte, publié postérieurement, de la *Chronique de Teodros* (éd. Littmann, p. 27 a, l. 15) : *əgziabəheq tāllāq maqsəft saddada sawm hullu kaqōmabbat kataqammaṭabbat kataññābbat yəg-gūññāl hōna* « Dieu (1) envoya (4) (parfait) une grande (2) peste (3), et tous les hommes (6-5), là où ils avaient été debout, là où ils avaient été assis, là où ils avaient couché, furent continuellement trouvés [morts] (*mot à mot ce fut : on trouve*) ». *

125. HARARI. — Le passé duratif du verbe « être », *nāra* (voir p. 136), conjugué ou figé sous la forme *nār*, se compose avec l'imparfait pour exprimer un passé duratif.

La valeur peut être celle de l'imparfait du français (description), mais aussi, semble-t-il, celle de récit d'un événement prolongé.

Mondon, *Har. Gour.*, p. 37 : *asagdi nārḥu* « j'ai adoré, j'adorais »; Burton, *First footsteps*, II, p. 163 : *huwa ihani nāra* « he became, il devint »; Conti Rossini, *Testi*, p. 12, l. 7, et Littmann, *Partikel ma*, n° 34 : *may yamalō nār* « il les faisait puiser (2-3) de l'eau (1) »; *Testi*, p. 15, une série d'exemples à partir de la ligne 7, en particulier : *ḡumaḡumayā masjid yaḥor nār* « tous les vendredis (1) il allait (3-4) à la mosquée (2) ».

D'après Mondon, *Har. Gour.*, p. 41, la négation composée s'applique à l'ensemble de la forme, l'imparfait recevant le second élément de négation *-m* et l'auxiliaire la négation *al-* préfixée : *tasagdim alnārḥi* « tu n'adorais pas, tu n'as pas adoré »⁽¹⁾.

GOURAGUÉ. — Pour le verbe « être », voir p. 136. Dans le texte édité par Praetorius, *Amh.*, p. 507-508, la composition de l'imparfait avec *nabbara* pour exprimer le passé duratif se trouve avec la même valeur que l'imparfait français dans le verset Jean, 2, 25; ainsi *yašal nabbar* « il savait ».

Sur les deux exemples où le gouragué a le même composé, alors qu'on attendrait un plus-que-parfait, voir p. 181.

⁽¹⁾ Tous les exemples cités sont en proposition principale. L'état des connaissances

sur le harari ne permet pas une étude plus complète.

CHAPITRE V.

PRÉSENT-FUTUR. PRÉSENT.

126. Pour l'étude qui commence dans ce chapitre et se poursuivra au suivant, étude pleine de complications, il faut considérer certains emplois de l'imparfait, du parfait, du participe, et en outre la phrase nominale et les copules du présent.

Usage de l'imparfait. — L'inaccompli, comme l'a montré le précédent chapitre, se situe volontiers dans le passé. Il n'est donc nullement possible de considérer l'imparfait du sémitique comme un présent-futur. Le présent-futur, le présent seul, le futur seul sont, tout comme le passé duratif, des tranches découpées dans le domaine continu de l'inaccompli. Étudier leurs expressions, c'est très souvent étudier divers usages de l'imparfait.

On peut concevoir diverses manières de diviser l'inaccompli. Certaines sont réalisées sur divers points du sémitique, mais rarement avec un caractère d'obligation.

La distinction des temps est complète si le passé, le présent et le futur ont chacun une marque spéciale (c'est partiellement le cas du tigrigna).

Mais au lieu de cette division tripartite on peut rencontrer une répartition en deux groupes.

Par exemple il existe un auxiliaire du passé, un autre auxiliaire pour le présent-futur (c'est le cas de l'amharique en proposition principale positive⁽¹⁾) : présent et futur ne font qu'un et s'opposent au passé.

Ailleurs une particule peut figurer au présent et au passé alors qu'elle

⁽¹⁾ Avec la réserve que la présence de l'auxiliaire a une valeur modale en même temps que temporelle; voir ci-dessous ce qui est exposé à propos des particules.

ne figure pas au futur (emploi de *ka-* en arabe marocain, où toutefois le passé est souvent accompagné d'un auxiliaire qui le différencie du présent); alors c'est le passé et le présent qui semblent groupés, le futur étant isolé.

Concomitance. — Le dernier exemple invoqué, réunissant le passé et le présent d'une manière étonnante pour qui est habitué à l'opposition du passé et du non-passé, met en lumière une notion autre que celle du temps situé. On peut la qualifier sans trop d'inexactitude au moyen du terme de *notion de concomitance*.

Il se trouve qu'en arabe marocain (presque toujours), partiellement aussi en arabe égyptien (emploi de *bi-*), le futur est exclu de la concomitance en question, de sorte que la présence ou l'absence de la particule de concomitance équivaut à une distinction de temps.

Mais si une particule analogue se trouve aux trois temps (ainsi *b-* en arabe de Syrie-Palestine), il est clair qu'il n'y a plus aucune distinction temporelle et que la particule doit avoir un autre rôle : en réalité son rôle est modal (la présence de *b-* étant une marque de l'indicatif).

On devrait donc, théoriquement, écarter cette question d'un développement consacré aux distinctions temporelles. Mais comme la présence des particules peut dans certains cas et dans certains parlars avoir une valeur temporelle, comme la distinction stricte des questions de temps et des questions de mode est difficile à maintenir, comme enfin les faits ont été souvent mal interprétés à la faveur de ces causes de confusion, il a paru nécessaire ici non d'écarter la question, mais au contraire d'y consacrer plusieurs paragraphes.

Les particules de la durée sont traitées à côté des particules de concomitance, en vertu de considérations analogues.

Si ces développements sont insérés dans un chapitre intitulé présent-futur et présent (avec les renvois nécessaires au chapitre précédent et au chapitre suivant), c'est que dans ce livre consacré aux questions de temps il était difficile d'isoler du présent la concomitance et la durée, et qu'il valait mieux porter la discussion au centre même de l'erreur (voir par ailleurs § 176).

Mais il est à souhaiter que les futures descriptions de parlars arabes — et autres — mettent nettement à part les notions autres que celle du

temps situé, et que des expressions comme : *b-* du présent, *ka-* du présent, *ʿammāl* du présent insisté ou actuel (voir § 137 et suiv.) disparaissent de la linguistique sémitique.

Usage du parfait. — Un présent nettement momentané est à la limite exacte qui sépare l'accompli de l'inaccompli. Le parfait peut quelquefois servir à exprimer un tel présent. Déjà au chapitre II on a touché, à propos du parfait-présent, aux relations entre l'accompli, la durée et le présent. Ici, au paragraphe 127, sont examinés des cas particuliers où le parfait a un sens net de présent momentané. (Pour le futur, voir § 151.)

La phrase nominale. — Quand il n'y entre pas d'expression nette du passé ou du futur, ou quand le contexte ne suggère pas l'idée de l'un ou de l'autre, la phrase nominale est naturellement une expression soit du présent soit du fait général. En réalité, dans les langues où aucun présent ne s'est développé dans le verbe, si la phrase nominale est en usage, elle exprime normalement le moment présent.

Les copules du présent. — Dans les langues où la phrase nominale n'est pas ou est moins employée, il s'est généralement développé des copules et des verbes d'existence; or, dans quelques langues, certains de ces éléments sont une expression du présent. Ainsi en amharique, où le verbe en général a un présent-futur et pas de présent distinct, la copule *nāw* et le verbe d'existence *alla* représentent franchement l'idée de présent.

Usage du participe. — Le participe, élément nominal, quand il est employé comme prédicat, est en principe indifférent au temps. Mais, de même qu'on l'a vu localisé parfois dans le passé, surtout quand il est passif et comme tel accompli (p. 164, 169) et même quand il est actif (p. 152), il arrive qu'il se situe dans le présent ou dans le présent-futur. La première éventualité s'est réalisée en néo-hébreu, la seconde dans des dialectes araméens modernes; sur ces domaines le participe, plus ou moins complètement conjugué, est une forme à valeur temporelle.

Dans le développement qui suit, l'emploi du parfait comme présent est tout d'abord traité pour l'ensemble du domaine.

Ensuite les manifestations du présent-futur et du présent sont exami-

nées dans l'ordre des langues, avec toute leur variété et dans toute leur précarité. On verra qu'au total seuls l'araméen moderne oriental et une partie des langues éthiopiennes modernes établissent une séparation quelque peu nette entre le domaine du passé et celui du présent-futur.

127. LE PARFAIT COMME PRÉSENT.

Le parfait sémitique occidental peut être employé avec un sens présent pour un nombre limité de verbes dans chaque langue.

Il n'est pas juste d'expliquer ces emplois comme des survivances de l'époque où la forme du parfait n'était pas encore fixée dans son emploi d'accompli; en effet, il se comprendrait mal alors que l'emploi soit réservé à des verbes de certains sens. Il faut donc expliquer cet usage par une nuance spéciale qui s'attache à l'accompli quand il s'agit de certains procès.

Il y a lieu de mettre à part tout d'abord un certain nombre de verbes de « qualité » ou d'« état » qui sont en réalité des adjectifs conjugués (voir p. 45 et, pour l'hébreu, *Grundriss*, II, § 76, p. 149). Le parfait (en hébreu aussi l'imparfait avec *wa-*) a volontiers le sens de présent; ainsi Genèse, 32, 11 : *qāṭontî(y) mikkol haḥāsādî(y)m* « je suis petit pour toutes les grâces » (que tu m'as accordées); Samuel, II, 7, 19 : *wattiqtan 'o(w)d zo(')h bā'e(y)ne(y)hā* « et (1) ceci (3) est (1) encore (2) petit (1) à tes yeux (4) »; de même, en arabe, *qaduma* « il précède ». En hébreu au moins, le parfait de ces verbes, ainsi que celui de certains verbes de sentiment (p. 212) pourrait avoir, s'il se rapporte au passé, la valeur de passé duratif (Joüon, *Gram.*, § 112 b); mais il vaut peut-être mieux interpréter les exemples invoqués à cet égard suivant ce qui a été exposé p. 183-184. Les mêmes verbes ont d'ailleurs aussi les valeurs ordinaires d'accompli pour le parfait, d'inaccompli pour l'imparfait.

Pour les autres verbes des langues sémitiques occidentales où le parfait peut avoir le sens de présent, les faits peuvent se formuler comme suit. L'accompli coïncide avec le présent, soit parce que le simple énoncé de l'action présente équivaut à un accomplissement, soit parce que l'action n'est énoncée qu'au moment même où elle est déjà accomplie.

Cette confusion instantanée, dans le présent, de l'énoncé et de l'accompli se rencontre plus souvent avec la première et la deuxième personne; mais la troisième est aussi représentée.

Les verbes qui se prêtent à cet emploi sont assez variés; il n'est pas très facile de définir ici les catégories de sens. Il y a surtout des verbes qui expriment soit un sentiment (amour, haine, confiance, etc.), soit une sensation (vue, etc.). Une autre catégorie est celle des énonciations solennelles et des opérations qui se réalisent par la parole (serment, vente, etc.). Une autre catégorie encore comprend certains déplacements (départ, etc.). Une autre des évaluations. Et cette liste n'est pas complète.

L'étude n'est ici qu'amorcée, avec quelques exemples ou références (pour le passé duratif, voir p. 184 et 211).

HÉBREU. — Voir *Grundriss*, II, § 76, p. 149; Driver, *Tenses*, § 10-11; König, *Syntax*, p. 44 et suiv.; Gesenius-Kautzsch, p. 321. — Psaumes, 31, 7 : *šâne*(²)*t*^h*i*(*y*) *haššomari*(*y*)*m* *hab*^h*le*(*y*) *šaw*(²) *wa'ani*(*y*) 'el *yhw* *bâtâl-ti*(*y*) « je hais les sectateurs des vanités vides, et moi c'est en Dieu que je mets ma confiance » (Psaumes, 45, 8, imparfait avec *wa-*); Genèse, 23, 11 : *haššâde*(*h*) *nâ*^h*atti*(*y*) *lâk*^h « je (2) te (3) donne (2) le champ (1) ».

ARAMÉEN. — Exemples dans *Grundriss*, II, § 77, p. 151; pour le *ṭōrāni*, voir Siegel, *Ṭūr 'abdn*, § 87 c, p. 151.

ARABE CLASSIQUE. — *Grundriss*, II, § 78, p. 154; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 54, ainsi (Hamadāni) : (*i*)*ḥtala**fū* « ils sont d'avis différents »; Reckendorf, *Syntax*, p. 12 : (*Ṭabari*) *wamā 'abadat tamāmun* « et ce que révèrent les Tamīm ». Pour les relations de *kāna* et du présent, voir p. 118. Avec un verbe analogue au verbe « être », Zetterstéen, *Mamlukensultane*, p. 163, l. 1 : *mā baqiya 'illā lnawtu* « il ne reste [rien] que la mort » (voir aussi § 193).

ARABE MODERNE. — Arabie, voir Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 13 bas, pour les verbes « vouloir », ainsi : *baḡaynāh yir'a* « nous voulons qu'il paise » (voir en outre IV^e partie, chap. III); pour les verbes de sensations physiques, *Gloss. Dat.*, p. 527 bas : *aḥtīm* « j'ai chaud ». Égypte, voir Spitta, *Grammatik*, p. 336-337. Région du Tchad : *mšūt* « je m'en vais », Carbou, *Tchad*, p. 122; Lethem, *Shuwa*, p. 176. Maghrib : le langage moyen de la région d'Alger emploie *šhant* « j'ai chaud », *bkūt* « ça me fait du chagrin (je pleure) », *šbāt* « je suis rassasié », *skort* « es-tu saoul? », *mšūt* « je m'en vais », *brā* « il

est guéri », *ās haṣṣōk* « qu'est-ce qui te manque »; à Rabat, Brunot, *Yallah*, p. 6 : *ʿarft* « je sais »; p. 42 : *hǧūt nōkmi* « je veux fumer ».

ÉTHIOPIEN EN GÉNÉRAL. — *Grundriss*, II, § 79, p. 157, exemples de diverses langues⁽¹⁾. Pour *kun* « être », ci-dessus, p. 127, 129 et 133.

GUÈZE. — Dillmann, *Gram.*, § 88; *Chrest.*, p. 71, l. 3 : *'asma nahna sō'anna maṣṭ'a* « parce que nous, nous ne pouvons pas venir »; avec relatif, *zatarfa* « ce qui est de reste » (ainsi *Chrest.*, p. 20, l. 16).

TIGRIGNA. — Vito, *Gram.*, p. 63 : *'antāy fatōha* « que veux-tu ? ».

AMHARIQUE. — Exemples dans Praetorius, *Amh.*, p. 362 bas, ainsi *allaqna* « nous sommes perdus »; Armbruster, *Gram.*, § 63, p. 173, et p. XXIII : (*ə*)*ngādieh hēdna* « eh bien, nous partons (*en français* : nous voici partis) »; avec relatif : *yabazzā* « (ce) qui est (était) nombreux, en excès ». Le parfait-présent composé (p. 156) peut remplacer le parfait simple. Praetorius, *Amh.*, § 280, p. 369 : *faqōḡḡāllahu* « je veux »; *zārye lamməññehāllahu* « aujourd'hui je t'en prie ».

128. EXPRESSIONS DIVERSES DU PRÉSENT ET DU PRÉSENT-FUTUR EN DEHORS DU PARFAIT.

ACCADIEN. — L'imparfait est rarement situé dans le passé en proposition indépendante (p. 184); il apparaît donc à peu près comme un présent-futur et s'oppose nettement au parfait qui joue le rôle de passé (p. 141). Il n'y a pas moyen, dans le verbe, de distinguer le présent du futur; *ikas(š)ad* est « il conquiert » ou « il conquerra » (Delitzsch, *Ass. Gr.*, § 119).

Mais ce qui précède n'est vrai que s'il s'agit d'actions momentanées; dès qu'il y a expression de la durée, c'est le permansif — indifférent au temps — qui est employé (p. 44).

Les expressions de l'existence sont traitées soit comme un verbe ordinaire, soit comme un élément nominal non situé (p. 77-78).

129. HÉBREU BIBLIQUE. — L'imparfait, comme il a été vu p. 185, s'emploie normalement pour le passé duratif : c'est donc un inaccompli,

⁽¹⁾ L'un d'eux est faux; pour le tigrigna, *kam hadarka* « comment as-tu passé la nuit ? » est un passé.

sans limites temporelles, non un présent-futur. Il peut être employé, ainsi que son équivalent le parfait avec *wə-*, soit comme présent, soit (plus fréquemment) comme futur. Pour le présent, voir Driver, *Tenses*, § 28 et 33 a; § 113, 2; pour le futur, voir plus loin, § 152.

Exemples du présent : Psaumes, 2, 2 : (pourquoi...) *yit^hyaššəb^hu(w)* *mal^hk^e(y)* 'eres « les rois (2) de la terre (1) se dressent-ils (1) ? »; Job, 9, 11 : *hen ya'ābor* 'ālay wəlo⁽²⁾ 'er²ē(h) « voici qu'il passe près de moi et je ne [le] vois pas ».

Le participe, qui n'est pas limité dans le temps (voir p. 45), est assez souvent employé pour décrire un fait présent (König, *Syntax*, § 236, 237 c); Exode, 3, 5 : *hammāqo(w)m* 'āšer 'attā(h) 'o(w)med^h 'āla(y)w « l'endroit (1) sur lequel (2-5) tu te tiens [toi (3) te tenant (4)] ».

Les particules exprimant l'existence et la non-existence ne sont pas non plus par elles-mêmes situées dans le temps (p. 79).

Sur les relations du verbe *hāyā(h)* avec le présent, voir p. 111-112.

NÉO-HÉBREU. — En hébreu talmudique, l'imparfait est moins employé qu'en hébreu biblique; il ne s'emploie que comme futur ou avec une nuance modale autre que l'indicatif (Albrecht, *Neuhebr.*, § 105-106); il ne sert pas pour le présent⁽¹⁾.

Le présent a une expression propre, qui est l'emploi du participe comme prédicat verbal, avec accompagnement d'un sujet : en effet le participe n'est pas employé pour le futur (Albrecht, *Neuhebr.*, § 107 b, p. 120)⁽²⁾; d'autre part, s'il est passé, il est régulièrement accompagné de *hāyā(h)*.

Voir des exemples de participe présent dans Albrecht, *Neuhebr.*, § 107 b et suiv., p. 117, ainsi : *hayyād ko(w)^hēb^hē^h* « la main écrit ».

Le participe ainsi employé semble avoir un rudiment de conjugaison, puisque le pronom de 1^{re} personne singulier peut s'y agglutiner sous une forme réduite, ainsi : *ho(w)šəšeni(y)* « je crains » (König, *Syntax*, p. 134 milieu; Albrecht, *Neuhebr.*, § 107 g, discute l'existence de cette forme).

Le participe est généralement nié par la négation de phrase nominale 'e(y)n, rarement comme un verbe par lo⁽²⁾, Albrecht, *Neuhebr.*, § 107 o.

⁽¹⁾ En hébreu écrit de nos jours, l'imparfait n'est pas exclu du présent; ainsi ROSENBERG, *Gram.*, p. 69, n^o 60-61 : *yqwm mks'w* « il se lève de son siège ». Mais

c'est une langue factice; l'usage n'y est pas réglé.

⁽²⁾ Mais il peut exprimer l'imminence (voir IV^e partie, chap. II).

Quand il s'agit d'habitude, le sujet du participe est quelquefois précédé de *derék*^b «voie, habitude» (Albrecht, *Neuhebr.*, § 107 c).

130. ARAMÉEN OCCIDENTAL ANCIEN. — En araméen biblique, l'usage est dans l'ensemble le même qu'en hébreu biblique.

En araméen postérieur, palestinien et surtout galiléen, l'imparfait subsiste et ne marque pas spécialement un temps.

Le participe peut s'employer comme verbe avec agglutination des pronoms de 1^{re} personne, rarement des autres personnes; tous les exemples cités par Dalman, *Jüd. Pal.*, § 65, p. 234, de participes actifs et passifs sont traduits comme des présents (voir encore plus haut, p. 49).

131. ARAMÉEN OCCIDENTAL MODERNE. — L'imparfait est d'usage restreint : il peut encore s'employer en proposition principale interrogative indépendante comme présent-futur; en dehors de ce cas, il semble toujours teinté d'une valeur modale, de jussif atténué (voir Parisot, *Ma'lula*, p. 97, 148) : *Neuaram. Märchen*, p. 1, l. 5 : *billēlyā nšwī libnōi šfihēa* «ce soir je ferai (que je fasse, je vais faire) à mes fils des beignets»; par ailleurs, il s'emploie en subordination, notamment dans l'expression de l'intention (IV^e partie, chap. III).

Dans les emplois d'indicatif, l'imparfait est habituellement remplacé par le participe : celui-ci, quand il est employé comme passé, est composé avec un auxiliaire (p. 187); employé seul, il est donc un présent-futur net (correctement exposé pour l'essentiel dans Parisot, *Ma'lula*, p. 99; mal compris dans *Grundriss*, I, § 264, p. 582 bas).

Le participe-imparfait a aux 2^{es} et 1^{res} personnes les désinences de l'imparfait; il reste nu aux 3^{es} personnes. La même conjugaison peut s'appliquer à des adjectifs.

Neuaram. Märchen, p. 31, l. 22 : *nifyl lehma hlille* «[si] nous faisons (imparfait) du pain, ils le mangent (présent-futur en fonction de présent)»; p. 31, l. 33 : *ana nuappēh* «moi je [le] donnerai (présent-futur en fonction de futur)».

La préfixation de *ammal*, féminin *ammōl* (qui se conjugue lui-même comme présent-futur), ou de ses formes abrégées, donne un présent avec nuance durative. Exemples relevés dans Nöldeke, *Z. A.*, XXXI, p. 209, ainsi : *Neuaram. Märchen*, p. 7, l. 25 : (il y a quelqu'un dans la ville qui)

‘*amma mzappen hušaf* « est à vendre des sorbets »; p. 26, l. 6 : *m-ōh ʿmāpsuʿ uʿōʿammal ʿimʿanni* « qu’as-tu [que] tu te réjouis et [que] tu es à chanter? ».

Le même ensemble peut être reporté au passé, voir p. 187; comparer les faits arabes, § 137.

Le verbe « être » n’a pas d’expression propre du présent (p. 113).

132. ARAMÉEN ORIENTAL ANCIEN — *Syriaque*. — L’imparfait à l’indicatif est à peu près restreint au sens de futur (voir § 155).

Le participe actif (conjugué au moyen de pronoms réduits suffixés), quand il n’est pas accompagné de l’auxiliaire du passé (p. 187), est présent ou futur, plus souvent présent, sans que la spécialisation soit aussi nette qu’en néo-hébreu talmudique (Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 269 et suiv., p. 186).

Pour le verbe « être », voir p. 81.

Talmud de Babylone. — L’imparfait est d’usage rare à l’indicatif, même comme futur (voir § 155).

Le participe s’emploie comme inaccompli dans tous les temps, fréquemment renforcé par *qa*; il est souvent présent, mais en fait il n’y a pas d’expression propre du présent (Margolis, *Talmud*, § 58, p. 79).

Pour l’expression de « être », p. 82.

Mandéen. — L’imparfait a conservé l’étendue de ses fonctions; il est souvent remplacé par le participe, mais ceci sans spécification de temps (Nöldeke, *Mand.*, p. 370, 373).

133. ARAMÉEN ORIENTAL MODERNE. — L’imparfait ancien a disparu. Il est remplacé par le participe actif conjugué au moyen d’anciens pronoms indépendants réduits, agglutinés comme suffixes.

En ʿōrānī, le participe-imparfait sans *vo* ne semble pas pouvoir se situer dans le passé, sauf rarement comme présent historique (voir p. 188).

Il n’est employé nu qu’en subordination ou comme jussif-optatif (voir les différents cas dans Siegel, *ʿūr ʿabdin*, § 88, p. 152-153). Mais comme indicatif présent ou futur, il est toujours muni d’un préfixe.

Avec le préfixe *k-* il est présent-futur. L’emploi le plus habituel est celui

de présent (Siegel, § 88 *b*, p. 153 bas); ainsi, Parisot, *Contributions*, p. 16 : *kômârnoh* « je te dis ». Mais le sens de futur est représenté aussi, ainsi voir Parisot, p. 20 : *ênō kmantenōh lbōli* « je me souviendrai de toi » et des exemples (négatifs) dans Siegel, § 87 *d*, p. 151.

D'autre part, dans l'emploi comme futur, on trouve plus habituellement *gəd-* au lieu de *k-* (voir § 156).

Dans les dialectes orientaux, le participe-imparfait se situe régulièrement dans le passé s'il est accompagné d'un auxiliaire passé (p. 188) ou de *kam*, *kim* (p. 142), très rarement s'il est seul (p. 189).

Le participe-imparfait nu peut être employé comme indicatif, soit dans le domaine du présent, soit dans celui du futur. L'emploi de cette forme comporte toutefois une étroite limitation dans la plupart des parlers. Au positif, il est employé surtout dans de courtes incises et pour certains verbes (Nöldeke, *Neusyr.*, p. 292; Maclean, *Vernacular*, § 51, 1 et 3, p. 140); au négatif au contraire, il est l'indicatif habituel présent-futur, excepté dans de rares parlers (Maclean, *Vernacular*, § 51, 3 et 5). Cependant certains parlers l'emploient aussi sans limitation au positif et même certains parlers montagnards du Kurdistan ne le munissent jamais de préfixes (même référence). Partout le participe-imparfait nu est employé comme temps subordonné et comme jussif-optatif (Maclean, *Vernacular*, § 51, 8, p. 141).

En fait, à l'indicatif positif, le participe-imparfait en fonction de présent ou de futur est généralement précédé d'une particule. Il n'y a aucune ambiguïté quand cette particule est celle du futur, *bid*, etc. (voir § 156). La question est un peu plus délicate quand le préfixe est la particule de concomitance *k* ou *ī*⁽¹⁾.

Dans ce cas l'imparfait avec particule est en principe un présent-futur : l'emploi comme futur est possible; mais c'est l'emploi comme présent qui prédomine (Nöldeke, *Neusyr.*, p. 294; Rhétoré, *Soureth*, § 304, p. 86; Maclean, *Vernacular*, § 51, 3 et 5).

Les parlers de la plaine de Mossoul ont une position particulière : ce sont les seuls où *k-* s'emploie en phrase négative (Maclean, *Vernacular*, § 51, 3).

⁽¹⁾ Le préfixe *k-* peut n'être pas répété si plusieurs verbes se suivent, NÖLDEKE, *Neusyr.*, p. 297.

L'emploi du participe-imparfait avec *k-* au présent y est très usuel, et même Sachau, *Mosul*, p. 45, donne exclusivement le sens de présent pour cette forme : *knalpin* « j'enseigne »; *la-khāwēlā gātē* « elle n'a pas d'enfants ». Toutefois, Maclean, *Vernacular*, § 51, 5, mentionne pour les mêmes parlers : *la kqatlin* « je ne tuerai pas ».

Pour le verbe « être », on a vu, § 48, p. 83-84, que le *tōrāni* a une particule d'existence qui est imparfaitement située, qu'il n'a comme copule qu'un négatif, et qu'il n'a pas d'élément servant d'auxiliaire présent.

Au contraire, dans les dialectes orientaux, le verbe « être » a un présent net comme copule et comme auxiliaire.

Cet auxiliaire présent sert à composer un présent insisté, avec l'infinitif précédé de *b(i)* « dans » (Nöldeke, *Neusyr.*, p. 304-305; Maclean, *Vernacular*, § 52) : *bi'mara ile* « il réside ». Ce temps peut indiquer l'imminence, mais non un futur : *bi(?)taya wīn* « je suis en train de venir, je vais venir ». Cette forme est usitée dans la plaine de Mossoul, d'après Sachau, *Mosul*, p. 50; mais elle y est rare dans les parlers observés par Maclean (*Vernacular*, § 52).

134. ARABE CLASSIQUE. — L'imparfait exprime tout le domaine de l'inaccompli (pour le passé, p. 189). Il n'est donc pas un présent-futur. Toutefois, en l'absence de détermination du passé dans le voisinage, il est plutôt soit un présent, soit un futur, qu'un passé. Exemple de présent : Coran, 29, 63 : *bal 'aktaruhum lā ya'qitūna* « mais la plupart d'entre eux ne comprennent pas ».

Le futur peut être spécialement désigné par un préfixe (voir § 157); mais cet usage n'est jamais obligatoire. Il en résulte que le présent ne peut pas être défini par contraste. Au total, l'arabe classique n'a pas d'expression du présent.

Il y a lieu cependant de signaler quelques faits de détail, où il se rencontre une expression occasionnelle du présent.

Il a été exposé dans quelle mesure *laysa* est un présent « il n'est pas » (p. 86), comment *kāna* « il a été » peut être occasionnellement présent (p. 118), ainsi que tel de ses équivalents (p. 120, 212).

Le négatif *laysa* suivi d'un imparfait a très souvent le sens de présent (mais il peut être aussi futur); ainsi : *lastu 'uġ'zuhā* « je ne les admetts pas »

(*Grundriss*, II, § 105, p. 183, § 326, p. 510; Wright, *Ar. Gr.*, II, § 159, p. 302; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 84 et 295).

Sur l'imparfait *yakūnu* en composition, voir § 157.

L'imparfait nié par *mā* a le sens présent, tandis que nié par *lā* il a toute son extension habituelle; ainsi (Sacy, *Gramm.*, I, p. 200 haut) : *mā yakūnu li'an 'ubaddilahu* «il ne m'appartient pas de le transformer» (voir Wright, *Ar. Gr.*, II, § 58, p. 20 bas).

Le présent est la valeur temporelle de formes sans flexion personnelle : *nēma* «il est bon», *bēsa* «il est mauvais», etc. (*Grundriss*, II, § 78, p. 154; Wright, *Ar. Gr.*, I, § 183, p. 97; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 59, qui tient, sans doute avec raison, pour l'origine nominale de ces éléments).

Il y aurait lieu de joindre à ces verbes d'«appréciation» une particule telle que *qad*, qui peut suppléer un verbe au présent : *qadū dirhamun* «un dirhem me suffit».

135. ARABE MODERNE. — Dans l'ensemble, l'imparfait y a gardé son indépendance à l'égard du temps; il peut exprimer, entre autres notions, le présent.

D'une manière générale, les quelques expressions du présent qui se montrent par place ont surtout un caractère de présent insisté et n'apparaissent pas chaque fois qu'une action présente est exprimée.

Les diverses catégories de faits sont examinées dans les paragraphes suivants en réunissant, lorsqu'il y a lieu, des domaines géographiques différents.

Pour l'expression de l'existence et la copule au présent, voir p. 87 à 91 et 121 à 124.

136. *Emploi du participe seul.* — La phrase participiale, indifférente au temps par elle-même, peut exprimer le présent, entre autres temps, voir p. 48 (sur l'emploi du participe au passé, p. 152 et 169 à 174).

Dans la région du Tchad, il semble que le participe servant de verbe, dans des phrases à sujet nominal ou pronominal (l'emploi des pronoms indépendants est développé dans cette région) soit au moins très souvent présent; ainsi Carbou, *Tchad*, p. 122 : *huma nāzēlan* «ils descendent de cheval»; Derendinger, *Tchad*, p. 19 : *nas kullu gā'idin* «tout le monde attend»; mais Lethem, *Shuwa*, p. 107, donne le participe comme expres-

sion durative sans distinction de temps : *aššēh gā'id fī bētah* « le cheik est (ou était) assis dans sa maison » (pour le passé duratif, voir p. 195).

Dans certains dialectes au moins de l'arabe moderne, des participes de certains sens déterminés ont la valeur de présent.

Pour la Syrie, Harfouch, *Drogman*, p. 157, dit qu'on peut employer comme présents des participes de verbes exprimant soit « une action de tout le corps », soit « l'action des cinq sens, de la volonté et de l'intelligence »; ainsi : *'ana rāyēh ila l'zabal* « je vais à la montagne »; *mnāin zāye* « d'où viens-tu? »; *min tālē 'ala-ssullōm* « qui monte l'escalier? »; *ana sāmē* « j'entends »; *ana rādi* « j'accepte ».

Au Maghrib, les participes des verbes « aller » et « venir », « habiter », etc., s'emploient couramment pour le présent dans la conversation. Ainsi à Rabat (Brunot, *Yallah*, p. 74) : *lāin gādi* « où vas-tu? »; *gāda l'ḥammām* « je (féminin) vais au bain »; en Algérie (dans divers parlers) : *fain sākən* « où habite-t-il? »; (exemples communiqués par M. W. Marçais) : *gūr gā'ed* « il est tout juste assis (il ne fait rien) », *kifāš dāir* « comment est-ce fait? », *sārḥin wulla msouugīn* « font-ils paître ou mènent-ils les bêtes au marché? ».

137. *Emploi de particules duratives avec l'imparfait.* — Les composés de l'imparfait avec des mots complets à sens duratif servant de particules ou avec des suffixes brefs de même valeur (§ 40, p. 67) ne sont pas réservés au présent. Si un élément quelconque de la phrase, qui peut être un verbe auxiliaire, les situe dans le passé, ils jouent le rôle de passé duratif insisté et ont été à ce titre étudiés au chapitre précédent (p. 194-195). Ils peuvent être également situés dans le futur s'ils figurent dans une phrase se rapportant au futur. Ainsi, en libanais (phrase traduite par M^{re} M. Féghali) : *m'akked bedna nšāfu 'an yegra* « certainement nous le verrons (trouverons) en train de lire ».

Néanmoins on a quelquefois décrit ces composés comme des présents. Il est seulement vrai qu'ils sont présents en l'absence de toute détermination contraire, et que ce cas se présente assez souvent. Le sens est alors celui d'un présent duratif ou insisté. Un sens accessoire assez fréquent de ces présents duratifs est celui d'imminence (IV^e partie, chap. II).

Quelques exemples sont donnés ici.

'ammāl avec ou sans pronoms suffixés, fléchi ou invariable, entier ou abrégé, se rencontre de l'Arabie à la Tunisie : Arabie (cité par Socin, *Divan*,

III, p. 190) : *'ammāl an-ashar* « je (exprimé par le pronom *an*) veille continuellement »; Syrie, Harfouch, *Drogman*, p. 156 : *'ammālin nuhandēs ēddarh* « nous sommes en train de faire le tracé du chemin »; *šu 'am tā'mēl* « que fais-tu? »; Liban, Féghali, *Kfar'abūda*, p. 138 : *'anyektōb* ou *'anbyektōb* « il est en train d'écrire »⁽¹⁾; p. 78 : *manyāqōl* « il est en train de manger »; Palestine, Spoer-Haddad, § 198, p. 78 : *'ammālu tiḡsīl* « elle est en train de laver »⁽²⁾; Bauer, *Pal.*, p. 106, l. 15 : *ana 'am buḡbuḡ* « je suis en train de cuisiner »; Égypte, Spitta, *Gram.*, p. 354-355 : *'amma baḥsīb* « je pense », *ma baqullak* « je te dis »⁽³⁾; Tunisie, d'après un renseignement de M. W. Marçais : *'ammāl tudḥul lbluṭī* « elle est en train de rentrer en terre »; sur la forme abrégée *'a-*, voir p. 72.

Racine *qād* « être assis ». Dialectes orientaux et jusqu'en Tunisie (voir *Grundriss*, II, § 327, p. 513). Mésopotamie, Meissner, *Iraq*, § 52 note : *es gād tēsawnī* « que fais-tu? »; formes abrégées, *qatyaktōb*, *qayaktōb* « il écrit ». Région du Tchad, Carbou, p. 122 : *ana gād nāḥlām* « je suis en train de travailler ». Malte, Vassalli, p. 41-42 : *hwa qād yiktēb* « il écrit ». Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 914 : *qēt nistēma* « j'attends ». Sur *qa* en Tunisie, voir p. 72.

Racine *ḡls* « être assis ». Reinhardt, *Oman*, p. 143 : *mhu ḡlīs yḡmīl ḥonāk* « qu'est-il en train de faire là? ».

Racine *ḥdm* « travailler ». Marçais, *Tanger*, p. 277 : *uhūma ḥāddāmīn keḡḡsō* « tandis qu'ils sont en train de laver »; Colin, *Taza*, p. 98 : *z̄bart'am ḥaddāmīn āmoqšu lfūl* « je les ai trouvés en train de biner les fèves ».

Participe *lāti* (dérivé d'une racine *lhw* « s'occuper à »). Alger juif, Cohen, p. 225 : *lāti yāḡkāl* « il est en train de manger » (voir *lāhi*, IV^e partie, chap. II).

Particule *kil*, *kē*. En haute Mésopotamie; à Mossoul, Socin, *Mōsul Mār-dīn*, *Z. D. M. G.*, 36, p. 5, l. 2-3 : *kil eḡauwir 'ala ak'l* « je suis à chercher de la nourriture »; l. 15 : *min haqqa kē ndlauwir 'alēk* « en vérité nous sommes à te chercher ».

⁽¹⁾ Cet exemple montre que *b-* (voir § 139) n'est pas exclu par la présence de la particule durative.

Sur *'an-* et *man-* au Liban, voir p. 67.

⁽²⁾ L'usage de *'ammāl* avec pronoms suffixes n'a jusqu'à présent été signalé qu'à Jérusalem,

voir BARTHÉLEMY, *J. A.*, 1906, II, p. 233.

⁽³⁾ En Égypte, l'usage de *'ammāl*, toujours abrégé, serait en ce qui concerne le présent réduit à quelques formules, voir Völlers, cité dans KAMPFMEYER, *Verbalpartikel b*, p. 14; pour le passé, voir p. 195.

138. *La copule rā-* en composition avec l'imparfait (*Maghrîb central*). — Dans la région où *rā-* est une copule du présent (p. 90), il se combine avec l'imparfait pour constituer un véritable présent. Ce présent n'est pas exclusivement duratif comme les combinaisons examinées au paragraphe 137; il comporte une idée d'insistance, mais est souvent momentané. Il est toujours employé dès qu'il y a insistance sur le moment présent; au contraire, l'imparfait nu est employé quand une notion d'habitude se fait jour⁽¹⁾. Les exemples suivants sont pris aux textes recueillis à Alger juif; ils représentent l'usage moyen de l'Algérie: Cohen, *Alger juif*, p. 490: *rākum tsūfu ad elkābīs* «vous voyez ce mouton?»; p. 514: *rāk tmargādni* «tu es en train de me déconsidérer»; mais, p. 492: *lilt ssabt . . . n[w]əgdu l'adira* «le vendredi soir . . . nous préparons la marmite».

Le caractère «présent» du composé avec *rā-* se montre spécialement au fait qu'il n'est jamais transporté dans le passé par l'auxiliaire *kān*, au contraire des expressions duratives (§ 137) et de concomitance (§ 139 et suiv.).

Dans les phrases négatives, la négation conjuguée comme *rā-* (voir p. 91) ne peut pas en général se composer avec l'imparfait; on dit dans la plupart des parlers: *mā rānīs nəhdəm* «je ne travaille pas»; *mānīs nəhdəm* est rare (signalé en Tunisie à Tunis et Tekrouna par M. W. Marçais)⁽²⁾.

139. *La particule b(i)*. — Cette particule a été dans la II^e partie, p. 63 et suiv., distinguée de la particule *ba-* (dont il sera à nouveau question au § 159). Il s'agit maintenant d'en définir l'emploi. C'est ce qui sera fait dans la mesure du possible par un examen rapide de documents empruntés aux différents domaines où elle a été signalée. On verra que l'emploi est différent suivant les lieux.

D'une manière générale *b(i)*- apparaît, dans certaines conditions, au présent, mais pas uniquement au présent. Il ressortira de l'ensemble de l'étude que *b(i)*- exprime une notion assez difficile à définir de «concomitance», peut-être plus ou moins mêlée, au moins à l'origine, à une idée

⁽¹⁾ Ainsi sont distinguées deux notions qui sont confondues dans le présent du français.

Sur l'idée d'imminence, voir IV^e partie, chap. II.

Pour l'usage de *ikān*, voir p. 122.

⁽²⁾ L'élément *ra'*- en Arabie du Sud peut aussi servir devant un imparfait à exprimer le présent insisté, ainsi LANDBERG, *Datīnāh*, p. 488: *ra' əmmaṭar yehdīl* «voilà que la pluie tombe fine».

de durée. Si cette particule a pu quelquefois concourir à exprimer le présent, il serait impossible d'expliquer tous ses emplois par cet usage particiel. Tout n'est pas expliqué non plus par la distinction modale, et non temporelle, dont il sera question principalement à propos de l'usage syrien. Toutefois c'est plutôt dans l'ensemble par une nuance de mode que par une expression du temps qu'on peut expliquer le développement de *bi*, qui est surtout en fait une particule de l'indicatif.

TEXTES ÉCRITS ANTÉRIEURS AU XIX^e SIÈCLE. — L'emploi de *bi* devant l'imparfait apparaît au XIV^e siècle dans des auteurs égyptiens et syriens; on le rencontre ensuite dans des œuvres des XV^e, XVI^e, XVII^e siècles. L'usage le plus fréquent, dans les quelques exemples recueillis du XIV^e siècle, est l'emploi devant un imparfait, dans une phrase située au passé soit par *kāna*, soit par un autre parfait, pour désigner une action précisément en train de s'accomplir; ainsi dans *Essul waššumūl*, qui est un conte syrien, d'après son éditeur-traducteur Seybold (cité par Nöldeke, *Beiträge*, p. 64) : *kunnā lbārīhata . . . binašrabu* « nous avions été (voir p. 167, note) la veille . . . à boire »; de même Abu-lmaḥāsin ibn Tagribirdi, éd. Popper, VI, 133, 8 (communiqué par M. Gaudefroy-Demombynes) : *kāna biyaʿabu maʿī* « il était à jouer avec moi »; Zetterstéen, *Mamlūkensultane*, p. 127, l. 2-3, dans un récit au passé : *waʿanā ʿanduruʾ ilā(y) lḡabali ššurqiyyi wahwa biyataqattāu wayaqāʿu yamīnan wašamālan tumma naḡartu* « et moi je regardais du côté de la montagne à l'Est, et celle-ci (justement) se fendait en deux et tombait à droite et à gauche; alors je regardai . . . ». Cet exemple montre que *bi* n'est pas répété si deux imparfaits de même valeur se suivent.

Dans un seul des douze exemples relevés dans Zetterstéen, *Mamlūken-sultane*, p. 28, il y a citation d'une phrase en style direct, où l'imparfait avec *bi* n'est pas un passé, p. 143, l. 15 : *fa-ʿašāra ssultānu ʿilayhi ʿanā banzilu lmaydāna* « alors (1) le sultan (3) lui (4) fit signe (2) : moi (5) je descends (6) au cirque (7) »⁽¹⁾; les autres exemples sont des passés.

Le présent vague (et non actuel) se rencontre dans un exemple d'Abu-lmaḥāsin, VI, 504, 14 : *tunḡur mā biyaʿalu binā hadā rraḡulu* « tu vois comment cet homme agit (a agi et continue à agir) envers moi (pluriel de majesté) » (traduction de M. Gaudefroy-Demombynes)⁽²⁾.

(1) Il n'est pas probable qu'il faille voir dans cet exemple un futur « je descendrai » où *b*-serait la particule *ba*-contractée.

(2) Au XV^e siècle on trouve des exemples de Soyouti (voir LANDBERG, *Gloss. Dal.*, p. 46).

Un manuscrit, daté de 1434, d'une œuvre proche de la langue parlée de Samuel Almagrabi (Nöldeke, *Beitr.*, p. 64), donne un exemple où *bi-* apparaît en subordination : *l'an(na) fulān(ān) biyāshad(u) hī* « parce qu'un tel témoigne(ra) pour moi ».

Le présent est le temps d'une série d'exemples égyptiens de Yūsuf Aš-Šīrbīnī (xvii^e siècle), reproduits dans Kampffmeyer, *Verbalpartikel b*, p. 14, ainsi : *bitabkī* « tu pleures », *kalb(un) biyanbah(u)* « un chien [qui] aboie »; de même *biyālam(u)* « il sait », dans un manuscrit du xv^e siècle (cité par Nöldeke, *Beitr.*, p. 64). Mais il y a un passé dans un des exemples de Y. Aš-Šīrbīnī, Hazz ul-Quḥuf (éd. de Boulaq, 1274), p. 17, l. 2 : *wēkān mā'i ibnī. . . wiḥne binigri mīl elkilāb essā'rāne* « et était avec moi mon fils . . . alors que nous courions comme les chiens enragés ».

Les emplois écrits qui ont été relevés jusqu'à présent ne sont pas suffisants pour bien juger les usages de *bi-* : il est toutefois visible qu'ils sont multiples et qu'il ne s'agit pas d'une expression du présent.

ARABIE DU SUD OCCIDENTALE. — L'usage de *b* pour le présent est attesté par des exemples relevés dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 35 : *eš bētūhi fi 'omrak* « que sens-tu dans ta personne? »; p. 34 bas : *ēlmisyā dī bitsayyī fihā* « le miroir où tu te mires ». Il ne s'agit pas d'un usage constant dans le dialecte observé. C'est peut-être par hasard qu'il ne s'est pas présenté d'exemples avec un passé⁽¹⁾.

ÉGYPTE. — Dans le parler du Caire (Spitta, *Gramm.*, p. 340 et 346) l'imparfait simple peut toujours être employé. Cependant il est souvent précédé de *b*, soit dans une phrase au passé (avec ou sans *kān*, voir p. 195), soit dans une phrase au présent. Mais le *b-* n'apparaît pas au futur. Sa présence ou son absence ont donc une certaine valeur temporelle.

Exemples au présent soit actuel soit habituel, Spitta, p. 347 : *ṣaḥīh ilkalām dī ilh biqūlīh* « est-ce vrai, cette histoire-là que tu (féminin) racontes? »; *wāḥid biḡīhā billēl wawāḥid biḡīhā binnahār* « l'un vient à elle la nuit et l'autre vient à elle de jour ».

Il ne semble pas que *b-* accompagne un imparfait subordonné, sauf en proposition relative. Sur le cumul avec *'ammā(l)*, voir p. 195 et 221.

(1) Les quelques exemples de *b-* présent invoqués par Rhodokanakis, *Dofar*, p. 190, pour le parler décrit dans cet ouvrage

se laissent tous interpréter comme des futurs, avec particule *ba-* plus ou moins altérée.

SYRIE-PALESTINE. — Chez les citadins de ce domaine, dans le langage non entaché de pédantisme, l'imparfait indicatif est muni de *b-*, qu'il soit d'ailleurs situé dans le présent, le passé ou le futur (pour le passé, voir ci-dessus, p. 193-194). L'imparfait nu est réservé pour le rôle de jussif, de jussif subordonné, ou de subjonctif (voir Barthélemy, *Naaman*, p. 472-473 et 272-273). Une première difficulté pour observer les détails de cet usage tient à ce que la définition du subjonctif varie suivant les parlers : tous, il est vrai, semblent admettre *b-* après une conjonction qui n'implique pas de finalité; mais il y a diversité dialectale quand un verbe dépend sans conjonction d'un autre verbe (auxiliaire ou non) n'impliquant pas d'ordre. C'est ainsi que suivant les parlers *kān* peut être ou peut ne pas être suivi de *b-*⁽¹⁾.

Une seconde difficulté vient de ce que l'usage n'est pas bien constant : une légère influence soit de langage bédouin, soit de langage littéraire, influence qui peut agir momentanément sur un sujet parlant, suffit pour que *b-* n'apparaisse pas où on l'attendrait; inversement, il est employé quelquefois par des bédouins qui n'en font pas un usage habituel; voir Bergsträsser, *Sprachatlas*, § 50, et le texte en langage de Damas, qui est reproduit à la page 6 de cet ouvrage.

Les exemples suivants illustrent la situation un peu compliquée (et encore mal connue dans le détail) qui vient d'être exposée. Certains d'entre eux montrent que les phrases négatives se construisent comme les phrases positives.

Exemple de présent. — Mattson, *Monde oriental*, 1912, p. 206, l. 15 : *šu ssīkr byu'zūf i'fām* « est-ce que l'ivresse brise la vie ? ».

Exemples de futur. — Même endroit, p. 210, l. 11 : *bišūr lwalad māyal lašīrb ilhām* « l'enfant (2) sera (1) pris du désir (3) de boire (4) l'alcool (5) ».

Dans l'exemple suivant, la raison de l'absence de *b* avec les premiers verbes apparaît mal; Oestrup, *Contes*, p. 70, n° 9 : (je lui disais :) *hadōl*

⁽¹⁾ En arabe classique, un verbe qui dépend (sans conjonction) d'un verbe qui le précède immédiatement est à l'indicatif, c'est-à-dire sans aucune marque de dépendance. Donc, dans les parlers conservateurs où *b* ne s'est pas introduit devant le second

verbe, il y a, contrairement au type classique, une marque de subordination (absence de préfixe). Inversement, là où *b* se montre devant le second verbe, il y a innovation dans la forme, mais en réalité conservation du type syntaxique ancien.

ulād harām yihassarū lmašāri uyē[d]dahhaku ʿalēk ubaʿden bišir muflis... mā byēʿūdū byāʿrifūk... wəššabi byēqūl... «ces (1) vauriens (2-3) dépensent l'argent et se moquent de toi et ensuite tu seras ruiné... ils ne te connaîtront plus [ils ne continueront pas ils te connaissent]... Et l'enfant disait... ».

Dans le même texte un futur avec *b-*, suivi de deux futurs sans *b-*, apparaît p. 66, n° 1 : *ana bukra bimūt (= bamūt) wayharraḡūk elmašāri watišfa mīl ennawar* « moi demain je mourrai et ils te gaspilleront ta fortune et tu resteras (là) comme les vagabonds ».

Subordination avec conjonction. — Le sens n'est pas final dans Harfouch, *Drogman*, p. 198 : *law bāʿraf innak btəstatqəl* « si je savais que tu sois infortuné »; mais avec finalité, p. 248 : *bəhāf innī ōuqaʿ* « je crains de tomber (que je tombe) ».

Verbes se suivant sans conjonction. — 1° Préfixe *b* avec le second verbe. Voir ci-dessus, l. 2, *mā byēʿūdū byāʿrifūk*; de même, Mattson, *Monde oriental*, 1912, p. 206, l. 15 : *ma btismaʿ biʿūlu* « n'entends-tu pas [qu']ils disent » (deux fois *b-*); Harfouch, *Drogman*, p. 248 : *ma bāʿraf bimši bilqibqāb* « je ne sais pas marcher avec des patins de bois ».

2° Pas de *b-* avec le second verbe. *Monde oriental*, 1912, p. 208, l. 20 : *law kān iʿlinsān byʿdir ibattlu waʿt illi birid...* « si l'homme pouvait (imparfait avec *b* en proposition hypothétique) y renoncer (imparfait sans *b*) au moment où il le veut (imparfait avec *b*) »; Spoer-Haddad, § 102 : *əlwaḥad ma byiqdar yišrab ʿlmāi* « on ne peut pas boire l'eau »; § 209 : *ma bāʿrafš aktīb* « je ne sais pas écrire ».

Pour le Liban, voir les exemples détaillés de Féghali, *Kfarʿabida*, p. 139, où on remarque surtout que les auxiliaires autres que *kān* et les particules autres que *ʿan* et *man* excluent l'emploi de *b*⁽¹⁾.

RÉGION DU TCHAD. — Dans certains parlers au moins, le *b* est employé, tant au présent qu'au futur. Mais il n'est pas possible de fixer les limites de l'emploi. Il y a des contradictions même dans tel parler déterminé (elles s'expliquent sans doute en partie par l'usage incorrect de l'arabe dans la bouche de gens qui ont une autre langue maternelle).

La question d'emploi est liée ici en partie à un détail morphologique :

(1) Une étude complète sur l'emploi de *b-*, ainsi que sur celui de *ʿan* et *man*, avec de nombreux exemples, se trouve dans l'ou-

vrage en préparation du même auteur sur la syntaxe du libanais.

la 1^{re} personne du singulier, caractérisée anciennement par une faible laryngale initiale, ʔ, tend à prendre un préfixe plus solide que la simple voyelle qui reste après chute de ʔ. Ainsi dans une partie de l'Égypte et du Soudan égyptien et au Maghrib en général, *n-* de la 1^{re} personne du pluriel s'est étendu au singulier; le même élément se rencontre aussi quelquefois dans la région du Tchad; mais d'autres fois il est remplacé par *b*; enfin on a signalé (Decorse, *Chari*, p. 61) le cumul des deux préfixes : *nbəgdər* « je peux ».

On peut donc rencontrer *b* à la 1^{re} personne singulier alors qu'il n'est pas employé aux autres personnes : Lethem, *Shuwa*, p. 24, signale que *b* est employé « souvent » à la 1^{re} personne; Howard, *Shuwa stories*, p. 13, donne à une ligne de distance : *anā nəgō'd mā'ak* et *bəgō'd mā'ak* « je resterai avec toi »; p. 12 : *bəqassad bəgri* « je suis diligent à m'instruire ».

Dans les textes de Carbou, *Tchad*, p. 149 et suiv., le *b* se rencontre même en dehors de la 1^{re} personne, employé sans constance (voir un dépouillement de ces textes dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 41 et suiv.). Le *b* sert de préfixe à la 3^e personne, d'après Derendinger, *Tchad*, p. 354. Le non-emploi de *b* même à la 1^{re} personne s'observe dans les textes de Decorse, *Chari*, p. 21, 28, 29, etc.

140. *Préfixe ha- en Oman.* — Dans les parlers de l'Oman l'imparfait simple est relativement rare comme indicatif présent ou futur; il est plus abondant comme passé descriptif; il semble régulièrement employé en subordination.

Comme indicatif, présent ou futur, l'imparfait est souvent précédé de *ha-* ou *ha-*, au moins dans le parler décrit par Reinhardt, *Oman*. Sur l'usage confus de cette région, voir Reinhardt, *Oman*, § 270, 420 et 427, et textes; Nöldeke, *W.Z.K.M.*, 1895, p. 19; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 50; ci-dessus p. 65 et ci-dessous § 159.

Exemple de présent d'habitude. — Reinhardt, *Oman*, p. 277, l. 1-3 : *yōm ysawyo zeffe... ʕarūs... ʕatrəkkeb ʕa nāqa* « quand on fait une noce... la mariée... monte sur une chamelle ». (Il n'a pas été relevé d'exemple de présent actuel.)

Exemple de futur. — P. 327, l. 4 : *insā allāh ʕanuhod umārne ʕana qilti* « si Dieu veut, nous arrangerons nos affaires comme tu as dit »; mais sans

préfixe, p. 314, l. 7 : *inšā allāh ethaiyello bhīle* « si Dieu veut, je le tromperai par une ruse ».

141. *Les préfixes de l'imparfait en maghribin occidental.* — Dans la II^e partie, p. 68-73, ces préfixes ont été étudiés dans leur forme et en partie dans leur emploi; l'usage de *ka-* au passé duratif a été cité avec des exemples p. 197. Il y aurait lieu maintenant de voir la question dans son ensemble; mais les études préalables manquent; quelques parlars seulement du Maroc sont relativement bien connus par des textes recueillis à la fin du XIX^e ou au XX^e siècle, pour aucun la syntaxe n'a été étudiée dans le détail.

Le préfixe *ka-* semble de beaucoup le plus répandu. Ce qui suit concerne l'usage de deux parlars citadins, ceux de Tanger et de Rabat. L'usage d'une autre ville, Fez, peut être considéré comme semblable, d'après Kampffmeyer, *Texte aus Fes*.

Les principaux faits sont les suivants (sous la réserve des exceptions discutées plus loin).

Quant l'imparfait est employé pour le présent, il est normalement muni du préfixe *ka-*, au moins en proposition principale; l'imparfait simple n'apparaît que rarement, surtout dans des formules toutes faites (Marçais, *Tanger*, p. 3 : *ya'lm allāh* « Dieu sait »; p. 81, l. 7 : *ma-ihāf* « rien à craindre ») et volontiers en poésie (voir Marçais, p. 73-75, mais voir p. 231, note). Au passé duratif, *ka-* apparaît moins souvent qu'au présent; il y est cependant fréquent. Au point de vue temporel, dans l'ensemble, l'imparfait avec *ka-* est donc présent ou passé, et n'est pas futur.

Mais le point de vue temporel n'est qu'un aspect de la question. Le point important est que l'imparfait simple sert de jussif. Le préfixe *ka-* ne peut jamais apparaître dans ce cas. Il est généralement aussi exclu du jussif subordonné. Dans les autres types de subordination, avec relatif ou avec conjonction, et dans les suites de deux verbes (en particulier avec l'auxiliaire *kān*, voir p. 197), l'usage est flottant.

Ainsi, avec la réserve que l'usage de *ka-* n'est jamais absolument obligatoire, l'imparfait avec *ka-* peut être défini comme indicatif, d'une part, et d'autre part comme non futur.

Les exemples qui suivent concernent le présent indicatif et les usages subordonnés. On remarquera que le préfixe *ka-* peut n'être pas répété si des verbes coordonnés se suivent. Il ne semble pas y avoir de différence entre l'usage négatif et l'usage positif.

Le présent du verbe « être » est formé comme un autre présent : *kaikūn* « il est » (p. 122). A Tanger, il sert, en se préposant à un autre verbe lui-même muni de *ka-*, à former un présent insisté (voir un exemple ci-après). Mais, au moins à Rabat, cette construction peut être remplacée par l'emploi de *rā-* avec l'imparfait sans *ka-*, ainsi Brunot, *Yallah*, p. 86 : *rākum ma tāklu ġr tigrādkum* « vous n'êtes pas à manger autre chose que votre bien ».

A Tanger, Marçais, *Tanger*, p. 3, l. 6 : *kēirfda uibūsha āyākla* « il la ramasse, l'embrasse et la mange » (non-répétition de *ka-*).

Tanger, p. 7, l. 6 : *lbnāt lli kēikūno kējdlko la'zīn m'a nnsā, mū'īn kēiqa'fo bēddlik ukē'īdo iqa'fo l'qāqōš* « les filles qui sont à pétrir (présent insisté; emploi de *ka-* en proposition relative) la pâte avec les femmes, quand [celles-ci] en ont fini (emploi de *ka-* en proposition temporelle) avec le pétrissage et commencent (même observation) à couper (non-emploi de *ka-* en subordination, après verbe auxiliaire indicatif) les galettes ».

Tanger, p. 5, l. 1-2 : *'aib rrāzil li (i)kūn b'ārhum uimši (i)šri l'hubz mssōq; 'alā ḥaṭar l'habbāzāt mā kāyākūl l'hubz diālum...* « il est honteux [que] des hommes qui ont (non-emploi de *ka-* en proposition relative) un intérieur aillent (*mot à mot* « et vont », non-emploi de *ka-*) acheter (non-emploi de *ka-*) le pain au marché; parce que les boulangers, on ne mange pas leur pain (emploi de *ka-* avec négation) [si ce n'est les gens de rien] ».

P. 9, l. 3 : *bāš i'addlo* « afin qu'elles confectionnent » (non-emploi de *ka-* en proposition finale); mais, p. 49, l. 8 : *bāš kēislek* « pour qu'il se mette à l'abri » (voir encore, p. 5, l. 20, 23, 24)⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Cet emploi en proposition finale paraît étonnant. Mais il semble explicable lorsqu'on se souvient que, si *bāš* est la conjonction finale habituelle du Maghrib, c'est un terme nouveau, et qu'il ne contient pas d'élément

ancien de valeur finale; son sens propre est à peu près « ce par quoi ». Comparer (p. 70) l'emploi de *ka-* dans les propositions finales en andalou de Pedro de Alcalá.

A Rabat, Brunot, *Yallah*, p. 75 haut : (Si quelqu'un des musulmans meurt dans la campagne) *ma idēhhluh si miyit ellēmdina* « ils ne l'introduisent pas mort dans la ville » (non emploi de *ka-* en proposition principale : peut-être nuance d'éventuel, à cause de la condition qui précède).

Yallah, p. 74 : *kaiqōlu fēlboṣṭ lgrā kaiwulli qāid kull lyām larba* « on dit (emploi de *ka-*) par plaisanterie que le teigneux devient (emploi de *ka-* en subordonnée déclarative) caïd tous les mercredis ».

L'usage de Casablanca (et même des environs) ne paraît pas différer sensiblement de celui de Tanger et Rabat, malgré l'observation de Kampffmeyer, *Casablanca*, p. vi, d'après laquelle *ka-* manquerait régulièrement; voir dans cet ouvrage, p. 2 : *waṣ kata'mol ši-duā* « as-tu besoin de quelque remède ? », etc.

A Taher en Algérie (voir p. 71) l'imparfait est usuellement précédé de *ka/ku* d'après les textes recueillis par M. W. Marçais (inédits); ainsi *diyēš ddi kū'hdēm del'ok* « qu'est-ce que tu fais maintenant ? »; *kellamma kur'rūh lēlzāma' kaiṭrobnī* « toutes les fois que je vais (nuance de conditionnel) à l'école, il me frappe ». Il faudrait une étude complète pour savoir quel est l'usage du parler dans ses détails.

Dans l'Ouargha nord-marocain, d'après Lévi-Provençal, *Textes*, p. 23, « la préfixation d'un *a* aux [désinences] de l'imparfait est pour ainsi dire constante ». Les textes montrent en effet *a-* pour différents moments du temps : p. 53, l. 3 (il rencontra un oiseau) *ūwahd ddērrī aiḍfar-lo wahd lfaḥ* « et un garçon lui préparait un piège »; l. 4 : *sēnnā adā'mēl* « que fais-tu ? »; p. 73, l. 11 : *mēnnaim aiṣi 'andāk gōddā, kūlo* « quand il viendra près de toi demain, mange-le »⁽¹⁾; voir un exemple pour la région de Taza, p. 221. Mais les exemples d'imparfait sans préfixe sont très nombreux, dans les *Textes de l'Ouargha*; ainsi au présent, p. 53, l. 9 : *unt'e da'rāf r'rāsāk* « et toi tu sais toi-même ». Quoi qu'il soit du détail, l'emploi de *a-* ne fournit pas de distinction temporelle. La situation est, au point de

⁽¹⁾ Il est possible que *a-* figure devant l'imparfait même en fonction de jussif, ainsi p. 51, l. 5 : *lli qōddāmō-ši, airējdō* « celui qui (1) [a] quelque chose (3) devant lui (2), qu'il le prenne (4) »; ceci n'étonne pas si on

voit dans *a-* un emprunt au berbère, où un même préfixe sert pour le subjonctif, le futur et la forme d'habitude; mais le préfixe berbère est généralement *ad* en alternance avec *a*.

vue du temps au moins, analogue à ce que montre l'arabe syrien pour l'emploi de *b-*.

Dans le même parler, le préfixe *ka-* est assez souvent employé, à la place de *a-*; il apparaît au passé et au présent, soit momentanément, soit habituel; les textes ne fournissent aucun exemple de futur; p. 75, l. 12 : *lī kânō kailé'bō feh* « qui y jouaient »; p. 79, l. 22 : *lī kait'zouž* « celui qui se marie (en dehors de son milieu) »; p. 53, l. 5-6, *mā kadsūf-sī* « ne vois-tu pas? ». Il ne semble pas que l'usage de *ka-* introduise une idée de durée comme *'ammāl* dans les dialectes orientaux (§ 137, p. 220). Les raisons du choix entre *ka-* et *a-* n'apparaissent donc pas; c'est une question qui reste à élucider.

On trouvera au paragraphe 158 des exemples de l'imparfait nu employé comme futur. Toutefois, si la règle générale est que le préfixe *ka-* n'apparaît pas dans cet emploi, il faut compter avec des cas particuliers. En effet il semble que, au moins comme deuxième verbe d'une phrase, un imparfait muni de *ka-* peut exprimer la concomitance dans un temps à venir; ainsi Marçais, *Tanger*, p. 65, l. 10 : *mā t'ēbqāu ġīr kaddofrō ššīb* « vous (ne) resterez (que) tout juste à tresser [vos] cheveux blancs [comme vieilles filles] »; le futur est introduit par l'imparfait nu, la concomitance est exprimée par *ka-*; la valeur est la même dans *Tanger*, p. 53, l. 13 : (prends la montée) *usīr kattšebboḡ* « et continue en grim pant ». Il est probable qu'il faut interpréter de même un exemple tel que Socin-Stunne, *Houwara*, p. 66, l. 14 : *ħta izi fi hādī keisemm elħniz uyohrob* « voici qu'il viendra à celle-ci (une charogne), il sentira la puanteur et (de sorte que) il s'enfuira », ou « attends qu'il se mette à sentir. . . »; peut-être dans cette phrase y a-t-il une légère nuance de finalité qui rappellerait certains usages andalous (voir p. 70) : « (attends) qu'il vienne près d'elle, de sorte qu'il en sente la puanteur, et. . . »⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Il y a lieu d'écarteler deux exemples d'une poésie au sujet d'une juive de Fez, de date inconnue, qui a été éditée par Fleischer, *Z. D. M. G.*, 18 (1863), p. 329 (et *Kleinere Schriften*, III, p. 425); il ne s'agit pas de futurs comme le dit Fleischer, p. 340 : vers 12, *ħh kanbi'* (mot douteux

dans le manuscrit) *rōhi* « c'est à lui que je vends ma vie qui va s'en aller en cadeau »; vers 15, *kata'arfu rabbi faddēlna 'ala ddēnya* « vous savez bien que Dieu nous a préférés à tout l'univers » (traductions d'après une révision de M. W. Marçais).

La liste d'exemples de divers parlers qui se clôt ici montre quelles questions se posent, et combien elles sont loin d'être résolues. Le moins qu'on puisse dire est que l'emploi des particules en arabe marocain n'a pas un usage uniquement temporel, ni, même dans les cas les plus simples, un usage temporel unique; ce qui domine, c'est la notion de concomitance.

142. SUDARABIQUE MODERNE. — Pour l'expression de « être » (négatif) voir p. 92.

L'imparfait est un inaccompli, par lui-même indifférent au temps; pour le passé, p. 197; pour le futur, § 162. Exemple de présent (Bittner, *Sogotri*, II, p. 11) en mehri : *ukō thārūs lā* « pourquoi ne te maries-tu pas? ».

Comme le futur est souvent exprimé d'une manière spéciale, quand rien n'indique le passé dans la phrase, l'imparfait peut passer pour une espèce de présent. Mais les exceptions dans l'emploi de la forme spéciale du futur empêchent qu'il y ait expression constante du temps.

La construction de l'imparfait avec relatif, signalée pour le passé p. 198, est employée aussi pour le présent; ainsi, Bittner, *Mehri*, III, p. 68 : *ho d adahōk leh* « je ris de lui »; *d ebēki* « je pleure »; il y a sans doute une nuance (d'actualité? de durée?); Bittner ne cite aucun exemple de futur.

143. LANGUES ÉTHIOPIENNES. — L'éthiopien ancien n'a ni présent-futur, ni présent. Au contraire, la tendance à exprimer le temps est nette dans les langues modernes qui ont un présent-futur dans l'ensemble, par endroits même un présent distinct. Ceci pour les verbes en général. Dans l'expression de « être », le présent distinct du futur est réalisé en plusieurs points.

144. GUÈZE. — L'imparfait est indifférent au temps. Quand rien dans le voisinage ne contribue à le situer dans le passé (p. 198), il exprime le présent ou le futur, suivant le contexte. Exemple du présent; Extrait du Synaxaire. dans Dillmann, *Chrest.*, p. 34, l. 9-10 : *salām baqāla sabbat 'əblō 'anza 'ā'abbayō wa'alē'əlō* « je lui dis (4) salut (1) d'une voix (2) de louange (3) tandis que (5) je le prône (6) et l'exalte (7) ».

Le verbe *hallō* « être, exister » n'est pas situé dans le temps. Il en est de même en général pour le composé qu'il forme avec un imparfait (pour

l'usage comme passé duratif, voir p. 198-199); cependant dans un certain cas ce composé ne peut être que futur, voir § 163. Exemple du présent : Épîtres aux Romains, 8, 34, cité dans Dillmann, *Lexicon*, col. 4 : *hallō yonabbər bayamāna 'əgzi'abaḫər* « il se tient à la droite de Dieu ».

145. TIGRIGNA. — L'usage de l'imparfait simple étant extrêmement restreint dans le domaine du passé (p. 200), cette forme est en fait un présent-futur (pour le futur, voir § 164).

Exemples de présent : Kolmodin, *Traditions*, n° 168, 7 : *nəgəzzā'* « nous nous soumettons »; Schreiber, *Manuel*, p. 124 bas : *ṣahay ḫəzi yəwarrəd... 'əmmō* « car (4) le soleil (1) décline (3) maintenant (2) ».

Mais l'imparfait simple est d'emploi assez rare à cause de l'existence de composés variés à valeur de présent-futur, présent ou futur.

Pour l'expression de « être » au présent, voir la particule copule *'əyyu*, p. 101 (et un exemple ci-dessous), le verbe d'existence *'allō*, p. 96 et certains emplois du parfait *kōnā*, p. 129.

La copule *'əyyu* (conjuguée) entrant en composition avec l'imparfait en fait un présent-futur net, qui est aussi bien présent que futur, mais n'est jamais passé.

Voir Praetorius, *Tigrigna*, p. 330, où le sens futur est considéré comme le principal; Schreiber, *Manuel*, p. 54 bas, où il est insisté sur le sens de présent non actuel; Vito, *Gram.*, p. 64-65, où il y a un essai d'explication par une idée de « certitude »; *Grundriss*, II, § 327 *bis*, p. 515, où seul le sens de futur est donné; l'usage d'Abba Jérôme confirme que le composé n'est ni uniquement présent ni uniquement futur (pour le futur, voir § 164).

Ce composé semble se généraliser, au moins dans la conversation et dans le style écrit familier; mais c'est seulement à l'indicatif indépendant, positif ou négatif. La subordination lâche avec *'əmmō* est possible, ainsi que l'emploi en proposition relative, mais on n'observe pas d'autres subordinations; au total cet imparfait composé est un indicatif présent-futur (comparer l'amharique, § 147).

Schreiber, *Manuel*, p. 124 : *nəzəbaḫ baqli waṣi'e 'əyfalləṭən 'əyyəmmō* « comme je ne sache pas (5-4) être monté (3) sur le dos (1) d'un mu-

let (2) » (la négation est appliquée à l'imparfait); p. 120 : *məntay 'ətədalti 'iħa* « qu'est-ce que tu sais ? ». Le relatif (ici 'ə-) est appliqué à l'imparfait (1).

L'auxiliaire n'est pas obligatoirement répété avec des verbes coordonnés, mais il l'est souvent.

Seul le présent (actuel, insisté) est exprimé par la composition du verbe 'allo (conjugué) avec l'imparfait (renseignement d'Abba Jérôme, confirmant Schreiber, *Manuel*, p. 55; Vito, *Gramm.*, p. 66; Offeio, p. 60 et 154; *Grundriss*, II, § 327 bis, p. 515; l'impression de Praetorius, *Tigrigna*, p. 329, résultant de traductions de l'Évangile, que ce composé est aussi bien futur que présent, était fausse).

Il peut y avoir négation et subordination, au moins avec un relatif.

Conti Rossini, *Z. A.*, XVII, p. 45 : *taħəlləmənni 'alloħi qanṭabāṭəb* « tu (féminin) [vas] me fais[ant] rêver de choses vaines » (complément pronominal attaché à l'imparfait).

D'après le document publié par Praetorius, *Z. D. M. G.*, 28, p. 444, dans certaines parties au moins du Hamasen (nord du domaine tigrigna) l'auxiliaire serait abrégé en -allo invariable : 'əṭamməqātkum-*allo* « je vous baptise ».

Ainsi le tigrigna possède deux présents-futurs; l'un simple, l'autre composé (réservé à l'indicatif); il a en outre un présent indicatif net facultatif, et on verra chap. VI, § 164, qu'il a de plus un futur, d'emploi également facultatif.

146. TIGRÉ. — Le tigré est dans un état plus archaïque que le tigrigna; les innovations y sont moins bien établies.

Il a été vu, p. 202, que l'imparfait simple a encore liberté d'apparaître comme passé. Il peut être aussi soit présent, soit futur.

Pour le sens de présent, voir des exemples, d'après le manuel de Perini, dans *Z. A.*, 1899, p. 11; Camperio, p. 56 : *mī-litəħəl illi* « comment s'appelle ceci ? »; Littmann, *Princeton*, I, p. 26, l. 1 : *ka'əb masal ləbbo* « on dit (3) comme (1) proverbe (2) ».

(1) Remarquer l'emploi de 'əyyu parallèle à celui du français « c'est, est-ce »; mais la

personne est marquée (dans l'exemple ci-dessus 'iħa, 2^e pers. masc. sing.).

Mais l'emploi de l'imparfait simple est plus fréquent comme futur; en effet le présent est généralement exprimé par le composé dont il va être question ci-dessous.

Pour l'expression de «être», il a été vu, p. 102, que la copule *tu* n'est pas un présent (emplois fréquents au passé).

Mais le verbe d'existence *hallā* (§ 54, p. 97) est seulement présent, contrairement à *hallō* du guèze.

Or, en composition, *hallā*, comme les verbes correspondants du guèze et de l'amharique, et au contraire du tigrigna, ne répond pas uniquement au présent (sur l'usage dans l'expression du parfait-présent, voir p. 156; sur le non-usage pour le passé duratif, p. 202).

En ce qui concerne le composé de *hallā* avec l'imparfait, il est établi qu'il peut être un futur, voir § 165. Toutefois il est d'usage très limité avec cette valeur. Elle semble au moins très rare dans les textes de *Princeton*; *Grundriss*, II, § 327 bis, p. 515, cite plusieurs exemples tirés de ces textes, et tous sont présents; les sondages faits pour le travail présenté ici n'ont de même fourni que des exemples du présent.

Ceux-ci sont extrêmement nombreux, au point qu'on a l'impression que le présent est presque toujours exprimé par l'imparfait suivi de *hallā* (qui est entièrement conjugué).

Princeton, I, p. 52, l. 16-17 : 'əgəl 'addām tətqallā 'ihallēt «elle n'apparaît pas (4-3) aux (1) hommes (2)». On voit que la négation est attachée à l'auxiliaire; au contraire les pronoms régimes se suffixent à l'imparfait : *Princeton*, I, p. 34, l. 9 : ləblūkā hallaw «ils te disent». S'il y a deux verbes coordonnés, l'auxiliaire n'est pas répété; p. 83, l. 1 : 'addām 'ask yōm walləd waqabbər hallā «l'homme jusqu'à maintenant enfante et ensevelit». Voir encore des exemples dans Camperio, p. 57, l. 1 et 7.

En résumé, le tigré ne s'est pas constitué un présent-futur constant comme en amharique ou presque constant comme en tigrigna puisque l'imparfait se meut encore librement dans le passé. D'autre part, il possède l'expression composée du présent qui manque à l'amharique, mais de manière beaucoup moins nette qu'en tigrigna puisque le composé qui sert au présent se rencontre aussi au futur; il a en outre un futur facultatif, comme le tigrigna (voir § 165). Il semble que cette langue soit, au

début du xx^{e} siècle, seule époque où on la connaisse, dans un moment de transition.

147. AMHARIQUE. — C'est en amharique que la constitution d'un présent-futur est la plus nette.

Dans la même langue, le présent du verbe « être » est bien constitué avec *alla* « il y a » (p. 98) et la copule *nāw* « il est » (p. 105); mais le présent n'est pas distingué du futur dans les autres verbes.

Les faits sont exposés ici d'abord au point de vue de la langue moderne, dans les grandes lignes; les détails et l'histoire viennent ensuite.

L'imparfait, en proposition principale, ne peut être situé dans le passé que s'il est combiné avec *nabbara* « il était » (p. 203). Donc, en dehors de ce cas, l'imparfait en proposition principale est un présent-futur⁽¹⁾.

La question est complexe par le fait que le présent-futur est tantôt l'imparfait simple, tantôt une forme composée. En effet le présent-futur indicatif de tous verbes, en phrase positive, n'est pas l'imparfait simple, mais l'imparfait composé avec *alla*. En phrase négative, au contraire, l'imparfait simple est le présent-futur normal. (Exemples de présent, conditions spéciales aux phrases interrogatives, et survivances de l'imparfait simple au positif, voir dans la suite du paragraphe; exemples de futur, § 166.)

Une autre complication apparaît si on tient compte des propositions subordonnées : en effet dans une proposition subordonnée au moyen d'une conjonction ou d'un relatif, l'imparfait composé n'est jamais employé. Il résulte de ceci qu'en phrase positive on distingue nettement l'indicatif, exprimé par l'imparfait composé, du mode subordonné (subjunctif ou jussif subordonné) exprimé par l'imparfait simple⁽²⁾; en revanche la distinction temporelle entre passé et présent-futur n'est pas marquée en proposition subordonnée (voir § 13, p. 39); ainsi l'imparfait simple après relatif ou conjonction sert aussi bien de passé (voir p. 204) que de présent (voir ci-dessous) ou de futur (§ 166).

⁽¹⁾ Sur la composition de l'imparfait avec des auxiliaires de mode, voir les références p. 204.

Pour l'emploi de l'imparfait composé avec

alla comme présent historique, voir à la fin du présent paragraphe.

⁽²⁾ Le jussif indépendant a une forme à part, voir p. 34 bas.

En phrase négative au contraire, où il n'y a jamais que l'imparfait simple, la distinction entre indicatif présent-futur et mode subordonné n'existe pas.

Il apparaît donc que si un système temporel a pris pied en amharique, le temps est loin de régir tout le verbe comme dans une langue telle que le français.

Pour la forme, le composé de l'imparfait avec *alla* est très net; l'auxiliaire postposé a perdu toute indépendance d'accent; il est joint au verbe principal, formant avec lui un seul mot. Quelques détails de forme rendent cette cohérence éclatante. En général, l'auxiliaire est conjugué. Toutefois, à la 3^e personne masculin singulier, *alla* est toujours abrégé en *-āl* (*-al*): *yāsabrāl* « il casse »; à la 3^e personne du pluriel, la finale *-u* ne figure qu'une fois pour le verbe principal et l'auxiliaire; en général, c'est l'auxiliaire qui la porte: *yāsabrāllu* « ils cassent »; mais si un pronom régime se suffixe au verbe principal, il en protège la finale, laquelle subsiste alors, tandis que celle de l'auxiliaire est supprimée: *yāsabrū-h-āl* « ils te cassent ».

Quand deux membres de phrase sont coordonnés par *-m* « et » ou par *-nnā* « et, puisque » ou accolés sans conjonction, l'auxiliaire figure avec le second verbe en coordination comme avec le premier: Guidi, *Grammatica*, p. 24 bas: *yānagrūmal* « et ils parlent »; Afevork, *Gramm.*, p. 119: *əraña bagōcūm yəṭabbəqāl zāgōf-əm yənafāl* « le berger (1) garde (3) les moutons (2) et (5) il joue (6) de la flûte (4) ».

En phrase interrogative positive, l'auxiliaire peut manquer (exemples rassemblés dans Praetorius, *Amh.*, p. 363); dans Afevork, *Gramm.*, p. 119: *qəddasye yəqqaddasāl wayəs fəṭāt yənōr* « célèbre-t-on (2) [encore l'anaphore de] la messe (1) ou bien (3) est-ce [serait-ce] (5) l'absoute (4)? »; en phrase exclamative de forme interrogative, Afevork, *Gramm.*, p. 208: *əndyət bəgarācən əslām yəcəawwatəbbat* « comment? dans notre [propre] pays, le musulman s'en moque(rait)! »⁽¹⁾.

On observe le cas inverse avec la négation; en effet, comme il a été dit ci-dessus, l'auxiliaire ne figure pas en phrase négative indépendante; ainsi

⁽¹⁾ On voit par ces exemples que cette construction comporte volontiers une nuance

dubitative. Compléter par les indications des paragraphes 166 et 174.

Afevork (*Gramm.*, p. 128) : *ahun* . . . *ayzanbəm* « maintenant . . . il ne pleut pas »; mais une phrase négative peut comporter un auxiliaire si elle est interrogative; l'auxiliaire est alors *yälläm* (p. 98), qui reste quelquefois invariable (faits exposés dans Praetorius, *Amh.*, p. 365-366), ainsi : *telū yällächumənə* « ne dites-vous pas? »; *səlazziḥ yəmətu yälläm* « n'est-ce pas (3) pour ceci (1) [qu'ils] viennent (2)? »; comparer le fait parallèle pour le parfait-présent, p. 58 haut.

Sur l'imparfait simple dans les formules archaïques, voir ci-dessous.

L'imparfait simple, comme il a été dit, est employé dans les subordonnées relatives et conjonctives, sans y marquer de distinctions temporelles; dans les exemples qui suivent, il a occasionnellement la valeur de présent : Afevork, *Gramm.*, p. 120 : *qūčəl yammūqūčəqlän diaqōn yāmāce laḡ' nəw* « le diacre (3) qui fait sonner (2) la clochette (1) est (6) mon beau-frère [le fils (5) de mon beau-père (4)]; p. 235, l. 2 : *sībāla tūḡ yotattəl* « quand il mange (1) il boit (3) de l'hydromel (2) ».

On peut entrevoir dans le passé le moment où l'imparfait composé ne s'était pas encore généralisé en amharique. En effet, dans certains chants en l'honneur d'empereurs du xv^e et du xvi^e siècle on ne trouve que des imparfaits simples (voir des textes notamment dans Praetorius, *Amh.*, p. 499 et suiv.), ainsi : *əsūt yəmasəl* « il ressemble (2) au feu (1) ». Mais il n'y avait peut-être déjà là qu'un archaïsme poétique non général; en effet, dans un chant du xvi^e siècle (si du moins il est bien de cette date), sur lequel voir Chaîne, *Catalogue Mondon*, p. 18, et Conti Rossini, *R. S. O.*, vol. IX, p. 394, l'imparfait composé est au contraire constamment employé. Dans un ouvrage grammatical qui semble être du xvii^e siècle (Brauner-Plazikowski, *Sawāsew*) l'imparfait composé traduit constamment l'imparfait du guèze à l'indicatif, ce qui concorde avec l'usage recueilli par Ludolf à la fin du xvii^e siècle; ainsi, *Gramm. amh.*, p. 54, texte donné par Gorgorios, *alawāčhwällāḥwə* (l'a- initial doit être corrigé en ə) « je vous dis », *sū(ə) tāgañällāčhwə* « cherchez, vous trouverez ».

D'autre part, l'emploi archaïque de l'imparfait simple a persisté jusqu'à nos jours dans des formules, proverbes, etc. : c'est une forme toujours comprise (Mondon, *Proverbes*, p. 495) : *qan sidars amba yəfars* « quand le jour [en] arrive, la citadelle s'écroule ».

Il faut renoncer, faute de textes plus anciens et plus amples, à savoir mieux comment l'imparfait composé s'est introduit en amharique. La valeur habituelle de *alla* isolé en amharique inviterait à y voir un présent qui s'est étendu secondairement au futur. Ludolf, *Gramm. amh.*, p. 10, a cru pouvoir distinguer, effectivement, l'imparfait composé à valeur de présent de l'imparfait simple à valeur de futur, mais il avoue lui-même que les textes écrits par son informateur Gorgorios ne confirment pas cette vue; en réalité c'était une simple erreur de sa part (voir ci-dessus p. 238 les exemples en question de Gorgorios). D'autre part, si on considère les valeurs de la particule verbale d'existence dans les langues parentes et en amharique même, on est peu convaincu que *alla* ait eu à l'origine la valeur d'un présent dans les formes composées; voir ci-dessus, p. 98 et, à propos des composés du guèze et du tigré, p. 232-233 et 235. Voir aussi ci-dessous l'« exception ».

Le fait à retenir est que, d'une manière ou d'une autre, la forme composée de présent-futur indicatif s'est stabilisée en amharique à une époque relativement récente.

Reste à voir l'exception. Il arrive que l'imparfait composé avec *alla* figure dans des récits au passé; ce sont des emplois de présent historique, voir p. 98 et 144; des exemples se trouvent dans Praetorius, *Amh.*, p. 366 bas. D'après les savants de Gondar, le présent historique ne serait correct que dans les commentaires historiques, ainsi : *addām syetan yewuldāl* « Adam engendra Seth (Adam est le père de Seth) » (suivant un renseignement d'Abba Jérôme); mais les références rassemblées par Praetorius montrent que l'usage est plus étendu. Voir encore Afevork, *Roman*, p. 14, l. 1 du bas, p. 15, l. 3. En phrase négative l'imparfait simple peut être employé de même, voir Afevork, *Roman*, p. 13, l. 26-27; p. 14, l. 3. Il est à remarquer que lorsque le « présent historique » évoque une idée de durée, on pourrait penser à un emploi archaïque de l'imparfait simple ou composé comme passé duratif. Mais cette interprétation est exclue quand il s'agit d'un passé momentané (récit d'événement historique, comme dans l'exemple cité ci-dessus)⁽¹⁾.

(1) Sur l'imparfait composé joint à *hōna*, voir p. 206.

148. HARARI. — En harari il s'est constitué, comme en amharique, un imparfait composé qui sert de présent-futur. Mais les détails de forme et d'emploi diffèrent.

L'auxiliaire est très réduit et différent de ce qu'il est à l'état isolé (*l* disparaît en dehors de la 3^e personne) : il tend à prendre l'aspect d'un suffixe.

En ce qui concerne l'emploi, la forme composée a plus d'extension qu'en amharique : elle figure en phrase négative aussi bien qu'en phrase positive; de plus, elle peut se subordonner non seulement à un relatif, mais même à une conjonction n'impliquant pas de finalité. Dans une subordonnée finale (jussif subordonné), l'auxiliaire n'apparaît pas (voir Littmann, *Har. St.*, n^o 220, 228, 235, 283); mais l'état de nos connaissances ne permet pas de discerner si dans ce cas le verbe subordonné a la forme d'imparfait simple comme en amharique ou celle de jussif comme en guèze. En tout cas la distinction d'un mode indicatif (de proposition principale) et d'un mode subordonné ne se fait pas comme en amharique.

L'usage indépendant du présent de « être » *hal(a)* a été indiqué p. 99 (sur la copule *ta* « il est », voir p. 103).

Les exemples suivants du présent permettent de voir les détails de forme et d'emploi de l'imparfait composé; voir aussi Mondon, *Har. Gour.*, p. 30, et, pour le futur, ci-dessous, § 167.

Littmann, *Har. St.*, n^o 114 : *hübāb ilīṭal* « le serpent va »; n^o 161 : *yi (ə)farqumēh* « je ne pense pas (2) cela (1) »; n^o 169 : *mablāl ibārkmēl* « on (exprimé par la 3^e personne du pluriel) ne loue pas (2) un paresseux (1) »; dans cette forme, où la négation est infixée, on voit que la désinence de pluriel *-ū* ne figure qu'une fois, comme en amharique; de même, n^o 188, avec un complément infixé : *yəmāhṭuyuhal* « ils les frappent ».

Proposition relative, n^o 144 : *yənatazāl* « qui est malade »; subordonnée, n^o 185 : *askarāč yəḥītusālu imaḥtalu karabu* « lorsque (exprimé par *s* infixé) les soldats (1) marchent (2), ils battent (on bat) (3) le tambour (4) ». Pour le n^o 131, *nəḥṣāna wāzahu*, la traduction de M. Littmann « alors que nous marchions, j'ai sué », fait d'un imparfait composé un passé subordonné; il faut hésiter avant d'admettre sans plus amples informations que l'imparfait composé puisse se trouver avec cette valeur; or cette traduction ne s'impose pas; on peut conserver en substance l'interprétation qui a été donnée par Paulitschke, l'auteur qui a recueilli la phrase (*Beiträge*, p. 93 a, vers le bas) : « quand je vais vite, je sue », à

condition de supprimer « vite », de remplacer le premier « je » par « nous » et d'interpréter *wāzahu* comme un parfait à sens présent (voir p. 212) : « quand nous marchons, je sue ».

149. GOURAGUÉ. — Pour le présent du verbe « être », voir § 54, p. 100, § 56, p. 104, § 57, p. 105 et § 71, p. 136-137.

D'après les documents de l'Enquête personnelle, il semble que, au moins dans certains dialectes et à certaines personnes, l'indicatif présent-futur soit pourvu de suffixes.

Le dialecte walani a à la 3^e personne masculin singulier *-ān* qui est peut-être à rapprocher de *ālā* (voir au parfait-présent, p. 160, la même finale pour le passé).

Les dialectes aymälläl et mouher ont *-u*, pour lequel il faut sans doute penser à un rapprochement avec l'élément *-u* signalé p. 105 bas.

En tchaha, il semble que l'imparfait employé comme présent est nu et se distingue ainsi du futur, pourvu d'un suffixe, voir au paragraphe 168.

CHAPITRE VI.

FUTUR.

150. Le préambule du précédent chapitre, surtout en ce qui concerne le compartimentage de l'inaccompli et l'usage de l'imparfait, vaut aussi pour celui-ci.

Au cours de ce chapitre, en même temps que seront cités des exemples d'inaccompli en général, de présent-futur en particulier, employés en fonction de futur, on examinera les cas où un préfixe de l'imparfait caractérise spécialement l'emploi comme futur.

Ici se rencontre une difficulté spéciale au futur : la notion temporelle d'avenir peut se confondre avec des notions qui ne sont pas proprement temporelles, celle d'imminence et celle d'intention.

A vrai dire, l'imminence est une notion proche de l'idée de temps futur, puisqu'elle comporte l'idée du « moment suivant » ; il peut être difficile de distinguer le « futur prochain » du futur tout court. En fait, le futur vrai provient assez souvent d'une expression du futur proche.

L'intention est un sentiment, mais un sentiment porté vers ce qui vient. A côté des futurs provenant d'expression de l'imminence, on en trouve qui sont nés d'une expression de l'intention ; inversement, d'ailleurs, un futur vrai comporte généralement une nuance affective (Meillet, *Linguistique*, p. 145 et p. 181 ; Spitzer, *Aufsätze*, p. 176).

L'étude de l'imminence et de l'intention, en relation avec le futur prochain, a été rejetée à la IV^e partie. Ici il n'a été tenu compte que des cas où une expression d'imminence ou d'intention a fourni incontestablement ou semble avoir fourni une expression du futur vrai.

Pour la simplicité de l'exposé, le futur a été considéré dans ce qui vient d'être dit comme relatif au présent, lequel est représenté essentiellement par le moment où on parle. Mais dans les langues sémitiques, comme dans la plupart des langues, le futur peut être considéré non par rapport au présent, mais par rapport au temps où se situe l'ensemble du discours⁽¹⁾. On n'aura guère à signaler ici de cas où il y ait une distinction grammaticale du futur par rapport au présent et du futur par rapport au passé. Toutefois on verra qu'en arabe classique le futur vrai ne s'allie pas volontiers aux auxiliaires du passé comme font les expressions de l'imminence et de l'intention. Voir aussi § 155.

En général, il n'est pas utile de distinguer futur momentané et futur duratif; cependant certains futurs composés d'un verbe auxiliaire et d'un participe sont nettement duratifs.

Avant qu'on ne passe à la revue des expressions du futur qui sont en relation avec l'inaccompli, un paragraphe préliminaire, parallèle au paragraphe préliminaire du chapitre précédent (§ 127), montre quelques emplois de la forme de l'accompli en fonction du futur.

151. *USAGE DU PARFAIT COMME FUTUR.*

L'accompli peut être situé dans l'avenir au moyen d'un souhait : c'est un usage optatif sur lequel voir, pour l'arabe, p. 34.

Pour le parfait prophétique en hébreu et pour les descriptions du jugement dernier en arabe, voir p. 19. Pour l'arabe on notera en outre que le parfait s'emploie dans les serments négatifs avec *lā* (Wright, *Ar. Gr.*, § 1, p. 2), ainsi : *wāllāhi lā 'aqamtu bimakkata* « par Dieu, je ne resterai pas à la Mecque ».

Il y a lieu de mentionner aussi l'usage du parfait avec *mā* « tant que », voir Sacy, *Gram.*, I, § 397; Wright, *Ar. Gr.*, II, § 7; ainsi : *mā dumtu ḥayyan* « tant que je resterai en vie »; cet usage est connexe à des emplois en phrase conditionnelle qui ne sont pas considérés ici; ainsi : (fais ceci) *wa-'illā qataluka* « et sinon (si tu ne le fais pas) je te tuerai ».

⁽¹⁾ En français, en propositions séparées, il n'y a pas de distinction de deux futurs : « J'ai répondu : il viendra » comme « je ré-

ponds : il viendra »; mais s'il y a subordination on distingue « j'ai répondu qu'il viendrait » de « je réponds qu'il viendra ».

Il faut tenir compte ici d'une équivalence : parfait = futur qui, comme l'équivalence : parfait = présent examinée au paragraphe 127, ne peut se rencontrer que pour certains verbes.

Il s'agit surtout de l'expression de la promesse : quand un verbe sert à énoncer une action qui ne peut se réaliser qu'après un délai, on a, au lieu d'une affirmation solennelle ou d'un acte juridique présent, une assurance pour l'avenir; voir Driver, *Tenses*, § 13, p. 17; ainsi l'hébreu *nat^hat-ti(y)* au lieu de « je [te] donne » peut signifier « je [te] donnerai ».

En amharique on peut trouver comme futur de promesse le parfait-présent (gérondif avec auxiliaire *alla*); comparer l'emploi comme présent signalé p. 213; un exemple tiré d'une chronique est cité dans Praetorius *Amh.*, p. 371 haut : (si tu me renvoies ma mère libre) *saṭāččehällahu* « je te donnerai » (un certain pays).

152. USAGE DE L'IMPARFAIT COMME FUTUR.

HÉBREU. — L'imparfait et son équivalent le parfait avec *wə* peuvent exprimer le futur (Driver, *Tenses*, § 29, § 113), ainsi : Genèse, 40, 13 : (dans trois jours) *yisšū p^har^coh et^h ro^(?)šek^hā wahāšib^hel^hā 'al kannek^hā* Pharaon (2) élèvera (1) ta tête (3-4) et te remettra (5) à (6) ta place (7) ». Mais il n'y a pas là d'expression distincte du futur puisque les mêmes formes peuvent être situées dans le présent (p. 214) ou le passé (p. 185).

Toute expression distincte du futur en hébreu biblique est liée au fait que l'imparfait (ou le parfait avec *wə*) de *hāyā(h)* « être » exprime généralement le futur (voir p. 112).

Ce verbe, employé comme impersonnel est souvent mis en tête d'une phrase en la situant au futur (pour le passé, voir p. 144). Esaïe, 7, 18 : *wəhāyā(h) bayyo(w)m hahu(w) yisroq yhw hazzabu(w)b 'ašer biqše(h) yə'ore(y) mišrāyim* « ce sera (1) dans ce jour-là (2-3) [que] Dieu (5) sifflera (4) les mouches qui [sont] à l'extrémité des canaux (fleuves) d'Égypte ».

Dans les mêmes conditions où le participe avec le passé de *hāyā(h)* exprime le passé duratif (p. 185), un participe avec le futur de *hāyā(h)* exprime le futur duratif. Nombres, 14, 33 : *ub^hne(y)k^həm yihyu(w) ro^ci(y)m bammid^hbār 'arbā'i(y)m šānā(h)* « et vos fils seront paissants (feront paître) [leurs troupeaux] dans le désert [pendant] quarante ans ».

Dans les mêmes textes où le passé tend à s'exprimer par le participe

avec auxiliaire sans qu'il y ait d'idée de durée nette (§ 77, p. 145), l'imparfait avec participe peut se rencontrer sans qu'il y ait un futur duratif : Néhémie, 13, 22 : *wā'omrā(h) la'wiyyim 'āšer yihyu(w) mittaḥāri(y)m...* « et j'ordonnai aux lévites de se purifier [que — ils seront (ou soient) — purifiés] » (remarquer que la proposition est subordonnée, avec un sens final; ce n'est pas vraiment un futur; comparer le fait syriaque § 155, p. 246).

En néo-hébreu talmudique, le présent étant exprimé par le participe (p. 214) l'imparfait apparaît en conséquence comme un futur.

On pourrait attendre théoriquement (à l'analogie des passés composés en arabe, par exemple *kāna yaqtulu* « il tuait », p. 191) un futur formé par un auxiliaire suivi d'un imparfait; cette combinaison apparaît dans un seul exemple relevé jusqu'à présent (Albrecht, *Neuhebr.*, § 106, p. 116 bas) : *'āni(y) 'ehye(h) 'o(w)b^hi(y)n* « moi je le ferai comprendre (je serai, je ferai comprendre) »⁽¹⁾.

L'expression habituelle du futur insisté est tout autre : c'est *'at^hi(y)d^h* ou *so(w)f* avec *l* et l'infinitif, *so(w)f* avec le participe (voir p. 59); Albrecht, *Neuhebr.*, § 106, p. 115, ainsi (exemple négatif) : *'e(y)nāh 'āt^hi(y)-d^hā(h) la'ālo(w)t^h* « elle ne montera pas »; *so(w)fāh baṭelā(h)* « elle cessera ». Pour la même construction en araméen palestinien, voir ci-dessous § 153.

153. ARAMÉEN OCCIDENTAL ANCIEN. — Pour le verbe « être » voir p. 112. L'imparfait est normalement employé comme futur.

Dalman, *Jüd. Pal.*, § 61, 9, p. 215, signale pour l'araméen palestinien l'usage de *'at^hi(y)d^h* avec ou sans *l* et l'infinitif; ainsi dans le Targoum Onkelos, Genèse, 4, 10 : *d^ha-āt^hi(y)d^hān lamippaq* « qui sortiront ».

154. ARAMÉEN OCCIDENTAL MODERNE. — Ce parler a un présent-futur formé de l'ancien participe actif; voir p. 215, où un exemple de futur est cité; voir au même endroit sur l'usage restreint de l'ancien imparfait.

Pour le verbe « être », le futur est exprimé par le présent-futur *tōqēn*, qui peut aussi être présent (p. 113). Parisot, *Ma'lula*, p. 99, donne un

⁽¹⁾ Pour l'araméen occidental moderne, voir p. 246 haut; pour l'arabe classique et moderne, p. 249 et 253; pour le guèze,

p. 254; pour le tigrigna, p. 255; pour l'amharique, p. 257.

exemple de futur composé de cet auxiliaire et d'un présent-futur : *ētōqēn ʿāhfēn* « tu seras affamé ».

L'usage très fréquent d'une expression de l'intention (voir IV^e partie, chap. III) supplée en partie l'usage d'un futur proprement dit.

155. ARAMÉEN ORIENTAL ANCIEN. — *Syriaque*. — L'imparfait simple est dans une certaine mesure une expression du futur; en effet, il est presque inemployé en proposition principale pour exprimer un pur indicatif, à moins que ce ne soit un futur (p. 216); Nöldeke, *Syr. Gramm.*, § 264, p. 182-183 : *ʿekʰtōbʰ waʰpʰi(y)sākʰ* « [une fois] j'écrirai et te prescrirai ».

L'imparfait apparaît, en dehors de l'expression du futur, dès qu'il y a une nuance modale (souvent d'ailleurs portée vers l'avenir, comme le désir), et fréquemment en subordination (sur l'imparfait suivi de *(h)wā* en proposition subordonnée, voir p. 147).

D'autre part le participe peut lui aussi exprimer le futur, aussi bien, quoique moins souvent, que le présent (voir p. 216), ainsi (exemple cité dans Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 270, p. 187) : *metʰgaleʰ* « il se révélera ».

En réalité, il y a décadence de l'imparfait (qui aura complètement disparu quelques siècles plus tard) au profit du participe, sans que l'état momentané de transition que représente le syriaque littéraire dans l'évolution de l'araméen oriental ait une expression une et nette du futur (du moins en dehors de l'auxiliaire « être »).

Dans le verbe *hāwāʰ* l'imparfait (à l'indicatif) n'est usité que pour exprimer le futur; ainsi (Nöldeke, *Syr. Gr.*, p. 182 bas) : *lāʰ nehweʰ* *tʰu(w)b tafʰānāʰ* « il n'y aura pas de nouveau un déluge ». En jussif subordonné la forme d'imparfait peut être augmentée de *ʿi(y)tʰ*; voir *Grundriss*, II, § 54 b, p. 106, exemple de saint Ephrem : (le Sauveur est apparu) *dʰnehweʰ* *ʿi(y)tʰ ayn tābe* « afin que nous soyons bons ».

Un participe précédé de cet auxiliaire exprime souvent un futur insisté à nuance modale (équivalant à un ordre), soit en proposition principale, soit dans une proposition subordonnée par l'élément relatif *d* (Nöldeke, *Syr. Gr.*, § 300, p. 210) : *dʰalāʰ nehwon gāzari(y)n* « (il leur ordonna de ne pas se circoncire (qu'ils ne seraient pas circoncis) ».

Araméen talmudique. — Dans le Talmud de Babylone, l'usage de l'imparfait est encore plus rare qu'en syriaque. Le participe tend à en occuper la place, en particulier comme futur (Margolis, *Talm.*, § 57 et 58).

Mandéen. — En mandéen (voir p. 216) les circonstances sont analogues; l'imparfait semble toutefois plus souvent employé.

156. ARAMÉEN ORIENTAL MODERNE. — Dans l'ensemble, les dialectes modernes ont un futur qui est marqué par un préfixe spécial, mais l'emploi de cette forme n'est pas obligatoire.

Pour une partie des faits exposés ici se reporter au paragraphe 133, p. 216.

Le *tōrānī* semble ne pas employer le participe-imparfait nu comme indicatif. Il emploie couramment le présent-futur à préfixe *k-* aussi bien comme futur que comme présent (exemple et références p. 217). Mais il peut en outre marquer le futur par la préfixation au participe-imparfait de *kād*, *gōd*, *gō*, voir Nöldeke, *Z.D.M.G.*, 35, p. 230; Siegel, *Tūr 'abdin*, § 86, p. 148, 149 et 151, ainsi *kədyot vit* « tu resteras ».

Les faits concernant les dialectes orientaux sont groupés dans Maclean, *Vernacular*, § 51, 5. Certains parlars n'emploient que le participe-imparfait nu comme présent-futur et n'ont pas de préfixe futur. Dans la plupart, l'usage est tel au négatif, et aussi dans l'interrogation. Mais dans les phrases ordinaires au positif, l'imparfait n'est pas simple.

Si la plupart des parlars peuvent employer, au positif, le temps à *k-* à la fois comme présent et comme futur, ils ont en outre la possibilité, dont ils usent habituellement, d'exprimer spécialement le futur par une particule qui est suivant les parlars *bit*, *bid*, *b*, etc. (excluant la présence de *k-*). C'est à l'origine une expression de l'intention; mais elle semble avoir pris la valeur d'un véritable futur.

Toutefois, comme il a déjà été dit, l'emploi n'en est pas obligatoire; il y a lieu de noter aussi que le préfixe peut n'être pas répété si deux verbes coordonnés se suivent (Nöldeke, *Neusyr.*, p. 297; Maclean, *Vernacular*, § 51, 7, note).

Dans les parlars de la plaine de Mossoul décrits dans Sachau, *Mosul*, il semblerait que *k-* soit réservé au présent (voir p. 218) et que le futur soit toujours exprimé au moyen du préfixe *bid* qui est souvent réduit à un simple *b* (*Mosul*, p. 44) : *bid āzil* « il ira », *ānā bgōrīn* « je me marierai ».

Un futur duratif est constitué (parallèlement au présent insisté, p. 218), par le futur en *bit* du verbe « être » et l'infinitif précédé de *bi* « dans » (Maclean, *Vernacular*, § 32, 8, p. 87) : *bit hawe bprāqā* « je serai en train de finir »; mais cette tournure est rare.

157. ARABE CLASSIQUE. — Il a été vu, p. 218, que l'imparfait, qui a toute l'extension possible de l'inaccompli, peut être futur. Ainsi, Coran, 29, 20 : *'ilāhi tuḡlabūna* « vous serez rappelés (2) à lui (1) ».

Dans certaines conditions particulières, l'imparfait est toujours un futur.

La forme énergique de l'imparfait (allongée d'un suffixe *-n*) a toujours le sens de futur (Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 63, Wright, II, § 14), ainsi : *wallāhi la'adribanna 'unuḡaka* « par Dieu, certes je te couperai la tête (je frapperai ton cou) ».

En subordination, le subjonctif (forme d'imparfait à finale *-a*) après les conjonctions de finalité (*'an*, ses composés ou ses équivalents) se rapporte, d'une manière générale, à l'avenir (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 22), mais c'est en réalité une expression modale et non une expression temporelle. Un cas particulier important est celui de la négation *lan* qui se joint au subjonctif en une phrase elliptique, laquelle équivaut à un indicatif futur négatif : ainsi « [ce] n'est pas qu'il fasse, il ne fera pas »; c'est un équivalent négatif de la particule *sa-*, c'est-à-dire un véritable futur, d'emploi d'ailleurs non obligatoire (*Grundriss*, II, § 395, p. 603); ainsi : *lan yadhūla lḡannata 'illā...* « n'entrera [personne] au Paradis, excepté... ».

L'imparfait en fonction de futur (sous sa forme simple ou sous sa forme énergique) peut être renforcé d'une particule, qui est *sawfa*, *sa-*, etc. (*sawfa* peut être renforcé de *la*; il peut être séparé de l'imparfait par d'autres mots, Wright, *Ar. Gr.*, II, § 8; *Grundriss*, II, § 78, p. 156 bas). Mais l'emploi de cette particule n'est jamais obligatoire.

L'imparfait avec *sa-* se rapporte généralement à l'avenir par rapport au présent : *sawfa yaḡtulu* ou *sayaḡtulu* « il tuera ». Néanmoins il peut exprimer le futur relatif à un passé, voir Nöldeke, *Zur Gram.*, p. 79, Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 565, ainsi (exemple de Buḡārī) : *laḡad 'alimna 'an ayakūnu* « nous savions (nous avions su) que cela arriverait ». Mais il n'est

pas employé après l'auxiliaire *kāna* comme le sont si volontiers les expressions de l'intention en arabe moderne (voir IV^e partie, chap. III)⁽¹⁾.

Les grammairiens arabes ont beaucoup discuté pour savoir s'il y a une différence de sens entre *sawfa* et *sa-*; ce dernier exprimerait, suivant certains, un futur prochain, *sawfa* un futur ordinaire. Si cette distinction a existé une fois dans les parlers vivants qui ont donné ces particules à l'arabe écrit, toujours est-il que dans les textes on n'a jusqu'ici pas pu discerner deux usages; le grammairien Soyoutî, qui tient, discrètement, pour l'identité des usages, faisant dans *Ḥamī al-Hawāmī*, II, p. 72, un résumé de la question (communiqué par M. W. Marçais) a cité le vers suivant, qui est probant au moins pour une époque: *sa* et *sawfa* sont rigoureusement parallèles; remarquer, en outre, qu'ils peuvent être employés avec subordination et négation: *wamā ḥālatun 'illā sayuṣrafu ḥāluhā ila(y) ḥālatin 'uhra(y) wasawfa tazūlu* « et [il n'y a] pas (1) de situation (2) sans que (3) son état (5) doive se modifier (4) en une situation autre et doive prendre fin ». Le débat sur la distinction du sens de *sa-* et *sawfa* se poursuit chez les grammairiens modernes, voir Reckendorf, *Syntax*, § 8 c, p. 13, avec quelques références, et Barthélemy, *Notes*.

A l'endroit cité de Reckendorf, *Syntax*, il est indiqué un usage possible de *sawfa* pour situer dans le futur une phrase nominale.

A l'époque moderne, le futur classique à préfixes a une certaine survie soit comme expression pédante, soit dans des formules figées, voir Harfouch, *Drogman*, p. 23, et l'expression tunisienne (Stumme, *Tun. Gram.*, p. 149): *sawfa tra* « tu verras ça »⁽²⁾.

L'imparfait *yakūnu* de *kwn* « être » a souvent le sens futur « il sera », mais non toujours (voir p. 119).

Il est très rare que *yakūnu* soit composé avec un autre imparfait; voir dans Reckendorf, *Syntax*, § 154, 6 un exemple, qui n'a d'ailleurs pas le sens futur. On trouve plus souvent, en subordonnée, le subjonctif d'un verbe quelconque remplacé par un composé du subjonctif de *kwn* joint à l'imparfait indicatif dudit verbe; mais il ne semble pas que cette combinaison soit jamais destinée à exprimer plus nettement l'idée de futur.

⁽¹⁾ L'exemple cité montre que l'imparfait muni de *sa-* reste à l'indicatif après *'an* (voir RECKENDORF, *Syntax*, p. 454).

⁽²⁾ Sur des particules modernes *sa-*, voir § 159 (Arabie du Sud) et IV^e partie, chap. II (Malte).

Elle marque plutôt une insistance sur le sujet de la phrase ou sur la continuité de l'action, etc.; voir à ce sujet Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 294 bas, *Syntax*, § 154, p. 299, et Nöldeke, *Zur Gramm.*, p. 73, où on trouvera des exemples dans lesquels le temps de l'ensemble est le passé ou le présent; voici, pris au même endroit, un exemple de Ibn Hišām qui se rapporte à l'avenir : *hatta(y) takūna 'anta taftahuhā* « jusqu'à ce que tu l'ouvres (tu sois toi tu l'ouvriras) ».

158. ARABE MODERNE. — *Imparfait simple*. — D'une manière générale (p. 219 et suiv.), l'imparfait a gardé en arabe moderne son indifférence au temps. Il peut exprimer le futur, mais pas plus que le présent, ou le passé, quand le contexte s'y prête.

Cependant, dans quelques cas particuliers, l'imparfait se trouve à peu près réservé à l'usage de futur.

Ainsi, dans le verbe « être », l'imparfait *yikūn* n'est pas employé au passé et n'est qu'exceptionnellement présent (voir p. 122); il fait donc généralement figure de futur (voir pour l'Égypte, Nallino, *Egitto*, § 84, pour le Maghrib, Cohen, *Alger juif*, p. 252).

En conséquence de ce qui précède, un futur duratif quelconque est volontiers exprimé par l'imparfait de « être » suivi d'un participe, ainsi en Égypte (Selden-Wilmore, § 147, p. 126) : *akun dārib* « je frapperai »; mais il n'y a pas là de temps régulier (sur la composition avec un imparfait, voir § 161).

En arabe algérien, comme le présent d'un verbe quelconque est dans un grand nombre de phrases signifié par le composé avec *ṛā-* (voir p. 222), il en résulte (si du moins le passé est d'autre part exclu par le contexte) que l'imparfait nu apparaît volontiers comme un futur. Mais encore là il n'y a qu'une possibilité.

Le cas est plus net dans ceux des parlers marocains où l'imparfait nu n'est que très exceptionnellement présent ou passé, le présent ayant *ka-*, le passé ayant *ka-* ou l'auxiliaire *kān*, ou les deux à la fois (voir p. 197 et 228) : un imparfait nu qui n'a aucune valeur modale autre que l'indicatif est le plus souvent un futur. Ainsi, Marçais, *Tanger*, p. 63, l. 21 : *lqomḇa hāhi usšēzra mūzūda, umōteyša kathšš; škū ṛ'allōgha* « voici (2) la corde (1), et l'arbre [est] prêt, et la balançoire manque (n'est pas achevée) : qui l'accrochera? ». Dans les parlers du Sous (exemple dû à M. Moḥammed 'Abdes-

salām) : *aškun lli itqiyəd fi muḏāʿ flan lli tənzaʿ* « qui est-ce qui sera fait caïd à la place d'un tel qui a été destitué? ». (Sur *ka-* au futur, voir la discussion p. 231 ; sur les futurs composés au Maroc, voir § 160.)

159. *Imparfait avec préfixe.* — On n'a jusqu'ici aucun exemple sûr d'un parler arabe moderne où fonctionne un futur analogue au futur en *sawfa* ou *sa-* de l'arabe classique, c'est-à-dire un futur n'exprimant aucune nuance d'imminence ou d'intention.

Les emplois des préfixes qui expriment clairement ces nuances non temporelles seront examinés à la IV^e partie.

Ici il est question de l'un d'eux, *ba-*, dans la mesure où il sert à former des vrais futurs.

Dans son domaine propre actuellement connu, c'est-à-dire dans le centre de la région côtière de l'Arabie du Sud sur l'océan Indien (Haḏramaut et Daḏinah), *ba-* est d'emploi extrêmement fréquent; la nuance d'intention qui en est la valeur habituelle est souvent très atténuée, sinon tout à fait évaporée, et on doit traduire en français par un futur ordinaire. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'emploi de *ba-* n'est pas généralisé et on trouve des futurs sans ce préfixe.

L'emploi et le non-emploi paraissent côte à côte dans la phrase suivante, Landberg, *Daḏinah*, I, p. 14, l. 1-3 : *di' ādhom bāyihlaḡaw bayiqā-tilān fi hāde dda'wa uma laḡsil hāde fār inkān biqatəl* « ceux qui désormais naîtront (futur avec *ba-*) se combattront (futur avec *ba-*) à cause de cette affaire, et nous ne laverons pas (futur sans *ba-*) cette honte si ce n'est dans le combat. . . » (voir un autre exemple d'imparfait simple, IV^e partie, p. 280); autres exemples d'emploi de *ba-*, Landberg, *Gloss. Daḏ.*, p. 28 et suiv., ainsi : *'ala riḡmēt haḡar batsāl lilḡeyed* « à un jet de pierre [plus loin] tu parviendras à la montagne »; *bayislim elkāfir* « le mécréant (2) se fera musulman (1) »; Snouck Hurgronje, *Sa'd*, p. 235 : *mā ḡad bāyis'alak u bāyihhabbar 'alek* « personne ne t'interrogera et ne s'informerá de toi » (cet exemple montre *ba-* répété avec deux verbes coordonnés). Sur *ba-* en Oman, voir p. 195, fin.

Les préfixes suivants, employés dans d'autres parties de l'Arabie du Sud, ne peuvent pas être étudiés sur des textes aussi étendus; certains

d'entre eux seraient peut-être plus à leur place dans la IV^e partie; ils ont été groupés ici, malgré ce doute, et pour ne pas omettre des renseignements utiles, quoique fragmentaires, sur des parlars en partie très peu connus. (Sur *ha-* en Oman, voir p. 227.)

Préfixe *a-*, en Arabie du Sud orientale, sur le domaine Omanais et à Zanzibar, voir Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 51, l. 4; Rössler, *Nachal*, p. 58 : *anuglis ila kem min elmudde* « nous resterons [ici] combien de temps? »; mais dans la même page, imparfait sans préfixe : *ana asir* « moi j'irai ».

Préfixe *ha-*, en Arabie du Sud occidentale, Yemen et districts environnants, voir Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 52.

Préfixe *ša-*, région d'Aden, Landberg, *Arabica*, III, p. 109 : *šānākol*, avec la traduction « nous allons manger ».

Préfixe *sa-*, au Hogarieh, Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 50, l. 7; pour l'arabe parlé à Souakin, Watson, *Comp. Voc.*, p. 13 : *sa'akun* « I shall be, je serai », *sa'adrob* « je battraï », *sa'akun madrub* « je serai battu »⁽¹⁾.

160. *Imparfait précédé d'un participe « allant ».* — Cette sorte de composé se rencontre en divers endroits comme expression de l'imminence (voir IV^e partie, § 183). Elle mérite une brève mention ici parce qu'il semble que sur certains points au moins du Maroc elle tende à devenir un futur vrai. Exemples du Sous, dans le Sud Marocain (dus à M. Moḥammed 'Abdessalām) : *aškun lli ḡāḍi isken ma'ak* « qui habitera avec toi? »; la traduction par un futur, et non par un futur prochain, semble s'imposer plus encore quand l'adjonction de *mazāl* « encore » constitue un futur duratif : *aškun lli ḡāḍi mazāl iṭiyēb lek* « qui est-ce qui fera (restera à faire) la cuisine pour toi? »

161. *Composé d'un auxiliaire et d'un imparfait.* — La tournure signalée aux paragraphes 152, 154, 155, et que l'usage de *yikūn* en arabe moderne (p. 122) semble rendre possible, apparaît peut-être par endroits.

⁽¹⁾ On peut, pour éviter des confusions, dire ici quelques mots de la conjonction *hattā* et du préfixe *ta-* qui en est tiré. Ces éléments ne déterminent exactement ni un vrai futur, ni une expression de l'imminence ou de l'intention, mais une nuance voisine, conforme au sens originel « jusqu'à ». Ainsi

chez les Bédouins de Syrie, LANDBERG, *Arabica*, III, p. 112 : *ta-našuf* « nous allons voir » (on pourrait dire « voyons voir »); à Tlemcen en Algérie (MARÇAIS, *Tlemcen*, p. 193) *hatt'ā nāšuf* « je vais voir » *hatt'ā iẓi* « il va venir » (« attendez voir qu'il vienne »); voir aussi l'exemple cité p. 231.

En Égypte, d'après un seul auteur (Selden Wilmore, § 147, p. 126), le futur peut s'exprimer par un imparfait de verbe (muni de *b-*) précédé de l'imparfait de *kwn* : *akun badrab* « je frapperai (je serai en train de frapper) »; en dehors de l'exemple donné dans la théorie des temps, un exemple figure en proposition subordonnée, p. 284 : *ū'a tekun tinsu* « prends garde d'oublier (que tu sois que tu oublies) »; mais ce n'est sans doute pas un vrai futur (voir ci-dessus §. 157, p. 249 bas, pour l'arabe classique).

Pour le maltais, Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 913, a relevé un exemple analogue, également en subordination : *bies' inkün nista mmür* « pour que je puisse aller (je sois, je peux, je vais) ».

162. SUDARABIQUE ANCIEN. — Voir p. 73.

SUDARABIQUE MODERNE. — L'imparfait simple est partout normalement employé comme futur. En soqotri il semble être employé même là où les autres langues ont un futur intentionnel. Bittner, *Soqotri*, II, p. 10 : *äl ebo'el* « je ne me marierai pas » (voir les futurs composés du mehri et du šhauri pour ce passage, § 201). On peut voir dans le même ouvrage, p. 12-13, un exemple de futur simple dans les trois langues : soqotri : *lesät 'ažeh temohens'* « dans quelque temps la femme te (féminin) maltraitera »; šhauri : *'ad tegoris biš*; mehri : *mğoren tsana'an biš* « dans la suite (1) elle (2) te (3) maltraitera (2) ». Mais les formes de futur prochain, à préfixes, sont usuelles sur ce domaine (voir IV^e partie, § 201).

Le mehri, seul, peut employer une forme nominale qui est réservée à l'expression du futur. C'est un adjectif verbal de forme spéciale; il est fléchi en genre et en nombre (mais ne comporte pas de désinence personnelle), voir Jahn, *Gramm.*, p. 84-85, 134 bas; Bittner, *Mehri*, I, p. 25, II, p. 25, 32, etc.). La forme, au thème simple du verbe, est : (verbe « dire ») sing. masc. *amrōne*, fém. *amrīte*, plur. masc. *amreye*, fém. *amrūten*; d'une forme dérivée, avec préfixe *-m-* et sans l'*ō* caractéristique du masc. sing. : (verbe « voyager ») *mesafire*, *mesfiryte*; *mesfirēye*, *mesfirūten*.

Exemples : Bittner, *Mehri*, V, 1, p. 64, n^o 42 : *qassōne here dehāmā, hen hēt thōm* « [je] couperai la tête de ma mère, si tu veux » . . . *lehōn sirōne* « où iras[-tu] ? ». On voit qu'un pronom sujet n'est pas nécessaire, même à la 1^{re} ou à la 2^e personne.

163. GUZZE. — L'imparfait simple est l'expression ordinaire du futur (voir p. 232), ainsi : Testament en Galilée, p. 65, l. 4 : *'antamūnī tatnaš'ū bašəgā* «vous certes ressusciterez en chair (corporellement)». Le futur n'a donc pas d'expression spéciale, en général. Cependant deux cas de composition sont à examiner.

Le composé formé de *hallō* suivi de l'imparfait peut exprimer le futur (il exprime aussi le passé, p. 198, le présent, p. 233; sur l'imminence, voir IV^e partie, chap. II); mais c'est seulement dans le cas où ce composé se rapporte à l'avenir (expression de l'imminence ou vrai futur) que *hallō* peut être mis après l'imparfait au lieu de le précéder; il y a donc là une sorte de désignation expresse du futur. Sur *hallō* avec le subjonctif-jussif, voir § 185.

Le composé avec *hallō* (en première ou en deuxième place) n'apparaît sans doute au lieu de l'imparfait simple dans l'expression du futur vrai qu'avec une valeur spéciale d'insistance ou de durée prolongée. C'est l'opinion exprimée dans Dillmann, *Gramm.*, § 88, p. 153-154; Chaîne, *Gramm. éth.*, § 208, p. 152 ne reconnaît l'idée d'insistance que si l'auxiliaire précède. Exemples : Hénoch, 10, 2 : *māya 'ayh yəmassə' hallō dāba kwəllā mōdr* «l'eau du déluge viendra sur toute la terre»; Hénoch, 106, 18 : *'ənta hallawat tafēšsam* «qui s'accomplira».

Il a été dit p. 128 que l'imparfait *yəkawwən* du verbe «être» est généralement un futur.

La possibilité d'un futur composé avec l'auxiliaire est affirmée dans Dillmann, *Lex.*, col. 863, où il est dit que l'imparfait ou le subjonctif de *kwn* peuvent se composer avec un imparfait ou un subjonctif; mais un seul exemple est donné et il contient seulement des subjonctifs (séparés par d'autres mots), Hénoch, 10, 21 : *yəkūnū kwəllū 'ahzāb yāmalkū wayəbārkū kiyaya* «que tous (2) les peuples (3) m'(6)adorent (1-4) et s'agenouillent (1-5) devant moi (6)». En réalité «qu'ils soient» mis en tête permet d'introduire immédiatement le sujet et annonce le reste du développement; mais il n'y a pas vraiment composition.

164. TIGRIGNA. — Il a été vu p. 233 que le présent-futur peut être exprimé soit par l'imparfait simple soit par l'imparfait composé avec *'əyyu*. Exemples de futur : imparfait simple, Schreiber, *Manuel*, p. 125 : *nay məšwā' dasyet naħallaf* «nous traverserons (4) l'île (3) de (1) Massoua (2)»;

Kolmodin, *Traditions*, n° 195, 6 : *kəlattā 'īha 'əttəqattəl* «c'est deux que tu tueras (deux tu es que. . .)»; imparfait composé, Vito, *Gramm.*, p. 65 : *'əbbāh māy yəwəqqə' əyyu* «demain (1) il tombera (3-4) de l'eau (2)».

L'imparfait de «être» *yəkawwən* est toujours un futur (p. 129); sur *yəhəllū*, p. 96.

D'après Vito, *Gramm.*, p. 66, *yəkawwən* peut se composer avec un imparfait pour exprimer le futur : *waraqat yəšəhəfuləm yəhōnu* «ils leur écriront (3-2) une lettre (1)». Cette tournure est rare si elle existe vraiment dans ce sens; d'après Abba Jérôme, la phrase ci-dessus veut dire «peut-être (3) leur écriront-ils (2) une lettre (1)».

Mais le tigrigna exprime souvent le futur autrement, avec emploi de la particule *kə* «que». L'imparfait précédé de cette particule exprime une finalité lorsqu'il dépend d'une proposition principale; ainsi Schreiber, *Manuel*, p. 165, l. 7 : *kəttəsaddulay 'əfattu* «je désire (2) que vous m'envoyiez (1)»; *kənəgəzzə' məšā'nā* «nous sommes venus (2) pour acheter (1)». Mais ce complexe d'imparfait et de *k-* peut s'employer même sans qu'il soit subordonné à une autre proposition; il y a alors véritable futur. D'après l'origine, on s'attendrait à ce que ce soit un futur prochain (comparer pour l'ambarique IV^e partie, § 188); cette valeur est en effet quelquefois manifeste, ainsi Schreiber, *Manuel*, p. 165, l. 3 : *daḡim məntay kəblakum* «que (2) vous dirais-je (3) de plus (1)?». Mais le sens de futur éloigné est aussi représenté; *Manuel*, p. 164, l. 6 : *'ab pāris məs'atōhu 'ətədalləyo killaw kəsaddalka* «quand je serai arrivé (3) à (1) Paris (2) je t'enverrai (6) tout (5) ce que tu voudras (4)». Ce serait un futur emphatique, à l'avis d'Abba Jérôme. En réalité, ordinairement, cette expression ne se présente pas seule, mais suivie de la copule de présent *'əyyu*. Ce composé à trois termes semble garder quelque chose du sens d'imminence et peut se rapporter à un événement proche, ainsi Schreiber, *Manuel*, p. 132 : *nāb 'ahərur kəwarrəd'əyyā* «je vais descendre (3-4) à (1) Akrou (2)»; mais il peut également se rapporter à un événement éloigné. Vito, *Gramm.*, p. 64 bas, ne retient que le sens de futur prochain; Offeio, p. 46, Bassano, *Vocabolario*, col. 5, le donnent sans observation comme futur.

La négation s'obtient en niant l'imparfait : Offeio, p. 64 : *'aykəqattələn 'əyyu* «il ne tuera pas».

Un pronom complément peut s'attacher à l'imparfait : Kolmodin, *Traditions*, 172, 4 : *nəhalhal kəzammət kəsaddo 'əyyä* « je l'envverrai (ou « je vais l'envoyer ») (3-4) pour qu'il pille (2) les Halhal (1) »; Schreiber, *Manuel*, p. 149-150 : *gänzäbkuməwən, fəsas məs 'awšə'hu kəhəbakum 'əyyä* « votre argent (1), quand (3) j'aurai levé (4) le tribut (2), je vous le donnerai (5-6) ».

Dans certains textes de traductions, d'après Praetorius, *Tigrigna*, § 215, p. 334-335, on trouve l'auxiliaire 'allō, conjugué ou impersonnel, composé, au lieu de 'əyyu, avec l'imparfait à préfixe kə-.

Un futur prochain relatif au passé, composé avec l'auxiliaire *nabara*, est possible, mais rare, d'après Abba Jérôme, ainsi : *kəmassə' nabarku* « j'allais venir ».

165. TIGRÉ. — Il a été dit, p. 234, que l'imparfait simple sert de présent-futur, mais que l'emploi comme futur est le plus fréquent. Littmann, *Princeton*, I, p. 23, l. 13 : *'ənwaddəyo 'əlki* « nous le ferons pour toi »; p. 52, l. 25 : *'anāmā lə'ənūd mən 'ambā 'ask 'əflūq 'əwarwərro* « pour moi (1) je lancerai (7) le pilier (2) de (3) Amba (4) jusqu'à (5) Aflouq (6) ».

Pour le verbe « être », voir l'emploi de *gabbə'* comme futur p. 131.

En ce qui concerne le composé de l'imparfait avec *hallā*, il a été dit p. 235, qu'il est très employé comme présent vrai. Il peut être aussi futur prochain, ce qui peut passer encore pour un emploi du présent (voir IV^e partie, chap. II). Enfin il semble qu'il peut être futur vrai, ce qui empêche de le classer comme un présent.

Dans Camperio, p. 58 : *'ana 'əgid ('ə)massə('ə) halləko* se traduit au mieux comme futur prochain « moi (1) je vais venir (4-3) vite (2) »; mais il y a un futur net dans la phrase (p. 56) : *sonno 'əmassə' halləku(m)* « je viendrai (3-2) lundi (1) ». Autres exemples, dans des traductions de l'Évangile, *Z. A.*, 1899, p. 9 et 99; Watson, *Comp. Voc.*, p. 13, donne « *adabet haleko* », traduit par « je battrai ».

La finalité est exprimée au moyen de 'əgəl « que » avec l'imparfait : ainsi *Princeton*, I, 21, 24 : *'əb qasb 'əgəl ləšəymūni gayso bəye hallaw* « ils vont (5-7) en m'emmenant (6) pour me faire chef (3-4) par (1) force (2) ».

Quand cette expression est complétée par la copule *tu*, il se constitue

une proposition indépendante qui peut exprimer un futur prochain; mais il semble qu'elle peut exprimer aussi un futur vrai, et peut-être même est-ce là le sens principal (comparer § 164 le fait analogue du tigrigna); ainsi *Princeton*, I, p. 5, l. 20 : 'anāmā sannēt 'əgəl 'əfləkā tu « quant à moi (1) je te récompenserai (ou « il faut que je te récompense, je vais te récompenser) (3-4-5) d'un bon [tour] (2) »; *Camperio*, p. 20 : bahšiš 'əgəl tōnsā tu « tu recevras (tu auras) (2-3-4) un pourboire (1) ».

166. AMHARIQUE. — La constitution du présent-futur est exposée p. 236. Exemples du futur, *Afevork*, *Gram.*, p. 120 : naga mātā çaraqā tāmōllāē « demain soir la lune sera pleine »; p. 129 : zāndro talloq byēt alsarām « cette année (1) je ne construirai pas (4) une grande (2) maison (3) »; en proposition relative, p. 175 : yammimāṭāw qədāmye talloq sarg takatamāčēn alla « samedi (2) prochain (qui va venir) (1) il y a (ura) (6) une grande (3) noce (4) dans notre ville (5) »; un exemple en proposition éventuelle se rapportant nettement à l'avenir, ci-dessous (*bənnəsafər*).

Dans le verbe « être » seulement, comme il existe des présents nets « il y a », « il est », l'imparfait composé de *hōna* est régulièrement un futur voir p. 132 : yəhōnal « il sera » (ce mot peut aussi exprimer la possibilité); dans l'interrogation on supprime volontiers l'auxiliaire (voir *Praetorius*, *Amh.*, p. 363).

Un futur composé de *yəhōnal* et d'un imparfait simple est signalé par *Praetorius*, *Amh.*, p. 381 bas, avec deux exemples d'une chronique indigène et un exemple d'une traduction biblique; ainsi : yəgazu yəhōnal traduit « ils gouverneront ». Cet exemple montre que l'auxiliaire est invariable; il faut comprendre en réalité : « ce sera [qu']ils gouverneront », comparer l'usage analogue de composés peu habituels au passé, p. 206.

Cette tournure n'est pas usuelle dans la langue parlée, avec ce sens; mais la même composition exprime fréquemment la possibilité (l'auxiliaire pouvant se conjuguer ou rester invariable). *Armbruster*, *Gram.*, p. 106 : yəlaqmu yəhōnal(lu) « il se peut qu'ils ramassent », « ils ramasseront probablement ». Il existe donc un dubitatif composé (comparer § 174, pour le futur antérieur).

En phrase interrogative, on emploie comme auxiliaire l'imparfait simple *yəhōn*; des exemples sont donnés dans *Praetorius*, *Amh.*, p. 363-364; voir encore *Afevork*, *Roman*, p. 11, l. 8 : mače ənnattayāyy yəhōn « quand

viendrons-nous à nous voir?»; Afevork, *Gramm.*, p. 131 : *tazih bənnəsəfər awrye yəndrəbbəna yəhən* « si nous partons (2) d'ici (1) un fauve (3) ne va-t-il pas (5) se révéler contre nous (4)? ».

Les conjonctions qui servent à introduire les propositions finales (portant sur l'avenir par rapport au temps de la proposition principale) sont *əndə-* préposé, *zənd* postposé et *lə-* préposé; ainsi *əndigazā matā* « il est venu (2) pour acheter (1) »; *yəgazā zənd yəmatāl* « il viendra (3) pour (2) acheter ».

D'après Guidi, *Vocabolario*, col. 11, et Armbruster, *Amharic-english*, p. 24, l'une de ces conjonctions, *lə-*, peut constituer avec l'imparfait un futur insisté analogue à celui du tigrigna avec *kə-* (voir § 164); ainsi *ləsaṭāw* « je [le] lui donnerai certainement » (pour le futur prochain, voir § 188).

167. HARARI. — Le présent-futur a été défini p. 239. Exemples d'emploi comme futur : Littmann, *Har. Stud.*, n° 151 : *wəste yənatañal* « mon intérieur me fera mal, je serai malade » (c'est la traduction de Paulitschke; inutile de traduire par le présent comme dans les *Har. Stud.*); Conti Rossini, *Testi*, p. 8, l. 7 : *an əḥtəməhaw* « moi je ne m'en irai pas ».

Voir aussi IV^e partie, § 189.

168. GOURAGUÉ. — Rien n'indique, dans les faits connus jusqu'ici, qu'il y ait dans les dialectes gouragué — ailleurs qu'en tchaha — une distinction du présent et du futur, sauf toutefois pour le verbe « être ». En ce qui concerne le verbe « être » la situation est la même qu'en amharique (voir p. 136); ainsi, en mouher (Enquête personnelle) *yəḥwonu* signifie « il sera ».

Le dialecte tchaha a un futur, constitué par la suffixation de *-ša* à l'imparfait. Mondon, qui a signalé ce composé, *Har. Gour.*, p. 104 a sans doute raison de comparer *ša* au verbe homonyme « vouloir » en amharique. Les faits sont confirmés par l'Enquête personnelle, où une note mentionne que les pronoms suffixes s'insèrent entre l'imparfait et *ša*.

Exemple d'emploi dans le texte de Mondon, *Har. Gour.*, p. 118, l. 8, *əḥərša* « je serai » (mais au présent, l. 5, *yətraf* « il y a de reste », sans *ša*).

Sur l'usage de *-tə*, voir IV^e partie, § 190.

CHAPITRE VII.

FUTUR ANTÉRIEUR.

169. L'antériorité d'une action future par rapport à d'autres actions futures est une notion relative; comme il arrive pour le passé du deuxième degré, qui est également un temps relatif, il est habituel que le futur antérieur ne soit pas exprimé par une forme spéciale⁽¹⁾.

En sémitique oriental il en est régulièrement ainsi; par exemple on observe une suite d'imparfaits dans l'inscription d'Asurnaširaplu, *Balawat*, rev. 12-14, citée dans Delitzsch, *Ass. Gram.*, § 191, p. 367 : *aširtu šī enaḫu narā tamar-ma tašasū anḫūsa uddiš* « [quand] ce (2) temple (1) se sera écroulé (3) tu verras (5) l'inscription (4) et (6) tu [la] liras (7) (*c'est-à-dire* quand tu auras vu l'inscription et l'auras lue), [alors] restaure (9) la ruine (8) ». La construction est la même quand la subordination est expressément marquée par une conjonction *enuma* « lorsque », *Ass. Gr.*, p. 367.

La même construction est possible en sémitique occidental; ainsi en araméen biblique, Daniel, 4, 22 : *wāšib^hā(h) 'iddāni(y)n yaḥlafu(w)n 'ālā(y)k^h 'ad dī(y) t'inda^c* « et sept années passeront (auront passé) sur toi jusqu'à ce que tu saches ».

Mais l'action antérieure dans le futur peut être considérée comme une action réalisée, achevée⁽²⁾.

Le parfait du sémitique occidental, qui a précisément la valeur d'un accompli indifférent au temps, se prête admirablement, par son simple

⁽¹⁾ Ainsi en français on peut dire : « je sortirai tôt de mon bureau et je vous ferai visite » ou : « comme je sortirai tôt de mon bureau, j'irai vous voir »; la première action sera réalisée avant la seconde,

mais toutes deux sont exprimées par le futur simple.

⁽²⁾ Ainsi en français le futur antérieur, comme le plus-que-parfait, est un temps « accompli », BRUNOT, *Pensée et langue*, p. 466.

rapprochement avec un inaccompli, à exprimer le futur antérieur. Il est utilisé ainsi dans l'ensemble des langues sémitiques occidentales, même dans les langues modernes qui tendent à substituer les notions de temps aux notions d'aspect. Pour le tigrigna et l'amharique, voir § 173 et 174; pour l'hébreu, Driver, *Tenses*, § 17, p. 23; pour le syriaque, Nöldeke, *Syr. Gram.*, p. 179; pour le guèze, Dillmann, *Gram.*, § 88, p. 152-153.

Les exemples suivants illustreront le fait : en guèze, Genèse, 4, 14 : *kwällū zarakabannī yəqattəlannī* « tout [homme] qui m'aura trouvé (parfait) me tuera (imparfait) »; en arabe moderne de la région du Tchad, Lethem, *Shuwa*, p. 176, *gəbəl ma tərza' ana dahalt filbūlad* « avant que tu reviennes (imparfait) je serai entré (parfait) dans la ville ».

Il résulte de ce qui précède une différence notable entre le parfait oriental qui, n'ayant que des rôles de passé (voir p. 141), ne sert pas pour le futur antérieur et le parfait occidental qui n'est pas proprement un « temps passé » et peut exprimer sans peine le futur antérieur. Et même cet usage comme futur antérieur peut précisément servir de critérium pour le caractère d'« accompli » et non de « passé » qui est celui du parfait.

Ici une objection : nous avons considéré (voir p. 243) qu'un futur peut être un vrai futur temporel, même s'il est relatif à un passé; ne peut-on de même considérer le parfait dans son rôle de futur antérieur comme un vrai passé? Ce qui nous autorise à écarter cette objection avec le maximum de vraisemblance, c'est le caractère d'« achèvement », d'« accomplissement » qui est celui du futur antérieur : on verra ci-dessous que, en composition, le parfait peut être remplacé dans certaines langues pour l'expression du futur antérieur par une forme nominale qui implique un procès réalisé. Il sera donc admis ici que c'est l'aspect accompli du parfait, et non son usage comme passé, qui le fait intervenir comme futur antérieur. Ainsi l'emploi du parfait en fonction de futur antérieur dans une langue comme l'amharique, où cette forme est par ailleurs devenue nettement un passé momentané (p. 143), sera interprété comme une survivance de la valeur d'accompli.

Reste à rechercher quelles sont les expressions propres du futur antérieur qui se rencontrent en sémitique.

Il y a expression propre du futur antérieur si une forme complexe, ne constituant qu'un verbe, réunit dans la même proposition un inaccompli et un accompli : c'est ce qui peut arriver par l'usage d'un verbe auxiliaire et ce qui s'est produit en effet en araméen oriental moderne et dans les langues sémitiques méridionales. (Comparer en français « il sera venu », composé d'un auxiliaire futur avec participe passé.)

170. ARAMÉEN ORIENTAL MODERNE. — Le futur antérieur peut être exprimé par le futur du verbe « être » suivi d'un participe passé à *-ā* final (ancien participe passif). Cette tournure n'est pas très fréquente, d'après Maclean, *Vernacular*, § 32, 8, p. 87 bas; elle est citée aussi dans Rhétoré, *Soureth*, § 306, p. 86-87. Exemple : *bit have priqā* « il aura fini ». Le passé (ancien participe passif sans finale) est un vrai passé et ne se prête pas à l'expression du futur antérieur.

171. ARABE CLASSIQUE. — La rencontre, d'ailleurs rare, de l'imparfait *yakūnu* en fonction de futur avec un parfait donne un futur antérieur (Wright, *Ar. Gr.*, II, § 10). L'auxiliaire peut avoir la forme énergique et le verbe principal peut être renforcé de *qad* qui insiste sur l'accomplissement : *Grundriss*, II, § 327, p. 511, exemple de Ṭabari : *latakūnanna qad ra'ayta lqušūra lbīda* « tu auras certainement vu les châteaux blancs »; de Sacy, *Gramm.*, I, § 429, p. 212 (exemple de Tebrīzī, voir *Grundriss*, II, p. 511 haut) : *'arīgū 'alā(y) nā'amihim, falīna'hudhā fanakūnu qad 'ahadnā 'iwaḍan mimmā šunī'a binā* « jetez-vous sur leurs chameaux; prenons-les, alors nous aurons pris une revanche de ce qu'on nous a fait ».

Le futur antérieur peut se subordonner.

Il est alors usuel que *yakūnu* soit remplacé par le subjonctif *yakūna* (Nöldeke, *Zur Gramm.*, p. 73, exemple de Buḥārī) : *lanarīgū 'an yakūna rasūlu llāhi qad istaḡfara lahu* « nous espérons (1) que (2) l'envoyé de Dieu (4-5) aura intercédé (3-6-7) pour lui (8) ». Dans ce cas le futur antérieur se confond avec le passé composé mis en subordination au subjonctif (p. 147, 151 et p. 168) : cette confusion de diverses notions dans une seule forme empêche en fait l'expression temporelle distincte, ce qui est fréquent dans la subordination (voir p. 236).

Mais l'auxiliaire peut rester à l'indicatif si la subordination se fait au moyen de *'anna* avec pronom suffixe, ou, en tout état de cause, si le pré-

fixe *sa-* intervient (voir p. 249, note 1); ainsi Ibn Hišām, p. 101, l. 7-8 (exemple relevé par M. W. Marçais): (elle entendait dire par son frère. . .) *'annah sayakūnu kāna fī haḏīhi l'ummati nabīyyun* «que [à un certain moment] il se sera produit dans cette nation-ci un prophète».

172. ARABE MODERNE. — Dans l'ensemble, la construction de l'arabe classique a persisté. La valeur en est légèrement différente: elle est plus nettement établie, dans la mesure où *yikūn* est un futur plus net (ce qui arrive surtout là où le présent de «être» a une autre expression).

Pour ce qui est de la forme, dans une partie des dialectes, le parfait du verbe principal peut être remplacé par un participe à valeur d'accompli.

Mais l'emploi du futur antérieur composé est rarement obligatoire; ainsi voir l'exemple du paragraphe 169, p. 260 ⁽¹⁾.

Exemples avec le parfait :

Mésopotamie. — Meissner, *Irāq*, § 52 : *nekūn riḥnā* «nous serons allés».

Syrie. — Harfouch, *Drogman*, p. 25 : *bitkūn širt* «tu auras été» (pour le participe, voir ci-dessous).

Palestine. — Bauer, *Pal.*, p. 106 : *bukra bikūn maḏa sentēn* «demain il se sera passé deux années»; mais aussi (langage de la campagne) : *bu'ra wafāt es-sentēn illi maḏen* «demain [sera] l'accomplissement des deux années qui [sont] passées».

Égypte. — Spitta, *Gram.*, p. 338-339 : *lammā tigī hēnāk nekūn ihna rauwaḥnā* «quand tu arriveras là-bas, nous serons partis».

Maltais. — Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 913 : *wāra li nkūn qīt* «après que j'aurai tué».

Tunisie. — Communiqué par M. W. Marçais : *ikūn ṭhallaf 'al bābūr* «il aura manqué le train» (au sens hypothétique, voir § 174).

Maroc. — Marçais, *Tanger*, p. 107, l. 22 : *'andk ikūn zznāt tharrēslo*; exemple où il y a subordination et futur antérieur hypothétique «peut-

(1) Emprunté d'ailleurs à une région où *yikūn* n'est pas en usage.

être que le chien [de son fusil] s'est cassé (à lui)», «prends garde que le chien se soit cassé», «le chien se sera cassé».

Exemples avec le participe :

Oman. — Reinhardt, *Oman*, § 271, p. 150 : *bḥams sā'āt nkūn rāgē'ūn mīlhōri* «à cinq heures nous serons revenus du bateau».

Syrie. — Mattson, *Monde oriental*, 1912, p. 210, l. 12 : *l'annu bikūn wārūt ilmēl laššīrb* «parce qu'il aura hérité du désir de boire».

Palestine. — Bauer, *Pal.*, p. 110 (parler citadin) : *bā'd nuṣṣ sā'a bīnkūn āklīn* «dans une demi-heure nous aurons mangé».

Égypte. — Selden-Wilmore, § 489, p. 286 : *mēsāft ma nākul issamak yēkānū gaybīn illāḥm* «cependant que nous mangerons le poisson, ils auront apporté la viande».

173. TIGRIGNA. — La copule de futur *yəhawwən* forme un futur antérieur avec le gérondif qui indique l'achèvement (Vito, *Gramm.*, p. 66) : *'əgz'əbəḥēr masgan hībūni yəhawwən* «Dieu (1) m'aura donné (3-4) la grâce (2)»; dans Olleio, p. 55, exemple négatif : *nabīrū 'ayyəḥawwənən* «il n'aura pas existé».

En subordonnée temporelle, c'est le parfait ou le gérondif sans auxiliaire qui exprime le futur antérieur; Schreiber, *Manuel*, p. 164, l. 6 : *'ab pāris mās-ʾatōḥu 'ətədalloyō kīllaw kəsaddalkā* «quand (3) je serai arrivé (4) à (1) Paris (2) je t'enverrai (7) tout (6) ce que tu voudras (5)»; Vito, *Gramm.*, p. 67 : *'əndəḥər tawāgīnā nətā'arraḡ* «après que nous aurons combattu, nous ferons la paix».

174. AMHARIQUE. — En composition avec le gérondif, le présent-futur du verbe «être» n'a pas le sens de «il sera», mais le sens de possibilité qu'il a souvent soit quand il est isolé soit en composition (p. 133, note). Ainsi se trouve formé un temps hypothétique qui ressemble au futur antérieur du tigrigna; c'est un dubitatif accompli. Pour la même notion exprimée par le gérondif du verbe principal avec le parfait-présent du verbe «être», voir § 107, fin, p. 180 (pour le dubitatif non accompli, voir § 147, p. 237 et § 166, p. 257). Remarquer qu'en français le futur

antérieur a en plus de sa valeur temporelle la même valeur hypothétique; voir aussi pour l'arabe § 173 (Tunisie, Maroc).

Isenberg, reproduit dans Praetorius, *Amh.*, p. 381 *b*, a signalé la forme dont il est question ici, avec auxiliaire conjugué; Armbruster, *Gramm.*, p. 106, la donne avec auxiliaire soit conjugué, soit figé à la 3^e personne masculin singulier : *laqmaw yshōnal(tu)* «ils auront (sans doute) ramassé, c'est qu'ils auront ramassé».

Exemple avec auxiliaire figé, Afevork, *Roman*, p. 8, l. 6 : *səlazziḥ ənyē-m salāwq aṭṭācū yshōnal* «et (3) moi (2) à cause de ça (1) sans savoir (4) je me serai trompé» (autres exemples dans Afevork, *Gramm.*, p. 131, l. 10-11).

Le parfait simple exprime le futur antérieur en subordination, en particulier en proposition relative, ainsi Praetorius, *Amh.*, p. 362 : *kagwəlbətəḥ yamaṭṭaw yəwarsəhal* «celui qui sera venu (2) de ta hanche (ton genou) (1) héritera de toi (3)»; Afevork, *Guide*, p. 83 bas : *yatamaññūtən hullu warye ənagrawāllahu* «tout (2) renseignement (3) que vous aurez désiré (desirerez) (1) je [le] dirai (4)».

QUATRIÈME PARTIE.

NOTIONS ACCESSOIRES DU TEMPS. FUTUR PROCHAIN.

CHAPITRE PREMIER.

DÉFINITIONS ET EXEMPLES.

175. A côté des grandes divisions du temps (passé, présent, futur) et des temps relatifs (passé antérieur, futur antérieur), des distinctions plus fines et accompagnées de notions accessoires peuvent soit situer l'action dans une tranche minime de temps, soit définir un mode d'accomplissement qui implique une relation avec la durée.

Ces distinctions sont souvent exprimées par des adverbes ou des verbes indépendants, et ne relèvent alors que d'une étude de vocabulaire; mais il peut arriver aussi qu'elles soient signifiées par des verbes auxiliaires autres que le verbe «être» ou par des éléments d'origine diverse employés comme préfixes ou suffixes.

Par exemple, en français, à côté de «je travaille encore; je commence à travailler» où tous les mots ont leur sens plein, il se rencontre des tournures telles que «je viens de finir», «je me fais vieux» où les verbes «venir», «faire» n'ont pas leur sens plein et commencent à devenir des outils grammaticaux; en latin, une action dont le développement débute est caractérisée par le suffixe *-sc-* : *albescō* «je deviens blanc, je me fais blanc».

176. En sémitique, certaines particules courtes peuvent jouer le rôle de préverbe, avec un sens spécial (voir chap. III). Mais il est fait surtout usage de verbes auxiliaires, autres que les verbes «être», «devenir», mais qui, comme ces derniers verbes dans leur rôle d'auxiliaire, perdent plus ou moins complètement leur sens propre et quelquefois la faculté de se fléchir. Il peut arriver ainsi qu'une forme personnelle ou un participe devienne en fin de compte une particule invariable.

Quelquefois, d'ailleurs, les particules ou auxiliaires sont communs aux formes étudiées dans la III^e partie et aux formes accessoires étudiées ici : il n'y a au point de vue du sémitique aucune délimitation précise des deux séries de faits qui ont été séparés par le plan de ce livre. Quant à une notion comme celle de concomitance (voir p. 209), qui n'est pas une division du temps situé, si le plan avait été poussé avec la dernière rigueur, elle aurait plutôt trouvé place dans cette IV^e partie que dans la précédente, tout comme la notion de l'imminence par exemple.

Les notions qui restent à examiner sont les suivantes :

1. «Être près de» : tranche de la durée qui précède immédiatement le procès, quel que soit le moment de ce procès;
2. «Avoir l'intention de» : préparation, annonce d'un procès qui va suivre, quel que soit son moment dans le temps situé;
3. «Se mettre à» : première tranche de la durée contenue dans le procès;
4. «Continuer à» : tranche centrale d'un procès envisagé dans la durée de son développement;
5. «Finir de» : tranche terminale de la durée du procès.

Les deux premières catégories concernent le futur prochain, qui souvent remplace un futur vrai (voir p. 242). L'expression du futur prochain dans le passé est souvent jointe à un auxiliaire du passé, tout comme l'inaccompli quand il exprime le passé duratif (comparer en français «je vais le faire, j'allais le faire»). La catégorie 1 fera l'objet du chapitre II, la catégorie 2 l'objet du chapitre III.

Ci-dessous quelques exemples seront donnés pour les catégories 3, 4 et 5 qui paraissent n'être représentées qu'en sémitique méridional (voir *Grundriss*, II, § 324-328, p. 507-517; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 287-

291; Wright, *Ar. Gr.*, II, § 42; ci-dessus, p. 120, sur les «sœurs» de *kāna*, p. 183, note, sur l'expression du passé duratif).

Seules les notions qui ont une relation quelconque avec le temps ont été retenues ici. Si on voulait compléter l'étude des «auxiliaires de mode», il y aurait à tenir compte des idées de «possibilité» et d'«obligation». Elles sont souvent liées en sémitique à l'expression du verbe être (voir les références à l'index); comparer en français : «c'est à faire, ce n'est pas à faire».

177. INCHOATIFS. — *Arabe classique*. — Les verbes inchoatifs y sont nombreux; on les trouve généralement au parfait suivi immédiatement d'un imparfait indicatif; voir Wright, *Gram.*, II, p. 108 D, ainsi (racine *ġ'l* «mettre»): *ġā'ala yalūmuhu* «il se mit à lui faire des reproches».

Arabe moderne. — L'usage des inchoatifs est très développé, surtout dans les contes, où ils jouent le rôle du français «et alors». Cet usage restreint sensiblement la fréquence d'emploi des passés simples et des passés duratifs ordinaires.

qum, racine de sens «se tenir debout, se dresser», forme un inchoatif avec un imparfait ou avec un parfait précédé ou non de *u* «et». En Arabie centrale, Socin, *Divan*, III, p. 239 : *ġām yidħul* «il se mit à entrer (toujours plus)», *ġāmēt albint ubučat* «la fille de se mettre à pleurer»; en Égypte, Spitta, *Gram.*, p. 347 : *qām bazbūzi nkasar* «voici que mon goulot est cassé».

q'd «être assis, s'asseoir», a des emplois analogues, à côté de l'emploi duratif qui a été étudié ailleurs; à Bagdad, Yahuda, *Sprichwörter*, p. 404 : (i)ššadi *qa'ad yiwassih biġġime'* «le singe se mit à faire des saletés dans la mosquée».

šyr «devenir». Palestine, Spoer-Haddad, § 219, p. 83 : *šārat ti'ab* «elle s'est mise à jouer», *bišir yimši* «il se mettra à marcher»; parfait figé à la 3^e personne masculin singulier, Bauer, *Pal.*, p. 162 et 164, l. 2 : *šār ilħā-drin kullhum yidħaku* «tous les assistants de se mettre à rire»; sens de capacité, Spoer-Haddad, p. 83 : *šār yisbaħ* «il s'est mis à nager (habituellement); il sait nager». — Égypte; Spitta, *Gram.*, p. 345 : *šārū yigūloh wāħid ba'da wāħid* «eux de venir à lui l'un après l'autre».

ġy' «venir». A Bagdad, Yahuda, *Sprichwörter*, p. 415 : *ġā-llāħ (i)yrād*

yšivi 'lihā cifta « et l'autre de vouloir faire cuire dessus des brochettes de mouton »; Algérie, Cohen, *Alger juif*, p. 258, p. 486-490, avec parfait simple : *ġaw umān qālulu* « eux de lui dire », parfait avec *u* : *ġaw šhābu udhku* « ses collègues de rire ».

dwr « chercher, vouloir ». En omanais a le sens de « se mettre à »; Reinhardt, *Oman*, § 338, p. 207; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 804; Reinhardt, *Oman*, p. 229 : *yōm ydūro yšorbo* « lorsqu'on se met à boire, lorsqu'on est à boire ».

ħd « prendre ». En Tunisie : *ħda iqattā' fəllħam* « il se mit à découper la viande » (renseignement de M. W. Marçais).

təffəl « disposer une natte sous le moulin pour recevoir la farine » prend le sens de « commencer à » chez des Bédouins de Tunisie (renseignement de M. W. Marçais).

Cette liste pourrait s'allonger encore; voir notamment, pour l'Arabie du Sud, Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 874; Rhodokanakis, *Doḡar*, II, § 87 et références; pour le Maghrib, Marçais, *Tanger*, p. 230, sous *brk*; ci-dessus, § 64, p. 124.

Guèze. — Le verbe *'aħaza* « prendre, commencer » suivi du jussif-subjonctif signifie « se mettre à », voir Dillmann, *Lex.*, col. 767; Tobie, 7, 15 : *wa'aħazū yəblō'ū* « et ils se mirent à manger ».

Amharique. — Le verbe *gabbā* « entrer » (comparer *g'a'a*, *gabbə'* en tigré, § 68, p. 131) peut être employé comme auxiliaire et, à ce titre, se composer avec un imparfait sans interposition de conjonction (ce qui n'est pas possible avec un verbe ordinaire); ainsi, Afework, *Roman*, p. 7, l. 18 : *yəggwətamattam gabbā* « il se mit à bougonner ».

Dans la même langue, le verbe usuellement employé au sens de « commencer », *ġammara* (ou *zammara*) se construit de la même manière : le sens plein du verbe semble être conservé dans la forme composée; mais l'altération de la flexion contribue avec l'absence de conjonction à montrer que *ġammara* est senti comme auxiliaire : en effet, il peut rester figé à la 3^e personne masculin singulier *ġammara* ou prendre une forme abrégée *ġammar* (comparer *nabbar*, p. 135) : *yalaqəm ġammar(a)* « il commença à ramasser »; Afework, *Roman*, p. 11, l. 21 : *yərrabārrababbat ġammara* « ils commencèrent à se l'arracher ».

178. CONTINUITÉ ET CESSATION. — Les verbes de cette catégorie tendent, en arabe, à devenir des particules invariables.

bqy «rester» (voir p. 120, 124). Emploi du parfait; arabe marocain, à Rabat, Brunot, *Yallah*, p. 75 bas : *uma bqa ihāf mən šey* «et il ne craignit plus rien (il ne resta pas à craindre)»; à Rabat également, emploi du participe fléchi, *Yallah*, p. 73 : *kūma bāqyīn ma mšaw* «ils ne sont pas encore partis»; emploi du même participe non fléchi, à Tlemcen, en Algérie, exemple recueilli par M. W. Marçais, cité dans *Grundriss*, II, § 327, p. 512 : *bāqə yahhartū* «ils travaillent encore» (on peut dire aussi *bāqyīn*, Marçais, *Tlemcen*, p. 184). Le parfait *baqa* est de même un adverbe «toujours» dans un exemple d'arabe libanais cité dans *Grundriss*, II, p. 512 haut.

zwl (*zyl*) «quitter un endroit, s'éloigner»; en arabe classique ce verbe, nié, se prépose à un imparfait avec le sens «ne pas cesser de»; Reckendorf, *Synt. Verh.*, p. 288, exemple des Hudail : *lā zilta taksibu maḡnaman* «tu ne cesseras pas de gagner du butin». En arabe moderne, le même verbe fournit des particules : conjonction en Oman, Reinhardt, § 341 : *ma zilt hay* «tant que je vis»; adverbe au Maghrib : *mazāl*, souvent invariable, signifie «encore»; *mazāl fi bitu* «il est encore dans sa maison» (sur l'usage dans un futur duratif au Maroc, voir p. 252).

wd «retourner» (voir § 124) est souvent employé comme adverbe, sous la forme d'un parfait conjugué ou figé : Oman, Reinhardt, p. 339 : *h̄ti 'ādīt sāira* «ma sœur est déjà partie» (voir *Grundriss*, II, p. 512).

tlw «suivre»; employé négativement dans les parlers arabes du Sahara : Sud Oranais, Sud Marocain (renseignement de M. W. Marçais) : *ma tlīs nəkmi* «je ne fume plus»; Mauritanie, Reynier, p. 79 : *ma tlīt nōštəgəl* «je ne travaille plus».

tmm «achever, compléter»; arabe du centre tunisien et au Sahara (renseignement de M. W. Marçais) : *tammīt nəmši* et *tammīt māši* «j'ai continué à marcher».

CHAPITRE II.

L'IMMINENCE.

179. L'imminence (dans le présent ou en dehors du présent) est exprimée en sémitique par divers procédés.

La notion qui est le plus souvent mise en valeur est la « direction » vers le moment suivant : elle est exprimée soit par la particule *li, la* « à, vers », qui se trouve dans toutes les langues, soit par les verbes de sens « aller ».

Quelquefois l'expression d'un état qui dure suffit à suggérer le moment suivant (comparer l'usage du présent ou de l'imparfait en français : « je pars ce soir, je partais deux minutes après si . . . »).

Il y a aussi fréquemment une liaison entre l'expression d'une obligation atténuée et celle de l'avenir proche (comparer en français : « je dois partir à neuf heures »).

Des exemples de ces différents modes d'expression se trouvent au cours du chapitre.

Un cas a été systématiquement rejeté au chapitre suivant : c'est celui où une expression de l'intention s'est atténuée en une expression de l'imminence (comparer dans le langage provincial français, dans le Sud et dans l'Est d'après Brunot, *Pensée*, p. 465, dans l'Ouest d'après observation personnelle : « il veut pleuvoir » pour « il va pleuvoir »).

Inversement, des exemples de formes qui paraissent être à l'origine des expressions de l'imminence, mais ont en fait un sens d'intention, ont été cités dans le présent chapitre et non réservés pour le suivant.

Des renvois sont destinés à remédier aux inconvénients de ces classements étymologiques. Voir en outre § 191 fin.

180. HÉBREU. — L'expression de l'imminence est un infinitif précédé de la particule *lā-*. *Grundriss*, II, § 91, p. 169 bas; Ésaïe, 38, 20 : *yhw h lāho(w)šī(y)ʿeni(y)* « Dieu va me sauver »; reporté dans le passé, Genèse, 15, 12 : *wā-yʿhi haššemeš lā-bʿo(w)* « et (1) le soleil (3) allait (1-2-4) se coucher (5) ».

La même expression reportée expressément sur l'avenir par une particule supplémentaire fournit un futur au néo-hébreu (p. 245).

Un participe employé comme prédicat peut être situé dans l'avenir; si, se rapportant à l'avenir, il est précédé de *hinnē(h)* « voici que », il exprime l'imminence (mais la même tournure peut exprimer le présent, p. 51); voir Gesenius-Kautzsch, § 116, p. 375; ainsi Genèse, *Genèse*, 50, 5 : *hinnē(h) ʿānokʿi(y) metʿ* « voici que je vais mourir ».

En néo-hébreu, le participe, qui exprime régulièrement le présent, peut exprimer l'imminence; Albrecht, *Neuhebr.*, § 107, p. 120 : *ʿānu(w) no(w)-šāʿi(y)m* « nous allons épouser ».

181. ARAMÉEN OCCIDENTAL MODERNE. — L'expression du verbe « être » peut être aussi celle de l'imminence, si elle précède un imparfait; ainsi, *Neu-aram. Märchen*, p. 44, l. 9 : *ōt īmut* « il va mourir ».

Une autre expression de l'imminence est la jonction du participe présent-futur *ʿl* « aller » avec un imparfait; ainsi, variante de l'exemple ci-dessus : *ōz īmut*; p. 25, l. 30 : *ōz ʿācʿib* « vas-tu être fatigué? ». Voir en outre § 192.

SYRIQUE. — L'expression du passé duratif peut aussi servir à exprimer l'imminence dans le passé, *Grundriss*, II, § 328, p. 517 : *kefe hālen dā-tʿe (h)wāʿ(ʿ) ʿālayho(w)n qaddisāʿ(ʿ)* « ces (2) pierres (1) sur lesquelles (3-6) le saint (7) devait venir (5-4) ».

ARAMÉEN ORIENTAL MODERNE. — Il s'y rencontre le même usage qu'en syriaque, au moins dans certains dialectes; Maclean, *Vernacular*, § 31, p. 83 : *priq wā lē* « il allait finir ».

Pour l'imminence dans le présent, on peut employer une périphrase avec un mot « prêt à »; Maclean, *Vernacular*, § 51, 5, p. 141 : *hdirā ilē leʿ(ʿ)taya* « il est (2) sur le point (1) de venir (3) ».

182. ARABE CLASSIQUE. — L'imminence peut être exprimée par des verbes « être proche de », « s'en falloir de peu que », qui sont traités comme des

sortes d'auxiliaires et équivalent souvent à un adverbe « presque »; Wright, *Ar. Gr.*, II, § 42, p. 106; le principal de ces verbes est *kāda*, ainsi : *'in kāda layuḍūllunā 'an 'āliḥatinā* « en vérité il était près de nous détourner de nos dieux » (« en vérité peu s'en est fallu certes qu'il ne nous détourne », « il allait nous détourner »).

Pour *'arāda* « vouloir », voir chap. III, § 193.

183. *Expression de l'imminence au moyen des verbes de sens « aller » en arabe moderne.* — C'est l'expression la plus fréquente sur tout le domaine arabe; suivant les dialectes les verbes sont différents et diversement abrégés; ils sont parfois réduits à l'état de particule courte. Les formes pleines qui sont employées sont généralement des participes; les formes abrégées peuvent cacher soit des participes, soit d'autres formes (parfait).

ARABIE DU SUD. — Ḥādrāmāut. Le verbe *btt* « aller » peut s'employer tout conjugué, pour exprimer un futur prochain, Landberg, *Arabica*, III, p. 108; *Gloss. Dat.*, p. 45, note : *bukra bānbitt bānsūf* « demain nous allons voir » (les deux verbes à l'imparfait ont le *ba-* du futur).

Voir p. 68, note, au sujet des composés en *ibn* et *bidn*.

SYRIE. — D'après Harfouch, *Drogman*, p. 158, la marque de l'imminence est soit le participe *rāyēh* « allant », fléchi en genre et en nombre, soit *rāh* invariable. Pour le passé, *kān* précède : *kān rāyēh yaḥzi* « il allait venir ». Au Liban, d'après Féghali, *Kfar'abida*, p. 139-140, la forme abrégée serait employée au masculin singulier, le féminin et le pluriel étant fléchis; l'imparfait peut être précédé de *b-* : *raḥ baktob lek* « je vais t'écrire ».

PALESTINE. — Spoer-Haddad, § 199, signale l'emploi de *rāih*, fléchi : *rāiḥa tistrēh* « elle va se reposer ».

DÉSERT DE SYRIE. — Les Bédouins emploient une particule invariable *raḥh*, ou *lahh* : cette variante est sans explication satisfaisante, voir Landberg, *Syrie*, p. 35, *Grundriss*, II, § 327, p. 512.

ÉGYPTE. — Plusieurs formes d'éléments préposés sont employées concurremment : *rāih*, fléchi, *rāh*, *lah* et enfin *ha* qui est peut-être à l'origine

étranger aux formes précédentes; Spitta, *Gram.*, p. 353; Nallino, *Egitto*, § 72 : *ha-niṣrab* « nous allons boire »; exemple d'imminence dans le passé, après un parfait quelconque : *iltaqa elli filfelūke rāḥin yidrabu kēlb* « il trouva ceux qui [étaient] dans la barque sur le point de battre le chien ».

MAGHRIB. — Les participes employés sont *māsi*, *ḡādi* et *rāyāḥ*; voir Marçais, *Tanger*, p. 467, où la forme abrégée *mās* est signalée; pour *ḡādi* dans l'expression du futur vrai, voir p. 252.

Exemple tangérois (à l'endroit cité) : *āna māsi mmsi* « je vais partir » (ici le verbe principal est le même verbe *māsi*, avec assimilation de la désinence *m* de la 1^{re} personne à *m* initial); au Sous (M. Moḥammed 'Abdessalam) : *ma ḡādi šī ʔri mēn hēna ḥatta lagār* « il ne va pas courir d'ici jusqu'à la gare ? »; à Constantine (Ben Kalafat, *Fables*, p. 44, n. 3) : *rāḥi rāḥa tahlēkna* « elle va nous faire périr » (remarquer la préposition de *rā-*); p. 14, l. 2 : *kān rāyāḥ yillāḥ-ḥaḥ* « il allait se jeter sur lui ».

Chez les Houwara on rencontre, au lieu du participe, le parfait *māsa* suivi d'un autre parfait, ainsi Socin-Stumme, *Houwara*, p. 32, l. 2 et 8 : (il le frappa) *ḥta māsa ḡtlu* « jusqu'au moment où il allait le tuer (presque jusqu'à le tuer) ».

A Malte, la particule *seyyer* et le préfixe *sa* se rangent ici, si on admet l'étymologie par la racine *syr*; il y a de toutes manières, à l'origine, expression de l'imminence, même si on admet l'étymologie par *syr* « devenir »; mais le sens peut être l'intention : Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 193 : *seirin emmoru* « nous voulons aller », *kienet sētaqalu* « elle voulait lui plaire ».

Le participe du verbe *ḡy* « venir » peut jouer le même rôle que ceux des verbes « aller »; ainsi, en Mésopotamie, Meissner, *Iraq*, § 52 : *ḡā'i amūt* « je vais mourir »; en Palestine, Löhr, *Jerusalem*, § 26 : *ana ḡay 'albis*.

184. *Autres expressions de l'imminence en arabe moderne.* « Presque. » — En Oman, la particule *duwēn* (diminutif de *dūn* « sous ») se combine avec l'imparfait précédé de *ha-* et de *kān* ou avec l'imparfait nu; son sens propre est « presque »; mais on peut considérer aussi qu'elle fournit une expression de l'imminence dans le passé dans les exemples donnés par Reinhardt, *Oman*, § 428 : *duwēn kint haḡray* ou *duwēn eḡray* « j'allais me noyer, je me noyais presque » (comparer les faits du paragraphe 182).

« Être temps de. » — Le libanais a une expression *ħallu* « il est temps pour lui de » (Féghali, *Kfar'abida*, p. 78-79) qui peut s'ajouter ici.

« Être occupé à. » — Des expressions de la durée, de sens « être occupé à », peuvent aussi signifier l'imminence.

Ainsi le participe *lāhu* de la racine *lhw* « s'occuper (agréablement) à » est employé au Sénégal comme préfixe du futur proche; Reynier, *Maure*, p. 172 et exemple p. 209 : *mūn nā'ūd lāhi n'addol ħārīya* « lorsque je suis sur le point de cultiver un champ » (sur *lāti*, voir p. 221).

En arabe oriental, la particule *'ammāl* peut exprimer le futur prochain; ainsi Landberg, *Syrie*, n° 126 (cité dans *Grundriss*, II, p. 513) : *'ammāl nadrubak* « nous allons te battre ». En Égypte, ce serait le sens habituel de cette particule, d'après Probst, *Sprachführer*, § 56, p. 62.

Particule *ṛā-*. — La particule *ṛā-* du maghribin a été étudiée p. 90 et p. 222 dans ses rapports avec l'apparition et avec le présent. Elle peut exprimer aussi l'imminence, en combinaison avec un imparfait; ainsi, Ben Kalafat, *Fables*, p. 73, l. 1 du bas : *urāh bla šekk izi lyām* « et il va certainement venir aujourd'hui »; Cohen, *Alger juif*, p. 514, style commercial arabo-roman : *ubiya lbanka ṛāi tẓid tprizantarlak ad elmanda* « c'est pourquoi la banque va vous présenter de nouveau (recommencer à vous présenter) ce mandat ».

L'arabe marocain des Houwara du Sous peut employer *ṛā-* de la même manière; mais cette construction paraît rare; Socin-Stumme, *Houwara*, p. 32, l. 24 : *rāni niħašm āna wuyyāk* « je vais me disputer (moi) avec toi ». La construction la plus fréquente est le cumul de *ṛā-* avec le préfixe *bu-* qui exprime l'intention, ainsi p. 54, l. 13 : *ra bbwa boizi wuigullak* « mon père va venir et il te dira »; l. 17 : *rāni bwin'od slūgi* « je vais devenir un lévrier »; f. 23 (avec *hā-* au lieu de *ṛā-*) : *hāni bunvulli bōğel* « je vais devenir un mulet »⁽¹⁾.

Voir en outre au chapitre III, § 195 à 200⁽²⁾.

⁽¹⁾ *ra'* en Arabie du Sud semble avoir un emploi analogue; ainsi LANDBERG, *Dañnah*, p. 485 : *ra'ak bātebūwiš mineh*, traduit par « car tu en seras malade ».

⁽²⁾ Pour le sudarabique, tous les faits concernant le futur prochain ont été groupés au chapitre III, § 201.

185. GUÈZE. — L'imminence peut être exprimée par *la-* avec l'infinitif (comparer l'emploi de *l* en hébreu, § 180); voir les exemples dans Dillmann, *Lexicon*, col. 24, ainsi : *zanām lamašī'* « la pluie va venir »; exemple dans le passé : *sōba laḥawir* « alors qu'il fallait partir ».

En outre il se rencontre des expressions composées avec *hallō*. Il a déjà été mentionné p. 254 que *hallō* avec un imparfait qu'il précède ou qu'il suit exprime souvent l'imminence; ainsi (Dillmann, *Gramm.*, § 89, p. 154) : *yamasso' hallō* « il va venir ».

De plus, l'expression de l'imminence peut être composée d'un subjonctif et de *hallō*, soit conjugué, soit invariable et muni de pronoms suffixes; le subjonctif a généralement la seconde place; *hallō* est rarement postposé. Voir *Grundriss*, II, § 327 bis, p. 515; Dillmann, *Gramm.*, § 89, p. 154; *Lexicon*, col. 4-5, ainsi Épître à Timothée, I, 1, 16 : *'ella hallawōmū yō'manū bōtū* « ceux qui devaient croire en lui » (parfois on trouve *hallō* et le subjonctif comme traduction d'un futur grec du texte biblique des Septante; voir *Lexicon*, col. 5, haut).

Cette construction se rattache à l'emploi des verbes « être » pour exprimer l'obligation; en effet elle se rencontre aussi dans le sens d'obligation; ce dernier sens paraît être toujours celui de la construction parallèle de *kōna* « il fut » avec le subjonctif (mêmes références, et Dillmann, *Lexicon*, col. 864; Chaîne, *Gramm.*, § 192, p. 125).

186. TIGRIGNA. — Le futur constitué par l'imparfait et *kə-*, avec ou sans *'ayyu*, qui semble être, à l'origine au moins, une expression de l'imminence et qui exprime encore assez souvent le futur prochain a été étudié au chapitre du futur (p. 255).

187. TIGRÉ. — Le futur avec *'agal* et *tu* est dans la même situation que le futur analogue du tigrigna dont il vient d'être question (voir p. 256).

Voir au même endroit sur l'imminence exprimée par l'imparfait avec *hallā*.

188. AMHARIQUE. — L'imparfait précédé de la conjonction *la-* peut indiquer en subordination l'intention, la volonté; il peut même en proposition principale exprimer un futur insisté comme il a été vu p. 258. Mais son emploi le plus fréquent est d'exprimer l'imminence, ceci toujours en subordination.

La combinaison la plus usuelle est la réunion avec le verbe « être », soit *nāw* pour le présent, soit *nabbara* pour le passé. Ces auxiliaires peuvent être conjugués ou employés impersonnellement.

Pour *nāw*, voir Praetorius, *Amh.*, p. 382; Armbruster, *Amharic-english*, p. 24-25 : *līzanbā nāw* « il va (2) pleuvoir (1) », *l̥saṭāw nāñ* ou *nāw* « je vais (2) [le] lui donner (1) ».

Pour *nabbara*, Praetorius, *Amh.*, p. 382 : *zārye lyelēt l̥mōt nabbar* « cette nuit (1-2) j'étais près de mourir (3-4) ».

Au lieu de l'auxiliaire « être », il se rencontre aussi des verbes indiquant par eux-mêmes l'approche, ainsi *qarraba* « être proche », *ṭqit qarra* « peu s'en falloir », *darrasa* « arriver » (Praetorius, § 357, p. 480), par exemple *l̥tūās̥er darsahāl* « tu es bien près (2) d'enchaîner (1) ».

D'après Massaja, *Lectiones*, p. 72 et 76, l'auxiliaire de l'imminence peut être *yāhōnal* « il sera », conjugué ou non. Il y a alors imminence dans le futur. Cette tournure est rare. Il semble que *yāhōnal* invariable évoque toujours pour les Abyssins l'idée de « peut-être » : *lagāba yāhōnal* serait « il se peut que j'entre » (voir p. 257). Mais *lagāba āhōnāllahu* peut se dire au sens de : « je serai sur le point d'entrer ».

Pour l'usage du verbe *āla*, voir § 202.

189. HARARI. — Le harari, d'après l'enquête de Burton (voir Praetorius, *Amh.*, p. 382 *d*), a la même tournure que l'amharique, au moins avec l'auxiliaire du présent, qui est *hal* conjugué; la particule est *-le* postposé : *an il̥ṭṭe halho* « I will go », traduction de Burton; sans doute : « je vais aller ».

190. GOURAGUÉ. — Pour le dialecte tchaha, Mondon, *Har. Gour.*, p. 104, a signalé, à côté du futur en *-ša* (p. 258), un futur en *-te* (invariable) dont la valeur ne lui était pas claire. Les informateurs de l'Enquête personnelle ont confirmé l'existence de la forme *isāb̥erte*, en la traduisant par l'amharique *lisāb̥er* « que je brise » : c'est probablement une expression de l'imminence; mais le détail de l'emploi reste à fixer.

CHAPITRE III.

L'INTENTION.

191. L'intention se rapporte à un moment futur généralement plus éloigné que le plus proche avenir. Aussi les expressions de l'intention peuvent-elles facilement donner des futurs vrais (ainsi en anglais : « he will go », c'est-à-dire : « il veut aller, il ira »); voir ci-dessus § 159.

Une atténuation de l'idée d'intention peut amener à l'idée d'imminence. Il a été dit § 179 que les cas de ce genre sont examinés dans le présent chapitre, qui se trouve donc être par là un complément du précédent (voir notamment § 201). Le cas inverse se présente aussi (voir § 183, pour Malte; § 184, pour les Houwara).

L'intention est presque toujours exprimée par des mots de sens « vouloir ».

Ce n'est cependant pas une règle absolue (voir § 202).

Quelques expressions d'origine douteuse, et qui auraient pu être examinées au chapitre précédent, figurent dans celui-ci. Il a été tenu compte quelquefois pour le classement, faute d'études suffisantes sur certains points, de traductions des enquêteurs qui ne sont pas toujours sûres : il est souvent malaisé dans une langue étrangère de discerner des nuances minimes du futur prochain.

192. ARAMÉEN MODERNE OCCIDENTAL. — Ce parler possède une particule *batt-* (munie de pronoms suffixes), dont l'origine est controversée, mais dont le sens de « volonté » n'est pas douteux. Suivie, soit de l'imparfait ancien, soit du présent-futur d'origine participiale, elle exprime

l'intention. Les nuances de sens peuvent aller de la volonté caractérisée à un futur presque sans nuance d'intention. L'expression peut être située dans le passé.

Parisot, *Ma'lula*, p. 96, avec l'imparfait : *battē yih̄tab* « il écrira »; *Neuarām. Märchen*, p. 1, l. 6, avec le présent-futur : *battaḥ ēquṭlel libnōi* « est-ce que tu veux tuer mes enfants? »; p. 9, l. 32, avec l'imparfait : *minna battaiḥun yōḥalun* « que vont-ils avoir à manger? »; p. 1, l. 20, avec l'imparfait : (le derviche l'avait enlevée) *ubatte išuglenna* « et il voulait l'épouser ».

Araméen oriental moderne. — En ṭōrānī, 'adō « déjà », joue le rôle de particule de l'intention, d'après Parisot, *Contributions*, p. 187 haut : 'adō *sōyēmno* (ou *kšōyēmno*) « je vais faire » 'adō *sōymat* « tu vas faire »⁽¹⁾.

193. ARABE CLASSIQUE. — Le verbe 'arāda « vouloir » s'emploie comme auxiliaire pour exprimer l'imminence; Wright, *Ar. gr.*, II, § 42, p. 107 : 'arāda *lmarīdu 'an yamūta* « le malade va mourir » (et non pas « voulut »; c'est un verbe de volonté où le parfait peut avoir la valeur de présent, voir p. 212). Voir aussi Landberg, *Gloss. Daḡ.*, p. 11-12.

194. ARABE MODERNE. — Les expressions de l'intention soit au moyen de verbes « vouloir », conjugués, employés au participe, ou figés et plus ou moins abrégés, soit au moyen de particules non verbales de sens équivalent, sont fréquentes dans les parlars modernes.

Les faits sont souvent délicats à apprécier : il est quelquefois difficile de discerner, quand un imparfait suit un verbe « vouloir », s'il y a pleine expression de la volonté, les deux verbes conservant leur autonomie de sens, ou s'il s'est formé un complexe exprimant la volonté atténuée qu'est l'intention.

Le doute est naturellement exclu quand le verbe de « volonté » ne peut absolument pas être traduit comme tel, et est évidemment une expression de l'imminence (comme dans l'exemple ci-dessus de l'arabe classique).

Un cas intéressant qui se présente quelquefois est la coexistence dans le même parler d'une forme nette de l'intention à côté d'une forme nette de

⁽¹⁾ Sur l'usage du futur avec *bid*, etc., en araméen oriental moderne, voir § 156, p. 247.

l'imminence, c'est à dire la coexistence de deux espèces de futur prochain (§ 196, 198).

195. ARABIE. — Les principaux éléments à considérer sont les deux verbes synonymes ou presque synonymes et souvent coexistants dans un même parler : *bġy* « désirer, vouloir », *'by* « vouloir » et la particule *ba-* qui a été expliquée comme une altération soit de l'un soit de l'autre verbe; l'explication par *'by* est préférable (voir § 40, p. 64).

Les éléments qui n'ont pas sûrement un caractère intentionnel ont été cités au paragraphe 159 fin, p. 252, et ne sont pas repris ici.

Dans l'exposé fait ici, il n'est pas insisté en général sur la différence de valeur qu'il pourrait y avoir entre parfait et imparfait du verbe « vouloir » et sur les formes exactes qui ont pu donner le préfixe abrégé; en effet, suivant le paragraphe 127, p. 211-212, dans les verbes de vouloir, le parfait a normalement le sens présent et rejoint ainsi l'imparfait. Cette observation vaut aussi pour les autres verbes qui sont examinés dans les paragraphes suivants.

Verbe *bġy*. — Centre du domaine côtier de l'océan Indien. Voir Rhodokanakis, *Dofār*, II, § 79 a-c; sens plein : *bġaynāh yir'a lġanam* « nous voulons qu'il païsse le troupeau »; intention : *yam bġa inām* « quand il voulait (allait) se coucher »; imminence : *ḡaharī yibġi yinkšer* « mon dos va se briser ».

Oman. Voir Reinhardt, *Oman*, § 358, p. 225-226 : volonté, intention : *hum boġyu yqūlūni* « ils voulaient me tuer »; imminence : *ṣṣēf. . . bāġi yindēg* « le fruit va être mûr ».

Pour l'Arabie centrale, voir Socin, *Diwan*, III, § 138 d; pour le domaine Nord, voir Landberg, *Gloss. Dat.*, et Landberg, *Prov. Syrie*, p. 35 : *wuṣṣ tabġi tuġra* « que vas-tu lire ? ».

Verbe *'by*. — Ḥaḍramaut. Jahn, *Mehri*, p. 11, l. 16, sens plein : *yōm yibā yisāfirū* « au jour où il voulait qu'on parte ».

Dañinah. Landberg, *Gloss.*, p. 25-26, sens plein : *beytak teḡaddar* « je veux que tu fasses attention »; imminence : *tlāt marrāt ille dī' beyt mūt* « trois fois que j'ai été sur le point de mourir ».

Centre du domaine côtier. Rhodokanakis, *Dofār*, II, § 79 d, intention : *tbī tiġūl* « elle voulait tuer ».

Oman. Reinhardt, *Oman*, § 388, intention, volonté : *ibayyi ddūhi rišbe* « veux-tu fumer un narghilé ? ».

Arabie centrale et septentrionale. Voir Socin, *Diwan*, III, § 156; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 26-27.

Particule *ba-*. — Quelques exemples de futur net ont été donnés au paragraphe 159, p. 251.

Hadramaut; Jahn, *Mehrī*, p. 11, l. 11, expression nette de volonté : *bāzuwiġ 'alēha* « je veux l'épouser ». Un exemple particulièrement net d'intention dans le passé, et d'intention dans le présent, Landberg, *Arabica*, III, p. 107 : *ams konnā bānbūt elmukallā... ubānsāfir ġudwa* « hier nous voulions partir pour Elmukalla (mais il y a eu empêchement) et nous allons nous mettre en route demain ».

Dañinah. Dans Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 28-30, nombreux exemples, dont beaucoup indiquent l'intention ou l'imminence : *wēn batēnām* « où veux-tu dormir ? », *bayitraḥ* « il va poser »; dans Snouck Hurgronje, *Sūd*, p. 234 : *ennās bā-yšallān* « tout le monde va prier ».

Centre du domaine côtier. Rhodokanakis, *Dofar*, II, § 79 e, et nombreux exemples dans les textes. La légère nuance de sens qui sépare l'imparfait avec *ba-* de l'imparfait simple en fonction de futur apparaît dans un exemple comme le suivant : *Dofar*, I, p. 42, l. 15 : *mīn baġboḍ ġism ədḍubé* « qui va garder la part de la hyène ? » (le renard répond :) *ana aġboḍ... « moi, je garderai... »*; voir encore, p. 24, l. 21 et suiv. : *farru faskar bayiġtēlūn eššobey* « les soldats (2) s'élançèrent (1) pour tuer (3) le garçon (4) » (il leur dit : buvez d'abord le café, ensuite) *bāġbar errās... utēla ġitēlūni* « j'enterrerai (j'ai l'intention d'enterrer) la tête... ensuite tuez-moi ».

Oman. L'emploi de *ba-* y est rare dans les parlers observés par Reinhardt, mais semble plus fréquent dans certains autres (Landberg, *Gloss.*, p. 36-37).

En Arabie centrale, aucun exemple sûr de *ba*, voir Socin, *Diwan*, III, § 156⁽¹⁾.

Le verbe *erād* « vouloir » (voir § 193 pour l'arabe classique) s'emploie

⁽¹⁾ Sur l'emploi des mêmes éléments au Maghrib, voir § 198 et 199.

aussi en omanais pour constituer un futur prochain, Reinhardt, *Oman*, § 428, p. 278 : *erād yilūf* « il a failli périr ». — Sur *ḥabb*, voir § 199.

196. SYRIE-ÉGYPTE. — Usage de *badd*, *bidd* (pour l'origine, p. 64).

Bidd avec les pronoms suffixes est employé en Syrie, Palestine, Égypte, Mésopotamie. Il forme avec l'imparfait une expression de l'intention qui se distingue des expressions de l'imminence étudiées p. 272-273, avec lesquelles il coexiste.

Syrie. Harfouch, *Drogman*, p. 158 : *baddi ektob* « je dois écrire »; Féghali, *Kfar'abida*, p. 139 : *bōddi 'ektob lu* « j'ai l'intention de lui écrire »; Lōhr, *Jerusalem*, § 26 : *ana kīn biddi aktub* « j'avais l'intention d'écrire » (remarquer l'emploi de *kān* impersonnel). L'imparfait est senti comme subordonné à *badd*, le *b* ne s'y préfixe pas. — Pour le langage des Bédouins, voir Landberg, *Syrie*, p. 35.

Égypte. Spitta, *Gramm.*, p. 350 : *biddi arūḥ* « j'ai l'intention d'aller »; *wafatni lmagrabi wabiddoh yimṣi* « et le Maghribin me laissa, et il avait l'intention de partir ».

197. RÉGION DU TCHAD. — L'auxiliaire employé est *rād* (voir ci-dessus § 193 et 195) ou *dār*; pour l'expression de l'intention dans le présent, l'auxiliaire est à l'imparfait. Carbou, *Tchad*, p. 124 : *idōr isir grīb* « il veut partir bientôt, il ne tardera pas à partir »; Lethem, *Shuwa*, p. 176 : *yadauwar (yarid) yamūt* « il va mourir ».

198. MALTE. — Le maltais, à côté du préfixe *sa-* vu plus haut, § 183, a aussi un préfixe *ḥa* : *ḥa-mmun-nq̄ib-lu* « je voudrais aller lui porter », *ḥa-nsayyara* « je veux la rôtir », dans Nöldeke, *Z. D. M. G.*, 1904, p. 915, où ce préfixe est expliqué par le verbe *ḥalla* (racine *ḥly* « laisser »). L'étymologie inviterait donc à y voir un futur d'intention, opposé à l'expression de l'imminence du paragraphe 183. Mais l'usage n'est peut-être pas aussi nettement tranché.

199. TUNISIE, ALGÉRIE, MAROC. — Les deux verbes *ḥabb* « aimer, vouloir » et *bġa* « désirer, vouloir » se partagent l'expression de la volonté, suivant les parlers (Marçais, *Tanger*, p. 233, 258). Tous deux peuvent former une expression de l'intention (Beaussier, *Dictionnaire*, p. 43 et

p. 102; Marçais, *Observations*, p. 424; Stumme, *Tunis*, p. 156; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 55, où sont cités aussi des exemples orientaux de *ḥabb*). Ainsi *nḥabb namsi* « je vais aller, j'irai »; *iḥabb* ou *ḥabb imūt* « il va mourir »; avec le participe : *ḥāb^b imūt*, *bāgi imūt*. A Constantine on trouve le verbe *šta* « désirer » (Marçais, *Tanger*, p. 233), ainsi *šāti imūt* « il va mourir ».

200. TRIPOLI ET MAROC MÉRIDIONAL. — Dans ces deux régions se rencontrent des équivalents du *ba-* de l'Arabie du Sud.

Pour Tripoli, voir Stumme, *Märchen Tripoli*, II, § 56, p. 239; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 49. Le verbe *bġy* paraît ne pas se rencontrer; mais il se trouve surtout une forme *yibbi* « il veut » qui mélange peut-être *'by* et *bġy*. Assez souvent, dans l'expression de l'intention, un imparfait apparaît précédé d'un élément réduit : *bī*, *bū*, *bē*, *b-* : *bīyākul* « il veut manger », *šsams btuzrug* « le soleil va se coucher ».

Pour les Houwara du Sous marocain, voir Socin-Stumme, *Houwāra*, p. 11; Kampffmeyer, *Partikel b*, p. 7; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 45 et 49, et ci-dessus § 184, p. 274. Dans les textes houwara on rencontre, avec le sens plein de « vouloir », soit *bġy*, soit *'by*; ainsi *aš butt* « que veux-tu ? ». Pour exprimer l'intention, l'imparfait est précédé, soit d'un imparfait servant de préfixe *ibo-*, soit d'une forme réduite à initiale consonantique *bo-*, *bu-* qui est peut-être une abréviation de *ibo-*. L'étymologie de ces deux éléments est à chercher dans la racine *'by* et non dans *bġy* comme l'ont fait les éditeurs des textes. Exemples, p. 34, l. 10 : *boižūni* « ils vont venir chez moi »; dans le passé, p. 34, l. 16 : *za waḥed boišimm* « l'un (2) vint (s'approcha) (1) dans l'intention de sentir (3) »; p. 34, l. 21 et suiv. : usage côte à côte de l'imparfait simple et de l'imparfait avec *bo-*, faisant ressortir que celui-ci n'est pas employé sans au moins une légère nuance d'intention : *nzi nšri m'andek had-ēžžild*, *mabiddā izi šī (i)hūdi ibo-išri men 'andek* . . . « je viendrai t'acheter (acheter de toi) cette peau; certainement viendra quelque juif dans l'intention de t'acheter . . . ».

201. SUDARABIQUE MODERNE. — Le mehri a un verbe *ḥīm* « vouloir » qui peut s'employer à l'imparfait, suivi d'un subjonctif avec ou sans *l*, pour former une expression de l'intention; à la 1^{re} personne singulier *aḥīm* est remplacé par *ḥōm-* (Jahn, *Grammatik*, p. 86 et Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 56, où on trouvera d'autres références); ainsi, Bittner, *Mehri*, V, 2, p. 7 :

nahom nayhôm « nous voulons partir, nous avons l'intention de partir »; Bittner, *Soqotri*, II, p. 11 (passage cité pour le soqotri, § 162, p. 253) : *lu hōm lehāres lā* « je ne me marierai pas (moi je veux que je me marie non) »; p. 17 : *hebere dedaulet yehōm lesāhten* « le fils du sultan devait être circoncis »; p. 59 : *uḥēm tēsir le-mišē* « et que tu (féminin) veuilles aller aux cabinets ».

Le šhauri peut employer un verbe *ʿgb* « aimer, vouloir », au parfait, suivi du subjonctif avec ou sans *l* (Bittner, *Šhauri*, II, p. 20; Landberg, *Gloss. Dat.*, p. 57); Bittner, *Soqotri*, II, p. 59 : *ʿagk* (réduction de *ʿagbk*) *leḥhol ʿamges* « je veux faire mes besoins dedans ».

Mais on trouve plus souvent en šhauri une autre construction, exprimant sans doute une volonté plus atténuée, composée de *dhar* invariable et du subjonctif avec ou sans *l*; ainsi, en reprenant les exemples ci-dessus, *Soqotri*, II, p. 11 : *el dhar le-šfok lo* « je ne me marierai pas (*le* . . . *lo* est une négation composée) »; p. 17 : *bre šeltan dhar išehten* « le fils du sultan devait être circoncis »; p. 59 : *er dhar teḡid eñther* « si tu dois aller aux cabinets ».

Pour tous ces mêmes passages, le soqotri a l'imparfait simple (voir p. 253); mais le verbe *ʿgb* « vouloir » se rencontre aussi dans ce dialecte; voir Bittner, *Soqotri*, II, p. 32.

202. AMHARIQUE. — Le verbe *āla* « dire » a différents usages comme auxiliaire; ainsi il sert à former de nombreux verbes du type *zamm āla* « faire : chut » au sens de « se taire ». Indépendant, il peut avoir le sens de « tendre vers », ainsi Guidi, *Vocabolario*, col. 411 : *wada šaḡatā yəlāl* « on va vers la tranquillité, on va se tranquillisant ». Dans ce sens, avec un verbe à l'imparfait précédé de *lə* (voir § 188, p. 275), *āla* forme une expression de l'intention; ainsi Afevork, *Roman*, p. 7, l. 4-6 : *aggāfariv ārā . . . linnāggar s-īl . . . bālabyētū . . . tanassā* « comme (4) l'huissier (1) allait (5) dire (3) oh (2) le maître (6) se leva (7) ».

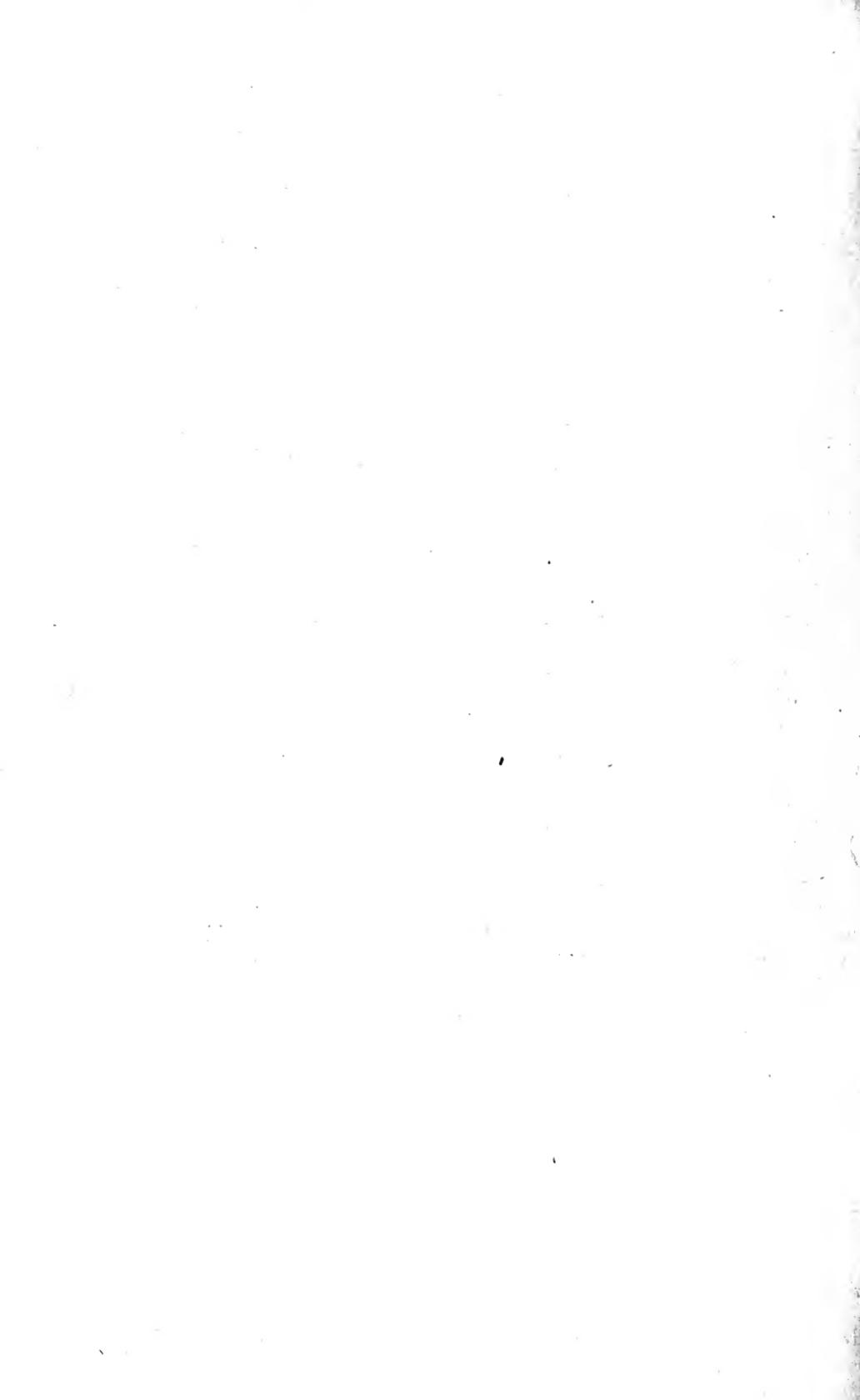


TABLEAU RÉSUMÉ.

LES SYSTÈMES VERBAUX DES LANGUES SÉMITIQUES.

Notion par notion, langue par langue, l'expression du temps a été recherchée au cours de cet ouvrage dans tous les parlars sémitiques pour lesquels des documents accessibles se sont présentés. Les systèmes verbaux en ont été ainsi démembrés et dispersés dans de nombreux paragraphes séparés. Il est utile maintenant de regrouper ce qui compose le système particulier de chaque langage.

Le résumé qui suit ne comprend que les langues littéraires ou les groupes de parlars assez bien connus pour qu'on puisse faire un tableau d'ensemble de leur verbe. Les différents états d'une même langue ont été traités comme des langues différentes. En effet, les systèmes d'expression doivent être considérés à un point de vue statique. La comparaison entre les différents états pourra ensuite fournir des idées sur l'évolution de chaque groupe dialectal et de l'ensemble sémitique.

Le plan des descriptions est influencé par l'objet de la présente étude. Elles sont en général restreintes à l'indicatif. Les questions de mode n'interviennent que dans la mesure où les emplois de formes de l'indicatif en sont éclairés. Des indications négatives sur la non-expression de certaines notions dans certains domaines sont destinées à faciliter les comparaisons. Mais, ces réserves faites, l'exposé se conforme autant que possible à l'esprit de chaque système.

Les grandes lignes et les faits importants sont seuls indiqués; les faits semblables dans deux langues ne sont pas énoncés deux fois tout au long : la première langue décrite est prise comme un terme de comparaison auquel on renvoie par la suite.

Accadien. — L'accadien a un système constant au cours de son histoire. Il distingue deux aspects principaux : le procès et l'état.

Le permansif, forme de l'état, de la situation prolongée, se rapporte indifféremment au passé, au présent et à l'avenir; il sert de résultatif.

Il y a deux formes exprimant le procès. Elles servent essentiellement à distinguer l'accompli et l'inaccompli.

L'imparfait (inaccompli) exprime généralement le présent ou le futur, rarement un passé duratif.

L'accompli (parfait) est toujours situé dans le passé.

Les temps relatifs ne sont pas distingués; le futur antérieur est exprimé par l'imparfait.

Les expressions de l'existence, défectives, ne sont pas aptes à distinguer les aspects comme les verbes ordinaires. Il n'y a pas de copule verbale.

Hébreu biblique. — Le verbe hébreu distingue l'accompli et l'inaccompli, qui ont l'un et l'autre une double expression : en effet chacune des deux formes qui expriment ces notions a l'autre pour doublure dans certaines conditions.

Le parfait (ou l'imparfait en rôle de parfait) est un accompli non strictement situé dans le temps; il est généralement passé, soit comme temps momentané soit comme résultatif; il peut toutefois servir pour le futur antérieur et pour le futur prophétique; certaines catégories seulement du lexique l'admettent comme présent, et comme futur en dehors des prophéties. L'imparfait (ou le parfait en rôle d'imparfait) est un inaccompli indifférent au temps et peut servir de passé duratif, de présent ou de futur.

Le participe, indifférent au temps, est souvent employé comme élément de phrase nominale. Il n'y a pas de forme d'état incorporée à la conjugaison.

Les temps relatifs n'ont pas d'expression spéciale.

Un verbe « être » peut être employé comme copule, le parfait étant dans l'ensemble un passé, l'imparfait un futur. Avec un participe, il peut former des espèces de temps duratifs (passé, futur); impersonnel en tête de phrase, il peut situer le développement qui suit soit au passé, soit au futur.

Néo-hébreu talmudique. — Les formes *y* sont simplifiées : le système d'interéchange entre le parfait et l'imparfait n'existe plus.

Le parfait est un passé. L'imparfait est un futur.

Le participe employé comme prédicat est présent ou futur prochain ; il tend à se conjuguer. Accompagné de « être » au passé, il exprime le passé duratif.

Le futur est souvent exprimé par des composés nominaux : particules avec infinitif ou participe.

Les temps relatifs n'ont pas d'expression spéciale.

Araméen occidental ancien. — L'état de l'hébreu biblique s'y retrouve dans l'ensemble, sauf l'interéchange du parfait et de l'imparfait.

Syriaque. — Le parfait est un accompli qui fonctionne à peu près comme en hébreu ; il sert pour le futur antérieur.

L'imparfait est peu employé à l'indicatif, où il apparaît comme futur.

Le participe remplace généralement l'imparfait, sans être conjugué : il peut être situé dans un temps quelconque, avec prédominance du présent et du futur ; pour exprimer le passé duratif, il est généralement accompagné d'un verbe « être » au passé.

Un participe passif, qui reçoit une flexion, fournit un résultatif : employé seul, il est généralement parfait-présent ; dans le rôle de plus-que-parfait, il est accompagné du verbe « être » au passé.

La particule partiellement conjuguée qui sert de verbe d'existence n'est pas strictement située dans le temps ; cependant, comme passé et comme futur, elle est généralement accompagnée du parfait ou de l'imparfait d'un verbe « être » ; en conséquence elle apparaît plus ou moins comme un présent quand elle est seule. Cette particule tend à devenir copule du présent, le verbe « être » étant d'autre part normalement employé comme copule soit du passé soit du futur.

Néo-araméen occidental (Ma'lûla). — Le parfait n'est plus un accompli indifférent au temps, mais un passé.

L'imparfait n'est presque plus employé à l'indicatif (il ne l'est jamais pour le passé).

La place de l'imparfait est remplie par l'ancien participe actif. Celui-ci a

pris en partie les désinences de l'imparfait. Employé sans auxiliaire, il est, d'une manière générale, un présent-futur; comme passé duratif, il s'accompagne d'un auxiliaire. Toutefois, s'il est muni d'une particule de durée, il est présent ou passé suivant le contexte; d'autre part, pour le futur, il reçoit souvent la particule préfixée qui exprime l'intention.

Le verbe d'existence distingue imparfaitement les temps. Il n'y a pas de copule verbale généralisée; la phrase nominale est cependant en régression.

Néo-araméen oriental (Kurdistan). — Le parfait et l'imparfait anciens ont disparu.

Le remplaçant du parfait est la forme qui était en syriaque un résultatif. C'est toujours un passé, momentané ou résultatif (parfait-présent).

Le remplaçant de l'imparfait est l'ancien participe actif. Il a hérité de tous les emplois d'inaccompli. Cependant, comme passé duratif, il est généralement accompagné d'un auxiliaire passé; comme présent-futur il est habituellement muni d'une courte particule préfixée.

Le futur tend à se distinguer du présent, par une particule intentionnelle qui remplace souvent la particule du présent-futur.

Le verbe « être » est employé soit pour exprimer l'existence, soit comme copule; il comporte un présent et un passé duratif; en outre, la forme de l'intention y sert régulièrement de futur. L'emploi de la copule est généralisé, la phrase nominale n'est utilisée qu'exceptionnellement.

La copule sert à former des temps composés, d'emploi facultatif, à valeur à la fois durative et temporelle; certains de ces temps sont relatifs. Ainsi, quand la copule est suivie d'un participe passif, il se constitue, si elle est au présent, un parfait-présent; si elle est au passé, un plus-que-parfait; si elle est au futur, un futur antérieur (d'emploi rare). Quand elle précède un infinitif muni d'un préfixe de valeur « dans », elle donne; au passé, un passé duratif; au présent, un présent insisté; au futur, un futur duratif.

Arabe classique. — Le parfait est un accompli, qui sert souvent de passé, soit momentané soit résultatif; mais il a divers usages en dehors du passé, à peu près comme en hébreu biblique. L'imparfait est un inaccompli passé, présent ou futur suivant le contexte.

Un préfixe d'emploi fréquent s'accorde au parfait employé avec la valeur

de résultatif, et constitue avec lui soit un parfait-présent, soit plus souvent un plus-que-parfait, suivant le contexte.

Une forme lourde de l'imparfait, d'emploi rare, ne se trouve qu'en emploi de futur.

Il existe un préfixe qui donne à l'imparfait un sens net de futur; mais il est d'emploi facultatif.

Le verbe «être» peut être employé comme copule et comme auxiliaire. En emploi indépendant à sens plein ou comme copule, son parfait est généralement passé; son imparfait est présent-futur.

Dans le rôle d'auxiliaire, le verbe «être» peut apparaître pour des raisons diverses, par exemple la mise en valeur d'un des mots de la phrase.

Souvent il sert à former des combinaisons qui ont la valeur de résultatifs ou de duratifs situés dans le temps. Ce sont certaines de ces combinaisons qui expriment les temps relatifs. Le parfait de l'auxiliaire suivi de l'imparfait d'un verbe principal constitue un passé duratif; suivi du parfait, il donne un plus-que-parfait; l'imparfait de l'auxiliaire avec le parfait du verbe principal donne un futur antérieur.

Mais l'emploi de toutes ces combinaisons est facultatif et plusieurs caractères empêchent qu'on les considère comme de vrais temps composés: ainsi l'auxiliaire et le verbe principal, qui ont chacun leur conjugaison indépendante, peuvent être séparés par un ou plusieurs mots et même être à des personnes différentes.

Arabe moderne. — Dans l'ensemble, le système de l'arabe classique survit dans l'arabe moderne. Les modifications sont assez nombreuses, mais souvent peu sensibles et difficiles à apprécier. Le détail varie passablement suivant les dialectes.

Le parfait a un peu moins de liberté, mais il n'est pas restreint strictement aux emplois de passé; il peut servir pour le futur antérieur.

Le résultatif composé de particule préfixée et de parfait n'apparaît qu'en Arabie du Sud.

L'imparfait simple continue à se situer suivant le contexte à différents moments du temps: cette liberté est souvent restreinte, de manières variées, par l'emploi de préfixes et d'auxiliaires; mais l'usage de ces éléments n'est jamais strictement obligatoire, au moins en tant qu'il est temporel (voir ci-dessous).

La particule de futur de l'arabe classique n'a pas subsisté.

Le participe, dans certains dialectes orientaux, a tendance à remplacer souvent les formes conjuguées, soit seul, soit en composition. Employé seul, il est soit résultatif, soit descriptif, sans localisation temporelle.

Le verbe « être », à sens plein ou employé comme copule, a une valeur temporelle à peu près fixe, le parfait étant passé et l'imparfait, futur.

En général, il n'y a pas de copule du présent; toutefois une copule d'origine non verbale sert ordinairement au présent en Algérie, et l'arabe marocain emploie au présent l'imparfait à préfixe du verbe « être » (voir ci-dessous).

Les combinaisons d'auxiliaire et de forme conjuguée ou de participe tendent à former des temps composés. L'auxiliaire se joint plus étroitement qu'en arabe classique à la forme qui suit; la liberté d'interposer des mots, celle aussi d'employer des personnes différentes pour les deux termes se sont au moins beaucoup restreintes. L'auxiliaire est en général entièrement conjugué, et il ne se répète pas avec des verbes principaux coordonnés. Au reste le passé duratif, le plus-que-parfait, le futur antérieur composés ne sont pas d'emploi obligatoire, non plus que le présent insisté formé avec les copules de sens présent (Algérie et Maroc).

Dans la plupart des parlers, l'imparfait peut être muni de préfixes courts. Ces préfixes sont d'emplois variés; l'usage qui semble dominer est la distinction d'un indicatif muni de particule par opposition au jussif qui n'en a pas. Dans la plupart des parlers où les préfixes sont employés, ils sont accolés à l'imparfait même si un auxiliaire précède.

Certains de ces préfixes paraissent se rattacher à une idée de concomitance; l'un d'eux est employé en Égypte dans des propositions au passé et au présent; en Syrie-Palestine, dans des propositions au passé, au présent et au futur; un autre est employé dans de nombreux parlers marocains, dans des propositions au passé et au présent (rarement au futur).

Une autre série de préfixes (en partie au moins issus de verbes figés) sert à exprimer l'intention ou l'imminence. Dans les phrases qui ne sont pas au passé, ils expriment normalement le futur prochain, et quelquefois ils peuvent devenir une expression, facultative, du futur éloigné.

De nombreux parlers ont des particules duratives qui précèdent l'im-

parfait (muni ou non de préfixes de concomitance), quel que soit le temps de la phrase.

Sudarabique. — Le sudarabique ancien, mal connu, semble avoir eu pour le parfait et l'imparfait un usage analogue à celui de l'arabe classique (avec des traces, au moins, de l'interéchange signalé plus haut pour l'hébreu). On n'y observe pas de résultatif ni de temps composés.

En sudarabique moderne, le parfait et l'imparfait ont les emplois ordinaires d'accompli et d'inaccompli.

Une particule précédant le parfait en fait un résultatif, dans les mêmes conditions que pour la particule homologue de l'arabe classique.

Une forme nominale du verbe (participe de formation spéciale) exprime le futur en mehri; mais l'emploi n'en est pas obligatoire.

Il n'y a que des amorces de copule. Le parfait du verbe « être » peut se rencontrer en composition avec un imparfait pour exprimer le passé duratif.

Des expressions de l'imminence et de l'intention au moyen de particules (en partie des verbes figés) se sont développées en mehri et en şhauri.

Guèze. — Les deux formes principales du verbe ont la valeur ancienne. Le parfait est un accompli : il est souvent passé, mais peut aussi être situé à un autre temps; il est régulièrement employé comme futur antérieur. L'imparfait est un inaccompli indifférent au temps.

Une forme nominale du verbe pourvue d'une conjugaison (pronominale), le gérondif, exprime la circonstance (antérieure ou concomitante).

Un verbe d'existence (d'origine nominale) est indifférent au temps, soit quand il est employé seul, soit quand il entre en combinaison avec l'imparfait, qu'il accompagne souvent pour exprimer une idée de durée ou d'insistance.

Le verbe « être » (de même racine qu'en arabe) est quelquefois copule; le parfait en est presque toujours passé, l'imparfait futur.

Ce verbe ne sert pas très souvent d'auxiliaire : cependant il peut se combiner avec le parfait pour exprimer le plus-que-parfait; avec l'imparfait il peut former un passé duratif (cette dernière construction se rencontre aussi avec un parfait de sens « demeurer »).

Tigré⁽¹⁾. — Le parfait semble être à peu près restreint aux différents usages de passé. L'imparfait simple peut être passé, présent ou futur; il est souvent futur.

Une copule non conjuguée est généralement employée : elle est indifférente au temps et n'entre en composition que pour le futur prochain.

Le verbe d'existence homologue à celui du guèze est présent, quand il est isolé.

Des verbes « demeurer » et « devenir » fournissent des expressions de l'existence et des copules du passé momentané ou du passé duratif (au parfait) ou du futur (à l'imparfait).

Il existe plusieurs formes composées, où les auxiliaires sont entièrement conjugués. Un participe servant à l'expression du résultat peut se composer avec le verbe d'existence en un parfait-présent; avec le plus usuel des auxiliaires passés, il forme un plus-que-parfait; mais le premier de ces temps est rare, le second n'est jamais obligatoirement employé.

Quand l'imparfait est composé avec le verbe d'existence, l'ensemble n'est jamais passé, mais est situé dans le présent-futur; il est surtout employé comme présent.

Il existe une périphrase à sens de futur prochain qui joue souvent le rôle de futur ordinaire.

Tigrigna. — Le parfait est ordinairement un passé; pourtant il sert de futur antérieur. Dans le passé, il est généralement réservé au rôle de passé momentané; il peut cependant exprimer le passé antérieur dans certains cas.

L'imparfait simple n'est jamais un passé en proposition principale, mais un présent-futur. Il ne figure dans une phrase au passé que s'il est accompagné d'un auxiliaire passé, ou s'il est subordonné au moyen d'une conjonction. Dans ce dernier cas le temps n'est pas distingué; c'est l'expression modale qui prévaut.

Le gérondif, conjugué comme en guèze, peut servir d'expression subordonnée de la circonstance. Mais il s'emploie aussi seul, ou avec auxiliaire, pour exprimer le résultat (voir, ci-dessous, les composés).

Le verbe d'existence, employé seul, est un présent. Une copule conjuguée

⁽¹⁾ Le tigré suit ici immédiatement le guèze et précède le tigrigna, en raison de son caractère relativement archaïque.

(d'origine non verbale) est aussi un présent. D'autres racines servent d'expression de l'existence et de copules pour les autres temps; le parfait du verbe «être» (même racine qu'en arabe et en guèze) sert pour le passé momentané; le gérondif, soit de la même racine, soit de l'ancien verbe «demeurer», sert pour le parfait-présent; le parfait «demeurer» sert pour le passé duratif, et l'imparfait du verbe «être» sert pour le futur. L'emploi de ces copules est assez généralisé pour que la phrase nominale soit exceptionnelle.

Les temps composés sont nombreux.

Le gérondif avec le verbe d'existence du présent ou avec la copule du présent est (comme le gérondif simple) un parfait-présent; le gérondif (ou en phrase négative le parfait), avec l'auxiliaire duratif (parfait de «demeurer»), est un plus-que-parfait. L'imparfait, avec la copule du présent, exprime le présent-futur, tout comme l'imparfait simple, et il tend à supplanter celui-ci en proposition principale et relative; composé avec le verbe d'existence du présent, il exprime seulement le présent. Le gérondif, avec l'auxiliaire «être» au futur, exprime le futur antérieur.

Les auxiliaires sont entièrement conjugués; ils ne sont pas répétés obligatoirement quand deux verbes coordonnés se suivent.

Amharique. — Le parfait est, dans le passé, généralement réservé au rôle de passé momentané (toutefois il sert de parfait-présent en phrase négative). Il sert aussi à l'expression du futur antérieur.

L'imparfait seul n'est jamais passé, en proposition principale; mais les subordonnées (y compris les propositions relatives) sont indifférentes au temps (comparer la situation du tigrigna).

Le gérondif a la même valeur qu'en tigrigna; mais il n'est employé qu'exceptionnellement seul en proposition principale comme parfait-présent.

Pour l'expression de l'existence et pour les copules, les conditions sont à peu près les mêmes qu'en tigrigna (le parfait-présent est une forme composée de la racine «être»). L'emploi des copules est si bien généralisé que la phrase nominale ne peut guère figurer que dans des proverbes ou exceptionnellement en poésie.

Les temps composés sont abondants et particulièrement nets par leur forme.

Le gérondif combiné avec le verbe d'existence du présent constitue le parfait-présent (non employé avec négation); le gérondif avec l'auxiliaire du passé duratif constitue le plus-que-parfait.

L'imparfait composé avec le verbe d'existence (présent) est présent-futur. Il est toujours employé en proposition principale positive (l'imparfait simple apparaissant en proposition négative principale, et d'autre part en proposition subordonnée). L'imparfait composé avec l'auxiliaire du passé duratif est un passé duratif.

En composition, l'auxiliaire passé peut être à volonté conjugué ou non. L'auxiliaire présent est dans l'ensemble conjugué, partiellement figé; il est joint à la forme principale comme un suffixe et se répète généralement avec des verbes coordonnés.

En interprétant le tableau qui précède on peut relever, au point de vue de la constitution des formes, le contraste entre les domaines dialectaux distincts du sémitique.

Le sémitique oriental a un système d'une simplicité extrême : trois formes conjuguées simples, pas de formes nominales non conjuguées jouant un rôle verbal, aucun auxiliaire; très peu de chevauchements d'emploi entre les trois formes simples. Ce système si nu, à grandes articulations, paraît avoir eu une fixité remarquable.

Le sémitique occidental a une histoire beaucoup plus compliquée.

Les langues septentrionales ont seulement, au départ, deux formes conjuguées, avec des chevauchements d'emploi; les relations de ces deux formes entre elles ont changé plus d'une fois, ainsi que leurs relations avec les formes participiales. Celles-ci, tantôt sans, tantôt avec conjugaison (quelquefois avec accompagnement d'un verbe « être » réduit plus ou moins au rôle d'auxiliaire) ont souvent tendu à restreindre la place des anciennes formes verbales. Quelques états de transition montrent des expressions nettes de certaines notions duratives au moyen de formes nominales devenues plus ou moins conjuguables : ici le présent, là le résultatif.

Dans les parlers qui ont survécu le plus longtemps et ont le plus évolué (araméen oriental), deux formes participiales, qui ont supplanté entièrement les deux formes fondamentales anciennes, reconstituent l'ossature

essentielle à deux divisions. Les divisions accessoires sont obtenues au moyen de copules-auxiliaires : celles-ci se composent en partie avec les deux formes fondamentales (de nominales devenues verbales), en partie avec des formes nominales actuelles, qui à leur tour arrivent ainsi à entrer dans le système verbal.

Le sémitique méridional connaît peu de mélanges des formes nominales avec les formes verbales : là où une forme nominale est venue compliquer l'opposition des deux formes conjuguées anciennes (gérondif éthiopien) elle a pris une flexion qui lui donne l'aspect en même temps que le rôle d'une forme verbale supplémentaire. Mais les deux formes fondamentales qui s'opposent, non sans quelques chevauchements d'emploi à époque ancienne, sont, au cours de l'évolution, entourées de plus en plus par des éléments accessoires.

Les auxiliaires, qui se joignent rarement au verbe principal de manière fixe, compliquent volontiers la proposition; ils introduisent des idées d'antériorité ou de simultanéité qui manquent le plus souvent en sémitique septentrional. Leur développement est amorcé en arabe; il est arrivé à la floraison dans les langues éthiopiennes modernes : si le tigrigna a des emplois ambigus et des expressions doubles, le système arrive à prendre en amharique de la fermeté et de la symétrie.

Le développement des copules ne se confond qu'en partie avec celui des auxiliaires de temps composés.

Les particules ont foisonné surtout sur le domaine arabe. Anciens noms, plus souvent anciens verbes déchus de leur conjugaison, elles tendent à s'accoler, même à s'agglutiner, aux anciennes formes verbales, en leur apportant des nuances variées, variables, mais sans les changer sensiblement de valeur au fond; loin d'en entamer la vitalité, elles la renouvellent.

Tels sont les éléments qui ont joué un rôle sur différents points et à des moments variés : anciennes formes conservées sans modifications ou changées de valeur; formes nouvelles supplantant des formes anciennes défailantes ou apportant de nouvelles possibilités d'expression.

Les cas où l'utilisation de ces divers éléments s'est faite dans le sens d'un système vraiment temporel seront repris et examinés brièvement dans la conclusion qui suit.

CONCLUSION.

Le fait le plus frappant, à considérer les quelque cinq mille ans sur lesquels se répartissent les morceaux d'histoire du sémitique que nous atteignons, c'est la persistance d'un système verbal qui ne repose pas sur le temps.

Jusque dans les langues les plus évoluées, l'ancien accompli continue à se distinguer d'un passé en figurant dans des phrases qui expriment le futur.

Presque partout l'inaccompli peut se situer indifféremment au passé, au présent et au futur.

Les formes nouvelles qui se créent au cours de l'évolution n'ont pas en général pour rôle propre ou au moins pour rôle unique l'expression du temps. Mais, souvent, elles renouvellent l'expression d'anciennes distinctions. Ainsi les formes duratives abondent : or l'expression de la durée paraît être un fait très ancien en sémitique, antérieur sans doute à la distinction même de l'accompli et de l'inaccompli. Ainsi encore, sur le domaine méridional, on voit que des formes duratives et même des formes à valeur temporelle non durative ont un rôle modal, en distinguant un mode indicatif d'un mode subordonné. D'anciennes tendances se maintiennent donc en utilisant des formes nouvelles.

Malgré tout, dans presque toutes les langues, le temps situé a un rôle plus ou moins important.

Les faits de détail, comme le caractère nettement passé du parfait accadien ou la propension de l'arabe classique à exprimer les temps relatifs par le jeu de son verbe auxiliaire, ne sont pas les plus intéressants.

Ce qui importe, c'est de voir quels sont les systèmes verbaux dont l'en-

semble repose sur l'idée de temps, quelles que soient les divisions du temps qui y ont reçu une expression distincte.

L'hébreu talmudique a un parfait qui est un passé, un imparfait qui est un futur, un participe qui est un présent; le composé du participe avec un auxiliaire fournit un passé duratif. Ce système est à grandes divisions temporelles. Mais on peut se demander s'il a jamais vécu dans l'usage parlé.

L'araméen moderne oriental a un parfait de nouvelle formation qui est un passé. Le présent-futur nouveau montre comme l'imparfait qu'il a remplacé une tendance à ne pas se situer par lui-même dans le temps. Mais, grâce à un jeu complexe d'auxiliaires et de préfixes, un système temporel complet s'est constitué, où non seulement les grandes divisions du temps sont marquées (opposition du passé et du présent-futur), mais des distinctions plus précises (opposition du présent et du futur, expression de temps relatifs) se sont introduites. L'extension d'usage de la copule, supprimant la phrase nominale, fait qu'aucune phrase n'est sans marque de temps.

Autres langues modernes, l'amharique et le tigrigna ont innové à peu près dans le même sens et avec les mêmes résultats que l'araméen oriental; mais c'est en conservant les anciennes formes de parfait et d'imparfait et en y ajoutant le gérondif. La scission nette de l'ancien imparfait en passé duratif d'une part, en présent-futur de l'autre, suivant le jeu des auxiliaires qui s'y ajoutent ou manquent dans des cas déterminés, la distinction précise de plusieurs espèces de passé, la rigueur d'emploi des copules situées dans le temps sont des traits frappants d'innovation.

Si on ajoute à ces exemples quelques faits arabes (comme la constitution partielle d'un présent en arabe algérien), on observera que, en dehors de l'hébreu à son dernier stade, seules des langues modernes possèdent des systèmes temporels et on sera tenté d'en rechercher la cause.

Une question se pose ici. Doit-on s'engager dans une distinction entre langues anciennes et langues modernes? Là où on rencontre des innovations qui vont au rebours des anciennes tendances sémitiques, ne doit-on pas les attribuer à des influences étrangères: ici substrat non sémite sur un domaine conquis, là influences occasionnelles?

Certes il est intéressant, pour l'hébreu talmudique, langue savante, de mentionner qu'il s'écrivait dans un monde hellénisé: n'y aurait-il pas eu

influence grecque sur son système des temps? — Certes aussi, à voir les descriptions des langues couchitiques d'Abyssinie, il s'y montre une grande richesse de formes verbales, que les auteurs de descriptions donnent comme ayant des valeurs temporelles : n'est-ce pas le secret de l'évolution tigrigna et amharique?

Il y aurait là, sans doute, des recherches à tenter. Malheureusement, notre histoire a trop de lacunes : la connaissance des substrats n'est pas toujours possible; car beaucoup de langues ont disparu; et là même où les langues d'un domaine conquis sont encore actuellement observables, il est difficile d'en rien conclure, faute de pouvoir remonter dans leur passé et pénétrer le sens de leur évolution.

En tout cas une observation s'impose ici : le sémitique s'est étendu en Afrique sur le domaine des langues dont l'origine était la même que la sienne; il a pu se rencontrer dans les langues conquises et dans les langues conquérantes des évolutions parallèles. Ce serait une raison pour ne pas attacher, au moins en ce qui concerne le sémitique méridional, une importance privilégiée aux questions d'influences étrangères.

Mais, d'une manière générale, au moins en ce qui touche les systèmes d'expression, il faut se défier d'explications trop faciles par des influences de substrats.

Une revue rapide à l'intérieur du sémitique, ou même de telle langue sémitique à domaine étendu comme l'arabe, permet d'observer des développements parallèles de détail dans des parlers qui sont éloignés sur le terrain et sont établis sur des substrats distincts. Il suffit de rapprocher par exemple le *ba-* intentionnel de l'Arabie du Sud et celui du Maroc méridional ou les usages parallèles du préfixe *b-* en arabe oriental et du préfixe *ka-* en arabe marocain.

D'autre part, on peut remarquer qu'une tendance en passe de se généraliser emprunte en des endroits divers des voies différentes qui ont également leur point de départ, non sur des terrains étrangers, mais sur le fonds même du sémitique ancien. Il y a une copule conjuguée du présent en araméen oriental, en arabe algérien, en tigrigna, en amharique : les quatre copules sont différentes et pourtant toutes composées d'éléments sémitiques anciens dont on peut suivre assez bien l'évolution; ce ne sont certes pas quatre substrats pareils qui sont responsables de la convergence des résultats au point de vue de l'expression du temps.

Enfin, si on admettait, malgré bien des difficultés de principe, une énorme influence du grec littéraire sur le néo-hébreu savant, une pareille explication vaudrait mal pour les parlers araméens, dont l'évolution, au moins depuis de nombreux siècles, s'est poursuivie en dehors des influences littéraires.

Donc, sans écarter légèrement un ordre de recherches important, il est permis de n'en pas trop attendre, et de chercher à interpréter l'évolution interne du sémitique autrement que par des influences extérieures occasionnelles et locales.

Les faits ont été exposés jusqu'ici à un point de vue purement grammatical. Il a été sous-entendu que des sujets parlants peuvent avoir conscience du temps situé sans que cette notion se reflète dans le verbe de leur langue. On n'a donc pas examiné la « psychologie sémitique ».

Mais s'il est certain que chaque homme peut concevoir certaines idées qui n'ont pas d'expression constante dans la langue qu'il parle, il est néanmoins raisonnable de chercher une certaine relation entre les notions conçues et les notions exprimées. La grammaire comparée permet de rechercher la direction d'une évolution; la linguistique générale devra en dégager les causes et la signification d'ensemble. Et on peut, dès maintenant, essayer de situer dans le cadre de ce que nous savons sur l'évolution des langues en général les faits que nous avons observés en recherchant les expressions verbales du temps situé en sémitique.

Une analyse minutieuse des manières de penser, examinées à travers des séries d'actes décrits par des observateurs dignes de foi, a conduit M. L. Lévy-Bruhl à la conclusion suivante (*Mentalité primitive*, p. 126) : « Ils (les primitifs) ne voient pas s'étendre indéfiniment devant leur imagination cette sorte de ligne droite toujours semblable à elle-même sur laquelle se situeront les événements [ce qui est la conception du « civilisé »]. . . Le temps n'est pas pour le primitif, comme il l'est pour nous, une sorte d'intuition intellectualisée, un « ordre de successions ». . . Il est senti qualitativement plutôt que représenté » (voir à l'index du même livre les références sous le mot *Temps*).

Tels sont les points de départ et d'arrivée dans l'état actuel des recherches.

On doit attendre que les groupes de langues dont on peut suivre l'his-

toire sur une assez longue période montrent des degrés intermédiaires entre les points extrêmes, avec des différences suivant les moments et suivant les populations.

Pour le sémitique, Meloni, *Alcuni studi*, a montré, en dehors du verbe, un certain nombre de détails par où les langues sémitiques marquent entre le temps et l'espace des rapports autres que ne font des langues européennes occidentales comme l'italien et le français; mais d'autre part l'emploi des adverbes de temps dans les langues sémitiques marque une conception bien établie du temps situé tripartite.

L'histoire de l'indo-européen, la famille de langues la mieux connue, montre que, comme le nombre duel, élément archaïque, s'élimine peu à peu des langues de civilisés (Meillet, *Introduction*, p. 381), le verbe, qui exprimait anciennement surtout des oppositions d'aspect, en vient à exprimer en première ligne les divisions du temps (Meillet, *Linguistique*, p. 185-186).

On voit où tend ce développement. — Ceux des Sémites dont le système verbal repose sur le temps situé seraient donc plus proches des conceptions caractéristiques des civilisés d'Europe?

Une objection se présente (voir Bauer, *Tempora*, p. 53) : est-ce que, parmi les Sémites, le plus haut degré de civilisation intellectuelle peut se trouver chez les malheureux chrétiens du Kurdistan, qui n'ont sauvé leur langue de l'absorption par l'arabe que parce qu'ils sont en dehors des grands courants de circulation des peuples; se rencontre-t-il chez les habitants des pailletes de l'Afrique orientale?

Une discussion entraînerait un débat infini sur la notion de « progrès ». Mais une courte observation nous permettra sans doute de passer outre, à titre provisoire. La civilisation matérielle, en matière de langues, compte moins que l'état social. Or, aussi bien les gens qui parlent araméen (chrétiens et juifs) que les Abyssins chrétiens ont, à défaut des commodités matérielles de la civilisation, une organisation sociale où l'individu est autonome, et par là ce sont des « modernes »; le jugement inverse atteint le monde arabe musulman, dans la mesure où le groupement par tribus y prédomine. De même, on se rappellera que les Indo-Européens n'ont pas apporté dans les régions qu'ils ont recouvertes et dominées une civilisation matérielle raffinée, mais « une intelligence claire et un sens social profond » (Meillet, *B. S. L.*, XXIII, 2, n° 71, p. 132).

Les langues sémitiques, donc, sont des organismes archaïques, dans la mesure où leur verbe exprime surtout l'opposition de l'accompli et de l'inaccompli. Dans la mesure où certaines d'entre elles mettent au premier plan les divisions du temps situé (passé, passé relatif, présent, futur, etc.), ceux qui les parlent sont entraînés par une évolution qui va du concret à l'abstrait, du jugement global à l'analyse. C'est ainsi que le développement des copules conjuguées du présent va de pair avec le développement de l'expression du temps (voir Bally, *Copule zéro*, p. 1). Et il n'est sans doute pas indifférent que des parlers dont l'extinction remonte à une époque déjà éloignée de nous n'aient pas eu d'expression complète du temps dans le verbe, tandis que cette expression se développe dans ceux des parlers qui ont survécu jusqu'à nos jours et qui n'ont pas été arrêtés dans leur développement par des forces archaïsantes.

INDEX DES NOTIONS.

- absolu (emploi), 49.
- abstrait (temps), 13, 301.
- accentuation, 57.
- accompli, 10, 12, 17, 20, 25, 26, 38, 47, 53, 94, 107, 110, 126, 139, 140, 141, 146, 148, 150, 152, 153, 161, 162, 183, 210, 211, 243, 259, 260, 261, 262, 263, 286, 287, 288, 291, 296, 301.
- accusatif, 49, 86, 92, 93, 96, 118, 126, 128, 133, 152.
- achèvement, 12, 53, 107, 125 n., 153, 157, 167, 170, 259, 263.
- actif, 8, 164, 210.
- adjectifs pourvus d'une conjugaison, 43, 44, 45, 46, 211, 215, 253.
- adverbes de temps, 52, 55, 120, 124, 142, 265, 300.
- adverbes pourvus d'une conjugaison, 48, 61-62.
- affirmation (particule d'), 190.
- anglais, 277.
- antériorité (voir passé antérieur), 295.
- aoriste, 11 n., 53 n.
- apparition (voir événement inopiné), 95, 110, 274.
- appartenance, 83, 90, 93, 97, 98, 99, 104, 107, 122, 124, 127, 131.
- archaïsme (voir formules, poésie), 301.
- aspect, 10, 12, 26, 27, 48, 190, 260, 286, 300.
- atténuation (affirmation atténuée), 135.
- attribut, 185, 190.
- auxiliaire (voir formes composées), 24, 25, 47, 50, 54, 55, 77, 85, 99, 100, 107, 108, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 128, 129, 133, 135, 136, 137, 147, 149, 151, 152, 155, 157, 158, 159, 164, 165, 166, 167, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 180, 184, 185, 186, 188, 190, 194, 198, 199, 201, 203, 208, 215, 216, 217, 218, 229, 245, 254, 256, 257, 261, 264, 265, 266, 268, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297.
- auxiliaire répété ou non répété (avec des verbes coordonnés), 186, 187, 189, 191, 201, 205, 234, 235, 237, 290, 293, 294.
- auxiliaire en tête de phrase situant l'ensemble de la phrase (voir impersonnel), 167.
- auxiliaire de mode, demi-auxiliaire (voir commencer, inchoatif, pouvoir), 204, 236 n., 266, 267.
- avenir (voir futur), 13, 98, 107, 115, 182, 242, 246, 250, 254, 270, 277, 286.
- «avoir», voir appartenance.
- berbère, 21.
- capacité, 267.
- causatif, 8.
- cessation, 266, 269.
- chamitique, 16, 21.
- chamito-sémitique, 16, 26.
- circonstance accessoire, 25, 42, 49-50, 52, 166, 175, 187, 198, 291, 292.
- civilisation 300.
- commencer (voir inchoatif), 124, 204.
- complication (degré de), 9.
- composition, voir formes composées.
- conatif, 8.
- concomitance, 59, 62, 63, 64, 68, 175, 183, 197, 198, 201, 209, 222, 231, 232, 266, 290, 291.

- conditionnel (*voir* éventualité, hypothèse), 15, 68, 69, 70, 73 n., 108 n., 119 n., 123 n., 159 n., 167, 168, 179 n., 188 n., 230, 243.
- conjonction (*voir* subordination, finalité), 121, 123 n., 200, 204, 205, 225, 228, 236, 238, 240, 248, 258, 268, 292.
- contemporain, contemporanéité, *voir* concomitance.
- continuité (*voir* durée), 191, 194, 250, 266, 269.
- convenance, 134.
- convergence (dans l'étymologie des mots courts), 58, 64, 66, 68, 71.
- coordination (verbes en —), [*voir* auxiliaires répétés], 17, 18, 19, 21-22, 166, 167, 169, 173, 176, 189, 235, 290, 293, 294.
- copule, 41, 82, 84, 85, 88, 89, 90, 91, 92, 95, 96, 101, 102, 106, 110, 112, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 150, 156, 165, 176, 185, 187, 188, 189, 200, 202 n., 208, 210, 218, 219, 236, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 295, 297, 298, 301.
- copule d'identité, 41, 75, 100, 103, 105, 107.
- copule logique, 41, 75.
- copule négative, 80, 82, 84, 85, 91.
- copule pronominale, 41, 83, 84, 92, 102, 114, 127.
- copule de qualité, 75, 90, 103, 105, 107, 113, 127.
- copule de situation, 75, 90, 97, 98, 99, 103, 105, 107, 113, 127.
- couchitique, 23, 94, 101, 298.
- croisement (*voir* convergence), 64, 67, 85, 89, 94, 100, 110, 122.
- déclarative (proposition), 90.
- définition (*voir* copule d'identité), 119.
- «demeurer» (*voir* durée, permanence), 291, 292, 293.
- démonstratif, 77, 84 n., 86, 121.
- déplacement, 212, 220.
- description, descriptif, 13, 19, 21, 45, 46, 65, 95, 111, 118, 127, 144, 182, 183, 185, 186, 192, 195, 197, 200, 202, 204, 206, 207, 214, 227, 290.
- désidératif, 8.
- désir, 246.
- devenir, 107, 108, 109, 110, 112, 113, 114, 116, 121, 124, 126, 127, 129, 131, 132, 185, 190, 266, 292.
- dialectes du sémitique ancien, 2-3, 294-295.
- «dire» (verbes de sens), 144.
- direction, 270.
- dubitatif (*voir* éventualité), 237 n., 257, 263.
- duratif (*voir* durée, passé duratif, présent duratif, futur duratif), 13, 18, 21, 23, 24, 26, 43, 47, 54, 59, 61, 68, 72, 110, 115, 118, 125, 135, 141, 144, 153, 154, 161, 184, 187, 220, 222, 289, 290, 293, 294.
- durée (*voir* duratif), 42-49, 52, 54, 62, 66-67, 94, 96, 108, 110, 139, 145, 146, 148, 149, 161, 183, 184, 185, 186, 191, 194, 195, 201, 202, 209, 210, 213, 231, 245, 254, 265, 266, 270, 274, 288, 291, 296.
- égyptien ancien, 24.
- énergique, 35, 248, 261.
- énonciation, 10, 158, 182, 183, 204, 211, 212.
- état, *voir* situation.
- état social, 300.
- «être» (*voir* existence), 145, 146, 161, 176, 187, 188, 191, 193, 202, 207, 212, 213, 214, 216, 218, 219, 229, 232, 233, 235, 236, 239, 240, 241, 245, 246, 249, 250, 254, 255, 256, 257, 258, 261, 262, 266, 267, 276, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294.
- étymologie (difficulté de l'— des éléments courts), 57-58.
- européen occidental, 13, 27.
- évaluation, 212.
- événement inopiné (*voir* apparition), 51, 121.
- événement momentané, 146.
- éventualité (*voir* conditionnel, dubitatif, hypothèse),

- 15, 68, 69, 70, 119, 133 n., 230, 255, 257, 276.
- évolutions parallèles, 298.
- existence (voir «être»), 75, 138.
- explication, 158, 180.
- exposant grammatical du passé ou du futur (voir impersonnel), 191.
- factitif, 8.
- fait général, 19, 29.
- figé, voir verbe figé.
- finalité) (voir jussif subordonné), 69, 70, 71, 93, 147, 168, 204, 225, 229, 231, 240, 245, 248, 255, 256, 258.
- fléchi, non fléchi, voir verbe figé.
- flexion (substitution d'une — à une autre), 47.
- formes composées (voir auxiliaire), 36, 38, 52, 54, 55, 57, 77, 85, 86, 90, 91, 96, 98, 99, 100, 102, 103, 110, 115, 116, 117, 118, 120, 121, 123, 126, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 136, 137, 139, 144, 145, 146, 147, 150, 154, 155, 156, 159, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 183, 185, 191, 192, 193, 198, 202, 204, 205, 233, 234, 235, 237, 239, 240, 243, 249, 252, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 293.
- forme d'habitude, 23, 230 n.
- formes nominales du verbe (voir participe), 40-51, 52, 56, 148, 149, 253, 260, 291, 294, 295.
- forme et notion, 2, 29, 53, 54.
- formules archaïques, 228, 238, 249.
- français, 12, 13, 15, 29, 33, 122, 135, 144, 148, 157, 161, 177, 180, 182 n., 183, 185-186, 204, 222 n., 234 n., 243 n., 259 n., 261, 263 bas, 265, 266, 267, 270, 300.
- futur (voir avenir), 53, 59, 60, 61, 63, 68, 73, 76, 81, 95, 96, 100, 103, 108, 112, 113, 114, 116, 121, 122, 123, 127, 128, 129, 131, 132, 139, 140, 198, 201, 203, 208, 209, 213, 214, 216, 217, 218, 224, 225, 226, 228, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 239, 241, 242-258, 260, 262, 271, 273, 278, 280, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 301.
- futur antérieur, 119, 123, 131, 139-140, 147, 153, 180, 257, 259-264, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293.
- futur composé, 245, 246, 249, 252, 253, 254, 255, 257.
- futur duratif, 243, 244, 248, 250, 252, 286, 288.
- futur insisté, 245, 246, 255, 258, 275.
- futur momentané, 243.
- futur prochain (voir immi-
- nence, intention), 60, 72, 242, 249, 252, 255, 256, 257, 258, 265-283, 287, 290, 292.
- gérondif, 50, 97, 99, 102, 130, 134, 135, 149, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 175, 176, 178, 179, 180, 198, 201, 204 n., 244, 263, 291, 292, 293, 294, 295, 297.
- grec, 15, 16, 148, 182 n., 275, 298, 299.
- habitude (voir forme d'habitude), 145, 182, 186, 191, 193, 204, 215, 222, 227.
- hypothèse, hypothétique (voir conditionnel, dubitatif, éventualité), 16, 123, 147, 180, 226, 262, 263.
- identité, voir copule.
- imminence, 59, 90, 95, 96, 128, 165, 214 n., 218, 220, 222 n., 242, 254, 255, 266, 270-276, 278, 280, 281, 290, 291.
- imparfait, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 23, 24, 25, 29, 30, 32, 33, 34, 52, 53, 57, 60, 61, 62, 63, 68, 69, 73, 74, 90, 91, 96, 99, 100, 102, 105, 107, 112, 115, 116, 119, 120, 122, 123, 125, 126, 128, 129, 130, 131, 135, 137, 141, 142, 143, 144, 147, 154, 155, 159, 162, 167 n., 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187

- 188, 189, 190, 192,
193, 194, 195, 196,
197, 198, 199, 200,
202, 204, 206, 208,
211, 213, 224, 225,
228, 231, 233, 234,
235, 236, 242, 244,
245, 246, 247, 248,
250, 252, 253, 254,
255, 259, 267, 271,
273, 274, 277, 278,
281, 282, 286, 287,
289, 290, 291, 292,
293, 297.
- impératif, 10, 31, 52, 120,
127, 159.
- impersonnel, 78, 82, 83,
92, 94, 97, 101, 104,
105, 112, 119, 130,
131, 134, 144, 180,
205, 244, 257, 276,
281, 286.
- inaccompli, 10, 12, 17, 20,
25, 26, 46-47, 53, 107,
110, 139, 140, 141,
144, 152, 182, 184,
208, 210, 211, 216,
218, 232, 242, 248,
260, 261, 286, 288,
291, 296, 301.
- inchoatif (*voir commencer*),
183 n., 195, 266, 267-
268.
- incise, 168, 217.
- indépendante (proposition),
voir principale.
- indicatif, 10, 31, 33, 34,
35, 39, 52, 63, 68, 70,
90, 95, 99, 100, 116,
122, 141, 194, 209,
214, 215, 216, 217,
223, 225, 227, 229,
233, 234, 236, 237,
240, 246, 248, 249,
250, 261, 267, 285,
287, 290, 296.
- indo-européen, 300.
- infinitif, 189, 218, 248,
275, 287, 288.
- influences étrangères, 297,
299.
- innovations, 295, 297.
- insistance (*voir présent in-*
sisté, futur insisté), 153,
183, 194, 200, 201,
250, 254, 291.
- intensité, 8.
- intention, 59, 62, 63, 64,
65, 215, 242, 246, 247,
251, 253, 266, 270,
275, 277-283, 288, 290,
291.
- interrogation (phrase interro-
gative), 54, 79, 80, 118,
121, 152, 158, 178,
180, 215, 236, 237,
238, 247, 257.
- invariable, *voir verbe figé*.
- italien, 300.
- jussif, 10, 18, 31-34, 35,
36, 38, 52, 63, 64, 68,
117, 127, 216, 217,
225, 228, 230, 236 n.,
290.
- jussif atténué, 33, 215.
- jussif subordonné, 37, 38,
63, 64, 68, 225, 228,
236, 240, 246.
- latin, 12, 15, 148, 265.
- liaison, *voir copule*.
- libyco-berbère, 21.
- linguistique générale, 2, 299.
- littéraire (langue littéraire
ou savante), 3, 4, 5, 6,
37, 95, 119, 120, 126,
198, 225, 249, 298,
299 (*voir scolastique*).
- logique (*voir copule logique*,
liaison, sujet logique), 2.
- mode (*voir subordination*),
10, 31-39, 52, 54, 122,
209, 214, 223, 246,
248, 285, 292.
- mode relatif (en accadien),
36, 78.
- moderne, 297, 300.
- moment (*voir événement*),
54.
- mots accessoires, 74, 85.
- négation (phrase négative),
54, 111, 114, 118, 121,
127, 128, 130, 132,
133, 135, 136, 155,
157, 158, 159, 166,
167, 171, 175, 176,
178, 179, 180, 187,
188, 191, 192, 201,
203, 205, 206, 217,
218, 219, 222, 225,
229, 233, 234, 235,
236, 237, 238, 240,
243, 245, 247, 248,
249, 255, 263, 269,
293, 294.
- négation spéciale au prohibi-
tif, 33-34.
- négation du verbe et du
nom, 45, 76, 88.
- négative (particule), 78,
106.
- nomenclature, 53.
- nominal (*voir formes nomi-*
nales, phrase nominale),
94.
- notions accessoires du temps,
265-283.
- notion et forme, *voir forme*.
- objectif (temps), 42, 49,
51, 52.
- obligation, 77, 114, 123,
267, 270, 275.
- optatif, 32-34, 216, 217,
243.
- ordre des mots, 120, 167,
168, 175 (*pour les mots*
mis en tête de phrase voir

- sous* auxiliaire, impersonnel, sujet). 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202 n., 208, 210, 214, 215, 216, 219, 220, 244, 245, 246, 247, 250, 262, 263, 269, 271, 272, 278, 286, 287, 288, 290, 291, 292.
- particule et préfixe (*voir* présentatif), 56-74, 75-106, 110, 115, 116, 125, 126, 138, 149, 150, 151, 153, 154, 166, 168, 169, 174, 183, 190, 208, 209, 214, 217, 220, 266, 269, 272, 278, 287, 288, 289, 290, 291, 295, 297.
- particule répétée ou non avec des verbes coordonnés, 229, 247, 251.
- passé, 13, 47, 50, 53, 63, 65, 71, 76, 81, 95, 101, 103, 105, 107, 108, 113, 114, 115, 116, 118, 119, 121, 122, 128, 132, 137, 139, 141, 142, 143, 146, 147, 148, 149, 150, 154, 157, 161, 162, 164, 166, 169, 172, 175, 182, 183, 184, 185, 187, 189, 190, 191, 194, 195, 197, 198, 203, 208, 209, 210, 213, 215, 216, 217, 218, 223, 224, 225, 227, 232, 233, 235, 236, 239, 244, 248, 250, 261, 266, 267, 271, 273, 275, 276, 280, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 296, 297, 301.
- passé antérieur, 149, 161-181, 292.
- passé du deuxième degré (*voir* passé antérieur, plus-que-parfait), 161, 174.
- passé du troisième degré, 168, 174, 179.
- passé duratif, 62, 85, 96, 98, 108, 110, 111, 114, 115, 116, 118, 119, 123, 124, 126, 128, 129, 130, 131, 133, 135, 136, 137, 139, 145, 154, 164, 165, 174, 176, 177, 181, 182-207, 208, 211, 212, 213, 228, 239, 244, 266, 267, 271, 286, 287, 288-289, 290, 291, 292, 293, 294, 297.
- passé momentané, 17, 18, 47, 53, 61, 108, 110, 127, 129, 131, 132, 141-147, 148, 150, 154, 159, 161, 165, 166 n., 183, 190, 192, 194, 196, 197, 200, 202, 204, 239, 260, 286, 288, 292, 293.
- passif, 8, 46, 117, 156, 164, 186, 210, 287, 288.
- permanence (*voir* durée), 107, 135.
- permansif, 18, 21 n., 23, 25, 29, 43-44, 78, 104, 141, 149, 161, 184, 211, 213, 286.
- personne différente dans un auxiliaire et un verbe principal (*voir* impersonnel), 167, 170-171, 180, 191, 193, 289, 290.
- phrase nominale, 29-30, 40-51, 75-77, 84, 86, 90, 92, 101, 102, 103, 105, 106, 107, 110, 111, 113, 114, 119, 120, 122, 125, 128,
- sous* auxiliaire, impersonnel, sujet). 194, 195, 196, 197, 198, 199, 202 n., 208, 210, 214, 215, 216, 219, 220, 244, 245, 246, 247, 250, 262, 263, 269, 271, 272, 278, 286, 287, 288, 290, 291, 292.
- parfait, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 25, 29, 30, 33, 34, 37, 44, 46, 49, 52, 53, 62, 74, 90, 94, 99, 107, 110, 115, 116, 118, 120, 122, 123, 125, 126, 127, 130, 131, 132, 134, 135, 137, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 183, 184, 188, 190, 192, 195, 196, 199 n., 200, 201, 204, 208, 210, 211, 213, 214, 223, 241, 243, 244, 259, 260, 262, 263, 264, 267, 269, 272, 273, 278, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 297.
- parfait-présent, 50, 61, 85, 90, 98, 99, 102, 124, 129, 130, 132, 139, 147, 148-160, 161, 166, 169, 178, 179, 201 n., 210, 213, 244, 287, 288, 289, 292, 293, 294.
- participe, 21, 25, 27, 42-49, 98, 110, 112, 115, 117, 123, 131, 145, 146, 147, 149, 152, 153, 156, 161, 164, 165, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 177, 182, 183, 185, 186, 187, 188, 189, 193,

- 169, 182, 189, 208, 210, 249, 286, 288, 293, 297.
- plus-que-parfait, 50, 61, 115, 116, 119, 123, 124, 128, 130, 131, 135, 136, 137, 139, 146, 147, 149, 150, 153, 154, 158, 159, 161-181, 183 n., 186, 191, 194, 201 n., 202 n., 207, 223, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294.
- poésie (langue de la), 30, 69, 105, 142, 158, 191, 238, 293.
- positif (phrase positive), 54, 99, 127, 155, 159, 217, 294.
- possibilité, voir éventualité, «pouvoir».
- «pouvoir», 204, 267.
- prédicat de phrase nominale (voir participe), 75.
- préfixe, voir particule.
- préposition, 76-77.
- présence, 75, 83, 94.
- présent (voir présent-futur), 13, 29, 30, 45, 50, 53, 63, 65, 70, 76, 81, 84, 85, 86, 87, 90, 91, 92, 93, 95, 97, 100, 101, 103, 105, 106, 107, 108, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 118, 121, 123, 124, 127, 128 n., 129, 130, 132, 133, 136, 137, 138, 139, 140, 144, 148, 149, 150, 182, 184, 187, 195, 198, 199, 201, 202, 203, 208-241, 243, 244, 245, 246, 250, 256, 270, 271, 276, 278, 280, 281, 286, 287, 288, 290, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 301.
- présent actuel, 210, 227, 231, 233, 234.
- présent duratif, 85, 96, 215, 220.
- présent d'habitude, 224, 227, 231.
- présent historique, 98, 144, 157, 184, 188, 189, 190, 197, 204 n., 216, 236 n., 239.
- présent insisté, 90, 210, 218, 219, 220, 222, 229, 234, 288, 290.
- présent momentané, voir présent actuel.
- présent-futur, 47, 60, 99, 100, 102, 414, 119, 121, 128, 142, 150, 166 n., 200, 208-241, 245, 247, 254, 256, 257, 258, 277, 278, 288, 289, 292, 293, 294, 297.
- présentatif, particule présentative, 51, 71, 88-91, 104, 153.
- «presque», 271, 272, 273.
- principale (proposition), 54, 129, 158, 159, 163, 172, 178, 179, 186, 203, 208, 213, 215, 228, 236, 237, 246, 292, 293, 294.
- procès, 13, 42, 108, 185, 286.
- progress, 300.
- prohibitif, 32-34.
- prohibitif atténué, 33.
- prolongé (fait), voir durée.
- promesse, 244.
- pronom (et pronom suffixe), 41, 43, 44, 45, 46, 50, 79, 80, 81, 82, 83, 85, 88, 89, 91, 92, 93, 95, 102, 103, 104, 105, 109, 111, 121, 116, 125, 126, 127, 130, 132, 133, 149, 152, 153, 156, 164, 176, 177, 178, 201, 203, 205, 206, 214, 215, 216, 219, 220, 234, 235, 237, 253, 256, 258, 275, 291.
- prophétie, 19, 243, 286.
- proposition subordonnée, voir subordination, jussif subordonné, finalité.
- proverbes, 29, 105, 238, 293.
- proximité (dans le temps), 150, 276.
- pseudo-participe, 25.
- qualité (verbes de), 23, 25, 211.
- qualité (copule de), voir sous copule.
- récit, 21, 25, 27, 46, 95, 146, 162, 173, 174, 185, 192, 197, 202, 204, 206, 207, 239.
- réfléchi, 8.
- relatif (temps), sous proposition, 79, 90, 96, 98, 99, 100, 103, 129, 133, 154, 155, 158, 159, 167, 172, 175, 176, 178, 179, 180, 197, 198, 201, 203, 205, 213, 224, 228, 229, 232, 233, 234, 236, 238, 240, 246, 259, 264, 293.
- relatif (mode), sous mode.
- répétition, 8, 145, 186, 187; (voir auxiliaire répétée), particule répétée).
- résultat (voir résultatif),

- 148, 149, 161, 170, 173, 177, 292.
- résultatif, 21, 25, 41, 47, 60, 68, 149, 150, 154, 161, 166, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 294.
- savante (langue), voir littéraire, scolastique.
- scolastique (langue) [voir littéraire], 119, 128 n., 297.
- sémitique (définition), 1; 52, 148.
- sémitiques (langues), 2-7.
- sémitique commun, 1, 4, 9, 16-17, 35.
- sensation, 212, 220.
- sentiment, 212, 242.
- serment, 151, 243.
- simultanéité (voir concomitance), 295.
- situation, 29, 76, 110, 174, 182, 185, 190, 204, 286, (voir copule de situation).
- situé (temps), 13, 30, 42, 49, 52, 53, 74, 96, 106, 120, 138, 139, 210, 296, 299, 300, 301.
- slave, 12, 27.
- spatial (temps), 13.
- statique, voir description.
- situation, durée, duratif.
- subjectif (temps), 13.
- subjonctif, 35-39, 63, 64, 68, 69, 96, 128, 147, 204, 225, 236, 248, 249, 254, 261, 268, 275, 283.
- subordination (voir jussif subordonné, finalité), 28, 32, 35-39, 51, 54, 79, 86, 90, 93, 95, 98, 102, 113, 119, 122, 129, 132, 133, 135, 147, 155, 158, 163, 166, 167, 168, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 186, 187, 188, 189, 191, 198, 200, 201, 203, 204, 205, 215, 216, 217, 224, 227, 228, 229, 233, 234, 236, 237, 238, 240, 245, 246, 249, 253, 255, 259, 261, 262, 263, 264, 275, 278, 292, 293, 294, 296.
- subséquent (verbe), 22, 27, 231.
- substantifs pourvus d'une conjugaison, 43, 44, 48.
- substrat, 297, 298.
- suffisance, 129.
- sujet mis en valeur, 168, 250, 254.
- sujet logique, 82, 164, 168.
- temporelle (proposition), 163, 168, 170, 175, 176, 177, 179, 180, 189, 201, 229.
- temps (voir objectif, subjectif, situé), 10, 13, 14, 27, 30, 42, 48, 49, 51, 52-54, 76, 108, 161, 209, 237, 248, 285, 295, 296, 299, 300.
- temps composés, voir formes composées.
- temps relatifs, 161, 163, 243, 248, 250, 286, 287, 288, 289, 296, 297, 301.
- thèmes verbaux, 8-9, 18 n. 1, 20.
- verbe figé, 57, 121, 122 n., 123 n., 124 n., 126, 129 n., 133, 137-138, 178, 180, 181, 186, 187, 188, 205, 263, 266, 268, 276, 278, 290, 291, 294.
- volonté, 212, 258, 275, 277-283.

INDEX DES MOTS.

L'ordre adopté est celui de l'alphabet français; ' et ' suivent *a*; les caractères avec signe diacritiques sont rangés à la suite des caractères simples.

ACCADIEN.

<i>bašū</i> , 77-78, 87, 106.	<i>kānu</i> , 117.	<i>-šu</i> , 77.
<i>enuma</i> , 259.	<i>la</i> , 78.	<i>ul</i> , 78.
<i>iši</i> , 78, 106.	<i>lašū</i> , 78.	<i>yānu</i> , 78.
	<i>-ma</i> , 184.	

CANANÉEN.

Hébreu, sans indication.

<i>'ayin</i> , <i>'e(y)n</i> , 78, 79, 186.	<i>hāre(y)</i> , 80, 89.	<i>lā-</i> , 59, 271.
<i>i(y)</i> , <i>'e(y)</i> , 79.	<i>hāyā(h)</i> , 79, 109-112,	<i>lo(')</i> <i>'et^h</i> , 86.
<i>'im</i> , 79, 111.	119 n., 144, 145, 185,	
moabite <i>'n</i> , 80.	186, 214, 244.	<i>-n-</i> , 79.
phénicien <i>'y</i> , 79.	<i>hek^hi(y)n</i> , 117.	néo-hébreu <i>so(w)f</i> , 59, 245.
punique <i>'yn</i> , 80.	<i>hēn</i> , 88.	<i>šerem</i> , 162.
néohébreu <i>'ā^hi(y)d^h</i> , 59,	<i>hinne(h)</i> , 45, 51, 80, 88, 271.	
245.	<i>hu(w')</i> , 109.	<i>wa-</i> , voir sous <i>imparfait</i> et
<i>ba-</i> , 65, 80.	<i>hw^h</i> , 109.	<i>parfait</i> , 162.
<i>bašerem</i> , 162.	<i>hw^w</i> , 109.	
	<i>hw^y</i> , 109, 137.	<i>yeš</i> , 78, 79, 106, 111,
<i>depek^h</i> , 215.	<i>hyy</i> , 109, 137.	119 n., 186.
		<i>yhw^h</i> , 109, 112.
<i>hā-</i> , 79.	<i>khn</i> , 117.	
	phénicien <i>k(w)n</i> , 117, 163,	
	164.	

ARAMÉEN.

Araméen en général et araméen occidental ancien, sans indication; araméen moderne occidental, *ma'*; syriaque, *sy.*; araméen talmudique de Babylone, *talm.*; mandéen, *mand.*; araméen moderne oriental de Tur 'abdin, *tör.*, de la région d'Ourmia, *néosyr.*

- néosyr. *ate*, 117.
- sy. 'i(y)l^h, 'i(y)l^hay-, 81, 106, 115, 187, 246.
'i(y)l^hay, 78, 80.
sy. 'i(y)l^hya(°), 81.
ma'. 'ty, 81.
talm. 'yk', 82, 115.
'yt, 80, 81.
nabatéen 'yty, 80.
ma'. 'zi, 271.
- tör. 'adō, 60, 278.
ma'. 'ammāl, 59, 187, 215.
'āt'i(y)l^h, 59, 245.
- b-*, 50, 65.
néosyr. *b-* (futur), 60, 247.
néosyr. *bā'e*, 60.
ma'. *batt-*, 59, 278, 279.
néosyr. *b(a)-*, *b(i)*, 61, 189, 218, 248.
néosyr. *bid-*, *bit-*, *biṭ-*, 60, 217, 247, 278.
- ma'. *ṣūt*, 81.
- d*, 246.
tör. *d*, 60.
néosyr. *d*, 60, 61.
- néosyr. *ek-*, 60.
- tör. *g(a)d*, 60, 217, 247.
- hāwā(h)*, *hāwā(°)*, 112, 186, 246.
néosyr. *hāwe*, 165.
néosyr. *hāwā*, 271.
hen, 80.
- sy. *hāwā(°)*, 114, 146, 187, 188.
hw', 109, 112, 187.
mand. *hw'*, 115.
sy. (*h*)wā(°), 114, 147, 165, 187.
talm. *hwh*, 115, 188.
hw'y, 81, 109, 112, 115.
- néosyr. *i*, 60, 188, 217.
néosyr. *ilē*, 84.
mand. *it*, 82.
néosyr. *it^h*, 84, 116.
néosyr. *iwā*, 116.
néosyr. *iwin*, 84.
- tör. *k-*, 83, 150, 188, 216-217, 247.
néosyr. *k-*, 60, 83, 188, 247.
mand. *-ka*, 82.
talm. *-k'*, 82.
talm. *kaddu*, 60.
tör. *kā-*, 60.
néosyr. *ke*, 60.
tör. *kād*, 60, 247.
néosyr. *kim*, 61, 142, 150, 166 n., 217.
tör. *kūt*, 83, 116.
kwn, 117.
sy. *kyanā*, 117.
- talm., mand. *l-*, 82, 245.
tör. *l-*, 83.
néosyr. *lā*, 85, 116.
lā(°), 80.
sy. *lā(°)*, 81.
sy. *lā(h)wā(°)*, 81, 114.
tör. *lat-*, 83, 116.
sy. *law*, 81, 114.
- mand. *lāyit*, 82.
tör. *layt*, 83.
sy. *layt^h*, *layt^hay-*, 81.
néosyr. *layt^h*, 84.
talm. *l'yt*, 82.
l'i, 80.
talm. *lyt*, 82.
- tör. *o'do*, 60.
ma'. *ōb*, 113, 187.
ma'. *ōḥ*, 112.
ma'. *ōt*, 81, 187, 271.
- néosyr. *pyš*, 117.
- talm. *q*, *qā*, 59, 72, 188, 216.
mand. *qā*, *qi*, 60.
talm. *qā'em*, 60.
néosyr. *qām*, 60.
néosyr. *qadām*, 61.
néosyr. *qam*, 61, 142, 150, 166 n.
néosyr. *qdm*, 61.
- néosyr. *šā(°)*, 60.
- ma'. *iqn*, 113, 187, 245.
- tör. *-ve*, 116.
tör. *-vo*, 83, 115, 116, 165, 188, 216.
- sy. *-wā(°)* 114, 146, 187.
néosyr. *wa*, *wā*, 84, 85, 116, 165, 188, 189.
néosyr. *wā-wa*, 85, 116.
tör. *wō*, 116.
ma'. *wōb*, 113, 187.
ma'. *wōt*, 81, 187.

ARABE.

Parlers modernes, sans indication; arabe classique, *class.*

- a-*, *ā-*, *'a*, 66, 72, 230, 252.
ā- (démonstratif), 89.
aku, 123 n.
atārī, 89.
'aġl, 74.
'amsa(y), 151, 169.
class. 'an, 147, 151, 248.
class. 'anna, 261.
class. 'arāda, 272.
class. 'aṣḥaba, 120.
class. 'ays, 85.
'by, 64, 279, 282.
class. 'im, 62, 88, 151.
class. 'inna, 88.
'tr, 89.
'a, 58, 72, 221.
'amma, 57, 67.
'ammāl, 57, 66, 67, 72, 193, 194, 195, 220, 224, 274.
'an-, 67, 194, 221, 226.
'wd, 124, 170, 269.
b-, 58, 63-64, 65, 72, 87, 106, 193, 194, 195, 221 n., 222, 224, 225, 226, 227, 253, 272, 281, 298 (voir en outre *bi-*).
ba, 59, 60, 63-64, 65, 72, 73, 222, 223 n., 224 n., 251, 272, 279, 280, 298.
badd, 64, 281.
bagi, 124.
bāġi, 282.
baqā, 124, 171, 194, 269.
bāġi, 67, 88, 124, 172, 269.
class. baqiya, 120, 212.
bāš, 229 n.
bba, 72.
bdn, 68, 272.
be-, 72.
bede, 125.
bga, 197 n.
bġa, 281.
bġy, 59, 60, 64, 72, 279, 282.
bi-, 63-64, 72, 86, 223 (voir en outre sous *b-*).
bī, *bū*, *bē*, *b-*, 63, 282.
class. bi'sa, 219.
bidd, 64, 281.
bih, 87.
bo-, *bu-*, 282.
bqā, 124.
bqy, 67, 124, 269.
brk, 268.
btt, 272.
bu-, 72.
bw-, 73.
b-wdd (bi-wuddi), 59, 64.
čān, 170, 171, 193.
čonn, 68 n.
čid, 67.
dār, 281.
duwēn, 273.
dwr, 268.
ellā kān, 123 n.
enkān, 123 n.
erād, 280.
šamma, 87.
fi, *fih*, 87, 106, 121.
gā'ad, *gā'id*, 67, 195, 221.
gālis, 67, 221.
gid, 67, 91, 151, 169, 170.
ġā'a, 132.
ġā'i, 273.
class. ġā'ala, 267.
ġis, 67.
ġy', 267, 273.
ġādi, 252, 273.
ha-, 65, 227, 252, 273.
hā-, 89, 153, 274.
hādā, 121.
hayya(t), 110.
hlhl, 94.
hll, 94.
har'ūto, 89.
hwv, 109.
hy', 110.
ha-, 65, 227, 272, 273, 281.
ħabb, *ħāb'*, 65, 281, 282.
ħallu, 274.
ħāġa, 65.
ħāl, 65, 94.
ħalā (ħalan), 65.
ħatta(y), 65, 66, 72, 252 n.
ħāwala, 65.
ħwl, 94.
ħalla, 281.
ħāa, 268.
ħaddām, 72, 221.
ħalās, 68 n., 153, 173.
(i)bn, 68, 272.
ibo-, 282.
inkān, 123 n.
ka-, 68, 122, 197, 209, 228, 230, 231, 250, 298.

- ka-* («comme»), 71.
 class. *ka'un(na)*, 71, 121.
 class. *kāda*, 272.
kāin; *kāyin*, 70, 118, 121,
 172.
kan(n) 68.
kān, 109 n., 136, 169,
 170, 171, 173, 174, 192,
 193, 195, 196, 197,
 222, 224, 226, 250,
 252, 253, 272, 273,
 281.
kān (particule), 123 n.,
 173, 196.
 class. *kāna*, 69, 70, 71, 86,
 151, 166, 167, 175,
 189, 191, 212, 218,
 249, 261.
kāni, 123 n.
kaš, 123 n.
kāšimā, 123 n.
 class. *kay*, 71.
kē, 68, 151, 221.
keenno, 121.
kāj, 123.
kil, 67, 151, 221.
ku-, 71, 230.
kwn, 62, 67, 109, 117.

l-, 124.
 class. *la-*, 61, 151, 166, 248.
la-, 72.
 class. *lā*, 86, 219, 243.
lāhi, 274.
lahh, *lah*, 272.
 class. *lam*, 17, 142.
 class. *lan*, 248.
las(s), 91.
las bodd, 92.
 class. *lāta*, 86.
lāti, 221.
 class. *laysa*, 85, 91, 119 n.,
 218.
*lē*s, 91.
lhw, 221, 274.
lis, 92.
lla, 72.

lūkān, 123 n.
m-, 63.
ma-, 67, 221.
 class. *mā* («tant que»), 243.
 class. *mā* (négarion), 91.
mā, 91.
mā — š, 88, 222.
maš, 88.
maš(h)š, 88.
makān, 123 n.
makēn, 123 n.
māku, 123 n.
mamiš, 88.
man-, 67, 221, 226.
maqīš, 88.
māš, 273.
māši, 273.
mazāl, 252, 269.
min, 67.
mša, 273.
mudāri', 53.
mustaqbil, 53.
muš, 88.

-n-, 48, 91, 152.
naggaz, 170.
 class. *nī'ma*, 219.

qa, 72, 221.
qa'ad, 267.
qā'id, 67, 72.
 cl. *qad*, 61-62, 67, 149,
 150, 151, 154, 166,
 167, 168, 169, 191,
 219, 261.
 class. *qaš*, 62.
 class. *qād*, 62.
qē'ed, *qē'et*, *qēt*, 72, 195,
 221.
 class. *qēt*, 62.
qwm, 267.

rā, 51, 73, 89-91, 106,
 122, 123, 149, 153, 222,
 229, 250, 273, 274.
ra', 88, 154, 222 n., 274 n.

rah, 65.
rāh, 65, 272.
rahh, 272.
rād, 281.
rāih, *rā'ih*, 272.
rāyah, *rāyēh*, 272, 273.
r'y, 88, 89.

 class. *sa*, 61, 248, 249,
 251, 261.
sa-, 66, 72, 249 n., 252,
 273, 281.
 class. *sā*, 61.
sā-, 66.
 cl. *sa'a*, 61.
 cl. *saš*, 61.
 cl. *saw*, 61.
 class. *sawfa*, 61, 248, 249,
 251.
 cl. *say*, 61.
seyyer, 72, 273.

šā-, 89.
šār, 72, 124, 152.
šāyin, 124.
šyr, 123, 267, 273.

šā-, 66, 252.
šā-, 66.
 class. *šā'a*, 66.
šā', 89.
šāti, 282.

ta-, 66, 72, 252 n.
ta'a, 66.
 class. *ta'āla*, 66.
tāmma, 68 n., 87, 153.
tarā-, 89.
tāri, 89.
tawwā, 66.
t'y, 66.
teffel, 268.
tērā-, 89.
tlw, 209.
tmm, 269.
trā-, 89.
tammā, 87.

u-, 267, 268.

class. *wa-*, 151, 166.

wāda, 153.

wāquf, 67.

wq', 109, 124.

ya, 68 n., 153, 173.

class. *yaku*, 71.

yibbi, 282.

**ys*, 78, 106.

zād, 174.

class. *zāla*, 120, 269.

zwl, *zyl*, 269.

SUDARABIQUE.

'*br*, 73.

'*gb*, 283.

b-, 64, 73.

bal, 92.

be-, 73.

ber (*bar*, *bir*), 73, 154, 174, 198.

biši, 92.

bkn, 71.

dhar, 73, 283.

d(i)-, 154, 175, 197, 198, 232.

hām, 282.

he(š), 92.

k-, 71.

kān, *kēn*, 125, 126.

kwn, 92, 125, 198.

l-, 282, 283.

leh-, 92.

-*ōn-*, 48, 253.

r', 92.

ta-, 66.

wa-, 125.

wakān, 126.

yēkūn, 125.

ÉTHIOPIEN.

Sans indication, guèze; tigrigna, *tīa*; tigré, *tē*; amharique, *amh.*; harari, *har.*; gouragué, *gour.*

gour. adabəl, 136.

amh. adallām, 133.

amh. al-, 134.

amh. -al, 99, 156, 157, 178.

har. -al, 99, 240.

gour. -al, 101.

amh. āla, 276, 283.

har. āla, 99.

gour. ālā, 100, 241.

amh. alla, 98, 132, 133, 135, 156, 157, 158,

159, 203, 204 n., 210, 236, 237, 239.

gour. al(ḥa), 100.

gour. -ān, 101, 160, 241.

gour. anḥāra, 136.

gour. ano, 106.

amh. aydāl-, voir *aydöllām*.

amh. aydöllām, *aydolla*, *aydōl*, 105, 132-135.

tīa 'ab, 93.

'*aḥaza*, 268.

'*akkō*, 128 n., 133 n.

'*al*, 93, 128 n.

tē '*alabu*, 93, 97.

'*albō*, 93.

tīa 'albō(n), 93.

tīa 'allō, 96, 129, 155, 233, 234, 256.

tē '*amsā*, 131, 203.

tīa ('a)y—n, 93.

tīa 'aybāl-, 93.

tīa 'ayjāl(ḥ), 130.

tīa 'aykōnān, 129.

tē '*əgəl*, 74, 256, 275.

tē '*el-*, 131.

tīa 'əmmō, 102, 157, 176, 233.

'*ən-*, 93 n., 133 n.

'*ənbə-*, 93 n.

tīa 'əndəḥrə, 155.

tē '*əndō*, 177.

tīa 'ənniḥe, 104.

tīa 'ənniho, 104.

tīa 'əntə-, 201.

tīa 'əntəḥōnā, 129 n. 3.

tē '*əntu*, 102, 103, 104.

'*ənzə*, 198, 199.

tē '*ət-*, 103, 202.

tīa 'əy(yu), 101, 106, 129,

155, 176, 233, 254, 255, 275.

'*ṛ-*, 126.

tīa 'ṛ-, 101.

tē '*ṛ-*, 103.

- tē 'īfal-, 132.
 tē 'ikōn(e), 103, 128 n.,
 130.
 'ikōna, 128.
- tē 'alā, 131, 177, 202.
- tīna b-, 93.
 ba-, 92.
 amh. ba-, bə-, 64, 133,
 204.
 gour. bān(n)a, banno, ban,
 137, 181.
 tē bə-, 93.
 bəhla, 143.
 bō, 77, 87, 92-93, 126,
 127 n.
 bōtū, 92.
 tē bu, 93.
- (*dābala) tadābala, 134.
 tīna dabbala, 134.
 dalawa, 134.
 tīna dalawa, 134.
 tē dāle, 134.
 amh. dallā, 134.
 amh. darrasa, 276.
 tīna dāhṛə, dāhri, 155.
 amh. dōla, 134.
 amh. d'olla, 134.
- gour. (ə)dabal, 134, 136.
 amh. əkko, 128 n., 133 n.
 gour. ēl(l)a, 101.
 tīna -əllo, 234.
 har. ēlum, 99.
 amh. ənda-, 133, 159 n.,
 179.
 amh. əndahōn(a), 133 n. 1,
 159 n.
 amh. əndə-, 258.
 amh. ənkwa(n), 128 n., 133 n.
 gour. ēn(n)a, 101.
 amh. -(ə)nā, 157, 178, 237.
 amh. ənnāho, 104.
 har. (ə)nta-, 103, 104.
 gour. ənta, 104.
- amh. əyya-, 49, 204 n.
- tīna fal, 130, 134.
 tē fāl, 132, 134.
- tē ga'ā, 131, 268.
 tē gab'ā, 131.
 amh. gabbā, 131, 268.
 tē gabbə', 131, 132, 256.
 gb', 131.
 amh. ġammara, 99, 268.
- har. hal(a), 99, 240, 276.
 tē hallā, 97, 156, 177, 235,
 256, 275.
 hallawa, 95.
 hallō, 94, 109, 126, 127,
 129, 137, 198, 232,
 254, 275.
 har. hāra, 136.
 amh. hōna, 132, 133, 135,
 159 n., 204, 206.
 gour. hōna, 136.
 amh. hyd, 134.
- ħalāfī, 53.
 har. hāna, 135, 136.
 gour. hāra, 136.
 tīna hōnā, voir kōnā.
 gour. hōna, 136, 258.
- gour. inə, 100, 137.
- ka'āy, 53.
 kama, 71.
 tīna ka, 71, 74, 97, 255,
 256, 275.
 kō, 128 n.
 tīna kōn, 129 n. 3.
 kōna, 127, 129, 144, 175,
 198, 199, 254, 275.
 tīna kōnā, 129, 200, 233,
 255, 263.
 tīna kōnā-kōnā, 129 n. 3.
 tīna kwəynu, 129, 155, 176,
 201 n.
- k'nn, 117.
 k'n, 126, 212.
- tīna l-, 93.
 la-, 74, 127, 275.
 *la (démonstratif), 101.
 lah-, 101.
 amh. la-, 258, 275, 283.
 har. -le, 74, 274.
 lə-, 74,
 har. -ləla, 100.
 lələya, 98 n.
 amh. -ləlla, -lyella, 98.
 lyly, 98 n., 101.
- amh. -m(m), 156, 157, 237.
 gour. -m, 159, 181.
 har. -m(i), 180.
 har. -ma, 157, 159, 180.
 tē masā, 131.
 tē məngabbə', 132 n.
- amh. -n, 133.
 gour. -n, 160.
 amh. na-, 51, 99, 104-105,
 106, 108, 132, 133,
 210, 236, 276.
 gour. n(a), 105.
 amh. -nā, voir -əmma.
 nabara, 128, 198, 199,
 200.
 tīna nabara, 130, 175, 176,
 200, 256.
 amh. nabbar(a), 99, 108 n.,
 135, 178, 203, 204,
 205, 236, 268, 276.
 gour. nab(b)ar(a), 137, 181,
 207.
 tīna nabiru, 130.
 tē nabrā, 131, 203.
 nāhū, 104.
 gour. nano, 100, 137.
 har. nār(a), 136, 180, 206.
 gour. nāra, 100, 137.
 amh. naw, voir na-
 nawā, 104.
 nay-, 104.

tña *nayru*, 130, 136.
nbr, 128.
 har. *nbr*, 136.
 amh. *-nn-*, 157.
 amh. *nōra*, 135, 136, 179.
 amh. *nurwāl*, 179, 180.

qadāmāy, 53.
 gour. *qar*, 106.
 amh. *qarraba*, 276.

amh. *s(ə)-*, 98, 158, 204, 205.
 amh. *sənkwā(n)*, 133 n.
 tē *šanḥā*, 131, 177, 203.
 tña *šanḥa*, 130, 177, 200.

gour. *-ša*, 74, 258, 276.

amh. *ta-*.
 har. *ta-*, 103, 240.
 gour. *ta*, 104, 108, 258.
 gour. *-te*, 74, 276.
tanbīt, 53.
 tē *tatu*, 102.
 tē *tu*, 102-103, 106, 202, 235, 256, 275.

gour. *-u*, 102, 105, 241.
wa-, 154.
waddə'a, 129 n. 1, 154.
 har. *wala*, 99.
 tē *wə'lā*, 131.

tña *yaball-*, 93.
 tña *yālbōn*, 93.
 gour. *yāl(l)a*, 100.
 amh. *yāllām*, 98, 238.
yəbē(l), 143.
 tña *yəhəllū*, 97, 255.
 amh. *yəhōn(al)*, 132, 133 n. 1, 257, 276.
 gour. *yinna*, 101.
 gour. *y(u)*, 105.

za-, 96.
 amh. *zānd*, 258.
 tña *z(ə)-*, 200, 201.
 amh. *zammara*, 268.

BERBÈRE.

a(d), 230 n.
lla, 72, 94.

ÉGYP TIEN.

yw, 110.

SOMALI.

al-, 94.
hay, 94, 110.

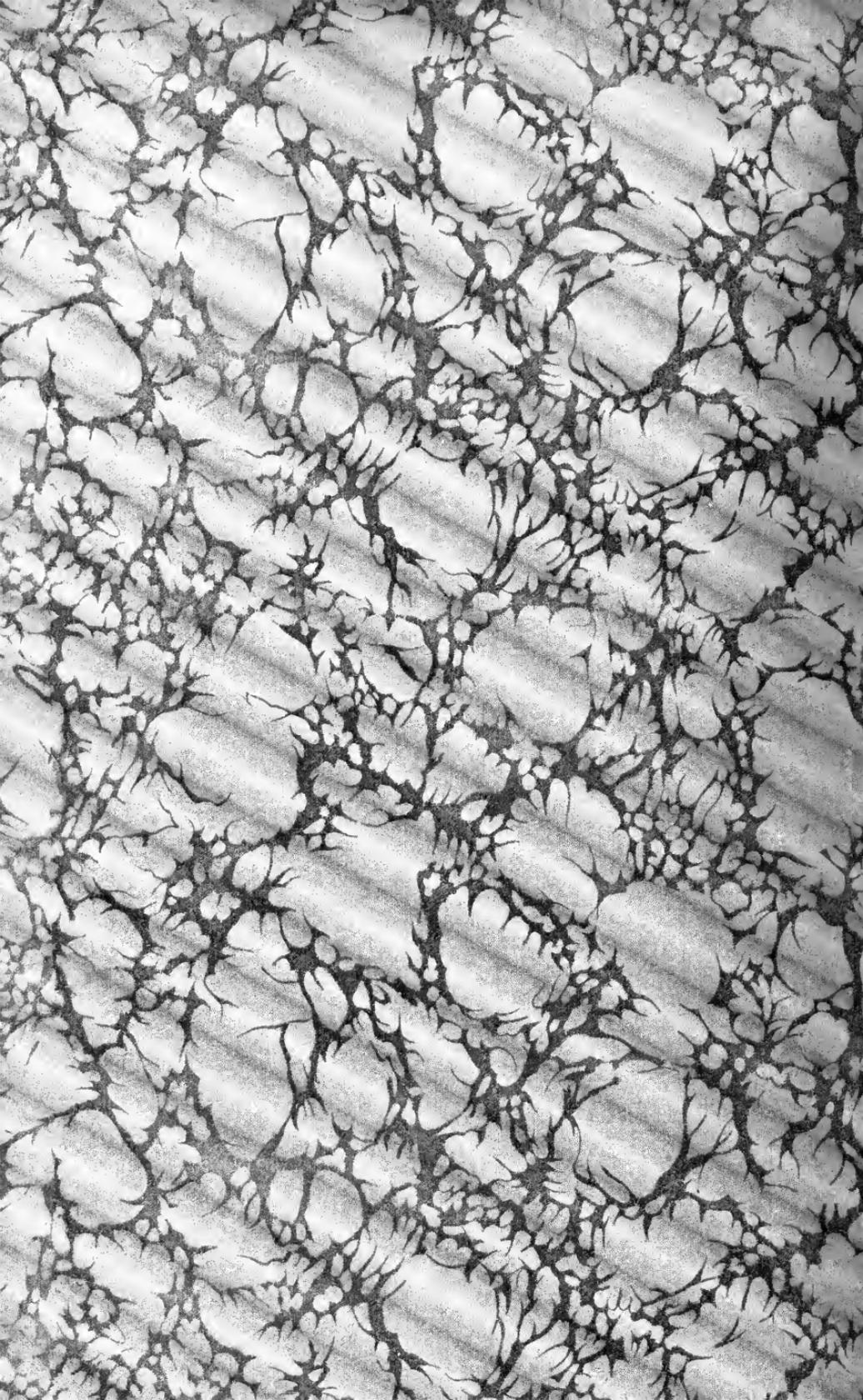
PERSAN.

tā, 66.



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	v
NOMENCLATURE.....	x
TRANSCRIPTION.....	xi
ABRÉVIATIONS. — SIGNES DIVERS.....	xiv
TRADUCTION DES EXEMPLES (ORDRE DES MOTS). — RENVOIS.....	xv
LISTE DES OUVRAGES CITÉS.....	xvi
I^{re} PARTIE. — LES ÉLÉMENTS ESSENTIELS DU SYSTÈME VERBAL SÉMITIQUE.	
Préambule.....	1
Chapitre 1 ^{er} . Les thèmes verbaux.....	8
Chapitre II. L'accompli et l'inaccompli.....	10
Chapitre III. L'expression du fait général.....	29
Chapitre IV. Les modes personnels en dehors de l'indicatif.....	31
Chapitre V. La phrase nominale, les formes nominales du verbe et l'expression verbale du temps objectif.....	40
Conclusion. L'étude du temps situé.....	52
II^e PARTIE. — LE MATÉRIEL DES TEMPS COMPOSÉS.	
Préambule.....	55
Chapitre 1 ^{er} . Particules du parfait et de l'imparfait.....	57
Chapitre II. Expression de l'existence et copules d'origine non verbale.....	75
Chapitre III. Verbes d'existence et verbes copules.....	107
III^e PARTIE. — LES FORMES VERBALES TEMPORELLES.	
Préambule.....	139
Chapitre 1 ^{er} . Passé momentané.....	141
Chapitre II. Parfait-présent.....	148
Chapitre III. Plus-que-parfait (passé antérieur).....	161
Chapitre IV. Passé duratif.....	182
Chapitre V. Présent-futur. Présent.....	208
Chapitre VI. Futur.....	242
Chapitre VII. Futur antérieur.....	259
IV^e PARTIE. — NOTIONS ACCESSOIRES DE TEMPS. FUTUR PROCHAIN.	
Chapitre 1 ^{er} . Définitions et exemples.....	265
Chapitre II. L'imminence.....	270
Chapitre III. L'intention.....	277
TABLEAU RÉSUMÉ. — Les systèmes verbaux des langues sémitiques.....	285
CONCLUSION.....	296
INDEX des notions.....	303
INDEX des mots.....	311



LaSemit.

C678s

Author Cohen, Marcel Raphaël

Title Le système verbal Sémitique et l'expression du temps.

DATE

NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

